

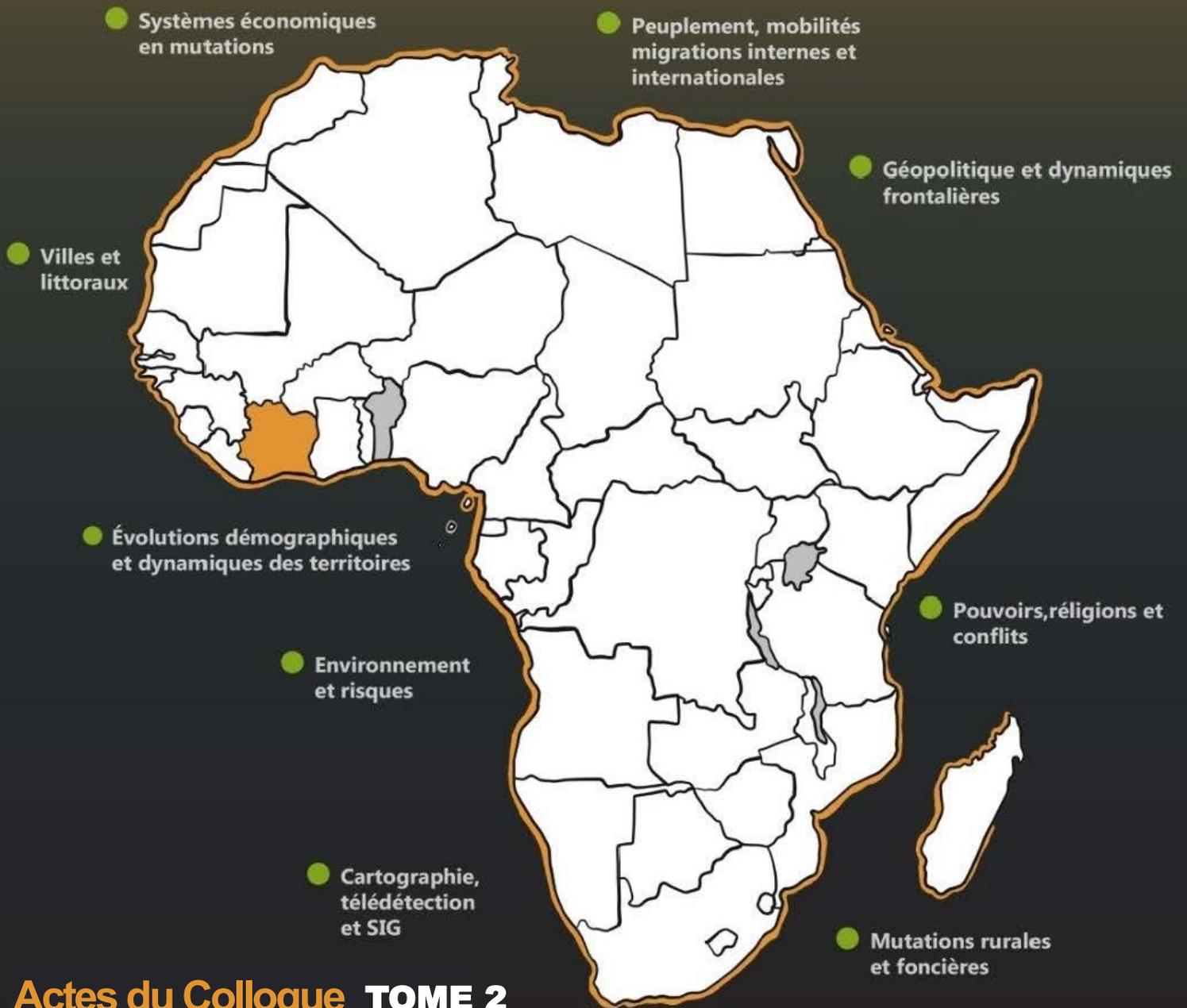
**Groupe de
recherche
PoSTer**



Actes du Colloque International Pluridisciplinaire 2024

14 au 16 mai 2024

Sociétés et Espaces Africains : Mutations, Défis et Perspectives



Actes du Colloque TOME 2

Sous la Direction de :

Florent GOHOUROU - Cédric AUDEBERT - Didier-Charles GOUAMENE



ACTES DU COLLOQUE – TOME 2

COLLOQUE INTERNATIONAL PLURIDISCIPLINAIRE

GROUPE DE RECHERCHE PoSTer



Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa - Côte d'Ivoire)

THÈME

SOCIÉTÉS ET ESPACES AFRICAINS : MUTATIONS, DÉFIS ET PERSPECTIVES



14 - 15 - 16 MAI 2024



En partenariat avec





AVANT-PROPOS

La généralisation et l'accélération des changements sociétaux et des mutations des espaces auxquels sont confrontées les sociétés africaines, sous l'effet conjugué de forces tant internes qu'externes, posent de nouvelles questions et des défis inédits au monde académique. La pression démographique croissante sur des ressources de plus en plus rares (eau, énergie, biomasse, etc.), la sécurité alimentaire et les menaces écologiques, la multiplication des crises sanitaires accélèrent la recomposition des sociétés et des territoires à différentes échelles. La déstructuration des systèmes économiques et de subsistance constitue ici un défi plus âpre qu'ailleurs, de même que l'accès à l'éducation pour les nouvelles générations plus nombreuses. La reconfiguration rapide des enjeux géopolitiques, sur fond d'émergence récente de nouveaux acteurs extérieurs, de contestation des logiques postcoloniales et de logiques ethnopolitiques toujours bien présentes, constitue un symptôme de ces changements en même temps qu'elle y contribue. Ils induisent de nouvelles revendications sociales et des mouvements de populations - transsahariens vers le Maghreb et l'Europe, mais plus encore intra-continentaux, intra-régionaux, intra-étatiques - qui impactent à leur tour les territoires sur tout le continent. L'urbanisation, la littoralisation et la recomposition du foncier apparaissent comme les traductions géographiques parmi les plus visibles de ces changements et font l'objet d'une attention croissante de la part des chercheurs.

Dans ce cadre, l'objectif général du colloque a été de s'interroger sur les changements sociétaux à l'œuvre et sur leurs effets dans les espaces concernés, dans toute leur diversité et les spécificités de leurs situations sous-régionales, nationales et locales. Les réflexions proposées sur la transformation de ces contextes sociétaux et spatiaux et les nouveaux enjeux qu'ils posent nous invitent à repenser nos catégories d'analyses ainsi que les notions et outils que nous utilisons, dans l'optique de répondre aux défis majeurs auxquels sont confrontées les sociétés africaines et d'explorer de nouvelles pistes d'investigation.

En phase avec la multiplication des réflexions dans ce champ de recherche pluridisciplinaire et les préoccupations scientifiques qu'elle révèle, les réflexions qui suivent abordent des questions majeures pour comprendre les mutations des territoires africains, qu'il s'agisse des mobilités humaines internes et internationales, du rôle de la géopolitique sur les dynamiques frontalières, de la place du religieux dans les enjeux de pouvoir, des processus électoraux et démocratiques, des risques environnementaux portés par les mutations spatiales et en particulier rurales, ou du rôle croissant de la télédétection et des SIG.

Cédric AUDEBERT

Géographe – Directeur de recherche au CNRS
Laboratoire Caribéen de Sciences Sociales (LCSS)
Université des Antilles (France)



INSTANCES DU COLLOQUE



COMITÉ D'HONNEUR

- Professeure : Adjo Viviane **ADOHI KROU**
Présidente de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) – Daloa – Côte d'Ivoire
Commandant de l'Ordre du Mérite de la Fonction Publique Société Savante
Membre de la Société Ivoirienne de Physique (SIPHYS)
Trésorière principale de la Société Ouest Africaine de Physique (SOAPHYS)
- Monsieur Kouamé **KOFFI**
Préfet du Département de Daloa et de la région du Haut Sassandra
- Monsieur Augustin Stéphane **GBEULY**
Maire de la ville de Daloa – Haut Sassandra



COMITÉ D'ORGANISATION

PRÉSIDENTS DU COMITÉ D'ORGANISATION

- Président : Florent **GOHOUROU**
Maître de Conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
Chef de Département de Géographie – UJLoG (Daloa – CI)
Directeur – Groupe de recherche PoSTer (UJLoG – Daloa – CI)
Rédacteur en Chef – Revue Espaces Africains – Groupe de recherche PoSTer
Chercheur associé – MIGRINTER (Université Poitiers – CNRS – France)
- Vice-président : Cédric **AUDEBERT**
Géographe – Directeur de recherche au CNRS
Laboratoire Caribéen de Sciences Sociales (LCSS) – UMR 8053 (CNRS – Université des Antilles)
Correspondant International – Groupe de recherche PoSTer
Rédacteur en Chef – Revue Espaces Africains – Groupe de recherche PoSTer
- Vice-président : Didier-Charles **GOUAMENE**
Maître de Conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
Gestionnaire – Groupe de recherche PoSTer (UJLoG – Daloa – CI)



MEMBRES DU SECRÉTARIAT DU COLLOQUE

- Responsable principal : Quonan Christian **YAO-KOUASSI**

Maître de Conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

Membre du Conseil Pédagogique – UFR des Sciences Sociales et Humaines (SSH)

Coordonnateur des chercheurs permanents – Groupe de recherche PoSTer (UJLoG – Daloa – CI)

- Membres du Secrétariat :

Gué Pierre GUELE – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

Kinakpefan Michel TRAORE – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

Mariame Tata FOFANA – Enseignante-chercheuse – Sociologue – UJLoG (Daloa – CI)

MEMBRES DU COMITÉ DE COORDINATION

- Responsable principal : Atsé Laudose Miguel **ELEAZARUS**

Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

- Membres :

Akotto Ulrich Odilon ASSI – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

Cataud Marius GUEDE – Attaché de recherche – Géographe – Institut Pasteur (Côte d’Ivoire)

Christian WALI WALI – Enseignant-chercheur – Géographe – UOB (Libreville – Gabon)

Émile Aurélien AHUA – Doctorant en Géographie – UFHB (Abidjan) / Nantes Université (France)

Gué Pierre GUELE – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

Kinakpefan Michel TRAORE – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

Kokou Mawena Gilles EKLOU – Doctorant en Géographie – UJLoG (Daloa – CI)

Kopeh Jean-Louis ASSI – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

Kouadio Arnaud YAO – Doctorant en Géographie – UJLoG (Daloa – CI)

Léocadie Marie-Claude AKADJE – Enseignante-chercheuse – Géographe – UFHB (Abidjan – CI)

Mohamed KANATE – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

N'kpome Styvince Romaric KOUAO – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

Obed Ghéasu SAN-THAE – Doctorant en Géographie – UJLoG (Daloa – CI)

Quonan Christian YAO-KOUASSI – Maître de Conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

Stéphane ONDO ZE – Géographe – Docteur des Universités de Reims et d’Omar-Bongo (Gabon)

MEMBRES DU COMITÉ D’ORGANISATION

- Aka Giscard ADOU – Maître de Conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

- Akotto Ulrich Odilon ASSI – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

- Amani Fulgence KONAN – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

- Arsène EBA – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Atsé Laudose Miguel ELEAZARUS– Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Cataud Marius GUEDE – Attaché de recherche – Géographe – Institut Pasteur (Côte d’Ivoire)
- Cédric AUDEBERT – Directeur de recherche CNRS – Géographe – Université des Antilles (France)
- Christian WALI WALI – Maître de Conférences – Géographe – UOB (Libreville – Gabon)
- Didier-Charles GOUAMENE – Maître de conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Drissa TRAORE – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Émile Aurélien AHUA – Docteur en Géographie – UFHB (Abidjan) / Nantes Université (France)
- Florent GOHOUROU – Maître de conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Gué Pierre GUELE– Enseignant-chercheur– Géographe– UJLoG (Daloa – CI)
- Kinakpefan Michel TRAORE – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Koffi Siméon KRA – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Kokou Mawena Gilles EKLOU– Doctorant en Géographie– UJLoG (Daloa – CI)
- Kopeh Jean-Louis ASSI – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Kouamé TANO – Maître de Conférences – Géographe – UJLoG (Daloa - CI)
- Léocadie Marie-Claude AKADJE – Enseignante-chercheuse – Géographe – UFHB (Abidjan - CI)
- Lohoua Flavient DAGO – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Mathieu Thomas DIABIA– Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Mohamed KANATE – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- N'kpome Styvince Romaric KOUAO – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Obed Ghéasu SAN-THAE – Doctorant en Géographie – UJLoG (Daloa - CI)
- Quonan Christian YAO-KOUASSI – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Raymond Kouadio N’GUESSAN –Enseignant-chercheur– Socio-anthropologue –UJLoG (Daloa–CI)
- Sahoti OUATTARA – Maître de Conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Seidou COULIBALY – Enseignant-chercheur – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Stéphane ONDO ZE – Géographe – Docteur des Universités de Reims et d’Omar-Bongo (Gabon)



MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

PRÉSIDENTE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

- Céline Yolande **KOFFIE-BIKPO**
Professeure Titulaire – Géographe
Directrice de l’Institut de Géographie Tropicale (IGT) – UFHB (Abidjan – CI)
Présidente du CTS Lettres et Sciences Humaines du CAMES
Officier dans l’Ordre National du Mérite de Côte d’Ivoire
Chevalier dans l’Ordre International des Palmes Académiques (OIPA – CAMES)

MEMBRES INTERNATIONAUX DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

- Amadou DIOP – Géographe – Professeur Titulaire – Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Amélie-Emmanuelle MAYI – Maître de conférences – Géographe – Douala (Cameroun)
- Bara MBOUP – Géographe – Maître de conférences – Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Cédric AUDEBERT – Directeur de recherche (CNRS) – Géographe – Université des Antilles
- Christine MARGETIC – Professeure des Universités – Géographe – Nantes Université (France)
- Follygan HETCHELI – Professeur Titulaire – Géographe – Université de Lomé (Togo)
- Franck EBOGO – Maître de conférences – politologue – Université de Yaoundé 2 (Cameroun)
- Guy Serge BIGNOUMBA – Professeur Titulaire – Géographe – Université Omar-Bongo (Gabon)
- Kossiwa ZINSOU-KLASSOU – Professeure Titulaire – Géographe – Université de Lomé (Togo)
- Koudzo Yves SOKEMAWU – Professeur Titulaire – Géographe – Université de Lomé (Togo)
- Léandre Edgard NDJAMBOU – Maître de conférences – Géographe – UOB (Gabon)
- Mamadou Moustapha SALL – Professeur Titulaire – Géographe – UCAD (Dakar – Sénégal)
- Marc-Louis ROPIVIA – Professeur Titulaire en Géosciences politique – UOB (Libreville – Gabon)
- Michel DESSE – Professeur des Universités – Géographe – Nantes Université (France)
- Mohamed Lamine NDAO – Maître de Conférences – Géographe – UCAD (Dakar – Sénégal)
- Moussa GIBIGAYE – Professeur Titulaire – Géographe – Université d’Abomey-Calavi (Bénin)
- Patrick POTTIER – Maître de Conférences – Géographe – Nantes Université (France)
- Rémy BAZENGUISSA-GANGA – Directeur d’études – Socio-anthropologue – IMAF (Paris – France)
- Serge LOUNGOU – Maître de Conférences – Géographe – Université Omar-Bongo (Gabon)
- Souleymane DIA – Maître de Conférences – Géographe – ESEA/ UCAD (Dakar – Sénégal)
- Toussain VIGNINO – Professeur Titulaire – Géographe – Université d’Abomey-Calavi (Bénin)

MEMBRES NATIONAUX DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

- Abou SANGARE – Professeur Titulaire – Philosophe – UAO (Bouaké – CI)
- Alassane DIABATE – Maître de Conférences – Historien – UFHB (Abidjan – CI)
- Ali DIARRA – Maître de conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Ange Barnabé ADOFFI – Maître de Conférences – Historien – UJLoG (Daloa – CI)
- Atsé Alexis Bernard N’GUESSAN – Maître de conférences – Géographe – UFHB (Abidjan – CI)
- Anoh Paul Koffi KOUASSI – Professeur Titulaire – Géographe – UFHB (Abidjan – CI)
- Assouman BAMBA – Professeur Titulaire – Philosophe – UAO (Bouaké – CI)
- Auguste Konan KOUAKOU – Maître de Conférences – Économiste – UJLoG (Daloa – CI)
- Bazoumana DIARRASSOUBA – Maître de conférences – Géographe – UAO (Bouaké – CI)
- Bi Tozan ZAH – Maître de conférences – Géographe – UAO (Bouaké – CI)
- Brou Émile KOFFI – Professeur Titulaire – Géographe – UAO (Bouaké – CI)
- Chiaye Claire YAPO-CREZOIT – Maître de recherche – Immunologue/Allergologue – IPCI (Abidjan)
- Dadjia Zénobe ETTIEN – Maître de conférences – Géographe – UAO (Bouaké – CI)
- David Pébanagnanan SILUE – Maître de conférences – Géographe – UPGC (Korhogo – CI)
- Dhédé Paul Eric KOUAME – Maître de Conférences – Géographe – UAO (Bouaké – CI)
- Diané Lucien ADOU – Maître de conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Didier-Charles GOUAMENE – Maître de conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)

- Dolou Charlotte TONESSIA – Maître de conférences – Phytopathologiste – UJLoG (Daloa – CI)
- Drissa KONE – Maître de conférences – Historien – UFHB (Abidjan – CI)
- Fato Patrice KACOU – Maître de Recherche – Sociologue – UFHB (Abidjan – CI)
- Florent GOHOUROU – Maître de conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Gbété Jean Martin IRIGO – Maître de conférences – Sociologue – UPGC (Korhogo – CI)
- Gogui Albert DIGBO – Maître de Conférences – Sociologue – UJLoG (Daloa – CI)
- Henri BAH – Professeur Titulaire – Philosophe – UAO (Bouaké – CI)
- Houphouët Jean Félix KOMENAN – Maître de Conférences – Historien – UJLoG (Daloa – CI)
- Jean-Baptiste SEKA – Maître de Conférences – Historien – UJLoG (Daloa – CI)
- Jean-Jacques SERI – Maître de Conférences – Historien – UJLoG (Daloa – CI)
- Kan Émile KOFFI – Maître de conférences – Géographe – UAO (Bouaké – CI)
- Koffi Lazare KOUASSI – Professeur Titulaire – Hydro-pédologue – UJLoG (Daloa – CI)
- Kouadio Arnaud KOUAME – Maître de conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Kouadio Eugène KONAN – Professeur Titulaire – Géographe – UFHB (Abidjan – CI)
- Kouakou Siméon KOUASSI – Professeur Titulaire – Archéologue – UFHB (Abidjan – CI)
- Kouamé ATTA – Maître de Conférences – Bio-anthropologue – UFHB (Abidjan – CI)
- Kouassi Ernest YAO – Maître de conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Kouassi Guillaume N’GUESSAN – Maître de conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Kpan Noel VEI – Maître de conférences – Géographe – UAO (Bouaké)
- Mafou Kouassi COMBO – Maître de conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Mamadou BAMBA – Professeur Titulaire – Historien – UAO (Bouaké – CI)
- Mamadou SANOGO – Maître de conférences – Socio-criminologue – UJLoG (Daloa – CI)
- Moussa KONE – Maître de conférences – Sociologue – UJLoG (Daloa – CI)
- N’tchabetien Oumar SILUE – Maître de conférences – Sociologue – UAO (Bouaké – CI)
- Paterné Yapi MAMBO – Maître de conférences – Juriste – UFHB (Abidjan – CI)
- Quonan Christian YAO-KOUASSI – Maître de Conférences – Géographe – UJLoG (Daloa – CI)
- Yao Jean-Aimé ASSUE – Maître de conférences – Géographe – UAO (Bouaké – CI)
- Yao Sabas Sadaïou BARIMA – Professeur Titulaire – Eco-paysagiste et environnementaliste – UJLoG
- Yéboué Stéphane Koissy KOFFI – Maître de Conférences – Géographe – UPGC (Korhogo – CI)
- Zamblé Armand TRA BI – Maître de Conférences – Géographe – UAO (Bouaké – CI)
- Zananhi Florian-Joël TCHEHI – Maître de Conférences – Sociologue – UJLoG (Daloa – CI)
- Zidy Didié Armand ZADOU – Maître de Conférences – Bio-anthropologue – UJLoG
- Zoumana COULIBALY – Maître de Conférences – Sociologue – UPGC (Korhogo – CI)

SOMMAIRE – TOME 2

Avant-propos – Cédric AUDEBERT	1
Instances du colloque.....	2
Comité d’honneur.....	2
Comité d’organisation.....	2
Présidents du comité d’organisation.....	2
Membres du secrétariat du colloque.....	3
Membres du comité de coordination.....	3
Membres du comité d’organisation.....	3
Membres du comité scientifique et de lecture	4
Présidente du comité scientifique et de lecture	4
Membres internationaux du comité scientifique et de lecture.....	5
Membres nationaux du comité scientifique et de lecture.....	5
1- Jacques Albert MONTY	
Perceptions sociales et valeurs des documents électoraux en contexte camerounais de 1960 à 2022.....	10-29
2- Hamidou DIOMANDÉ	
(Re)penser la politique et la religion pour une Afrique émergente à partir de la “dégaoutique” de Boa Thiémélé Ramsès.....	30-39
3- Anne OUALLET – Soufian AL KARJOUSLI	
Ancrages et territorialisations des djihads en Afrique de l’Ouest : lectures actuelles au prisme d’éléments mémoriels.....	40-55
4- Hessana AHMAT	
Sécurité et ethnicité dans le bassin du lac Tchad en proie à Boko Haram. Entre risques de rupture et continuité de l’autorité de l’État (2005-2024)	56-70
5- Ange Allassane KONÉ	
La piété chez Platon : une vision théologico-humaniste pour une Afrique religieusement fanatisée.....	71-83

6- Abdourahmane BA

Phénomène du Jihadisme au Sahel : regard croisé entre les concepts « Jihad » et « Jihadisme » ---
-----84-96

7- Bi Gooré Marcellin GALA

La religion en Afrique contemporaine au prisme du platonisme : entre assimilation au divin et
abrutissement humain-----97-110

8- Abou SOUMAHORO

Enjeux électoraux et conflits sociaux en Afrique : de l'éducation démocratique comme gage de
stabilité sociale-----111-122

**9- Zady Edouard ZOGBO – N'goh Koffi Michaël YOMAN – Kouassi Antoine KOFFI – Narcisse B. ASSI-
KAUDJHIS**

Déterminants et enjeux du retour des planteurs migrants dans la sous-préfecture de Bocanda
(entre-est de la Côte d'Ivoire)-----123-144

10- Agnès SANGARE – Pé Louoguéa SIMMY – Demba Aissata SAMOURA – Elhadji Saidou-BALDE

Vulnérabilité des Patrimoines forestiers en Guinée : Quel Outil pour pallier le déclin des forêts
sacrées en pays Manon ? -----145-166

11- Leticia Nathalie (ép. NZÉ) SELLO MADOUNGOU

Le développement rural gabonais face aux politiques environnementales : quels résultats ?
-----167-188

12- Aka Giscard ADOU – N'kpomé Styvince Romaric KOUAO – Kopeh Jean Louis ASSI – Tibena SORO

Mutations agricoles et dégradation du couvert forestier : Cas du secteur Bonon du parc national
de la Marahoue (Centre-ouest de la Côte d'Ivoire) -----189-207

13- Mamadou Malal BALDE – Bandjou SAMOURA – Vamougnè KOUROUMA – Alhassane DIALLO

Évaluation des potentialités agronomiques des variétés locales en SRI (Systèmes de Riziculture
Intensif) dans la préfecture de Faranah située au Centre de la Guinée-----
-----208-221

14- Sécou Omar DIEDHIOU – Alioune Badara DABO – Youssouph SANÉ

Sobriété foncière et préservation des espaces agricoles durable dans le périurbain dakarois au
Sénégal »-----222-240

15- Sambu KAMBIRE

Déterminisme géomorphologique de l'endémisme et de l'adjonction des types morphologiques de graminoïdes et les tendances évolutives des savanes en zone transformée dans le Nord-Est ivoirien. Écologie pour une exploitation pastorale durable-----
-----241-259

16- Allo Benjamin KOFFI

Analyse de la relation énergie, croissance économique et environnement dans l'espace UEMOA -
-----260-277

17- Yao Emile KONAN

Penser la sécurité environnementale de l'Afrique à l'épreuve des pressions humaines sur la nature-----
-----278-288

18- Alpha Daouda BA

L'évolution des Systèmes d'Information Géographique dans les territoires ouest-africains : applications, contributions, perspectives. Les cas du Bénin, du Mali et du Sénégal-----
-----289-300

19- Alain ABI-KABEROU – Lambert ZOUNTCHEGNON – Bruno DJOSSA – Jean-Paul RUDANT

Usage comparé des images UAV et satellites dans la discrimination et l'estimation des superficies des plantations d'anacardier-----
-----301-323

Édition électronique -----324

Éditeur-----324

Indexations internationales de la revue Espaces Africains-----325



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 27-05-2024 / Date de publication : 30-12-2024

PERCEPTIONS SOCIALES ET VALEURS DES DOCUMENTS ELECTORAUX EN CONTEXTE CAMEROUNAIS DE 1960 A 2022

SOCIALS PERCEPTIONS AND VALUES OF ELECTORAL DOCUMENTS IN THE CAMEROONIAN CONTEXT FROM 1960 TO 2022

Jacques Albert **MONTY**

RÉSUMÉ

Cet article décrit et analyse l'ensemble des pratiques et représentations sociales relatives au processus électoral à travers les documents y afférents (fichier électoral, cartes d'électeur, code électoral, rapports sur les élections, procès-verbaux de résultats, requêtes en annulation...), et en identifie les différents enjeux et valeurs. Cette étude a pour terrain de recherche l'environnement camerounais et permet d'apprécier la qualité desdits documents issue de certaines élections locales, régionales et/ou nationales. Pour ce faire, nous avons mobilisé l'approche de la sociologie électoral et la méthode dialectique. La première porte sur les différents mobiles à travers les critères de politisation des individus, alors que la seconde approche porte sur les contradictions identifiables lors des élections au Cameroun. En clair, il s'agit de comprendre, d'analyser et d'apprécier le rôle des documents en contexte électoral dans l'environnement camerounais. La question principale sur laquelle porte cet article est la suivante : Quels sont les enjeux à relever des documents en contexte électoral dans l'environnement camerounais ? La réponse à cette question est une source permettant d'identifier, de comprendre et d'analyser les formes de revendications sociales en périodes électorales. Les résultats nous permettent de comprendre que le processus électoral au Cameroun s'est construit sur trois séquences historiquement situées. C'est à travers ce processus qu'il est possible d'appréhender la dynamique du système électoral à travers l'organisation de plusieurs élections. Dans ledit système électoral, les documents y sont perçus comme instruments de normalisation, de réglementation, de régulation et d'animation du processus électoral. Ces documents sont aussi perçus comme éléments de preuve, de tension et même parfois de division. Toutefois, lesdits documents laissent dégager plusieurs valeurs (juridique, politique, informationnelle et démocratique).

Mots-clés : document électoral, processus électoral, élection démocratique, système politique, gestion électorale, Cameroun

ABSTRACT

This article describes and analyzes all the social practices and representations relating to the electoral process through the associated documents, and identifies the various issues and values involved. The study is based on the Cameroonian environment, and assesses the quality of the documents used in local, regional and/or national elections. To this end, we have mobilized the electoral sociology approach and the dialectical method. The former focuses on the different motives through the politicization criteria of individuals, while the latter approach focuses on the contradictions identifiable during elections in Cameroon. In short, the aim is to understand, analyze and assess the role of the document in the electoral context in Cameroon. The main question addressed in this article is the following: What are the challenges facing the document in the electoral context in Cameroon? The answer to this question is a source for identifying, understanding and analyzing the forms of social demands in the context of electoral periods. The results allow us to understand that the electoral process in Cameroon is built on three historically situated sequences. It is through this process that it is possible to apprehend the dynamics of the electoral system through the organization of several elections. In this electoral system, documents are perceived as instruments of standardization, regulation and animation of the electoral process. They are also perceived as elements of proof, tension and sometimes even division. However, they reveal several values (legal, political, informational and democratic).

Keywords : electoral document, electoral process, democratic election, political system, electoral management, Cameroon

INTRODUCTION

Pendant qu'une élection démocratique participe à affirmer et confirmer la légitimité d'un gouvernement, les documents électoraux quant à eux permettent d'en évaluer le processus et la qualité électorale. Comme le mentionne l'Union Africaine dans un rapport publié en 2018 sur le processus électoral « les élections sont réputées renforcer ou compromettre la démocratie, les droits de l'homme, la sécurité et le développement, en fonction de la crédibilité et de leur intégrité » (El sayed 2018) Le processus électoral est source de production d'un important nombre de documents. Une élection locale, régionale ou nationale est un espace de communication qui offre une scène dans laquelle s'expriment, s'observent et se rencontrent plusieurs acteurs du processus électoral. Parfois, sur une période plus ou moins longue, une élection peut s'apprécier à partir d'images, de sons, de textes individualisés ou associés qui sont l'expression de la construction d'un processus électoral. Il peut ainsi être complexe de définir les documents électoraux. Toutefois, cinq caractéristiques nous

permettent d'y déceler des éléments aidant à leur compréhension. Les documents électoraux permettent :

- de définir les règles, les critères et les conditions de manifestation d'un système électoral ;
- de décrire le déroulement de chaque séquence ou aspect de ce processus ;
- d'identifier les types d'élection et les acteurs intervenant dans chacune des séquences ;
- d'analyser et d'évaluer un processus électoral ;
- d'identifier le type de document produit ou reçu (texte, audio, sonore, audiovisuel, électronique).

Les documents électoraux peuvent ainsi apparaître comme un ensemble de règles régissant un processus électoral, un système ou une partie d'un système électoral et pouvant toucher aux aspects allant de la préparation, à la proclamation en passant par la gestion d'une élection. C'est aussi un ensemble d'information sur les textes organiques, les acteurs, les institutions, les faits, les événements, les projets, programmes, visions ayant trait à une élection. Ces différents types de documents peuvent être produits par une institution administrative ; une institution dédiée à la gestion des élections ; une institution judiciaire ; une institution financière ; un parti politique ; un homme politique ; bref par une personne physique ou morale dans le cadre d'une élection. Les documents électoraux peuvent ainsi dépendre des missions, des activités ou des objectifs poursuivis par son producteur. Ils semblent dynamiques et varient d'une élection à une autre (municipales, législatives, régionales, sénatoriales, présidentielles...), d'une séquence électorale à une autre (campagne, élection proprement dite, revendications) d'un candidat à un autre, d'une année à une autre, d'un pays à un autre, d'un parti politique à un autre, d'un environnement politique à un autre, bref, d'un système électoral à un autre. Il peut dès lors exister plusieurs types de documents électoraux : les documents électoraux normatifs ; administratifs, les documents électoraux financiers et comptables ; les documents électoraux de campagne et les documents électoraux juridiques. Seuls les documents électoraux financiers et comptables (dans le sens strict du terme) ne font pas partie de notre réflexion.

Conformément au droit positif camerounais, les documents électoraux permettent d'y déceler six types d'élection au suffrage universel direct et/ou indirect. Il s'agit de l'élection : Présidentielle ; Législative ; Sénatoriale ; Régionale ; Municipale ; et Référendaire (loi n°2012/001). Au Cameroun comme pratiquement dans toute l'Afrique et même dans certaines régions du monde, la quasi-totalité des processus électoraux et des problèmes y afférents sont encore liés à la qualité des documents en général, et des documents physiques en particulier. L'éradication d'un tel phénomène n'est certainement pas pour demain, car « il est certain que ce n'est point demain la veille pour l'électronique partout ou dans une partie de l'Afrique, de l'époque des « cyber-isoloirs », des bureaux de vote informatisés (...) (Silla 2004: 26) semble difficile à implémenter pour l'ensemble du processus. L'informatisation relevée par cet auteur a pour corollaire le document électronique et peut permettre, ici et maintenant, de rendre notamment le fichier électoral plus fiable. Toutefois, il reconnaît que ce dernier n'est pas aussi une panacée et ne viendrait pas donner au processus électoral toute la performance démocratique requise et souhaitée. Si le problème n'est pas tant le type de document, physique ou numérique ; celui de sa qualité est indiscutable à voir parfois le nombre de contestations orientées qui construisent le contenu des documents électoraux au Cameroun. Comme articulations, un premier arrêt sera marqué sur l'approche méthodologique avant d'aborder les résultats. Ces derniers se focaliseront sur l'historique du processus électoral au Cameroun puis, le cadre normatif et institutionnel, les représentations sociales et enfin, les valeurs des documents électoraux avant de se terminer par une

discussion et une conclusion. C'est pour comprendre ces éléments caractéristiques de la dynamique du processus électoral au Cameroun que nous avons situé notre réflexion entre 1960 et 2022. L'année 1960 est considérée comme celle qui marque le véritable début de l'État du Cameroun à travers son indépendance. C'est aussi la période du parti unique et de la gestion des élections par l'appareil administratif, alors que 2022 est considérée comme période facilitant l'appréciation du processus électoral par un organe indépendant après l'ouverture au multipartisme dans les années 1990.

1. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie mobilisée dans le cadre de cette recherche repose sur celle relative aux approches de la sociologie électorale. Il faut reconnaître qu'en sociologie, différents modèles tentent de cerner le processus électoral. Les objectifs d'une recherche sur les élections sont multiples. Ils visent tout d'abord à cerner les critères de politisation des individus. Ainsi les mobiles peuvent porter sur l'évaluation des éléments caractéristiques de la politique ; l'identification des ancrages sociaux des préférences électorales ; et analyse du rapport entre les facteurs structurels dans le temps long et le temps court des élections (IRMC 2019). Tel est également l'un des objectifs poursuivis par cette recherche, pour laquelle, les documents électoraux sont symboles de synergie des mobiles évoqués. Nous nous appuyons également sur la méthode dialectique, car elle permet de privilégier la recherche des contradictions au sein d'une réalité, en mettant en relief, derrière l'apparente unité du réel, les tensions, les oppositions, les conflits, les luttes, les contraires et les contradictoires (Kuyunsa & Shomba 1995: 123). Une forte recherche documentaire constitue aussi l'axe principal d'identification et d'analyse des données de cette réflexion.

Le processus électoral au Cameroun suscite de nos jours moult débats, contradictions, et contestations de la part des différents acteurs. Que ce soit du côté des vainqueurs ou des vaincus, de la société civile ou des instances internationales, il est difficile voire impossible d'avoir une convergence de vue, encore moins de positions partagées et unanimes. L'exemple de la dernière élection présidentielle tenue en 2018 est encore vivace et présente dans les mémoires, car jusqu'en 2022, les revendications du camp du candidat arrivé en seconde position tendent encore à vouloir présenter leur candidat comme vainqueur à cette élection¹. Toutefois, de cette élection et particulièrement pour ce qui est du débat et de la contestation faites sur les différents documents électoraux, nous pouvons relever les nuances et les différences issus de certains (procès-verbaux par exemple) présentés par les partis politiques devant le Conseil Constitutionnel. La remarque principale est fondée sur les contenus et surtout, sur des chiffres contradictoires, et le rôle un peu difficile à cerner de certaines institutions dans le processus de délivrance desdits documents verbaux et même des résultats. A ce titre particulièrement, le rôle des organes de gestion en fonction de leurs positions organisationnelles semble peu clair. Cette remarque est donc fondée notamment, sur la qualité d'un document électoral comme le Code électoral. Les enjeux à relever à partir des documents électoraux sont dans ce contexte, ceux qui permettent de justifier qu'un processus électoral donne des gages de transparence, d'objectivité, de justice et d'impartialité

¹ Voir différents rapports généraux d'Élections Cameroon (ELECAM) sur le déroulement des élections présidentielles du 07 octobre 2018 et celle du 11 octobre 2004, des élections des sénateurs de 2018 et celle de 2013 et le double scrutin législatif et municipal du 30 septembre 2013

face aux acteurs nationaux et internationaux de plus en plus exigeants. Pourtant, les documents électoraux sont susceptibles de répondre à de tels enjeux à travers un consensus des acteurs, ce qui ferait disparaître ou réduire considérablement quelques dysfonctionnements observés. Pour la majorité des partis politiques, ces dysfonctionnements émanent des imprécisions et imperfections du Code électoral.

2. RÉSULTATS

Cet article ne vise pas à remettre en cause le système électoral camerounais à travers l'étude des documents y afférents, mais de comprendre et d'apprécier les perceptions sociales, et d'en dégager les valeurs. La question majeure retenue dans le cadre de cette réflexion est la suivante :

Peut-on appréhender les perceptions et les valeurs des documents électoraux dans l'environnement camerounais ?

Il est vrai que les documents électoraux ; au-delà de leur rôle administratif et électoral qui sont les plus visibles, permettent aussi d'asseoir la fiabilité et la crédibilité d'un processus électoral. Nul ne peut contester aux documents électoraux, le rôle d'outil d'organisation et de fonctionnement d'une démocratie par le biais de ses valeurs. Les documents électoraux sont un outil de gestion démocratique et politique qui donne un background informationnel à l'administration. Ils servent ainsi à l'évaluation des alternatives (perspectives, rétrospectives). C'est la boussole qui permet d'apprécier les politiques organisationnelles, les procédures et les règles de fonctionnement de l'administration en générale, mais aussi les acteurs, et les institutions en charge du processus électoral. C'est un élément du système d'information d'une administration. Sur ce propos, nous pouvons émettre deux points de vue. Le premier point de vue est que les documents électoraux sont la résultante d'un système et d'un processus électoral. C'est un outil de matérialisation d'un système politique. Le second point de vue permet d'apprécier, d'analyser et de comprendre les différentes séquences, et aspects d'un processus électoral. Toutefois les documents électoraux peuvent être un élément de construction et de promotion d'une démocratie. Il faut surtout remarquer que les institutions électorales souffrent dans la quasi-totalité des pays africains et très souvent sur la base des documents produits ou reçus (code électoral, PV...), d'une récurrente remise en question non seulement sur l'organisation jugée approximative mais aussi, sur la qualité des résultats souvent qualifiée de partielle. Cette situation est encore plus préoccupante lorsqu'on observe la distance qui existe entre le citoyen, les institutions électorales et les documents générés par un processus électoral. Il est dès lors compréhensible de s'interroger sur l'ensemble des difficultés issues d'un processus électoral et de se demander : Quels sont les éléments caractéristiques permettant de comprendre les documents électoraux en contexte camerounais ?

2.1. Historique du processus électoral au Cameroun

Sous réserve des prémices d'un système électoral observées dans les années 60 et 70, le processus électoral au Cameroun dans une approche historique peut se construire sur trois séquences :

- de 1960- 1964 : la première séquence est celle pendant laquelle on observe un gouvernement de majorité parlementaire en 1957, puis la mise sur pied du parti unique en 1960 avec des élections de forme². ;
- de 1964 – 1990 : la seconde séquence prend forme avec le discours de François Mitterrand (Président de la République française de l'époque) à la Baule lors du sommet Franco- africain de 1990. De nouveaux acteurs apparaissent et de nouvelles institutions sont visibles et présentes.
- de 1990 à 2022, l'on peut faire la remarque selon laquelle, le Cameroun a fait de progrès significatifs de son système démocratique. Ce progrès est d'autant visible qu'il rencontre l'assentiment des institutions internationales à l'exemple du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)³.

Cette dernière séquence est considérée comme celle de tous les espoirs, car elle permet d'observer des mutations considérables sur le processus électoral en particulier et sur le système électoral en général. De nouveaux textes législatifs et réglementaires accompagnent le processus électoral et permettent d'avoir une gestion globale⁴ en lieu et place des textes spécifiques jadis en vigueur pour l'organisation des élections présidentielles, législatives et municipales⁵. C'est pendant cette période que l'organisation des élections au Cameroun est passée d'une gestion administrative⁶ à une gestion indépendante avec la mise sur pied d'un organe en charge des élections. Un organe qui connaîtra aussi une évolution considérable passant de l'Observatoire des Elections (ONEL) à *Elections Cameroon* (ELECAM)⁷.

Parlant des élections proprement dites, nous pouvons relever l'organisation de plusieurs types d'élections entre 1992 et 2022. Ces élections peuvent être regroupées en deux séquences phares :

- de 1992 à 1997, séquence pendant laquelle le pays a organisé cinq élections, deux élections présidentielles (1992, 1997), deux élections législatives (1992, 1997), et une élection municipale (1997);
- de 2002-2022, pendant ladite séquence, le pays a organisé quatorze élections, trois élections présidentielles (2004, 2011, 2018), deux élections sénatoriales (2013, 2018) ; quatre élections législatives (2002, 2007, 2013, 2020) quatre élections municipales (2002, 2007, 2013, 2020) et une élection régionale (2021).

En revisitant le contexte historique du système électoral camerounais, nous pouvons relever comme dans toute élection, trois périodes majeures :

² Rapport de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun sur l'observation des élections municipales et législatives du 30 juin 2002, septembre 2002

³ Rapport mondial sur le développement humain, « Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté », PNUD, 2002 ; p.63

⁴ C'est l'introduction de la loi n°2012/001 du 19 avril 2012 portant Code électoral, modifiée et complétée par la loi n°2012/017 du 21 décembre 2017

⁵ Lois n°91/20 du 16 décembre 1991 fixant les conditions d'élection des députés à l'Assemblée Nationale, modifiée et complétée par la loi n°97/13 du 19 mars 1997 et par celle n°2006/009 du 29 novembre 2006 ; n°92/02 du 14 août 1992 fixant les conditions d'élection des conseillers municipaux, modifiée par la loi n°95/24 du 11 décembre 1995 et par celle n°2006/010 du 26 décembre 2006 ; n°92/10 du 17 septembre 1992 fixant les conditions d'élection et de suppléance à la Présidence de la République, modifiée et complétée par la loi n°97/20 du 9 septembre 1997 et n°2006/005 du 14 juillet 2006 fixant les conditions d'élection des sénateurs ;

⁶ Dans un passé récent, les élections étaient organisées au Cameroun par le Ministère en charge de l'Administration Territoriale

⁷ Il s'agit de la loi n°2000/016 du 19 décembre 2000 portant création d'un Observatoire National des Elections (ONEL), et ensuite Loi n° 2006/011 du 29 décembre 2006 portant création, organisation et fonctionnement d'*Elections Cameroon* (ELECAM)

- La période pré-électorale ; cette phase permet d'observer tous les mécanismes, processus et procédures de construction du document (physique ou électronique) en contexte électoral. Cette période permet souvent de mettre en lumière les documents de communication et d'information des acteurs sur le système électoral (Décret n°92/030) ; c'est le cas de l'accès équitable aux médias, surtout aux médias publics pour certains acteurs. Cette difficulté est générale pour ce qui est de l'accès des partis d'opposition à ces médias. Cette période peut également favoriser l'identification de certaines failles et même de quelques dysfonctionnements liés à la gestion des documents électoraux. Il n'est pas rare d'observer dans le contexte camerounais certains problèmes liés à la gestion des cartes d'électeur par exemple. Très souvent, certains inscrits ne retrouvent pas leurs cartes, d'autres en obtiennent plusieurs ou encore, le bureau de vote n'est pas le même que celui choisi par l'électeur. Seydou Diarra en visite au Cameroun en qualité d'envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour les élections couplées (municipales / législatives) de 2002 recommandait « l'introduction de l'informatique (...) » dans l'optique de sécuriser un peu plus un tel processus électoral et d'en réduire les risques de toutes formes.

La plupart des débats à ce stade porte aussi sur la qualité des documents mobilisés pour conduire un processus électoral. Sur ceux-ci, les problèmes évoqués sont parfois relatifs au contenu non consensuel dans la conduite d'une élection. Les divergences viennent des points de vue, des interprétations et aussi de leur application. La mise sur pied de documents consensuels, stables, équitables, acceptés de tous laisseraient émerger des débats sains, et permettraient de se focaliser uniquement sur les programmes et projets des partis politiques.

- La deuxième période est relative à l'élection proprement dite ; comme nous venons de souligner plus haut, il n'est pas rare pendant cette phase de constater le changement de bureau de bureau chez certains électeurs. Cette situation est très préjudiciable à la mobilité et à la liberté de vote d'un électeur. A ce titre, il est important de signaler qu'une liste électorale fait partie des documents de base dans un processus électoral et dans une élection. Elle doit ainsi être la représentation objective et transparente des inscrits à une élection. Ces listes d'électeurs sont en quelque sorte la face visible de ce type de dysfonctionnement car, lorsqu'on pousse la réflexion un peu plus loin, d'autres problèmes y sont associés. Dans le registre de ceux-ci ; nous pouvons relever celui de l'affichage ; de possibles manipulations frauduleuses et même encore, certaines contestations sur l'identité des électeurs. Ce dernier cas soulève souvent le problème de la sécurisation de la nationalité à travers le contrôle de la délivrance de la carte d'identité nationale ou encore celle de l'acte de naissance⁸. Chacune de ces pièces est un préalable, un pré requis à la délivrance de la carte d'électeur, car « Les enjeux sur la fiabilité et la crédibilité de la liste électorale porte aussi bien sur l'identification réelle de l'électeur que sur la possibilité et la liberté qui sont données de s'inscrire sans entraves » (Essousse 2004 : 71)

Les problèmes liés aux listes électorales dans une élection sont donc transversaux et peuvent au-delà de l'identité, se rapporter à ceux sur les droits et libertés des électeurs. Il faut aussi ajouter à ce niveau le cas des bulletins de vote. En effet, comme le souligne l'auteur ci-dessus cité, les votes fictifs non réglementaires (Essousse 2004: 74) sont souvent à déplorer. Ce genre de situation peut fragiliser une élection, entre votes multiples, bourrage des urnes et même une falsification des procès-verbaux, les problèmes peuvent être nombreux et divers.

- la période post-électorale : C'est la période phare des contestations, de divergences de vue et de conflits lors d'une élection. Au Cameroun et ce depuis plus d'une décennie

⁸ Des dénonciations régulières et fréquentes sur la délivrance de ces pièces aux étrangers sont légion lors des élections au Cameroun.

d'années, le document majeur à l'origine de la quasi-totalité des problèmes demeure, les procès-verbaux des résultats. La critique majeure porte sur leur qualité sinon, sur certaines irrégularités qui très souvent y sont décelées. C'est le cas de la majorité des observations relevées lors de la dernière élection présidentielle de 2018 au Cameroun. Ces différentes contestations sur les procès-verbaux ont été portées par certains partis de l'opposition devant le Conseil Constitutionnel. Au-delà, le rôle de certains organes de gestion des élections est aussi remis en cause, c'est le cas des commissions départementales et régionales de gestion des élections. Bref, de la structure organisationnelle des élections.

2.2. Cadre normatif et institutionnel des élections au Cameroun

L'analyse du cadre normatif et institutionnel peut s'apprécier à travers l'environnement juridique et institutionnel mais aussi, par les perceptions sociales y afférentes.

2.2.1. Environnement juridique et institutionnel

2.2.1.1. Environnement institutionnel

Deux séquences peuvent être observées dans la construction de l'environnement institutionnel de gestion des élections au Cameroun. D'abord, celle de la prédominance de l'institution administrative puis, celle de la mise sur pied d'une institution indépendante en charge des élections. Concernant la première séquence, entre 1960 et le début des années 2000, c'est l'administration à travers un ministère en charge des questions électorales qui gère les élections⁹. L'avènement de l'institution indépendante intervient avec l'entrée en jeu en 2006, d'un organe indépendant : *Elections Cameroon* (ELECAM). Toutefois, c'est en 2002 que commence cette marche avec l'adoption des textes relatifs à l'Observatoire des Elections (ONEL). En 2003, lesdits textes seront retouchés avec l'introduction d'un acteur majeur, le Conseil Constitutionnel. Même si pour sa mise en marche, c'est la Cour Suprême qui jouera son rôle jusqu'en 2018, date de la nomination des premiers membres. Quelle que soit la séquence et le type d'institution (administrative ou institutionnelle), la gestion d'un processus électoral est source d'activités intenses dont, la conséquence est palpable à travers les documents produits reçus.

Pour comprendre la valeur probante des documents électoraux, il faut tout d'abord l'appréhender dans sa mission première, celle de conduire les activités liées au processus électoral. A ce niveau, les documents électoraux ont parfois traversé une phase active, semi-active avant de devenir archives. En d'autres termes, il peut s'agir d'un document ayant participé à la gestion des activités administratives liées à la conduite des élections, mais aussi aux documents électoraux dans leurs phases pré et post électorales. Au-delà de cette catégorie de documents électoraux, il est judicieux avant de comprendre les documents électoraux proprement dits comme documents de preuve, de les inscrire tout d'abord dans un régime juridique. Ce dernier à l'avantage de présenter l'autorité compétente et la grille des délais d'action ou l'ensemble des règles mobilisables dans un contentieux en fonction du type de l'élection. Cette démarche que nous adoptons n'est pas gratuite car, elle est l'illustration de deux moments importants dans la présentation des documents électoraux comme élément d'action administrative (dans le sens de la gestion d'une élection) et de preuve.

⁹ Ce rôle a été dévolue au Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT), puis au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD)

2.2.1.2. Environnement juridique

Sur l'environnement juridique des élections au Cameroun, « au cours de l'année 2006, le cadre normatif et institutionnel des élections au Cameroun a connu de nouveaux développements, soit dans le sens de la détermination ou de la clarification des règles devant régir l'élection d'une partie des sénateurs et celles des conseillers régionaux, soit dans le sens du réaménagement de certains règles relatives à l'élection des conseillers municipaux et députés ; soit pour la préparation du passage révolutionnaire d'une gestion des élections sous un mode mixte administration – partis politiques sous la supervision et le contrôle de l'ONEL ; à une structure (*Elections Cameroon*) chargée de la gestion de l'ensemble du processus électoral, de l'inscription sur les listes à la proclamation des résultats, sous réserve des compétences constitutionnelles dévolues à des instances déterminées» (Olinga 2007 : 9)

Le diagnostic de l'arsenal juridique et institutionnel du processus électoral ainsi dressé et présenté permet non seulement, de montrer le volume du travail effectué, mais aussi, les différentes mutations des textes et des règles organisant les élections au Cameroun pour la recherche d'un processus électoral stable sinon, dynamique et consensuel. Il s'agit d'une construction dont l'objectif principal poursuivi est la recherche d'une législation globale stable de rassemblement et d'apaisement. Dans le fond, trois axes sont retenus par l'auteur pour présenter l'environnement juridique et institutionnel des élections au Cameroun. Il s'agit :

- du réaménagement de l'arsenal normatif existant ;
- de l'aménagement du cadre normatif applicable aux élections régionales et sénatoriales ;
- de la refonte de l'environnement institutionnel de gestion des élections.

Cet auteur présente ainsi un contexte normatif électoral en mutation, en évolution et dynamique. Cet arsenal normatif a d'ailleurs connu en 2013, sa mue la plus significative passant d'un arsenal distinct pour chaque élection, à un arsenal unique ; il s'agit du code électoral (Loi n°2012/001). C'est le document unique présentant l'ensemble des règles du processus électoral camerounais, toute élection confondue. Parlant des textes législatifs sur les élections au Cameroun et même hors des frontières de ce pays, « toute l'attention accordée à l'organisation des élections en Afrique, tant par les observateurs nationaux qu'internationaux, montre qu'il y a un problème et ce dernier vient de ce que l'application des lois électorales, qui le plus souvent ne sont pas l'objet d'un consensus ou d'un compromis, ne fait pas toujours l'unanimité au sein de la classe politique »(Essousse 2004: 70)

Le tableau des problèmes présentés par cet auteur peut être rallongé lorsqu'on sait que les dénonciations et les contestations des vaincus ou d'une certaine partie de la classe politique commencent parfois sur les dysfonctionnements dans l'élaboration, la production et la diffusion des listes électorales.

Les documents électoraux tel qu'ils sont perçus ci-dessus pourraient ainsi permettre d'encadrer ou de normaliser, d'animer et finalement de réguler ou de régulariser une élection à travers des règles, des valeurs et des institutions choisies pour bâtir un consensus électoral. C'est cette démarche constructive que nous poursuivons à travers cet article, et à partir du champ politique camerounais. En d'autres termes, nous commencerons par considérer les documents électoraux comme instrument de normalisation et de réglementation d'une élection, comme élément de régulation et d'animation du processus électoral, ou encore comme documents de preuve ou de crédibilité d'une élection.

2.2.2. Perceptions sociales des documents électoraux

Les documents électoraux peuvent s’apprécier sous plusieurs prismes. Néanmoins, nous les présentons sur la base des éléments de la recherche documentaire à travers, leur caractère normatif et réglementaire mais aussi, comme régulateurs et animateurs d’un processus électoral.

2.2.2.1. Les documents électoraux comme instrument de normalisation et de réglementation d’une élection

Dans ce registre, les documents électoraux permettent d’identifier un cadre général de construction d’un processus électoral auquel, il faut ajouter les organes de gestion des élections. Concernant le cadre général de construction d’un processus électoral, depuis l’avènement du multipartisme au Cameroun dans les années 90, le processus électoral a connu des mutations importantes. La gestion des élections n’est plus l’exclusivité des organes gouvernementaux ou administratifs et les textes organisant les élections ont connu une grande mue. La sphère électorale camerounaise est désormais construite autour de certains documents clés, à l’instar du code électoral, mais au-delà, il existe désormais des organes de gestion des élections plus indépendants à l’exemple de *Elections Cameroon*. De ce qui précède, il découle un ensemble de critères nécessaires à l’organisation d’une élection ; le rôle des documents électoraux dans les processus électoraux, et la typologie particulière d’organe en charge des élections au Cameroun.

Pour ce qui est des critères nécessaires à l’organisation d’une élection, pour asseoir un ensemble de principes phares qui participent à l’intégrité électorale, le Cameroun s’est doté en 2012 d’un code électoral¹⁰. Il s’agit d’un cadre général qui fournit des informations contextuelles, des obligations d’ordre général et des règles spécifiques en fonction de l’élection. C’est donc un cadre de normalisation et de réglementation générales des élections au Cameroun. Ce nouveau dispositif juridique met ainsi fin à l’application dans le processus électoral au Cameroun d’un ensemble de près d’une vingtaine¹¹ de lois représentant ainsi chacune une spécificité dans ledit processus. L’esprit d’un code électoral à l’exemple de celui du Cameroun est de fournir un outil consensuel à la classe politique, mais aussi aux différentes forces politiques de la scène politique et de garantir que le système électoral soit le seul résultat de la volonté du peuple.

¹⁰ Loi n°2012/001 du 19 avril 2012 portant code électoral

¹¹ Lois n°91/20 du 16 décembre 1991 fixant les conditions d’élection des députés à l’Assemblée Nationale, modifiée et complétée par la loi n°97/13 du 19 mars 1997 et par celle n°2006/009 du 29 novembre 2006 ; n°92/02 du 14 août 1992 fixant les conditions d’élection des conseillers municipaux, modifiée par la loi n°95/24 du 11 décembre 1995 et par celle n°2006/010 du 26 décembre 2006 ; n°92/10 du 17 septembre 1992 fixant les conditions d’élection et de suppléance à la Présidence de la République, modifiée et complétée par la loi n°97/20 du 9 septembre 1997 et par la loi n°2011/002 du 6 mai 2011 ; n°97/06 du 10 janvier 1997 fixant la période de révision et de refonte des listes électorales ; n°2000/15 du 19 décembre 2000 relative au financement des partis politiques et des campagnes électorales ; n°2006/004 du 14 juillet 2006 fixant le mode d’élection des conseillers régionaux ; n°2006/005 du 14 juillet 2006 fixant les conditions d’élection des sénateurs ; n°2010/003 fixant les procédures du référendum ; n°2006/011 du 29 décembre 2006 portant création, organisation et fonctionnement d’« Elections Cameroon » (ELECAM) modifiée et complétée par la loi n°2008/005 du 29 juin 2008 , par la loi n°2010/005 du 13 avril 2010 et par la loi n°2011/001 du 6- mai 2011 ; n°2011/013 du 13 juillet 2011 relative au vote des citoyens camerounais établis ou résidant à l’étranger

De 1990 à 2012, le processus électoral a d'abord fait l'objet d'une pluralité de documents électoraux (législatifs et normatifs) avant de se stabiliser par le code électoral. Ce dernier semble apparaître comme un point de départ consensuel de l'analyse du système électoral camerounais. C'est le document par référence qui permet à tous les acteurs du processus (partis politiques, citoyen, organismes de gestion des élections, société civile...) d'avoir des dispositions légales qui encadrent le système électoral, et même le contentieux pour ne citer que ces deux cas. Tout en évitant de faire une analyse du code électoral camerounais en lui-même, il est important de relever qu'il présente également les types de scrutins consacrés ainsi que leurs caractéristiques. Ce code participe à donner une certaine intégrité au processus électoral. En d'autres termes, comme le souligne le rapport de l'Union Africaine ci-dessus cité, un tel document : « (...) s'entend généralement comme l'organisation des élections sur la base des principes démocratiques établis du suffrage universel et de l'égalité tels qu'ils se reflètent dans les règles et normes internationales, continentales et régionales; et le professionnalisme, l'impartialité et la transparence qui soutiennent le processus de préparation des élections et leur administration pendant tout le cycle électoral. » Il ressort dès lors que les documents électoraux de référence pour des élections crédibles s'établissent sur un certain ensemble de principes et de règles dont le seul but et objectif est le consensus, l'équité et l'impartialité, mais aussi favoriser la transparence, un comportement éthique, et la responsabilisation des acteurs.

2.2.2.2. Le document comme élément de régulation et d'animation du processus électoral (Constructeurs de fonds et de formes des documents électoraux)

Selon John MUKUM MBAKU¹² du Programme *Africa Growth Initiative* de la *Brooking Institute*, un organe crédible devrait se construire sur cinq éléments :

- une indépendance décisionnelle pour décider librement ;
- une indépendance institutionnelle pour exercer ses fonctions sans ingérence induite du gouvernement ;
- des ressources suffisantes ;
- un système de responsabilisation ;
- une procédure permettant à la société civile de déposer plainte contre les membres de l'organe en cas de comportement illégal contraire à l'éthique.

Il semble difficile de travailler sur les documents électoraux sans en évoquer le(s) producteur(s). D'ailleurs dans des recherches récentes du Comité National de Recherche Scientifique de France réunissant les chercheurs de plusieurs chapelles, l'objet au centre des préoccupations était le document (avec une prédominance du document électronique). Au terme de leurs travaux et des différentes analyses, quatre éléments principaux ont été retenus pour des études complètes et objectives sur le document. Il s'agit du producteur, du contenu, du support et des usagers (Courbières & Régimbeau 2006). Dans le même registre, Monty met en exergue et insiste sur deux principaux critères d'analyse du document à savoir : les constructeurs de contenu et de forme (Monty 2019). C'est en prenant appui sur le(s) producteur(s) et les constructeurs de forme que nous pensons important d'en relever ceux présents dans la construction de(s) certain(s) document(s) électoral(aux). Le code électoral nous présente *Elections Cameroon* (ELECAM) comme étant le principal organe de gestion des élections (OGE) au Cameroun donc, le producteur en chef de la majorité des documents

¹² Disponible sur <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/ao%C3%BBt-novembre-2016/de-l%E2%80%99art-des-%C3%A9lections-en-afrique> Consulté le 12 novembre 2021

électoraux. Cet organe est classé selon les experts en question électoral parmi les organes de gestion indépendante¹³ des élections. Selon Miriam Hatabi « un OGE indépendant est institutionnellement indépendant et autonome par rapport à la branche exécutive du gouvernement et [dispose] de son propre budget qu'il gère. En comparaison, le modèle de gestion mixte entend le partage des responsabilités entre deux organismes dont l'un est la branche exécutive, alors que l'autre est chargé de la supervision et de la définition de politiques. La branche exécutive de l'OGE demeure indépendante du gouvernement et n'a pas à lui rendre de compte, alors que la branche chargée de la supervision répond du gouvernement. Finalement, le modèle de gestion gouvernementale consiste en la prise en charge de la gestion électorale par un ministère. » (Hatabi 2018: 6)

Quel qu'en soit le type ou le modèle d'une élection, un organisme de gestion des élections est chargé de gérer tout ou partie des éléments qui sont essentiels à l'organisation des élections et des instruments de démocratie directe. *Elections Cameroon* est de ce fait le principal laboratoire des documents produits ou reçus dans le cadre d'une élection. De manière naturelle, sa mission, son activité et son fonctionnement administratifs ne sont relatifs qu'à la production des documents liés au processus électoral qu'importe l'élection. Dans ce registre, nous pouvons notamment citer la production de lignes directrices sur la tenue du processus, l'élaboration et la gestion des listes électorales et des fichiers électoraux, de la création et de la distribution des cartes, de la gestion des fichiers liés aux candidats et aux partis politiques ; des informations sur les bureaux de vote, des documents de campagne et des procès-verbaux issus du vote des citoyens, de la réception des plaintes, de la tenue des enquêtes. Il faut tout de même rappeler le caractère administratif de tous les autres documents inhérents par rapport à ses fonctions quotidiennes. Toutefois, pour ce qui est de l'élaboration des listes électorales et des informations sur les bureaux de vote, cet organe se base sur un document administratif qui représente l'organisation administrative¹⁴ du pays. Ce dernier présente le découpage du territoire national en régions, en départements et en arrondissements ; ce qui permet de faciliter le travail d'*Elections Cameroon* dans l'organisation géographique d'une élection. Cet organe peut ainsi être source de production des documents à caractère électoral avant, pendant et après une élection.

Dans la mise sur pied d'un organe indépendant du type d'*Elections Cameroon*, certains documents administratifs comme les actes réglementaires (décret par exemple) de nomination des membres, de ceux sur le déploiement des ressources ou encore les prescriptions législatives contraignantes peuvent fortement avoir une emprise sur la crédibilité du processus électoral.

2.3. Les valeurs relatives aux documents électoraux

Comme la démocratie est un processus, le document électoral semble se montrer comme un support ou un objet du processus décisionnel y afférent visant à traduire dans les faits, l'information relative à un système démocratique. Il peut ainsi être la traduction de plusieurs valeurs. Il est la représentation du mode décisionnel choisi et de la réalité démocratique d'un système électoral. Les perceptions relatives au document électoral peuvent être sources de plusieurs valeurs. Parmi celles-ci, nous avons choisi d'en présenter quelques-unes

¹³ En règle générale, il existe trois types d'organes de gestion des élections : (1) le modèle gouvernemental ; (2) le modèle mixte; et (3) le modèle indépendant

¹⁴ Voir décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun

2.3.1. La valeur juridique des documents électoraux

La valeur juridique des documents électoraux est l'ensemble des instruments juridiques (législatifs et réglementaires) permettant d'apprécier l'environnement démocratique dans lequel se déroule une élection et le droit positif y afférent. Ils sont l'un des éléments clé ; sinon phare de l'organisation et de gestion d'un système démocratique et électoral. La qualité des textes juridiques peut garantir à une élection un niveau de stabilité ou de contestation plus ou moins stable. C'est aussi à ce niveau que commence la construction d'une légitimité et de légalité d'une élection. La valeur juridique est représentée par l'ensemble d'outils participant à la régularité des élections. Dans les contentieux électoraux par exemple, il s'agit des outils juridiques permettent de dire le droit. Dans une requête du *Social Democratic Front* (SDF) par exemple, les législatives du 09 février 2020 furent annulées dans quelques circonscriptions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest grâce au respect et à l'application du droit. Ces élections furent reprises le 22 mars de la même année. Preuve que ces outils juridiques permettent au-delà d'apaiser les réactions sur le contentieux ; d'être apprécié comme mécanismes et procédures de recherche des décisions collectives partagées et acceptées de tous. C'est la raison pour laquelle « la recherche du consensus est simplement quête d'un accord collectif sur l'essentiel. » (Kamto 1993 :62)

2.3.2. La valeur politique des documents électoraux

Les documents électoraux sont un spectre qui va au-delà de sa seule valeur démocratique pour intégrer parfois d'autre valeur à l'instar de celle politique. Cette dernière peut ainsi être perçue comme l'ADN d'un système démocratique et de son processus électoral. Ce type de document s'articule autour de plusieurs caractéristiques. De tels documents peuvent être susceptibles d'animer la vie politique dans un système électoral, d'en faciliter l'identification des acteurs, mais aussi de montrer leur valeur représentative, d'harmoniser et rationaliser le jeu politique et de construire tout système électoral. Au-delà, ces documents sont un outil de conduite de tout système électoral, tout en favorisant le consensus et en intégrant les litiges et les contentieux électoraux.

Dans le contexte camerounais, il apparaît clairement que la consolidation du processus électoral peut notamment s'observer depuis 1990¹⁵ (ouverture au multipartisme donc à la démocratie), ensuite avec le passage de l'organisation des élections par l'administration pour un organe indépendant, mais aussi avec le début de l'informatisation du système (fichier électoral), et enfin de l'évolution des textes spécifiques vers un code électoral unique et le basculement du contentieux de la Cour Suprême au Conseil Constitutionnel. Cette valeur politique électorale peut s'entendre comme un cadre du processus décisionnel électoral favorisant la concertation, la consultation, la négociation et la participation à la vie politique. Elle traduit une volonté politique constructive. La valeur politique des documents électoraux participe à la construction d'un socle démocratique fiable et stable autour des facteurs de légitimité, d'adhésion, de paix, de crédibilité et de participation saine et dynamique de tous les acteurs.

L'histoire du processus électoral au Cameroun permet de relever le passage du monolithisme au multipartisme. Les premières formes de choix des élus dans les années 1960 et même au-delà sont considérées comme acclamatoires ou par plébiscites alors que, depuis les années

¹⁵ L'année 1990 est considérée comme celle de l'ouverture aux libertés avec notamment les lois adoptées dans ce sens sur la communication sociale, et la liberté d'association

1990, elles sont compétitives, en d'autres termes démocratiques. Cet accomplissement par la touche démocratique s'étend jusqu'au niveau local avec les élections municipales et régionales à travers la décentralisation. C'est la raison pour laquelle Guimdo déclare que « la Constitution de janvier 1996 a ajouté la décentralisation (...)»(Guimdo 1998: 81). Comme le relève Kuate, la valeur politique d'un processus électoral peut s'apprécier autour de trois enjeux :

- d'abord, au niveau des responsables politiques. Ils doivent garantir la sincérité des opérations et la sincérité des dépouillements et des résultats. En clair, permettre aux hommes politiques d'accéder au pouvoir par les élections ;
- ensuite, la responsabilité des partis politiques. Une élection est une occasion de mesurer son positionnement politique vis-à-vis de son électorat et son statut, sa force et son poids politique par rapport à d'autres partis politiques ;
- enfin, au niveau des électeurs qui recherchent des garanties quant à leur liberté de vote, et un choix libre sans intimidation. (Kuaté 2002)

L'analyse de la valeur politique des documents électoraux au Cameroun révèle ainsi plusieurs défis importants. Premièrement, ces documents, qui devraient garantir la transparence et l'intégrité des processus électoraux, sont souvent critiqués pour leur manque de fiabilité, ce qui entame la confiance du public dans le système politique. Deuxièmement, l'opacité dans la gestion et la distribution des documents électoraux facilite la manipulation et la fraude, ce qui remet en question la légitimité des résultats électoraux. Troisièmement, l'accès limité à ces documents pour les partis d'opposition et les observateurs internationaux compromet la surveillance et l'équité du scrutin. Quatrièmement, ces documents sont parfois utilisés pour renforcer le pouvoir des élites en place plutôt que de promouvoir une véritable compétition politique. Enfin, la défaillance dans l'enregistrement et la mise à jour des listes électorales prive une partie de la population de ses droits civiques et limite la représentativité des élections.

2.3.4. La valeur informationnelle des documents électoraux

Partant de la réflexion selon laquelle « l'information est une donnée de base pour le succès d'une démocratie. C'est grâce à une information objective véhiculée par des médias libres, que le citoyen acquiert les outils indispensables à la participation à la vie démocratique de son pays » (Momha 2004 :321), les documents électoraux peuvent être d'appréhendé sous plusieurs prismes selon le type de média et de support utilisé. Ils peuvent ainsi s'agir d'un document sonore, audiovisuel, iconographique, textuel et/ou numérique. C'est parfois un document dynamique, pluriel, coloré et complexe à explorer. Les documents électoraux peuvent aussi être un « objet de référence, objet intermédiaire, support informationnel et communicationnel, support collecté, conservé, diffusé, traité par des citoyens, des organismes, des institutions, des professionnels, il est aussi un enjeu de pouvoir et de discrimination. Il concentre sur lui des pratiques et des discours, des transformations... »(Courbières & Régimbeau 2006: 5). Toutefois, au lieu de l'analyser dans son ensemble, il nous semble judicieux de nous arrêter sur l'évolution du paysage informationnel en contexte électoral, en tout cas, pour ce qui concerne le domaine audiovisuel et quelque peu numérique. Cette démarche peut aussi s'adosser sur le découpage des élections au Cameroun avec quelques spécificités. Cette évolution s'articule ainsi sur trois mouvements :

- Le premier est consacré au monopole communicationnel par les médias d'État, chose tout à fait logique car, il s'agit de l'époque du parti et donc du monolithisme politique (1960-1990).

- La deuxième séquence par contre montre comment l'ouverture politique s'accompagne non seulement d'une ouverture organisationnelle par des textes¹⁶ régissant la communication sociale au Cameroun mais aussi, par une ouverture médiatique avec la création de plusieurs médias et organes de communication.

- La dernière séquence participe à la construction de la régularisation du secteur de la communication en général, et de celui sur les élections en particulier.

L'auteur ci-dessus cité pense que « l'information, produit médiatique, ne peut s'apprécier dans un processus électoral que dans le cadre de l'évolution des relations établies et entretenues entre la société, les publics, les médias et les hommes de médias »(Momha 2004: 321).

C'est cette réalité qui nous permet de comprendre et de présenter aussi le document électoral au Cameroun comme un document de tensions ou de revendications, (bataille autour d'un code électoral consensuel), de plaintes (contentieux électoral), de concertation (organisation de la Tripartite d'octobre-novembre 1991), d'ouverture (ouverture au multipartisme), de dialogue (Organisation des assises du Grand dialogue national de 2019), d'organisation (textes législatifs et réglementaires régissant une élection) et notamment d'animation (les documents issus d'une campagne électorale). La valeur informationnelle des documents électoraux peut aussi être décrite ou analysée à partir des contenus et de différentes formes de discours qui en découlent.

2.3.5. La valeur démocratique des documents électoraux

Du parti unifié (Union Camerounaise) des années 60 à la floraison des partis politiques¹⁷ de nos jours, du monolithisme au multipartisme, le Cameroun a connu une histoire politique qui peut être présentée en trois séquences : années 60-1964, 1964-1990 et 1990 à 2022. Dès sa deuxième séquence, le pays est entré dans un système démocratique avec l'ouverture au multipartisme. Pourtant, ce principe démocratique n'a pas été à la base de la vie politique camerounaise car « les textes successifs après l'indépendance consacrent le principe de l'élection des conseillers municipaux. Suite au référendum de 1972, le régime communal est unifié : le législateur de 1974 reste logique avec ses prédécesseurs. Mais, il faut dire que dans le système du parti unique, ce principe n'a pas connu la plénitude de son application.»(Kuate 2002:6)

Faute de respect des textes, c'est par nomination que les magistrats municipaux étaient choisis. Ils étaient ainsi nommés par l'autorité centrale. Finalement, dans ce contexte démocratique, les documents électoraux peuvent revêtir plusieurs enjeux qui touchent non seulement les acteurs, les institutions, mais aussi les outils de gestion d'un système électoral. Que ce soit les acteurs locaux ou nationaux, ou encore internationaux, des personnes physiques ou morales, les outils normatifs ou éthiques, numériques ou physiques,

¹⁶ Loi n°90/052 du 19 décembre 1990 sur la liberté de la communication sociale au Cameroun ; Loi n°96/05 du 19 janvier 1996 portant Constitution

Décret n°91/287 du 21 juin 1991 portant organisation et fonctionnement du Conseil National de la Communication

Décret n°92/030 du 13 février 1992 fixant les modalités d'accès des partis politiques aux médias audiovisuels du secteur privé de la communication

¹⁷ Jusqu'en 2022, le Cameroun en comptait plus de deux partis politiques

audiovisuels ou visuels, textuels ou sonores, les enjeux politiques participent à construire le consensus, l'impartialité, la transparence, la cohésion, la lisibilité et la visibilité d'un système électoral, mieux d'une élection.

Plus de trois décennies après l'introduction de la démocratie au Cameroun, et à travers les différents processus électoraux, le système politique peut s'inscrire sur les discours politiques, celui des acteurs, des experts mais aussi médiatique. Le discours politique se construit autour de l'unité nationale, les alliances et la cohésion entre les partis politiques mais aussi les composantes sociales et ethniques¹⁸. De manière globale le discours politique participe à construire une démocratie « apaisée » (Biya 2014)¹⁹. Du côté des acteurs, le discours est pluriel tant ils sont nombreux et diversifiés. Alors que les partis politiques d'opposition restent dans un discours de pression afin d'arriver à un processus consensuel (exemple des revendications pour un code électoral consensuel), le parti au pouvoir mobilise un discours d'union à travers une politique générale de participation à la gestion de la chose publique, mais aussi un « discours de compétition » (Njotang 2018:12) dans le sens de la conservation du pouvoir à travers l'organisation des élections. Quant aux experts internationaux, ils mobilisent un discours de persuasion afin d'amener tous les acteurs à travailler ensemble.

La valeur démocratique des documents électoraux participe à la construction d'un socle démocratique fiable et stable autour des facteurs de légitimité, d'adhésion, de paix, de crédibilité et de participation saine et dynamique de tous les acteurs. Toutefois, la valeur démocratique des documents électoraux au Cameroun peut être analysée sous plusieurs angles. Premièrement, la majorité de ces documents (procès-verbaux...) sont souvent perçus comme peu fiables en raison des problèmes de transparence et de fraude électorale qui marquent les élections. Deuxièmement, les obstacles à l'accès à plusieurs de ces documents (procès-verbaux...) Pour les citoyens limitent leur capacité à vérifier et à contester les résultats. Troisièmement, le manque de mise à jour et de rigueur dans la gestion de certains documents (liste électoral...) contribue à des dysfonctionnements dans le processus électoral. Quatrièmement, la centralisation du contrôle des documents par les autorités en place accentue les suspicions de manipulation. Enfin, la faible éducation civique sur les documents électoraux restreint l'engagement des électeurs et leur compréhension des processus démocratiques.

3. DISCUSSION

Au regard des résultats ci-dessus, et à travers les exemples cités, les documents électoraux en contexte camerounais semblent présenter plusieurs facettes parmi lesquelles : une facette en direction de la construction, de la transparence, de la cohésion et du consensus électoral, et l'autre orientée sur, des conflits, des tensions électorales. C'est dire que les documents sont la manifestation de l'animation de la vie politique, de son organisation, de ses plaintes, de ses

¹⁸ Le Cameroun compte plus de 250 ethnies pour quatre aires culturelles (l'aire culturelle Fang Béti, l'aire culturelle Soudano Sahélien, l'aire culturelle Sawa, et l'aire culturelle Grassfield)

¹⁹ Message du Chef de l'État, lu par le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, au cours des travaux qui se sont ouverts aux États-Unis, le 31 juillet 2014, sous le thème: « Investir au Cameroun, c'est le moment ». Disponible sur <https://www.prc.cm/fr/actualites/discours/820-forum-economique-cameroun-etats-unis> . Consulté le 5 novembre 2022

revendications, de son dialogue et/ou de son cadre de concertation. De ce qui précède, les documents électoraux sont un élément central dont le rôle est de garantir la crédibilité d'une élection. C'est cette réalité qui nous permet de comprendre et de présenter aussi les documents électoraux au Cameroun comme des documents de tensions ou de revendications, de plaintes, de concertation, d'ouverture, de dialogue, d'organisation, et notamment d'animation. Les exemples²⁰ ci-après en sont la preuve de la vitalité des documents électoraux, et permettent de relever les difficultés rencontrées lors des différentes élections au Cameroun. Dans l'élection sénatoriale de 2018, le Conseil Constitutionnel du Cameroun a été saisi de trois recours visant l'annulation du scrutin: le premier recours introduit par un militant du Social Democratic Front contre le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) visait l'annulation des résultats acquis dans la circonscription de la Région du Sud-Ouest Le second, adressé par un militant de l'Union Démocratique du Cameroun (UDC) à l'encontre d'*Elections Cameroon* (ELECAM)²¹ et autres, avait pour objet l'annulation du scrutin dans la circonscription électorale de la Région de l'Ouest. Le dernier recours introduit par un candidat indépendant aux prises avec *ELECAM* et d'autres parties, visait l'annulation du scrutin dans son ensemble au motif de la non-participation des conseils régionaux au collège électoral. Par contre, la même année, dix-huit recours étaient enregistrés au rôle de l'élection présidentielle. L'on retiendra à titre d'exemple le recours introduit par le candidat du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) portant sur l'annulation partielle des opérations électorales. En 2013 par exemple, sur les huit partis politiques (MDR, UPC, ANDP, FNSC, SDF, RDPC, UNDP et UDC)²² ayant postulé à l'élection sénatoriale, le Conseil Constitutionnel avait reçu quinze recours²³. Par contre, pour le double scrutin législatif et municipal de la même année, quatre recours étaient inscrits à l'audience avec pour objet et dans la majorité des cas, l'annulation totale ou partielle desdites opérations pour des raisons diverses. Enfin, nous pouvons citer les douze (12) requêtes en annulation totale ou partielle de l'élection présidentielle du 11 octobre 2004. Dans le même ordre d'idées que l'auteur ci-dessus cité, cette catégorie de documents « participe (...) de ce bouillonnement des idées au sein des sentinelles de la démocratie, de la nécessité de respecter toute volonté populaire telle qu'elle s'exprime à travers des élections, qui seraient plus synonyme de violences, d'emprisonnements, de détournements de suffrage universel, d'enlissements dans l'instabilité, la haine, les conflits et le non développement»(Mactar 2004:26). La faute à des documents électoraux de qualité qui peuvent ainsi être la source de problèmes dans plusieurs domaines, politique, social, démocratique, économique, de droits de l'homme et des libertés, et même de gouvernance. Les documents électoraux visent à traduire sur un plan quantitatif et qualitatif l'expression non seulement d'un processus électoral, mais aussi d'une élection quelconque. Il est clair que pour rester conforme à l'approche pédauquienne²⁴ du document, ce type de document comme tous les autres permet de mettre en évidence son support

²⁰ Ces exemples sont tirés des différents rapports généraux d'ELECAM sur le déroulement particulier de chacune des élections présentées, à savoir, l'élection présidentielle du 07 octobre 2018, celle du 11 octobre 2004, l'élection des sénateurs de 2018, celle de 2013 et le double scrutin législatif et municipal du 30 septembre 2013

²¹ *Elections Cameroon* (ELECAM) est l'organe indépendant en charge des élections au Cameroun.

²² MDR : Mouvement pour la Défense de la République ; UPC : Union des Populations Camerounaises, ANDP : Alliance Nationale pour la Démocratie et le Progrès ; FNSC : Front pour le Salut National du Cameroun ; SDF : *Social Democratic Front* ; RDPC : Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais ; UNDP : Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès et UDC : Union Démocratique Camerounaise.

²³ Ces recours portaient essentiellement sur l'annulation du rejet par ELECAM de leurs dossiers de candidature

²⁴ De l'approche pédauquienne, le document se construit sur quatre éléments : le producteur, le contenu, le contenant et l'utilisateur.

(physique ou numérique), son contenu (chiffres et faits exposés, publiés lors d'une élection), ses acteurs ou producteurs (institutions nationales ou internationales, personnes physiques ou morales) et pour finir ses récepteurs (électeurs, partis politiques, communauté nationale et internationale, société civile). Il faut ajouter à cette position le regard des auteurs à l'instar de Jean-Michel Salaün (2010) avec ses travaux portant sur les dimensions matérielles ou anthropologiques, intellectuelles et sociales que revêt le document. Les documents électoraux devraient ainsi être la représentation fidèle, conforme, stricte et logique d'un système électoral, mais aussi d'une élection. Alain Nkoyock à ce sujet déclare que « beaucoup de problèmes observés dans la gestion des élections proviennent de ce que, non seulement l'application des lois électoraux est controversée, mais aussi souvent, l'élaboration de celles-ci, y compris les règles de jeu électoral (...) n'est pas le résultat d'un consensus de la classe politique»(Nkoyock 2004: 34).

Néanmoins, au Cameroun comme partout ailleurs en Afrique, l'appréciation d'un processus électoral n'est pas l'exclusivité des documents électoraux. Comme le souligne Kokoroko Dodzi, plusieurs dysfonctionnements peuvent être relever quant à l'organisation d'une élection, à ceux relatif :

- à la désignation des membres des juridictions constitutionnelles qui relève en général, de la prééminence de la volonté du Chef de l'État ou d'un savant dosage des membres dont la majorité revient au parti au pouvoir sinon, au choix du Chef de l'État ;
- aux commissions électorales nationales qui constituent de lourdes machineries, otages des intrigues partisans et engluées dans de procédures inaccessibles aux citoyens ;
- à la liberté et à la sincérité du vote. Très souvent, l'électeur ne dispose pas de tous les bulletins de vote ce qui entrave son choix. Quant à la sincérité, l'on s'interroge si les résultats sont conformes au vote. (Kokoroko Dodzi 2009)

De ce qui précède, le type de dysfonctionnement d'un processus électoral peut se comprendre à partir des documents électoraux mais aussi, du tissu opératoire. Enfin, de compte, les enjeux d'une élection semble s'appréhender à travers cette déclaration dans les années 1990 de l'ancien Président congolais, Pascal Lissouba qui pense qu'« on organise pas les élections pour les perdre! ».

CONCLUSION

L'objectif de la présente réflexion était de comprendre, d'analyser et d'apprécier l'environnement et le contexte de production et de gestion des documents électoraux au Cameroun. Au-delà, cette réflexion s'est également focalisée sur l'analyse de l'environnement juridique de ce type de document. De manière approfondie, c'est sur les perceptions sociales et les valeurs desdits documents que la grande partie de l'analyse a été consacrée. Les documents électoraux semblent apparaître finalement comme un outil essentiel d'un système ou d'un processus électoral, mais aussi comme la traduction objective et réelle de la vie démocratique dans un contexte précis. Toutefois, ils ne sont pas l'unique instrument expression. Néanmoins, lesdits documents semblent être plutôt l'expression d'une scène politique qui peut se montrer transparente, conflictuelle, consensuelle, collaborative, informationnelle, communicationnelle et notamment organisationnelle. C'est donc dire que lesdits documents sont la manifestation de l'animation de la vie politique, de son organisation, de ses plaintes, de ses revendications, de son dialogue et/ou de son cadre de concertation.

De ce qui précède, les documents électoraux sont un élément central dont le rôle est de garantir la crédibilité d'une élection. Ainsi, les documents électoraux constituent un ensemble de base d'informations détaillées et liées aux éléments fondamentaux du processus électoral. Ces documents peuvent être produits, identifiés avant, pendant et après une élection. Il s'agit ainsi des documents préélectoraux, électoraux ou encore post électoraux. Lesdits documents sont susceptibles de toucher à l'organisation des élections ; à la campagne électorale et au contentieux électoral. Il peut s'agir notamment des textes organiques, des images de campagne, du discours radiophonique de campagne ou encore des procès-verbaux de vote, mieux de tous les documents issus du contentieux électoral.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BRENOT, Jacques, & TUVÉE, Louis, 1996. Le changement dans les organisations. Presses universitaires de France.
- COURBIERES, Caroline, & REGIMBEAU, Gérard, 2006. « Entrées pour le document : Praxis, matières et formes sociales », dans Boure, Sciences de la Société, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 68, p.3.
- EL SAYED, Adel, 2018. AFRICAN UNION UNION AFRICAINE UNIÃOAFRICANA Website: Www.au. Africa.
- ESSOUSSE, Erik, 2004. « Les contours des systèmes électoraux en Afrique : Dysfonctionnements et solutions », dans, Nkoyock, Alain, *Problématique de l'informatisation des processus électoraux en Afrique*. L'Harmattan, p. 69-78.
- GUIMDO D, Bertrand-Raymond, 1998. « Les bases constitutionnelles de la décentralisation au Cameroun (Contribution à l'étude de l'émergence d'un droit constitutionnel des collectivités territoriales décentralisées) ». Revue générale de droit, 29(1), p.79-100.
- HATABI, Miriam, 2018. Les organismes de gestion électorale francophones.
- IRMC, 2019. Approches et méthodes de l'analyse électorale en contexte post-autoritaire [Billet]. Le carnet de l'IRMC. <https://irmc.hypotheses.org/1953> [Dernier accès le juin v2023]
- KOKOROKO, Dodzi, 2009. Les élections disputées : réussites et échecs. Pouvoirs, 129, 115-125. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/pouv.129.0115> [Dernier accès le 21 février 2022]
- KUATE, Jean-Pierre, 2002. Les élections locales au Cameroun : L'élection des conseillers municipaux et du maire. Presses de MACACOS.
- KUYUNSA, BIDUM & SHOMBA, K. S1995. Initiation aux méthodes de recherche en sciences sociales. Paris : PUZ.
- MACTAR, Silla, 2004. « La subversion démocratique », dans, Nkoyock, Alain, *Problématique de l'informatisation des processus électoraux en Afrique*. L'Harmattan, p. 23-27.
- MOMHA, A. Blériot, 2004. « Médias audiovisuels et processus électoraux en Afrique; regards rétrospectifs et prospectifs », dans, Nkoyock, Alain, *Problématique de l'informatisation des processus électoraux en Afrique*. L'Harmattan, p. 311-329.
- MONTY, Jacques Albert, 2019. *L'espace documentaire comme lieu de médiation. Modélisation de l'accès aux documents administratifs dans l'Administration Publique camerounaise. Cas du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire*, thèse de doctorat. Université de Yaoundé II - Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication, Yaoundé, 368p.

NJIMENI NJIOTANG, Clébert Agenor, 2018. *Le discours de Paul BIYA à l'ère du multipartisme au Cameroun : Mises en scène argumentatives et relation au pouvoir*, thèse de doctorat. Université Michel de Montaigne-Bordeaux III ; Bordeaux, 381 p.

NKOYOCK, Alain (Éd.), 2004. *Problématique de l'informatisation des processus électoraux en Afrique : Cas du Cameroun*. Harmattan.

AUTEUR

Jacques Albert **MONTY**

Enseignant-Chercheur

Université de Yaoundé 2 Soa

École Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC)

Courriel : jalbertmonty@gmail.com

© Référence électronique

Jacques Albert MONTY « *Perceptions sociales et valeurs des documents électoraux en contexte camerounais de 1960 à 2022* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 2, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p.10-29, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 25-05-2024 / Date de publication : 30-12-2024

(RE)PENSER LA POLITIQUE ET LA RELIGION POUR UNE AFRIQUE ÉMERGENTE À PARTIR DE LA “DÉGAOUTIQUE” DE BOA THIÉMÉLÉ RAMSÈS

(RE) THINK ABOUT POLITICS AND RELIGION FOR AN EMERGING AFRICA FROM THE “DEGAOUTIQUE ” OF BOA THIEMELE RAMSES

Hamidou **DIOMANDÉ**

RÉSUMÉ

Notre article se propose de re-penser politique et religion en Afrique à partir de la dégaoutique. En effet, il y a dans l'exercice politique et dans la pratique religieuse des facteurs qui avilissent et qui enlisent l'homme Africain dans la médiocrité. Or la médiocrité est une disposition qui ne peut en aucune manière conduire à l'émergence. Comme remédiation, nous proposons la dégaoutique. En tant qu'une philosophie critique, elle nous permettra d'aller au-delà de l'évidence politique et religieuse dans laquelle baigne l'Africain afin de construire un Africain dont la mentalité soit capable de relever le pari d'une véritable émergence. Le défi de cette présente étude consiste à préciser que la dégaoutique est un vecteur de changement et de transformation. L'analyse s'effectuera sous les auspices de la méthode historico-critique. L'historique permettra de tracer l'origine du concept, et la critique est destinée à mettre en évidence les aspects néfastes de la politique et de la religion pour aboutir à un changement authentique.

Mots-clés : Dégaoutique, Boa Thiémélé, Émergence, Afrique, Changement.

ABSTRACT

Our article aims to re-think politics and religion in Africa based on degaoutics. Indeed, there are factors in political exercise and religious practice that degrade and bog down the African man in mediocrity. However, mediocrity is a disposition that cannot in any way lead to emergence. As a remediation, we offer degaoutique. As a critical philosophy, it will allow us to go beyond the political and religious evidence in which the African is immersed in order to

build an African whose mentality is capable of taking up the challenge of true emergence. The challenge of this present study consists of specifying that degaoutique is a vector of change and transformation. The analysis will be carried out here under the auspices of the historical-critical method. The history will allow us to trace the origin of the concept, and the criticism is intended to highlight the harmful aspects of politics and religion to achieve authentic change.

Keywords : Degaoutique, Boa Thiémélé, Emergence, Africa, Change

INTRODUCTION

L’Afrique a besoin d’un profond changement. Pour relever ce challenge, il faut une transformation des mentalités. Cela passe par une remise en cause du fonctionnement des systèmes politiques et religieux. Au lieu d’être des leviers de développement, la politique et la religion s’évertuent à maintenir l’homme Africain dans des postures de soumission et de dépendance. Or, la condition d’un développement authentique réside nécessairement dans la « liberté de décider par soi-même et pour soi-même » (Njoh-Mouelle 1970 : 7). Sous la houlette des hommes politiques et des hommes religieux, on constate que l’Africain se sert de moins en moins de sa raison critique. Pourtant, un tel procède ne contribue aucunement à l’essor de l’Afrique. Pour ce faire, la dégaoutique, en tant que philosophie critique, devient une nécessité pour véritablement accéder à l’émergence. Comment la dégaoutique parviendra-t-elle à faire de la politique et de la religion des instruments pouvant servir la cause de l’émergence ? Une telle question appelle des interrogations subsidiaires : que recouvre le concept de la “dégaoutique” ? Qu’est-ce qui justifie l’application de la “dégaoutique” à la politique et à la religion ? Quel est donc le but visé par “la dégaoutique” ? L’hypothèse essentielle de ce travail consiste à déterminer, à partir de la “dégaoutique”, les ressorts politiques et religieux qui ont tendance à stopper la croissance de l’Afrique. L’ensemble de ce corpus va se concrétiser à l’aide des méthodes historique et critique. La démarche historique consistera à retracer l’origine et le fondement de ce concept. Quant à la méthode critique, elle servira à remettre en cause les pratiques politiques et religieuses enlisantes, en mettant en évidence la nécessité de la dégaoutique dans le changement de mentalité.

1. ORIGINE ET FONDEMENT DE LA « DÉGAOUTIQUE »

La compréhension d’un concept nécessite que l’on interroge sa souche et le mobile de sa mise en œuvre. Ceci dit, pour saisir le sens d’un concept, il faut dérouler son historique, afin de véritablement savoir ce qu’il recouvre. Le concept, à partir duquel nous effectuons notre analyse, semble peu connu par certains, mal connu par d’autres et inconnu par plusieurs. Ce concept est la dégaoutique. La dégaoutique est un concept philosophique qui a émergé dans l’univers philosophique dans le courant des années 2010. Il est du philosophe ivoirien Boa Thémélé Ramsès. À travers la dégaoutique, ce philosophe ivoirien « prend position, dans

la pure tradition humaniste, contre une pratique sociale jugée irrespectueuse de l'Homme » (Guebo 2015 : 93). Boa Thémélé Ramsès s'en est servi pour embarrasser tous ceux et toutes celles qui estiment que la "sorcellerie existe".

Contre toute attente, cet intellectuel ivoirien scande une affirmation révolutionnaire et subversive « la sorcellerie n'existe pas ». Selon lui, la sorcellerie est une pratique sociale inhumaine, parce que dévalorisante. Boa estime qu'il faut dégaoutiser tous les individus qui accordent du crédit à cette pratique. Croire en la sorcellerie, c'est se maintenir dans « la prison des opinions du groupe et des certitudes non questionnées » (Boa 2020 : 136). En un mot comme en mille, se dégaoutiser devient une nécessité pour tous. On peut constater dans chacune de ses productions intellectuelles, l'expression "dégaoutique". Elle est d'une importance capitale en ce sens qu'elle en devient le fondement de toutes ses réflexions. Bien plus, la dégaoutique est devenue le concept par lequel il prend position et analyse les questions brûlantes de notre société. Pour faire bref, elle est sa thèse. Ainsi, dira-t-il « ma thèse, que je qualifierai volontiers de dégaoutique, toujours constante » (Boa 2010 : 94). De ce qui précède, retenons que la dégaoutique est un concept qui permet de questionner nos réalités actuelles. Mais qu'est-ce que la dégaoutique ?

De dégaoutique, on peut extraire le verbe "dégaoutiser" et l'adverbe "dégaoutiquement". Dans le verbe comme dans l'adverbe, il en ressort le préfixe "de" qui implique l'idée de négation, de privation ou de séparation et d'un radical "gaou" qui est issu du langage populaire de la Côte d'Ivoire, le nouchi. Ce langage issu des milieux populaires ivoirien considère, le "gaou" comme une personne sotte, c'est-à-dire naïve. C'est une personne totalement crédule, puisqu'elle adhère aux choses sans les jauger. À propos du "gaou", Boa (2010 : 94) dira « qu'il est incapable de voir la vérité qui s'offre à lui, c'est celui qui s'abandonne aux informations dérivées des sens sans exercer la fonction critique de la raison ». Autrement dit, le "gaou" agit toujours en fonction de ce qu'il voit et perçoit. À cet effet, il (2020 : 136) écrit « l'homme de la zone rurale qui vient en ville et qui ignore les codes de conduites est un gaou ». De même « le citadin qui arrive en zone rurale détonne s'il ne remet pas en cause ses connaissances urbaines antérieurs. Lui également est un gaou » (2020 : 136). Est gaou, celui qui refuse de se remettre constamment en cause. Il considère ce qu'il sait comme absolu. Une telle attitude est le fruit d'une « mauvaise éducation » (Diomandé 2023 : 14). Dans la mauvaise éducation, l'on prend pour acquis ce qui vient de l'extérieur. Les jugements et les points de vue sont ceux des autres. En clair, tout fonctionne selon l'esprit de troupeau. La mauvaise éducation favorise la médiocrité, vu qu'elle développe la négation de soi. Le "gaou" se reconnaît par sa préférence au comportement développé par le grand nombre. Ainsi, faire preuve de "gaoutique", c'est volontairement prendre rendez-vous avec l'aliénation.

Si la "- gaoutique_ est dans une certaine mesure médiocrité, alors l'homme "- gaou" est aussi un homme médiocre. Selon Njoh-Mouelle, la médiocrité est le produit de l'instinct de conservation, c'est-à-dire son renoncement à soi, à sa responsabilité et à son autonomie. L'homme médiocre qui est aussi un "gaou" ne fait pas, il est fait. Avec lui, le choix n'existe plus, la conscience s'annule et l'avenir est clos. Ne faisant pas usage de la raison critique, le "gaou" est intéressé seulement par le présent et quelque fois par le passé, parce qu'il est « fermé à la dimension de l'avenir » (Njoh-Mouelle 1970 : 45)

Bien évidemment, le "gaou" déploie l'esprit conformiste irréflecti et l'inaptitude à prendre du recul par rapport au milieu. L'homme "gaou" est celui qui renonce volontairement à sa responsabilité et à son indépendance pour se soumettre à la complète hétéronomie. Abdiqué à son originalité et à sa liberté pour se faire esclave, est sa marque référentielle. Ce type

d'individu « tourne le dos à l'avenir, au devenir et par conséquence à la créativité et à la nouveauté » (Njoh-Mouelle 1970 : 39). Il devient « la proie des rumeurs » (Boa 2010 : 94) En partant du principe que la "gaoutique" est une forme de renoncement de soi, de résignation et de négation de soi, si elle a pour finalité le conformisme, comment venir à bout à une telle attitude qui ne fait que saper le bien-être de l'homme ? À cette préoccupation, Boa Thiémélé répond par un concept de quatre syllabes : LA DÉGAOUTIQUE. Elle est une philosophie critique des vérités premières. Sa particularité est d'aller au-delà de l'évidence. Elle incite à effectuer une lecture plus ouverte et plus rationnelle du réel avant d'en conclure quoi que ce soit. Du reste, « la dégaoutisation est une entreprise permanente d'extirpation des systèmes clos des habitudes, de compréhensions des codes et de significations attribuées » (Boa et Ety 2020 : 136). La dégaoutique devient, de ce point de vue, nécessaire lorsqu'il y a divorce entre les actes que l'on continue de poser et la signification que l'on voudrait leur donner.

Ceci étant, elle permet de rechercher la diversité de significations du monde et la multiplicité interprétative du réel. Bref, la dégaoutique devient un humanisme dans son constant désir d'élever l'homme à la liberté et à la vérité. De plus, l'objectif visé par la dégaoutique, est la transformation, l'affranchissement et la désaliénation de l'homme. De quoi doit-il s'affranchir et se désaliéner ? À cette question nous répondons l'esprit de troupeau, de l'ignorance, de la subordination des superstitions et des discours officiels. En effet, derrière ces réalités citées, se dissimulent des pratiques engendrant et entretenant l'aliénation. Pourtant, pour être soi même, il faut pouvoir se libérer de toute pratique enlisante et avilissante. C'est ce qui justifie le choix de la dégaoutique. En se servant de ce concept, il va s'agir de questionner la politique et la religion, afin d'en extirper les pratiques nuisibles au bien-être.

2.POLITIQUE ET RELIGION À LA LUMIÈRE DE LA « DÉGAOUTIQUE »

Dans un monde en mutation perpétuelle, le questionnement pour une meilleure approche des choses s'impose. Faire cela prouve indéniablement que rien n'est acquis de manière définitive. Ceci dit, seule la remise en cause permanente doit nous faire prendre conscience. Le faire, c'est saisir la portée du rôle qui nous échoit. Il est du devoir de tout intellectuel d'aborder avec courage les faits qui minent sa société. Ne voulant pas rester en marge de ce fait social qu'est la "sorcellerie", Boa Thiémélé prend position en la qualifiant d'insolente. Dans la même veine, il désigne tous les pourfendeurs de ce fait de "gaou" à qui la dégaoutique doit inéluctablement s'appliquer. Pour lui, la dégaoutique vient nous faire comprendre la nécessité « d'aller au-delà de l'explication naïve de la sorcellerie qui consiste à croire que les individus possèdent des pouvoirs surnaturels » (Boa 2020 : 132). Si Boa a tenté de démystifier le phénomène sorcellaire en se servant de la dégaoutique, alors il n'y a pas de raison que nous ne puissions pas lui emboîter le pas. En s'inscrivant dans sa perspective, nous avons décidé de porter un regard critique sur la politique et la religion à partir de la dégaoutique, à l'effet de révéler les différentes pratiques qui ont tendance à entretenir la gaoutique. Il faut noter que chaque fait social recèle en lui certains travers qui constituent un frein à l'épanouissement des individus et à l'évolution de la société tout entière. En effet, il est important de savoir que l'émergence ne s'obtient que par la connaissance vraie. Sans connaissance véritable, il est difficile voire impossible de mener une existence authentique. Par la dégaoutique, Boa nous

invite à nous débarrasser des présupposés faussant l'accès à la connaissance et la compréhension exacte. La dégaoutique se présente comme un vrai moyen pour re-penser la politique et la religion, de manière à extirper les scories qui rendent laborieux le développement. Pour tout dire, ré-examiner la politique et la religion revient, si nous pouvons nous permettre, à les dégaoutiser. Mais pourquoi soumettre la politique et la religion au crible de la dégaoutique ? Par quoi un tel exercice est-il motivé ? Ces interrogations sont la conséquence logique d'un embarrasement. Reconsidérer la politique et la religion, c'est reconnaître qu'elles revêtent des pratiques qui enlissent l'Homme. Ici, enliser doit être perçu dans le sens de nier à l'individu toute capacité d'agir par lui-même et pour lui-même. Pour faire bref, dans la politique et dans la religion, il est des agissements qui sont exécutés non au profit de tous, mais seulement dans l'intérêt d'une minorité. Dans un tel contexte, la politique et la religion peuvent se saisir comme « des systèmes dogmatiques forgés pour maintenir les esprits non éclairés dans une posture de soumission propices aux intérêts de groupes dominants » (Guebo 2015 : 93). Dans ces conditions, politique et religieux fonctionnent de sorte à s'emparer des esprits peu avertis. Comment cela est-il rendu possible ?

Rappelons, à toutes fins utiles, que la politique et la religion entretiennent des liens étroits. Le but visé par le politique et par le religieux demeure le même, à savoir faire en sorte que l'Homme vive heureux. Mais derrière cette parodie de l'objectif brandit par ces derniers, l'on peut constater une ferme volonté de ne pas rendre effectif l'épanouissement et le bonheur. À dire vrai, qu'on soit en politique ou qu'on soit en religion, le bien-être de l'Homme semble voler en éclat au profit de l'obéissance, de la dépendance et de la soumission des individus. Le bonheur en politique et en religion rime avec les verbes obéir, dépendre et se soumettre. La capacité à dire non est perçue comme une insurrection à l'autorité. Ce qui importe, c'est le respect du mot d'ordre donné. C'est ainsi que l'on témoigne sa fidélité et sa loyauté à sa hiérarchie. Or lorsque nous consentons, nous ne cherchons plus à saisir le non-dit du dire. Nous abandonnons notre pouvoir de réflexion. Mieux, consentir sans réfléchir est une façon de se perdre soi-même. C'est montrer qu'on est un "gaou", au sens où nous percevons l'obéissance, la dépendance et la soumission comme des normes. Autant la gaoutique s'applique à celui qui refuse délibérément de faire usage de sa raison critique, autant la gaoutique s'applique également à celui qui érige sa volonté comme un principe pour commander et pour faire obéir. En considérant celui qui obéit de manière aveugle comme un gaou, celui qui impose sa volonté à celui qui obéit, l'est également. Les deux le sont, parce qu'ils sont cramponnés à l'évidence qui est pour l'un d'obéir et pour l'autre de commander. Les deux parties se complaisent dans leur posture, puisque personne ne cherche à aller au-delà. Au lieu de s'arracher à cette opinion trompeuse, ils choisissent de s'y agripper et d'en faire un paradigme. À cela, il faut opposer la dégaoutique.

En Côte d'Ivoire, on assiste depuis quelques années à la montée en puissance des slogans comme "ADO-mouton" ou "moutons de ADO", "Gbagbo ou rien", "si tu n'es pas avec nous, libère le tabouret". Toutes ces expressions traduisent le degré très élevé d'une appartenance et d'un fanatisme très poussé pour celui que l'on considère comme son leader naturel. D'un côté, on identifie comme ennemis, toute personne refusant de s'aligner ou de scander haut et fort ces slogans. De l'autre côté, on vous considère comme un brave, alors qu'en réalité, vous êtes « un homme dont la personnalité se dissout dans l'anonymat d'une masse incolore et indolore » (Njoh-Mouelle 1970 : 38). Tant que va prospérer cet état d'esprit en politique et en religion, la gaoutique continuera de ruiner l'espoir d'une émergence véritable. Entretenir la gaoutique, c'est maintenir les piliers de l'aliénation. Les individus qui trouvent le moyen de faire perdurer cette réalité à leur profit, sont des « doxosophes » (Guebo 2015 : 94). Les

doxosophes sont des individus qui fondent leur autorité et leur légitimité sur l'ignorance des autres, car eux-mêmes ignorants de ce qu'ils font. Ils prospèrent en s'appuyant sur la doxocratie qui est le pouvoir de l'opinion pour l'opinion et par l'opinion. Dans la doxocratie, l'usage de la raison critique n'est pas mis en évidence, mieux, on fait fi de l'esprit critique pour parvenir à la connaissance. À de telles pratiques s'oppose vivement la dégaoutique qui recommande que l'on fasse un usage permanent de l'esprit critique. Le propre de l'esprit critique est d'aller au-delà de ce qui est évident. C'est la raison pour laquelle elle (la dégaoutique) s'oppose à l'esprit de critique. Si en dégaoutique, le triomphe est accordé à l'esprit critique, c'est parce qu'elle permet d'« arracher l'individu à l'opinion trompeuse » (Guebo 2015 : 95). Alors que les doxosophes, épris de gaoutique, « contribuent malheureusement à entretenir l'opacité de l'ignorance » (Guebo 2015 : 94). Ce qui prospère dans la politique comme dans la religion, c'est la doxocratie, étant donné que les arguments, qui sont mis en exergue, récusent tout enracinement dans la raison. Les politiques et les religieux que nous désignons de doxosophes sont particulièrement jaloux des avantages que leur procurent « la soumission des regards non éclairés » (Guebo 2015 : 94). C'est pourquoi ces derniers n'ont pas du tout intérêt à ce qu'une prise de conscience effective et véritable se fasse. D'autant plus qu'en le faisant, c'est rendre les individus responsables. Ainsi, comme antidote à la pratique irrévérencieuse du politique et du religieux, apparaît la dégaoutique. L'entreprise dégaoutique est un effort à double orientation : dissoudre l'obstacle d'une dépendance aveugle, inventer un cadre de liberté sur les ruines de la croyance aveugle démythifiée par une ré-intronisation de la rationalité ouverte vécue comme normes. La dégaoutique est « la saisie critique, raisonnée des choses et des hommes dans un même mouvement » (Kacou 2013 : 77). Elle (la dégaoutique) nous plonge dans l'univers de la raison triomphante sur toute chose. De fait, elle est une invitation à renoncer à tout ce qui est dogmatique, naïveté, afin de trouver en soi-même les ressources et l'énergie nécessaire pour sa propre marche. Faire le choix de se dégaoutiser, c'est accepter la transformation et la réappropriation de soi. La dégaoutique devient pour ainsi dire le vecteur d'une transformation totale et la condition d'une réappropriation de soi.

3. LA DÉGAOUTIQUE : VECTEUR DE TRANSFORMATION ET DE RÉAPPROPRIATION DE SOI

Tant que la volonté d'être transformée n'est pas encore animé d'un constant désir de s'élever à la liberté et à la vérité, la transformation et la réappropriation deviendront quasiment impossible. Puisque là où il n'y a pas de liberté et de vérité, il ne peut y avoir de changement positif, d'autant plus que l'aliénation, la manipulation et la domination sont les maîtres-mots qui prospèrent et prennent le dessus. De tels comportements ne sont pas propices à l'émergence. La gaoutique, comme on l'a vu, entretient le complexe d'infériorité et par ricochet l'aliénation. Pourtant la dégaoutique vient pour libérer les esprits de toutes sortes de scories et façonner notre personnalité dans le but de la consolider. Au lieu de se complaire dans la médiocrité, la dégaoutique invite à transcender l'instant actuel, étant donné qu'il n'est pas le but, mais un moment qu'il faut dé-passer. Pour cette raison, il devient nécessaire de s'approprier les principes de la dégaoutique pour une réappropriation de soi. Cette volonté de réappropriation de soi prouve qu'il y a eu à un moment donné une désappropriation de soi.

On parle de désappropriation de soi, lorsque l'on refuse de s'affranchir de la tutelle d'un individu. Dès cet instant, on préfère la lâcheté au courage, l'indignation à l'honneur, la servitude volontaire à la liberté de la volonté et l'esclavage à l'affranchissement. C'est en ce sens que Alain (2003 : 333) écrit « ce qui subsiste d'esclavage vient bien clairement de ce que le citoyen jette aux pieds du chef son jugement ». Pour que cesse cet état d'esprit, il faut promouvoir la liberté, la responsabilité, l'affirmation de soi et l'indépendance authentique. Elles vont permettre à chaque individu de prendre considérablement de la hauteur face aux propositions qui ont tendance à rabaisser l'homme. Désormais, toute prise de décision doit militer en faveur de l'émancipation de l'homme et non de la compromission. La quintessence de la compromission, c'est la peur. Ne pas la transcender, c'est se clouer à l'irrésolution. Ainsi, il convient de reconnaître que « le conformisme social brise l'élan créateur et déstructure l'énergie d'affirmation de soi » (Boa & Ety, 2020 : 149). La croyance selon laquelle nous ne pouvons rien sans le concours et l'intervention des autres, inhibe l'ethos de confiance compétitive. Cette croyance négative verrouille la confiance et empêche de prendre des risques. On décide de vivre le statu quo, c'est-à-dire de vivre le contentement. Bien plus, l'aliénation ne s'opère qu'à travers la falsification de soi et de la destruction de la conscience. Elle s'exacerbe d'une manipulation de l'élite. Comme l'explique Cheikh Anta Diop l'aliénateur est souvent aidé dans cette honteuse besogne par ceux que la masse aliénée considère comme représentant l'élite, son guide à elle. Cela est d'autant plus ahurissant que, comme l'expose Zadi (2013 : 19) « le rôle de toute élite véritable, c'est d'être à l'avant-garde du progrès économique, politique, culturel et spirituel de la nation dont elle est issue et qui l'a élevée, éduquée pour qu'elle la serve ». Mais, au lieu de remplir consciencieusement et honnêtement la mission que la nation-mère lui a confiée, l'élite tombe dans les travers individualistes, égoïstes, antisociaux, qui pervertissent et dégradent son jugement moral et psychologique au préjudice du corps social. On se souvient, à juste titre de ce commentaire de cet homme de lettre ivoirien en ces termes « à chaque étape de l'évolution d'une société, ou bien l'élite, par l'étude, l'ouverture, le don de soi accepte de livrer le combat que lui impose les défis du moment et fait faire un bond qualitatif à l'ensemble du corps social, ou bien elle s'enferme et se désagrège moralement, psychologiquement dans l'ignorance. (Zadi 2013 : 19) C'est dire que toute société contient, en elle-même, les ressources de son progrès et les germes de sa décadence. L'élite renferme également cette contradiction de sorte qu'elle est aussi capable du meilleur que du pire. La condition de l'aliénation est la conséquence de la victoire du mauvais principe sur le bon. Dans ce contexte, le mauvais principe (la gaoutique) oblige l'individu à se laisser opprimer par une aveugle ambition qui consiste à fixer les regards plus en-dessous qu'au-dessus de lui. Au nom de l'intérêt mesquin, ce dernier sacrifie sa liberté. Alors que la dégaoutique recommande que l'on s'engage dans une lutte permanente pour sa liberté. Cela fait nécessairement appel à la lutte qui prend source dans la constante remise en cause.

La lutte pour la désaliénation débute par « la prise de conscience de tous » (Diop 1974 : 45). Prendre conscience, c'est s'éveiller à la réalité de sa condition. Ainsi, « nous entendons par prise de conscience le travail d'avant-garde qui amènera chaque Africain à réaliser que le sort du peuple est avant tout dans ses propres mains » (Diop 1974 : 45).

Nous subissons tous les effets dévastateurs de l'aliénation en termes d'exploitations, de manipulation et de domination. Comment y remédier ? Diop (1990 : 102) soutient que « la seule perspective qui reste est la lutte immédiate ». Cette lutte est fondée sur la prise de conscience solide qui permet de saisir la logique de la domination. Désaliéner, c'est lutter sans délai, en mobilisant toutes les ressources, afin d'accéder comme un tout à

l'autodétermination. La responsabilité est le pouvoir que l'homme a de prendre entièrement en charge sa vie, au détriment de toute forme de soumission. Elle fait penser à cette préoccupante interrogation kantienne : « Qu'est-ce que les Lumières ? » (Kant 1784). Pour Kant, les Lumières représentent le moment où l'homme se responsabilise en accédant à l'âge de la majorité. Les Lumières recommandent vivement la « sortie de l'Homme de sa minorité, dont il est lui-même responsable. En ayant le courage de se servir de ton propre entendement » (Kant 1985 : 209). L'Homme ne sort de sa minorité qu'en décidant par lui-même. Un individu qui trouve toujours des boucs émissaires à ses difficultés ne fait pas preuve de responsabilité. Il ne peut donc envisager que la voie de l'auto-libération. Or, l'auto-libération prend appui sur la reconnaissance de la responsabilité de son aliénation. Sans cela, on devient celui qui constitue l'obstacle. L'absence de liberté « passe par le refus de voir les choses en face et d'assumer ses propres responsabilités » (Mataillet 1991 : 1604).

La désaliénation n'est possible que si l'on décide de prendre en main son destin politique, économique, intellectuel et socioculturel. Être responsable, c'est se donner les moyens d'écrire sa propre histoire de son affranchissement de la tutelle. L'irresponsabilité n'est pas une prédisposition à la liberté, valeur chère à la dégaoutique. Ainsi, « tout projet de désaliénation, pour aboutir, nécessite de la lucidité, de la cohérence et une synergie d'action dont n'est capable qu'un peuple responsable » (Kouadio 2019 : 74). La désaliénation est avant tout un projet. Tout projet semble de prime à bord utopique, impossible à réaliser. Mais, pour les sociétés responsables, elles mettent en place des mécanismes d'exécution. Quant aux sociétés irresponsables, « les dés sont déjà jetés ». Il n'y a plus obligation de rêver. Chez Nietzsche (1967 : 14), le nihilisme désigne toute attitude qui inscrit « sur son pavais la négation de la vie ». Il y a ainsi, selon R. Boa, deux formes de nihilismes dans l'interprétation du texte nietzschéen : le nihilisme passif et le nihilisme actif. Le nihilisme passif conduit à croire en l'absence de valeur de la vie. Quant au nihilisme actif, il témoigne de la puissance de l'esprit. Boa définit le nihilisme en général comme dévalorisation des valeurs suprêmes et absences de but et de réponse à cette dévalorisation. Qu'à cela ne tienne, le nihilisme passif, et l'inaction n'ont libéré personne.

L'Africain dégaoutisé ne devra pas penser au passé uniquement, mais concevoir son destin en le dépassant pour comprendre le présent et bâtir le futur. Il est invité à prendre appui sur le passé afin de fournir les moyens d'inventer le futur. Il faut rompre avec le complexe d'infériorité, vaincre les obstacles qui freinent la marche vers le développement de l'Afrique. Restaurer la conscience, c'est libérer les esprits de toutes sortes de scories et forger une nouvelle personnalité africaine. Car, « c'est avec un peuple qui a confiance en lui-même et qui relève le défi du développement que nous pourrions construire l'Afrique éternelle et moderne » (Boa 2007 : 182)

En résumé, pour arriver à une Afrique libre, les Africains doivent s'approprier les principes prônés par la dégaoutique à savoir la liberté de volonté, l'indépendance et la vérité. Chacun doit en faire un combat personnel pour la réalisation de la vision commune : l'émergence.

CONCLUSION

La présente réflexion a permis de re-penser la politique et la religion dans un nouveau rôle à savoir celui de participer à l'autonomie de l'homme Africain. L'analyse a été menée à partir

de la dégaoutique. Elle se veut éveilleuse de conscience, dénonciation et très critique envers les pratiques avilissantes, et finalement restauratrice de liberté. Elle vise à sortir l'homme en général et l'Africain en particulier de la subordination pour le hisser à sa plus haute expression : la liberté. Pour mettre un terme à l'aliénation, il faut associer à la réflexion critique, l'action. C'est en le faisant que nous pourrions « accéder, le plus tôt possible » à la liberté. (Diop 1990 : 102). Dans ces conditions, opter pour le silence et l'inaction serait faire preuve de démission. C'est la raison pour laquelle Boa (2020 : 134) fait savoir que « tant que l'homme sera menacé dans son humanité, le silence sera une lâcheté ». La dégaoutique doit permettre de réconcilier l'Africain avec lui-même, afin qu'il devienne « lui-même » (Kacou 2013 : 79). C'est avec un Africain dégaoutisé, confiant et sûr de son potentiel que le pari de l'émergence vraie deviendra une réalité incontestable.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOA Thiémélé Ramsès, 2007. *Nietzsche et Cheikh Anta Diop*, Paris, L'Harmattan, Paris, 216p.
- BOA Thiémélé Ramsès, 2010. *La sorcellerie n'existe pas*, Les Éditions du CERAP, Abidjan, 142p.
- BOA Thiémélé Ramsès et ETTY Macaire, 2020. *Reconstituer le corps glorieux d'Osiris*, Entretien, Les Éditions KAMIT, Abidjan, 196p.
- DIOMANDÉ Hamidou, 2023. « Mauvaise éducation, bonne éducation. Quel défi pour une Afrique émergente ? », dans Côme Mama, *Revue philosophique Bantou*, n° 12, Ouen : Les Éditions du NET, p. 11-29.
- DIOP Cheikh Anta, 1974. *Les fondements économiques et culturels d'un État fédéral d'Afrique noire*, Présence Africaine, Paris, 155p.
- DIOP Cheikh Anta, 1990. *Alerte sous les tropiques. Articles 1946-1960, Culture et développement en Afrique*, Présence Africaine, Paris, 148p.
- GUEBO Josué, 2015. *Les sommeils des indépendances. Chroniques pour une Afrique intégrée*, L'Harmattan, Paris, 134p.
- KACOU OI KACOU Vincent Davy, 2013. « Historicité poétique africaine, prodrome d'une évangélisation en profondeur », dans Fabien YEDO AKPA, *RUCAO*, n° 41-42, Abidjan : Unité Universitaire d'Abidjan, p 67-81.
- KANT Emmanuel, 1985. Réponse à la question Qu'est-ce que les Lumières ?, trad. Heinz Wismann, in *Kant œuvres philosophiques II*, Gallimard, Paris, 7120p.
- KOUADIO Franck, 2019. « Désaliéner autrement avec Cheikh Anta Diop », dans Niamkey Koffi, *Le Korè*, n° 56, Abidjan : EDUCI, p. 71-78.
- NIETZSCHE Friedrich, 1967. *L'antéchrist*, traduction de Dominique Tassel, UGE Paris, 182 p.
- NJOH-MOUELLE Ébénézer, 1970. *De la médiocrité à l'excellence. Essai sur la signification humaine du développement*, Éditions CLÉ, Yaoundé, 157p.
- ZADI Zaourou Bernard, 2013. *Mes dernières paroles pour l'Afrique, suivi de Rassemblement et réconciliation, à quelle condition ?*, Frat/Mat Éditions, Abidjan, 80p.

AUTEUR

Hamidou **DIOMANDÉ**

Docteur en Philosophie (Logique et Philosophie des sciences)

Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Courriel : hamidoudiomande@gmail.com

© Référence électronique

Hamidou DIOMANDÉ « *(Re)penser la politique et la religion pour une Afrique émergente à partir de la "dégaoutique" de Boa Thiémélé Ramsès* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 2, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p.30-39, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 03-03-2024 / Date de publication : 30-12-2024

ANCRAGES ET TERRITORIALISATIONS DES DJIHADS EN AFRIQUE DE L'OUEST : LECTURES ACTUELLES AU PRISME D'ELEMENTS MEMORIELS

ANCHORING AND TERRITORIALIZATIONS OF JIHADISTS IN WEST AFRICA: CURRENT
READINGS THROUGH THE PRISM OF MEMORY ELEMENTS

Anne **OUALLET** – Soufian **AL KARJOUSLI**

RÉSUMÉ

Ancrages et territorialisations des djihads en Afrique de l'Ouest sont analysés au prisme de la mémoire et des présentes recompositions. Après un rappel des principales références, les liens entre espaces et pouvoirs sont posés permettant de rapprocher territorialités jihadistes et globalisation.

Mots-clés : Territorialisations, djihads, mémoires, recompositions, Afrique de l'Ouest

ABSTRACT

Anchorage and territorializations of the jihads in West Africa are analyzed through the prism of memory and present recompositions. After a reminder of the main references, the links between spaces and powers are set in order to bring together jihadist territorialities and globalization.

Keywords : Territorializations, jihads, memories, recompositions, West Africa

INTRODUCTION

Les ancrages et les territorialisations contemporaines des djihads en Afrique de l’Ouest sont analysés ici au prisme des mémoires constitutives du formatage des identités actuelles et de la surreprésentation de normes religieuses restrictives. Ces dernières sont issues de mouvances fondamentalistes qui instrumentalisent les identités. Les références essentielles autour des djihads, rapidement évoquées, permettent, de poser la question des appartenances, mais aussi au-delà de les replacer à la fois par rapport aux normes et aux valeurs religieuses s’imposant dans le local et par rapport à des idéologies plus globales. Ces deux dynamiques modèlent les territoires et les sociétés. Les analyses s’appuient sur plusieurs décennies d’entretiens et d’observations réalisées essentiellement au Mali, au Maroc, puis au Sénégal¹. Dans un premier temps, réfléchir sur les références et les mémoires amène à décrypter les assises des normes et des valeurs religieuses constitutives des identités musulmanes. Elles puisent dans la diversité des djihads historiques en Afrique de l’Ouest. Cela conduit ensuite à interroger les liens avec la constitution du politique et donc les liens entre espace et pouvoir en islam. Il s’agit alors de mettre d’abord en évidence les influences historiques idéologiques de la pensée radicale de l’islam d’Ibn Hanbal (fin du VIIIe siècle), fondateur de la pensée fondamentaliste et littéraliste, pensée qui a perfrusé chez les mouvements djihadistes. Cela permet ensuite d’expliquer comment s’est faite la diffusion par des réseaux au long desquels islam et commerce sont très actifs. Ceci nous amène alors à analyser le concept géographique de centre/périphérie appliqué ici aux territoires de l’islam en Afrique de l’Ouest. Enfin, par changement d’échelle, le phénomène du djihadisme est mis en lien avec la mondialisation néolibérale permettant ainsi d’interroger une idéologie commune qui s’appuie sur l’effacement des frontières et débouche sur une accélération des mobilités et des recompositions socio-territoriales. Ces dernières sont observées à travers l’actualité du déploiement conflictuel des mouvements djihadistes en Afrique de l’Ouest, plus particulièrement vers le Mali.

¹ Les entretiens réalisés au cours des dernières décennies de recherche sont extrêmement nombreux et une liste exhaustive ne pourrait être donnée dans le cadre de cet article. Pour donner une idée du type d’informateurs rencontrés, nous pouvons nous recentrer sur l’exemple du Mali, pays le plus exploré par nos recherches. Tombouctou, Gao, Bandiagara, Mopti, Djenné, San et Ségou sont les villes qui y ont été le plus particulièrement étudiées. Dans chacune de ces villes, des entretiens ont été systématiquement menés auprès des autorités administratives (préfet, représentants de l’État déconcentré), politiques (maires, députés) et traditionnelles (chefs de village, chefs de quartier, imams), représentants de communautés et d’associations, opérateurs économiques et représentants de la société civile. Ainsi à Tombouctou, outre les autorités administratives et politiques, les imams des trois plus anciennes mosquées et des mosquées du vendredi plus récentes ont-ils été rencontrés ainsi que les principaux possesseurs de manuscrits anciens (au centre Ahmed Baba et dans les bibliothèques privées) et de nombreux maîtres coraniques. Il en est de même pour Djenné et Ségou et, dans une moindre mesure pour Gao, San et de villes choisies sur les chemins de la Tijaniyya depuis Fès au Maroc jusqu’à Bandiagara en passant par Dakar, Saint-Louis, Tivaouane, Kaolack ou encore Gaya, Podor, Ndjoum au Sénégal. Nous donnerons quelques précisions supplémentaires au fil du texte.

1. RÉFÉRENCES ET MÉMOIRES

L'imposition des fondamentalismes est ici resituée, d'abord en montrant en quoi les différentes acceptions du djihad modèlent l'islam, le pouvoir qui y est associé et les pratiques qui en découlent, puis en expliquant comment, à certaines périodes, la lecture salafiste d'Ibn Taymiyya, qui est une des lectures historiques de l'islam, s'est immiscée au cœur du pouvoir. L'appui sur des références historiques de l'époque d'Askia Mohamed, Empereur de l'Empire Songhay de 1493 à 1528, et le rappel du déploiement des djihads du 19^e siècle qui ont profondément marqué l'Afrique de l'Ouest sont alors convoqués pour insister sur la mémoire des territorialisations issues de l'islam. Les influences d'un islam décontextualisé ont favorisé à certains moments le fondamentalisme par une conception fermée refusant à la fois ancrages locaux et ouvertures à l'Autre. La déferlante salafiste actuelle remobilise ces moments.

1.1. Conceptions du djihad

Les influences de différents courants de l'islam se lisent en Afrique de l'Ouest. Elles puisent toutes dans des héritages historiques et se combinent avec les dynamiques actuelles. Normes et valeurs religieuses sont en évolution rapide et tendent de nos jours à conforter des mouvements néo fondamentalistes portés par la géostratégie. Le sens du concept de djihad a fortement évolué en fonction des interprétations et des contextes. Deux conceptions de l'islam s'opposent : celle d'un islam ancré dans les contextes locaux, confortée par l'école juridique malékite, et celle d'un islam politique littéral décontextualisé, porté par l'école juridique hanbalite. L'interprétation du sens donné au djihad influence les sens des vocabulaires clefs de l'islam (et vice versa), détermine la façon d'être du musulman, de son rapport à l'autre et au monde. Cela détermine au-delà la gestion des sociétés et des territoires. Ces compréhensions sont soit au service d'un djihad pacifique, appelé « grand djihad », *djihad akbar*, soit au service d'un djihad guerrier, *djihad asghar*, littéralement « petit djihad », soit façonnent un djihad hybride. La conception étroite d'un djihad purificateur et guerrier, « petit djihad », a historiquement déjà débouché sur des périodes d'intransigeance, de contrôle des populations par la force et la lutte armée. Nous avons longuement et à plusieurs reprises discuté de ces différentes conceptions avec nos interlocuteurs maliens, sénégalais et marocains. Nos très nombreux entretiens auprès de ces imams, maîtres coraniques, directeurs de bibliothèques de manuscrits anciens ou simples représentants des familles détentrices de manuscrits, ouléma et intellectuels locaux nous incitent à puiser dans les écrits anciens et les mémoires, à reprendre les grandes figures historiques ayant porté des djihads pour affiner la conception qu'ils leur donnaient, dont celle du djihad comme « guerre sainte », comme détaillé ci-dessous. L'appel au djihad a même débordé le concept religieux quand il devient un djihad libérateur contre les colons, par exemple chez Abdul Qader Al Jazairi (1808-1883) à travers sa lutte en Algérie contre l'occupation coloniale française ou encore celui d'Omar El Mokhtar en Libye (1861-1931) contre l'armée coloniale italienne. Il ne s'agissait pas d'engager un combat contre les chrétiens, ni de ré islamiser les musulmans, mais bien d'évincer le colonisateur. Ce n'est donc pas une guerre de religion. En Afrique de l'Ouest, on pourrait désigner le djihad d'El Haj Oumar Tall (1794-1864) de djihad hybride car il était à la fois libérateur des colons français en ciblant l'armée coloniale et prosélyte en convertissant

des « païens » (prise de Ségou), puis en voulant réislamiser le Macina. Effectivement, en ciblant ensuite les musulmans de l'Empire du Macina, El Haj Oumar Tall fait le choix d'un combat contre son chef qadri², réputé adepte d'un islam très orthodoxe dur auquel dit se rattacher l'actuel dirigeant djihadiste de la *katiba* Macina (centre de l'actuel Mali), Amadou Koufa.

1.2 Conceptions de l'islam, (dé) territorialisations

Ces mouvements sont aujourd'hui source d'inspiration pour les salafistes dans leur version quiétiste et dans leur version violente pour les djihadistes actuels d'al Qaïda et de l'État islamique. Ils les revisitent selon une compréhension d'un hanbalisme ultra intransigeant, ultra radical violent et fondamentalement anti local dans ses conceptions de l'islam. Même s'ils s'appuient sur des figures djihadistes locales (exemple d'Amadou Koufa avec sa *katiba* Macina), cet islam se veut mondialisé et déterritorialisé. Ces djihadistes portent d'ailleurs un djihad guerrier contre l'africanité de l'islam. Cette dernière dimension est, au contraire, particulièrement développée chez d'autres adeptes de la Qadriyya, de la Tijanniyya ou encore de la Muridiyya (au Sénégal) qui insistent tous sur le fait qu'en Afrique, l'islam n'est pas parachuté, puisque l'Abyssinie, *Al Habacha*, a été un vrai foyer où l'islam a germé, puis grandi. Les écrits d'Ibrahim Nyasse, fondateur de la branche nyassène de la confrérie tijane transmettent par exemple de façon très claire cette vision. Ses enseignements ont essaimé depuis Kaolack au Sénégal le long des réseaux nyassènes à travers le Mali et le Niger jusqu'au Nigéria et même au-delà. Ils s'appuient sur le fait que les premiers musulmans de la Mecque qui portaient la vision pacifique du djihad, s'étaient réfugiés lors des deux premières hégires chez les chrétiens d'Abyssinie où ils avaient été protégés par le Negus, roi chrétien d'Aksum. L'Abyssinie, *al Habasha*, est alors désignée comme « le pays des vrais croyants », donc comme le premier ancrage de l'islam. Un certain nombre de manuscrits et de discours présents en Afrique saharo-sahélienne reprennent ces premières hégires comme fondatrices de l'islam (Al Karjousli Soufian 2019). Ils argumentent une conception très ouverte du musulman et de la croyance en s'appuyant sur des interprétations savantes du texte coranique, notamment celles du lettré As Suyûtî dont les écrits les plus cités sont « Honneur aux Abyssins » (As Suyûtî 1416 Hégire) ou encore « La source des assoiffés de l'histoire des Abyssins » (Al Walwî 2001), écrits qui sont aussi diffusés en Afrique (Ouallet, Al Karjousli 2023).

Différentes conceptions du djihad et d'être musulman s'affrontent donc. La très grande majorité des interlocuteurs rencontrés dont les califes qui ont donné de leur temps pour nous recevoir au Sénégal (à Kaolack et à Tivaouane) ont condamné sans appel le djihad guerrier, notamment tel qu'il se déploie actuellement dans le nord du Sahel, djihad décrit dans notre troisième partie. Nos informateurs ont aussi accepté de poursuivre la réflexion autour d'autres concepts clés de l'islam qui en découlent. En effet, la définition qui est donnée du djihad influence fortement la compréhension de vocables clés de l'islam, dont le terme *islam* lui-même et celui de *muslim*, « musulman ».

1.3. Djihads historiques en Afrique de l'Ouest, branchements confrériques et mémoires associées

Les djihads historiques menés en Afrique de l'Ouest sont restés des références tant dans les mémoires que dans les territorialisations actuellement à l'œuvre. Ils ont débouché

² Adepte de la confrérie de la Qadriyya, plus ancienne confrérie de l'Afrique.

historiquement sur la constitution d'États théocratiques (carte³). Le travail effectué par les historiens, par exemple à travers la synthèse qu'en fait Camille Lefebvre (Lefebvre 2020) nous permet d'en esquisser la chronologie. Au Fouta Djallon, actuelle Guinée, on date le début du djihad à 1725 et la fin de l'État théocratique en 1896. Au Fouta Toro, vallée du Sénégal, le djihad commence en 1769 et l'État théocratique se termine en 1881. Au nord de l'actuel Nigeria, le califat du Sokoto fondé par Ousmane Dan Fodio se termine en 1903 ; le djihad avait été lancé en 1804. Lors de la Dina de Sékou Amadou, fondateur de l'Empire peul du Macina, centre de l'actuel Mali, le début du djihad date de 1818 et la fin de l'Empire du Macina est datée de 1862. Enfin, avec l'Empire Toucouleur issu du djihad d'El Haj Oumar Tall, djihad commencé à partir de 1850, la fin de la domination prend fin avec l'effondrement de cet Empire en 1897.

Ces entrepreneurs de territorialisations théocratiques issues de djihads étaient en général cheikhs de mouvements confrériques. L'empire du Sokoto était par exemple dirigé par Ousmane dan Fodio (1754-1817), chef qadri. L'influence de cette voie qadrie s'étend à présent jusqu'au Niger et au Mali nord-oriental dans la région de Gao. La Qadriyya reste bien implantée dans les espaces héritiers de cet empire et dans ceux des influences Kunta (El Bekkaye) du nord-est malien. Toujours au Mali, mais au centre cette fois-ci, dans le Delta intérieur du Niger, ce sont surtout les descendants des adeptes de Sékou Amadou, fondateur de l'empire peul du Macina, qui se réfèrent à la Qadriyya. La période du djihad d'El Haj Oumar Tall a, elle, permis une extension particulièrement rapide de la confrérie tijane depuis le Sénégal jusqu'à Bandiagara au centre-est du Mali actuel. Ce conquérant a été l'un des opposants les plus farouches à la colonisation française, mais ses successeurs ont souvent su composer avec l'administration coloniale. La force de conciliation de ces marabouts a ensuite également favorisé l'expansion rapide de leur confrérie. Les réseaux de la Tijaniyya ont ainsi prospéré pacifiquement tout au long du XXe siècle et la confrérie s'est vite imposée aux XIXe et XXe siècles (Triaud, Robinson 2000) aux côtés de la Qadriyya qu'elle a finalement supplantée permettant de meilleures opportunités de branchements sur les réseaux renouvelés de l'islam. Les réseaux de la Tijaniyya sont actuellement vigoureux du Maroc jusqu'au cœur de l'Afrique occidentale et même au-delà. Cependant, toutes ces voies confrériques ne sont pas imperméables aux influences plus radicales. Elles succombent parfois aux sirènes d'un wahhabisme offrant souvent de nouvelles opportunités économiques.

2. ESPACES ET POUVOIRS

Les influences hanbalites ont introduit depuis plusieurs siècles déjà des compréhensions exclusives et intolérantes de l'islam au Maghreb, au Sahara, jusqu'au cœur du Sahel et même beaucoup plus au Sud de nos jours. Ces influences sont réexploitées par l'offensive actuelle de l'islam radical qui s'appuie notamment sur les réseaux de la longue durée et des villes qui ont parfois été cœur d'empires. Les fonctionnements socio-spatiaux s'organisent à la fois autour de pôles et de réseaux et dans une logique de représentations islamiques qui valorise le paradigme centre/périphérie.

³ Carte en ligne : <https://www.lhistoire.fr/carte/djihads-au-sahel-xixe-si%C3%A8cle>

2.1. Influences hanbalites

Comme le résume très bien Jean-Loup Amselle, la « qualité de musulman ou de païen est une catégorie ou une assignation identitaire éminemment relative qui n'a de sens que dans le cadre d'un affrontement politique » (Amselle 2017 : 31). La grande Histoire de l'Afrique occidentale le montre à travers les évolutions de l'Empire songhay. A « Sonni Ali, tour à tour qualifié de « Kharéjite » et même de souverain « maudit » dans le Tarikh el-Fettach, qui régna sur l'Empire songhay de 1465 à 1492, succède Askia Mohamed qui s'appuie plutôt sur les conseils d'un juriste Al-Maghili pour lequel Sonni Ali n'était qu'un idolâtre » (Amselle 2017 : 31). Al Maghili, juriste originaire de Tlemcen, ville où il était né en 1440⁴, était aussi conseiller d'Askia Mohamed. Il apparaît, à cette époque, comme un des principaux diffuseurs de l'islam radical et reste une référence aujourd'hui. L'islam de Maghili est un islam intransigeant dans la lignée du hanbalisme issue de la vision d'Ahmad Ibn Hanbal (780-855), reprise aussi plus tard par des penseurs comme Ibn Taimiyya (1263-1328). Cette interprétation a été plus récemment diffusée par l'Arabie Saoudite qui en fait sa doctrine religieuse, suivant en cela Muhammad Ibn 'Abd al-Wahhab (1703-1792). Dans les années 1950, cette influence wahhabite se répand en Afrique occidentale (Amselle 1985). Le relai est actuellement repris dans un salafisme augmenté d'une version guerrière offensive par des organisations comme Al Qaïda ou l'État islamique.

Certains se mobilisent face à cet islam intransigeant et conquérant. C'est le cas du Royaume chérifien marocain qui mène une politique d'influence au sud du Sahara en s'appuyant, lui, sur l'école juridique malékite. Un des enjeux majeurs en est de contrebalancer le radicalisme intransigeant d'un hanbalisme conquérant, référence du wahhabisme saoudien qui déferle depuis quelques décennies sur l'Afrique et, plus récemment, du salafisme qatari. Le malékisme a majoritairement favorisé des interprétations pacifiques et a imprégné les confréries. Ces dernières ne sont cependant pas insensibles à certaines influences salafistes. Tous ces mouvements s'appuient sur des réseaux historiques fortement ancrés permettant les allers-retours entre les zones soudaniennes et la péninsule arabique et même bien au-delà.

2.2. Réseaux et ancrages

Depuis plus d'un millénaire, les cheminements sahéliens permettaient de longer le désert d'ouest en est, depuis Chinguetti jusqu'à la traversée de la Mer Rouge par Oualata, Tombouctou, Agadez, Abéché, Khartoum. Côté septentrional du désert, Marrakech, Fès, Ghardaïa, Kairouan, Sebkhah, Le Caire, étaient quelques-uns des arrêts les plus valorisés par les commerçants et les pèlerins qui se rendaient à La Mecque. Les routes transsahariennes contrôlées par les Empires de la route (Retailé 2018) faisaient la jonction entre nord et sud du désert. De façon plus récente, ce sont des groupes non étatiques qui en exercent le contrôle. Jalonnant les rivages du Sahara, les villes relais de ces relations méridiennes ont été sur la longue durée des étapes incontournables sur les routes du pèlerinage à La Mecque empruntant alors aussi des trajectoires zonales. L'importance du pèlerinage à La Mecque avait été repéré par les colonisateurs qui ont même souhaité l'encadrer quand ils l'ont pu en en faisant, en quelque sorte, une affaire française (Chantre 2021). Les pèlerinages vers La Mecque se font maintenant en avion et les anciennes routes de La Mecque sont plutôt réinvesties à petite échelle par des trafiquants (Sotto-Mayor 2020). A un niveau plus local, une

⁴ mort en 1505.

économie d'échanges favorise parallèlement des transactions indispensables à la vie des populations saharo-sahéliennes (Scheele 2011). Ces réseaux de l'islam sont donc toujours actifs. Ils ont certes évolué, mais ils continuent à innover les territoires.

On peut par exemple suivre des circulations de pèlerins, des échanges de biens, de savoirs, de capitaux sur les chemins tijanes depuis le Maghreb d'où la confrérie est issue jusqu'au cœur de l'Afrique soudano sahélienne (Ouallet 2019). La Tijaniyya oumarienne permet de suivre les traces d'El Haj Oumar Tall depuis le Fouta Tooro sénégalais (moyenne vallée du Sénégal où il est né) jusqu'à Bandiagara, ville près de laquelle la légende le fait disparaître dans une grotte⁵. La confrérie s'est ensuite progressivement scindée en plusieurs branches, chacune d'entre elles suivant un cheikh dont le parcours et les lieux d'installation des *muqaddam* dessinent des itinéraires. Les circulations le long des routes tijanes entretiennent des réseaux dans un large espace ouest africain compris comme s'étendant du Maghreb jusqu'en Afrique soudano-sahélienne du nord au sud et du Sénégal quasiment jusqu'au Nil d'ouest en est. Au nord-est du Mali, les réseaux tijanes cèdent le relai à ceux de la Senussiyya particulièrement active dans les espaces allant du Niger et du Tchad jusque vers la Libye. Plus à l'est encore, au Soudan, ce sont les mahdistes qui ont une aire d'influence significative. Vers l'ouest, au Sénégal, la Tijaniyya est concurrencée par la Mouridiyya dont les réseaux économiques sont totalement mondialisés.

2.3. Centre / périphérie

Tous ces réseaux sont reliés à la Péninsule arabique où le rôle incontournable de pôle religieux et économique de l'islam est pris par La Mecque. C'est un pôle de légitimation du pouvoir où les pèlerins viennent rechercher la baraka, mais plus que cela c'est un pôle d'adoubement des plus grands cheikhs qui peuvent y obtenir la légitimation de leur pouvoir. Kankou Moussa, Empereur du Mali en a tiré gloire à travers un pèlerinage fastueux réalisé en 1324-1325 et qui a été retransmis par nombre de chroniques. Askia Mohamed, Empereur du Songhay, aurait, lui, fait rapporter de La Mecque suite à son pèlerinage, une pierre blanche qui sacralisait jusque dans les années 1960⁶ le Tombeau des Askia à Gao et des morceaux de bois pour servir d'échafaudages au monument tout en transmettant le sacré. Les héritages mecquois sont ambivalents. L'influence qu'Al Maghili a eue sur la gestion religieuse de l'empire songhay a été, ensuite, renforcée dans la région par le wahhabisme diffusé à la fin du XIXe et au XXe siècles. Des contestations se font actuellement jour. Parmi elles, celles sur la façon de transmettre le sacré. Cela suscite actuellement des débats très violents, à Gao par exemple, autour de la désignation du Tombeau des Askia : est-il Tombeau⁷ ou Mosquée⁸ ? L'application de la charia hanbalite débouche aussi sur de nombreuses destructions comme celles des tombeaux de saints. Tombouctou, capitale religieuse de l'Empire songhay en a fait les frais avec la destruction de nombreux mausolées dès après la prise de la ville par les djihadistes le 30 mars-1e avril 2012⁹. Différentes visions et interprétations se mêlent donc dans les pôles

⁵ Le 12 février 1864 à Deguimbéré

⁶ Certains, à Gao, rapportent que cette pierre blanche qui protégeait la ville aurait été enlevée et jetée dans le fleuve Niger au nom d'une purification de l'islam.

⁷ Les influences locales sont alors acceptées et valorisées.

⁸ Alors « débarrassée » de la mémoire locale, dans un souci de ne permettre aucune ambiguïté sur l'application d'un islam orthodoxe débarrassé des saints.

⁹ La prise de la ville a d'abord été réalisée par le MNLA (Mouvement National de Libération de l'Azawad) touareg, directement doublé par les djihadistes le 30 mars-1e avril 2012 à travers AQMI (Al Qaïda au Maghreb Islamique), le MUJAO (Mouvement pour l'Unité du Jihad en Afrique de l'Ouest) et Ansar Dine dirigé par Iyad ag Ghali. Leur

culturels, politiques et religieux de l’islam en terre africaine aussi. Le passage par le pôle mecquois est utilisé par certains pour introduire une conception de l’islam intransigeante et guerrière. « A peu près au même moment où Al Maghili prodigue ses conseils à Askia Mohammed, celui-ci lance en 1498, probablement à son retour du pèlerinage à La Mecque et après sa nomination comme calife, le djihad contre le pays mossi, seule expédition guerrière qui soit d’ailleurs labellisée comme telle par le Tarikh es -Soudan¹⁰ » (Amselle 2017 : 33). Les pèlerinages au pôle mecquois sont une façon de marquer l’adhésion à la grande communauté de la Umma, mais pour La Mecque, c’est aussi le moyen d’affirmer une suprématie, de contrôler et de diffuser un islam normé porteur d’internationalisation. La plupart des personnalités religieuses de renom en Afrique de l’Ouest ont ainsi été influencées par le mouvement idéologique wahhabite lors de leur pèlerinage respectif à La Mecque. Cela a pu se faire aussi à travers des rencontres sur les chemins de La Mecque (par exemple El Haj Oumar et Al Haj Nyasse lors de leur rencontre avec la descendance de Dan Fodio sur le retour de La Mecque et leur arrêt dans l’empire du Sokoto). De même, au XIXe siècle, El Haj Oumar Tall revient de La Mecque en 1828 avec le titre de Calife de la confrérie Tijane pour le Soudan et se lance dans le djihad. Ce djihad était plutôt défensif face à la colonisation française dont il a été un opposant farouche et plutôt offensif face à l’Empire peul du Macina. Les djihads actuels puisent dans ces sources, même si leurs formes sont renouvelées. Pour le monde musulman, le paradigme centre/périphérie se lit tout d’abord à travers des centralités qui sont repérées en tant que pôle emblématique de l’islam et dans des espaces contrôlés par l’islam. Les espaces qui en sont exclus sont des périphéries en dehors de ce monde. La centralité correspond donc avant tout à la polarité de La Mecque en tant que point nodal de convergences pèlerines, d’identification à une identité musulmane commune et de diffusion de la norme et du pouvoir. En termes d’espaces, la centralité correspond aux espaces du *Dar al islam*, littéralement « la maison de l’islam », les terres musulmanes. Par opposition, le reste est rejeté dans le *Dar al harb*, « la maison de la guerre ». Dans la conception orthodoxe dominante du salafisme conquérant, ce sont des espaces à convertir. Ces périphéries sont à ouvrir à l’islam ou à soumettre. Si le royaume « païen » de Ségou, le Pays dogon, le pays Mossi sont emblématiques de ces espaces qui ont fait l’objet de conversion, l’intransigeance de l’islam hanbalite a amené dans les faits à donner la priorité du combat contre des musulmans, eux-mêmes considérés comme impies, donc au nom d’un islam purificateur. C’est ainsi qu’« on retrouve l’impact des idées d’Al Maghili lors de la confrontation entre El Haj Oumar et l’empire peul du Macina lorsqu’il s’agit de décréter que les prétendus musulmans de cet empire sont plus dangereux que les païens du royaume de Ségou et que c’est contre les premiers qu’il convient au premier chef de lancer le djihad » (Amselle 2017 : 31).

Actuellement, les offensives des djihadistes se font à la fois en terres musulmanes, contre des musulmans et contre les juifs et les chrétiens. Au Sahara Sahel et maintenant même plus au Sud, les groupes djihadistes s’affrontent et se recomposent, s’affiliant le plus souvent à Al Qaida ou à l’État islamique. Ce dernier est actuellement très présent par exemple dans la région de Gao. Il s’agit finalement d’appliquer un programme de contrôle des hommes et des ressources à travers une idéologie qui se sert du fondamentalisme religieux pour asseoir sa

compréhension de la charia est proclamée dans toute la zone occupée en mai 2012. Le 28 juin 2012, à Tombouctou ville, une trentaine de membres armés d’Ansar Dine commencent à détruire les mausolées jugés impies, tout en étant filmés en direct par la chaîne qatarie Al Jazeera. C’est alors « un véritable séisme pour Tombouctou » (témoignage du Directeur de la Mission culturelle de Tombouctou de l’époque, Ali ould Sidi, avec lequel nous avons subi à la télévision ce moment tragique). Le 1er juillet, sept des seize mausolées érigés dans cette ville, symbolique de l’islam érudit et auréolé du titre de ville aux 333 saints, sont déjà détruits.

¹⁰ Es Sa’di, p. 121-123

domination. Un long travail de réappropriation du concept de djihad dans sa version pacifique, tel que décliné dans la première partie de l'article, apparaît de plus en plus urgent dans cette phase actuelle de déstructuration des États et de recomposition chaotique du monde. C'est le sentiment partagé et retransmis lors de nos entretiens auprès d'interlocuteurs aussi différents que les directeurs maliens des missions culturelles ou encore des érudits de l'islam rencontrés tant au Sénégal qu'au Mali.

3. DJIHADISME ET MONDIALISATION NÉOLIBÉRALE

Le djihadisme accompagne actuellement la mondialisation néolibérale et la mobilisation de certaines références qu'il utilise, s'appuie de fait sur l'effacement des frontières. Ce mouvement suscite des re-territorisations rapides liées à la globalisation. Cet islam qui n'a pas de frontière parie sur l'accélération des mobilités et appuie des recompositions territoriales sous contrôle d'un projet économique-religieux très balisé qui veut s'affranchir des États contemporains.

3.1. Une même idéologie : « islam MacDo » et suppression des frontières

L'invasion par cet islam politico économique bat en brèche des États contemporains faibles et qui, pour certains d'entre eux, se disent encore laïcs. La prise de contrôle du pouvoir et des territoires se fait au nom de l'islam, un islam formaté qui répond aux besoins d'un marché mondial dérégulé et qui accompagne la globalisation. Cet « islam Macdo » (Al Karjousli 2009), est appuyée par une vision hanbalite. Il s'exprime à travers des mouvements quiétistes ou djihadistes, le salafisme quiétiste étant en général l'antichambre du salafisme djihadiste. Sa diffusion agit par perfusion dans les territoires et se traduit aussi, parfois, directement de manière violente dans un djihad les armes à la main. Le renforcement du pouvoir des associations islamiques se fait par leur implication croissante dans la fourniture des services sociaux, largement abandonnés par les services publics depuis l'application des politiques d'ajustement structurel (PAS) dans les années 1980-1990. Ces PAS ont détruit des secteurs publics comme ceux de l'éducation ou encore de la santé, secteurs déjà fragiles. Face à l'incapacité des États à assurer leurs responsabilités d'offre des services de base, les associations ont pris le relais, engrangeant une forte légitimité populaire et de très nombreux entrepreneurs, qui se présentent aussi comme des guides spirituels, se sont réappropriés le discours sur le développement, la citoyenneté et la gouvernance. Dans un contexte où les opérations de développement menées par « l'Occident » ont échoué, des fonds arrivent désormais par le biais de nouveaux investisseurs qui utilisent le prétexte de la religion comme arme pour contrôler espaces et populations. Le hanbalisme, dont les enseignements historiques ont été appropriés aussi bien par Al Maghili que par Ibn Tamiya, apparaît comme le support de cet islam radical qui sert de cheval de Troie au libéralisme sauvage. Tous ceux qui le soutiennent surfent clairement sur le vide laissé par le retrait de l'État.

Au Mali, une bonne partie du territoire, à commencer par le Nord, fonctionne finalement comme une zone franche où le contrôle de l'État a été de plus en plus absent. Ces espaces de déréglementation ont été livrés au libre jeu d'investisseurs, d'ONG, d'associations diverses qui ont œuvré, pour bon nombre d'entre elles, sous couvert de l'islam. Elles se présentent

désormais comme la seule force de proposition légitime. Parallèlement, la version de l'islam proposé a la capacité à brancher sur de nouveaux réseaux économiques, dont ceux liés à des activités illégales davantage rémunératrices. Dans ce cadre du délitement des États et de leur incapacité à contrôler leurs frontières, le terrain est libre pour les trafics en tout genre et les mafieux y trouvent leur compte. Cela fait déjà plusieurs décennies que les passeurs-contrebandiers se jouaient de ces limites étatiques fixées il y a un peu plus d'un demi-siècle et finalement jamais respectées. Le contournement des rares postes de contrôle a toujours été une stratégie des commerçants depuis leur édification. Les frontières ont été dans les faits transgressées depuis leur création (Grégoire 2018). Ces territoires sont devenus des champs d'expérimentation dans lesquels ont été largement manipulées des revendications, tout d'abord à base ethnique (touareg¹¹ au nord du Mali), puis¹² ils ont été investis par des mouvements islamistes divers, parmi lesquels les djihadistes se sont taillés une place de premier plan. Ces derniers, derrière leur projet de négation des frontières d'États, portent l'ambition de créer d'autres références spatiales soutenant parfaitement un système de prédation débridée. L'exploitation des rentes de situation y est décuplée par l'effacement des frontières. L'ambition affirmée est de prendre le contrôle de tous ces espaces au nom de l'islam. Parallèlement à des conflits plus généralement exprimés auparavant sur le plan ethnique, un développement des revendications sur le mode religieux a ainsi été opéré depuis le début des années 2000 débouchant finalement sur la prise de contrôle de territoires et la proclamation dès que possible de califat ou de *katiba*. La revendication de l'Azawad par une partie des Touaregs¹³ et des Arabes¹⁴ du Mali a débouché en 2012 sur une proclamation unilatérale d'indépendance de l'Azawad¹⁵ le 6 avril 2012. Elle a directement été doublée par une proclamation de la charia en mai 2012¹⁶ et une poussée des djihadistes vers le Sud. Un contrôle total des populations par toute une série d'interdictions a alors été déployé dans toute la zone occupée. Les non libérations de Kidal, symbole du MNLA, et de l'Adrar des Ifoghas ont entériné le discrédit des interventions françaises (Normand 2020), malgré la reprise des autres villes du Nord par la coalition franco malienne. Les djihadistes en ont profité pour progresser vers le Sud. Appuyée par la milice Wagner et donc les Russes, l'armée malienne a finalement repris Kidal le 14 novembre 2023. La France a, elle, été évincée du Mali depuis août 2022, du Burkina Faso depuis février 2023 et du Niger depuis l'automne 2023.

Le mouvement djihadiste a même réussi à prendre pied dans la zone « libérée » dès le milieu de la décennie 2010 prouvant ainsi la capacité du projet islamique politique radical à s'étendre. Cette progression est largement commentée par la presse malienne par exemple qui suit jour après jour les exactions et le retrait parallèle des services de l'État dans le centre du Mali cédant la place au contrôle de la *katiba* Macina. La contagion djihadiste vers le centre Mali et, de là par des offensives plus ponctuelles plus au Sud, est confortée par la présence sur place déjà effective de cellules djihadistes. Elle est soutenue par des prédicateurs mêlant souvent causes identitaires autour de l'ethnie et projet salafiste comme dans le cas des peuls autour d'Amadou Koufa pour la *katiba* Macina (Cissé 2018). Les nombreux prêches d'Amadou Koufa, largement retransmis sur différents canaux, l'attestent également. Le Delta intérieur du Niger

¹¹ Les rébellions touarègues maliennes sont récurrentes depuis l'indépendance du pays : 1963, de 1990 à 1996, de 2006 à 2008. Celle qui débute en 2012 amène à la proclamation unilatérale d'un État autoproclamé, celui de l'Azawad le 6 avril 2012.

¹² Parfois parallèlement.

¹³ Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA).

¹⁴ Le Front National de Libération de l'Azawad (FNLA) exclusivement arabe entre dans Tombouctou le 25 avril 2012, puis en est chassé deux jours après sous la menace d'Al Qaida au Maghreb Islamique (AQMI).

¹⁵ Ce projet s'appuyait sur le projet d'OCRS mis en place par la France pendant la colonisation (Grégoire, 2018).

¹⁶ Début mai 2012, c'est un chef d'AQMI, Abou Yaya Hamamen, qui est devenu commandant militaire de la ville de Tombouctou. Kidal tombe aussi aux mains d'AQMI ce même mois.

est ainsi devenu en 2018 un quartier général djihadiste, Adam Thiam parlait déjà début 2013 d'un début de califat dans cette zone (Thiam 2013). L'internationale djihadiste a ainsi réussi la prouesse d'avoir des bases du Delta intérieur du Niger au Mali, jusqu'au Proche-Orient, en passant par l'Adrar des Ifoghas et la Libye. Cette concrétisation du projet djihadiste sonne bien la négation effective des frontières (Ouallet 2021) issues des découpages coloniaux et légitimées par les présidents africains lors de la conférence de l'OUA (actuelle UA) tenue à l'époque à Addis-Abeba en 1963. L'affaiblissement ou l'effondrement des États a ainsi permis une mobilité sans précédent des combattants djihadistes de la Syrie à la Libye, puis dans l'espace saharo-sahélien. Ces mercenaires de tous bords sont rémunérés par ceux qui contrôlent les voies de circulation et donc les espaces. Ils le font à travers des *katibas* autoproclamées dont les ressources proviennent des différents trafics (otages, drogues, armes, esclaves...) et du contrôle de l'économie locale (Thiam 2017).

3.2. Accélération des mobilités et recompositions

La nébuleuse djihadiste se défait et se recombine en permanence lorsqu'on l'observe sur les deux dernières décennies. La chute du colonel Kadhafi en octobre 2011 a projeté toute la zone dans l'instabilité, a donné un nouveau souffle aux djihadistes et conforté des trafics illicites déjà existants (dont les trafics de drogues et d'armes). L'éclatement de la Libye a de fait détruit les principes présidant aux assises territoriales existantes et remis en jeu le contrôle sur les espaces avant contrôlés par Kadhafi. Parallèlement, les soulèvements islamistes arabes ont conforté l'argument de la légitimation par l'islam politique. La mouvance djihadiste s'est recomposée et les différents groupes sont rentrés dans une compétition beaucoup plus visible. La labilité des appartenances selon les recompositions des groupes djihadistes ne doit cependant pas occulter le fait que l'objectif est resté le même : fonder un État islamique, un Califat, et contrôler ressources et populations. Le projet du GSPC (Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat), héritier du GIA algérien, était déjà de transformer l'Algérie en un État islamique, projet qui a échoué. La reprise en main par l'armée algérienne a conduit à une reconfiguration spatiale et à des alliances passées avec d'autres djihadistes. En 2006, l'allégeance de Droukdal, leader du GSPC, à Ben Laden (Al Qaïda) a ancré Al Qaïda en Afrique. Le GSPC s'est alors recomposé en Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) un an plus tard et, compte tenu de ses déboires militaires au Nord, il a revu sa stratégie en s'orientant vers le Sud. Le Sahara et le Sahel sont alors devenus son champ privilégié d'investissement spatial. La stratégie de l'État Islamique à travers DAESH¹⁷ de s'implanter sur le continent africain s'est concrétisée à travers la création du MCCI (Majilis Choura Chabab al-Islam) par les djihadistes libyens de retour de Syrie en avril 2014 et l'allégeance de cette organisation à Abu Bakr al Baghdadi (DAESH) en novembre de la même année. L'organisation « État Islamique » s'est réellement enracinée en Afrique à ce moment sous l'appellation d'EIGS (État Islamique au Grand Sahara). Du côté d'Al Qaïda, plusieurs *katibas* ont été créées, correspondant à des camps de combattants extrêmement mobiles, contrôlant les routes de trafics et donc des espaces, dirigés par un chef et inféodés à AQMI, la branche africaine de l'organisation. Ces *katibas* ont acquis une certaine autonomie d'action et ont prospéré à partir d'une base spatiale propre. Cette base territoriale fait fi des frontières des États, s'adapte au contexte par la mobilité et est reliée à l'espace monde des trafics. Adam Thiam, fin observateur du Mali, le décrivait de cette façon dès 2013 : « au Sahara et au Sahel, le modèle islamiste crée à la place des États – tous les États

¹⁷ Acronyme arabe de État Islamique en Irak et au Levant (EIL).

sur sa route – un empire narco-salafiste qui relie le Sahel des faibles pouvoirs publics aux cartels innovants de la coke latino-américaine » (Thiam 2013 : 2).

Les groupes islamistes rivalisent ou pactisent les uns avec les autres, les djihadistes rompant ou renouvelant au besoin les allégeances. La dernière reconfiguration est une alliance. En 2017, les principales *katibas* sahélo-sahariennes ont décidé de faire allégeance à Al Qaïda sous une même bannière, celle du Groupe de Soutien à l’Islam et aux Musulmans (GSIM) dirigé par Iyad ag Ghali. Plus au Sud, Boko Haram, bastion djihadiste particulièrement actif issu du Nigeria, a prêté allégeance à l’État Islamique. La lutte entre les deux frères ennemis du djihadisme que sont Al Qaïda et l’État Islamique pourrait retarder la possibilité d’établir un califat au Sahara-Sahel (Ouallet 2019). Le projet de califat porté par les groupes djihadistes a pour l’instant échoué en ce qui concerne le noyau de l’État malien, mais il existe de fait sur les territoires contrôlés par AQMI à travers le GSIM (Groupe de Soutien à l’Islam et aux Musulmans) et l’EIGS (État Islamique au Grand Sahara). Il apparaît difficile de donner le ton de ce que serait un islam officiel. En effet, les situations sont mouvantes en fonction de multiples facteurs, au premier rang desquels on peut noter certains jeux d’influences en grande partie liés à la géopolitique. Au Mali, pays le plus concerné par cette déflagration, la position de l’islam officiel est donnée par le Haut Conseil Islamique du Mali (HCIM), dirigé depuis 2019 par Chérif Madani Haïdara, initiateur et leader incontesté de la très populaire association Ançar dine Internationale (sans lien avec le groupe djihadiste Ansar Dine). Chérif Madani Haïdara qui se déclare malékite est le successeur et le rival de Mahmoud Dicko qui est, lui, au service de l’islam wahabite (Cissé 2012). Mahmoud Dicko avait présidé le HCIM de sa fondation en 2008 jusqu’en 2019 et il est davantage favorable à une négociation avec les djihadistes, servant lui-même parfois de médiateur entre les groupes djihadistes et le gouvernement malien.

CONCLUSION

Les différentes formes de domination (Jourde et al. 2019 ; Cissé 2018) ont laissé des traces, véritables empreintes, dans les esprits et les territoires. Les encadrements politiques, religieux et sociaux hérités du local y rejouent en permanence en fonction des visages successifs d’une mondialisation dont les marques locales ont été inscrites lors de diverses séquences : mondialisation par les routes de l’islam menant à La Mecque et déployant bien au-delà les réseaux commerçants, mondialisation portée par la vague coloniale, mondialisation portée par l’idéologie néolibérale et « l’islam McDonald » (Al Karjousli 2009). En Afrique occidentale, le phénomène djihadiste a des racines très implantées depuis le XIXe siècle et les connexions actuelles reprennent des réseaux hérités qui se réajustent et se redéployent à la faveur de stratégies adaptées aux contextes locaux et à la « radicalisation de l’islam » (Kepel 2016).



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AL KARJOUSLI Soufian, 2019. « Le rôle incontestable des africains dans la construction de l'islam », dans Bamba Mamadou, Batchana Essohanam (éds.), *Islam, traditions orales et civilisations africaines*, Lomé : Les Presses de l'UL, p. 253-276.
- AL KARJOUSLI Soufian, 2009. « De l'islam pluriel à l'islam « Mac Donald » », dans Kiyindou Alain, Ekambo Jean Chrétien, Miyouna Ludovic-Robert (dir.), *Communication et dynamiques de globalisation culturelle*, Paris : Éditions L'Harmattan, p. 73-86.
- AMSELLE Jean-Loup, 2017. *Islams africains : la préférence soufie*, Le Bord de l'eau, Lormont, 192 p.
- AMSELLE Jean-Loup, 1985. « Le wahhabisme à Bamako », *Canadian Journal of African Studies*, n° 19/2, p. 345-357.
 Disponible en ligne : doi.org/10.1080/00083968.1985.10804117 [dernier accès 29 septembre 2024].
- AL WALWÎ Sadiq sayyid b. Muhammad, 2001. *Manhal al `Atchan fi Tarikh al habchan « La source des assoiffés de l'Histoire des Abyssins »*, Al Walwî, Addis Abeba, 436 p.
- AS SUYUTI Jalâl ed-din, 1416 Hégire (rééd 1991). *Rafi chan al Hibchân « Honneur aux Abyssins »*, Dar al Qubla lil thaqafa al islamiya, Jedda, 229 p.
- CHANTRE Luc, 2021. *Le Pèlerinage à La Mecque une affaire française : anthologie de langue française sur le hajj (1798-1963)*, PUR, Rennes, 356 p.
- CISSÉ Boubou, BRUNET-JAILLY Joseph & HOLDER Gilles, 2012. « Le Haut Conseil Islamique du Mali : un organe partisan au service de l'islam wahhabite ? », *journal dumali.com*, 28 octobre 2012. Disponible en ligne : www.maliweb.net/societe/le-haut-conseil-islamique-du-mali-un-organe-partisan-au-service-de-lislam-wahhabite-3-101655.html [dernier accès 29 septembre 2024].
- CISSÉ Modibo Ghaly, 2018. « Hamadou Kouffa, fer de lance du radicalisme dans le Mali central », dans Bamenda, *Biographies de la radicalisation : des messages cachés du changement social*, Bruxelles : Éditions de Brujin, p. 181-202.
- GRÉGOIRE Emmanuel, 2018. « Frontières étatiques, frontières mobiles et rentes frontalières dans l'espace saharo-sahélien », *L'information géographique*, 1, no 82/1, p. 82-98.
 Disponible en ligne : www.revues.armand-colin.com/geographie/linformation-geographique/linformation-geographique-12018 [dernier accès 29 septembre 2024].
- JOURDE Cédric, BROSSIER Marie & CISSÉ Modibo Ghaly, 2019. « Prédation et violence au Mali : élites statutaires peules et logiques de domination dans la région de Mopti », *Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne des études africaines*, n° 53/3, p. 431-445.
 Disponible en ligne : doi.org/10.1080/00083968.2019.1666016 [dernier accès 29 septembre 2024].
- KEPEL Gilles, 2016. *La fracture*, Gallimard, Paris, 152 p.
- LEFEBVRE Camille, 2020. « Djihads au Sahel, XIXe siècle », *ENS webdossiers* n° 16. Disponible en ligne : www.lhistoire.fr/parution/ens-webdossier-16 [dernier accès 29 septembre 2024].
- NORMAND Nicolas, 2020. « L'accord d'Alger entre Bamako et les rebelles armés a créé plus de problèmes qu'il n'en a réglés », *Le Monde*, Disponible en ligne : www.lemonde.fr/afrique/article/2020/07/09/l-accord-d-alger-entre-bamako-et-les-rebelles-

[armes-a-cree-plus-de-problemes-qu-il-n-en-a-regles_6045749_3212.html](#) [dernier accès 29 septembre 2024].

OUALLET Anne, AL KARJOUSLI Soufian, 2023. « Usages et appropriations sociales des manuscrits dans l'espace subsaharien », dans Faü Jean-François, *Les manuscrits islamiques en Afrique*, Paris : Éditions Geuthner, p. 133-160.

OUALLET Anne, 2021. « Frontières et projets territoriaux, Exemple de l'espace sahélo-saharien », *L'espace géographique*, n° 50/1-2, p. 101-118.

Disponible en ligne : www.revue-espace-geographique-2021-1-page-101?lang=fr [dernier accès 29 septembre 2024].

OUALLET Anne, 2019. « Territorialisations de l'islam dans l'espace d'organisation Sahel-Sahara-Méditerranée », *L'Information Géographique*, n° 83/1, p. 40-60.

Disponible en ligne : www.revues.armand-colin.com/geographie/linformation-geographique/linformation-geographique-12019 [dernier accès 29 septembre 2024]

RETAILLÉ Denis, 2018. « Sahel, sahel », *L'Information Géographique*, n° 1, p. 32-79.

Disponible en ligne : www.revues.armand-colin.com/geographie/linformation-geographique/linformation-geographique-12018 [dernier accès 29 septembre 2024].

SCHEELE Judith, 2011. « Circulations marchandes au Sahara : entre licite et illicite », *Hérodote*, n° 3/142, p. 143-162.

Disponible en ligne : www.herodote.org/spip.php?article501 [dernier accès 29 septembre 2024].

SOTTO-MAYOR Guillaume, 2020. « Trafics et trafiquants, éléments structurants des sociétés sahéliennes », *Recherches internationales*, n° 117, p. 20-37.

Disponible en ligne : www.recherches-internationales.fr/RI117.html [dernier accès 29 septembre 2024].

THIAM Adam, 2017. *Centre du Mali : enjeux et dangers d'une crise négligée*, Centre pour le dialogue humanitaire, Genève / Institut du Macina, Bamako, 37p.

THIAM Adam, 2013. « Face aux violences, nos Etats sahéliens, très fragiles, peuvent s'effondrer, et très rapidement », *Le Monde*, p. 12.

Disponible en ligne : www.lemonde.fr/international/article/2019/06/14/face-aux-violences-nos-etats-saheliens-tres-fragiles-peuvent-s-effondrer-et-tres-rapidement_5476245_3210.html [dernier accès 29 septembre 2024]

TRIAUD Jean-Louis, ROBINSON David, 2000. *La Tijâniyya. Une confrérie musulmane à la conquête de l'Afrique*, Karthala, Paris, 312 p.

AUTEUR(ES)

Anne OUALLET

Professeure de Géographie

Université Rennes 2 UMR 6590 ESO

Courriel : anne.ouallet@univ-rennes2.fr

Soufian AL KARJOUSLI

Enseignant chercheur-Linguistique et islamologie

UMR CITERES, Université Tours

Courriel : soufianalkarjousli@yahoo.fr

AUTEURE CORRESPONDANTE

Anne **OUALLET**

Courriel : anne.ouallet@univ-rennes2.fr

© Référence électronique

Anne OUALLET, Soufian AL KARJOUSLI « *Ancrages et territorialisations des djihads en Afrique de l'Ouest : lectures actuelles au prisme d'éléments mémoriels* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 2, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p.40-55, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 28-05-2024 / Date de publication : 30-12-2024

SÉCURITÉ ET ETHNICITÉ DANS LE BASSIN DU LAC TCHAD EN PROIE À BOKO HARAM. ENTRE RISQUES DE RUPTURE ET CONTINUITÉ DE L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT (2005-2024)

SECURITY AND ETHNICITY IN THE LAKE CHAD BASIN FACING BOKO HARAM. RISKS OF THE BREAK AND THE CONTINUITY OF THE STATE AUTHORITY (2005-2024)

Hessana **AHMAT**

RÉSUMÉ

Notre réflexion explore les effets socio-politiques de la réponse anti-Boko Haram des États du bassin du lac Tchad sur la fragile cohabitation intercommunautaire transfrontalière. Avant le basculement de la secte terroriste dans la violence transfrontalière, les communautés ont dissimulé leur élan tribaliste qui s'est largement affirmé à l'occasion des compétitions politiques et du partage des ressources foncières. La présente étude qui repose sur la théorie de l'ethnicité de Martiniello et l'observation participante interroge aux confins des pays riverains du lac Tchad, cet élan tribaliste en contexte de lutte armée contre Boko Haram. Il ressort que dès les premières prêches et sermons islamistes de Mohamed Yusuf de 2005, de nouvelles formes de tribalisme sont apparues entre les communautés vivant de part et d'autre des frontières. L'on assiste d'une part, à une forte mobilisation de ressortissants Boudouma, Arabes choa, Haoussa et Mousgoum contre les armées gouvernementales dont ils rejettent les actions dans la traque des terroristes recrutés dans certaines communautés connues. L'on constate d'autre part, chez chaque communauté, le développement d'une « ethnosécurité » que nous pouvons définir comme l'ultime recours pour s'auto garantir la sécurité des spécialisations économiques et pour (re)formuler des revendications politiques à caractère tribal. Une telle logique ethnopolitique a déstabilisé la région du lac Tchad.

Mots-clés : Bassin du lac Tchad, Boko Haram, tribalisme ethnique, violence transfrontalière, « ethnosécurité ».

ABSTRACT

Our work provides a reflection on the socio-political consequences of the counter-Boko Haram fight led by the Lake Chad Basin States in the context of the fragile living together between cross-border communities. Before the shift of the terrorism into cross-border violence, the communities hide their tribalistic impulse, which was widely manipulated by political competitions and sharing of land resources. This study focused on Martiniello's theory of ethnicity and the participant observation, questions this tribalistic impulse in the context of armed struggle against Boko Haram on the borders of the Lake Chad States. It appears that from Mohamed Yusuf's early preachings and sermons in 2005, new forms of tribalism have emerged between tribes living on both sides of borders. On the one hand, we notice very strong Buduma, Shuwa Arab, Hausa and Mousgoum's mobilizations against the national armies tracking of terrorists recruited in certain known tribes, which is not objective according to those communities. On the other hand, those named tribes developed «ethno-security» response plan, which they define as the only way to self-guarantee, better security of economic activities and to make heard political demands on tribal basis. That ethnopolitical situation is destabilizing the Lake Chad region.

Keywords : Lake Chad Basin ; Boko Haram ; Tribalism, Cross-border violence, « ethno-security »

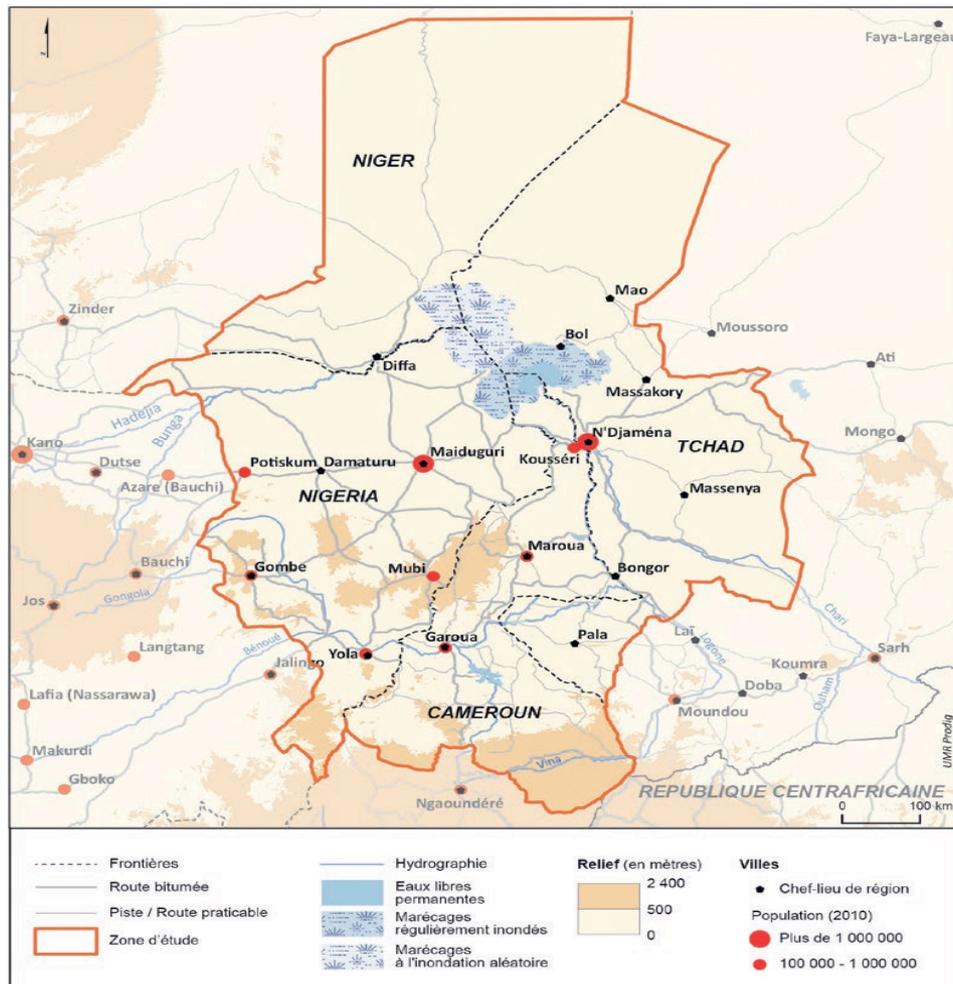
INTRODUCTION

L'irruption dès 2005 des premiers prêches et sermons islamistes de Mohamed Yusuf auxquelles le pouvoir fédéral d'Abuja, a répondu de manière violente, a inauguré l'insurrection Boko Haram autour du lac Tchad¹. La fureur épuratrice² qui continue à animer les combattants Boko Haram est certes unique. Mais, elle s'inscrit dans la logique des conflits cycliques qui ont toujours marqué le bassin du lac Tchad.

¹ Pour plus de détails sur les origines et les exactions de Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, voir Pérouse De Montclos, M.A., 2014, *Islamism, Politics Security and the State in Nigeria*, Leiden African Studies Centre, IFRA-Nigeria Ibadan ;

² Par fureur épuratrice, nous entendons la rage de tuer, de décapiter et de ravager dont ont fait preuve les combattants Boko Haram parmi les civils et les biens au Nigeria et chez ses voisins (Niger, Cameroun et Tchad). L'on note à nos jours, plus de 35 000 victimes, des dizaines de villages, de quartiers et de marchés détruits. Ce bilan est fourni en 2020 par l'organisation FIDH dans son rapport de situation.

Fig. 1 : La localisation de notre zone d'étude



Source : PlantadivGIS, OSM, SRTM, Africapolis.

En effet, si la constitution des royaumes et empires tels Kanem (IXe – XIIIe siècles), Kanem-Bornou (XIIIe –XIXe siècles), Oyo (XVe – XIXe siècles), Baguirmi (1522-1897), Rabeah (1893-1900), s'est faite à dos de cheval par le sabre, la lance, la flèche et le fusil, cette phase clé de l'histoire précoloniale de notre région d'étude, a été suivie de nouveaux conflits. Contre le facteur colonial européen, des mouvements mahdistes (Goni Weddey et Mal Alhadji), des soulèvements djihadistes (Mallam Maizannah et Saybu Dan Makafo) et des révoltes communautaires (Boudouma, Arabes choa, Kirdis, etc), se sont dressés par la force (Last 1974 : 3, Abwa 1998 : 140-160, Rangé & Boureïna 2015 : 152). Ces résistances connues contre l'ordre français, britannique et allemand consacrent dans le bassin lacustre, une conflictualité qui va générer d'autres tensions au lendemain des indépendances.

Pour la plupart ethniques, les tensions culminent au moment de la transmission du pouvoir du colon blanc à l'indigène noir. Le choix est porté et maintenu sur l'élite scolarisée d'une communauté au détriment d'autres. C'est ainsi qu'émerge de façon accrue, l'habileté de ladite élite devenue fonctionnaires à monopoliser pour son ethnie, les ressources foncières³ dans le

³ Le bassin du lac Tchad est formé par trois principaux pôles : le lac Tchad lui-même, zone humide où vivent environ 2 millions de personnes, à fort potentiel agro-haliopastoral, et deux métropoles millionnaires, N'Djaména, la capitale tchadienne, ainsi que Maiduguri, capitale de l'État fédéré nigérian de Borno, qui sont à la tête d'un réseau de pôles secondaires (autres villes, marchés ruraux).

but d'en contrôler l'accès aux autres ethnies utilisatrices. À partir des années 1990, les compétitions multipartites offrent à toutes les élites hauts commis de l'État, l'occasion incontestable d'abreuver les électeurs de représentations ethniques. Les dirigeants des États (Niger, Nigeria, Cameroun et Tchad) se montrant passifs tant que ces représentations renforcent leurs suffrages, déploient l'armée quand celles-ci dégénèrent. Il en résulte très souvent de lourdes pertes en vies humaines. Tandis que l'État effectue son décompte en termes de citoyens, les ethnies comptabilisent en mentionnant les morts issus des leurs. Une telle divergence est révélatrice de la résonance de l'ethnicité dans le bassin du lac Tchad. Une soixante-dizaine de grands groupes ethnolinguistiques composent les populations transfrontalières des abords du lac Tchad. L'un face à l'autre, les Haoussa, Kanouris, Kanembu, Foulbés ou Peuls, Arabes choa, Massa et Kirdis par exemple, ont entretenu au moins deux fois dans le passé, des rapports conflictuels à l'effet de s'arroger le monopole des ressources du lac Tchad. Le tribalisme qui en découle, est soigneusement entretenu par chacune de ces communautés. Dès 2009, suite à l'exécution du leader de la secte Yusuf par l'armée nigérienne, Seignobos (2015 : 96-97) et Ahmat (2016 : 11) ont mentionné que les insurgés Boko Haram se radicalisent et ciblent des Arabes choa, Haoussa et Kirdis farouchement réfractaires à l'idéologie islamiste. Aussi, les armées nationales sont-elles accusées de ne pas traquer des combattants Boko Haram au sein de communautés pourvoyeuses de recrues à l'instar des Kanouris et des Boudouma. Les populations accusatrices meurtries s'en éloignent et développent sous la base ethnique, des architectures de sécurité qu'elles opposent chacune aux gouvernements. Concrètement, comment pouvons-nous expliquer de telles accusations portées contre les armées étatiques pourtant garant légal de la sécurité des biens et des personnes ?

Dans ce travail, notre conviction est la suivante : tout en la reproduisant, les leaders et insurgés Boko Haram dénoncent les manquements de la gestion de l'ethnicité par les gouvernements aux fins de perpétuer les mémoires très vivaces chez les populations. Cet article contribue à la réflexion sur l'impact des exactions de Boko Haram sur le tribalisme enfoui en chaque ethnie. Il évalue la manière dont les communautés précitées ont reconçu leur sécurité face à l'idéologie développée par Mohamed Yusuf, fondateur de Boko Haram, dès ses premiers prêches islamistes en 2005 (borne en amont) jusqu'à la légitimation par certaines d'entre elles, de l'acquisition d'armes légères en cours en 2024 (borne en aval). Le débat théorique sur la sécurité des populations du bassin du lac Tchad est étroitement lié au contrôle des ressources agro-haliopastorales disponibles. Il résulte des travaux effectués⁴ que le contrôle de ces richesses obéit toujours à un cycle de rotation violente entre puissances et groupuscules hégémoniques. Les communautés vivantes se révèlent résilientes tout en sauvegardant les fondements de leurs frontières ethniques préétablies. Boko Haram s'inscrirait dans la lignée de ces groupuscules. 37 entretiens anonymes ont été réalisés dans les zones frontalières du Tchad (Bol, Ndjamen), du Cameroun (Kousseri, Mishishka arabe, Kidam, Samakalé, El Birké), du Nigeria (Gambaru) et du Niger (Nguigmi). Entre décembre 2023 et février 2024, des chefs traditionnels, des commerçants, de soldats, des pêcheurs, des éleveurs et des agriculteurs appartenant aux communautés Haoussa, Mousgoum, Arabes choa, Kanembu ou Boudouma ont témoigné des effets ethnistes recherchés par Boko Haram à l'issue des attentats, et des assassinats ciblés. Les données collectées ont été enrichies par 03 interviews que nous avons eues dès 2021 sur les affrontements entre Arabes choa, Mousgoum appuyés par des Massa et des Ouaddaï.

⁴ L'on se réfère en particulier, aux bibliographies fournies de ASIWAJU Anthony Ijaola (1976-1998)- et SAIBOU issa (1994-2023).

Nous montrons d'abord qu'avant l'avènement de Boko Haram, les opérations de maintien de l'ordre menées par les armées nationales au Tchad, au Niger et au Cameroun ont souvent touché à la fibre ethnique. Dès que la secte a exporté la violence du Nigeria vers les pays limitrophes, elle s'est concentrée sur la réactivation des vieux conflits interethniques et a exposé à l'attention des populations, les défaillances de l'État en matière de gestion des conflits impliquant des ethnies. La troisième partie de notre travail est focalisée sur l'« ethnosécurité », une nouvelle architecture de sécurité inventée par les communautés cibles de Boko Haram. Nous invoquons la théorie de l'ethnicité de Martiniello tout au long de notre analyse.

1. REGARD RÉTROSPECTIF SUR L'ACTION DES PAYS DU LAC TCHAD CONFRONTÉS AUX QUESTIONS ETHNIQUES, AVANT BOKO HARAM

Il s'agit ici d'évaluer la réaction des États nigérien, tchadien et camerounais en contexte de risques et d'affrontements ethniques, avant l'apparition de Boko Haram. La spécificité de notre analyse dans cette première partie, c'est de se pencher sur des cas de figure.

1.1. Les États du lac Tchad face aux crises ethniques

Aux confins du Nigeria et du Niger, le peuple transfrontalier Boudouma a refusé à l'époque coloniale, de verser les taxes et impôts collectés par les autorités coutumières Kanembu-Kanouris au compte du trésor anglais et français. De par leur maîtrise de l'exploitation des ressources migrantes du lac Tchad, les Boudouma ont également rejeté les systèmes postcoloniaux de gestion foncière et en jouissaient en toute indépendance. Avant que Boko Haram ne déporte ses exactions à l'intérieur de la frontière nigero-nigérienne, Niamey n'a pas atténué le contrôle des Boudouma sur les pâturages et les passages de commerce dans le lac. C'est ainsi que les autorités du Niger ont assisté, sans les empêcher, à des conflits fonciers très relevés entre les Boudouma et les Kanouris Mober (Rangé & Boureïna 2015 : 150-152).

L'État nigérien a reculé dans la décennie 90 lorsque ses représentants militaires dans la région de Diffa n'ont pas réussi à en expulser les Arabes Mohamid. Ayant fui les persécutions du régime Hissein Habré au Tchad, cette tribu arabe a rejoint les siens de l'autre côté de la frontière avec le Niger. Déplacés de force et spoliés de leurs biens immobiliers, les Mohamid pourtant bien introduits dans les circuits économiques et politiques nigériens, ont fait face aux Peuls-Toubou qui ont brandi l'autochtonie. Quand les lamibés peuls et les sultans toubou ont soutenu les leurs lors du conflit de 2006 autour des puits d'eau, l'État a acté l'expulsion des Arabes Mohamid. A la suite d'une mobilisation identitaire organisée par la diaspora arabe dans les médias, Niamey est revenu sur sa décision (Anderson & Monimart 2009).

A la lisière du Cameroun et du Tchad, les gouvernements ont été mis à rude épreuve dans le cadre du conflit Arabes choa/Kotoko et Mousgoum/Kotoko.

1.2. Les effets du maintien de l'ordre colonial sur les communautés transfrontalières (Tchad-Cameroun)

Les Arabes choa et les Kotoko sont les principales communautés du département du Logone-et-Chari (Cameroun). Lequel est coincé entre la région voisine du Chari-Baguirmi (Tchad) et

l'état fédéré du Borno (Nigeria). Elles se sont livrées une guerre meurtrière entre 1992 et 1994. L'impératif du contrôle absolu de la vie politique et économique du département en est la cause. Les pêcheurs Kotokos, se considérant comme les premiers occupants de la terre, ont bénéficié de la confiance et des largesses du colonisateur européen et du régime postcolonial d'Ahmadou Ahidjo. A l'opposé, les Arabes choa, éleveurs, agriculteurs et commerçants sont réputés pour leur fidélité au résistant Rabeah que les français ont tué en 1900 avec l'aide des Kotoko. La communauté arabe a été assujettie à une quinzaine de redevances agropastorales⁵ dont la collecte a été confiée aux Sultanats Kotokos érigés qui en ont abusé. Les Sultans Kotokos ont déployé toute leur énergie à l'ère de la démocratisation en 1990 pour garder leurs privilèges dans le département. Les Arabes choa y investissent leur supériorité démographique⁶ dans les élections pluralistes de la décennie 1990 et réussissent à déjouer le projet kotoko de maintien des privilèges. Le vote massif des Arabes choa en faveur du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), parti du Président Paul Biya, leur procure l'accès à la gestion des affaires nationales, comme jadis au royaume de Rabeah (Saïbou 2012 : 11-66). Ce duel qui trouve ses origines lointaines dans l'obsession kotoko de considérer le sol du Logone-et-Chari comme le terroir exclusif de leurs ancêtres, dissimule dès les années 1970/80, une réponse de Yaoundé dans une crise sécuritaire à la frontière avec le Tchad provoquée par la Libye. Dans le contexte de la guerre civile tchadienne de 1979 à 1982, la prise de la capitale N'Djamena par les forces rebelles du GUNT⁷ a été appuyée par des troupes libyennes. Elles ont été mises à disposition de Goukouni Weddey par Mouammar Kadhafi. L'accord de 1981 entre le Chef rebelle Goukouni investi Président et le guide de la Jamahiriya, indique clairement l'implication directe de la Libye dans la politique de défense et de sécurité du Tchad.

Ngote (1985 : 203) et Mvié (1992 : 23) relèvent les visées libyennes sur le Nord Cameroun dès lors que Kadhafi a eu une emprise sur la gestion de la frontière tchado-camerounaise. S'il faille les insérer dans le projet des "États unis du Sahel" si cher au leader libyen, ces visées semblent ressortir une réalité. Le fait que les Arabes choa aient apporté leur sympathie au GUNT⁸, auteur de la défaite des FAN d'Hissein Habré apprécié par les Kotoko, n'est pas anodin. Le Président Goukouni aurait marqué son accord pour que Kadhafi étende ses actions expansionnistes au Logone-et-Chari. Là, il ressort de certains de nos entretiens anonymes que le guide libyen arabe gagnerait à annexer ce département camerounais dans le but d'affranchir ses frères arabes choa du « joug des fétichistes kotoko » pourtant musulmans. Cette assertion explique bien la méfiance des barons du régime Ahidjo à l'égard des Arabes choa qu'ils perçoivent comme les relais de la percée idéologique libyenne sur le Nord Cameroun. Toutefois, le Président Ahidjo a exprimé sa colère lorsque Goukouni, son homologue tchadien a affirmé qu'il n'a « rien à foutre » des inquiétudes des pays voisins par rapport à la présence kadhafienne en République du Tchad (Ngote 1985 : 204). Cependant, Ahidjo et Biya ont tous observé la neutralité dans la crise à la frontière tchadienne. En substance, le premier a accordé l'asile à Habré en 1980 et le second à Goukouni renversé en 1982 par Hissein. Le Président Biya a compris ainsi l'enjeu que représente la frontière avec le

⁵ Au nombre des composantes de cette fiscalité, nous citons : le *miri* (dîme) sur le mil ; le *miri* sur le miel, le *miri* sur le lait et le beurre, le droit sur les successions et le droit sur les marchés périodiques.

⁶ D'après l'Association Culturelle Arabe choa (ACACHOA), ils représentent à eux seuls, plus de 75% de la population du département du Logone-et-Chari.

⁷ GUNT : Gouvernement d'Union Nationale de Transition qui était opposé au FAN (Forces Armées du Nord) amené par Hissein Habré.

⁸ Le soutien apporté par les Arabes choa à Goukouni Weddey a pour raison, l'alliance du CDR (Conseil démocratique révolutionnaire) de l'arabe Ahmat Acyl au GUNT contre les FAN.

Tchad sur l'ethnicité. L'élément arabe choa du Logone-et-Chari limitrophe devra être pris très au sérieux dans ses revendications. Il a tenu à les rassurer à sa visite inédite à Kousseri en 1997. Dans le contexte de la libéralisation de la vie démocratique, la minorité Mousgoum du Logone-et-Chari décroche, comme les Kotoko, un poste de député sur les quatre réservés au département. Cette accession facilitée par l'appui politique de ladite minorité à la majorité agissante arabe choa, a nourri auprès des Mousgoum, l'ambition de se départir de la suzeraineté administrative du Sultan kotoko de Logone-Birni sur leurs sultans de Lahaï, de Mazra et de Zina.

Au sujet de la confrontation Mousgoum/Kotoko, il est indiqué de préciser que l'État camerounais a reconduit les redevances coloniales au profit du Sultan kotoko de Logone-Birni lui permettant d'en disposer légalement sur la pêche pratiquée par les populations de Lahaï, Mazra et Zina (Fokou 2006 : 189-190). Quand le suzerain s'octroie le droit de recouvrer de redevances nouvelles sur les canaux de pêche illégaux⁹, il se heurte au refus des Mousgoum de Zina. Dans cette zone spéciale des yaérés¹⁰ où sont concentrées même en saison sèche, de quantités de poissons, les Mousgoum affrontent en 1996 des agents fiscaux du Sultan suzerain. 05 morts sont à déplorer¹¹. Le sultan de Lahaï proclame son indépendance en 2005 à l'égard du souverain de Logone-Birni dont les autres communautés vivantes n'ont pas manqué de bafouer la suzeraineté. C'est dans cette atmosphère que Boko Haram ravage le Nord-Est du Nigeria et déverse son lot d'insécurité aux frontières des pays du bassin du lac Tchad.

2. BOKO HARAM : SOUS-TRAITEUR OU VECTEUR DES CONFLITS INTERETHNIQUES ?

Dans la deuxième partie de l'article, nous répondons à la question suivante : y a-t-il eu réveil des conflits interethniques susmentionnés à l'issue des opérations violentes de Boko Haram ? Tout d'abord, les premiers prêches et sermons de Mohamed Yusuf de 2005 qui invitent ouvertement les musulmans présents dans sa mosquée de Maïduguri (Nigeria) à « tuer les mécréants » ont été suivies par des disciples. Si après son exécution publique en 2009, son successeur Abubakar Shekau s'en est pris aux chrétiens (Aparé 2015 : 47-49), Boko Haram a fini par tuer ou assassiner des centaines d'élites issues des communautés insoumises. Ce changement du discours a réactivé le tribalisme parmi les communautés. Nous concentrons notre attention sur un espace singulier du bassin du lac Tchad-avant de parler des rives méridionales dont les ressources flottantes entre les quatre États forment pour les Boudouma, « leur patrimoine lacustre »¹².

⁹ Lire l'Arrêté provincial n° 005/AP/K/SG/AE du 03 Mai 2006 du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord Cameroun, portant mesures conservatoires préalables à l'inversion des tendances de dégradation des ressources naturelles dans la zone de la plaine de Waza-Logone.

¹⁰ A ce sujet, voir Fokou Gilbert, 2006. *Gestion communautaire des ressources naturelles et relations de pouvoir. Étude anthropologique des changements institutionnels dans les plaines du Logone et du Lac Tchad*, Thèse de Doctorat /PhD en Anthropologie, Université de Yaoundé I. Le mot Yaérés renvoie aux terres très fertiles de la vallée du fleuve Logone où affluent les populations du Nord-Cameroun et du Nord-Est du Nigeria en quête de meilleurs pâturages et de poissons en saison de décrue.

¹¹ Entretien avec une élite Mousgoum ayant requis l'anonymat, Yaoundé, le 12 août 2022 et 13 février 2024.

¹² Les Boudouma ou Yedina, éleveurs de bœufs appelés Kouri, échappent depuis l'époque antécoloniale aux États conquérants. Quand ils sont poursuivis dans un pays autour du lac Tchad, ils se réfugient dans l'autre. Insaisissables, ils se sont approprié les ressources qu'ils trouvent.

2.1. La question transfrontalière Boudouma et ses conséquences.

Sur le flanc nigérian des rives susmentionnées, l'armée croyant avoir nettoyé en mai 2013 la bourgade commerciale de Baga-Kawa de la secte, a lourdement endeuillé des quartiers connus. Les communautés autochtones kanembu et Kanouri, ont été touchées. Lorsque Boko Haram attaque par surprise, la bourgade est brûlée et 16 villages des cultivateurs –pêcheurs d'expression Haoussa, son message a été clair (Seignobos 2015 : 109). Le monopole du commerce du poisson banda, du bois et du natron détenu par les Haoussa dans ce centre, bénéficie d'une couverture sécuritaire de la part de l'armée nigériane. Les Kanembus et les Kanouris sont les laissés pour compte dans leur terroir.

A travers l'opération terroriste de Baga-Kawa, la secte a surfé sur le conflit de contrôle du commerce lacustre qui a opposé les Haoussas aux Kanembu, Kanouris rejoints par les Boudouma. Aussi l'attaque de Baga-Kawa a-t-elle produit un effet domino à la frontière tchadienne avec le lac Tchad.

La Province du Lac est la région des Boudouma tchadiens. C'est dans cette partie du pays que le Président Idriss Deby Itno (1991-2021) s'est toujours méfié des populations présentes. Constamment soupçonnées d'alliance avec des dissidents de son armée qui contrôlent des îles à l'instar de Bachaka et Mariya, les populations Kanembu, Kanouri et Boudouma ont subi quelques jours, après Baga-Kawa, les assauts de Forces armées tchadiennes (FAT). En réaction, les Boudouma pillent en janvier/février 2015, des hors-bords des grands commerçants Haoussa des produits de pêche, entre Baga-Kawa et Wulgo (Seignobos 2015 : 110). La suspicion exprimée par les ethnies belligérantes les unes contre les autres, du fait des procédés terroristes de Boko Haram, atteint un degré élevé de tribalisme, à tel enseigne que les communautés fréquemment ciblées par la secte (Haoussa, Arabes choa, Mousgoum et Kirdis) sont très souvent accusées de s'aligner sur le groupe criminel.

2.2. Le revers autour des communautés ciblées par Boko Haram.

A la fin du mois de décembre 2014, la Brigade camerounaise d'Intervention rapide (BIR) démantèle à Guirvidig, un camp madrasa érigé par la secte. 84 enfants de 7 à 16 ans arrêtés, y ont été formés à la pensée islamiste de Boko Haram par 75 adultes idéologues également appréhendés. Cette opération armée menée dans le terroir des Mousgoum Kalang, a permis de découvrir que la plupart des enfants interrogés parlent la langue mousgoum¹³ (Seignobos 2015 : 96). L'impact social qui a découlé d'une telle découverte, a dépassé les limites du département du Mayo-Danay. A la frontière Tchad- Cameroun, les Mousgoum sont pris pour cible par les communautés voisines. Ils sont traités au même titre que les insurgés Boko Haram par les unités traditionnelles telles les sultanats kotoko du Logone-et-Chari avec qui ils sont en conflit ouvert. Dans les faits, la suspicion nourrie contre les Mousgoum, a consisté à leur interdire l'accès à des écoles coraniques où sont admis les garçons et filles de plusieurs communautés en milieu rural. Les soupçons kotoko par exemple ont été orientés sur des pêcheurs Mousgoum¹⁴ qui ont fui les arrondissements de Darak et de Hilé Alifa, à cause des

¹³ Entretien avec un agriculteur Mousgoum à Maroua, le 15 décembre 2023.

¹⁴ Entretiens anonymes avec deux pêcheurs Mousgoum ayant fui l'île de Goré Tchandi (arrondissement de Darak), Kidam, le 07 février 2024

exactions de Boko Haram, à la frontière camerounaise avec le lac Tchad. Le recasement de ces Mousgoum, dans les arrondissements de Logone-Birni et de Zina, a décuplé les compétitions foncières intercommunautaires et a ravivé le tribalisme.

Pour accéder aux énormes ressources en eau, herbes, céréales et poissons circonscrites à ces yaérés du fleuve Logone, les éleveurs arabes choa nigériens ayant migrés vers cette zone, ont été privilégiés au détriment des Mousgoum pêcheurs¹⁵. Comme nous l'avons mentionné dans la première partie de notre étude, le sultanat de Logone Birni a institué des redevances nouvelles illégales sur les canaux de pêche. En contexte Boko Haram, le Sultan Mahamat Bahar Youssouf de Logone-Birni agrandit l'assiette fiscale de sa chefferie, en imposant des taxes sur l'accès aux herbes et aux marres d'eau.

Si les étrangers nigériens issus de la communauté arabe shuwa s'en sont acquittés, les sultans Mousgoum de Lahaï et de Zina ont demandé aux leurs, réinstallés dans les yaérés, de ne verser aucune redevance foncière. Car, contrairement aux Arabes choa nigériens, ils sont chez eux au Cameroun. De ce fait, ils sont libres de jouir des richesses de la terre comme les autres ethnies camerounaises présentes.

Le comportement et les menaces verbales des agents du Sultan, collecteurs des redevances foncières ont plongé les Mousgoum dans une insécurité économique aigüe. La saturation foncière longtemps évidente dans cette contrée, a induit chez eux, une réaction violente qui a désigné comme cible principale, les voisins arabes choa majoritaires. L'intrusion de bœufs arabes choa dans une mare à canaux de pêche posés par les Mousgoum du village de Mishishka Mousgoum, a été la motivation immédiate des affrontements armés. En août et décembre 2021, des attaques minutieusement préparées depuis les villages Mousgoum, ont occasionné, du département limitrophe du Mayo-Danay jusqu'à la ville de Kousseri, des centaines de morts et blessés des deux communautés, sans compter les dégâts économiques. S'il est prouvé que les Mousgoum ont reçu des renforts des leurs et des Ouaddaï¹⁶ du Tchad, leur objectif avoué, c'est de nettoyer les yaérés des gros consommateurs arabes choa de ressources foncières dans l'optique d'en disposer de façon substantielle.¹⁷

Le 22 juillet 2015, deux attentats-suicides sont commis à Maroua (Cameroun), en face du bâtiment-siège de la permanence régionale RDPC et au quartier Barmaré. Les deux femmes kamikazes ont visé dans ces lieux, les Haoussas commerçants majoritaires qui, comme au Nigeria, refusent d'épouser l'idéologie Boko Haram (Seignobos 2015 : 96). Lorsque l'on sait que c'est Al hadji Issa Balarabe (leader des Haoussas et très influent acteur du RDPC à Maroua) qui est ciblé par l'insurrection, il y a lieu de s'interroger sur l'augmentation des revenus de cet homme d'affaires. Les bénéfices engrangés par Monsieur Balarabe proviennent du commerce du carburant frelaté importé du Nord-Est frontalier du Nigeria¹⁸. Ce carburant localement appelé *zoua zoua* est contrôlé par Boko Haram au Nigeria.

Si le réseau commercial Balarabe maîtrise les circuits d'achat et de distribution du carburant frelaté, il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'il ait été en affaire avec les insurgés Boko Haram. Ces derniers ont tué 14 personnes dans les deux attentats et fait des blessés, dans l'optique de le terroriser à Maroua et obtenir son adhésion totale à l'idéologie islamiste. Cette tentative

¹⁵ *ibid*,

¹⁶ Entretiens anonymes avec cinq jeunes Arabes choa et Mousgoum ayant combattu, Mishishka Arabe, Samakalé et Kousseri, les 07 et 08 février 2024.

¹⁷ Discours du Dr Kamssouloum Abbakabir, porte-parole de la communauté arabe choa dans le cadre de la résolution du conflit et des affrontements contre les Mousgoum, Kousseri, le 15 décembre 2021 ; Lettre d'Abdoul-Aziz Doubla au Président de la Commission camerounaise de Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme, Maga, le 13 décembre 2021.

¹⁸ Entretiens anonymes avec un soldat et trois commerçants, Maroua, le 09 février 2024.

de conversion à la pensée Boko Haram a installé dans l'esprit des communautés de Maroua, la suspicion que l'homme d'affaires et les autres commerçants Haoussas de la ville soient de connivence avec le groupe criminel. Cela a réactivé le conflit de monopole du commerce qui oppose dans les marchés de Maroua, les Foulbés aux Haoussas¹⁹.

La contrée nigériane appelée Kala/ Balge est le cœur du foncier arabe choa dans l'état fédéré du Borno. Depuis 2009, ce vaste territoire où sont concentrés des centaines de villages arabes shuwa, est devenu un lieu de peaufinement des attaques de la secte contre les agglomérations urbaines telles Maiduguri et Damaturu. Suite à la traque du leader Abubakar Shekau par le contingent militaire tchadien dans le Kala/Balge, les Arabes choa y ont essuyé des expéditions punitives de Boko Haram. Les militaires tchadiens ayant savourés des victoires décisives sur les insurgés à Dikoa, ont chanté et défilé en dialecte arabe²⁰. La secte nigériane déduit que les colonnes armées du Tchad ont été renseignées sur ses positions en cette langue par les Arabes choa du Kala/Balge.

Ces ripostes qui ont ciblé les Arabes choa s'inscrivent dans la production par Boko Haram des suspicions préexistantes entretenues par une ethnie à l'égard d'une autre. Bien qu'entre 2009 et 2014, les Arabes aient laissé le groupe criminel utiliser, leur foncier rural en échange de quiétude, les combattants Kanouri qui forment le gros des effectifs de la secte, ont convaincu leur hiérarchie de mêler ces Arabes à leurs exactions. De nombreux jeunes arabes ont intégré plus par contrainte, les rangs de Boko Haram. En conséquence, les Arabes choa camerounais et tchadiens ont orchestré d'importantes campagnes de stigmatisation de leurs compatriotes Kanouris (Hessana 2016 : 11) qu'ils ont agressés de manière verbale au Tchad par exemple. En retour, les Kanouri font savoir aux Arabes qu'il est prouvé que des recrues arabes participent aussi aux exactions de la secte.

3. DISCUSSION

Tel que développé dans notre précédente partie, le tribalisme a muté en violence à cause non seulement des effets ethnistes constatés à chaque exaction de Boko Haram, mais également en raison de la réponse militaire des États du bassin du lac Tchad.

3.1. Les modèles de sécurité à l'époque précoloniale et coloniale

A la période précoloniale, les communautés de notre zone d'étude ont accordé une confiance sans limite à leurs dirigeants qui parvenaient à assurer la sécurité collective du terroir ancestral. Par le biais des forces mystiques zoomorphes, des dispositifs de blindage des accès aux cités-terroirs, de l'empoisonnement singulier des armes blanches (flèches, lances et couteaux) ou de l'ultraprotection que confèrent les gris-gris et les potions musulmanes, les communautés garantissaient ainsi la paix. Si celle-ci venait à être violée par un conquérant, la défense reprenait souvent le dessus. Dans le cas contraire, il a été toujours démontré que c'est des traîtres internes qui ont facilité l'annexion des cités-terroirs.

L'administration coloniale européenne a introduit dans le bassin tchadien, une architecture de sécurité qui s'est employée à protéger plus les richesses économiques (poissons, bétail,

¹⁹ *ibid*

²⁰ Entretien anonyme avec un officier militaire tchadien, N'Djamena, le 13 février 2024. Les FANT étaient sur le point de se saisir de Shekau blessé.

taxes et redevances foncières) que les indigènes. Ces richesses acheminées vers la côte à travers les affluents des fleuves Chari et Logone méritaient d'être dotées de colonnes armées munies de fusils vêtues de tenues, de bérets et de ranchers. Dans les cités-terroirs, la sécurité des personnes a été subordonnée à leur dévouement aux travaux forcés et au versement régulier des taxes ou redevances foncières auprès des Sultans, des lamibés et des blâma (Saïbou 2012 : 14). A la moindre contestation de cet ordre sécuritaire, les colonnes susmentionnées procèdent à des déportations des leaders instigateurs, à des pendaisons voire à des tueries de masse. Une telle application stricte du régime colonial de sécurité collective a été reconduite au lendemain des indépendances. L'incapacité des colonisateurs anglais et français à taire les frustrations des communautés locales, en était la motivation centrale.

Les nouveaux détenteurs noirs du pouvoir post-indépendance héritent des frustrations. Au nom du principe de construction des jeunes États du bassin du lac Tchad, lesdites frustrations sont déclarées potentiellement déstabilisatrices, car elles s'accrochent à la primauté de l'ethnie sur l'État. Elles sont restées pendantes. Leur non-résolution a porté atteinte à la sécurité interne et frontalière de chaque État du bassin. Leur résurgence a été réprimée par les armées nationales. C'est à partir de ce moment que les communautés commencent à rejeter les actions menées par les gouvernements en faveur du contenu donné à la notion de sécurité collective. Nous avons illustré cette thèse par des cas probants vérifiés dans le contexte sécuritaire induit par Boko Haram.

3.2. L'ère de l' « ethnosécurité »

Cette sous-partie est le fruit de notre analyse des craintes, des découragements et des désolations des populations meurtries par l'activisme violent de Boko Haram. Nous les avons recueillis largement auprès de nos informateurs anonymes. Étant donné que toute récrimination ne saurait être portée par une seule communauté, les peuples autour du lac Tchad sont devenus méfiants vis-à-vis de tout déploiement militaire. Au début de la confrontation, la puissance de feu des armées nationales inflige de lourdes pertes à l'ennemi identifié. Dès que l'appartenance ethnique est retenue comme critère par les forces de sécurité, pour poursuivre l'ennemi dans ses retranchements, l'on aboutit toujours à des victimes collatérales au sein des communautés cibles. Pendant qu'elles pleurent leurs morts, elles actent aussi la fin du capital confiance à l'égard des gouvernements. Les cas de figure développés plus haut attestent de l'authenticité de cette thèse. Malgré les condoléances formulées par les chefs d'État aux familles des victimes, les communautés ont inventé un modèle pour s'auto garantir la sécurité des spécialisations économiques (commerce périodique, agriculture de décrue et élevage transhumant) et pour (re)formuler des revendications politiques à caractère tribal. C'est ce modèle que nous appelons l' « ethnosécurité ». Les communautés des abords du lac Tchad prennent le risque de défier les États par l'acquisition des armes au marché noir très prolifique en zones frontalières poreuses. Les Kalachnikov AK47 achetées sont soigneusement cachées dans les villages et en milieux urbains. Les tentatives d'enrôlement d'étrangers dans les élections pluralistes, l'intensification aux frontières des opérations de grand banditisme et surtout les insécurités provoquées par Boko Haram ont permis de s'enquérir de l'ampleur de la circulation de ses armes légères. Dans les villages et en villes, les communautés confrontées au péril terroriste ont décidé de ne pas être passives pendant qu'elles attendent l'action des armées qui

détiennent seules le monopole de la violence²¹. Elles ont dégainé les armes légères pour défendre leurs champs agricoles, leurs enclos/cases pour bétail ou les canaux de pêche. Certaines s’y accrochent pour exiger leur meilleure représentativité dans les sphères du pouvoir central. Dans les communautés, porter une Kalachnikov est assimilable à la sécurité maximale contre Boko Haram. Avant et pendant les affrontements Mousgoum/Arabes choa, l’on a découvert d’importantes quantités d’armes chez les premiers. Avec la bénédiction des hauts officiers et sous-officiers militaires d’origine Mousgoum et Massa en service dans le Logone-et-Chari, les Arabes choa ont été dépouillés de leurs armes puis, tués en masse.

CONCLUSION : POUR UNE APPROCHE PRÉVENTIVE DES VIOLENCES ETHNIQUES TRANSFRONTALIÈRES

En définitive, il convient de relever que le tribalisme a été gravement exacerbé aux abords du lac Tchad dans la mesure où les attaques et attentats commis par Boko Haram visent à réveiller les conflits interethniques ouverts. Il ressort que les Haoussa, Arabes choa, Mousgoum ciblés par la secte sont non seulement accusés de connivence avec le groupe criminel par les communautés voisines, mais ils ne perçoivent pas une véritable protection des forces de sécurité. Les belligérants identifiés partagent leur quotidien entre suspicions, attisements, ripostes et violences transfrontières. Les frontières Nigeria-Niger, Cameroun/Nigeria et Tchad-Cameroun sont les plus marquantes dans le bassin du lac Tchad. Face au rejet par les gouvernements, des réclamations à caractère ethnique, les communautés précitées ont transcendé les États du bassin tchadien. Le monopole de la violence détenue par les armées nationales est battu en brèche par l’usage des armes légères au sein des ethnies. Si le but, c’est de s’offrir l’ « ethnosécurité », la quiétude et la paix ne sont pas toujours garanties. L’ethnie promotrice de cette architecture restreinte de sécurité sape souvent les missions régaliennes de l’État. Elle s’en prend à des communautés voisines innocentes dont la légitime défense énonce une autre « ethnosécurité ». En perspective, Les chefs d’État devraient insérer dans leurs agendas, des travaux des commissions mixtes bilatérales, des points d’une approche préventive des violences ethniques transfrontalières. Les représentants des catégories socio-économiques de chaque communauté ont l’obligation d’y prendre activement part. Même si la CBLT²² se focalise sur le partage ordonné des ressources économiques du lac Tchad entre les pays membres, cette instance sous-régionale méconnue des communautés, ne pèse pas pour atténuer leurs crises et tensions.

Liste des abréviations

ACACHOA : Association Culturelle arabe choa.

AK47 : *Avtomat Kalashnikova* du nom de l’inventeur russe du fusil fabriqué en 1947.

BIR : Brigade d’Intervention Rapide.

CBLT : Commission du Bassin du Lac Tchad.

²¹ Entretiens avec des chefs traditionnels arabes choa, Mousgoum, Kanembu et Kanouris, El Birké, Nguigmi, Bol et Gambaru, entre le 12 et 16 février 2024.

²² Cette abréviation signifie Commission du Bassin du Lac Tchad. C’est le regroupement des États partageant en commun les ressources du lac Tchad.

CDR : Conseil démocratique révolutionnaire.
 FAN : Forces Armées du Nord.
 FANT : Forces Armées Nationales Tchadiennes.
 FIDH : Fédération Internationale de Défense des Droits de l'Homme.
 GUNT : Gouvernement d'Union Nationale de Transition.
 RDPC : Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Sources orales

1. Sources écrites

Arrêté provincial n° 005/AP/K/SG/AE du 03 Mai 2006 du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord Cameroun, portant mesures conservatoires préalables à l'inversion des tendances de dégradation des ressources naturelles dans la zone de la plaine de Waza-Logone ;
 Discours du Dr KAMSSOULOUM Abbakabir, porte-parole de la communauté arabe choa dans le cadre de la résolution du conflit et des affrontements contre les Mousgoum, Kousseri, le 15 décembre 2021 ;
 Lettre de Monsieur Abdoul-Aziz DOUBLA au Président de la Commission camerounaise de Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme, Maga, le 13 décembre 2021 ;
 PlantadivGIS, OSM, SRTM, Africapolis ;
www.fidh.org/IMG/pdf/fidh_tchad756.pdf [dernier accès avril 2024] ;

2. Sources orales

Entretien anonyme avec une élite Mousgoum, Yaoundé, le 12 août 2022 et 13 février 2024,
 Entretien anonyme avec un agriculteur Mousgoum à Maroua, le 15 décembre 2023,
 Entretien anonyme avec un premier pêcheur Mousgoum, Kidam, le 07 février 2024,
 Entretien anonyme avec un deuxième pêcheur Mousgoum, Kidam, le 07 février 2024,
 Entretien anonyme en groupe avec trois jeunes Mousgoum, Kousseri, le 07 février 2024,
 Entretien anonyme en groupe avec deux jeunes Arabes choa, Mishishka Arabe et Samakalé, le 08 février 2024,
 Entretien anonyme avec un soldat, Maroua, le 09 février 2024,
 Entretien anonyme en groupe avec trois commerçants, Maroua, le 09 février 2024,
 Entretien anonyme en groupe avec deux chefs traditionnels Kanouris, Nguigmi, le 12 février 2024,
 Entretien anonyme avec un officier militaire tchadien, N'Djamena, le 14 février 2024,
 Entretiens anonymes avec trois chefs traditionnels Kanembus et Kanouris, Bol, 14 février 2024,
 Entretien anonyme en groupe avec un Lawane et deux blama Arabes choa, El Birké, le 15 février 2024,
 Entretiens anonymes avec deux blama Kanouri et Arabe choa, Gambaru, le 16 février 2024.

Bibliographie

ABWA Daniel, 1998. Commissaires et Haut Commissaires de la France au Cameroun (1916-1960) : ces hommes qui ont façonné politiquement le Cameroun, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 439 p.

AHMAT HESSANA, 2016. « L'ethnicité à l'épreuve des régimes de sécurité dans le contexte camerounais de lutte contre Boko Haram » communication à la conférence de dialogue politique sur : "Les régimes de sécurité en Afrique", Bamako, CODESRIA/ULSHB, du 28 au 29 septembre.

APARD, Elodie, 2015. « Les mots de Boko Haram. Décryptages de discours de Mohamed Yusuf et d'Abubakar Shekau » in Afrique Contemporaine n° 255, p. 43-73.

ANDERSON, Steve et MONIMART, Marie, 2009, « Recherche sur les stratégies d'adaptation des groupes pasteurs de la région de Diffa, Niger oriental » International Institute for Environment and Development (IIED), Londres.

FOKOU, Gilbert, 2006. Gestion communautaire des ressources naturelles et relations de pouvoir. Étude anthropologique des changements institutionnels dans les plaines du Logone et du Lac Tchad, Thèse de Doctorat /PhD en Anthropologie, Université de Yaoundé I.

LAST, Murray, 1974. « Reform in West Africa. The Jihad Movements of the Nineteenth Century » in J.F.A. Ajayi, M. Crowder, History of the West-Africa, New York, Columbia University Press, vol II.

MVIE MEKA, Etienne, 1992. La politique camerounaise de défense et de sécurité nationale: 1920-1991. Conceptualisation et dynamique d'un système africain, Thèse de Doctorat nouveau régime en Histoire et Etudes de Défense, Université Paul-Valéry-Montpellier III.

NGOTTE GATTA, Gali, 1985. Tchad : guerre civile et désintégration de l'État, Paris, Présence africaine, 1985, 216 p.

PEROUSE DE MONTCLOS, Marc Antoine, 2014. Islamism, Politics Security and the State in Nigeria, Leiden African Studies Centre, IFRA-Nigeria Ibadan, 275 p.

RANGE Charline et BOUREÏNA Ahmadou, 2015, « La gouvernance locale des ressources naturelles, un besoin de légitimation et des territoires », dans G. Magrin, J. Lemoalle, R. pourtier, Atlas du lac Tchad, Passages, numéro spécial 193, p. 150-152.

SAÏBOU Issa, 2012. Ethnicité, frontières et stabilité aux confins du Cameroun, du Nigeria et du Tchad, Paris, L'Harmattan, 158 p.

SEIGNOBOS, Christian, 2015. « Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? » in Afrique Contemporaine n° 255, p. 93-120.

AUTEUR

Hessana **AHMAT**

Doctorant et Chercheur-Département d'Histoire

Université de Ngaoundéré/ CAMEROUN

Courriel : ahmat_hessana@yahoo.com

© **Référence électronique**

Hessana AHMAT « *Sécurité et ethnicité dans le bassin du lac Tchad en proie à Boko Haram. Entre risques de rupture et continuité de l'autorité de l'État (2005-2024)* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 2, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p. 56-70, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer
14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 28-05-2024 / Date de publication : 30-12-2024

LA PIÉTÉ CHEZ PLATON : UNE VISION THÉOLOGICO-HUMANISTE POUR UNE AFRIQUE RELIGIEUSEMENT FANATISÉE

"PIETY ACCORDING TO PLATO : A THEOLOGICO-HUMANIST VISION FOR A RELIGIOUSLY FANATICIZED AFRICA"

Ange Allassane **KONÉ**

RÉSUMÉ

Le présent article vise à réfléchir, à nouveaux frais, sur la question de la piété dans une Afrique en crise religieuse. Les raisons profondes de cette crise, selon nous, révèlent, d'une part, le piège politique auquel sont confrontés les pratiquants africains ; et d'autre part, l'ignorance religieuse qui les pousse à la violence, au nom de Dieu. Alors pour sortir de cette impasse, par le truchement des principes de la piété chez Platon, il importe que les idéologies religieuses, animées par le christianisme et l'islam, dans leur dynamique contemporaine, parviennent à penser Dieu, dans son essentiel, comme un Être bon et méta-religieux. Au nom de l'altérité religieuse, les africains doivent donc comprendre que la foi exprime un saut dans l'affirmation de l'autre. Et pour tenir ce pari, les guides religieux africains devront se proposer les paradigmes d'une conduite religieuse, fondée sur le raisonnable, la bonté et la tempérance.

Mots-clés : Africains, Fanatique, Humanisme, Piété, Rationalité platonicienne, Religion.

ABSTRACT

The purpose of this article is to reflect afresh on the question of piety in an Africa in religious crisis. The deeper reasons for this crisis, in our view, reveal, on the one hand, the political trap faced by African practitioners; and on the other hand, the religious ignorance that drives them to violence, in the name of God. So, in order to get out of this impasse, through the principles of piety in Plato, it is important that religious ideologies, animated by Christianity and Islam, in their contemporary dynamics, manage to think of God, in his essence, as a good and meta-

religious Being. In the name of religious otherness, Africans must therefore understand that faith expresses a leap in the affirmation of the other. And to meet this challenge, African religious leaders will have to propose paradigms of religious conduct, based on reasonableness, kindness and temperance.

Keywords : Africans, Fanatic, Humanism, Piety, Platonic rationality, Religion.

INTRODUCTION

Dans Les Lois, (Platon 2011 : 888b) avertit que « pour la conduite bonne ou mauvaise de la vie, il est de la plus haute importance de professer sur les dieux des idées justes ». Cette condition est capitale d'autant que la dévotion ou la piété trouve son sens ou son humanité dans l'objectivation du sens du divin.

La piété, partant de la cognition grecque, révèle, en effet, deux sens : le premier sens, *hosios*, a une connotation morale ; et le second, *eusèbès*, implique le respect extérieur des dieux et des rites. Si la religion grecque exigeait l'*eusèbès*, Platon, par la philosophie, penche en faveur du sens moral du terme. Ainsi, au culte extérieur de la piété, il ajoute l'importante exigence d'agir avec tempérance et raison. Cette exigence, qui nous conduit à un horizon proprement éthique, est nécessaire aux pratiquants africains que l'on voit de plus en plus entraînés dans un fanatisme religieux qui inquiète.

Le constat que l'on fait concernant la pratique religieuse en Afrique noire, à en croire (N'Daw 2010 : 236), est que « l'un des traits majeurs des responsables religieux prônant un retour à une morale religieuse, est l'omniprésence chez eux d'un discours dénonçant le fonctionnement des sociétés où ils vivent. Par conséquent, ils contestent également le mode de vie jugé dissolu des fidèles ». Ainsi, les discours agressifs de certains fondamentalistes religieux, la montée en puissance des groupes extrémistes ou encore les conceptions citadelles ou tranchées de l'identité religieuse, vecteurs d'idées préconçues et de préjugés invétérés, présentent le film d'une Afrique prise dans le piège d'une piété passionnelle. Alors comment sortir de cette passion cavernisante où certains leaders religieux, au nom d'une foi fanatisée, se font geôliers de l'univers religieux en Afrique ? Plus précisément, comment, à partir de Platon, penser l'objectivation de la piété dans une Afrique troublée par des conduites extrémistes ? Cette préoccupation centrale de notre argumentaire laisse entrevoir le questionnement suivant : qu'est-ce qui serait au fondement de la fanatisation de la pratique religieuse en Afrique ? Et quels sont les éventuels principes d'une piété platonicienne susceptibles de sauver l'Afrique du piège du fanatisme religieux ?

Partant d'un double examen, critique et analytique, la présente contribution propose, à partir de Platon, les éventuels principes d'une piété raisonnable. Une piété où le pratiquant se laisse guider d'après une hiérarchie de valeurs qui trouvent en la tempérance et en l'amour du prochain les remèdes idoines à la crise du fanatisme religieux ; une piété qui met chaque groupe de pratiquants Africains en relation avec les autres. Aussi, dans l'objectif de clarifier l'enjeu d'une telle vision platonicienne, menons-nous notre argumentaire suivant deux idées fondamentales : la première consiste à conjecturer les éventuelles raisons de la fanatisation de la piété en Afrique ; et la seconde, à partir de Platon, envisage remédier au problème de la

piété violente par la proposition d'une piété qui parle le langage de la raison et de l'humanisme.

1. L'AFRIQUE DANS LE PIÈGE D'UNE PIÉTÉ FANATISÉE

L'*Homo Religiosus* ou le religieux, en Afrique, semble mal interpréter le sens de la vie religieuse. Au lieu d'y comprendre une voie d'expression de la bonté divine, il y trouve plutôt une arme de ségrégation et d'injustice. Ainsi, la piété, qui devait conduire à la sainte adoration du divin et à l'amour du prochain, emprunte étrangement la voie de la passion et de la haine. Les raisons d'un tel revirement, selon nous, révèlent, d'une part, le piège politique auquel sont confrontés les pratiquants africains ; et d'autre part, l'ignorance religieuse qui les pousse à la violence, au nom de Dieu.

1.1. Le piège politique de la foi religieuse en Afrique

La question de la foi fanatisée, que nous abordons au prisme de la cognition platonicienne, ne doit point surprendre. Certes, Platon n'est pas notre contemporain pour qu'on le croit sachant des crises religieuses en Afrique. Cependant, lorsqu'on parcourt ses écrits, on découvre clairement qu'il a spéculé sur cette question qui avait déjà marqué l'actualité grecque antique. Ainsi, à travers la pensée de Platon, le fanatisme pourrait être défini comme la conséquence d'un égarement spirituel mais aussi intellectuel. Le fanatisme, dans sa dimension religieuse, est d'ailleurs mis en évidence dans *Euthyphron* (Platon 2011 : 14c-e), où ce prêtre de la cité athénienne, nommé Euthyphron, fait montre d'un zèle démesuré qui le fait ressembler aux fanatiques religieux africains.

Un regard synoptique sur le paysage contemporain des sociétés africaines renseigne que le religieux imprègne partout la vie sociétale. A priori, un tel constat devait être fort encourageant dans le sens où la religion pourrait définir l'orientation morale d'une société contemporanément civilisée. A rebours, ce qui est dommage, c'est qu'il n'est pas étonnant que le registre du religieux soit associé à certains conflits violents, voire mobilisé par leurs acteurs. La raison fondamentale de la déviation de la foi religieuse, en Afrique subsaharienne, serait-elle due à un mauvais impact du politique. C'est cet argument que nous comptons défendre ici. Sous l'ombre obscurcissant du politique, l'expression de la foi ou l'exercice de la piété des pratiquants africains prend, le plus souvent, la piste de l'arbitraire et de l'intéressé. La pratique religieuse, dans de nombreux endroits du continent noir, est, en effet, devenue un substitut de la politique. Des groupes religieux fanatisés tels que *Boko Haram* (*Boko* signifie « éducation laïque occidentale » en haoussa et *Haram* « immoral » en arabe), *Ansar Dine* (défenseurs de la foi) et MUJAO (Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest), prétextant des revendications religieuses, s'accordent une légitimation politique, au nom d'un retour à une piété originelle. Ainsi, dans une apparence hybride, car mi-politique, mi-religieuse, ces organisations dites religieuses prêchent la piété avec des arguments et des armes qui rappellent ceux des partis politiques extrémistes. Les fidèles qui les suivent, qu'il vaudrait mieux appeler adeptes, se comportent comme des militants d'un mouvement politique. Endoctrinés ou instrumentalisés à des fins foncièrement politiques, ces derniers se confondent dans une piété qui exprime des aspirations plus politiques que religieuses.

Pour exemple, selon (Lado 2016 : 64), « l’islam politique s’est développé depuis les années 1980, au moment où les sociétés urbaines subsahariennes traversent des crises économiques très profondes et sont confrontées aux plans successifs d’ajustement structurel et à la mondialisation des échanges. Cette nouvelle donne économique a conduit des mouvements islamiques, considérés comme plus revendicatifs, non pas à conquérir l’État mais à pallier les manquements de celui-ci en imposant leur autorité localement sur les communautés musulmanes ».

Partageant cette conception, (N’Daw 2010 : 235) soutient qu’aujourd’hui, en Afrique de l’Ouest, « le religieux, sous ses formes diverses, est souvent devenu un mode d’expression utile à des populations dans leur désir de changement de vie ou de mobilisation sociale et politique ». En quête d’une vie meilleure, face aux difficultés existentielles, nombreux sont ces fidèles qui trouvent dans les nouvelles dynamiques religieuses un cadre de militantisme susceptible de leur assurer une identité socioreligieuse rayonnante. Il va sans dire que « le religieux est devenu, ces dernières décennies, un enjeu incontournable de mobilisation. Toutes confessions confondues, des guides spirituels cristallisent autour d’eux des individus qui espèrent améliorer leurs conditions de vie et transformer leur environnement social, voire politique (Idem).

Østebø, lui, souligne que la conquête de plus de la moitié du territoire malien par des militants islamiques, l’escalade de la violence de *Boko Haram* dans le nord du Nigéria et des années de violences d’inspiration religieuse en Somalie obligent à redéfinir la pratique religieuse comme un militantisme islamique dans certaines régions d’Afrique. Vu que « les capacités militaires des organisations militantes se sont amplifiées, ... (de même), les codes de moralité stricts des militants, que l’on fait respecter à coups de lapidations et d’amputations, ont été imposés » (Østebø 2012 : 1), il ne fait désormais aucun doute que l’exercice de la piété est passé des rites sacrés à une foi politisée. Une politisation de l’islamisation que l’on justifierait, d’ailleurs, à travers la conduite iconoclaste des djihadistes.

De fait, les djihadistes ne semblent pas se comporter absolument comme des religieux. La dimension politique et économique du djihadisme se dévoile à travers la vente de la drogue ou encore le trafic des armes. Sinon où trouvent-ils des armes, alors que l’Afrique n’a pas d’usines d’armement ? Il n’y a donc aucune absurdité à croire que des hommes politiques occidentaux parrainent ces pseudo-religieux dans le cadre d’une marchandisation des richesses du continent. Cachés derrière l’image d’une foi fanatisée, leur soif du matériel et d’argent trahit leur ambition politique inavouée. Sous ce camouflage de révolutionnaires religieux, les djihadistes n’hésitent pas à se faire manipulateurs de la jeunesse et des populations marginalisées.

Dans son analyse, au sujet des fondements politiques de la déviation religieuse en Afrique de l’Ouest, (N’Daw 2010 : 235-236) note que les dynamiques et recompositions religieuses, souvent très prosélytes et transnationales, « ont pour caractéristique commune la volonté de moralisation des sociétés. Face à des États qui délaissent leurs responsabilités en matière de santé, d’éducation, de développement économique et de mise en place d’infrastructures, notamment en ville, de très nombreux guides spirituels se réapproprient un discours sur le développement, la citoyenneté et la bonne gouvernance ». Au-delà des clivages confessionnels, des guides spirituels utilisent, en effet, leurs adeptes pour contester leur environnement social et politique jugé décadent, espérant, de la sorte, une transformation de leurs réalités sociétales. Par la voie de la religion, ils arrivent à regrouper ceux qui se considèrent comme une altérité rejetée par la société civile et qui trouvent en ces sectes religieuses une nouvelle sociabilité.

Ainsi, profitant des crises et des drames personnels, de la discrimination, de la frustration ou de l'isolement de certains jeunes, de la crise identitaire, de l'exclusion sociale, ou de la marginalisation d'autres, ces démagogues religieux se font les messies d'un peuple en détresse. Ils acquièrent une popularité qui, enfin, leur permet d'asseoir leur idéologie socio-politique. Et lorsque vous écoutez leurs prêches, leurs discours n'ont rien de pieux ou de dévotionnel. Injures, haine, mort et destructions animent leurs homélies. Ils se donnent toutes les prérogatives d'un gouvernant et ne rougissent pas de donner un sens de piété à leurs actions politiques, qu'elles soient arbitraires ou destructrices.

Enfin, ce qu'il convient de retenir dans ce point argumentatif, c'est que la piété, telle que prônée par les textes des livres saints, est loin d'être celle défendue par les fanatiques religieux. Visant des ambitions plus matérialistes que spirituelles, certains religieux africains se définissent l'exercice de la foi dans une vision politique où les dogmes sacrés sont interprétés dans l'intérêt d'un projet qui n'a rien à avoir avec la spiritualité. Le souci du prochain ou la sacralité de l'altérité qui devraient être enseignés font étrangement place à une piété politisée. L'on assiste ainsi à une piété qui semble oublier Dieu au détriment de quelques intérêts socio-politiques. Mais l'idéologie politique n'est pas l'unique piège dans lequel le pratiquant africain est tombé. Il est menacé par un autre piège, non moins terrible ; il s'agit de l'ignorance religieuse qui l'amène à croire que l'expression d'une vie pieuse autoriserait la violence.

1.2. L'ignorance religieuse au fondement d'une piété qui se fait violente au nom de Dieu

Dans le dialogue qui porte son nom, Euthyphron justifie sa raison d'intenter « un procès à son père pour ne s'être pas préoccupé d'un meurtrier qui est mort de ses souffrances » (Platon 2011 : 14 c-e). Le motif de sa raison part du fait que Zeus, le meilleur et le plus juste des dieux, aurait aussi chargé de chaînes son propre père, parce que celui-ci avalait ses propres fils. Quand Socrate, en dialogue avec ce prêtre, découvre son raisonnement, il conclut que ce dernier agit de la sorte par ignorance. Et nous pensons qu'il dirait la même chose au sujet des pratiquants africains de notre époque, qui n'hésitent pas à faire usage de la violence au nom de leur foi en Dieu.

De fait, aujourd'hui, les acteurs des religions dominantes en Afrique, que sont le christianisme et l'islam, se disant confrontées à une logique de guerre du Bien contre le Mal, commencent à se plaindre à l'arme de la violence, au nom de leur dieu. C'est le cas du djihad islamique. À travers leur modèle, on dirait que l'« idéologie de la violence messianique est revendiquée par les groupes radicaux religieux qui en usent pour dénoncer le caractère impie du pouvoir ennemi selon des termes assez comparables dans les différentes religions », selon les mots de (Conesa 2005 : 78). Plus précisément, « il s'agit là d'une violence au sein de laquelle le symbolique importe autant que l'objectif stratégique : la violence est vécue comme acte purificateur » (Idem).

Aussi, faudra-t-il admettre que la piété, telle qu'exercée dans de nombreuses sociétés d'Afrique saharienne, revêt des formes et des origines diverses, souvent teintées d'intégrismes se référant à des racines théologiques légendaires pour prôner des formes de violence légitime. A priori on penserait que cette violence est légitimée par le désir d'un retour à une foi originelle, c'est-à-dire une foi fondée sur les valeurs intrinsèques ou fondamentales du Coran ou de la Bible. Voyant que les valeurs qui leur sont chères (sanctification, tenues vestimentaires dits décentes, catégorisation sociale des femmes...) s'évanouissent sous le vent de la postmodernité, certains religieux conservateurs auraient décidé de prendre en main leur

destin, pour rétablir, même par la force, l'exercice de leur croyance en Dieu. En d'autres termes, selon (Conesa 2005 : 76), la violence serait « légitimée d'abord par la nécessité de sauver la « vraie foi ».

Mais au fait, qu'est-ce que la « vraie foi » ? L'usage de la violence, au nom de Dieu, est-il vraiment légitimé par les livres saints ? La légitimation de cette violence ne viendrait-elle pas d'une interprétation erronée des textes sacrés ? Enfin, n'est-ce pas par ignorance que certains s'autorisent cette interprétation intéressée ? Il est vrai que « dans le Coran, la Bible ou la Torah, on trouve de quoi légitimer son irénisme ou corroborer son désir d'exclure, voire de détruire autrui » (Testot 2020 : 47), du moins, si l'on se contente d'une lecture superficielle des écritures saintes. Par contre, si l'on fonde les lois religieuses sur l'amour de Dieu et l'amour du prochain, quelle que soit la vision qu'on défendrait, on chercherait toujours à plaire à son dieu sans négliger le fait de plaire à celui qui est proche de nous. Mais pour faire sienne cette conception, il importe que l'on soit libéré du piège de l'ignorance. Il importe que les fanatiques religieux africains se rendent compte de la ruse manipulatrice de certains guides religieux vicieux.

(Breton 2000 : 79) nous explique que : « Manipuler consiste bien à paralyser le jugement et à tout faire pour que le récepteur ouvre lui-même sa porte mentale à un contenu qu'il n'aurait pas approuvé autrement ». Ainsi, le discours produit par ces sectes, qui se font religieuses, est manipulateur en ce sens qu'il ne laisse aux fidèles qu'un seul choix : accepter ce qui leur est proposé. Cela semble confirmer l'analyse faite par (Fofana 2016 : 131), qui stipule que « la thèse selon laquelle les jeunes djihadistes seraient tous issus de familles pauvres reste en vigueur, mais est désormais complétée par un second motif, celui de la fragilité mentale et de la vulnérabilité psychologique ». Abusant donc du manque d'esprit critique de cette jeunesse vulnérable, certains leaders religieux trahissent le sens authentique de la piété pour l'exprimer au profit de leurs intérêts personnels. (Onfray 2016 : 59), aurait donc raison lorsqu'il affirme que certains leaders religieux « transforment les peuples en foules et l'on sait que les foules ne pensent pas ». Ces leaders religieux, analogiquement, ressemblent aux montreurs de marionnette ou faiseurs de prestiges décrits dans la *République* de (Platon 2011 : 514a). Il s'agit, en effet, de ces gens qui, par la parole, « persuadent les foules, font les modes, bref, ceux que l'on nomme actuellement les influenceurs, ceux qui produisent les idées communes à tous, dictant les valeurs à adopter, imposant les formes de beauté à admirer, prescrivant ce qu'il faut aimer, ce qu'il faut penser et définissant le politiquement correct » (Soumet 2020 : 93). Sous l'ombre d'un obscurantisme dévotionnel, ces derniers instrumentalisent la religion dans l'optique de se rendre culturellement maîtres d'une humanité africaine en quête du divin.

Nombreux sont les fidèles africains qui, foncièrement croyants, orientent leurs pratiques sous la lanterne des guides spirituels. Sur ce cheminement de guides et d'élèves spirituels, difficile d'échapper à l'endoctrinement. Aussi, au nom du guide religieux ou au nom de la communauté, certains défendent-ils une foi qui ne leur est pas personnelle, mais plutôt communautaire. Dans l'ignorance de ce qui est pieux et ce qui ne l'est pas, plusieurs fanatiques subissent l'instrumentalisation de la religion utilisée comme un catalyseur des émotions collectives. Pris dans ce piège émotionnel, ces derniers, majoritairement des jeunes, posent des actes violents qu'on mettrait au compte d'un fanatisme aveugle. Ce fanatisme, fondé sur un conflit d'interprétation des traditions religieuses, est, sans aucun doute, le signe d'une piété aveugle ; une piété où la foi s'exerce au rythme de l'idéologie des guides, des califes qui, couramment, se font garants de la pratique religieuse de leurs adeptes. Il n'est d'ailleurs guère surprenant de voir des idéologues djihadistes faire croire au jeune

musulman que « l'enseignement classique est (...) une machination de l'Occident, un moyen d'asservissement, (...) avec pour mission de le convaincre à abandonner sa religion au profit du christianisme » (Fofana 2016 : 135).

Aveuglé par une idéologie qu'il sacralise à volonté, le musulman fanatisé se fait donc violent parce qu'il se croit défenseur d'une vérité absolue. Or le sentiment de détenir la vérité religieuse ou la révélation divine donne la certitude d'appartenir à un groupe élu ; ce qui pourrait légitimer une nouvelle forme de ségrégation où les Saints doivent écraser les impies. Interprétant à leur guise les textes religieux, ces "Saints" s'autoriseraient une violence sainte, une aberration, au nom d'un dieu qui n'existe que dans leur pensée.

En somme, dans cette première partie de notre réflexion, retenons que le problème de la fanatisation de la piété, en Afrique, a une double origine : politique et religieuse. Politique, parce que les pratiquants africains, notamment dans la dynamique islamique, sont pris en otage par des démagogues qui osent instrumentaliser la religion pour assouvir leur dessein politique. Et religieuse, parce que plusieurs fidèles sont tombés dans le piège d'une piété fanatisée qui les aveugle. Prisonniers d'une idéologie où la prédication de la foi légitime la violence, ces derniers sont victimes des tendances extrémistes où leurs guides spirituels n'éprouvent aucun remord à trahir l'authenticité de la piété. Mais s'il est vrai que là où naît le désespoir croît l'espoir, alors l'Afrique n'est pas encore condamnée à l'implosion religieuse. Quelque chose peut être fait pour objectiver l'exercice de la piété. Et cela est possible à travers les éventuels principes de la piété enseignés par Platon.

2. LES ÉVENTUELS PRINCIPES D'UNE PIÉTÉ PLATONICIENNE POUR UNE AFRIQUE ETOUFFÉE PAR LES CRISES RELIGIEUSES

L'Afrique contemporaine fait face à un grand défi, celui de savoir accomplir le passage de la foi fanatisée à la foi raisonnée. Si elle veut échapper aux idéologies iconoclastes défendues par certains guides religieux, il importe qu'elle prenne un peu plus au sérieux l'enseignement qui devra codifier la pratique religieuse. Et pour mener à bien cet enseignement, l'Afrique pourrait avoir recours à Platon pour se faire de la pratique religieuse une idée plus judicieuse. Ainsi, partant d'une vision platonicienne, nous commencerons par définir la piété, dans son sens véritable ; puis nous montrerons comment ce modèle de piété, révélateur de principes humanistes, peut aider l'Afrique à résorber ses crises religieuses.

2.1. Du sens véritable de la piété selon Platon

Lorsqu'on évoque la question de la piété chez Platon, l'on a systématiquement les regards tournés vers le dialogue d'*Euthyphron*. Cela pourrait se justifier par le fait que Euthyphron, prêtre de la cité athénienne, croit faire montre de piété tout en voulant se faire justice. Accusant son père de ne s'être pas préoccupé d'un meurtrier qui est mort de ses souffrances, il trouve juste de lui intenter un procès pour qu'il réponde de ce "crime". La motivation de son acte, selon lui, répond à la justice de la piété ; car, avance-t-il : « Pour se réconcilier avec les dieux » (Platon 2011 : 4c), il faudrait absolument réparer cet assassinat. Défendre la piété par de tels arguments ne semble pas raisonnable à Platon. L'enseignement prôné par le Maître de l'Académie, au-delà de son ouvrage *Euthyphron*, révèle deux idées fondamentales dans

l'objectivation de la pratique religieuse. Il s'agit, d'une part, de rapporter la piété à l'exigence de la rationalité ; et d'autre part, de la soumettre à la bonté et la tempérance.

À travers le livre II de la *République*, (Platon 2011 : 279b) enseigne que les principes de la théologie gagneraient à être établis par un dialogue rationnel, susceptible de nous faire découvrir le divin sous un visage raisonnable. Or pour développer en soi cette rationalité, il est recommandé de se rapprocher du divin, ou du moins de le prendre comme modèle de penser. Car assurément, tel qu'écrit dans *Les lois* : « C'est dieu qui doit être la mesure de toutes choses, et cela au plus haut point et beaucoup plus, je suppose, que ne peut l'être l'homme, comme le disent certains » (Platon 2011 : 716c). Définir sa foi en Dieu en référence aux passions humaines ne saurait donc garantir le risque de tomber dans l'impiété. Ce qu'il convient de faire, c'est plutôt rechercher le type de raisonnement qui pourrait servir de support ou même de lanterne à la foi. À ce propos, (Laurent 2002 : 189) dira que « la mesure de l'humain est ce à quoi l'homme se rapporte pour vivre humainement de la naissance à la mort. [...]. L'intelligible et le divin manifestés dans la beauté du monde sont le véritable support que l'homme utilise pour se rapporter au monde ». Ainsi, si le divin doit être la norme de nos conduites dévotionnelles, cela sous-entend que ses attributs principaux de vérité et de bien doivent aiguillonner notre raisonnement. Concrètement, cela est possible à travers l'éducation, que Platon définit comme le fondement de l'accomplissement de l'humain, étant donné que l'on fait le mal par ignorance.

Dans la philosophie platonicienne, l'éducation est le moyen de transmission de la rationalité ou de l'esprit critique, qui place l'humain au centre de tous les intérêts sociétaux. C'est par l'éducation que le religieux apprend à distinguer le bien du mal, le juste de l'injuste. Car d'après (Platon 2011 : 505a), dans la *République*, « il n'existe pas de savoir plus élevé que la forme du bien, et (...) c'est par cette forme que les choses justes et les autres choses vertueuses deviennent utiles et bénéfiques ». Dans une conception partagée, (Boulaga 1999 : 26) notera que « l'éducation est le lieu par excellence où une communauté humaine prend conscience d'elle-même (...) se définit, (...) déclare ses valeurs et ses fins, sa conception d'elle-même, de l'homme et de son accomplissement ». Mais à côté du principe de rationalité, la piété exige également la bonté et la tempérance, deux qualités qui identifient le divin, et que l'humain doit rechercher.

Le principe fondamental que Platon vise à faire triompher, dans l'identification du divin, c'est la suprématie de la raison éclairée. Ainsi, sur les traces des penseurs présocratiques, il vise une conception plus juste et plus morale de cet être. De ce fait, ce que Platon décèle en dieu, c'est le bien tout simplement ; raison pour laquelle il n'attribue qu'une médiocre importance aux détails du culte, et recommande des idées comme celles de la bonté et de la tempérance. Ce que Platon attend de tout citoyen, c'est une recherche sur les moyens de transcender sa condition, pour se rapprocher de celle de dieu. Aussi, en contemplant le Bien dans son essence, ce dernier se rend-t-il capable de penser et d'exprimer la bonté et la tempérance, selon une vision divine. Partant de cette vision éclairée, il comprendra que si le divin renferme ces qualités alors les œuvres qu'il attend de lui doivent nécessairement être bonnes, pas seulement pour lui, mais également pour ceux avec qui il cohabite. De même, s'il reconnaît que dieu est tempérant, il ne fait aucun doute qu'il s'efforcera à tempérer ses ardeurs de peur d'offenser dieu.

Dans le deuxième livre de la *République*, (Platon 2011 : 279b) révèle l'image que l'on doit se faire du divin : « Toujours représenter Dieu tel qu'il est » ; c'est-à-dire essentiellement bon. Cela implique que « Dieu n'est pas la cause de tout, mais seulement du bien (...). Il est l'auteur d'œuvres justes et bonnes ... (et non) responsable des malheurs de quelqu'un » (Platon, 380a-

b). Par l'affirmation de sa nature parfaite et immuable, reconnaissons, par conséquent, qu'il est absolument bon, en actes et en paroles. En tant que tel, il doit être, pour chacun, la norme qui permet de définir le bon par excellence. Cette norme, Dieu l'incarne en représentant le modèle de ce qui est parfait. Il constitue, à cet effet, un exemple et un paradigme que l'humanité doit suivre pour espérer le bonheur. « En nette opposition avec la conception *homo mensura* de Protagoras, Platon soutient donc que Dieu est la vraie mesure de toutes choses » (Robin 1935 : 179) ; il l'est beaucoup plus qu'un homme, quel qu'il soit. Alors, ce serait avec justice que le religieux se réfère au divin comme norme de sa foi. Une norme qui l'invite à la bonté mais aussi à la tempérance.

Dans *Alcibiade*, (Platon 2011 : 134a) écrit qu'« il n'est donc pas possible d'être heureux si l'on n'est pas tempérant (*sôphrôn*) et bon ». Cette analyse laisse entrevoir que la piété véritable ne donne pas lieu à la prétention de savoir ce que veut le divin, mais plutôt à une incertitude ultime qui oblige à la modération. Car la notion de la piété ne saurait se limiter aux exigences dogmatiques d'une foi personnelle, mais s'identifie à l'adhésion absolue aux normes religieuses qui tient compte de la société tout entière. Prétendre appréhender la volonté de Dieu, sans prendre en compte les conséquences ou les circonstances concrètes, devient, par conséquent, une aberration ; pour la simple raison que, penser de la sorte, c'est se mettre à la place de Dieu, en se prenant soi-même comme mesure, et tomber dans le piège de l'immodération. Or selon Platon, pour être apprécié par les dieux, il faut que l'on soit moralement bon, et notamment tempérant, en s'accordant à la mesure divine.

Enfin, dans *Les Lois*, (Platon 2011 : 716c) fait cette remarquable précision : « Celui d'entre nous qui fait preuve de tempérance est cher au dieu, car il lui ressemble, alors que celui qui n'en fait pas preuve, celui qui est injuste, ne lui ressemble pas et s'oppose à lui ». Dans ce contexte, si le religieux prône sa foi au nom de Dieu, il devra alors comprendre qu'il ne diffère en rien d'un impie lorsqu'il se fait violent au nom de ce même Dieu. Plus clairement, si le divin est la mesure de la piété, il devient évident que l'on doit apprendre à s'assimiler à lui, à connaître sa volonté afin de lui ressembler. Par cette assimilation au divin, l'on parviendra à la conception selon laquelle l'homme pieux, c'est celui qui rapproche l'humain du divin ; et cela, non pas par la force mais plutôt par un raisonnement altruiste et humaniste. Sans paraître saugrenu, malgré le temps qui semble nous distancer de Platon, nous osons espérer que ce modèle de piété, tel que nous venons de le décrire, pourrait s'avérer nécessaire à l'objectivation de la pratique religieuse en Afrique noire.

2.2. Penser la piété dans une Afrique en crise : au nom de l'humanité et de l'altérité religieuse

(Soumet 2020 : 90), dans un ouvrage inédit, nous rappelle que « la lecture de Platon n'est pas l'exploration historique d'une pensée périmée ; ses textes révèlent l'universalité d'une pensée vivante toujours en mouvement, changeante parfois ». Cette impression, nous la partageons volontiers. Aussi, pour justifier la valeur contemporaine de la pensée platonicienne sur la question de la pratique religieuse, notamment face à la crise du fanatisme religieux, sera-t-il, ici, question de recommander, d'une part, aux pratiquants africains, une vision religieuse où l'on développe une conception humaniste ou rationnellement partagée du divin ; et d'autre part, de prôner les normes d'une conduite pieuse qui privilégie l'altérité et non l'égoïsme religieux.

Mais avant de développer l'argument relatif à la convergence religieuse sur l'idée de Dieu, commençons par clarifier que, s'il est vrai que nous avons rapporté le problème de la piété,

en Afrique, au politique et au religieux, soulignons que nous n'entendons pas apporter une réponse politique à cette question. La raison en est que la stratégie dominante guidant les politiques actuelles de lutte contre le fanatisme violent reste largement inefficace car elle s'appuie, le plus souvent, sur l'utilisation de la violence. Mais aussi, parce que nous estimons que le problème politique est avant tout un problème de rationalité. Après cette précision faite, revenons à notre analyse telle qu'annoncée.

Dans une Afrique religieusement plurielle, le plus important n'est pas de se faire détenteur exclusif du sens du divin, mais plutôt de convenir sur une conception relativement partagée du sens de cet être. De fait, si la vision religieuse des pratiquants africains, de ce qui est divin, se rapporte au bien, alors il est certain que chacun exprimera une piété où le bien de l'humanité sera recherchée. Théologiquement, ce qu'on attend de l'Afrique contemporaine, c'est que les religieux se fassent une représentation appropriée, raisonnable de l'image de Dieu. Cela nécessite, qu'au-delà de leur divergence dogmatique, que les acteurs religieux se proposent une définition judicieuse de l'être divin.

Il est vrai qu'à partir de leurs dogmes respectifs, chrétiens et musulmans, influents dans la vie religieuse en Afrique, défendent des conceptions divergentes. Tandis que les premiers présentent Dieu comme Un et Trine, les seconds refusent la trinité divine qu'ils jugent offensante envers l'unicité du Très-Haut. Les chrétiens, disent-ils, ont le tort d'être des associateurs en confessant la divinité du Fils à côté de celle du Père. Mais au-delà de ces oppositions doctrinales, ces deux grandes religions devront partager l'idée d'un dieu humaniste, c'est-à-dire un dieu qui se met au-dessus de la religion pour se définir au nom de l'humain.

Ainsi, le divin, dans l'entendement de l'africain, doit avoir un sens univoque. Il devra être pensé en rapport avec l'humanité africaine. Autrement dit, les guides religieux, en Afrique, devront enseigner l'image du divin comme présence qui interpelle l'action humaine, tant au niveau personnel qu'au niveau communautaire. Et l'aspect le plus fondamental qu'on devra lui assigner, c'est qu'il constitue un modèle vers lequel les pratiquants peuvent se transcender pour donner un sens à leur vie. Plus précisément, les faux clichés où Dieu est caricaturé dans des attributs humains, à l'image des divinités mythologiques grecques, ne sauraient satisfaire à une espérance de l'altérité religieuse.

« Un chrétien qui brûle un Coran, un musulman réformé qui refuse de serrer la main à une femme, un pentecôtiste qui brûle le chapelet ou détruit un site de religions traditionnelles au nom de la guerre contre l'idolâtrie ou encore un wahhabite qui discrédite l'islam confrérique » (Lado 2016 : 64) sont autant d'actes qui animent la crise religieuse en Afrique subsaharienne. Pour changer ces conduites, non moins exécrables, les africains devront envisager leur africanité au-delà des frontières de l'univers religieux. Car les relations intersubjectives africaines ne doivent pas être conditionnées par les exigences dogmatiques relatives à chaque religion. Mais au nom de la cohésion sociale et de l'universalité des peuples d'Afrique, l'unification des consciences religieuses est à espérer autour d'une conception altruiste du divers religieux. Aussi, dans le souci de proposer à l'humanité africaine une cohésion religieuse objective, qui tient compte des réalités spirituelles mais aussi pratiques de la société, il serait prudent et raisonnable d'accompagner la foi religieuse d'un examen critique à caractère moral.

(Fauconnier 2019 : 218) rappelle, à cet effet, que « si les choses ont une origine divine, dans le ciel des Idées, il faut cependant se donner les moyens de penser à hauteur d'homme, dans un ordre matériel qui nous soit accessible et praticable ». Dans un contexte de crise religieuse, on dira que face à l'émergence perverse des idéologies extrémistes dans les dynamiques

chrétiennes et islamiques, il est plus qu'urgent que les pratiquants africains se cherchent un modèle de penser qui échappe au charme et à la pesanteur de la religion égocentrique. Plus précisément, il est question de soumettre au baromètre du bien moral les idéologies et les pratiques qui font la mode du discours religieux ou qui aiguillonnent la liberté religieuse.

Le projet d'une communion interreligieuse trouvera certainement son fondement dans la conscience morale de chacun. Quoi de plus prudent que cela fasse l'objet d'un enseignement balisé, si l'Afrique souhaite que la religion, à travers ses doctrines morales, représente un vecteur inconditionnel de la conscience sociétale. (Hanne et Larabi 2015 : 160) affirment, à juste titre, que « éradiquer (par exemple) le djihadisme passera forcément sur le long terme par la transformation volontaire des mentalités ». Aussi, dans l'optique d'une vision similaire, « la formation des Imams et encadreurs religieux apparaît comme un (...) levier important dans la prévention de la radicalisation des jeunes » (Fofana 2016 : 168). Ce cheminement est capital d'autant que l'espoir d'un éventuel dialogue interreligieux passe par la jugulation de la violence qui le discrédite. Dépasionner les pratiquants sera, par conséquent, la première garantie pour disposer les fidèles des différentes religions à une piété authentique.

Une piété qui recommandera à l'africain « de rompre avec sa manière habituelle de penser et d'agir, de se guider d'après une hiérarchie de valeurs qui, en faisant de la vertu le plus grand bien, est réellement subversive par rapport aux valeurs et aux priorités communes » (Solcan 2009 : 248). Cette conduite attendue devra nécessiter non seulement le développement d'une piété interne, mais aussi une piété qui nous mettra en relation avec les autres. Dans un effort orienté vers soi-même, mais aussi vers les autres, la piété espérée pourra satisfaire à l'exigence de la cohésion interreligieuse. Car vivre authentiquement sa foi demande un rapprochement avec l'autre qui pense différemment sa foi en Dieu. Imposer une définition à la vérité religieuse, c'est ignorer l'immensité du divin et les infinies identités qui le caractérisent. C'est pourquoi nous pensons que l'idéale manière de plaire à Dieu, c'est se mettre au service de l'humain qui, d'ailleurs est fait à l'image du divin. En fin de compte, c'est se fixer le bien commun pour objectif prioritaire.

En somme, retenons dans ce deuxième point argumentatif de nos analyses que si les deux grandes religions de l'Afrique contemporaine, que sont le christianisme et l'islam, parviennent à penser Dieu, dans son essentiel, pour le salut de l'humanité africaine, alors une chance de voir les conflits religieux disparaître se fera réelle ; de même, les conditions d'une piété interpersonnelle et sociétale humanistes se verront accomplies.

CONCLUSION

La grisaille actuelle des pratiques religieuses sur le continent africain est inquiétante. À travers les dynamiques contemporaines de l'islam et du christianisme, l'on perçoit une montée en puissance de la religion armée. Les conséquences de ce constat révèlent le problème de la fanatisation de la piété. Et c'est cela, d'ailleurs, qui, selon nous, est au fondement de la crise religieuse en Afrique subsaharienne. Aussi, après analyse, constatons-nous que si la piété est tombée dans le piège du fanatisme, c'est parce qu'à partir des idéologies politiques et religieuses arbitraires, des guides religieux ont trahi la vraie foi. Tandis que certains développent des discours religieux à des fins politiques, d'autres se plaisent à des prédications violentes au nom de Dieu. Dans une vision obscurantiste de la pratique religieuse, ces

mercenaires sont en train d'enfoncer le continent noir dans un fossé où la pensée religieuse s'extrémise.

Alors pour désamorcer ce piège d'extrémisme religieux, à partir des principes de la piété platonicienne, il faille proposer aux pratiquants africains une conception rationnellement partagée du sens du divin, de même qu'une foi qui se soucie du bien-être de celui qui vit différemment sa piété. Chez Platon, en effet, l'ignorance et la piété passionnelle sont de véritables freins à l'intelligence religieuse. Dans le deuxième livre de la *République*, il clarifie que « Dieu n'est pas la cause de tout, mais seulement du bien » (Platon 2011 : 380a). Or, toujours selon lui, « rien de ce qui est bon (ou bien) n'est nuisible » (Platon 2011 : 379b). Aussi, recommande-t-il une piété sans excès de zèle, marquée par une attitude du raisonnable, de la bonté et de la tempérance.

Partant de ces principes platoniciens, les pratiquants africains doivent objectiver leur conception du substrat spirituel sur lequel ils fondent leur vie religieuse, c'est-à-dire Dieu. C'est par une reconnaissance raisonnable et humaniste du divin que l'humanité africaine saura voir en cet Être un modèle de penser et de foi. L'enjeu visé, à travers une telle analyse, c'est de tenir en tension féconde la reconnaissance d'une identité religieuse plurielle en Afrique, et l'acceptation de l'altérité, dans le cadre de la cohésion religieuse.

Quand on observe l'Afrique actuelle, on est frappé par une foisonnante diversité culturelle et religieuse qui interdit de figer les identités qui y sont continuellement inventées. Le phénomène identitaire y est en effet d'une étonnante prolifération à travers le dynamisme itératif des cultures chrétiennes et musulmanes. C'est pourquoi le christianisme et l'islam, rassemblant le plus grand nombre d'adeptes, doivent promouvoir des attitudes de respect et d'accueil des différences, qui ne doivent pas être perçues comme des menaces, mais plutôt reconnues comme un enrichissement réciproque. Car, aucune organisation religieuse ne peut se développer en faisant totalement abstraction du reste du champ religieux. Cela y va du développement de la société africaine tout entière qui gagnerait à réfuter toute négation hystérique de la valeur du religieux. Alors, au nom de la laïcité, de la mondialisation et de l'humanité, il incombe à l'Afrique noire de se proposer les paradigmes d'un civisme religieux.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOULAGA Fabien Eboussi, 1999. *Lignes de résistance*, Edit. Clé, Yaoundé, 295 p.
- BRETON Philippe, 2000. *La parole manipulée*, Paris, La Découverte, 220 p.
- CONESA Pierre, 2005. La violence au nom de Dieu in *Revue Internationale et Stratégique*, No 57, Paris, IRIS éditions, p. 76-78.
- FAUCONNIER Bernard, 2019. *Platon*, Paris, Gallimard, 263 p.
- FOFANA Ibrahim Kader, 2016. *L'Afrique de l'Ouest face à la menace djihadiste*, Paris, L'Harmattan, 198 p.
- HANNE Olivier, LARABI Guillaume, 2015. *Jihâd au Sahel*, Paris, Bernard Giovanangeli Éditeur, 191 p.
- LADO Ludovic, 2016. Des religions qui réveillent et de celles qui endorment, Dans *Revue Projet Éditions C.E.R.A.S*, 2016/2 (N° 351). 2016/2 (N° 351), p. 57-64.
- LAURENT Jérôme, 2002. *La mesure de l'humain selon Platon*, Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, 215 p.

- N'DAW Fabienne Samson, 2010. Dynamiques religieuses et mobilisations sociales en Afrique, In *Alternatives Sud*, Vol. 17-2010, p. 235-237.
- ØSTEBØ Terje, 2012. Le militantisme islamique en Afrique, In *Bulletin de la sécurité africaine* (Une publication du Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique), N° 23 / Novembre 2012, p. 1-5.
- PLATON, 2011. Alcibiade In *Œuvres complètes*, Sous la direction de Luc Brisson, Trad. Jean-François Pradeau et Chantal Marbœuf, Paris, Flammarion, 2198 p.
- PLATON, 2011. Euthyphron In *Œuvres complètes*, Sous la direction de Luc Brisson, Trad. Louis-André Dorion, Paris, Flammarion, 2198 p.
- PLATON, 2011. La République In *Œuvres complètes*, Sous la direction de Luc Brisson, Trad. Georges Leroux, Paris, Flammarion, 2198 p.
- PLATON, 2011. Les Lois In *Œuvres complètes*, Trad. Luc Brisson et Jean-François Pradeau, Paris, Flammarion, 2198 p.
- ROBIN Léon, 1935. *Platon*, Paris, PUF, 280 p.
- Société Française de Philosophie, 2021. *Religion, politique et idéologie. Un regard de philosophie des sciences sociales*, Paris, Vrin, 44 p.
- SOLCAN Dan, 2009. *La piété chez Platon*, Paris, L'Harmattan, 264 p.
- SOUMET Hélène, 2020. *Platon à la plage*, Malakoff, Dunod, 232 p.
- TESTOT Laurent, 2020. Radicalisation religieuse : quand l'entre-soi devient violence, in *Revue Sciences Humaines*, Avril 2020, No 324, p. www.scienceshumaines.com, p. 46-49.
- TODD Emmanuel, 2015. *Sociologie d'une crise religieuse, Qui est Charlie ?* Paris, Éditions du Seuil, 247 p.

AUTEUR

Ange Allassane **KONÉ**
 Enseignant-chercheur – Maître Assistant
 Département de Philosophie
 Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
 Courriel : angedkone44@gmail.com

© Référence électronique

Ange Allassane KONÉ « *La piété chez Platon : une vision théologico-humaniste pour une Afrique religieusement fanatisée* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 2, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p. 71- 83, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 18-07-2024 / Date de publication : 30-12-2024

PHÉNOMÈNE DU JIHADISME AU SAHEL : REGARD CROISÉ ENTRE LES CONCEPTS « JIHAD » ET « JIHADISME »

PHENOMENON OF JIHADISM IN THE SAHEL : A CROSS-EXAMINATION BETWEEN THE CONCEPTS OF "JIHAD" AND "JIHADISM"

Abdourahmane **BA**

RÉSUMÉ

L'étude du jihadisme, dans un contexte de mondialisation et de globalisation, s'avère délicate, d'autant plus qu'il étend ses tentacules de l'Afrique occidentale au Moyen-Orient. Au Sahel, le phénomène du jihadisme découle des conséquences du Printemps arabe déclenché à partir de 2010 en Tunisie. Le Sahel est devenu alors une zone d'instabilité avec les exactions du jihadisme affilié à Boko Haram, à AQMI ou à Ansâr Dîn, sans oublier l'agitation du MNLA qui lutte pour l'indépendance de l'Azawad. Un tel postulat va servir de cadre de réflexion axée sur la dimension étymologique et sémantique du concept "jihad", ainsi que son rapport avec le terme "jihadisme", en tant que branche idéologique du "jihad". Au demeurant, si le terme "jihad" est généralement traduit par "guerre", la langue arabe renferme d'autres vocabulaires pour exprimer l'idée de "guerre", de « bataille » ou de "combat". Aussi, faudra-t-il rechercher sa véritable signification pour ne pas altérer son sens. De toute façon, le jihadisme inquiète de par ses actions et son expansion, d'où la pertinence de cette étude lexicographique pour établir la ligne de démarcation entre le mot arabe "jihad" et le néologisme idéologique "jihadisme". Face à cette préoccupation, l'étude se penchera, primo, sur l'analyse conceptuelle du terme « jihad » afin de le replacer dans son contexte d'emploi initial. Secundo, la réflexion concernera l'idéologisation du terme "jihad" dans un double contexte géopolitique et géostratégique avec l'implication du radicalisme islamique. Et tertio, l'étude portera sur les causes fondamentales et les conséquences néfastes de son implantation au Sahel.

Mots-clés : Jihad, jihadisme, terrorisme, printemps arabe, radicalisme islamique, Sahel.

ABSTRACT

The study of jihadism, in a context of globalization is proving to be tricky, especially as it still extends its tentacles in West Africa and the Middle East. In the Sahel, the phenomenon of jihadism stems from the consequences of the Arab Spring that began in 2010 in Tunisia. And the Sahel has become a zone of instability with the exactions of jihadists affiliated with Boko Haram, AQIM or Ansâr Dîn, not to mention the agitation of the MNLA, which is fighting for the independence of Azawad. Such a postulate will serve as a framework for reflection focused on the etymological and semantic dimension of the concept of "jihad", as well as its relationship with the term "jihadism", as an ideological branch of "jihad". Moreover, while the term "jihad" is generally translated as "war", the Arabic language contains other vocabularies to express the idea of "war", "battle" or "combat". Therefore, it will be necessary to seek its true meaning so as not to alter its meaning. In any case, jihadism is worrisome because of its actions and its expansion, hence the relevance of this lexicographical study to establish the dividing line between the Arabic word "jihad" and the ideological neologism "jihadism". Faced with this concern, the study will first look at the conceptual analysis of the Arabic word "jihad" in order to place it in its initial context. Secondly, the reflection will concern the ideologization of the term "jihad" in a dual geopolitical and geostrategic context with the implication of Islamic radicalism. And thirdly, the study will focus on the root causes and adverse consequences of its establishment in the Sahel.

Keywords : Jihad, jihadism, terrorism, Arab Spring, Islamic radicalism, Sahel.

INTRODUCTION

La problématique du jihadisme – en tant qu’un nouveau concept intégré dans le jargon politico-religieux – constitue une préoccupation fondamentale. Comme tout néologisme, ce terme vient intégrer le marché des concepts avec leur lot de significations idéologiques et doctrinales. De fait, l’usage du concept « jihadisme » est à situer dans le contexte des agissements de ceux qui veulent instaurer, vaille que vaille, la charia dans la sphère politico-étatique, tout en faisant recours au jihad. Si le jihad a été une voie de recours pour assurer la survie de l’Islam dans le périmètre géographique de l’Arabie, berceau de l’Islam, ainsi que son expansion au-delà de ce périmètre ; aujourd’hui, ceux qui portent le combat pour l’établissement de la charia se réfugient sous la coupole du jargon « jihadisme » pour justifier leurs exactions contre d’innocents musulmans, voire contre d’innocentes populations. De fait, la question de l’affirmation de l’Islam dans le jeu politique constitue une grande préoccupation pour les défenseurs de l’application de la charia. Or, si certains optent la voie pacifique (urnes) pour hisser le flambeau de l’Islam au sommet des instances de décision ; d’autres estiment que la seule issue pour renverser les régimes taxés d’impies reste la voie du jihad, d’où le concept « jihadisme », dont les acteurs sont désignés « jihadistes ». Au demeurant, force est de noter que les combattants de la première heure de l’Islam étaient désignés par « mujâhidûn », combattants pour la cause de l’Islam.

Partant de toutes ces considérations, cet article cherche à étudier le rapport entre les concepts « jihad » (terme arabe) et « jihadisme » (front idéologique du jihad). En tant qu'un phénomène noté dans l'espace socioreligieux, le jihadisme est incarné par des mouvements religieux appelés « mouvements jihadistes ». L'autre préoccupation de cet article est orientée vers les subsidiaires lexico-sémantiques du terme « jihad ». Il est pertinent de montrer ici que le sens premier du jihad est loin de l'idée de guerre ou de combat, car la langue arabe renferme d'autres vocabulaires pour rendre cette idée. Vu comme une réalité incontestable, l'analyse de ce phénomène qui étale ses tentacules au Sahel, se pose comme une préoccupation majeure. En fait, l'avènement du jihadisme au Sahel est concomitant à la chute de Mouammar Kadhafi, durant les événements du Printemps arabe, au début des années 2010. Pour prendre en charge toutes ces préoccupations, l'étude analytique des concepts constituera l'échine dorsale de cette réflexion, même si la question du phénomène sera analysée pour situer les causes de son implantation au Sahel, ainsi que les mesures sécuritaires mise en place pour contrer sa progression.

1. DÉFINITION ÉTYMOLOGIQUE ET TECHNIQUE DU « JIHAD »

1.1. Sens étymologique du "jihad"

Au plan étymologique, le concept « jihad » renvoie à l'idée d'un « effort déployé », qu'il soit un « effort physique », un « effort moral », un « effort financier » ou un « effort social ». Au demeurant, le mot « jihad » est un terme arabe issu de la racine « j-h-d » qui pourrait signifier « fournir/déployer/consentir des efforts », « lutter contre toute difficulté ou tout obstacle », « combattre », « lutter contre », « faire la guerre légitime contre », ...

Dans son livre, « Dictionnaire de la culture arabe », Mathieu Guidère (2022 : 159-162) démontre que le mot « jihad » indique « l'effort » en arabe. Il ajoute pour dire que la racine « j-h-d » possède un double sens : l'un concret impliquant l'effort physique (jahd) ; l'autre plutôt abstrait signifiant l'effort intellectuel (ijtihād). Au fait, le concept arabe « ijtiḥād » signifie « l'effort intellectuel visant à penser différemment les textes sacrés et les prescriptions divines, en général dans le sens de leur adaptation au contexte de vie des musulmans » (Guidère, 2022 : 258). Ainsi, étymologiquement parlant, le concept « jihad » fait allusion à « tout effort déployé pour atteindre ou pour concrétiser un objectif précis ».

1.2 Sens technique du "jihad"

Au plan technique, le terme « jihad » est un terme employé par le Coran et par les Hadiths prophétiques¹ avec tout son lot de significations. La première signification de ce terme vient de l'expression arabe « jihād fī sabīl lil- lāh » : combattre dans la voie ou dans le sentier de Dieu. Un combat qui s'inscrit dans une dynamique d'évoluer dans le canevas du Vouloir de Dieu, de Ses Recommandations et de Ses Interdits. De fait, il peut être compris comme « un effort de dépassement de soi » ou le fait de « livrer une guerre légitime contre des infidèles ou des mécréants ». Ici, le « jihad » peut désigner « l'effort consenti pour répondre

¹ Les hadiths prophétiques indiquent les paroles faites par le prophète de l'Islam et compilées dans des ouvrages particuliers, tels que les livres de Bukhary et de Muslim. Autrement dit, il s'agit des paroles du prophète qui sont rapportées par ses compagnons et leurs suivants.

favorablement aux directives et/ou aux attentes divines ». Didier Hamoneau (2016 : 20 - 27) est largement revenu sur tous les paramètres terminologico-sémantiques du terme « jihad » pour démontrer que ce terme signifie généralement « effort soutenu », « combat », « zèle », etc... Il a surtout évoqué les différentes sortes de « jihad » pour parler de « jihad nafs » (combat sur soi), de « jihad af'dal » (meilleur jihad) et de « jihad as'ghar » (petit combat).

2.LES SUBSIDIAIRES DU CONCEPT « JIHAD »

Généralement, le terme « jihad » est traduit par « guerre » ; et par ricochet par « guerre sainte » ou « guerre légitime ». Seulement, nous venons de voir qu'il désigne plutôt « un effort consenti ». Or, la langue arabe renferme des termes aussi variés que riches pour exprimer l'idée de « combat » ou de « bataille ». Effectivement, le terme « jihad » est un terme dont le sens initial semble être altéré. Comme nous l'avons évoqué dans notre publication², le vocabulaire arabe fait appel à d'autres termes qui collent parfaitement avec l'idée de « combat » ou de « lutte » :

☞ « Harb » (de la racine « h-r-b ») peut signifier : « bataille », « guerre », « combat » ou « lutte », ... Le Coran emploie ce terme dans le sens de guerre « hatta tada'fa al-harb aw'zârahâ »³. Exemple : « i'lan al-harb » : déclaration de guerre, et « al-harb al-^câlamîyya » : guerre mondiale.

☞ « Muhâriba » (de la racine « h-r-b » comme le mot « harb ») pourrait également signifier : « bataille » ou « combat ». Exemple : « muhâriba al-batâla wa al-faqr » : lutte contre le chômage et la pauvreté.

☞ « Qitâl » (de la racine « q-t-l ») indique l'idée de : « donner la mort, tuer ou supprimer physiquement quelqu'un », « combat », « dispute », « bataille » ou « querelle », etc...

☞ « Qatl » (de la racine « q-t-l » comme le mot « qitâl ») peut aussi signifier : « assassinat », « crime », « homicide » ou « meurtre », ...

☞ « Ma^craka » (de la racine « ^ca-r-k ») donne l'idée de : « attaque », « bataille » ou « expédition ». Exemple : « ma^craka al-jamal » : bataille du chameau.

☞ « Ghazwa » (de la racine « gh-z-w ») peut traduire : « expédition », « incursion », « invasion », « bataille », « combat » ou « attaque ». Exemple : « ghazwa al-badr » : bataille de Badr.

☞ « Kifâh » (de la racine « k-f-h ») pourrait indiquer : « combat », « lutte contre » ou « entrée en conflit avec », etc... Exemple : « kifâh al-'umîyya » : lutter contre l'analphabétisme.

☞ « Sirâ^c » (de la racine « s-r-^ca ») peut signifier : « terrasser quelqu'un », « combattre », « lutter contre », « conflit violent », « accrochage » ou « clash ». Exemple : « al-sirâ^c al-bahrî » : combat naval.

² Il s'agit de notre article intitulé « Approche analytique du jihad dans le champ sémantico-religieux ».

³ C'est-à-dire : « ... jusqu'à ce que la guerre dépose ses fardeaux ... » (Coran : 47 ; 4)

☞ « Nizâc » (de la racine « n-z-^ca ») renvoie à l'idée de « conflit », de « confrontation physique », de « heurt », de « violente opposition » ou de « conflit violent ». Exemple : « nizâc musallah » : conflit armé.

☞ « Ightiyâl » (de la racine « gh-w-l ») pourrait signifier : « assassinat », « crime », « homicide » ou « meurtre », ... Exemple : « ightiyâl al-Sadat » : assassinat de Sadate⁴.

Dans son ouvrage, « Promesse de l'islam », Roger Garaudy (1981 : 75) estime que le concept « jihad » ne peut pas être traduit par « guerre ». Il considère qu'il signifie plutôt « un effort déployé pour la Cause de Dieu ». Habib Boularès (1983 : 74) revient sur les équivalences réelles des concepts, lorsqu'il explique que le mot « guerre » correspond à « harb » ; le « fait de s'entretuer » se dit « qitâl » ; la « lutte » prend le sens de « kifâh » ; le « combat » se traduit par « sirâc » et la « bataille » s'exprime par « ma^craka ». Pour lui, le terme « jihad » pourrait signifier « un effort déployé physiquement, moralement ou intellectuellement ». Sékou Sagna (1996 : 68), dans sa Thèse de Doctorat, invite à éviter tout amalgame entre « jihad » et « harb ». Pour lui, le terme « harb » embrasse un cadre plus vaste et aligne des soldats de tous bords sans distinction de religion. Naïma Afif démontre, dans son ouvrage « Hassan Al-Banna : Textes originaux », la difficulté à traduire ce concept par « guerre ». Elle tente plutôt de le traduire tantôt par « résistance », tantôt par « combat ». Selon elle, ce concept exprime « un effort soutenu ». Elle invite à dissocier le concept « jihad » des concepts « qitâl » (combat) et « harb » (guerre) (Afif, 2010 : 123). Vu toutes ces définitions, le concept « jihad » est plus proche de l'idée d'un « effort soutenu pour atteindre un but », d'un « effort consenti ou déployé ». Cet effort peut être d'ordre spirituel, dévotionnel, physique, matériel, financier, moral, juridique, politique, économique, culturel, social, ... pourvu de fixer au préalable un objectif bien précis.

3. L'ENTENDEMENT DU JIHAD SELON LES TEXTES DE L'ISLAM

Première source référentielle de l'islam, le Coran évoque ce concept dans plus de vingt versets, avec toute sa variante sémantique et morphologique (jihâdan, jihâdin, jâhadû, jâhidû, jâhid, yujâhidûn, ...). En analysant tous ces versets portant sur le « jihad », force est de constater que celui-ci exprime généralement l'idée de « déployer des efforts », de « lutter contre », de « combattre – financièrement et physiquement – dans le Sentier de Dieu », de « résister aux pièges de l'âme », de « ne pas céder aux tentations sataniques », de « se donner corps et âme pour la Cause de Dieu », ... Dans les textes prophétiques, tout comme dans les versets évoqués, la même remarque s'impose pour démontrer que l'entendement initial du concept « jihad » se limite à « mener des efforts pour un but précis ». Autrement dit, ces hadiths évoquent le concept « jihad » dans une dimension de préservation des frontières de l'islam, de sauvegarde de la foi et d'espérance de l'Agrément de Dieu et de Son Pardon. En un mot, il s'agit de combattre si la foi est menacée, si la survie de l'islam est en jeu et si les frontières de l'islam sont exposées.

⁴ Le président égyptien Anouar Sadate a été assassiné le 6 octobre 1981 au Caire, lors d'une parade militaire.

4. LES FORMES DU JIHAD

Primo, le « jihad » consiste à mener un combat contre son égo, contre les tentations charnelles, contre la séduction d'ici-bas, contre les passions futiles, etc... Il s'agit, en fait, de se départir de tout ce qui pourrait s'interposer entre le fidèle et son Seigneur. Secundo, le « jihad afdal » (meilleur jihad/noble jihad) se positionne et est désigné par « jihad verbal ». Tertio, c'est lorsque le jihad prend la dimension d'un combat physique livré contre toute attaque extérieure. On parle alors du « jihad as'ghar » mené contre des infidèles et/ou des hypocrites. En somme, nous avons ici deux types fondamentaux du « jihad » : l'un est en accord avec l'« effort déployé » pour contenir les pulsions sataniques et les mauvaises insinuations de l'âme. Il s'agit alors du « jihad ésotérique » ou le « jihad maximal ». L'autre type du « djihad » est en adéquation avec l'« effort déployé pour repousser toute attaque venant de l'extérieur ou pour résister contre tout assaut externe ». Il s'agit alors du « jihad exotérique » ou le « jihad minimal ». Mathieu Guidère évoque, dans son ouvrage « La guerre des islamismes » (2017 : 49 – 53) les différents paramètres du jihad, suivant les écoles juridiques en Islam et les doctrines religieuses. C'est dans cette perspective qu'il démontre que la doctrine chiite et celle du soufisme considèrent l'« effort des âmes » comme un « jihad majeur/maximal » et l'« effort des corps » comme un « jihad mineur/minimal »⁵.

5. NAISSANCE ET ÉVOLUTION DU CONCEPT « JIHADISME »

5.1. "jihad" et "jihadisme" : quel rapport ?

Considérant la néologie en tant que « création de mots nouveaux et d'expressions ou de constructions nouvelles dans une langue », il n'est pas alors étonnant de constater la création du terme « jihadisme » dans le jargon politico-religieux. De fait, si le « jihad » relève d'une entité religieuse évoquée dans le Coran et dans les Hadiths, le « jihadisme » découlerait de la combinaison du terme arabe « jihad » et du suffixe « isme » pour donner le terme « jihadisme ». Rappelons que le « isme » permet d'indiquer, dans la plupart des cas, le front idéologique ou doctrinal d'un énoncé donné, qu'il soit religieux, politique ou scientifique⁶. Selon Mathieu Guidère, « le "jihadisme" est une idéologie qui s'est développée à partir du concept original de "jihad", prenant progressivement le sens de "guerre sainte" menée pour défendre les musulmans ou pour propager l'Islam ». Toujours est-il que les combattants favorables au jihad, tout au long de l'expansion de l'Islam, ont été appelés « mujâhidûn », de l'arabe « jâhada - yujâhidu - mujâhid ». Mais, ils n'ont pas été désignés par « jihadistes », comme c'est le cas présentement.

5 Dans cet ouvrage, Mathieu Guidère évoque ce qu'il appelle « le djihad anti-croisés » (pp. 53-57), « le djihad anti-mongol » (pp. 57-61), « le djihad pragmatique », (pp. 62-64), « le djihad dogmatique » (pp. 64-66), « le djihadisme anti-colonial » (pp. 68-72), « le djihadisme anti-communiste » (pp. 72-74), « le djihadisme anti-occidental » (pp. 75-78) et « le djihadisme anti-musulman » (pp. 79-81).

6 Par exemple, nous avons des concepts à caractère idéologique tels que : communisme, socialisme, marxisme, maoïsme, capitalisme, libéralisme, calvinisme, sémitisme, baasisme, nationalisme, hindouisme, confucianisme, féminisme, kémalisme, sunnisme, soufisme, chiisme, salafisme, islamisme, fondamentalisme, wahhabisme, jihadisme, terrorisme, ...

Mathieu Guidère (2022 : 215) estime que le « jihadisme » est lié à la doctrine salafiste, d'où l'expression idéologique « salafiyya-jihadiyya ». Mais, David Vauclair (2021 : 102) s'interroge, quand il exprime sa préoccupation : « Quelles causes au jihadisme ? ». Les jihadistes considèrent le « jihad » comme une obligation individuelle, fard 'ayn, et se présentent comme les « défenseurs » de la communauté musulmane (Guidère, Ed. Gallimard, 2017 : 185-186). Au fait, l'objectif fondamental et ultime du jihadisme est la création d'un « Etat islamique », si possible sous la forme d'un « Califat », dans lequel la charia serait strictement appliquée. En somme, force est de remarquer que les termes « jihad » et « jihadisme » partagent la même racine « j-h-d ». Seulement, si le « jihad » est vu comme une branche à la fois spirituelle (action interne) et physique (action externe) ; alors le « jihadisme » constitue la branche idéologique. Si le « jihadisme » se positionne comme un cadre permettant de rendre opérationnelle le « jihad » dans le champ politico-religieux, il n'en demeure pas moins que l'idéologie du « jihadisme » ait tiré son inspiration des théories de l'islamisme montant depuis la création des Frères Musulmans, sans oublier l'apport idéologique des pionniers du réformisme musulman. Cette évolution idéologique est très importante pour replacer le jihadisme dans son contexte particulier. Aussi, il s'avère pertinent d'évoquer ce cheminement ayant donné à ce jihadisme d'inspiration salafiste.

5.2. De l'islamisme au jihadisme : cheminement d'une idéologie

Cette question de l'islamisme a connu une nette évolution depuis l'avènement du réformisme musulman pour une expression affirmée des idéaux de l'Islam à l'échelle étatique, en passant par les sphères socioreligieuses et culturelles, avant de s'intéresser à cette volonté manifeste de placer la charia et les principes de l'Islam au cœur des instances de décision, c'est-à-dire au sommet de l'Etat, par la voie de la doctrine du jihad, d'où le concept « jihadisme ». (Ba, 2023 : 40). Depuis la création du mouvement des Frères musulmans (FM) en 1928 en Egypte par Hassan Banna, l'Islam semble prendre une orientation politique, avec son implication progressive dans les affaires sociales et politiques des populations et des Etats. Si Hassan Banna a balisé le terrain pour une affirmation de l'Islam dans l'espace politique, Sayyid Qutb en donnera le cachet politique avec ses positions radicales acquises après son voyage pédagogique effectué en 1949 aux Etats-Unis. Son adhésion au mouvement des FM en 1953 a désorienté la ligne de combat menée par Hassan Hudaybi, successeur d'Hassan Banna qui a été assassiné en 1949. La ramification des idéaux des FM au-delà des frontières égyptiennes⁷ va permettre à ce mouvement d'exprimer davantage ses positions politiques⁸. Un autre événement viendra changer la donne géopolitique de l'Islam dans le champ politique, à savoir la Révolution iranienne de 1979, sous la houlette de l'Ayatollah Khomeiny, de la branche chiite. Et c'est là qu'il faudra situer l'emploi systématique du concept « islam politique ». Cette volonté d'implanter l'Islam au cœur du système étatique iranien confirmera, plus ou moins, la possibilité de figuration de l'Islam au sommet de l'Etat. L'autre facteur qu'il faudra intégrer ici est bien la création du Front Islamique du Salut (FIS) en Algérie, en 1989, sous la houlette d'Abassi Madani et d'Ali Belhadj. Là aussi, le FIS va vite intégrer le jeu politique

⁷ En Tunisie, en Palestine, au Soudan, en Turquie, ...

⁸ Voir, à cet effet, les ouvrages de M. GUENAD (2010) intitulé « Sayyid Qutb : itinéraire d'un théoricien de l'islamisme politique » et d'O. CARRE et de M. SEURAT (2001) intitulé : « Les Frères Musulmans (1928-1982) ». Ils sont largement revenus sur les causes fondamentales et les objectifs généraux de la création des FM sous la houlette d'Hassan Banna, ainsi que l'apport idéologique de Sayyid Qutb dans l'orientation politico-religieuse des FM.

en participant, avec succès, aux élections municipales de 1990 et législatives de 1991. Et il était dans une dynamique de préparation des élections présidentielles prévues en janvier 1992, quand l'armée, sous l'égide du FLN, prit les choses en main. Elle exigea d'abord la démission immédiate du président Chadli Bendjedid, ensuite elle annula les résultats des législatives qui avaient consacré la victoire du FIS et enfin le Tribunal militaire d'Alger prononça la dissolution immédiate et effective du FIS, en mars 1992. Ceci plongea l'Algérie dans une série infernale de guerre civile⁹.

Cependant, le plus grand évènement tragique qui va véritablement chambouler les relations internationales et imposer une nouvelle configuration de la géopolitique mondiale, c'est bien les attentats du 11 septembre 2001 à World-Trade-Center à New York aux USA. Ces évènements ont marqué, pour beaucoup, la fin d'une décennie libérale et l'entrée dans une époque d'opposition civilisationnelle¹⁰. Le président américain d'alors, Georges W. Bush va évoquer le concept « terrorisme » pour établir la confrontation entre ce qu'il appelle « l'Axe du Bien » contre « l'Axe du Mal ». Vu l'ampleur des dégâts causés par ces attentats au niveau des deux tours de New York, les acteurs de ce forfait inouï sont automatiquement désignés par « terroristes ». En fait, le mot employé en arabe pour désigner le « terrorisme » est « ir'hâb »¹¹ (de la racine « r-h-b ») et désigne la peur, la crainte ou l'effroi. Il n'existe pas de définition consensuelle du terrorisme, mais un accord sur le fait qu'il s'agit d'un usage indiscriminé de la violence meurtrière à l'égard des civils à des fins politiques (Guidère, 2022 : 480 - 483)¹². Depuis ces attentats meurtriers, le jihadisme a connu une fulgurante progression avec la naissance des poches jihadistes en Afrique subsaharienne et au Moyen-Orient. Et l'arrivée des mouvements jihadistes pro-salafistes n'œuvrent que pour l'affirmation et l'instauration de la charia, en lieu et place des régimes actuels qu'ils taxent d'hérésie, d'impiété et de corrompus. C'est dans ce contexte de « chamboulement géopolitique et géostratégique » qu'il faudra inscrire la naissance des mouvements qui se réclament du jihadisme-salafisme pour la mise en place d'« Etats islamiques », sous forme de califat. Ainsi, des mouvements politico-religieux voient le jour pour une expression de l'Islam dans le jeu politique : la Nahda en Tunisie, les FM en Egypte, l'AKP en Turquie, le Hezbollah au Liban, le Hamas en Palestine, le FIS en Algérie, etc... Ainsi, le concept « islamisme »¹³ va faire son entrée en jeu dans le vocabulaire religieux. D'autres mouvements islamistes plus radicaux vont naître et chercher à s'imposer par la voie du « jihad ». Il s'agit, entre autres, du Groupe Islamique Armé, de Boko Haram, d'AQMI, d'Ansar Din, de Murabitun, du MUJAO, des Talibans, d'Al-

⁹ Dans l'ouvrage intitulé « L'Algérie dans la guerre », des auteurs – sous la direction de Remy Leveau – ont évoqué cet épisode sombre de l'histoire politique et religieuse de l'Algérie : partant de l'annulation des résultats des élections législatives de 1991, de l'arrêt du processus électoral en janvier 1992, de la dissolution du Front Islamique du Salut (FIS) en mars 1992 jusqu'à la fin des années 1990 et le début des années 2000.

¹⁰ En effet, F. Fukuyama évoquait « La fin de l'Histoire et le Dernier Homme » (The End of History and the Last Man) et S. Huntington parlait du « choc des civilisations ».

¹¹ Globalement, l'idée de « terreur », de « panique », de « peur », d'« intimidation » sont rendus par deux termes arabes : « ir'hâb » et « ru'b ». Le verbe conjugué du terme « ir'hâb » est employé dans le Coran « ...tur'hibûna bihi 'aduwwal lâhi wa 'aduwwakum... » (...Afin d'effrayer l'ennemi de Dieu et le vôtre...).

¹² La question du terrorisme préoccupe tant les spécialistes du djihadisme-terrorisme, d'où cette analyse étymologique, sémantique et géopolitique du concept « terrorisme » par des auteurs tels que M. Guidère dans son ouvrage « Atlas du terrorisme islamiste d'Al-Qaida à Daesh » et T. Jossieran (et al.) dans leur ouvrage « Géopolitique du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord : du Maroc à l'Iran ».

¹³ Sur la problématique de l'Islamisme de manière globale, voir C. Bouchet dans son ouvrage « Islamisme » où il a évoqué la généalogie de l'islamisme, le visage de l'islamisme dans certains pays du Moyen-Orient, l'internationalisation de l'islamisme et enfin ce qu'il appelle le « quotidien de l'islamisme ».

Qaida, d'AQPA, de Daesh (EI)¹⁴, des Shebaabs, d'Abou Sayyaf¹⁵, etc... Cette situation démontre cette volonté manifeste et optimiste de « gouverner au nom d'Allah », comme l'a indiqué Boualem Sansal dans son ouvrage, *Gouverner au nom d'Allah : islamisation et soif de pouvoir dans le monde arabe*, pour mettre en exergue ce souci de « soif de pouvoir », consistant à instaurer un « Etat islamique », en lieu et place des Etats existants laïcs et occidentalisés. Allant dans le sens d'établir le rapport « jihad-jihadisme », David Vauclair considère que le « jihad » a été confisqué par un terrorisme islamiste radical dont les actions ont causé des dégâts considérables et a révélé une crise morale et existentielle unique dans l'histoire du monde musulman. Le terrorisme contemporain, quoique divers, est, pour une majorité de personnes, intrinsèquement rattaché au jihadisme (Vauclair, 2021 : 102). Aujourd'hui encore, le terrorisme-jihadisme repositionne ses tentacules au Sahel, malgré la détermination des autorités étatiques, notamment du Mali, du Burkina Faso et du Niger, à freiner sa progression et à l'éradiquer.

5.3. Source et implantation du "jihadisme" au Sahel

L'implantation du jihadisme au Sahel est généralement liée aux conséquences du Printemps arabe¹⁶ et particulièrement après la chute du guide libyen Mouammar Kadhafi en octobre 2011. Ce mouvement de contestation populaire a provoqué le départ indésirable des régimes incarnés par des hommes qui pensaient à la puissance de leur pouvoir, tout comme il a consacré l'arrivée des islamistes au pouvoir, notamment en Egypte avec les Frères Musulmans¹⁷. Cette fin de règne du guide de la Révolution libyenne a provoqué l'arrivée – au nord du Mali – des Touaregs affiliés au Mouvement National pour la Libération de l'Azawad (MNLA) et qui réclament l'indépendance de l'Azawad ; toute comme elle a entraîné l'arrivée des jihadistes issus d'AQMI et d'Ansâr Dîn et qui luttaient pour l'implantation de la charia, dans cette partie du pays. C'est là qu'il faut situer le renversement du régime d'Amadou Toumani Touré en mars 2012, au Mali. Effectivement, les soulèvements notés au Maghreb ont été les causes fondamentales de l'instabilité constatée au Mali, avant que le jihadisme n'étale ses tentacules dans le reste du Sahel, notamment au Niger et au Burkina Faso (Ba, 2023). Ainsi, nous avons assisté à la présence de mouvements jihadistes tels qu'AQMI, Ansâr Dîn, Murabitûn et MUJAO qui vont s'activer aux côtés de Boko Haram qui sévit au Nigéria. Ces différents mouvements vont installer la terreur, le chaos et la désolation au sein des

¹⁴ Le mouvement Daesh œuvre pour l'instauration d'un Etat islamique dans l'espace compris entre la Syrie et l'Irak. Pour plus d'informations sur Daesh, voir M. Guidère dans son ouvrage : « L'Etat islamique en 100 questions ».

¹⁵ Pour toutes ces questions portant sur l'Islam politique, l'islamisme, le jihadisme et le terrorisme, voir les ouvrages d'O. Roy « L'Islam mondialisé » et de F. Burgat « L'Islamisme en face ».

¹⁶ Le Printemps arabe a été déclenché à la suite de l'immolation par le feu du jeune tunisien Mohammed Bouazizi, le 17 décembre 2010. Cette immolation a été la goutte de trop. Et des soulèvements ont été spontanément notés en Tunisie, en Egypte et en Libye. Ce vent de contestation va se transposer au Moyen-Orient, notamment au Yémen, au Bahreïn, en Jordanie et en Syrie. Ce Printemps arabe sera également la source fondamentale de la déstabilisation du nord du Mali, avec l'arrivée des Touaregs du Mouvement National pour la Libération de l'Azawad (MNLA) et des jihadistes. Cf. T. Ramadan, « L'Islam et le réveil arabe » ; M. Guidère, « Le choc des révolutions arabes » et H. M'Rad, « Révolutions arabes et Jihadisme ».

¹⁷ A-C. LARROQUE a expliqué comment l'islamisme a fini par s'installer en Tunisie, en Egypte et au Maroc ; comment il a tenté d'intégrer le jeu politique et comment il a compté s'affirmer aux plans régional et sous régional. Rappelons qu'aux côtés des FM, la Nahda est bien présente en Tunisie. Sous ce rapport, voir son ouvrage : « L'Islamisme au pouvoir : Tunisie, Egypte, Maroc », où il a fait un état des lieux de l'islamisme au Maghreb.

populations innocentes. De fait, ils vont tenter d'occuper le terrain azawadi pour imposer leur doctrine salafiste, au détriment de l'existant en matière de pratique culturelle. Rappelons à cet effet leurs exactions perpétrées à Tombouctou, à Gao, à Kidal, à Douentza, etc... sans oublier les attentats de Bamako (novembre 2015), d'Ouagadougou (janvier 2016) et de Grand Bassam en Côte d'Ivoire (mars 2016). Petit à petit, le jihadisme positionne son ancrage et étale ses tentacules au point d'embraser tout le Sahel. Aujourd'hui, force est de noter la nouvelle configuration géopolitique au Sahel, avec l'arrivée au pouvoir de régimes militaires au Mali avec le Colonel Assimi Goïta, au Burkina Faso avec le Capitaine Ibrahima Traoré, au Niger avec le Général Abdourahamane Tchiani et au Gabon avec le Général Brice Oligui Nguema. Ce changement de donne géopolitique et géostratégique va imposer de nouvelles stratégies sécuritaires pour contrer la progression du jihadisme dans le Sahel.

5.4. Opérations militaires et enjeux sécuritaires

Face aux exactions des jihadistes qui dictent leurs lois et imposent leur doctrine salafiste d'abord au Mali, puis au Sahel, la CEDEAO va activer la machine de la résistance pour stopper cette progression et empêcher la scission du Mali en deux territoires : Azawad au nord ; Mali authentique au sud. Ainsi, l'opération « Serval » entrera en jeu en janvier 2013, après les approbations de la CEDEAO et de l'ONU¹⁸. Le déplacement de François Hollande à Bamako¹⁹ constitue la confirmation de cette aide militaire en faveur du Mali, menacée de scission. En août 2014, on note l'entrée en vigueur de l'opération « Barkhane » qui prendra le relais des opérations « Serval » (Mali) et « Eperviers » (Tchad), sans oublier l'intervention des forces tchadiennes regroupées au sein des FATIM²⁰. Ces forces du Tchad furent intégrées, en mars 2013, à la MISMA²¹ qui fut à son tour relayée, en juillet 2013, par la MINUSMA²², en tant qu'une opération de maintien de paix des Nations Unies au Mali. Mais, avec la recrudescence des attaques terroristes et l'affirmation progressive du jihadisme, il fallait mettre sur pied une structure plus globale, d'où la formation du « G5-Sahel » en 2014. En effet, c'est lors d'un sommet (15-17 février 2014) regroupant les Etats du Sahel²³ que le « G5-Sahel » fut retenu comme étant « un cadre institutionnel avec comme mission : coordonner et suivre la coopération régionale en matière de politiques de développement et de sécurité ». Fondé le 16 février 2014, il adopta comme devise « Sécurité et Développement »²⁴. Malgré toutes ces

¹⁸ Le 26 septembre 2012, l'ONU approuva l'intervention militaire de la CEDEAO, aux côtés des forces françaises. Et en octobre 2012, le Conseil de Sécurité lui donna mandat de réagir.

¹⁹ En déplacement à Bamako le 2 février 2013, François Hollande déclina les missions de l'opération Serval : (1) stopper l'avancée des jihadistes en direction de Bamako, (2) sécuriser la capitale malienne, (3) permettre le Mali de recouvrer son intégrité territoriale.

²⁰ C'est-à-dire les « Forces Armées Tchadiennes d'Intervention au Mali ».

²¹ C'est à dire la « Mission Internationale de Soutien au Mali » autorisée par la Résolution 2085 du Conseil de Sécurité de l'ONU, en date du 20 décembre 2012. Elle regroupe le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Léone et le Togo.

²² C'est-à-dire la « Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations-Unies pour la Stabilisation au Mali » créée par la Résolution 2100 du Conseil de Sécurité de l'ONU, en date du 25 avril 2013. Face à la nouvelle donne diplomatique et les rapports de force, les nouvelles autorités maliennes exigèrent le départ de la MINUSMA. Ainsi, le 25 août 2023, le dernier convoi quitta le camp de Ménéka au nord-est du Mali et arriva à Gao, le 30 août 2023.

²³ Il s'agit du Tchad, du Niger, du Burkina Faso, du Mali et de la Mauritanie.

²⁴ Pour prendre en charge la montée en puissance du jihadisme au Sahel, une rencontre fut organisée à Pau (France), le 6 janvier 2020. Elle regroupait la France et les pays du G5-Sahel en vue de renforcer la coopération militaire et politique et de lutter contre le jihadisme.

missions et opérations militaires, ainsi que les interventions diplomatiques des pays concernés, la cartographie du jihadisme au Sahel reste encore préoccupante. Un jihadisme qui sévit au-delà des frontières ouest-africaines, sans oublier le phénomène du terrorisme qui plonge la planète dans une situation d'incertitude. Aujourd'hui, l'action militaire, de grande envergure, menée par le Hamas palestinien contre Israël²⁵, en octobre 2023, prouve encore une fois la situation mouvementée des relations internationales donnant sur une nouvelle configuration géopolitique du Moyen-Orient.

CONCLUSION

Au terme de cette réflexion sur le jihad en rapport avec le jihadisme, l'étude a révélé que le concept « jihad », bien que considéré à tort comme exprimant la « guerre », le « combat » ou la « bataille », désigne principalement un « effort fourni pour atteindre un but précis ». Il s'agissait donc de revisiter le champ lexical de la langue arabe pour voir les termes arabes employés en vue de rendre cette idée. Effectivement, ce sont de tels termes qui expriment cette idée combative. La question fondamentale qui mérite une réflexion est en rapport avec la raison pour laquelle le « jihad » est alors traduit par « guerre », et par extension « guerre sainte » pour certains ; et « guerre légitime » pour d'autres. L'autre préoccupation relève de ce souci de comprendre la raison essentielle de la création du terme « jihadisme » et de la désignation des acteurs par « jihadistes » ; alors qu'il existe le jargon « mujâhid ». Au demeurant, force a été de noter que le terme « jihadisme » est composé du mot arabe « jihad » et du suffixe « isme ». L'étude a également démontré que les causes de l'implantation du jihadisme au Sahel découlent de la chute de Kadhafi, à la suite des soulèvements de protestation enregistrés au Maghreb et dans le reste du monde arabe. Effectivement, le Sahel s'est retrouvé dans une situation d'instabilité extrême avec l'arrivée des jihadistes qui vont dérégler l'assise sociétale en matière de pratique culturelle, tout comme ils vont ébranler les pouvoirs en place.

Aujourd'hui, la question du terrorisme-jihadisme demeure une sérieuse affaire pour les pouvoirs publics et les populations. Les attaques jihadistes ne cessent de jeter l'effroi dans les cœurs des uns et des autres. Cependant, l'arrivée des régimes militaires au Sahel et la nouvelle configuration géopolitique et diplomatique serviront-elles à stopper la progression du jihadisme et à éradiquer le fléau ?



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AFIF Naïma (2010), Hassan Al-Banna : Textes originaux, Paris, Editions Tawhid.

BA Abdourahmane (2018), « Approche analytique du jihad dans le champ sémantico-religieux », In Revue Sénégalaise d'Etudes Arabes, Laboratoire « Centre d'Etudes et de

²⁵ Le Hamas, mouvement politico-religieux implanté en Palestine, a mené une attaque d'envergure contre Israël, le 7 octobre 2023. Ce jour coïncide avec le jour du Shabat et le jour de la fête de Sim'hat Tora. Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Attaque_du_Hamas_contre_Israël.

- Recherches sur le Monde Arabo-Islamique », Dakar, Ecole Doctorale ARCIV, FLSH, 5ème année, N° 5, pp. 3-23.
- BA Abdourahmane (2023), « Implantation et évolution du djihadisme au Sahel comme conséquence directe du printemps arabe : diagnostic d'un phénomène à la fois social, religieux et politique », In International Journal of African Sciences, Editions Lumumba, RD-Congo, Vol. 1, No 1, pp. 148-157.
- BA Abdourahmane (2023), « Du salafisme à l'islamisme politique ou l'émergence de mouvements politico-religieux d'inspiration salafiste : le cas des Frères Musulmans en Egypte », Revue Electronique Langage & Communication (Rel@com), Bouaké, Côte d'Ivoire, N° 6, pp. 36-50.
- BOUCHET Christian (2002), Islamisme, Paris, Editions Pardès, Puisseaux.
- BOULARES Habib (1983), L'Islam : la peur et l'espérance, Paris, Ed. JClattès.
- BURGAT François (2007), L'islamisme en face, Paris, Editions La Découverte.
- CARRE Olivier et SEURAT Michel (2001), Les Frères Musulmans (1928-1982), Paris, l'Harmattan.
- FUKUYAMA Francis (1992), La fin de l'histoire et le Dernier Homme, Paris, Flammarion, Coll. Histoire.
- GARAUDY Roger (1981), Promesses de l'Islam, Paris, Ed. Seuil.
- GUENAD Mohammed (2010), Sayyid Qutb : itinéraire d'un théoricien de l'islamisme politique, Paris, l'Harmattan.
- GUIDERE Mathieu (2011), Le choc des révolutions arabes : De l'Algérie au Yémen, 22 pays sous tension, Paris, Ed. AutrementFrontières.
- GUIDERE Mathieu (2017), Atlas du terrorisme islamiste d'Al-Qaida à Daesh, Paris, Autrement.
- GUIDERE Mathieu (2017), La guerre des islamismes, Paris, Editions Gallimard.
- GUIDERE Mathieu (2017), L'Etat islamique en 100 questions, Paris, Editions Tallandier.
- GUIDERE Mathieu (2022), Dictionnaire de la culture arabe, Paris, Ellipses Edition Marketing S.A.
- HAMONEAU Didier (2016), Le jihâd : antithèse du terrorisme, Paris, Dar Albouraq.
- HUNTINGTON Samuel (1997), Le choc des civilisations, Paris, éd. Odile Jacob.
- JOSSERAN Tancrede, LOUIS Florian, PICHON Frédéric (2012), Géopolitique du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord : du Maroc à l'Iran, Paris, PUF.
- LARROQUE Anne-Clémentine (2018), L'Islamisme au pouvoir : Tunisie, Egypte, Maroc, Paris, Presses Universitaires de France/Humensis.
- LEVEAU Rémy (Sous la direction de) (1995), L'Algérie dans la guerre, Bruxelles, Editions Complexe.
- M'RAD Hatem (2017), Révolutions arabes et Jihadisme, Tunis, Editions Nirvana.
- RAMADAN Tariq (2011), L'Islam et le réveil arabe, Paris, Presses du Châtelet.
- ROY Olivier (2004), L'Islam mondialisé, Paris, Editions du Seuil.
- SAGNA Sékou (1996), Contribution à l'étude de la notion de Jihad fi sabilil Lahi, support et fer de lance de la civilisation arabo-islamique : le cas du Sénégal, Thèse pour le Doctorat d'Etat, Dakar, Département Arabe, FLSH, UCAD.
- SANSAL Boualem (2013), Gouverner au nom d'Allah : islamisation et soif de pouvoir dans le monde arabe, Paris, Editions Gallimard.
- VAUCLAIR David (2021), Géopolitique des religions et des spiritualités, Paris, Editions Eyrolles.

AUTEUR

Abdourahmane BA
Enseignant-chercheur
Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
Courriel : talhatou75@gmail.com

© Référence électronique

Abdourahmane BA « *Phénomène du Jihadisme au Sahel : regard croisé entre les concepts « Jihad » et « Jihadisme »* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 2, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p.84-96, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 24-07-2024 / Date de publication : 30-12-2024

LA RELIGION EN AFRIQUE CONTEMPORAINE AU PRISME DU PLATONISME : ENTRE ASSIMILATION AU DIVIN ET ABRUTISSEMENT HUMAIN

RELIGION IN CONTEMPORARY AFRICA THROUGH THE PRISM OF PLATONISM : BETWEEN ASSIMILATION TO THE DIVINE AND HUMAN STUPIDITY

Bi Gooré Marcellin **GALA**

RÉSUMÉ

Si la quête du divin et l'attachement à la foi religieuse ont toujours été un trait caractéristique des cultures africaines, force est de reconnaître que la manifestation contemporaine de cette croyance en la transcendance ne manque pas de se revêtir de souillures, d'animosités, d'actions exécrales et déraisonnables envers d'autres individus confessant une foi différente. C'est dire que l'expression de la piété raisonnable et de la saine ascèse humaine vers la divinité professée par le platonisme et garante de la spiritualité humanisante tend à être abandonnée, au profit d'un fondamentalisme violent et abrutissant de l'Africain. Aussi, quelques enseignements tirés du modèle platonicien de la spiritualité pourraient-ils offrir un cadre intéressant pour redynamiser les croyances et les pratiques religieuses actuelles en contexte africain.

Mots-clés : Afrique – Divin – Éducation - Humain – Raison – Religion.

ABSTRACT

If the quest for the divine and the attachment to religious faith have always been a characteristic feature of African cultures, it must be recognized that the contemporary manifestation of this belief in transcendence does not fail to be clothed with defilement, animosities, execrable and unreasonable actions towards other individuals confessing a different faith. This means that the expression of reasonable piety and healthy human asceticism towards the divinity professed by Platonism and guarantor of humanising spirituality tends to be abandoned, in favor of a violent and mind-numbing fundamentalism

of the African. Thus, some lessons learned from the Platonic model of spirituality could provide an interesting framework for revitalizing religious beliefs and practices actuals in an African context.

Keywords : Africa – Divine – Education – Human – Reason – Religion.

INTRODUCTION

L’Afrique est encore malheureusement l’espace géographique de manifestation de grandes contradictions. Ainsi, à la cohabitation indéniable et sans frontière entre les richesses continentales multiformes et l’expression choquante de la misère humaine dans cette partie du globe, s’ajoute le rôle ambivalent des croyances et pratiques religieuses. En effet, de nombreuses actions des organisations religieuses, en dehors de leur fonction de moralisation et de spiritualisation sociétales, mettent les individus dans une situation d’aliénation et d’abrutissement, au point de constituer une source potentielle de menace pour le vivre-ensemble harmonieux. Il est fréquent de constater, dans ce continent, les horreurs issues de certaines interprétations outrancières des textes sacrés et de l’expression fanatique du religieux, conduisant à la destruction des vies humaines au nom de Dieu. Ces pratiques religieuses déraisonnables tendent à omettre de plus en plus quelques principes fondamentaux de la spiritualité chers au platonisme religieux, tels que l’usage de la mesure dans l’expression de la foi, la représentation rationnelle et raisonnable du divin et la quête de ce dernier à travers la vertu de la piété authentique.

La question centrale qui est donc soulevée et qui servira de fil conducteur à la présente réflexion peut s’énoncer comme suit : la religion en Afrique contemporaine vue sous l’angle du platonisme ne se révèle-t-elle pas à la fois comme tentative d’assimilation au divin et risque d’abrutissement humain ? La réponse à cette préoccupation principale implique l’examen des questions secondaires suivantes : La quête du divin ne se présente-elle pas ordinairement comme une posture vitale de l’Africain ? En quoi les pratiques religieuses contemporaines constituent-elles une déviation susceptible d’abrutir l’Africain ? Par ailleurs, dans quelle mesure la pensée platonicienne du divin pourrait-elle être comprise comme une perspective de perfectibilité des pratiques religieuses en Afrique ? En se plaçant donc sous un angle platonicien, l’intention fondatrice de cette réflexion est de mettre en évidence l’idée que la religion en Afrique contemporaine se situe à l’intersection paradoxale d’un désir de tension vers le divin et d’une expression d’inhumanité aliénante de l’homme africain. Toutefois, cette appréhension ambivalente pourrait connaître une ébauche de solution à travers une perspective platonicienne de rationalisation et d’ascèse philosophico-éducative des pratiques religieuses africaines. Ainsi, par le biais d’une démarche analytico-critique, il conviendra de relever, premièrement, que la quête du divin reste toujours une posture légitime et vitale en Afrique. Deuxièmement, il importera de souligner que les dérives des pratiques religieuses actuelles constituent malheureusement une des grandes sources d’abrutissement de l’Africain. Troisièmement, il s’agira de prouver que le projet d’assimilation au divin élaboré par Platon peut servir de paradigme pour une meilleure rationalisation des pratiques religieuses et pour une religiosité africaine renaissante et épanouissante.

1. LA QUÊTE DU DIVIN, UNE POSTURE LÉGITIME ET VITALE EN AFRIQUE

La quête du divin est profondément ancrée dans les cultures africaines, où la spiritualité est souvent intégrée à tous les aspects de la vie quotidienne. Pour les Africains, la recherche de connexion avec le divin est une démarche naturelle et vitale. Cette quête peut revêtir des formes diverses, selon les types de religiosité. Ainsi, la spiritualité est vécue suivant qu'on se tourne soit vers les religions traditionnelles africaines, basées sur le culte des ancêtres et d'autres entités spirituelles, soit vers les religions importées, telles que le christianisme, l'islam, le bouddhisme, etc. Toutefois, quelle que soit la forme qu'elle prend, la quête du divin en Afrique reste une source indéniable de pouvoir et d'espérance. Aussi, tout en servant de plateforme éthique et morale, joue-t-elle un rôle essentiel dans la gestion des défis personnels et communautaires. Tout cela explique que, pour l'Africain, aspirer continûment à la connexion divine est un impérieux devoir existentiel.

1.1. L'Africain, un être en quête d'expérience constante du divin

Si l'expérience du divin s'entend comme source émanatrice de la religion, en tant que lien désireux d'établir une communion intime entre le créateur et l'homme, c'est que l'Africain fait inéluctablement partie des êtres les plus religieux. Ainsi, l'Africain traditionnel ou moderne ne peut vivre dans l'indifférence religieuse. Toute son histoire s'articule sans conteste autour d'une atmosphère solidaire du sacré et des réalités spirituelles. Cela fait dire à Gazona (2006 : 20) qu'en Afrique, l'existence humaine est pensée « quotidiennement comme une ouverture au monde transcendant qui lui donne son sens et lui assure sa solidité. C'est cette confiance au transcendant qui rythme sa vie et se structure dans des systèmes de rituels, de liturgies ou d'obligations sociales ». L'attitude religieuse de l'Africain se perçoit à travers une expérience religieuse menée en vue de la recherche de la proximité, de la familiarité avec le divin comme désir effréné de saisir la transcendance dans l'ordre du monde.

Cette quête de l'expérience du divin s'enracine dans la vie quotidienne et peut prendre des formes variées, allant des rites, des fêtes religieuses, des prières et cérémonies de guérison, des rituels traditionnels, des contacts avec les ancêtres aux expériences méditatives ou de communion avec la nature ou avec un ou plusieurs dieux. Par ces pratiques qui intègrent tous les aspects de la vie, l'Africain se présente comme un être qui cherche la profondeur de la spiritualité et l'assouvissement de son besoin vital du divin. Traduisant cette attitude de l'Africain, Maugenest (2005 : 28) écrit ce qui suit : « 'Dieu' est ce principe organisateur de Tout auquel l'Homme aimerait pouvoir accéder, qui est l'objet de son désir et de sa convoitise. Il est ainsi le bien suprême auquel, plus ou moins consciemment, chacun aspire et qui ne cesse pourtant de se dérober ». Autrement dit, le sentiment religieux de l'Africain semble reposer sur le fait que, bien qu'invisible, la puissance divine est disponible et accessible aux humains. Même s'il sait que Dieu ne lui est pas donné tout fait, l'Africain comprend qu'il lui appartient d'accéder à la transcendance par un engagement continu, comme à la quête inlassable du bien le plus précieux. Ce faisant, il entend s'attirer les faveurs divines par des invocations et des prières accompagnées par moments d'offrandes sacrificielles. Cette attitude religieuse marque ainsi une « volonté de contact et de pacification harmonieuse entre le groupe humain et les divinités qui le protègent » (Vegetti 1993 : 401). C'est dire qu'entrer en contact avec le

divin constitue l'acte spirituel qui garantit aux communautés africaines leur stabilité et leur bonheur. Bien qu'elle soit invisible, la divinité peut intervenir dans le cours de la vie sociale afin d'assurer la réussite des entreprises humaines. On comprend que, pour l'Africain, « une vie loin du créateur est vouée à l'échec » (Arnold 2011 : 9) et représente une sérieuse entrave à l'épanouissement social.

1.2. La recherche de la connexion divine, élément essentiel pour l'épanouissement social en Afrique

La quête de connexion avec le divin est une des grandes préoccupations de la plupart des communautés et cultures africaines. En assurant le sens spirituel et moral des individus, elle contribue efficacement au bien-être de ces sociétés humaines. Les croyances, les rituels et les pratiques religieuses façonnent profondément la vie des individus et des communautés, influençant non seulement leurs perspectives sur le monde, mais aussi leurs interactions sociales et leur bien-être général. Ainsi la quête du divin est très souvent intégrée à tous les aspects de la vie quotidienne, des rituels familiaux aux célébrations communautaires. De l'aveu de Gazon (2006 : 20), « c'est cette confiance au transcendant qui rythme sa vie et se structure dans des systèmes de rituels, de liturgies ou d'obligations sociales ». Il en résulte que la tradition africaine présente un cadre d'existence humaine où la vie sociale est déterminée par les relations vitales et une dynamique religieuse émanant des rapports avec les divinités garantes des valeurs socialisatrices. C'est dans ce contexte que la religion est souvent comprise comme un ensemble d'interdits, de devoirs rituels et culturels susceptibles de réguler moralement la vie sociale (Mazama 2005 : 46). C'est dire que ce continent, qui continue de garder un sentiment et un esprit profondément religieux, fait de Dieu une référence fondamentale. Dieu est, de toute évidence, l'une des plus grandes demandes humaines en Afrique. Ce besoin sans cesse réaffirmé de la personne divine est sans doute lié à l'angoisse existentielle et à la précarité des conditions de vie de la plupart des Africains. Dans ce cas, Dieu devient l'être capable d'assouvir totalement les désirs et besoins sans cesse croissants des populations, et la religion reste donc au cœur des préoccupations fondamentales et de l'exister africain. C'est, du reste, ce que laisse croire Maugeness (2005 : 30) en ces termes : Dieu est celui qui doit d'une certaine manière combler généreusement le besoin de bonheur plénier qui est au cœur de l'Homme. (...). Sans doute est-il dans l'ordre des choses que l'Homme, qui fait l'épreuve de sa finitude et de son insécurité ; de l'inquiétude jusqu'à l'angoisse même, se tourne vers ce ou celui qu'il appelle 'Dieu', de qui il attend d'être sorti de son mauvais pas et véritablement sauvé ; de qui il est en droit d'attendre aussi des retombées dans tous les ordres de son existence : familiale, professionnelle, sociale, politique, culturelle et religieuse. Il ressort de cette affirmation que la référence africaine à Dieu répond aussi bien à un désir d'amélioration des conditions existentielles qu'à un enjeu sotériologique. C'est dire que l'aspiration religieuse de l'Africain, au-delà de toute autre visée, repose sur une fonctionnalité sociale. Elle s'oriente dans la voie d'une spiritualité focalisée sur le sens des préoccupations existentielles. C'est une mystique ancrée dans une praxis existentielle dans laquelle la puissance spirituelle aide à la réalisation des ambitions et espérances des adeptes. Tout se passe comme si Dieu était perçu comme celui qui doit répondre aux souhaits de celui qui l'invoque. Cela est particulièrement vrai des religions traditionnelles qui sont instauratrices de valeurs de culture. Pareille perception justifie l'absence de déconnexion entre culture et religion en Afrique. Dans ce sens, Tabard (2008 : 331) indique que parmi les formes de religions présentes en Afrique, « l'impact des religions traditionnelles sur

l'existence quotidienne des populations reste très fort ». Cette influence religieuse décisive s'explique par le fait que, dans les cultures africaines, la religion sert d'élément catalyseur pour la cohésion et le développement communautaire. En effet, en réunissant les individus autour d'intérêts partagés et de pratiques rituelles communes comme les cérémonies et les prières de groupe, les religions renforcent les liens sociaux au sein des communautés et créent durablement un fort sentiment d'appartenance collective.

En ce sens, elles favorisent l'émergence et la consolidation de valeurs communautaires comme le respect d'autrui, l'hospitalité, l'entraide ou la solidarité communautaire. Cela indique également que les croyances religieuses fournissent des cadres moraux, éthiques et des enseignements susceptibles de transmettre des normes qui orientent les actions des membres de la communauté. Il apparaît donc que plus qu'un simple élan religieux, la quête de la divinité en Afrique constitue un élément fondamental de l'épanouissement social.

En somme, il convient de retenir que la quête de connexion avec le divin est une des préoccupations des cultures africaines. Enracinée profondément dans la vie quotidienne des Africains, elle reste un élément nécessaire pour l'épanouissement de la vie sociale, puisqu'elle contribue au renforcement des valeurs communautaires, tout en favorisant le bien-être personnel des individus et le sentiment d'appartenance à la collectivité. Sous cet angle, la religion apparaît comme un bien social apportant des profits indéniables au continent. Cependant, cette réalité admet bien des réserves quand l'on se rappelle que les victimes humaines des violences fondées sur la religion et ses pratiques excessivement totalitaires sont malheureusement encore légion en Afrique en ce vingt et unième siècle.

2. DÉRIVES DES PRATIQUES RELIGIEUSES CONTEMPORAINES : VERS UN ABRUTISSEMENT DE L'AFRICAIN

S'il est vrai de noter que la religion est d'un apport certain pour l'épanouissement du continent africain, force est de reconnaître que certaines pratiques religieuses dans cette partie du monde conduisent à des dérives bien regrettables. En effet, la montée en puissance de l'extrémisme religieux en Afrique, avec son lot de violences perpétrées à l'égard de l'Autre, détourne les croyants des vrais enjeux de la spiritualité dont le but initial est la connexion avec le divin et l'élévation spirituelle. Dans ce cas, le risque d'abrutissement est grand, au sens où ces pratiques peuvent limiter, voire inhiber la capacité critique et intellectuelle des adeptes. En outre, il importe de mentionner qu'une interprétation dogmatique ou fondamentaliste des textes religieux intensifie bien souvent le déferlement de la violence insigne et la vision étriquée du monde, préjudiciables aux communautés africaines.

2.1. L'enseignement religieux en Afrique, un médium suicidaire d'emprisonnement doctrinal

L'un des problèmes engendrés par la religion en Afrique se trouve au niveau des enseignements tirés des textes, mieux de l'interprétation de ceux-ci. La rigidité et l'intangibilité des dogmes religieux contribuent à limiter la pensée critique ou la capacité de remise en cause des individus. Ce faisant, ces derniers se sentent emprisonnés dans des croyances préétablies. Maugenest (2005 : 25) note dans ce sens que « la religion peut devenir une école d'esclavage (...), et une conception littérale de la « Loi » réduit en effet l'homme à

l'état d'esclave ». En d'autres mots, certaines interprétations scripturaires conditionnent une mentalité captive, autorisant de se couper des Autres sous prétexte qu'ils sont du Diable. En ce sens, elles concourent à abrutir le croyant, en confisquant sa liberté d'user de sa pensée critique. Par l'interprétation idéologique, des leaders religieux parviennent à faire assoir les bases d'un endoctrinement forcené des personnes crédules. L'inspiration religieuse fondamentaliste pourrait supposer, par exemple, que les musulmans authentiques devraient éviter d'entretenir des rapports avec des mécréants sur la base de texte coranique suivant : « Ô les croyants ! Ne prenez pour alliés les Juifs et les Chrétiens ; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes » (Coran, Sourate 5 : 51). Cela signifie que la mésinterprétation consciente ou non des textes religieux représente des armes hautement nuisibles entre les mains des fondamentalistes religieux. En effet, elle est l'instrument d'une idéologie religieuse soucieuse de faire des adeptes des esclaves acquis à des causes les plus déviantes. Rien n'est plus instructif à cet égard que le propos tenu par Gazo (2006 : 71) en ces termes : La parole de Dieu sert d'appât pour désorienter les gens vis-à-vis de leur destin réel, les prenant pratiquement en otage grâce à un matraquage spirituel systématique. Certains individus se consomment progressivement du point de vue de l'intellect si bien qu'ils deviennent incapables de raisonner en personnes vraiment responsables et lucides. La personnalité s'étant suffisamment détériorée, l'inconscient se substitue au conscient, la nuit à la lumière, le faux au vrai au point qu'il n'y a plus d'équilibre humain à proprement parler.

En d'autres mots, un certain usage malveillant des textes religieux induit un contrôle malicieux, voire une manipulation idéologique des consciences humaines. Tout porte bien à croire que la logique doctrinale bruyamment prônée lors des prédications insistantes et interminables répond à tout autre chose qu'au noble besoin de conversion et de transformation des âmes. En ce qui concerne les partisans de l'islamisme, par exemple, l'objectif est, au fond, de se débarrasser de toute personne ne partageant et ne pratiquant pas la foi musulmane authentique. La réalité étant de convaincre du fonctionnement bipolaire du monde, le discours haineux des idéologues islamistes consiste à présenter tout ce qui concerne la civilisation occidentale moderne comme un système d'opposition et de négation de la religion musulmane. L'emprisonnement doctrinal est donc à l'honneur dans cette attitude religieuse complotiste et instauratrice de haines. De l'aveu de Fofana (2016 : 133), « à la suite d'un tel niveau d'endoctrinement, les jeunes arrivent à l'évidence que toute la société baigne en réalité dans un complot contre l'Islam ». C'est dire que l'enseignement religieux idéologisé constitue le ferment d'une désorientation psychologique et déshumanisante des personnes. L'effet de l'embrigadement mental paralyse les victimes de ces enseignements et les empêche d'être maîtresses de leurs opinions et réactions. Le choc psychologique subi entraîne ipso facto l'aliénation des individus ayant reçu ces breuvages scripturaires mortifères, et les place en situation de raisonnement par répétition mimétique. C'est dans ce contexte que les jeunes africains sont de plus en plus poussés, sans résistance, à commettre des attentats suicides. « La mort idéale étant définie comme celle intervenant au cours d'une opération suicide » (Fofana 2016 : 139). En un mot, à travers le carcan de cette férule doctrinale, des personnes sont convaincues que la mort trouvée sur le chemin du jihad, par exemple, donne incontestablement et directement accès auprès de Dieu. Cette idéalisation de la mort par l'enseignement religieux est l'une des marques de l'abrutissement de l'Africain. Une doctrine délirante conduisant les croyants à la mort collective a été enregistrée également de fraîche date au Kenya. La mort de plusieurs adeptes de l'Église Good News International aurait été motivée par un endoctrinement sur le jeûne collectif.

En un mot, l'enseignement religieux peut être un instrument de contrôle social, encourageant des croyances religieuses et des comportements sociaux excessifs. Cela peut entraîner l'adoption de certaines normes et valeurs extrémistes, limitant ainsi la liberté individuelle et conduisant à la perversion ou à l'abrutissement de la foi authentique.

2.2. L'extrémisme religieux en Afrique : une pratique abrutissante de la foi

L'extrémisme religieux se fonde, généralement, sur une grappe de convictions inspirées des textes sacrés dont l'autorité est suprême comme source émanant directement de Dieu, à laquelle le croyant doit absolument conformer sa conduite. Ce phénomène se révèle, de plus en plus, comme une préoccupation centrale en Afrique, où les effets dévastateurs impactent négativement la stabilité et la paix socio-politiques. C'est l'une des zones sombres qui font de l'Afrique le théâtre de violences et d'attaques terroristes féroces ces dernières années. Cela explique que les formes d'expression de religiosité restent des facteurs négateurs de la pacification du continent. En y faisant allusion, Testot (2020 : 47) souligne que « les religions ont toujours offert un terreau favorable à la radicalisation violente. (...) violence des mots qualifiant l'infidèle, violence des actes visant à rester pur au milieu d'un monde qui ne s'envisage qu'en termes de souillures ». C'est dire que la religion est détournée de son rôle d'instaurateur de spiritualité et de paix, pour véhiculer l'idée d'intolérance et de violence. Cette tendance a des conséquences profondes sur la pratique de la foi en Afrique, où de nombreux fidèles sont confrontés à des pressions politiques et sociales pour adopter des visions extrémistes. Ce radicalisme se renforce davantage par l'interaction courante entre le domaine religieux et le domaine politique. Le christianisme et l'islam sont, sur ce point, des exemples assez éclairants. Ainsi, pour Keshavjee (2019 : 31), « comme l'islam conquérant, le christianisme conquérant a pu provoquer d'indicibles souffrances à travers le monde ». La preuve de cet argument indique que le fondamentalisme chrétien au Nigéria, au Cameroun, en Afrique du Sud et l'expansion du jihad islamique avec Al-Quaïda en Afrique orientale, Aqmi au Mali, Shebab en Somalie et Boko Haram au Nigéria relèvent d'idéologies politico-religieuses fortement conquérantes, intolérantes et mortifères.

Au fond, l'extrémisme religieux provient donc de l'intolérance vis-à-vis des personnes partageant des points de vue religieux différents. Cela fait que dans l'horizon religieux de l'extrémiste, le monde fonctionne sous un angle exclusivement binaire, qui établit que l'autre disposant d'approches différentes soit perçu comme un ennemi à évincer. Cette dégénérescence de la conscience religieuse affichée à travers la volonté manifeste de nuire à autrui, en raison des différences, est une attitude asociale, absurde et malheureuse. Elle va à l'encontre des principes du vivre-ensemble et favorise la violence et la haine viscérales de l'autre, vices que les vraies religions sont censées combattre. Dénonçant cette incongruité haineuse, Yahot (2015 : 70) écrit ce qui suit : « ces religions, qui représentent par excellence l'instance supérieure où se trouvent définies, dans une culture donnée, les valeurs spirituelles les plus pures et les plus hautes, sont aussi le lieu où semble se cultiver de manière radicale la haine de l'autre ». Ces pratiques religieuses malsaines vont à l'encontre des idéaux de l'humanisme, en négligeant la sacralité et la préservation de la vie humaine.

Ce faisant, les valeurs d'amour, de tolérance, de pardon, qui sont liées à la nature de l'homme africain sont niées ; et dans ce cas, l'homme cesse d'être aux yeux de son semblable, une image de Dieu. Or, l'on oublie trop souvent que la perte de l'image ou de l'identité divine de l'homme s'oppose à la foi véritable, puisque « croire à Dieu, c'est croire à l'homme, le promouvoir, contribuer à son épanouissement » (Gazoa 2006 : 66). Autrement dit, la croyance

authentique en Dieu est en lien avec la promotion de l'humain. Le fait de croire en Dieu implique la reconnaissance de la valeur et de la dignité de chaque être humain en tant que créature de Dieu, auquel il importe d'assurer tout le bien-être possible. Simplement dit, en niant l'humanité de l'autre, en visant sa destruction et son effacement, l'on ne peut prétendre être un vrai croyant ayant accès à Dieu. Car, comme l'indique si bien Gazon (2006 : 42), « l'homme est un chemin de l'existence aussi bien terrestre que céleste. Un chemin qui mène à Dieu ». Cela signifie qu'une croyance religieuse qui autorise l'élimination d'un être humain s'obstrue la porte d'accès à la sphère de la divinité. Elle est même une expression perverse de la foi dans laquelle les enseignements religieux servent des causes autres que spirituelles. En somme, dans l'optique de l'extrémisme religieux, les enseignements sont sélectionnés, déformés et utilisés de manière outrancière comme moyen de manipulation et de contrôle des fidèles en vue de servir des objectifs personnels et politiques. En ce sens, N'Daw (2010 : 235) affirme qu'en Afrique de l'Ouest, « des guides spirituels cristallisent autour d'eux des individus qui espèrent améliorer leurs conditions de vie et transformer leur environnement social, voire politique ». Dans ce contexte, la religion perd sa vocation véritablement spirituelle pour s'enliser dans des formes d'abrutissement de la foi. Cela conduit à une radicalisation au sein des communautés religieuses, allant jusqu'à la perpétration des actes excessifs, de violence au nom d'une prétendue foi authentique. C'est le cas du prêtre Euthyphron dans le dialogue éponyme de Platon, qui se croyant défenseur d'une vérité religieuse absolue, se fait gloire de poursuivre son propre père en justice, lequel ayant laissé, par négligence, mourir un criminel au lieu de le livrer à la justice¹. Ce radicalisme impitoyable imposé souvent par certains leaders religieux instaure des divisions et donne l'impression que la totalité de la révélation divine est le monopole d'un groupe. La conséquence est que nombre de croyants se retrouvent dans un dilemme moral entre une opposition à la violence et à l'intolérance extrémistes et la loyauté envers la religion d'appartenance. Aussi cette situation religieuse embarrassante, qui court le risque de brouiller la voie d'accès véritable au divin, pourrait-elle connaître une piste de solution à travers l'approche platonicienne de la spiritualité.

3. L'ASSIMILATION AU DIVIN CHEZ PLATON COMME PERSPECTIVE DE PERFECTIBILITÉ DES PRATIQUES RELIGIEUSES EN AFRIQUE

Dans le penser platonicien, l'assimilation au divin suppose non seulement l'engagement individuel et graduel dans une dynamique d'ordonnement à la norme divine, mais aussi une disposition vertueuse à l'égard de l'autre², perçu non plus comme un ennemi ; mais plutôt comme l'ami avec qui le chemin de l'existence mérite d'être parcouru, nonobstant les différences idéologiques et religieuses. Par ce moyen, l'âme humaine, souvent séduite par les contingences matérielles de l'existence terrestre, pourrait être transportée au cœur de l'univers divin. L'approche ascétique et éthico-morale que cette assimilation engage pourrait garantir l'espoir d'une religiosité africaine nouvelle, s'exprimant à la fois comme un commerce fructueux avec autrui et une communion filiale renforcée avec le divin. Elle peut donc offrir

¹ Cette attitude religieuse extrémiste du Prêtre Euthyphron se trouve exprimée dans *Euthyphron* 4b-6d de Platon.

² C'est l'exemple du retour de l'ex-prisonnier dans la caverne de *La République*, qui s'engage à assurer également une émancipation spirituelle de ses anciens compagnons (Platon 2011 : 516b).

un horizon d'intérêt majeur pour la perfectibilité de certaines pratiques religieuses africaines excessives.

3.1. La morale religieuse platonicienne, gage possible de rationalisation de la conduite du croyant Africain

La question contemporaine de la violence issue de l'extrémisme religieux se rapporte à presque toutes les formes de spiritualité. Le spectacle actuel qu'offre surtout l'islam et le christianisme donne de percevoir, en terre africaine, un regain de violence religieuse. Dans ce contexte, l'altruisme et l'humanisme comme valeurs morales et sociales d'essence religieuse cèdent paradoxalement la place à la méfiance, à la haine et même à l'élimination simpliste de l'Autre. Tout se passe comme si la morale et la raison humaine qui la guide n'étaient plus nécessaires à l'édification des sociétés africaines. Or justement, pour Platon, la construction harmonieuse de la société est, dans une large mesure, tributaire des saines croyances morales et spirituelles des citoyens. La cité réussit à atteindre son objet selon qu'elle s'inscrit dans la perspective des prescriptions éthico-morales et divines de sa fondation. Cela explique que, selon le *Protagoras* de Platon (2011 : 899b), « tout est plein de dieux ». Cette préoccupation majeure impose que les habitants vivent les réalités sociales en ayant le plus possible les yeux tournés vers le divin et les vertus socialisatrices. En clair, « la conséquence de cette doctrine, c'est que la morale a son principe en Dieu et qu'elle est identique dans l'absolu avec la religion » (Fouillée 2008 : 216). Autrement dit, les principes moraux sont ancrés dans un sol proprement religieux, de sorte que le regard porté sur la perfection divine est le fondement de la moralité des actions et des comportements des citoyens. « La religion crée en effet des commandements que la morale transforme en recommandation. (...) La religion contraint le fidèle à l'obligation morale » (Sanogo 2020 : 155). En d'autres termes, les règles morales de la religion sont si puissantes qu'elles possèdent la capacité d'opérer une solide prise sur l'âme humaine, afin de lui transmettre les valeurs nécessaires à sa transformation.

Ce faisant, la vie du religieux connaît une amélioration considérable au point d'être équilibrée et vertueuse possible. La morale religieuse, telle que perçue, trace donc les sillons des valeurs de références divines, susceptibles de freiner les manifestations les plus hideuses et irraisonnées de la foi religieuse aveugle. Sa vocation est, non seulement, celle de promouvoir une pratique acceptable et authentique de la foi, mais aussi de contrer les accents extrémistes des religieux africains. Elle tranche ainsi avec les droits sans cesse croissants d'un extrémisme religieux abrutissant, tout en s'ouvrant sur le bien et l'éducation de la personne humaine et sur les avantages d'une saine communion avec la divinité.

On comprend pourquoi le vœu cher du disciple de Socrate est que les hommes vénèrent les dieux, et qu'en le faisant, ceux-ci se transforment en hommes divins, c'est-à-dire des personnes hautement vertueuses. De l'aveu du Platon (2011 : 500c) de *La République*, « c'est ainsi que le philosophe, qui vit en présence de ce qui est divin et harmonieux, devient lui-même divin et harmonieux ». Cela sous-entend que le caractère moral du citoyen quel qu'il soit est forgé par sa proximité avec la sphère du divin. Étant donné que les dieux sont justes et vertueux, tout citoyen qui entretiendrait un commerce étroit avec eux se verrait affecté par la mesure divine et deviendrait divin, autant qu'il est possible à un humain de l'être. C'est dire que l'approche du divin par le biais de la religion est, aux yeux de Platon, l'une des garanties de la formation morale de l'être humain. Cette morale, reposant sur les idéaux de vérité, de justice, de tempérance, d'unité et de sagesse, est enracinée dans des réalités universelles, accessibles par la raison. Elle implique que la vertu provienne de la connaissance du Bien,

l'autre nom du divin, et que la culture de la raison comme moyen de gouverner les désirs et les passions des hommes soit de mise. Sous cet angle, la morale religieuse contribue à forger une conduite raisonnée et raisonnable des croyants. Car, « quand l'homme n'est plus enraciné dans le firmament des valeurs, il perd son éclat d'*homo sapiens* et redevient un homme des cavernes » (Coulon 2015 : 192). Aussi, tout en mettant en exergue la raison comme guide de la conduite humaine, la morale religieuse platonicienne pourrait-elle permettre le renforcement de la spiritualité des croyants africains, afin de mieux comprendre et justifier leurs actions sur la base de principes moraux éclairés et rationnels.

Il va de soi que le développement d'une telle morale favorise le perfectionnement de l'expression de la foi et de l'attitude du croyant africain. Dans cette optique, les pratiques religieuses africaines pourraient être admises en fonction de leur capacité à favoriser le développement moral des individus, les aidant ainsi à s'approcher de la perfection de leur nature divine. Cette morale permettrait donc de comprendre la religion comme un fait social prônant des principes fondés sur une interprétation raisonnable et non outrancière des textes. De la sorte, le prosélytisme non violent, la profession de foi mesurée, la prière, le respect du droit d'autrui et la liberté de choix en matière de religion pourraient être des valeurs référentielles à prôner. De même, les valeurs de tolérance, d'amour et de compassion, d'altruisme, chères à Platon, pourraient servir de critères pour compléter et renforcer l'épanouissement des croyances et des pratiques religieuses en Afrique. L'on pourrait donc voir dans l'approche platonicienne de la religion une ascèse philosophique vers le divin, capable d'enrichir et d'éclairer certaines pratiques religieuses africaines déviantes.

3.2. L'ascèse platonicienne de l'assimilation au divin : une pratique éthique pour une religiosité africaine plus éclairée

L'un des constats les plus frappants est que l'œuvre philosophique de Platon met l'accent sur une spiritualité ascétique de la raison. Elle relève l'idée selon laquelle la dignité de l'homme repose entièrement sur sa capacité à être comme Dieu. C'est un appel qui doit le pousser à s'engager dans un élan de spiritualité qui l'élève graduellement vers le divin. Cela a fait dire à Sanogo (2020 : 150-151) qu'il y a « chez Platon comme un élan de l'homme vers Dieu, un effort de l'être qui aspire à se rapprocher de Dieu, c'est-à-dire la perfection ». De cette assertion, il appert que la condition de la transformation efficiente de l'individu réside donc dans une dynamique de communion avec la divinité, comme principe éthico-moral de référence.

En effet, dans l'optique de Platon, l'être divin reste la mesure de la totalité des existants, y compris de l'être humain. Dans *Les Lois*, Platon (201 : 716c) le dit sans ambages : « C'est Dieu qui est la mesure de toutes choses et cela, au plus haut point et beaucoup plus, je suppose, que ne peut l'être l'homme ». Pour lui, la transcendance divine est l'être qui détermine les principes et les règles devant régir l'existence. L'homme ne doit donc pas être lui-même la seule norme de sa vie et de son comportement. Car, aussi longtemps qu'il se prend lui-même pour référence, il demeure prisonnier d'un schéma déterminé par l'intérêt personnel, le fanatisme, les passions et les injustices de toutes sortes. Les extrémistes religieux africains devraient comprendre ce fait déterminant dont l'ignorance ou le mépris consacre l'avènement des pires atrocités dans les communautés humaines actuelles.

Suivre raisonnablement le Dieu, comme étalon de mesure de tout et entretenir avec lui une relation rapprochée, débouche sans conteste sur des conséquences éthiques pour la vie humaine. Cela permet non seulement de développer une attitude mesurée et rationnelle, mais aussi de garder la limite idoine qui évite de verser dans l'excès. Laurent (2002 : 187) écrit

à ce propos ce qui suit : « En prenant le Dieu pour mesure de toutes choses, ce n'est pas seulement l'âme du sage qui s'assimile au divin, mais aussi son corps, ses actes et la cité dans laquelle il vit ». En d'autres mots, la dépendance des hommes à l'égard de l'ordre divin transcendant est d'un gros avantage au sens où, elle induit le bonheur issu de la pratique de la vie vertueuse ou rationnelle. Aussi en tant qu'animal rationnel, l'homme doit-il nécessairement s'inscrire dans le lit d'une piété véritable, consistant à faire l'expérience vertueuse d'une relation personnelle avec le divin, l'être le plus mesuré.

Le but de ce commerce étroit est de se rendre semblable à Dieu, « se rendre semblable à dieu, c'est devenir juste et pieux, avec le concours de l'intelligence » (Platon 2011 : 176c). Autrement dit, l'assimilation au divin consiste à observer les mêmes comportements vertueux que Dieu, c'est-à-dire à atteindre un niveau moralement supérieur qui évite de donner dans la démesure et de sombrer dans un régime d'excès. Cette assimilation au divin consiste en un élan de conversion, de changement de vision et d'attitude de l'âme humaine, assurant son renouvellement dans une dynamique de quête d'union sacrée avec Dieu. Dans cet élan, la conversion de l'âme est fondée en raison et est assurée par une ascèse philosophique, susceptible de départir la pensée du croyant du fonctionnement arbitraire et de la foi théologique déraisonnable, fanatique. C'est une éthique d'action, « une morale de l'imitation, morale qui propose plus modestement de tenter de mettre de l'ordre dans notre existence » (Jolibert 1994 : 110). Il s'agit, en un mot, de noter que les hommes ont la lourde tâche d'imiter et de s'inspirer de Dieu, de son comportement, de ses valeurs et de ses commandements pour en faire une maxime de leur vie terrestre. Ainsi, de l'aveu de (Gavray 2017 : 137), « le dieu est le principe absolument déterminé qui fixe la norme de l'action. Référent stable, il rétablit un pôle moral qui transcende les individus et situe l'origine de la norme au-delà de toute institution humaine ». Il en ressort que le divin est incontestablement l'être servant de modèle à la justesse de la conduite et de l'action des hommes. Les croyants sont donc encouragés à l'adoption des pratiques conformes à la divinité, des principes comportementaux qui soient modelés sur elle. Mais comment pourrait-on s'inscrire dans une telle trajectoire spirituelle, en espérant atteindre un état de communion avec le divin, quand on sait que la perception différente du divin est le fondement des différends entre la plupart des croyances religieuses ? La vision platonicienne de la religion suggère que face à la montée en puissance du fondamentalisme et de la violence des croyances et idéologies religieuses, il importe de se faire de Dieu une image plus rationnelle, plus humaine que fantasmagorique ; ce qui contribuerait à l'éclosion d'une conduite religieuse vertueuse. La représentation que les religieux ont de Dieu doit être éclairée par la lanterne de la raison objective ; en effet, l'homme religieux est avant tout un être rationnel. C'est d'ailleurs l'une des suggestions de Platon, pour qui la raison sert de boussole pour la qualité des conduites humaines. À travers *La République*, Platon (2011 : 279b) révèle l'image que l'on doit se faire du divin en ces termes : « Toujours représenter Dieu tel qu'il est », c'est-à-dire comme l'être dont la nature est nécessairement bonne. En effet, selon le fondateur de l'Académie, « Dieu n'est pas la cause de tout, mais seulement du bien » (Platon 2011 : 380a). Par conséquent, il ne commet pas le mal et ne désire point qu'on en commette en son nom ; mais il est « la source de tous nos biens » (Solcan 2009 : 85). Et le bien, en tant qu'idéal de satisfaction de l'âme humaine, est un bien pour tous, à la fois individuel et collectif. Ainsi, face au regain de la violence religieuse en Afrique, il devient urgent que les religieux professent un enseignement qui tienne compte d'une image commune du divin, comme être de modération et d'une perfection interdisant le mal et les passions les plus dévastatrices. Au travers d'une telle vision partagée, les pratiques religieuses seront contraintes de s'orienter vers la quête du bien de l'Autre et vers une rationalité

religieuse qui admet les droits de tous, y compris de l'infidèle. Cette perception des choses a pour avantage de s'affranchir de la vision étreiquée d'une spiritualité asociale et négatrice de l'idée universelle de l'humanité de l'homme quel qu'il soit. Ainsi, s'il est admis que la croyance religieuse ne peut s'épuiser dans une conception purement rationnelle, il convient tout de même de noter que l'éclairage de la raison demeure un puissant allié pour la sauvegarde des pratiques judicieuses de la foi religieuse. Weil (2003 : 185) écrit en ce sens ceci : « Les mystères de la foi séparés de toute raison sont non plus des mystères mais des absurdités ». En d'autres mots, la valeur de la foi et de la piété authentique réside dans un creuset rationnel. C'est pourquoi, le combat contre l'extrémisme dans le domaine religieux impose que l'on considère la raison et le raisonnable comme cadres référentiels des choix, des réflexions et des conduites humaines. La vocation religieuse du croyant africain doit donc être un expédient d'ennoblissement, de rationalisation et de divinisation de sa personne. Pour ce faire, il importe de le former à travers une éducation rationnelle de sa personnalité, toujours orientée vers une expérience renouvelée du divin. Voilà pourquoi, il faut convenir avec (Hanne & Larabi 2015 : 160), que l'éradication, par exemple, du « jihadisme passera forcément sur le long terme par la transformation volontaire des mentalités ». En d'autres mots, l'éducation rationnelle, instauratrice de valeurs humanisantes et la réforme en profondeur des attitudes fondamentalistes resteront, en dernier ressort, le chaînon manquant à placer en vue de refermer la porte aux expressions les plus démesurées de la foi religieuse et de retrouver la dimension divine de l'âme.

CONCLUSION

« Les religions sont à l'image des humains : capables du meilleur et du pire » (Quintard 2020 : 46). Cette assertion qui met en exergue le rôle ambivalent de la religion est éminemment vraie et mieux perçue en terre africaine. Aussi la présente réflexion, qui s'inscrit dans une perception platonicienne, s'est-elle évertuée à montrer que l'élan des pratiques religieuses africaines actuelles oscille entre une assimilation au divin et un abrutissement humain de l'être africain. En effet, l'assimilation au divin constitue, pour l'Africain, une tension naturelle et légitime qui offre des opportunités de transformation et d'enrichissement des praticiens religieux. À rebours, l'abrutissement humain soulève des préoccupations quant à certaines interprétations des textes et des pratiques religieuses qui aliènent la liberté individuelle des croyants et des populations, pervertissent le sens de leurs pratiques éthico-axiologiques et inhibent leur potentiel spirituel. Cette démarche paradoxale a conduit à un examen critique de certaines pratiques religieuses africaines existantes à la loupe des idéaux de vertus d'humanisme, d'altruisme, de sagesse, de justice et d'amour, tels que présentés dans l'approche ascético-rationnelle platonicienne de l'assimilation au divin. Il en ressort que la perspective platonicienne de l'ascèse vers l'assimilation au divin constitue une pratique éthique fascinante pour une religiosité africaine plus éclairée. En intégrant ainsi les leçons de Platon dans le cadre de la spiritualité africaine, l'on pourrait bénéficier des avantages d'une connexion plus profonde avec le divin, guidés par une meilleure pratique des valeurs éthico-rationnelles et socialisatrices. Cela pourrait mieux répondre aux besoins spirituels des populations, tout en promouvant et préservant l'unité et la vitalité de l'expression plurielle des croyances religieuses africaines ; toutes choses qui établiraient et consolideraient les

idéaux chers de tolérance et de paix, surtout dans un contexte de pluralisme culturel et religieux.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANZIAN Pierre, 2020. *Jalons pour l'avènement du Règne de Dieu*, Paris, L'Harmattan, 134 p.
- ARNOLD Daniel, 2011. *Vivre l'éthique de Dieu. L'amour et la justice au quotidien*, Saint-Léger (Suisse), Éditions Emmaüs, 387 p.
- CONESA Pierre, 2020. *Avec Dieu on ne discute pas ! Les radicalismes religieux : désislamiser le débat*, Paris, Éditions Robert Laffont, 287 p.
- DE COULON Jacques, 2015. *Plaidoyer pour une éducation humaniste*, Fribourg, Éditions La Source Vive, 218 p.
- FOFANA Ibrahim Kader, 2016. *L'Afrique de l'Ouest face à la menace djihadiste*, Paris, L'Harmattan, 191 p.
- FOUILLÉE Alfred, 2008. *La philosophie de Platon, Tome II. Esthétique, morale et religion platoniciennes*, Paris, Hachette, 377 p.
- GAVRAY Marc-Antoine, 2017. *Platon, héritier de Protagoras. Dialogue sur les fondements de la démocratie*, Paris, Vrin, 390 p.
- GAZOA Germain, 2006. *Les conflits en Afrique noire. Quelles solutions ? Le cas ivoirien. Approches spirituelles et anthropologiques*, Abidjan, Frat Mat Éditions, 96 p.
- HANNE Olivier, LARABI Guillaume, 2015. *Jihâd au Sahel. Menaces, opération Barkhane, coopération régionale*, Paris, Bernard Giovanongeli Editeur, 190 p.
- JOLIBERT Bernard, 1994. PLATON. *L'ascèse éducative et l'intérêt de l'âme*, Paris, L'Harmattan, 120 p.
- KESHAVJEE Shafique, 2019. *L'Islam conquérant*, Lausanne, Éditions EQRI, 231 p.
- LAURENT Jérôme, 2002. *La mesure de l'humain selon Platon*, Paris, Jean Vrin, 218 p.
- MAZAMA Ama, 2010. *Religion et Renaissance Africaine*, Paris, Afrocentricity international, 148 p.
- MAUGENEST Denis, 2005. « Chercher 'Dieu' : 2. À travers et plus loin que la religion... », dans *Débats, courrier d'Afrique de l'Ouest*, No 25, Abidjan, CERAP/Inades, p. 21-26.
- N'DAW Fabienne Samson, 2010. « Dynamiques religieuses et mobilisations sociales en Afrique », dans *Alternatives Sud*, Vol. 17, p. 235-236.
- PLATON, 2011. « Euthyphron », dans *Œuvres complètes*, Sous la direction de Luc Brisson, Trad. Louis-André Dorion, Paris, Flammarion, p. 395-414.
- PLATON, 2011. « La République », dans *Œuvres complètes*, Sous la direction de Luc Brisson, Trad. Georges Leroux, Paris, Flammarion, p. 1481-1792.
- PLATON, 2011. « Les Lois », dans *Œuvres complètes*, Sous la direction de Luc Brisson, Trad. Luc Brisson et Jean-François Pradeau, Paris, Flammarion, p. 679-1008.
- PLATON, 2011. « Protagoras », dans *Œuvres complètes*, Sous la direction de Luc Brisson, Trad. Frédérique Ildefonse, Paris, Flammarion, p. 1435-1480.
- QUINTARD Clément, 2020. « Radicalisation religieuse : quand l'entre-soi devient violence », dans *Revue Sciences Humaines, Croire en Dieu aujourd'hui*, Avril 2020 No 324, p. 46-47.
- SANOGO Amed Karamoko, 2020. *La théorie de la justice. Essai sur la cohésion sociale*, Abidjan, Nouvelles Éditions Balafons, 263 p.

- SOLCAN Dan, 2009. *La piété chez Platon. Une lecture conjugée de l'Euthyphron et de l'Apologie de Socrate*, Paris, L'Harmattan, 262 p.
- TABARD René, 2008. « Théologie des religions traditionnelles africaines », dans *Revue Recherches de Science Religieuse*, 2008/3, Tome 96, p. 327-341.
- TESTOT Laurent, 2020. « Radicalisation religieuse : quand l'entre-soi devient violence », dans *Revue Sciences Humaines, Croire en Dieu aujourd'hui*, Avril 2020, No 324, p. 46-47.
- VEGETTI Mario, 1993. « L'homme et les dieux », dans *L'homme Grec*, Jean-Pierre Vernant (dir.), Paris, Éditions du Seuil, p. 377-420.
- WEIL Simonne, 2003. *La passion de la raison*, textes réunis et présentés par Mireille Calle et Eberhard Gruber, Paris, L'Harmattan, 258 p.
- YAHOT Christophe, 2015. *Réflexions sur la Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 251 p.

AUTEUR

Bi Gooré Marcellin **GALA**
Maître Assistant - Département de Philosophie
Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)
Courriel : marcellin1980@gmail.com

© Référence électronique

Bi Gooré Marcellin GALA « *La religion en Afrique contemporaine au prisme du platonisme : entre assimilation au divin et abrutissement humain* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 2, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p.97-110, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 27-05-2024 / Date de publication : 30-12-2024

ENJEUX ÉLECTORAUX ET CONFLITS SOCIAUX EN AFRIQUE : DE L'ÉDUCATION DÉMOCRATIQUE COMME GAGE DE STABILITÉ SOCIALE

ELECTORAL ISSUES AND SOCIAL CONFLICTS IN AFRICA: DEMOCRATIC EDUCATION AS A GUARANTEE OF SOCIAL STABILITY

Abou **SOUMAHORO**

RÉSUMÉ

Dans cette Afrique politique actuelle, les périodes électorales, parce qu'elles mettent en exergue des intérêts politiques, sont des moments de tension, de division et de crise politique. Les enjeux, qu'ils soient politiques, culturels, ethniques, identitaires, religieux ou même financiers, constituent une source réelle de conflits sociaux pendant les périodes électorales en Afrique. Déconnectée des principes démocratiques et en manque de culture politique, l'Afrique semble de plus en plus oublieuse de l'éthique politique : fondation de toute stabilité sociale. Cette étude part du postulat selon lequel les difficultés liées à l'alternance démocratique en Afrique sont, en réalité, le résultat du non-respect des exigences de la démocratie. Dès lors, les conflits sociaux en période électorale résultent-ils d'un problème d'éducation politique ou d'un défaut de culture démocratique ? En utilisant la sociocritique et l'analytique comme outils méthodologiques, nous entendons questionner, non seulement les enjeux électoraux en Afrique, la problématique de l'instrumentalisation des jeunes comme potentielle source de tension électorale mais aussi et surtout, l'urgence d'une éducation démocratique en tant que condition de stabilité en période électorale. Le principal résultat attendu de cette analyse sera de comprendre que l'éducation démocratique est la condition sine qua non de toute stabilité en Afrique.

Mots-clés : Afrique, Conflit, Démocratie, Éducation, Élection, Politique.

ABSTRACT

In this current political Africa, electoral periods, because they highlight political interests, are moments of tension, division and political crisis. The issues, whether political, cultural, ethnic, identity, religious or even financial, constitute a real source of social conflicts during electoral periods in Africa. Disconnected from democratic principles and lacking political culture, Africa seems increasingly forgetful of political ethics: the foundation of all social stability. This study starts from the postulate according to which the difficulties linked to democratic change in Africa are, in reality, the result of non-compliance with the requirements of democracy. Therefore, do social conflicts during electoral periods result from a problem of education or a lack of democratic culture? Using sociocriticism and analytics as methodological tools, we intend to question, not only the electoral issues in Africa, the problem of the instrumentalization of young people as a potential source of electoral tension but also and above all, the ethical urgency of democratic education as a condition of stability during electoral periods. The main expected result of this analysis will be to understand that democratic education is the sine qua non condition of all stability in Africa.

Keywords : Africa, Conflict, Democracy, Education, Election, Politics.

INTRODUCTION

L'histoire de la démocratie en Afrique est celle d'une succession d'évènements marquants ayant modifié l'architecture politique de la majorité des pays africains et le mode de vie de leurs populations. Des évènements parmi lesquels, les conférences nationales africaines. Lancées au début des années 1990, les conférences nationales africaines auront été essentielles en ce sens qu'elles matérialisent la volonté des pays africains à prendre une part active dans le processus de démocratisation enclenché par les organisations de la société civile et les mouvements politiques d'opposition. D'une manière ou d'une autre, ces conférences nationales peuvent être perçues comme des facteurs déclencheurs de moult réformes politiques en rapport avec le système constitutionnel et le mode de gouvernance en Afrique. Ce bouleversement de l'univers politique africain a engendré de nouvelles réalités politiques axées sur l'instauration du multipartisme, du pluralisme politique et la liberté syndicale avec, en toile de fond, la tenue des premières élections aux allures démocratiques. Des réformes politiques qui laissent entrevoir la possible survenance d'un mieux-être politique et social dans les nouvelles sociétés africaines démocratiques. C'est justement ce sentiment d'espoir qui explique toute la ferveur ressentie dans toute l'Afrique lors du « célèbre discours en faveur du multipartisme, prononcé par l'ancien président de la république française, François Mitterrand, au 16^{ème} sommet France-Afrique tenu du 19 au 21 juin 1990 » (Ouanguigbou 2014 : 13).

L'avènement de la démocratie dans la plupart des pays africains a laissé croire qu'un vent nouveau soufflerait sur la scène politique africaine, au point de permettre une décrispation de la situation politique et un renforcement de la cohésion au sein des nations dans l'intérêt supérieur du continent. Surtout qu'à l'époque, le multipartisme, principe démocratique

majeur, avait pour objectif fondamental de mettre fin aux multiples injustices observées jusqu'ici sur la scène politique africaine, marquée par le parti unique, la limitation des libertés politiques et la régionalisation du pouvoir dans certains cas. Dans l'idée, le multipartisme¹ était censé opérer une ouverture de l'univers politique africain à toutes les tendances en réduisant la politique du parti-état, entendu comme la centralisation du pouvoir d'État autour d'un seul et unique parti politique. Cette orientation politique avait pour objectif de donner une véritable souveraineté au peuple par la liberté d'expression, de choix, la réduction des inégalités sociales et, par extension, la limitation des injustices dans la gestion des affaires courantes des pays. Faut-il le rappeler, la démocratie est à la société ce que l'oxygène est au corps humain. Elle améliore la gouvernance en ce sens qu'elle permet à l'opposition politique de garder un œil sur l'action politique, de critiquer objectivement les dérives en défendant les intérêts des populations. C'est pourquoi, la démocratie est perçue comme la fondation d'un contrat social essentiel à la décrispation de l'atmosphère politique au sein des sociétés modernes. On peut donc voir, à travers elle, les prémices d'« une convention librement consentie [en vue de] fonder une société légitime » (Rousseau 2001 : 22), empreinte de justice et de paix. Ainsi, parce qu'elle permet la liberté d'expression, le contrôle de l'action politique et surtout l'affirmation de divers droits citoyens, la démocratie se présente comme un important moyen d'apaisement des tensions politiques et de pacification de la société. De 1990 à nos jours, le constat semble le même. Les États africains ont changé de système politique dans la forme, sans pour autant que dans le fond, les pratiques aient évolué fondamentalement. C'est pourquoi, les périodes électorales sont perçues comme des moments de tension politique extrême, avec de multiples actes de vandalisme sur les affiches publicitaires, des violences verbales et physiques entre les partisans des camps opposés. Des actes qui mettent en crise les acquis démocratiques et révèlent, par la même occasion, une méconnaissance même des principes fondamentaux de la démocratie chez les acteurs politiques en particulier, et les populations en général. En réalité, les enjeux électoraux, qu'ils soient politiques, culturels, ethniques, identitaires, religieux ou même financiers, constituent une source réelle de conflits sociaux pendant les périodes électorales en Afrique. Aussi, déconnectée des principes démocratiques majeurs et en manque de culture politique, l'Afrique semble-t-elle de plus en plus oublieuse de l'éthique politique : fondation de toute stabilité sociale. Cette étude part donc du postulat selon lequel les difficultés liées à l'alternance démocratique en Afrique sont, en réalité, le résultat du non-respect des exigences de la démocratie. Dès lors, on pourrait s'interroger de la façon suivante : les conflits sociaux en période électorale résultent-ils d'un problème d'éducation politique ou d'un défaut de culture démocratique ? Autrement dit, les crises électorales en Afrique ne sont-elles pas la conséquence d'une éducation politique mal orientée ou désorientée ? L'évaluation de cette problématique actuelle invite à une analyse critique du système électoral dans certains pays africains. En utilisant la sociocritique et l'analytique comme outils méthodologiques, nous entendons interroger, d'une part, les enjeux électoraux en Afrique, la problématique de l'instrumentalisation des jeunes comme une potentielle source de tension électorale et, d'autre part, proposer l'urgence d'une éthique de l'éducation démocratique en tant que condition réelle de stabilité en période électorale. Le principal résultat attendu de cette analyse sera de faire comprendre que l'éducation démocratique est la condition sine qua non de la stabilité en Afrique.

¹ Le multipartisme est un système politique dans lequel il existe plus d'un parti politique.

1. DES ENJEUX ÉLECTORAUX EN AFRIQUE

Pendant les élections en Afrique, le slogan politique le plus entendu est celui qui dit qu'une "élection n'est pas la guerre". Loin d'y voir un simple slogan politique, l'objectif sous-jacent d'une telle idée est d'encourager la tenue des élections dans le strict respect des principes démocratiques afin de créer les conditions d'une élection apaisée. Or, dans certains cas en Afrique, surtout en ce qui concerne la Côte d'Ivoire et le Sénégal, pour ne citer que ces deux cas récents, les enjeux électoraux finissent très souvent par étouffer le processus démocratique. Ainsi, avant de saisir la problématique des enjeux électoraux en Afrique, il est nécessaire de comprendre qu'ils demeurent multiples et variés en fonction des objectifs visés. Il faut noter que l'évaluation de cet axe conduira à une analyse des enjeux électoraux sous plusieurs angles. Cela dit, les élections, en raison de leur nature très compétitive, entraînent une activité politique intense et accroissent le plus souvent la pression sur les organisations politiques impliquées et les institutions en charge de leurs tenues.

1.1. Au plan politique

Au plan strictement politique, le principal enjeu électoral pour les partis politiques engagés dans la bataille électorale est soit d'accéder au pouvoir pour ceux de l'opposition ou, pour le parti au pouvoir, de le conserver. Autour de cet enjeu principal, gravitent des enjeux secondaires en rapport avec le taux de participation, qui est toujours considéré comme un objectif important en Afrique pour renforcer la crédibilité du scrutin au plan international et également pour l'affirmation de l'influence des principaux leaders politiques dans leurs différentes régions. C'est pourquoi, les élections législatives, régionales ou même sénatoriales ont toujours été perçues comme un test important, aussi bien pour le pouvoir que pour l'opposition. Au fond, elles permettent au parti au pouvoir non seulement d'avoir la mainmise sur la politique générale du pays en ayant les mains libres pour l'application de son programme de gouvernance, mais également de s'assurer de ses forces pour les batailles à venir. Pour les partis de l'opposition, elles constituent le moyen de mieux évaluer leur stratégie afin de les améliorer pour les échéances futures. Il est donc clair que tous les enjeux ou objectifs secondaires susmentionnés n'ont pour but que de renforcer le pouvoir dans sa gestion politique en solidifiant ses bases. Il s'agit d'un enjeu hautement crucial qui détermine le devenir des partis engagés sur la scène politique. Cependant, il est souvent à déplorer le déploiement de toutes sortes de moyens, souvent même violents et illégaux, en vue de réussir ce pari politique. Ce qui fait dire à Vincent Darracq et Victor Magnani que pendant les élections, des savoir-faire multiples, de plus en plus sophistiqués, sont développés par les opérateurs politiques et leurs "petites mains" pour "orienter" les résultats des scrutins : disposer peu de bureaux de vote dans les zones acquises à l'opposition, comme le Frelimo au pouvoir a si bien su le faire au Mozambique dans les provinces du Nord favorables à la Renamo, distribuer des cartes électeurs et faire voter les morts, falsifier les comptes rendus des bureaux de vote, ou tout simplement réécrire quelques chiffres sur le système informatique (Darracq, Magnani 2011 : 841). Cette stratégie, malheureusement rependue dans plusieurs pays africains pendant les élections, qui s'inscrit en violation de tous les principes démocratiques élémentaires, est très souvent classée au rang des objectifs fixés par

certaines pouvoirs en Afrique. Dans un rapport de l'UA, il est clairement fait mention de cette stratégie dans certains États africains. Selon ledit rapport, « certains partis au pouvoir ont eu recours à la violence politique, afin de manipuler le processus électoral et ses résultats (...). Ils ont également exploité à leurs fins des institutions publiques partisans, en particulier les forces militaires, paramilitaires et de police » (Union Africaine 2012 : 23). Ces révélations de l'Union Africaine témoignent d'une réalité électorale critique aussi bien pour la stabilité politique du continent que pour la planification réelle du développement auquel il aspire. Dans cette même veine, le rapport déplore les agressions physiques, les attaques comme des moyens politiques de fragilisation de la concurrence politique, symbole de la vitalité démocratique. Il semble qu'en période électorale, le processus électoral est le plus souvent entaché de certaines irrégularités majeures. Dans cette perspective, certaines régions considérées comme traditionnellement acquises à la cause de certains partis politiques sont implicitement interdites aux candidats des autres partis, d'une manière ou d'une autre. Ils y sont souvent interdits de toutes activités politiques par des populations généralement manipulées. Pendant les élections régionales et municipales de 2023 en Côte d'Ivoire, par exemple, il a été fait mention de quelques difficultés rencontrées par certains partis politiques en campagne électorale dans certaines zones du pays. Si pour la Commission Électorale Indépendante (CEI), institution nationale indépendante en charge de l'organisation des élections, il s'agissait de quelques incidents mineurs n'ayant aucune influence majeure sur la qualité et la crédibilité du scrutin, il semble nécessaire, dans le cadre de cette recherche, d'évoquer tous ces cas de figure qui entachent non seulement le bon fonctionnement du processus électoral, mais aussi et surtout constituent des arguments de contestation des résultats. Cette réalité politique que partagent presque toutes les jeunes démocraties africaines est source de vive tension politique pendant les périodes électorales sur le continent. Elle donne lieu à une sorte de perversion du sacré dans l'univers de la politique, au point de provoquer un déchirement éhonté du langage. Selon Diakité (2014), s'il y a des crises politiques en Afrique, c'est bien parce que notre penser politique, notre action n'est que le raté du langage, car ce qui se fait est né de ce qui a déjà été dit et meurt de ce qui est en train de se dire. Il s'agit donc de réfléchir sur le sens du "dire" afin de comprendre celui du "faire" (Diakité 2014 : 60). Le langage déchire, il blesse et offense lorsqu'il est incontrôlé. Or, il est l'instrument principal en politique. C'est pourquoi, le langage politique doit demeurer dans un cadre bien défini et bien structuré. La diffusion au sein du champ populaire de propos qui marquent un chevauchement discursif malencontreux semble être le malheureux signe d'une rupture profonde entre les discours officiels des leaders politiques et ceux qu'ils tiennent officieusement à leurs militants. Ce sont justement ces événements politiques fâcheux, liés à l'instrumentalisation des identités à travers les discours politiques, qui ont conduit Tiéné Mohamed (2023 : 70) à affirmer que « l'instrumentalisation des identités ethniques s'est accentuée » ces dernières années en période électorale. Cela témoigne de ce que le culturel et le moral, à l'épreuve du langage politique, semblent être en crise au point de faire dire à Samba Diakité que « la politique tend à être oublieuse de l'éthique dans la mesure où le langage est a-moral. Dans un tel cas, la culture croise nécessairement la violence car on lui a enlevé sa véracité, on a falsifié son fondement, on a perverti son essence » (Diakité 2014 : 64). Sous le poids des enjeux électoraux, le langage politique s'est mué au langage du mal. Il est devenu un vecteur de division et de tension pendant les élections en Afrique. Dans la politique africaine, surtout pendant les campagnes électorales, les propos sont souvent faux. Ils le sont, parce qu'ils sont incohérents et inadaptés aux principes fondamentaux de la démocratie. L'enjeu politique tue ainsi le jeu démocratique en faisant régner sur la scène politique une

atmosphère d'injustice. Faut-il le rappeler, en optant pour la démocratie, un modèle jugé universel, les États africains se sont engagés dans un processus visant à faire évoluer leur gouvernance. Une telle volonté implique la révision de l'ensemble de la structure du système politique en vue de l'adapter aux nouvelles exigences mondiales, fondées sur la justice, la transparence et la liberté.

1.2. Au plan religieux et ethnique

À ce niveau, il est nécessaire de souligner d'entrée que "la religiosisation" de la politique, entendue comme le fait de religiosiser la politique nationale ou de politiser la religion qui, normalement, devrait être apolitique, obéit à un enjeu politique crucial. Depuis Houphouët-Boigny, la religion a toujours été au cœur de l'action politique. L'instrumentalisation de la religion et des religieux à des fins politiques est perçue à tort comme l'expression d'un génie politique. Au fond, « la religion qui est l'ensemble de dogmes et de pratiques ayant pour objet les rapports d'un groupe social avec la puissance divine, est dès lors apparue comme un champ privilégié d'exercice du pouvoir de l'État » (Coulibaly 2012 : 335). Elle serait même, d'une manière ou d'une autre, l'épicentre des stratégies politiques d'endoctrinement des populations. Ce faisant, l'argument de la religion ou des ethnies est constamment brandi comme un important moyen de relier les populations de la même ethnie et de la même religion à une cause politique. Cette pratique, du fait de la division qu'elle provoque entre les religieux, est une atteinte à l'éthique politique et reste, au regard des enjeux politiques, une réelle source de tension pendant les élections. Une idée qui laisse transparaître l'impact politique de la religion dans la quête ou la conservation du pouvoir politique. En Afrique, la politique est difficilement indissociable des réalités ethno-religieuses. Une situation qui a fini par défigurer la sociologie politique des pays africains. La religion doit, au contraire, servir de moyen de décrispation de l'atmosphère politique en période électorale. Elle devrait jouer un rôle de conciliation des passions opposées et d'apaisement. Par sa capacité à pénétrer sensiblement les cœurs endurcis par la politique, elle devrait, en misant sur cet atout, se donner naturellement les moyens d'imposer la rigueur, la bonne rigueur de la foi, celle qu'on pourrait considérer comme éprise de justice et de vérité, dans l'action politique pendant les élections. Cependant, au-delà des risques liés aux enjeux électoraux, que retenir de l'instrumentalisation des jeunes en période électorale ?

2. DE L'INSTRUMENTALISATION DES JEUNES COMME POTENTIELLE SOURCE DE TENSION ÉLECTORALE

La question de l'instrumentalisation des jeunes en politique est monnaie courante en Afrique. L'instrumentalisation des jeunes à des fins politiques en Afrique, surtout en période électorale, est de multiples natures et demeure une source profonde de tension et de crise électorales. La manipulation flagrante du processus électoral, notamment l'achat de vote, l'intimidation des électeurs, la fraude et la destruction des urnes, devenue partie intégrante du répertoire des actes de violence pour les partis résolus à empêcher leurs opposants d'accéder au pouvoir (Union Africaine 2012 : 23),

implique davantage la collaboration de multiples jeunes au chômage. C'est le cas des "gnambros", ces multiples jeunes sans emploi fixe, qui pullulent dans le secteur des transports et à l'origine de plusieurs violences. Dans un rapport de la commission nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire (2017), les "gnambros" sont présentés comme de petites mains aux ordres d'individus qui se réclament comme des syndicats de transporteurs. Tel qu'indiqué dans ce rapport, ces jeunes, souvent aux ordres de petites mains, elles-mêmes manipulées par des leaders politiques, sont sollicités pour de nombreux cas d'intimidation lors des campagnes électorales. Dans certaines circonscriptions, lors des récentes élections régionales et municipales, des urnes ont même été saccagées par ces jeunes désorientés et les électeurs violentés. Pendant les élections, « l'impact du phénomène des gnambros "dans la politique" s'évalue en termes de sécurité des personnes et des biens, de violences et troubles à l'ordre publique » (Tiéné 2023 : 78-79). En réalité, quand les règles et les lois d'une compétition politique fiable sont ignorées, il devient inévitable que les élections soient entachées de violence. Cela, d'autant plus que « la violence électorale survient, en règle générale, lorsque des groupes et des partis ont recours à la force pour intimider leurs opposants, afin de modifier le processus électoral et ses résultats en leur faveur. » (Union Africaine 2012 : 22). Ces lignes décrivent la triste réalité des élections aussi bien locales que présidentielles dans certains pays africains. Selon l'Institut d'études de sécurité (ISS), le scrutin kenyan de 2022 a révélé une opération de « marchandisation » de l'influence et ses répercussions sur les choix électoraux (Allen 2023 : 1). Cette pratique est le signe d'un achat de conscience par le moyen des réseaux d'influenceurs. Elle vise, dans certains cas, à manipuler la conscience des jeunes électeurs en vue de corrompre leur jugement. Ce qui signifie que les influenceurs, blogueurs ou cyber-militants jouent un rôle crucial lors des élections. En réalité, avec la montée en puissance des nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment avec la super puissance des réseaux sociaux, qui sont devenus des moyens de propagande et de communication politique, les jeunes sont souvent utilisés pour des campagnes de désinformation et de dénigrement entre les camps opposés. Il s'agit d'une réelle source de tension, surtout à travers des propos d'incitation à la haine, qui provoquent une animosité inutile entre les militants des partis politiques en compétition électorale. De plus en plus de jeunes blogueurs politiques et cyber-activistes, bien connus sous l'appellation "d'influenceurs", prennent une part active dans des activités de dénigrement via leurs comptes privés sur les réseaux sociaux. Suivis par des milliers de jeunes sur internet et considérés par certains d'entre eux comme des modèles à suivre, ces influenceurs ou cyber-activistes politiques sont à l'origine de la désorientation des jeunes par la propagation de la haine qui entraîne la division et les conflits politiques. Cette nouvelle réalité met en question la problématique de l'influence du numérique sur la participation des jeunes aux élections. Le risque lié à cette nouvelle réalité reste la circulation de propos malsains incitant souvent à la haine et à la division. Dans une enquête rendue publique par *BBC News*, « les parties politiques nigériennes paient secrètement des influenceurs sur les médias sociaux pour qu'ils diffusent de la désinformation sur leurs adversaires, à l'approche des élections ». (*BBC News* 2023 : 1). S'appuyant sur cette note de *BBC News*, le magazine panafricain *Jeune Afrique* indique que les contreparties proposées aux influenceurs et à leurs réseaux sont telles que l'achat de conscience vire rapidement à l'intoxication, la propagation de « *fake news* » souvent ancrées dans des polémiques religieuses, ethniques ou régionalistes (Atiku 2023 : 1). D'où la nécessité du renforcement de l'éducation démocratique en Afrique.

3. L'ÉDUCATION DÉMOCRATIQUE COMME CONDITION DE STABILITÉ EN PÉRIODE ÉLECTORALE

« L'Afrique est en route. Mais vers quelles destinations se dirige-t-elle ? Comment voyage-t-elle et avec quels moyens ? » (Ouanguigbou 2014 : 9). Si ces interrogations semblent banales à première vue, elles tiennent pourtant une signification particulière lorsqu'elles sont évaluées en rapport avec l'état actuel de la démocratie en Afrique. En fait, la route empruntée par les africains est si parsemée d'obstacles que la démocratie, perçue comme le régime politique le plus sûr pour la construction d'une Afrique apaisée et stable, mérite d'être questionnée, surtout en période électorale. D'où le caractère impératif du renforcement de l'éducation démocratique en Afrique.

3.1. De l'éducation démocratique en Afrique

L'éducation démocratique présente un double intérêt. D'une part, il s'agit d'attirer l'attention de tous les décideurs politiques africains, chercheurs, observateurs nationaux et internationaux sur l'état de la démocratie en Afrique, affaiblie par des maux tels que l'égoïsme, la haine, le refus de la différence et de l'alternance, la régression du sentiment patriotique, le défaut de culture politique. En clair, l'éducation démocratique donne l'occasion d'établir un diagnostic clinique du processus démocratique en Afrique. Et d'autre part, elle aura le mérite de développer un changement de mentalité chez les jeunes africains, en inscrivant au cœur de l'action politique la nécessité de la prise en compte et la promotion des principes démocratiques majeurs comme fondement de l'engagement politique. C'est justement en cela que l'éducation démocratique se présente comme un remède capable de traiter à la racine la crise qui secoue la démocratie en Afrique. À l'école de la démocratie, les africains semblent être si mauvais élèves qu'il paraît urgent de jeter les bases d'une éducation politique autour des valeurs de la démocratie, afin de permettre une redéfinition des paradigmes. L'architecture de la démocratie africaine est si fragile qu'elle est constamment prise à défaut par les conséquences négatives de la crise contemporaine de l'éducation qui secoue l'Afrique. Il faut donc voir dans l'éducation démocratique, la manifestation d'une réelle prise de conscience politique visant à proposer des solutions aux difficultés politiques liées à l'exercice de la démocratie dans certains pays africains.

Apparue en Afrique dans les années 1990, la démocratie présageait un avenir radieux aux africains (Darracq & Magnani 2011 : 841), en ce sens qu'elle paraissait comme le fondement d'une Afrique politique rationnelle et humaine, axée sur le bien-être des citoyens. Malheureusement, il est difficile de reconnaître, au regard des conflits que connaît l'Afrique en période électorale, que la situation politique sur le continent a connu une évolution de 1990 à nos jours. Car, « la démocratie telle que pratiquée, est source de crise citoyenne ». (Ouanguigbou 2014 : 17). Pour cette raison, l'on a le sentiment que la démocratie est restée au stade de simple slogan politique. Dans la pratique, elle semble se heurter à certaines difficultés liées à l'alternance et à la « fusion » des pouvoirs exécutifs et judiciaires (Zongo 2022 : 1). S'il est vrai qu'elle a sensiblement fait évoluer l'image de la gouvernance dans certains pays en Afrique, il y a lieu de reconnaître qu'elle demeure tout de même une source profonde de tension. Au fond, si la démocratie est source de conflit, c'est en raison du non-

respect de ses principes, car les africains sont « un peuple d’irresponsables, de peureux et de tricheurs rasant quotidiennement les murs de l’inconscience collective » (Koffi 2011 : 77). Supposée être le pouvoir du peuple au service du peuple, la démocratie africaine semble ignorer l’idée de la majorité pour n’être qu’un pouvoir servant les intérêts de la minorité au pouvoir. L’éducation démocratique se donne ainsi comme un impératif catégorique si l’on souhaite améliorer les pratiques démocratiques en Afrique. Sous cet angle, l’éducation démocratique devrait développer une conscience politique capable de faire éclore chez chaque citoyen l’intérêt d’une éthique politique en Afrique. C’est pourquoi, par éducation démocratique, il faut désormais entendre formation rigoureuse et objective des leaders, militants et sympathisants des différentes formations politiques aux valeurs et principes démocratiques. Elle est perçue, dans cette Afrique en crise éthique et morale, comme une solution durable aux différents conflits politiques en période électorale. En tant que formation politique, l’éducation démocratique vise à développer l’esprit critique du militant, à améliorer sa capacité à juger les événements politiques par lui-même, afin de prendre des décisions en toute rationalité. L’éducation à la démocratie est un impératif en ce sens qu’elle oriente le devenir politique des nations par un enrichissement du débat politique. N’est-ce pas au regard de cette importance capitale qu’elle est considérée comme une obligation éthique et politique pour les organisations politiques ?

3.2. L’éducation à la démocratie : un devoir politique gage de stabilité

Dans les démocraties avancées, l’éducation politique des militants est un devoir politique majeur auquel aucune formation politique ne doit se soustraire. Dans Le Manuel de structuration d’un parti politique élaboré par l’Organisation internationale *Friedrich Ebert Stiftung*² en 2014, il est pris le soin de rappeler la nécessité, dans une démocratie véritable, de mettre en œuvre, au sein de chaque formation politique, un système de formation politique continue des membres. Selon cette organisation, la formation politique doit prendre en compte trois axes fondamentaux, à savoir : la formation de base, la formation politique et la formation technique. En réalité, « compte tenu de nombreuses mutations sociales, ainsi que des replis identitaires de plus en plus prononcés dans la sous-région Afrique centrale en ce moment, il est impérieux de professionnaliser les partis politiques en particulier et la politique en général » (Stiftung 2014 : 50). En Côte d’Ivoire, les partis politiques ont d’ailleurs l’obligation, selon la constitution ivoirienne, de former leurs militants non seulement aux règles de fonctionnement de leur propre parti et, par-dessus tout, aux principes de la démocratie, mais aussi et surtout au respect du droit à la différence et au respect des lois de la République, conformément à la constitution. Dans cette perspective, la formation politique des militants, avec en ligne de mire l’éducation démocratique, devrait être perçue comme un programme important du plan d’action annuel des différents partis politiques. Elle pourrait former la jeunesse politique africaine sur la nécessité de connaître et protéger les institutions juridictionnelles, qui sont des structures qui participent à l’enracinement de la démocratie et à l’instauration d’un État de droit. Par le canal de l’éducation démocratique, les citoyens devraient développer des comportements responsables face aux institutions de la République pour consolider l’autorité de l’État, surtout pendant les élections. Les partis politiques, faut-il

² La Fondation *Friedrich Ebert* est la plus ancienne fondation dite affiliée à un parti en Allemagne et est proche du Parti social-démocrate allemand (SPD). Elle est basée à Bonn et à Berlin, avec 18 bureaux régionaux ou étatiques dans tout le pays et 104 bureaux dans le monde, en 2024. Son but est l’éducation démocratique, la coopération internationale et la promotion de la démocratie dans le monde.

encore le rappeler, sont des associations de personnes unies par une idéologie commune. Ils sont indispensables dans un État démocratique, car ils participent à l'animation de la vie politique et renforcent l'équilibre des débats politiques. C'est justement au regard de cette réalité que les citoyens doivent adopter envers les différents partis politiques des comportements responsables. Il s'agira de développer chez les jeunes le sens du pardon, de la tolérance et de l'acceptation des autres, en période électorale. L'intérêt de cette entreprise est d'initier la jeunesse africaine à la démocratie véritable. La politique n'est qu'un jeu d'idées, qui doit privilégier l'intérêt supérieur des États. Elle s'apparente à une éthique politique qui se présente comme la fondation de la stabilité politique. On pourrait affirmer que l'éducation démocratique est une condition fondamentale en ce sens que dans les partis politiques en Afrique, plusieurs jeunes militants sont soit des analphabètes, soit des personnes ayant un mauvais niveau scolaire. Ils ne sont donc pas, pour la grande majorité, intellectuellement outillés pour militer en observant les principes démocratiques élémentaires, tels que la liberté d'expression et le respect des droits d'autrui. Il faut donc inviter les leaders politiques et les jeunes au respect des principes fondamentaux de la démocratie, afin qu'ils prennent conscience des enjeux de la démocratie dans les États africains. En tant qu'association politique, les partis politiques ont le devoir de former leurs membres et militants sur les valeurs et principes de la démocratie. Il y va de leur responsabilité politique. Cette entreprise est nécessaire, vue que le mode de fonctionnement actuel des organisations politiques, « engendre soit la démission du citoyen qui se dérobe de ses devoirs de participation patriotique de réalisation du bonheur commun » soit les atteintes graves aux principes démocratiques pendant les élections (Ouanguiabou 2014 : 9).

La stabilité du continent africain viendra, à coup sûr, de la mise en place d'une véritable politique d'éducation démocratique, capable de développer la culture politique des militants au sein des partis politiques. Il y a donc urgence à enseigner à la jeunesse politique africaine le bien-fondé de la démocratie, en tant que mode de gouvernance. Après analyse du contexte socio-politique africain, il est établi que les difficultés politiques auxquelles sont confrontés certains pays africains sont la conséquence d'une méconnaissance des exigences de la démocratie. La stabilité souhaitée en période électorale en Afrique, implique davantage le respect de la dignité humaine, la considération des adversaires politiques non pas comme des ennemis à éliminer, mais uniquement comme des personnes différentes par leurs opinions politiques. Cela implique également un changement de discours politique et une approche nouvelle des enjeux électoraux et par extension du pouvoir lui-même.

CONCLUSION

Les réflexions portant sur le processus électoral en Afrique révèlent quelques difficultés liées à l'application des principes démocratiques pendant les élections. Le non-respect des exigences démocratiques en période électorale met en mal la stabilité politique du continent. En observant attentivement l'environnement politique africain, on pourrait affirmer que les enjeux électoraux sont les principales sources de tension et de conflits pendant les élections. Dans bien des cas, ils provoquent une instrumentalisation non seulement des religions, des identités, des cultures mais aussi et surtout des jeunes, dans la quête du pouvoir. Cette réalité politique est à l'origine de multiples crises politiques et nécessite une analyse philosophique afin d'aplanir les tensions électorales en Afrique. En retenant que « les conditions du vivre-

heureux de la collectivité sont en réalité une normalisation et un renforcement du tissu social » (Kouassi 2011 : 57), il semblait urgent de questionner les conflits sociaux en période électorale et, par extension, indiquer le bien-fondé de l'éducation démocratique comme condition de la stabilité politique en Afrique. Cette recherche laisse donc entrevoir que les élections en Afrique sont une véritable source de conflit électoral parce qu'elles sont souvent « entachées de fraudes importantes de nature à remettre en cause leur crédibilité » (Darracq, Magnani 2011 : 842). Or, la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948, donne aux citoyens le droit d'élire leurs dirigeants en toute liberté, à travers des élections libres et transparentes. Cette analyse aura donc mis en exergue l'urgence d'une éducation démocratique pour encourager la culture politique des militants à l'effet de prévenir les conflits électoraux dans nos États.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLEN Karen, 2023, « Élections et influence numérique en Afrique : une nouvelle menace ? », ENQUETE. Disponible en ligne : <https://issafrica.org>. Consulté le 30/01/2024.
- ATIKU Aboubakar, 2023, « Désinformation, corruption et cyberguerre d'influence à la veille des élections au Nigeria », ENQUETE. Disponible en ligne : <https://jeuneafrique.com>. Consulté le 30/06/2024.
- BANEGAS Richard, 2014, « Marchandisation du vote, citoyenneté et consolidation démocratique au Bénin », Politique africaine, N°69, p. 75-88.
- BBC NEWS Afrique, 2023, « Élections au Nigéria : Comment les influenceurs sont secrètement payés par les partis politiques », ENQUETE. Disponible en ligne : <https://bbc.com>. Consulté le 30/06/2024.
- COULIBALY Félicité Navigué, 2012. « Houphouët-Boigny, le pouvoir politique et les religions en Côte d'Ivoire : 1960-1990 », SZRKG, N° 106, p. 335-351.
- DARRACQ Vincent et MAGNANI Victor, 2011. « Les élections en Afrique : un mirage démocratique ? », Politique étrangère, N°4, p. 839-850.
- DIAKITÉ Samba, 2014. Politiques africaines et identités, Des liaisons dangereuses, Saguenay/Canada, Différence Pérenne, 149 p.
- GRUPE DES SAGES DE L'UNION AFRICAINE, 2012. « Les conflits et la violence politique résultant des élections. Consolider le rôle de l'Union africaine dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits », New York, International Peace Institute, 120 p.
- HOLOU Yaovi Roland, 2008. La faillite des cadres et intellectuels africains, Paris, L'Harmattan, 232 p.
- KI-ZERBO Joseph, 2003. À quand l'Afrique ? Paris, L'aube, 201 p.
- KOFFI Tiburce, 2011, Le mal-être spirituel des Noirs, Abidjan, NEI-CEDA, 179 p.
- KOUASSI Marcel, 2011. Euthanasie et cultures africaines, Abidjan, Éditions Universitaires de Côte d'Ivoire, 132 p.
- OUANGUIAGBOU Kadi, 2014. Une route d'espoir parsemée d'obstacles : l'Afrique angoissée, Bouaké, Éditions IRDA, 65 p.
- CNDHCI, 2017. « Rapport sur les phénomènes des "gnambros" et des mineurs en conflit avec la loi », RAPPORT. Disponible en ligne : <https://cndh.ci>. Consulté le 30/08/2024.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, 2001, Du contrat social, Paris, GF Flammarion, 256 p.

TIÉNÉ Mohamed, 2023. Du suffrage universel au massacre identitaire : violences électorales en Côte d'Ivoire (1990-2011), Thèse de doctorat, Université d'Ottawa, Canada, 122 p.

ZONGO Georges, 2022. « La question du fonctionnement de la démocratie dans les États africains ». Disponible en ligne : <https://ceim.uqam.ca>. Consulté le 05/08/2024

AUTEUR

Abou **SOUMAHORO**

Docteur en Philosophie

Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

Courriel : soumahoroabou1@gmail.com

© Référence électronique

Abou SOUMAHORO « *Enjeux électoraux et conflits sociaux en Afrique : de l'éducation démocratique comme gage de stabilité sociale* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 2, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p. 111-122, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 07-02-2024 / Date de publication : 30-12-2024

DÉTERMINANTS ET ENJEUX DU RETOUR DES PLANTEURS MIGRANTS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE BOCANDA (CENTRE-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE)

DETERMINANTS AND CHALLENGES OF THE RETURN OF MIGRANT PLANTERS IN THE SUB-PREFECTURE OF BOCANDA (CENTRAL-EASTERN IVORY COAST)

Zady Edouard **ZOGBO** – N'goh Koffi Michaël **YOMAN** – Kouassi Antoine **KOFFI**
Narcisse B. **ASSI-KAUDJHIS**

RÉSUMÉ

A la fin des années 1970, on a assisté à la chute de l'économie de plantation. Cette situation a entraîné un important mouvement de migration des populations actives vers les nouveaux fronts pionniers à l'ouest de la Côte d'Ivoire. Cependant, les difficultés rencontrées dans les zones d'accueil obligent les migrants planteurs à retourner dans les villages d'origine. La sous-préfecture de Bocanda, localité de l'ancienne boucle du cacao ne fait pas exception à cette situation. Cette étude analyse la contribution des planteurs migrants de retour à la redynamisation de l'économie rurale dans la sous-préfecture de Bocanda. Les résultats proviennent de deux sources d'informations : la recherche documentaire et les enquêtes de terrain. La recherche documentaire a permis de consulter des thèses, des articles scientifiques ainsi que des rapports d'études en rapport avec le sujet traité. Les informations recueillies à l'issue de cette activité ont été complétées par d'autres collectées sur le terrain auprès de 148 planteurs migrants de retour par la méthode de boule de neige. Les résultats révèlent qu'une combinaison de facteurs préside le retour des planteurs à Bocanda. On peut citer entre autres le vieillissement des planteurs et des vergers (40%), le déguerpissement des forêts classées (28%), les conflits fonciers (20%) et les cas de maladies (12%). Par ailleurs, elle a montré que les planteurs émigrés participent à l'animation de l'économie rurale par la création de champs de vivriers et de plantations notamment d'anacarde (60%). Bien que bénéfique à l'économie rurale, le retour des planteurs émigrés est source de litiges fonciers (5%).

Mots-clés : Migration de retour, planteurs migrants, enjeux, économie rurale, Bocanda.

ABSTRACT

At the end of the 1970s, the plantation economy collapsed. This led to a major migration of working people to the new pioneer fronts in western Côte d'Ivoire. However, the difficulties encountered in the host areas are forcing migrant planters to return to their villages of origin. The sub-prefecture of Bocanda, part of the former cocoa loop, is no exception. This study analyses the contribution of returning migrant planters to the revitalisation of the rural economy in the Bocanda sub-prefecture. The results come from two sources of information: documentary research and field surveys. The documentary research made it possible to consult theses, scientific articles and study reports related to the subject. The information gathered because of this activity was supplemented by other information gathered in the field from 148 returning migrant growers using the snowball method. The results show that a combination of factors is responsible for the return of planters to Bocanda. These included the ageing of planters and orchards (40%), the clearing of classified forests (28%), land disputes (20%) and cases of disease (12%). The study also showed that emigrant planters contribute to the rural economy by creating food crops and plantations, particularly cashew nut plantations (60%). Although beneficial to the rural economy, the return of migrant planters is a source of land disputes (5%).

Keywords : Return migration, migrant planters, issues, rural economy, Bocanda.

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire maintient sa position de locomotive de l'espace UEMOA et figure parmi les dix économies à forte croissance à l'échelle mondiale depuis 2016, avec une croissance moyenne annuelle du PIB de 6,9% sur la période 2016-2019 (PND 2021-2025 : 6). Cette croissance récente n'a créé que très peu d'emplois productifs formels. L'analyse de la dynamique sectorielle de l'emploi montre que le secteur agricole reste le principal pourvoyeur d'emploi dans l'économie avec 47,5% de la population en âge de travailler (PND 2021-2025 : 17). En effet, au lendemain de son accession à l'indépendance, les autorités ont fait de l'agriculture la base du développement du pays. Pour hâter ce développement, elles ont opté pour la diversification des cultures en mettant l'accent sur les cultures de rente c'est à dire celles capables de procurer des revenus substantiels aussi bien aux paysans qu'à l'État. C'est ainsi que dans le sud forestier ont été privilégiés le café, le cacao, l'hévéa, le palmier à huile, le cocotier et l'ananas (Koffi 2012 : 46). En raison du renforcement de leur productivité à l'hectare, ces cultures ont connu une évolution notable entre 2016 et 2020. Ainsi, sur la période, la production nationale de cacao est passée de 1 634 424 tonnes à 2 172 665 tonnes, tandis que le volume de noix de Cajou produit enregistré une augmentation de 649 587 tonnes à 848 700 tonnes (+ 30,65%). Quant à la production de l'hévéa, elle a évolué de 453 040 tonnes à 949 276 tonnes (+109,53), la production de palmier à huile a connu une baisse de 408 554,6 tonnes à 2 346,7tonnes (-99,43%). S'agissant du coton graine, la production a évolué de 332 421,6 à 506 148,8 (+52,26%), lorsque le volume de cerises de café passait de 105 601 à 83 421,2 (-21%). En outre, les quantités de bananes desserts et d'ananas passaient

respectivement de 246 000, et 36 327,8 tonnes à 508 198,4 et 65 156,3 tonnes sur la période de référence (PND 2021-2025 : 73). Le succès de l'agriculture ivoirienne s'est largement construit sur la consommation d'une rente écologique. En effet, La mise en valeur du milieu forestier s'est surtout faite par le développement de fronts pionniers dont le plus important s'est mis en place dans le quart sud-ouest du pays au début des années 1970 et s'est trouvée en voie de saturation à partir de la fin des années 1980. La forêt ivoirienne, qui représentait près de 16 millions d'hectares au début du siècle et encore 12 millions à l'Indépendance, a depuis subi une dégradation rapide : 6 millions d'hectares en 1975, 3,2 millions en 1981 et moins de 2 millions en 1992. (Léonard & Vimard 2005 : 18). Le modèle de développement adopté par la Côte d'Ivoire était donc caractérisé par son extraversion et sa dépendance par rapport à la main d'œuvre étrangère. Il était basé sur l'exploitation des ressources naturelles, c'est-à-dire sur le défrichement massif et ininterrompu de forêts par des exploitants migrants, ivoiriens ou non, et pratiquant une agriculture extensive. Les perspectives pour le migrant d'accéder au foncier par la création de plantations, a accéléré les migrations en direction des zones forestières, jusqu'à l'épuisement des réserves forestières (Tano 2012 : 10). Ainsi, les localités de production de ces cultures connaissent une forte densité humaine contrairement aux autres régions du pays (Koffi 2019 : 16). La sous-préfecture de Bocanda, localité située dans le Centre-est de la Côte d'Ivoire, ne fait pas exception à cette situation. En effet, au cours de cette période glorieuse de l'économie de plantation, les villages de cette sous-préfecture avaient un taux d'accroissement moyen annuel de 2,29% entre 1955 et 1965 avec une densité 16,66 hab/km². C'était l'une des densités les plus élevées du pays à cette époque (Aloko & Kouassi 2014 : 477). A la fin des années 1970, l'on a assisté à la chute de l'économie de plantation. Cette situation a entraîné un massif mouvement d'émigration des populations actives vers les nouveaux fronts pionniers à l'ouest de la Côte d'Ivoire. Ce mouvement migratoire a eu pour conséquence le dépeuplement de Bocanda avec un taux d'accroissement négatif en 1975 de -1.1% (M.C.U. 1987 : 10 ; Aloko & Kouassi 2014 : 478). Depuis le début des années 2000, on assiste de plus en plus à un retour des planteurs dans leur village d'origine. Ces retours ne sont pas sans conséquence dans les villages d'origine. Cette situation donne l'occasion de réfléchir sur la contribution des planteurs de retour à l'économie rurale dans la sous-préfecture de Bocanda. Autrement, comment les planteurs migrants de retour contribuent-ils à la redynamisation de l'économie rurale dans de la sous-préfecture de Bocanda ? Quels sont les déterminants du retour des planteurs dans la sous-préfecture de Bocanda ? L'objectif visé ici est de montrer le rôle que jouent les planteurs migrants de retour dans la relance de l'économie rurale à l'échelle de la sous-préfecture de Bocanda. Mais avant, il s'agira d'identifier les facteurs déterminants le retour des planteurs migrants dans leur village d'origine.

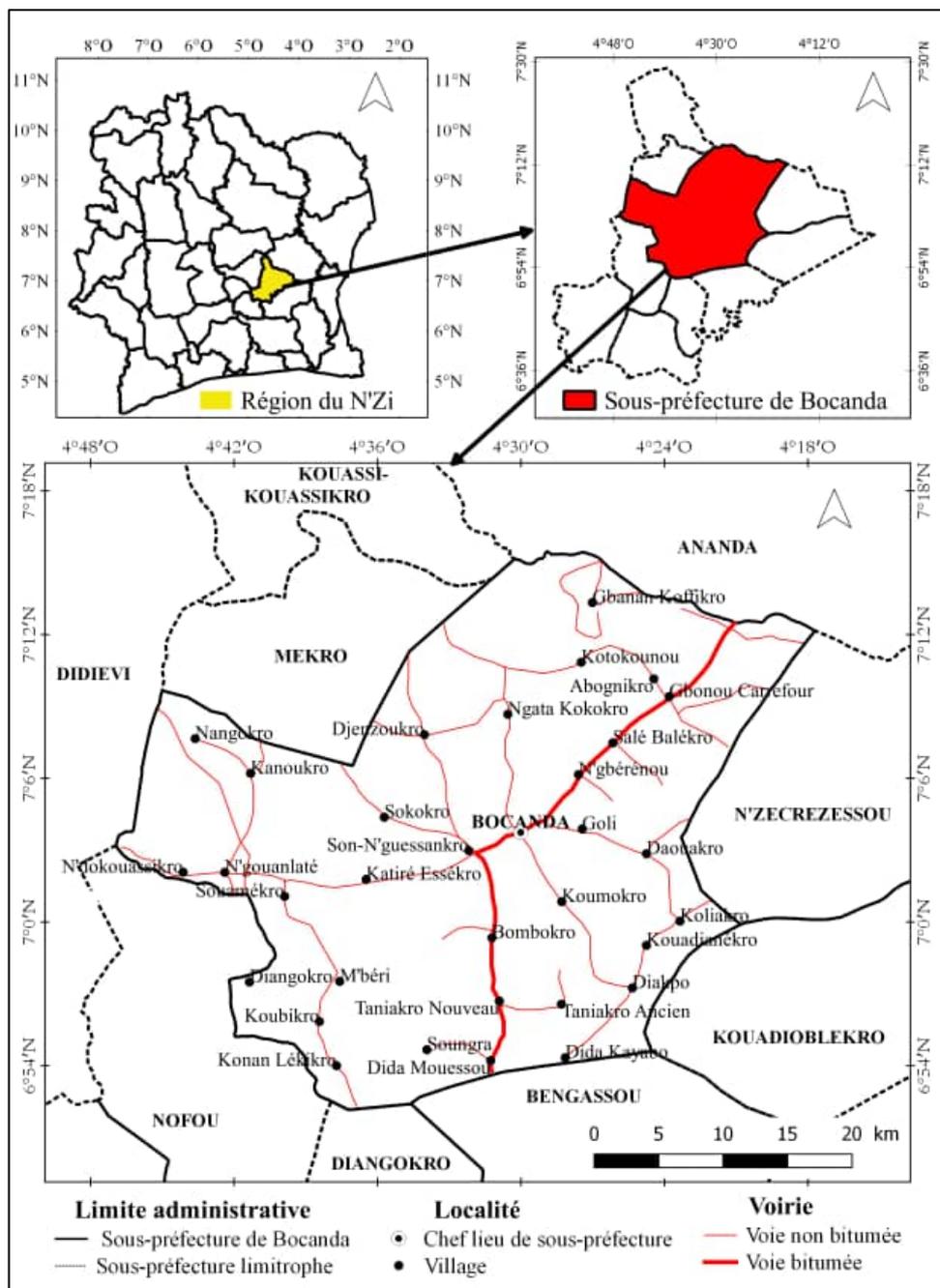
1. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

1.1. Présentation du cadre spatial de l'étude

Située dans la région du N'zi, dans le au centre-est de la Côte d'Ivoire, la sous-préfecture de Bocanda est comprise entre les latitudes 7°9 et 6°6 nord et les longitudes 4°36 et 4°21 ouest. Elle est le chef-lieu de Sous-préfecture par décret n°61-16 du 03 janvier 1961 et couvre 56

villages dans un rayon 30 km. Au dernier recensement général de la population et de l’habitat de 2021, sa population était de 59 242 habitants soit 49% de la population du département du même nom et 23% de celle de la région du N’zi. Elle est limitée au nord par les sous-préfectures de Kouassi-kouassikro, Mekro et Ananda. Au sud, on trouve les sous-préfectures de Diangokro et de Bengassou. A l’est, ce sont celles de N’zeczessou et de Kouadioblékro. Enfin à l’ouest ce sont les sous-préfectures de Nofou et de Didiévi (fig.1). Bocanda a jadis été prospère grâce aux ressources tiré du binôme café-cacao. Ainsi, elle fait partie de l’espace géographique qualifié d’ex boucle du cacao. Elle se positionne de ce fait comme un cadre idéale pour mener une étude sur le retour des planteurs migrants.

Fig. 1. Présentation de l’espace d’étude, sous-préfecture de Bocanda



1.2. Outils et méthodes de l'étude

La collecte des données a été possible grâce à plusieurs outils. Ces outils étaient composés de guide d'entretien, de questionnaire, d'appareil photo numérique, de carnet de note et de stylo. Le guide d'entretien a permis de conduire l'interview avec les autorités sous-préfectorales, traditionnelles. Le questionnaire a été utilisé lors des échanges avec les planteurs migrants. Les questions ont porté sur les caractéristiques sociodémographiques, les raisons de leur retour, les activités menées et les difficultés rencontrées par ces derniers. Les supports visuels sont le fait d'un appareil photo numérique. Le carnet et le stylo ont permis de noter les informations qui n'ont été prises en compte dans le questionnaire. Les résultats de cette étude proviennent de deux sources d'informations : la recherche documentaire et les enquêtes de terrain. La recherche documentaire a permis de consulter des thèses, des articles scientifiques ainsi que des rapports d'études en rapport avec le sujet traité. Les informations recueillies à l'issue de cette activité ont été complétées par d'autres collectées sur le terrain auprès des planteurs migrants. En raison du manque de données statistiques relatives à l'effectif des planteurs migrants de retour, la méthode de boule de neige a été utilisée. Elle a consisté à interroger une personne cible, et elle a son tour, indique chez une autre personne du même profil. Au total 148 planteurs migrants de retour ont été interrogés dans neuf localités de l'espace de l'étude. Certains critères ont guidé le choix de ces localités (tabl. I).

Tabl. I : Critères de choix des localités enquêtées de la sous-préfecture de Bocanda

Subdivision de la sous-préfecture de Bocanda	Type de villages	Poids démographique	Localités retenues
Quart nord-ouest	gros village	1806	Nangokro
	petit village	455	N'Doli-yebouékro
Quart nord-est	gros village	2188	Gbonou
	petit village	285	Kokoboukro
Quart sud-est	gros village	1607	Dida kayabo
	petit village	270	Toumounou2
Quart sud-ouest	gros village	1882	Katire essekro
	petit village	212	Diakoubikro
Centre	chef-lieu de la sous-préfecture	5142	Bocanda

Enquêtes de terrain, 2022

1.3. Le traitement des données

Le dépouillement des questionnaires s'est fait de manière automatique à travers le logiciel Sphinx V5. Excel 2016 a permis la réalisation des tableaux et des graphiques. Quant au logiciel Word 2016, il a servi à faire la saisie et le traitement de texte. La réalisation des figures a été possible grâce à QGS 2.18.

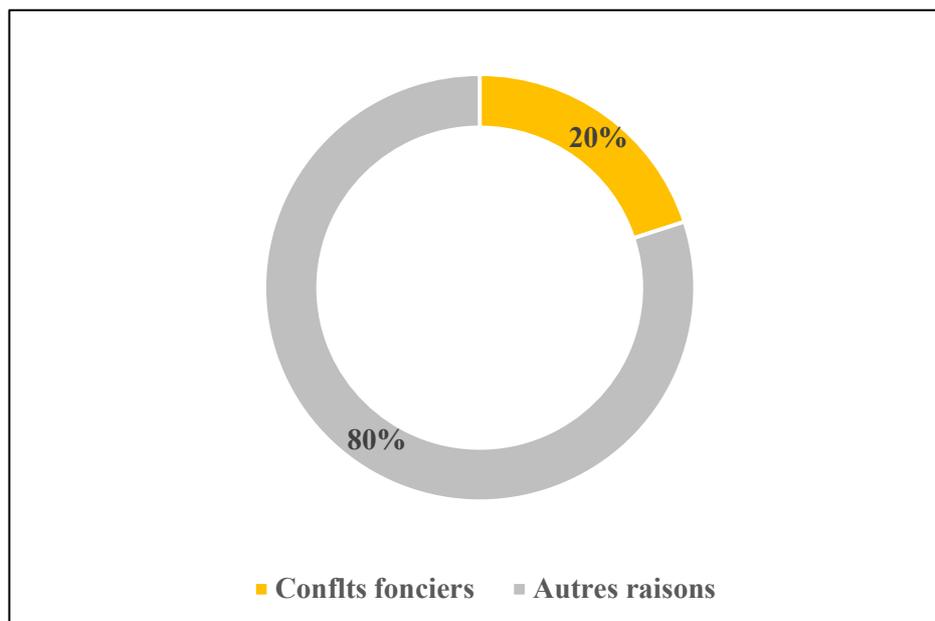
2. RÉSULTATS

2.1. De nombreux facteurs à la base du retour des planteurs dans leur village d'origine

2.1.1. Les conflits fonciers dans les zones d'accueil

Le foncier agricole, subit une demande exacerbée sous la pression de l'agriculture de plantation. L'ouest forestier, connu pour l'immensité de son couvert forestier est soumis à des conflits fonciers. En effet avec la création des plantations dans les zones forestières de Côte d'Ivoire par les étrangers et les Baoulés, les relations entre les autochtones et les émigrés agricoles se sont dégradées. La dégradation des rapports sociaux est source de conflits fonciers (fig. 2).

Fig. 2 : Répartition des planteurs émigrés selon les cas de conflit foncier rencontrés dans les zones d'accueil



Source : Enquêtes de terrain, 2022

Il ressort que 20% des planteurs émigrés se sont retournés à cause des conflits fonciers contre 80% qui évoquent d'autres raisons. Ces conflits sont le résultat d'une combinaison de facteurs. Le premier relève de l'impact de l'essor démographique sur les terres disponibles. Résultant des importantes vagues migratoires, l'augmentation de la population a entraîné de fortes pressions sur les terres agricoles disponibles. Le second, est que les contrats fonciers conclus de façon verbale avec les propriétaires terriens, sont remis en cause par leurs descendants surtout après leur décès.

2.1.2. L'épuisement des réserves forestières ivoiriennes

A la veille de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, le pays avait une couverture forestière estimée à 12 millions d'hectare. La Côte d'Ivoire n'en compte plus que moins de 3 millions. Les forêts classées ont même été investies par des paysans clandestins. Les cultures de rente telles que le café, le cacao, le palmier à huile et l'hévéa, connaissent une évolution progressive au détriment du patrimoine forestier. La planche 1 présente la couverture végétale du pays à la veille de l'indépendance.

Planche 1: Evolution du couvert végétal ivoirien de 1990 à 2015

Fig. 3 : Couverture végétale de la Côte d'Ivoire en 1990

Fig. 4 : Couverture végétale de la Côte d'Ivoire en 2000

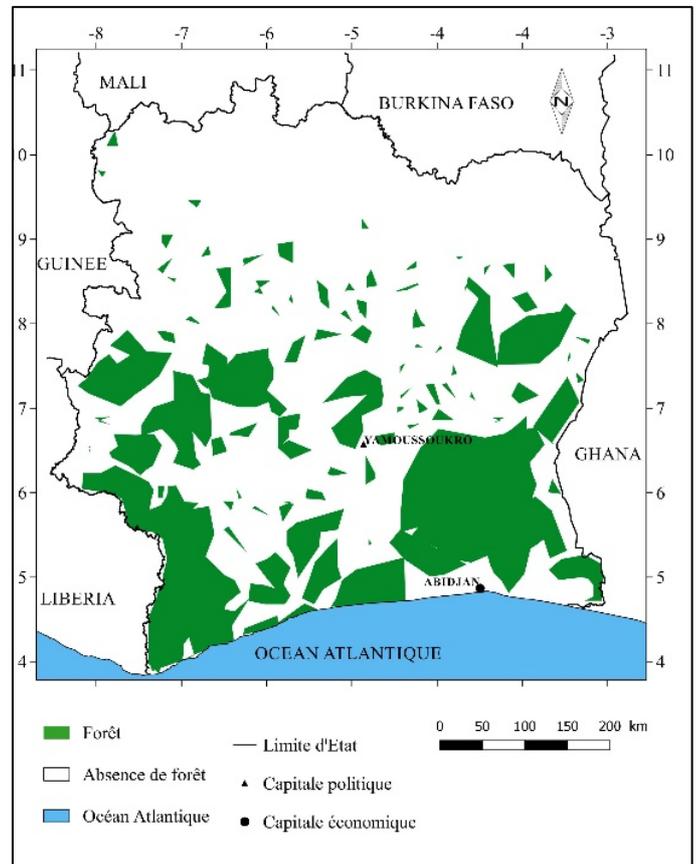
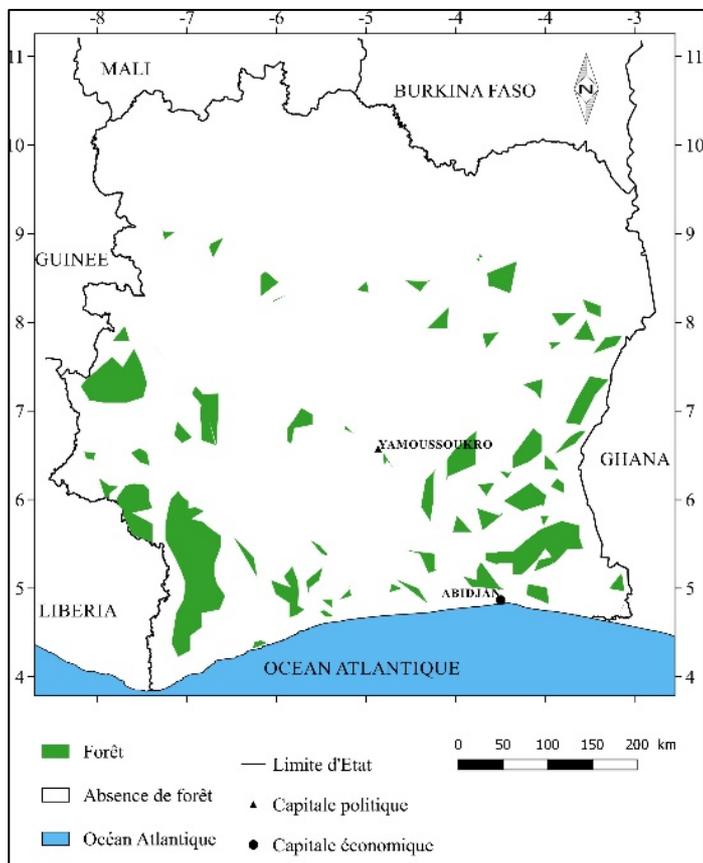
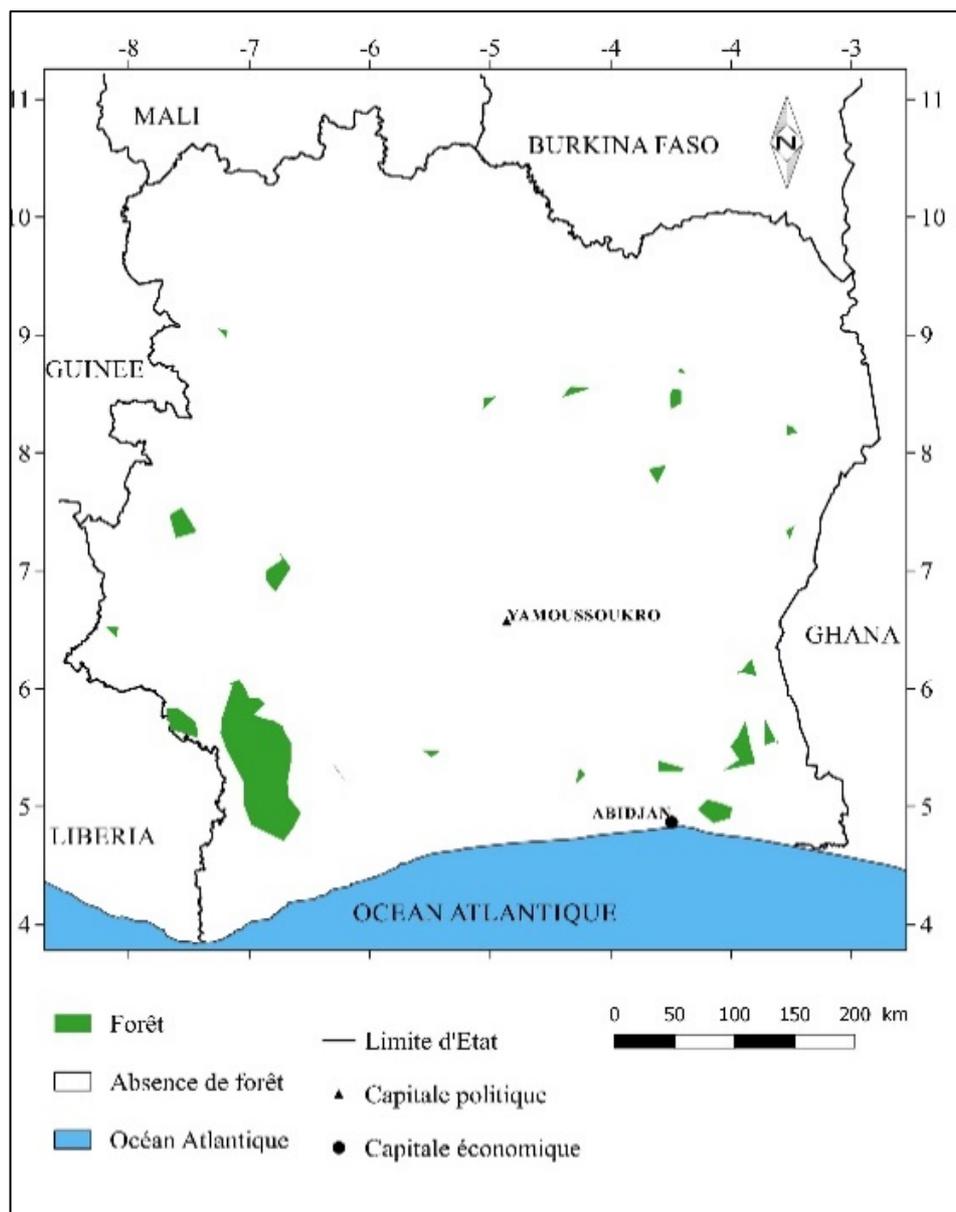


Fig. 5 : Couverture végétale de la Côte d'Ivoire en 2015



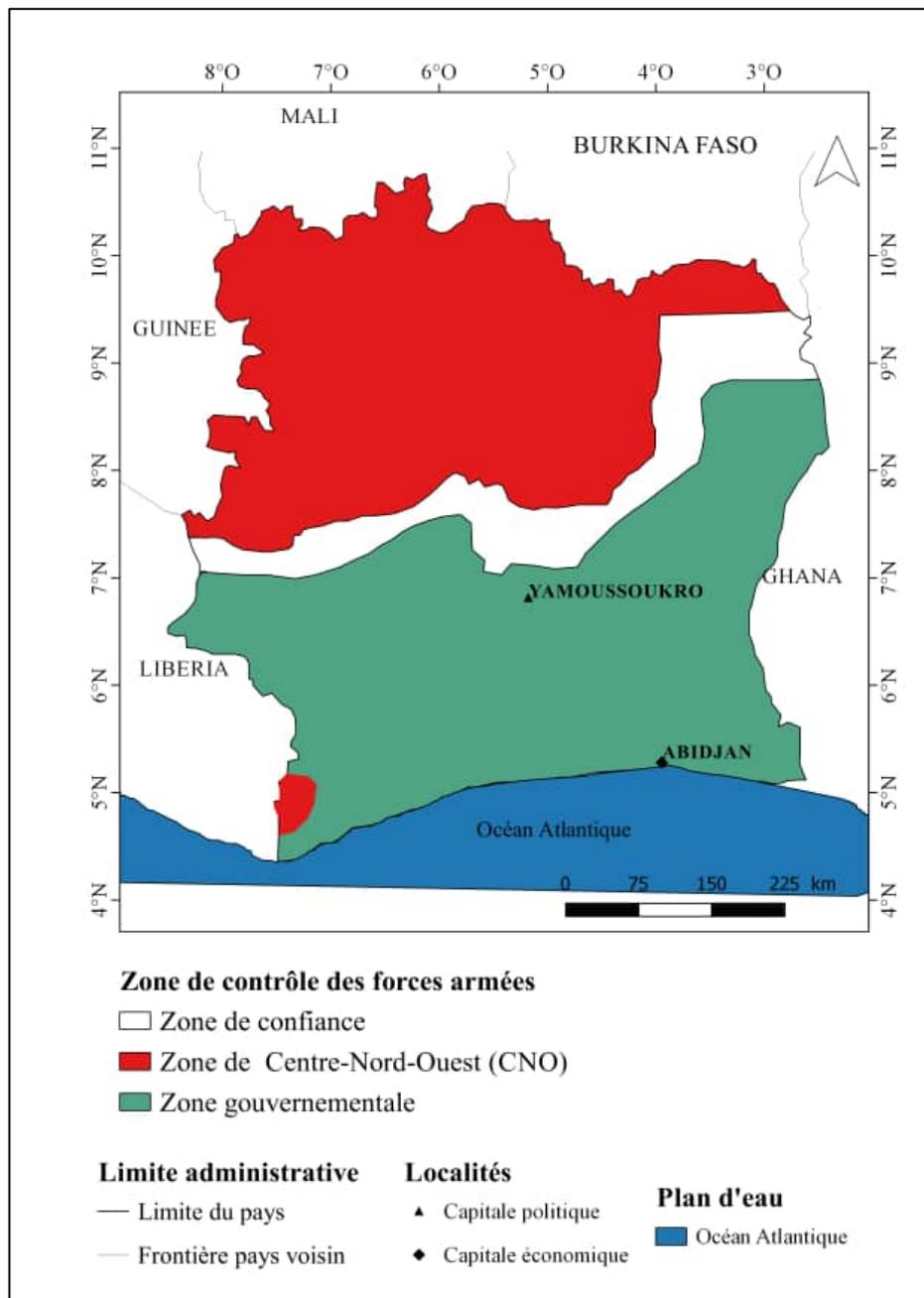
Source : BNETD /CCT, 2015 / Réalisation : Kouakou, 2022

L'analyse de la planche 1 montre l'évolution du couvert végétal de la Côte d'Ivoire de 1990 à 2015. Le constat est que la couverture forestière de la Côte d'Ivoire a considérablement été dégradée au cours de ces dernières. Elle est passée de 7850864 ha à 5094452 ha autrement dit une réduction de 2756412 ha soit 8 % entre 1990 et 2000. De 2000 en 2015 le couvert végétal est passé de 5094452 ha à 3401146 ha soit une réduction de 1693306 ha. Ce qui représente une réduction de 5% en 15 ans. La réduction de la forêt s'explique par la création de plantations de cultures pérennes notamment le café et le cacao. Mais également par l'avancée de l'espace urbain. La réduction de la forêt fait que les planteurs migrants rencontrent des difficultés à créer de nouvelles plantations. Cette situation va les inciter à revenir dans leur région d'origine.

2.1.3. La crise politico-militaire de 2002 comme levier du retour des planteurs dans la sous-préfecture de Bocanda

La Côte d'Ivoire a connu une stabilité politique nationale après son indépendance en 1960. A partir des années 1990, elle plonge dans une période d'instabilité politique jusqu'en 2010. Cette l'instabilité politique a été marquée par une succession de crises dont les plus importantes sont la crise politico-militaire déclenchée en septembre 2002 et la crise post-électorale de 2010-2011. La crise de 2002 a vu la partition du pays en deux zones distinctes (Fig. 6).

Fig. 6 : Subdivision de la Côte d'Ivoire liée à la crise de septembre 2002



Source : BNETD / CCT, 2012 / Réalisation : Kouakou, 2022

A la suite du coup d'état manqué du 19 septembre 2002, la Côte d'Ivoire a été subdivisée en trois (3) grandes parties (Fig. n°2). Il s'agit de la zone de contrôle des forces nouvelles (Zone Centre-Nord-Ouest), la zone de contrôle des forces gouvernementales et la zone de confiance sous le contrôle des forces ousiniennes. Dans les zones CNO, les populations se sont déplacées massivement vers les zones gouvernementales et de confiance. De nombreux planteurs migrants (19%) dans les zones CNO se sont également déplacés en direction de Bocanda, dans leur village d'origine. A côté de ce mobile d'ordre général, plusieurs autres raisons ont été évoquées par les enquêtés.

2.1.4. De l'avis des planteurs migrants sur les motifs de leur retour

L'enquête auprès des planteurs émigrés a révélé de nombreux facteurs (tabl. II) permettant d'expliquer leur retour au village.

Tabl. II : Répartition des planteurs enquêtés selon le motif de leur retour

Motifs	Effectifs	Proportions (%)
Vieillesse des planteurs et des vergers	59	40
Déguerpis des forêts classées	41	28
Les maladies	18	12
Conflits fonciers	30	20
Total	148	100

Source : Enquêtes de terrain, 2022

La majorité des planteurs (40%) sont revenus dans leur village du fait du poids de l'âge (l'enquêté et son verger). Cette frange de planteurs est constituée des premières personnes à immigrer pour ouvrir de nouvelles plantations suite à l'épuisement de la forêt dans la sous-préfecture de Bocanda. Le second motif concerne les planteurs (28%) installés dans les forêts classées et qui ont été sommés de quitter ces espaces protégés qui sont du domaine de l'Etat ivoirien. Quant aux conflits fonciers, ils sont à la base du retour de 20% des enquêtés. En effet, les zones cacaoyères ont toujours été soumises à l'arrivée des populations aussi bien ivoiriennes (baoulé, sénoufo, koyaka) qu'étrangères (burkinabé, malien, guinéen). La migration de ces populations dans ces zones a pour effet subséquent de fortes pressions sur les territoires forestiers. La surexploitation des ressources forestières va faire naître des conflits communautaires qui seront à la base d'une migration soit vers d'autres lieux soit vers les villages d'origine. Enfin, 12% des planteurs sont rentrés au village du fait de certaines maladies comme l'éléphantiasis ou même des maladies mystiques selon les concernés.

2.1.5. L'avènement des projets de développement dans la sous-préfecture de Bocanda, facteur de mouvement de retour

Les investigations de terrain ont permis de noter la présence de nombreux projets de développement agricole dans la sous-préfecture de Bocanda (tabl. III). Ces projets sont relatifs à la promotion des cultures de rente et sont le fait de sociétés agricoles et d'Organisations Non Gouvernementales (ONG).

Tabl. III : Cartographie des projets de développement agricole dans la sous-préfecture de Bocanda

Société ou ONG	Localités bénéficiaires	Année de démarrage	Cultures
SOLEA	Akossikro; Kotokounou;	2012	Cacao
Barurn	Soh N'Guessankro	2015	Piment
Exat agriculture	N'Ggénérou	2014	Hévéa
SRCI	Diapko; Arokro; Djézoukro	2014	Hévéa
ONG-AFA	Tous les villages de la sous-préfecture de Bocanda	2012	Manioc

Source : Direction départementale de l'Agriculture de Bocanda, 2022

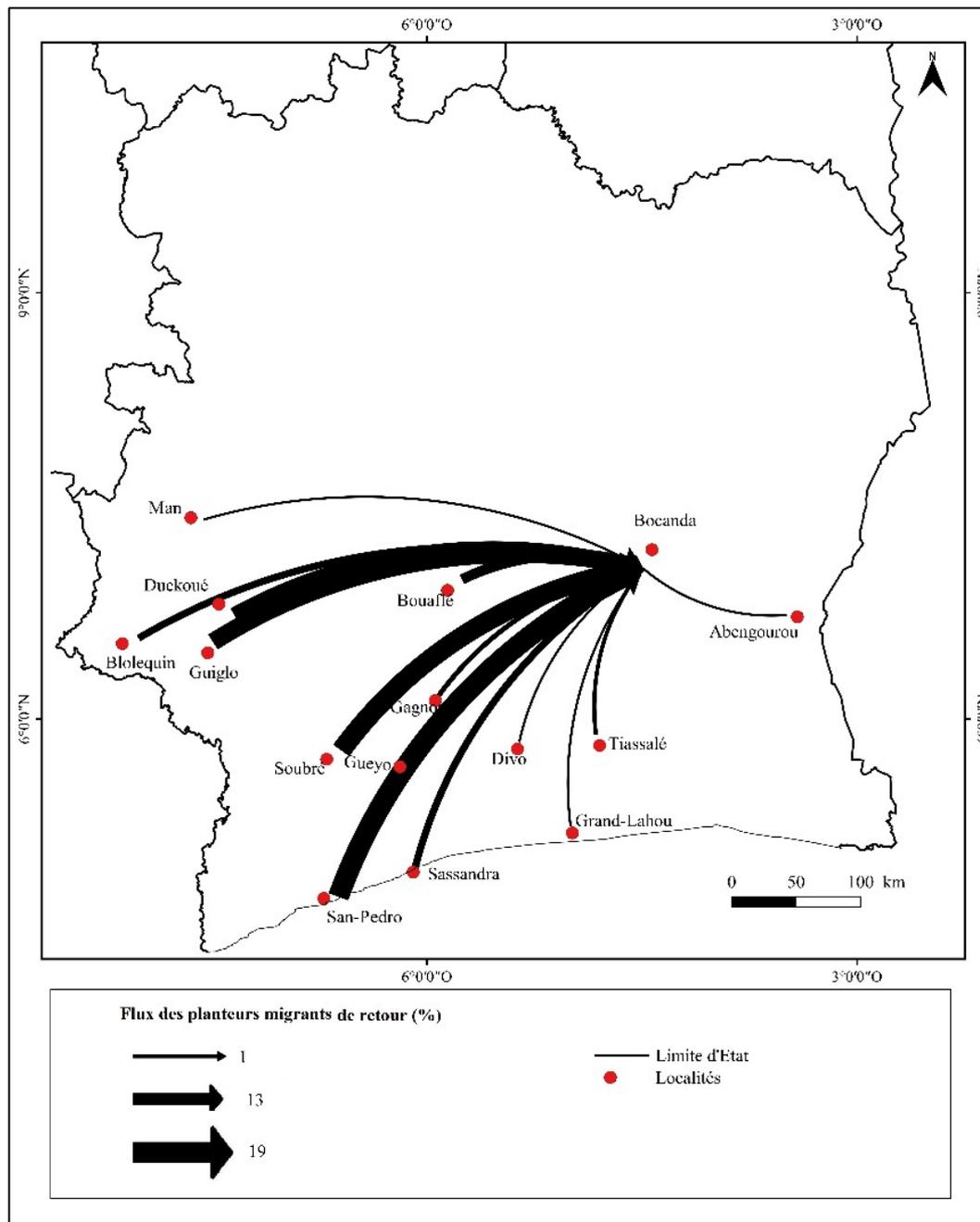
À la suite des difficultés observées en milieu paysan dans la sous-préfecture de Bocanda et même à l'échelle du département du même nom, de nombreux projets de spécification agricole pilotés soit par des ONG soit par des sociétés privées ont vu le jour. Les spéculations concernées sont le piment, le manioc pour les vivriers et le cacao et l'hévéa pour les cultures pérennes (Tabl. III). De tous ces projets le plus important a été celui du manioc. C'est un projet qui permettait à tout paysan de disposer d'un champ de manioc à travers le slogan « un agba, un hectare de manioc ». Pour rappel, le sous-groupe baoulé de cette localité est appelé *Agba*, or le manioc en langue locale est appelé *agba* (Saraka 2020 : 124). Il est important de souligner que 54 % des bénéficiaires du projet étaient des ressortissants de la sous-préfecture de Bocanda contre 56 % pour les autres sous-préfectures du département de Bocanda. Le développement de ces cultures agricoles constitue un facteur d'attraction des populations restées sur place et même des planteurs migrants. Il constitue par ailleurs un regain de la vitalité économique de l'espace rural de Bocanda.

2.2. De nombreux enjeux liés au retour des planteurs migrants dans la sous-préfecture de Bocanda

2.2.1. De grandes vagues de planteurs en direction de la sous-préfecture de Bocanda

Les enquêtes ont montré que les planteurs proviennent de diverses régions de la Côte d'Ivoire vers leur village d'origine qui est Bocanda (Fig. 7).

Fig. 7 : Flux des planteurs de retour en direction de Bocanda en 2022



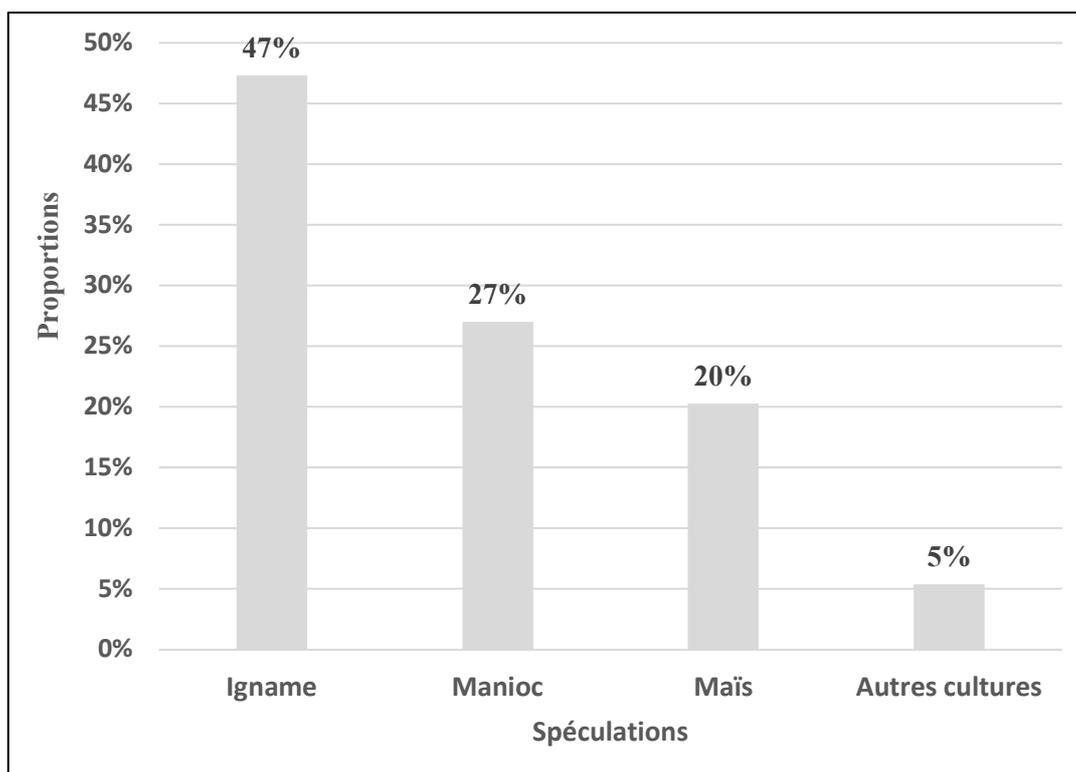
Source ; BNETD/CCT, 2016 ; Enquêtes de terrain 2022 Réalisation : Zogbo, 2024

Les localités qui ont enregistré le plus grand nombre de départs des planteurs migrants en direction de Bocanda sont respectivement San-pédro (19%), Soubre (18%) et Guiglo (16%). On pourrait expliquer cette situation par le fait que ces localités sont situées dans la seconde et troisième boucle du cacao. En effet, il faut rappeler que la boucle du cacao s'est progressivement déplacée du Sud-est (avant 1960) vers le Sud-ouest (1970-1980) en passant par le Centre-ouest (1960-1970). Les difficultés rencontrées (épuiement des rentes forestières) dans ces espaces vont amener les planteurs migrants à retourner dans leur village d'origine ou à migrer vers d'autres lieux. 10 et 9 % des planteurs enquêtés affirment venir dans le même ordre de Duekoué et de Bouaflé. Les plus faibles proportions (1,5%) proviennent de Man, Divo, Grand-Lahou et Abengourou.

2.2.2. La participation des migrants dans le secteur agricole

Les planteurs de retour ont pour souci majeur, d'assurer d'abord la survie du groupe familial. C'est pourquoi, ils s'investissent d'abord dans l'activité agricole pour la production de vivriers (fig. 8).

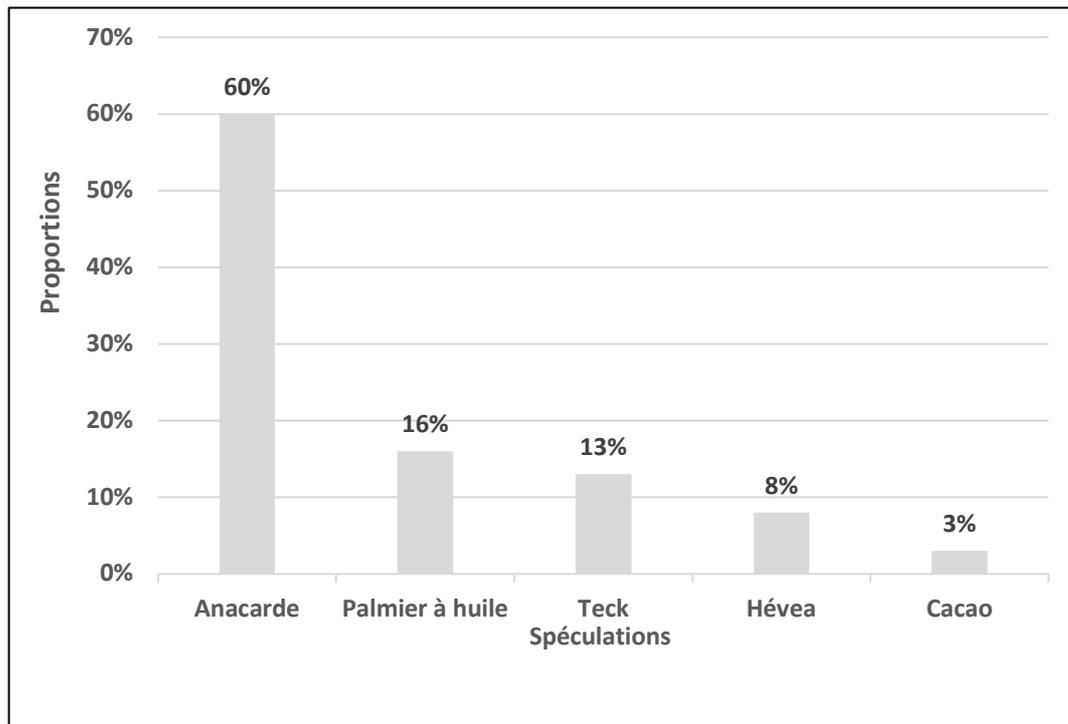
Fig. 8 : Répartition des planteurs migrants de retour de la sous-préfecture de Bocanda selon les cultures vivrières pratiquées



Source : Enquêtes de terrain, 2022

Les planteurs migrants de retour cultivent diverses cultures vivrières (fig. 8). Ainsi, la majorité (47%) commence par créer un champ d'igname auquel s'associent en nombre variable d'autres cultures. La prédominance de l'igname résulte du fait que cette spéculation constitue l'aliment de base des planteurs migrants de retour qui font partie du groupe Akan de la Côte d'Ivoire. Le manioc et le maïs sont respectivement pratiqués par 27 et 20% des enquêtés. Ces cultures sont prioritairement destinées à la commercialisation afin de se faire des revenus. Enfin, les autres vivriers concernent le piment les aubergines et le gombo. Ils sont pratiqués par 5% des planteurs émigrés. Il faut noter que ces derniers sont également présents dans la production de cultures pérennes (fig. 9). En effet, de retour dans leur village d'origine, les planteurs émigrés mettent en valeur la jachère par de nouvelles spéculations telles que l'anacarde.

Fig. 9 : Répartition des types des cultures pérennes des migrants planteurs de retour dans la sous-préfecture de Bocanda



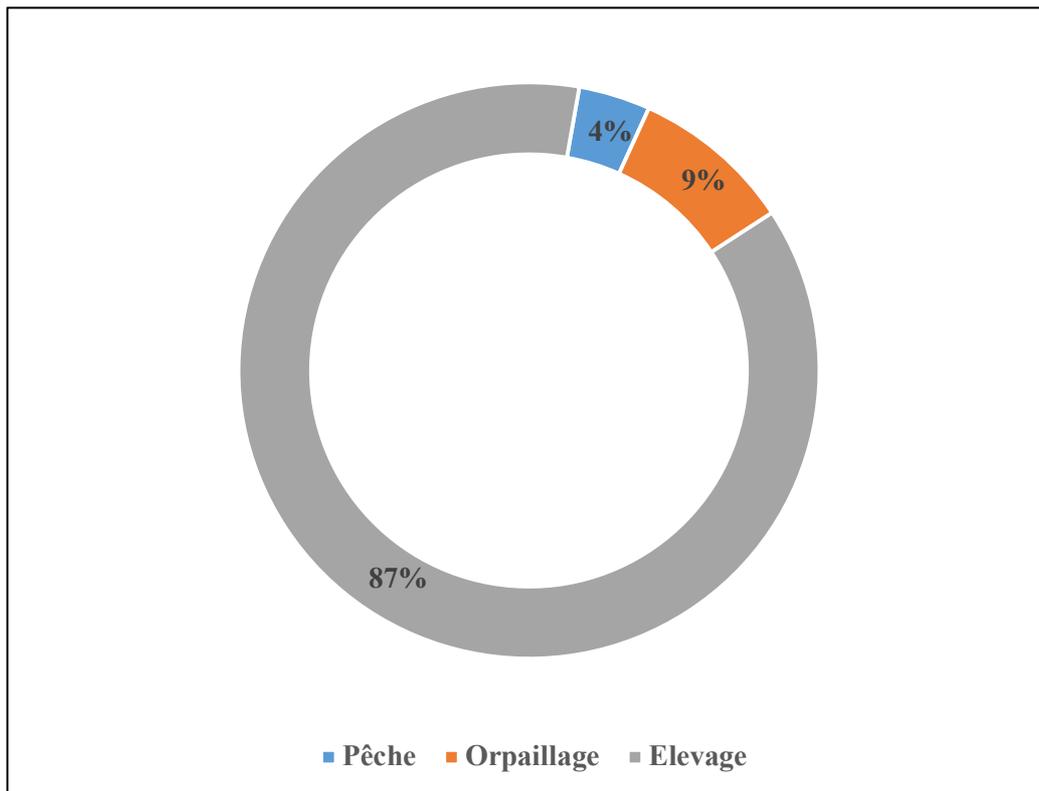
Source : Enquêtes de terrain, 2022

La culture de l’anacarde est la plus cultivée par les planteurs de retour. Son taux est estimé 63%. Elle est suivie du palmier à huile avec un taux de 16 %. Selon la représentation sociale des Baoulés, être planteur est une fierté, c’est un honneur d’affirmation de soi. Pour garder son identité culturelle, les planteurs migrants de retour s’adonnent aux cultures pérennes comme leur principale activité économique. Face aux conditions climatiques et les feux de brousse chaque année, les planteurs ont choisi de planter l’anacarde. Selon les entretiens, la culture d’anacarde est moins exigeante en eau et résiste plus aux feux de brousse.

2.2.3. Le rôle des planteurs migrants de retour dans les activités non agricoles

En dehors des activités agricoles, les planteurs émigrés pratiquent la pêche, l’orpaillage, l’élevage (fig. 10). La pratique de ces activités répond à un besoin de diversification des sources de revenus.

Fig. 10 : Répartition des planteurs migrants de retour en fonction des activités non agricoles dans la sous-préfecture de Bocanda



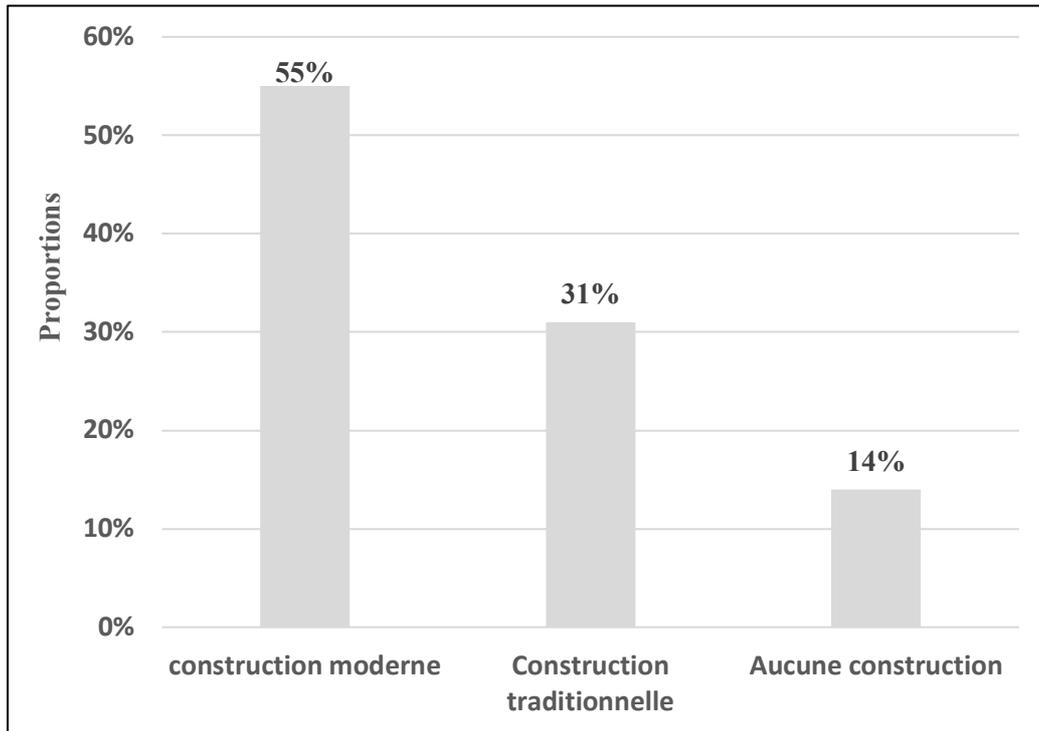
Source : Enquêtes de terrain, 2022

La majorité (87%) des enquêtés pratiquent l'élevage. Il est important de souligner que c'est un élevage de type traditionnel composé de volailles et de caprins. Quant aux autres, 9% se sont adonnés à l'orpaillage et 4 % à la pêche. Somme toute, ces activités participent à des stratégies de reconversion de la part des planteurs migrants de retour dans leur village d'origine.

2.2.4. La contribution des planteurs migrants à la modernisation de l'habitat rural

La recherche du bien-être est le but principal de tout être humain. L'un des objectifs non moins importants de ce bien-être est l'accès à un habitat descend. Ainsi, les planteurs migrants depuis les zones d'accueil transfèrent de l'argent aux parents dans les villages d'origine pour la construction de maisons modernes (Fig. 11).

Fig. 11 : Répartition des enquêtés selon les types de constructions dans la sous-préfecture de Bocanda



Source : Enquêtes de terrain, 2022

L'on observe que 55% les planteurs migrants de retour ont construit une maison moderne avec toutes les commodités (Fig. 12). 31% d'entre eux qui n'avaient pas de maison avant leur départ ont pu se construire une maison en banco avec des toitures en tôle. Seulement 14 % n'ont pu construire de maison.

Fig. 12 : Habitation moderne à Gbonou

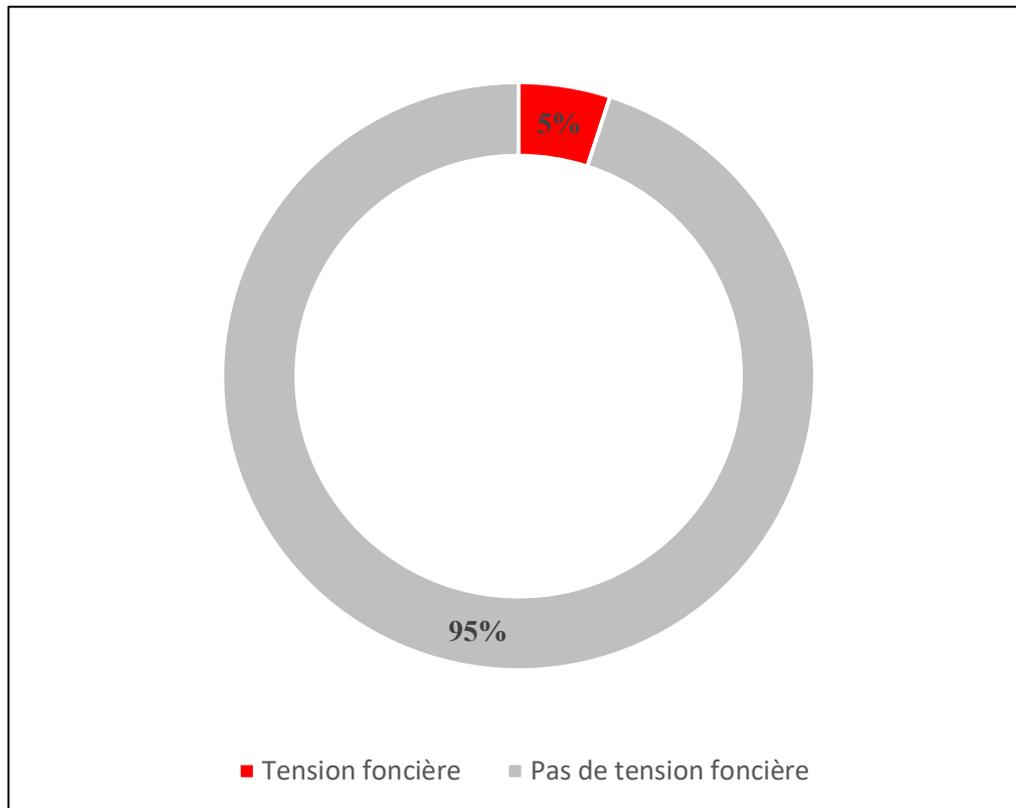


Prise de vue : Koffi, 2024

2.2.5. Le retour des planteurs migrants, source de conflits fonciers dans la sous-préfecture de Bocanda

Le retour des planteurs migrants dans leur village d'origine n'est pas sans conséquence sur les rapports sociaux. On assiste à la rupture du contrat social entre les planteurs émigrés et leurs frères restés au village dans la gestion du foncier (Fig. 13).

Fig. 13 : Répartition des planteurs émigrés selon les cas de conflits dans leur village d'origine



Source : Enquête de terrain, 2022

Si de façon générale, 95% des planteurs émigrés n'ont pas été confrontés à des litiges fonciers à leur arrivée, ce ne fut pas le cas pour les cinq autres pourcents (5%). Spatialement, les frictions liées au foncier ont été observées dans deux localités à savoir Bocanda (25%) et Katiré-Essékro (12,5%). L'absence ou la faiblesse des conflits pourrait s'expliquer par le fait que les planteurs qui sont partis, effectuent chaque année des retours périodiques dans leur village d'origine pour faire des champs notamment d'igname ou participer aux festivités pascales ou encore à des obsèques. Ce qui leur a permis de sauvegarder leur patrimoine foncier.

3. DISCUSSION

3.1. Un éventail de facteurs déterminants le retour des planteurs migrant dans leur village d'origine

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer le retour des planteurs migrants dans leur village d'origine dans la sous-préfecture de Bocanda. On pourrait parler de facteurs de repoussement et d'attirance (Lahlou 2006 : 4) ou de facteurs impulsifs et de facteurs attractifs (Kouakou & al. 2020 : 32). Au nombre des facteurs répulsifs, la présente étude a révélé que l'instabilité politique qu'a connue la Côte d'Ivoire depuis 1990 et qui s'est soldée par les crises de 2002 et de 2010 (post-électorale) a poussé de nombreux planteurs migrants à rentrer dans leur village d'origine. Ce fut également le cas dans le centre-ouest ivoirien en octobre 1995 où les tensions électorales ont poussé les Baoulé à rentrer dans leur village (Babo & Droz 2008 : 752). Ces auteurs ont par ailleurs révélé un autre facteur lié au foncier. Selon eux (2008 : 755), les rivalités liées au foncier ont suscité le départ de près de 20 000 ressortissants burkinabè, principalement vers leur pays d'origine. Le même constat a été observé dans le cas de cette étude où 20% des planteurs migrants justifient leur retour au village par des conflits fonciers dans les zones d'accueil. En plus des facteurs liés aux conflits fonciers, les résultats de (Kouakou & al. 2020 : 25) mentionnent d'autres facteurs comme le déguerpissement des forêts classées, le vieillissement des vergers, le manque de terre cultivable et l'accès difficile au foncier. Ces mêmes facteurs ont également été évoqués dans cette étude mais à des proportions différentes. Contrairement à ce travail, il faut relever que les auteurs susmentionnés n'ont pas évoqué les cas de maladies comme facteur de retour des migrants agricoles. D'après les résultats des investigations réalisées dans le cadre de cette étude, 12% des retours sont dus à des maladies.

3.1. Les enjeux du retour des planteurs migrants dans la sous-préfecture de Bocanda

Les études antérieures ont montré que les migrations de retour contribuent de façon significative au développement des zones de départ. C'est ce qu'a montré cette étude de cas sur la contribution des planteurs migrants de retour à la relance de l'économie rurale à l'échelle de la sous-préfecture de Bocanda. En effet, dès leur retour au village, les planteurs migrants s'adonnent aussi bien à des activités de production agricole que non agricole. Des résultats similaires ont été trouvés par (N'guessan 2020 : 241) en Côte d'Ivoire, dans le département de Béoumi, aux alentours du lac de Kossou. L'auteur a montré que le retour des migrants a permis la diversification des activités agricoles par la riziculture, le maraîchage et la création de plantations d'anacarde. A l'exemple des planteurs migrants, les migrants urbains investissent également dans l'agriculture après leur retour au village selon (Beauchemin 2000 : 334). Dans son étude menée à Bodokro, localité située au centre de la Côte d'Ivoire, Beauchemin montre que le retour des migrants urbains contribue au développement du vivrier marchand à travers la pratique du riz, du maraîchage marchand tel que la tomate, le concombre, la laitue, le chou ainsi que l'élevage moderne de porcs ou de moutons. Cette réalité n'est pas spécifique à la Côte d'Ivoire. (Bela 1994 : 3) a fait le même constat au Cameroun. Selon cet auteur, les migrants de retour se spécialisent davantage dans

B4te%20d%E2%80%99ivoire&country=&authorName=Fr%C3%A9d%C3%A9ric%2C%20Kouassi%20Yao

BABO Alfred & DROZ Yvan, 2008. « Conflits fonciers. De l'éthnie à la nation : Rapports interethniques et "ivoirités" dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire » Cahiers d'Études africaines, Vol.4, n°192, p. 741-764. Disponible en ligne :

<https://journals.openedition.org/etudesafricaines/15489>

BEAUCHEMIN Cris, 2000. Le temps du retour ? L'émigration urbaine en Côte d'Ivoire, une étude géographique, Thèse de doctorat en aménagement et urbanisme, Université Paris VIII, Paris, 407 p.

COULIBALY Kadidiatou, 2019. « Migration de retour, un défi social et économique pour les espaces d'origine : cas du cercle de kita au Mali », Géovision, Hors-Série Tome 2, n°1, p. 157-184.

KABBANJI Lama, 2011. Politiques migratoires en Afrique de l'Ouest : Burkina Faso et Côte d'Ivoire, Karthala, Paris, 218 p.

KOUAKOU Djaha Nimlan Josiana, AMANI Assie Felix, BRIN ADOU Kouabenan & KOFFI Yao Jean Julius, 2020. « Retour des migrants agricoles et problèmes fonciers dans la sous-préfecture de Brobo (centre de la Côte d'Ivoire) », Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (J_GRAD), vol. 2, n° 01, p. 21-34.

KOFFI Kouassi Antoine, 2019. Les mutuelles de développement et le développement local dans la commune de Bocanda (centre-est de la Côte d'Ivoire), Thèse de doctorat en géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, 479 p.

LAHLOU Mehdi, 2006. « Les causes multiples de l'émigration africaine irrégulière » In Population et Avenir, Vol.1, n° 676, p. 4-7. Disponible en ligne :

<https://www.cairn.info/revue-population-et-avenir-2006-1-page-4.htm#:~:text=Et%2C%20cons%C3%A9quence%20d'une%20multitude,de%20plus%20en%20plus%20nombreux.>

MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'URBANISME, 1987, Bocanda, données socio-économiques, Bureau des Techniques Urbaines, Abidjan, 30 p.

N'GUESSAN Kouadio Marius, 2020. La recolonisation des espaces sinistrés aux alentours de lac de Kossou dans le département de Béoumi (Centre de la Côte d'Ivoire), thèse de géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, 382 p.

OCDE, 2017. Capitaliser sur la migration de retour en la rendant plus attractive et durable, OCDE, Paris, p. 267-282.

OCDE, 2017. Capitaliser sur la migration de retour en la rendant plus attractive et durable, OCDE, Paris, p. 267-282.

MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT, Plan National De Développement PND 2021-2025, Diagnostic Stratégique, Tome 1, 189 p.

KOFFI Yao Julius, 2006. Les impacts écologique et socio-économique de la culture de l'anacarde dans la région du Zanzan, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 481 p.

LEONARD Éric & VIMARD Patrice, 2005. Crises et recompositions d'une agriculture pionnière en Côte d'Ivoire : Dynamiques démographiques et changements économiques dans le Bas-Sassandra (Côte d'Ivoire), IRD-KARTHALA, Paris, 368 p.

OURA Kouadio Raphaël, KOFFI Yao Jean Julius & KOUAME Kouamé Félix, 2017. « Conflits fonciers autour de l'activité hévéicole dans la sous-préfecture de Daoukro (centre-est Côte d'Ivoire) », Revue baobab (Revue des sciences de l'imaginaire, arts, lettres et sciences humaines), n° 22, p. 151-162. Disponible en ligne :

<https://revuebaobab.net/wp-content/uploads/2023/03/article13-2.pdf>

SARAKA Kouamé Alain, 2020. Crise du binôme café-cacao et dynamique du vivrier marchand dans le département de Bocanda (centre-est de la Côte d'Ivoire), Thèse de doctorat en géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, 349 p.

TANO Assi Maxime, 2012. Crise cacaoyère et stratégies des producteurs de la sous-préfecture de Méadji au Sud-Ouest ivoirien, Thèse de Doctorat unique, Université Toulouse 2 Le Mirail, Toulouse, 263 p.

AUTEURS

Zady Edouard **ZOGBO**

Maître-Assistant

Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio Environnementale (LAVSE)

Université Alassane Ouattara

Courriel : ed.zogbo@yahoo.fr

N'goh Koffi Michaël **YOMAN**

Maître-Assistant-Unité de Recherche et de Développement (URED)

Université Alassane Ouattara

Courriel : yace.yoman@gmail.com

Kouassi Antoine **KOFFI**

Chercheur indépendant

Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementale (LAVSE)

Université Alassane Ouattara

Courriel : kantoinek47@gmail.com

Narcisse B. **ASSI-KAUDJHIS**

Professeur Titulaire

Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementale (LAVSE)

Université Alassane Ouattara

Courriel : narcissekaudjhis@gmail.com

AUTEUR CORRESPONDANT

Zady Edouard **ZOGBO**

Courriel : ed.zogbo@yahoo.fr

© **Référence électronique**

Zady Edouard ZOGBO, N’goh Koffi Michaël YOMAN Kouassi Antoine KOFFI Narcisse B. ASSI-KAUDJHIS « *Déterminants et enjeux du retour des planteurs migrants dans la sous-préfecture de Bocanda (centre-est de la côte d’ivoire)* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l’Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d’Ivoire), Tome 2, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p.123-144, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 11-06-2024 / Date de publication : 30-12-2024

VULNÉRABILITÉ DES PATRIMOINES FORESTIERS EN GUINÉE : QUEL OUTIL POUR PALLIER LE DÉCLIN DES FORÊTS SACRÉES EN PAYS MANON ?

VULNERABILITY OF FOREST HERITAGE IN GUINEA : WHAT TOOL TO COMPENSATE FOR THE DECLINE OF SACRED FORESTS IN MANON COUNTRY?

Agnès **SANGARE** – Pé Louoguéa **SIMMY** – Demba Aissata **SAMOURA** – Elhadji Saidou **BALDE**

RÉSUMÉ

Longtemps conservés, développés et transmis de génération en génération, les forêts sacrées sont aujourd'hui fortement dégradées en pays Manon. Successivement victimes de mesures administratives, de l'introduction de nouvelles religions, des phénomènes migratoires et d'autres nécessités économiques. Entre autres conséquences de cette vulnérabilité difficilement réversible, notons le déclin de nombreuses espèces animales et végétales jadis, rigoureusement protégés par la tradition. L'étude vise à explorer la diversité biologique des forêts sacrées afin d'envisager un outil d'atténuation de leur déclin. Les enquêtes socio-écologiques par questionnaire et les observations directes ont été utilisées pour collecter les données. Au total 68 forêts sacrées (dont 40% de forêts d'éducation) ont été identifiées dans 15 villages Manons. L'étude révèle que les Manons sont profondément attachés à ces espaces légendaires en tant qu'élément de leur identité culturelle. Pour cette raison, bon nombre d'espèces animales et végétales bénéficient de la sacralisation et sont exclusivement utilisées à des fins thérapeutiques et spirituelles. Bien que ces forêts identifiées soient riches et variées en espèces, elles restent vulnérables de la campagne de démythification, d'urbanisation, de religions monothéistes, de la Société Guinéenne de Palmiers à Huile et d'Hévées (SOGUIPAH) et de l'avènement des réfugiés du Liberia. En dépit des vulnérabilités auxquelles sont exposées ces forêts, les avis des autochtones Manons ont été évalués dans le but d'envisager un outil d'atténuation de leur déclin. Cet outil prend en compte les préoccupations de tous les acteurs impliqués dans la gestion durable de la biodiversité.

Mots-clés : Déclin, Forêt sacrée, Guinée, Manon, Vulnérabilité

ABSTRACT

Long preserved, developed and passed down from generation to generation, the sacred forests are today seriously degraded in Manon country. Successively victims of administrative measures, the introduction of new religions, migratory phenomena and other economic necessities. Among other consequences of this vulnerability, which is difficult to reverse, we note the decline of numerous animal and plant species that were once rigorously protected by tradition. The study aims to explore the biological diversity of sacred forests in order to consider a tool for mitigating their decline. Socio-ecological questionnaire surveys and direct observations were used to collect data. A total of 68 sacred forests (including 40% educational forests) have been identified in 15 Manon villages. The study reveals that the Manons are deeply attached to these legendary spaces as an element of their cultural identity. For this reason, many animal and plant species benefit from sacralization and are used exclusively for therapeutic and spiritual purposes. Although these identified forests are rich and varied in species, they remain vulnerable to the companion of demystification, urbanization, monotheistic religions, Société Guinéenne de Plamiers à Huil et d'Hévéas (SOGUIPAH) and the advent of refugees from Liberia. Despite the vulnerabilities to which these forests are exposed, the opinions of the Manon indigenous people were evaluated with the aim of considering a tool to mitigate their decline. This tool takes into account the concerns of all stakeholders involved in the sustainable management of biodiversity.

Keywords : Decline, Sacred forest, Guinea, Manon, Vulnerability

INTRODUCTION

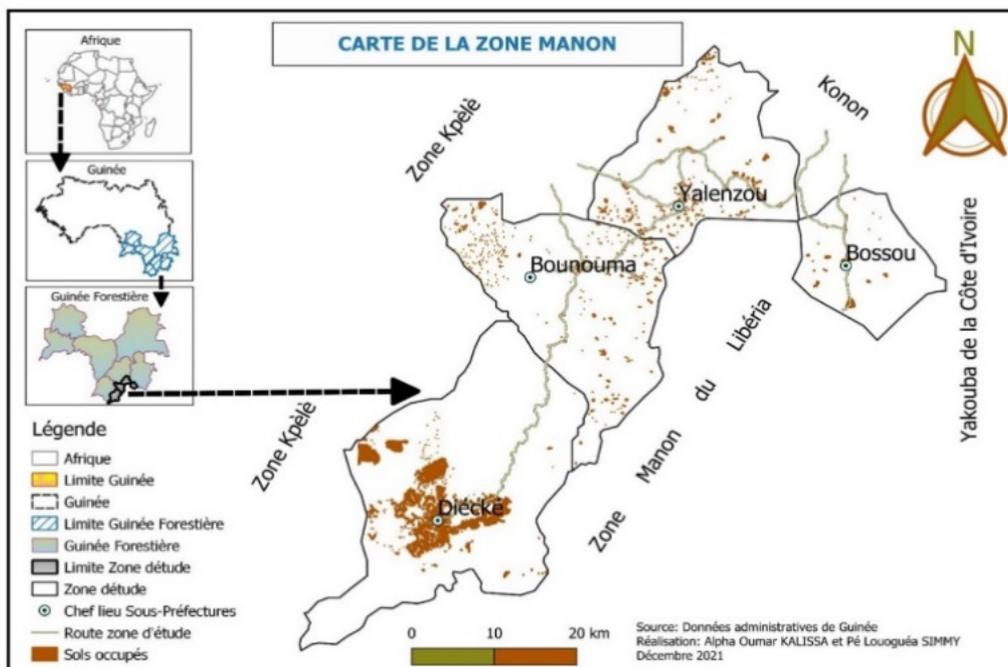
Depuis le Sommet de Rio de 1992, les forêts sacrées sont de plus en plus reconnues comme des musées pour la conservation de la biodiversité en Asie, en Amérique latine et en Afrique (Bazile 2014 :408 ; Baco 2014 : 10 ; Roué 2012 : 813 ; Malan 2009 :4). Le Congrès de Rio permet à des naturalistes de différentes spécialités d'orienter leurs activités de recherche sur le terrain (CDB 2004 :51 ; Renard 2013 :16 ; Sene 2013 :18 ; Savadogo 2011 :19). Le but de cette mobilisation mondiale est de protéger les pratiques forestières sacrées, de réglementer leur utilisation et de les promouvoir (Kokou 2006 :8 ; Roussel 2005 :6 ; Ostrom 2010 : 301). En Afrique de l'Ouest, des pays comme le Togo, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso investissent davantage dans l'implication des peuples autochtones dans la gestion des forêts sacrées comme un « outil » puissant pour freiner leur déclin. (Juhé-Beaulaton 2010: 280 ; Kokou 2005a : 13 ; Juhé-Beaulaton 2002 :23). Malgré un travail considérable dans ce domaine, les forêts sacrées de certains pays de la région restent fragiles. C'est particulièrement le cas en République de Guinée, où les recherches se sont concentrées exclusivement sur les aires protégées à statut national (Soumah 2018 :213 ; Sow 2003 :6). Les pratiques forestières sacrées, considérées comme faisant partie intégrante des peuples autochtones, ont été complètement mises à mal en pays Manon, avec des vulnérabilités remontant à l'époque coloniale (Simmy 2022 :10 ; Diallo 2011 :271). Les facteurs qui contribuent à cette vulnérabilité comprennent les mesures administratives, l'introduction de nouvelles religions,

l'immigration et d'autres nécessités économiques. L'une des autres conséquences de cette vulnérabilité difficilement réversible est que l'on assiste au déclin de nombreuses espèces végétales et animales autrefois strictement protégées. Les quelques forêts restantes sont donc dans un état d'humanisation très avancé. De cette évidence soulève la question de recherche suivante : Quelle est l'opinion des peuples autochtones concernant la vulnérabilité et l'avenir des forêts sacrées en pays Manon ? L'étude vise à explorer la diversité biologique des forêts sacrées afin d'envisager un outil d'atténuation de leur déclin. Plus spécifiquement, il s'agit : de décrire les pratiques endogènes de gestion et de préservation des forêts sacrées ; d'examiner les contraintes auxquelles ces forêts sont soumises et enfin d'évaluer la perception des autochtones pour la conception d'un outil novateur de gestion durable de ces forêts.

I. Connaissance du pays Manon en Guinée

Le pays Manon en Guinée est composé de 4 villages (Diécké, Bounouma, Yalenzou et Bossou) (Fig. 1). Le pays Manon est une zone entièrement rurale et se situe principalement le long du fleuve Mani, faisant frontière du Libéria au sud et de la Côte d'Ivoire au sud-est. Il est limité au nord par le pays Konon (situé dans la préfecture de Lola), à l'ouest par le pays Kpèlè (situé dans les préfectures de N'Zérékoré et de Yomou). Le pays Manon est traversé par la dorsale de Guinée, avec des collines écologiques, des montagnes et des plaines formant sa topographie. Le mont Nimba (1752 mètres) est le point culminant de la Guinée et se trouve dans cette zone. Le pays dans son ensemble présente de nombreuses collines et quelques chaînes de montagnes. Les précipitations annuelles varient de 1 600 à 2 000 mm). Le climat est de type subéquatorial avec une longue saison des pluies (mars à novembre). Au début du XXI^e siècle, le pays était fortement boisé et couvert de forêts denses humides semi-décidues et même sempervirentes. Aujourd'hui, il ne reste que deux massifs boisés (Forêt Classée de Diécké et Montagne Isolée aux Chimpanzés de Bossou) et quelques fragments de forêts dites "Sacrées" (Zoumanigui 2000 :28).

Fig. 1 : Présentation de la zone d'étude



1. MATÉRIELS ET MÉTHODE

Pour obtenir des données répondant à l'objectif de l'étude, la méthodologie adoptée a été axée sur l'exploitation de la littérature, l'enquête sur le terrain, l'identification et la nomenclature des espèces, l'analyse et le traitement des données. Au niveau de l'exploitation de la littérature, deux types de documents ont été exploités. Il s'agit des rapports d'activités professionnelles et des revues de sites Internet. Les documents du premier type ont été exploités dans les mairies (Diécké, Bounouma, Yalenzou et Bossou) et le Centre de Recherche et de Documentation de N'Zérékoré (CREDEZ). Pour le second type, les sites Internet de PNUD, de la FAO et de l'UICN ainsi que quelques articles de la Convention sur la Diversité Biologique (CBD) ont été consultés (www.cbd.int/gbo). L'enquête de terrain s'est déroulée du 8 janvier au 7 avril 2023 à l'aide d'un questionnaire préétabli et de techniques d'entrevues semi-dirigées. Pour former l'échantillon de l'étude, les critères comme (être promoteurs des pratiques de forêts sacrées et avoir les avis sur l'avenir desdites pratiques) ont été pris en compte). Ainsi, 180 autochtones (y compris les élus locaux et les résidents ayant passé au moins 10 ans dans la zone) ont été interrogés et regroupés en quatre strates selon les villages d'étude (Tableau I).

Tabl. I: Profil des participants regroupés en 4 strates selon les villages explorés

Strate par village	Sexe		Tranche d'âge			Total
	Hommes	Femmes	25-40	41-55	56-71	
Diécké	74	13	23	52	12	87
Bounouma	28	7	6	24	5	35
Yalenzou	35	6	11	23	7	41
Bossou	12	5	3	9	5	17
Total	180		180			180

Source : Tiré l'échantillonnage sur le terrain du 08/01/ au 07/04/2023

La proportion du nombre des Personnes Ressources (PR) varie d'un village à l'autre comme le souligne (Moreau 2004 :645). Deux critères influencent la variation du nombre de PR par village : l'ancienneté du village et son rattachement aux pratiques de forêts sacrées. Au total, 12 focus group composés de 3 à 13 personnes ont été organisés dans l'ensemble des villages visités. Les informations recherchées portent notamment sur le groupe socio-culturel des personnes enquêtées, la situation et la disponibilité des espèces végétales emblématiques avant et aujourd'hui ainsi que les stratégies de préservation mises en place par la tradition. Cette dernière est un aspect dans la présente étude puisque les modes traditionnels d'utilisation des espèces végétales sont non seulement un facteur de dégradation de la flore naturelle (Miles 2003 :626 ; MECN-T 2012 :68), mais aussi un moyen de préservation des espèces emblématiques (Yameogo 2015 :19). Les échantillons prélevés sur le terrain ont été conditionnés et placés dans l'herbier de l'Ecobotanique de l'Université de N'Zérékoré. Pour l'identification et la nomenclature des espèces inventoriées, la flore Angiosperme de Guinée (Lisowski 2009 :61) et le document des travaux du groupe de Mark CHASE AGP 3, 2009 (Thierry 2017 :47) ont été utilisés. Lors des visites de certaines forêts sacrées (dont nous avons été autorisés), une série d'observation a porté sur l'état actuel

desdites forêts, leur lien avec des autochtones (qui sont héritiers) ainsi que sur leur biodiversité. Les données provenant du terrain ont été enregistrées dans le logiciel Word version 2010 avant d'être transférées dans le tableur Excel version 2013. Pour le traitement, les données provenant des questionnaires administrés ont été regroupées en une base afin de déterminer les paramètres statistiques (moyenne et écart-type) nécessaires à la conception des différents graphiques. Le logiciel QGIS 2.18. 4 a été utilisé pour concevoir la carte du pays Manon.

Pour l'analyse des données obtenues de l'efficacité des pratiques de forêts sacrées dans la sauvegarde de la biodiversité, les modèles de (Fiers 2003 :96) ont été utilisés pour évaluer la vulnérabilité desdites pratiques en pays Manon. Cette méthode nous a donné la possibilité, d'une part, de comprendre la logique de l'action collective et individuelle des personnes interrogées, et d'autre part, de comprendre le rôle des pratiques de forêts sacrées dans la préservation de la biodiversité dans leur environnement in situ, afin de transcrire ces données de manière adéquate suivant leurs sources. Le but de cette technique est d'interpréter des données socio-écologiques et ethnothérapeutiques collectées afin de les transcrire fidèlement dans les résultats escomptés.

2. RÉSULTATS

2.1. Pratiques endogènes de gestion et de conservation des forêts sacrées en pays Manon

Au total, 17 forêts sacrées ont été identifiées (Tableau II).

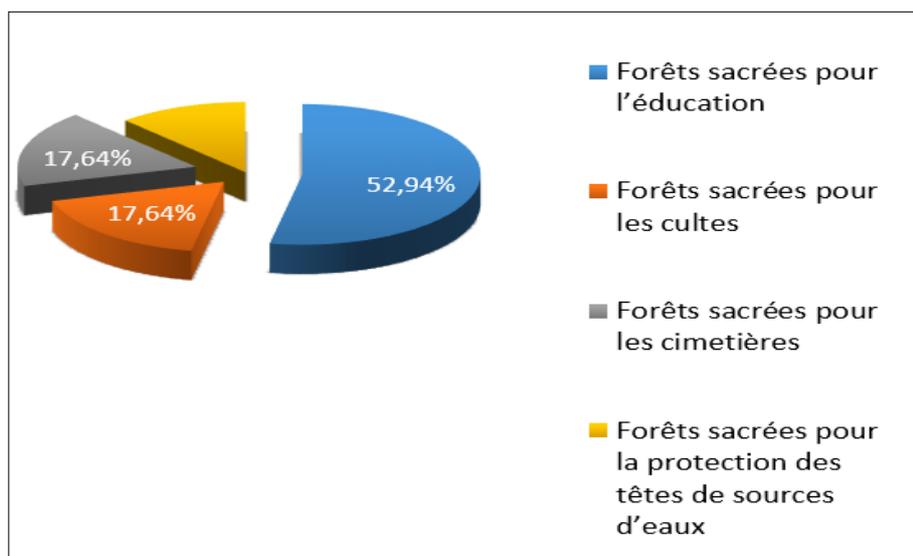
Tabl. II : Liste des forêts sacrées identifiées par village

Villages visités	Nom des forêts sacrées	Observations
Diécké	<i>Gbalazè-löuou</i>	Sept (7) forêts sacrées (dont 4 forêts sacrées de l'éducation, 1 forêt sacrée de culte et 2 forêts sacrées de cimetièrè)
	<i>Guélécilou-löuou</i>	
	<i>Guélécilou-löuou</i>	
	<i>Nohgbèhimein-löuou</i>	
	<i>Köölèda-löuou</i>	
	<i>Yalakpala-löuou</i>	
Bounouma	<i>Kahantomon-löuou</i>	Quatre (4) forêts sacrées (2 forêts sacrées de l'éducation, 1 forêt sacrée de cimetièrè et 1 forêt sacrée de protection des têtes de source d'eau).
	<i>Gouanyamon-löuou</i>	
	<i>Guilidi-löuou</i>	
	<i>Yohmei-löuou</i>	
Yalenzou	<i>Boulougba-löuou</i>	Trois (3) forêts sacrées (dont 1 forêt de l'éducation, 1 forêt de culte et 1 forêt de la protection de la protection des têtes de source d'eau).
	<i>Sateitomhon-löuou</i>	
	<i>Louafiidö-löuou</i>	
Bossou	<i>Gbanon-löuou</i>	Trois (3) forêts sacrées (dont 2 forêts de l'éducation et 1 forêt de culte).
	<i>Zockébini-löuou</i>	
	<i>Kpèisonhon-löuou</i>	

Source : Informations obtenues des investigations du 08 /01/ au 07/04/2023

Ces forêts ont été regroupées en 4 types selon des considérations socio-culturelles ont été identifiées dans l'ensemble des villages explorés (Fig.2). Il s'agit de forêts sacrées pour l'éducation « Böonzè-löuou », de forêts sacrées pour les cultes « Gbaä-löuou », de forêts sacrées pour les cimetières (Miibi-löuou) de forêts sacrées pour les cultes « Gbaä-löuou », de forêts sacrées pour les cimetières (Miibi-löuou) et de forêts sacrées pour la protection des têtes de sources d'eaux « Mii-yihi-tomon-löuou ».

Fig. 2 : Fréquence de types de Forêts Sacrées identifiées



Source : Informations obtenues des investigations du 08 /01/ au 07/04/2023

Sur les 17 forêts sacrées identifiées, 52,94% sont dédiées aux pratiques de l'éducation des jeunes (hommes et femmes) et 11,78% pour la protection des têtes de sources d'eaux. Le statut et la place (Tableau III) qu'occupent chaque type de forêts sacrées dans la tradition Manon dépend aux pratiques socioculturelles menées en son sein et aux raisons qui symbolisent sa sacralisation.

Tableau III: Récapitulatif des types de forêts identifiées selon leurs valeurs socioculturelles et leur nombre

Types de forêts sacrées		Fonctions socioculturelles et symboliques	Nombre de forêts identifiées par types
Forêts sacrées pour l'éducation	Hommes	Siège de tatouage, d'éducation, de formation, d'apprentissage de métiers et d'intégration dans la société traditionnelle des jeunes hommes	7
	Femmes	Centre d'excision, d'éducation, d'apprentissage des métiers du ménage afin d'adopter des attitudes traditionnelles pour la consolidation du foyer	2
Forêts sacrées pour le culte		Siège d'adoration des divinités, demeure des ancêtres, temple des génies séculaires du village, habitat des arbres sacrés aux pieds desquelles s'effectuent des sacrifices religieux.	3

Forêts sacrées pour les cimetières	Endroits réservés pour le repos des âmes des dignitaires de la société secrète et les membres influents de la famille fondatrice du village.	3
Forêts sacrées pour la protection des têtes de sources d'eaux	Patrimoines réservés pour le maintien du régime des lits des eaux destinées aux ménages des habitants du village. Il assume parfois le rôle de forêts de culte, dans la mesure où l'eau qui l'abrite est sacrée.	2

Source : Informations obtenues des investigations du 08 /01/ au 07/04/2023

L'analyse du tableau met en évidence l'importance de l'éducation traditionnelle dans les forêts sacrées chez les Manons. Dans cette optique, les forêts sacrées pour l'éducation symbolisent l'intégration des jeunes (femmes et hommes) dans la tradition ancestrale. Par conséquent, sur les 17 forêts repérées, 9 sont classées comme des forêts sacrées pour l'éducation. Par contre, la plupart des villages Manons ont perdu les forêts sacrées qui protégeaient les têtes des sources d'eau. Parmi les quatre villages visités, seul Bounouma conserve encore 2 pour ce type forêts de sacrées. Outre, les espèces spirituellement symboliques identifiées (Photo 1), dont la plupart figurent sur la Liste rouge de l'UICN sont : *Piptadenia africana* (Hook.f.), *Bombax buonopozense* P. Beauv., *Bussea occidentalis* (Hutch), *Milice excelsa* (Welw) *Fagara xanthoxyloides* (Lam), *Mitragynainermis* (Willd.) O. Kt., *Pentaclethra macrophylla* (Benth.), *Sacoglottis gabonensis* (baill.) Ub.

Photo 1 : Forêts sacrées pour l'éducation, muséum des plantes traditionnellement emblématiques en pays Manon



Photo a : *Bombax buonopozense*, arbre de cultes du village de Diécké. Prise de vue clichés : le 06 février 2023



Photo b : *Piptadenia africana*, plante indiquant le cimetière des dignitaires au sein de la forêt sacrée (village de Yalenzou). Prise de vue clichés : le 02 mars

2.2. Règles endogènes de gestion et de conservation des forêts sacrées en pays Manon

La sacralisation des forêts sacrées et des espèces végétales (spirituellement emblématiques) est régie par une charte rituelle, symbolisée et matérialisée en outil ancestral de conservation de la biodiversité chez les Manon en Guinée. Donc, cette charte met en évidence, le rôle et l'efficacité de leur tradition dans la conservation de la biodiversité.

De ce fait, les normes qui régissent ces espaces jugés sacrés vont de la restriction à l'interdiction totale (des non-initiés et des pratiquants de christianisme et/ou de l'islam) d'y fréquenter et de prélever des essences forestières (Tableau IV).

Tabl. IV : Esquisse des règles et normes de la charte traditionnelle de gestion et de la conservation des forêts sacrées en pays Manon

Nature des normes traditionnelles	Classes sociales	Sanctions infligées aux fautifs	Mesures de compensation	Organes de veille
Restriction	Initiés de la forêt sacrée	Amandes rituelles sévères	Possibles	Zoo-vor
Interdiction moyenne	Non-initiés de la forêt sacrée	Amandes rituelles, adhésion forcées et initiation obligatoire du fautif	Possibles	Initiés et promoteurs des forêts sacrées
Interdiction totale	Protestants et musulmans	Emission occulte des calamités sur le fautif et ses descendants et l'expulsion de la famille	Impossibles	Zoo-vor

Source : Informations obtenues des investigations du 08 /01/ au 07/04/2023

Bombax buonopozense, arbre de cultes du village de Diécké

L'analyse de ce tableau montre qu'un organe exécutif dénommé les « Zoo-vor » a été mis en place depuis les temps immémoriaux. Perçues comme muséums de mystères des ancêtres et véritables semenciers pour la multiplication des espèces spirituellement emblématiques, les « Zoo-vor » sont chargés de veiller au respect strict des règles et des interdits relatifs à la gestion et à l'exploitation de toutes les espèces abritant des forêts sacrées. La transgression de cette charte rituelle conduirait occultement à l'émission de la calamité à la famille du fautif. L'application des prescriptions rituelles régit par cette charte de régulation culturelle, joue efficacement le rôle de conservation de la gestion durable de la biodiversité.

2.3. État de conservation des plantes dans les forêts sacrées sillonnées

L'analyse des informations collectées auprès les participants, couplées aux observations ont conduits à faire l'état de la liste non exhaustive quelques espèces végétales, en tenant compte de leur statut selon l'UICN (tableau IV).

Tabl. IV : Listes des plantes emblématiques et leur état de conservation

Nom Scientifique	Statut		
	État actuel		Selon UICN
	Forêts sacrées	Brousse adjacent	
<i>Aframomum longiscarpum</i> (H.) K.Schum	TA	A	PME
<i>Amphimas pterocarpoides</i> (Harms)	TA	R	CE
<i>Aningeria robusta</i> (A.Chev.)Aubr év.	TA	R	VU
<i>Anthonotha fragrans</i> (Bak.f.) Exell&Hill.	A	R	VU; PEM
<i>Anthonotha macrophylla</i> (P.Beauv.)	A	R	VU
<i>Bombax buonopozense</i> (P. Beauv.)	A	A	VU
<i>Milicia excelsa</i> (Welw)C.C.Berg	TA	TR	VU; CE
<i>Garcinia kola</i> (Heck)	TA	R	VU;
<i>Mitragyna stipulosa</i> (DC.) O. Ktz	TA	R	VU; CE
<i>Piptadenia africana</i> (Hook.F.) Brenan	TA	TR	EN
<i>Pterocarpus zantaloïdes</i> (H. & D)	TA	R	VU
<i>Raphia hookeri</i> (Mann & Wendel)	TA	R	DI; PEM
<i>Spondias mombin</i> .L	TA	R	VU

Source : Inspiré du Programme des Aires Protégées d'Afrique du Centre et de l'Ouest (PACO, 2008)

Légende :

TA= Très Abondante ; A= Abondante ; TR= Très rare ; R= Rare.

CE (Critically Endangered) = En danger critique ;

DI = Données Insuffisantes ou espèce à moindre risque ;

EN (En danger) = le risque d'extinction est élevé à court ou long terme ;

PEM= Plante Endémique (uniquement connue) à la région des Monts Nimba ;

PME = Plante qui n'est pas nécessairement Menacée actuellement d'Extinction ;

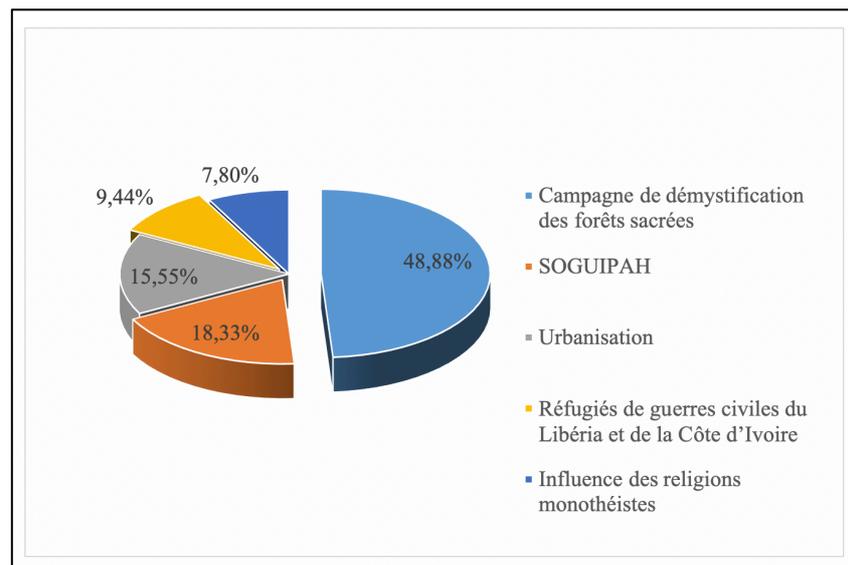
VU = Vulnérable dont le risque d'extinction est élevé à long terme.

Le tableau présente l'état de conservation des plantes dans les forêts sacrées identifiées par rapport aux forêts ordinaires. En raison des restrictions dont elles sont soumises, les forêts sacrées sont les muséums des plantes vulnérables, menacées ou rares dans les villages Manons. Toutefois, l'UICN inscrit ces plantes, qui sont d'ailleurs très répandues dans les forêts sacrées, sur sa liste rouge (CE, PME, EN, VU).

2.4. Mutations et vulnérabilité des forêts sacrées en pays Manon

De l'avis des personnes interrogées, les pratiques de forêts comme évoquées ci-haut, sont successivement victimes de la campagne de démythification (48,88% des 180 répondants), de l'extension des plantations de palmier à huile et d'Hévéas-SOGUIPAH (18,33%), de l'urbanisation (15,55%), de l'arrivée des réfugiés de guerres civiles du Libéria et de la Côte d'Ivoire (9,44%) et de l'influence des religions monothéistes (7,80%) (Fig. 3).

Fig. 3 : Fréquence d’avis des enquêtés sur les facteurs de vulnérabilité des forêts sacrées



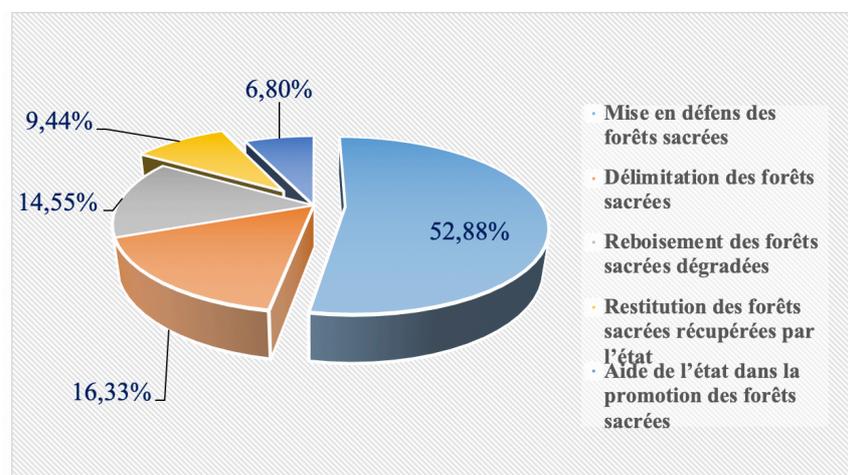
Source : Inspiré du Programme des Aires Protégées d’Afrique du Centre et de l’Ouest (PACO, 2008)

Comme l’indique cette figure, ces forêts se trouvent totalement fragilisées due à ces facteurs et son intégrité écologique est de nos jours compromise.

2.5. Perception des autochtones pour la conception d’un outil innovant de gestion durable des forêts sacrées en pays Manon

Dans le but de prendre en compte effectif et de concevoir un outil innovant de gestion durable de la biodiversité, l’avis des communautés autochtones sur l’avenir des pratiques de forêts sacrées ont été collectés à partir des entretiens semi-directives organisés dans les quatre villages explorés. Suite à ces entretiens, 52,88% enquêtés disent que la mise en défens des forêts sacrées (en lien avec le respect de la charte et du pouvoir traditionnel de leur communauté (Fig. 4) pourrait être la solution innovante de la gestion durable de la biodiversité.

Fig. 4 : Fréquence d’avis des répondants sur l’avenir des forêts sacrées



Source : Inspiré du Programme des Aires Protégées d’Afrique du Centre et de l’Ouest (PACO, 2008)

Parmi les personnes enquêtées, 52,88% optent pour la mise en défens des forêts sacrées contre 6,80% qui sollicitent l'aide des autorités dans la promotion des pratiques de leurs forêts sacrées.

3. DISCUSSION

L'étude démontre le rôle et l'efficacité des forêts sacrées dans la protection de la biodiversité, ainsi que la fragilité des croyances qui leur sont associées face à de multiples facteurs qui menacent leur avenir en pays Manon. Toutefois, cette section compare les catégories de forêts sacrées, les règles endogènes pour leur conservation et les facteurs qui contribuent à leur déclin avec des travaux antérieurs. Par conséquent, en tenant compte des valeurs socioculturelles, la tradition Manon classe les 17 forêts sacrées en quatre catégories (forêt sacrée pour l'éducation, forêt sacrée pour le culte, forêt sacrée pour le cimetière et forêt sacrée pour la protection des sources d'eau) comme soulignent (Kokou 2006 :8) au Togo ; (Juhé-Beaulaton 2002 :23 ; Roussel 2005 :6) au Bénin. Outre son attachement à l'idéal de la forêt sacrée, la tradition Manon met l'accent sur l'importance des espèces symboliques utilisées uniquement à des fins spirituelles et culturelles. Ces résultats ont également été démontrés par (Kokou 2005 :13) au Togo et (Soumah 2018 :213) en Haute Guinée. Ces auteurs évoquent les bénéfices que les populations locales tirent de ces écosystèmes. En pays Manon, les forêts dites « sacrées » sont des lieux vénérés pour les valeurs culturelles qu'elles incarnent. Ces valeurs sont protégées par les exigences d'une charte traditionnelle établie à cet effet. Cela conforte les travaux de (Kokou 2006 :8) qui reconnaissent que les chartes de gestion endogène contribuent efficacement à la durabilité des forêts sacrées au Togo. Cette croyance est également partagée par presque tous les Africains qui croient aux dieux, aux esprits ou aux esprits sacrés de la forêt (Juhé-Beaulaton 2010 :280 ; Sow 2003 :6). De plus, la particularité de l'application de la Charte de gestion des forêts sacrées en pays Manon est que la violation des règles rituelles peut secrètement conduire à des désastres pour la famille du contrevenant ou priver du contrevenant. Par ailleurs, l'étude met en avant la démythification des forêts sacrées, le SOGUPAH, Société Guinéenne de Palmier à huile et d'Hévéas l'influence des religions monothéistes, l'urbanisation et l'émergence de réfugiés comme les principaux facteurs contribuant à la vulnérabilité des forêts sacrées du pays Manon. À cet égard, des chercheurs tels que : (Savadogo 2011 :19) au Burkina Faso ; (Juhé-Beaulaton 2010 :280) au Bénin ; et (Malan 2009 :58) en Côte d'Ivoire reliant la montée des religions étrangères (notamment l'islam et le christianisme), l'urbanisation et l'agriculture comme principaux facteurs de déclin des forêts sacrées. Ainsi, la tendance au déclin des forêts sacrées nous amène à réfléchir sur la durabilité des forêts en pays Manon.

Au niveau local, ces pratiques n'ont pas complètement disparu. Elles sont mobilisées par les locaux qui les guident souvent dans des activités culturelles. L'utilisation de ces forêts symbolise pleinement l'attachement des autochtones Manons à la mémoire de leurs ancêtres. Dans cette optique, (Baco 2014 : 10 ; Roué 2012 : 813) notent que les pratiques forestières sacrées, longtemps ignorées par les scientifiques et donc méprisées par les décideurs politiques, sont désormais appelées à être « reconstruites et même réévaluées ». Il est donc nécessaire de prendre en compte les points de vue des peuples autochtones (qui dépendent des forêts en question) lors de la conception d'outils globaux innovants. Impliquer les peuples

autochtones dans la compensation du déclin des forêts sacrées est donc une stratégie de conservation et d'utilisation durable des ressources générées par la biodiversité.

En outre, il a été démontré que plusieurs facteurs sont à l'origine du déclin des pratiques de forêts sacrées dans certains pays africains. Au Bénin par exemple, les religions étrangères ont été citées comme source du déclin des « fêtes de libération » des nouvelles récoltes, qui constituaient autrefois une des pratiques communautaires de protection des variétés végétales. Malheureusement, ces pratiques ont été interdites au profit des religions monothéistes (Baco 2007 : 10). De même, et surtout avec la montée de l'islam et du christianisme au Burkina Faso et au Bénin, les coutumes traditionnelles de la société mossi et les sites naturels sacrés de vodun ont également subi une certaine régression (Savadogo 2011 : 19 ; Juhé-Beaulaton 2010 : 280). Également, l'urbanisation est citée comme l'un des facteurs Au Bénin, (Juhé-Beaulaton, 2002 : 23) constate le même phénomène, affirmant qu'« avec la croissance démographique et l'expansion souvent incontrôlée de l'habitat, ces lieux privilégiés qui protègent la mémoire collective sont en danger ».

Outre les phénomènes affectant la forêt sacrée du pays Manon, cette étude permet de comprendre dans le contexte actuel le rôle et l'efficacité des structures traditionnelles dans la gestion des espèces spirituellement symboliques. La tendance au déclin de ces pratiques nous fait réfléchir sur leur adaptabilité et leur résilience. C'est dans cette logique que (Roussel 200 : 6) affirmait, après le sommet de Rio en 1992 : « L'approche endogène qui a longtemps lutté pour la protection de la diversité biologique est désormais acceptée, encouragée et prise en compte par la communauté internationale ». D'où l'appel aujourd'hui à « la reconstruction et à la valorisation des pratiques de forêts sacrées » (CBD 2004 : 51). Ainsi donc, des opportunités existent dans les domaines de promotion des pratiques forêts sacrées comme énoncées dans les « perceptions des participants » de cette étude. Bien que les menaces soient accentuées sur lesdites pratiques, cette étude montre que, les peuples autochtones ont encore la volonté de préserver de façon durable la biodiversité à partir de leurs savoirs. Les différentes exhortations faites par les coutumiers au sujet de l'avenir et la pérennisation de leurs pratiques rejoignent effectivement aux approches de gestion « durable ».

CONCLUSION

Cette étude a permis d'analyser l'impact des changements socioculturels intervenant dans la gestion des forêts sacrées en pays Manon. Mais, il s'avère que l'avenir de ces forêts est étroitement lié aux opinions des autochtones sur leur restauration. Grâce à une évaluation des valeurs socioculturelles, les 17 forêts sacrées identifiées ont été divisées en 4 catégories (Forêt sacrée pour l'éducation, Forêt sacrée pour le culte, Forêt sacrée pour le cimetière et Forêt sacrée pour la protection des sources d'eau). Outre les considérations socioculturelles des forêts sacrées, l'étude met également en avant l'identification d'espèces spirituellement symboliques, dont la plupart figurent sur la Liste rouge de l'UICN. Du point de vue du rôle et de l'efficacité des forêts sacrées, la tradition Manon intègre des règles rituelles, des tabous et des mythes autour des espèces emblématiques afin de les gérer durablement. Les forêts dites « sacrées » fonctionnent ainsi comme de véritables musées et pépinières d'espèces indigènes et endémiques disparues dans les brousses voisines. Malgré l'évocation de la validité de la charte traditionnelle, les forêts sacrées restent confrontées à d'importantes vulnérabilités (démystification, SOGUPAH, influence du monothéisme, urbanisation et réfugiés). Malgré les

contraintes imposées à ces forêts, les avis des personnes interrogées ont été jugés fondamentaux pour concevoir un outil innovant de restauration des forêts. L'outil devrait prendre en compte les valeurs socio-écologiques des forêts sacrées afin de mieux refléter le concept de gestion durable de la biodiversité. En ce qui concerne les perspectives, des paramètres tels que l'utilisation des produits forestiers non ligneux dans le pays Manon et les espèces végétales aux fonctions multiples restent à explorer. Il est donc nécessaire d'approfondir des investigations sur cette communauté afin de sauvegarder leur connaissance dans ce domaine précieux de gestion de et la conservation de la biodiversité.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAZILE Didier, 2014. Des plantes et des hommes regards croisés sur la biodiversité. Rapport pour obtenir le diplôme d'habilitation à diriger des recherches. Ecole doctorale 60 « territoires, temps, sociétés et développement ». Département de géographie. Université de Montpellier III, 408 p.
- ADJAKPA Jacques Boco et SINSIN Brice, 2014. « Étude écologique des bois sacrés des Communes de Glazoué, Savè et Ouessè au Bénin », *Journal of Animal & Plant Sciences*, (21), 3, 3313-3323 p.
- CDB, 2004. Approche par Écosystème (Lignes Directrices de la CDB). Montréal : Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, 51p.
- DIALLO Mamadou Saïdou, 2011. Evolution de la gestion des aires protégées en Guinée : la difficile cohabitation des politiques publiques et des systèmes traditionnels : cas du Parc National du Haut Niger. Thèse de doctorat. Département de géographie. Université du Maine. Français, 271 p.
- FIERS Valérie, 2003. Etudes scientifiques en espaces naturels. Cadre méthodologique pour le recueil et le traitement de données naturalistes. Cahier technique de l'ATEN. Réserves Naturelles de France. Montpellier, (72), 96 p.
- JUHÉ-BEULATON Dominique et ROUSSEL Bernard, 2002. Les sites religieux vodun : des patrimoines en permanente évolution. In *Patrimonialiser la nature tropicale. Dynamiques locales, enjeux internationaux*. – In Cormier-Salem M-C, D. Juhé-Beaulaton, J. Boutrais et B Roussel (eds), Paris, IRD, collection « Colloques et séminaires » : 415-438 p.
- JUHÉ-BEULATON Dominique, 2010. Organisation et contrôle de l'espace dans l'aire culturelle aja-fon (Sud-Togo et Bénin – XVIIe -XIXe siècle). *Dynamiques des constructions territoriales. Histoires de territoires*. OpenEdition Journals. Afriques.
- KOKOU Kouami et SOKPON Nestor, 2006. « Les forêts sacrées du couloir d Dahomey », *Bois et forêts des tropiques*, (2), 288, 15- 23 p.
- KOKOU Kouami, et GYANCE Caballé, 2005a. Climbers in forest fragments in Togo. In. *Forest Liana of West Africa: diversity, ecology and management*, ed. F. Bongers, et D. Traoré, Oxford, UK: CABI Publishing, 107-120 p.
- LISOWSKI Stanislas, 2009. Flore angiosperme de la République de Guinée. Meise, Jardin Botanique National de Belgique, (2), 517-578 p.
- DJAH François Malan, 2009. « Religion traditionnelle et gestion durable des ressources floristiques en Côte d'Ivoire : Le cas des Ehotilé riverains du Parc national des îles Ehotilé »,

- Vertigo-la revue électronique en science de l'environnement, (9), 2. Mis en ligne le 22 Septembre.
- MECN-T. 2012. Etude qualitative sur les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts en République démocratique du Congo. Kinshasa, 68 p.
- METTHEW Miles, et HUBERMAN. Michel. 2003. Analyse des données qualitatives. 2e Édition Bruzezelles, De Boeck Université, 626 p.
- MOREAU Author, DEDIANNE Alain Marie-Cécile ; LETRILLIART Laurent. 2004. « S'approprier à la méthode du focus group et entrevue individuelle », La revue du praticien-médecine générale, (18), 645 p.
- OSTROM, Elinor. 2010. Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles. Groupe De Boeck s.a, Bruxelles, 301p.
- PINTON Florence et GREHAND Pierre, 2007. « Savoirs traditionnels, populations locales et ressources globalisées », Les marchés de la biodiversité, 165-263 P.
- RENARD Justine, HENRIOT Pauline, LAURE Schneider-Maunoury., 2013. La gestion de la forêt de Mikea à Madagascar : comment concilier valeurs sociales, environnementales et économiques ? Atelier les valeurs de l'environnement : entre éthique et économie, Paris, Ceres-Erti, 16 p.
- ROUSSEL Bernard., 2005. « Savoirs locaux et conservation de la biodiversité : renforcer la représentation des communautés. », Mouvements, vol. 4, no 41, 82-88 pp.
- ROUE Marie., 2012. « Histoire et épistémologie des savoirs locaux et autochtones », Revue d'ethnoécologie [En ligne] mis en ligne le 02 décembre 2012, Consulté le 30 septembre 2016, DOI : 10.4000/ethnoécologie, 813p.
- SAVADOGO Salfo, OUEDRAOGO Amadé et THIOMBIANO Adjima., 2011. « Diversité et enjeux de conservation des bois sacrés en société Mossi (Burkina Faso) face aux mutations socioculturelles actuelles », Int. J. Biol. Chem. Sci., 639-1658 p.
- SENE Check, DIOH Papa, et MORMON Mbengue, 2013. « Pratiques traditionnelles et gestion durable des ressources naturelles : Etude de cas des sites naturels sacrés côtiers et marins à Jaol-Fadiouth », ASRDLF - Appel à communication – Feuille de style, 18 p.
- SOUMAH Fodé Salif, 2018. « Les forêts sacrées de Guinée : intégration de l'Écologie pour la conservation d'un patrimoine national ». Université de Toulouse 3 (France)-Paul Sabatier. Ecole doctorale : SDU2E-Sciences de l'Univers, de l'Environnement et de l'Espace Spécialité : Ecologie fonctionnelle Unité de recherche : ECOLAB-Laboratoire d'Ecologie Fonctionnelle et Environnement, 213 p.
- SOW Marcel., 2003. « Pratiques culturelles et conservation de la biodiversité en Guinée », Éducation relative à l'environnement, (4), 289-295 p.
- SIMMY Pé Louoguéa, SANGARE Agnès, BALDE Mamadou Aliou., Aissata CAMARA, Saha Mohamed TRAORE, 2022. De l'usage de la pharmacopée à la conservation de la diversité floristique : Quelle place pour la connaissance indigène en Guinée ? Revue RAMRes-Série-Pharm.Méd.Trad.Afr., 2022 ; 21(2) : ISSN 2630-1296, 09-19 p.
- THIERRY Joel., 2017. Classification des Angiospermes du groupe des travaux de Mark CHASE AGP 3 de 2009. Jardin paysage 'Le jardin des jouets, 47p.
- YAMEOGO Lassane, 2015. « Le patrimoine méconnu des bois sacrés de la ville de Koudougou (Burkina Faso) : de la reconnaissance à la sauvegarde », Cahiers de géographie du Québec, (59), 166, 71-90 p.

AUTEUR(ES)

Agnès **SANGARE**

Université de N'Zérékoré (République de Guinée)

Pé Louoguéa **SIMMY**

Université de N'Zérékoré (République de Guinée)

Demba Aissata **SAMOURA**

Université de N'Zérékoré (République de Guinée)

Elhadji Saidou **BALDE**

Université de N'Zérékoré (République de Guinée)

AUTEURE CORRESPONDANTE

Agnès **SANGARE**

© Référence électronique

Agnès SANGARE, Pé Louoguéa SIMMY, Demba Aissata SAMOURA, Elhadji Saidou BALDE « *Vulnérabilité des Patrimoines forestiers en Guinée : Quel Outil pour pallier le déclin des Forêts sacrées en pays Manon ?* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 2, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279,p.145-166, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 27-05-2024 / Date de publication : 30-12-2024

LE DÉVELOPPEMENT RURAL GABONAIS FACE AUX POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES : QUELS RÉSULTATS ?

THE GABONESE RURAL DEVELOPMENT IN THE FACE OF ENVIRONMENTAL POLICIES : WHAT RESULTS?

Leticia Nathalie (ép. NZÉ) **SELLO MADOUNGOU**

RÉSUMÉ

Le Gabon a décidé de consacrer plus de 11 % de son territoire à la lutte contre le changement climatique. Cependant, cette initiative, bien qu'extrêmement bénéfique pour la planète, pose un problème significatif pour les communautés rurales vivant dans des conditions de grande précarité, notamment en raison du conflit entre les hommes et les éléphants. Cette étude vise à mettre en évidence les résultats des politiques environnementales gabonaises sur le développement rural. Elle repose sur une méthodologie combinant la consultation documentaire et des travaux de terrain, incluant des questionnaires et des entretiens réalisés entre 2011 et 2023. L'analyse montre que les ressources naturelles sont bien protégées, comme en témoigne la présence d'environ 60 % des éléphants de forêt restants. Ces politiques favorisent également l'écotourisme et génèrent quelques emplois pour les riverains dans les parcs. Cependant, l'écotourisme, encore à un stade embryonnaire, ne permet pas aux populations locales de subsister uniquement grâce à cette activité, car 76 % des ruraux enquêtés en 2011 sont agriculteurs. Par ailleurs, le paiement pour services environnementaux (PSE) est un autre résultat positif des politiques environnementales. En effet, le Gabon, considéré comme un pays à haut couvert forestier et faible déforestation (HFLD), a reçu en 2021 de la Central African Forest Initiative (CAFI) une récompense de 150 millions de dollars sur 10 ans pour sa contribution à la protection environnementale. Cependant, ce PSE n'est pas directement reversé aux populations locales, qui sont pourtant aussi des acteurs de la conservation. En conséquence, les insuffisances des aspects positifs de ces résultats ont favorisé la démotivation, l'inquiétude et le départ de certains ruraux vers les milieux urbains, comme ce fut le cas pour quelques villageois de l'Ogooué-Ivindo en 2022, en raison du conflit Homme-éléphants. Cela a également conduit à une forte résilience des populations face aux politiques environnementales. Cet ensemble de points négatifs empêche le développement rural souhaité.

Mots-clés : Gabon, politiques environnementales, impact, développement rural, agriculture

ABSTRACT

Gabon has decided to dedicate more than 11% of its territory to fighting climate change. However, while this initiative is extremely beneficial for the planet, it poses a significant challenge for rural communities living in precarious conditions, particularly due to the conflict between humans and elephants. This study aims to highlight the outcomes of Gabon's environmental policies on rural development. It is based on a methodology that combines document review and fieldwork, including surveys and interviews conducted between 2011 and 2023. The analysis shows that natural resources are well protected, as evidenced by the presence of about 60% of the remaining forest elephants. These policies also promote ecotourism and generate some jobs for local residents in the parks. However, ecotourism, still in its early stages, does not allow local populations to subsist solely on this activity, as 76% of the rural population surveyed in 2011 are farmers. Additionally, payment for environmental services (PES) is another positive outcome of these environmental policies. In 2021, Gabon, recognized as a high forest cover, low deforestation (HFLD) country, received a \$150 million reward over 10 years from the Central African Forest Initiative (CAFI) for its contribution to environmental protection. However, this PES is not directly distributed to local populations, who are also key actors in conservation. As a result, the shortcomings of these positive outcomes have led to demotivation, concern, and the migration of some rural inhabitants to urban areas, as seen with some villagers in Ogooué-Ivindo in 2022 due to the human-elephant conflict. This has also led to strong resilience among the populations toward environmental policies. These negative factors hinder the desired rural development.

Keywords : Gabon, environmental policies, impact, rural development, agriculture

INTRODUCTION

Le 19 mai 2021, dans un communiqué de presse, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) annonçait que « le monde a atteint l'objectif de couverture des aires protégées sur Terre, mais leur qualité doit être améliorée » (UICN 2021). Dans un premier temps, cette déclaration exprime des félicitations à tous les contributeurs nationaux et internationaux qui ont œuvré à l'évolution des aires protégées à travers le monde. En effet, le rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et de l'UICN, intitulé « Planète protégée » et mentionné dans ce communiqué de presse, souligne que « de grands progrès ont été réalisés depuis 2010 avec plus de 22 millions de km² de terres et 28 millions de km² d'océans protégés ou conservés et 42 % de la couverture actuelle ajoutée au cours de la dernière décennie » (UICN, 2021). Parmi les acteurs engagés dans la préservation de la biodiversité se trouvent les autorités gabonaises. Depuis 2002, ces dernières ont pris

l'initiative de développer des politiques environnementales visant à renforcer la protection et la conservation des ressources naturelles, en s'appuyant sur les aires protégées héritées de la période coloniale. Ces aires protégées « représentent 80,2 % de l'ensemble des domaines protégés au Gabon, [et] font l'objet d'une réelle avancée dans le processus de planification de la gestion des aires protégées » (Ndiade-Bourobou et *al.* 2010 : 22). D'ailleurs Francis James, le représentant résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Gabon déclarait le 21 juillet 2021, que « le Gabon [est] à la tête de l'Afrique dans la préservation et conservation des forêts ». En réalité, avec 88 % de son territoire couvert de forêt (Conseil National Climat 2022 : 4), cette région absorbe annuellement 140 millions de tonnes de CO₂ (James 2021), ce qui représente une contribution significative dans la lutte contre le changement climatique. Cela montre que le Gabon a « augmenté ses absorptions nettes, là où la plupart des pays ont connu une augmentation nette de leurs émissions » (Conseil National Climat 2022 : 4). Il en est de même pour l'ensemble des forêts d'Afrique centrale (surtout celles du Bassin du Congo) qui séquestrent près de 40 Gt de carbones selon Saatchi et *al.* (2011), cité par Eba'a Atyi (2022 : 392). C'est « une bouée de sauvetage pour l'ensemble de l'humanité confrontée à la crise climatique et à l'extinction des éléments de la biodiversité » (Eba'a Atyi 2022 : 409). Par ailleurs, l'UICN exprime le souhait que ces aires protégées soient de qualité, ce qui générerait des impacts positifs plus significatifs pour résoudre les problèmes liés au changement climatique. Il encourage les acteurs de la conservation à respecter les engagements en matière de qualité de ces aires protégées, afin d'optimiser les retombées positives sur la nature et les populations. En effet, la qualité implique également la préservation et la pérennisation de la biodiversité, même au sein des aires protégées. De plus, l'une des principales menaces à la qualité des aires protégées, voire des politiques environnementales, réside dans les actions des populations locales méconnues, méjugées ou mal prises en compte. Dans ce sens l'UICN (2021) déclare que « les efforts de conservation de ces gardiens restent sous-évalués et sous-déclarés, alors que leurs contributions sont considérables pour assurer un avenir à la nature ». Elle encourage donc à tenir compte de tous les acteurs pour ne pas léser certains et avantager d'autres. Crosnier (2006 : 1 et 22) renchérit en disant qu'il faut plutôt aller vers un « brassage » de connaissances, des savoirs faibles traditionnels et scientifiques de tous les acteurs dans un cadre plus approprié pour des politiques environnementales mieux élaborées. Or, en milieu rural gabonais, le conflit entre l'Homme et la faune, particulièrement avec les éléphants, perdure depuis plus de deux décennies. Ce problème, fréquemment observé dans le pays (Sello Madoungou 2017 : 277 et 2022 : 176 ; Ondo Ze et Ndong Ndong 2019 : 17 ; Cornélis et *al.* 2022 : 153 ; Mbamy 2020 : 37), s'est accentué en raison des politiques environnementales en vigueur. Toutefois, il est difficile d'apprécier pleinement ces politiques tant que ce conflit persiste. Cela nous amène à poser une question centrale : quels sont les résultats des politiques environnementales sur le développement rural au Gabon ? L'objectif de cette analyse est de montrer l'impact de ces politiques sur le développement rural, qui revêt une importance cruciale pour le monde rural gabonais, évoluant au milieu de nombreuses insuffisances.

1. CONTEXTE GÉNÉRAL : LES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES AU GABON

À l'époque coloniale française, le Gabon a vu la création de ses premières aires protégées, comme de nombreux autres pays d'Afrique centrale, entre 1920 et 1940, dans le but de sauvegarder ses ressources naturelles (Sello Madoungou 2017 : 118-19). En effet, « la station expérimentale forestière de Sibang (créée le 31 mars 1934), la réserve forestière de la Mondah (16 février 1951), et la réserve de Lopé-Okanda (26 septembre 1946), et la réserve totale de faune et le domaine de chasse de Ndendé, la réserve totale de faune du mont Fouari et la réserve totale de faune de Nyanga Nord (datant tous du 8 février 1956) » (Obiang Ebanega 2004 : 17) s'illustrent comme faisant partie des plus anciennes aires protégées. Ce processus s'est poursuivi après l'accession du Gabon à la souveraineté internationale en 1960, avec la mise en place de politiques environnementales plus élaborées. Avec l'évolution des politiques environnementales à travers les diverses instances internationales traitant des questions environnementales auxquelles le pays a pris part et les accords signés dans le domaine, les décideurs politiques gabonais ont transformé plusieurs de ces zones en parcs nationaux. Ce changement a été officialisé lors du Sommet de la Terre en 2002 à Johannesburg, où le statut de « parcs nationaux » a été attribué à plusieurs anciennes aires protégées. Ainsi, 13 parcs nationaux terrestres, représentant plus de 11 % du territoire national, ont été créés par le président Omar Bongo. Cette mesure a constitué un tournant majeur dans les politiques environnementales gabonaises. Le président Ali Bongo, succédant à son père et partageant ses convictions environnementales, a également affirmé son engagement en matière de politique environnementale en créant plusieurs concepts tels que le « Gabon vert ». Il a ainsi soutenu la révision de certains textes liés à la conservation. De même, il a introduit le concept de « Gabon bleu » en 2013, qui fait également partie des piliers fondamentaux de sa gouvernance, visant à protéger et à sécuriser le territoire marin national tout en favorisant la conservation des espèces aquatiques. Lors de son discours le 5 juin 2017 au siège des Nations-Unies à New York, le président Ali Bongo a informé la communauté internationale de la création de 20 aires protégées marines en 2014, représentant 26 % de l'espace marin national (GABONReview 2017). Cette initiative est l'une des plus remarquables en Afrique en matière de conservation aquatique. En conséquence, les instruments juridiques favorisant la révision et la création des lois relatives à la protection environnementale, tels que la loi n° 003/2007 du 27 août 2007 sur les parcs nationaux, la loi n°16/93 du 26 août 1993 (Code de l'Environnement), la loi n° 16/2001 du 31 décembre 2001 (Code forestier) et la loi n° 0022/2008 du 10 décembre 2008 (Code agricole), ont contribué à l'avancement des politiques environnementales au Gabon. À cela s'ajoutent les protocoles, accords, projets et programmes nationaux, régionaux et internationaux. Ces progrès ont également été rendus possibles grâce à l'implication d'acteurs nationaux (ONG environnementales locales, ministères en charge de la protection de l'environnement, populations) et internationaux (ONG environnementales internationales, organismes internationaux). Ensemble, ces actions ont permis la concrétisation d'initiatives environnementales sur le terrain, telles que la création d'aires protégées, les programmes de reboisement, la lutte contre le braconnage et la sensibilisation des Gabonais à l'importance des politiques environnementales. Ainsi, le Gabon se distingue positivement en matière de politiques environnementales, consacrant 25 % de ses terres à la conservation ainsi que 26 % de ses eaux territoriales à cet effet (Tabl. 1).

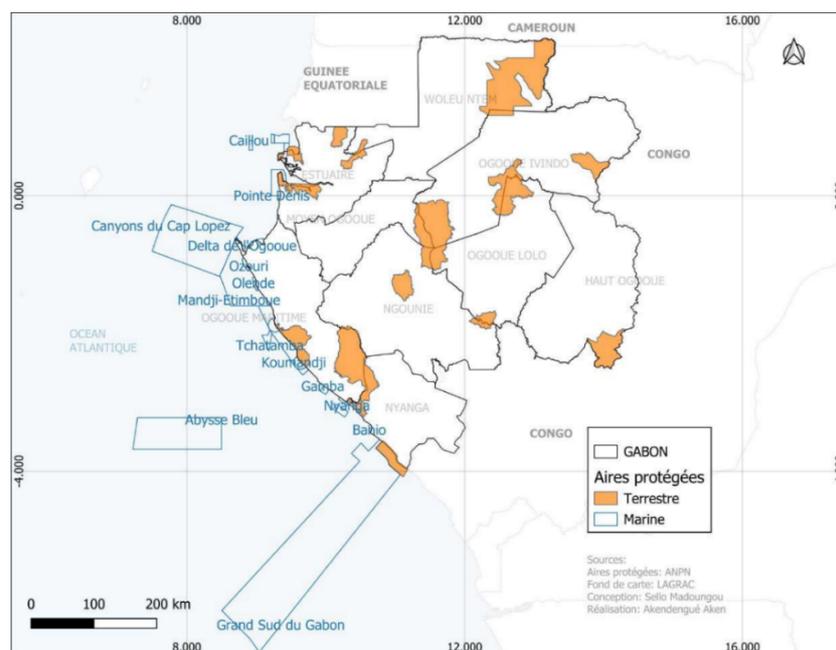
Tabl.1 : L'ensemble des aires protégées du Gabon

Types d'aires protégées		Nombre	Pourcentage	Objectifs
Aires marines protégées (AMP)	Parcs marins	9	26 % de l'espace marin national	-Aménager, protéger, sécuriser les espaces marins, fluviaux et lagunaires -Gérer durablement les ressources halieutiques, minières et pétrolières
	Réserve aquatiques	11		
Aires terrestres protégées (APT)	Parcs nationaux	14	25 % de l'espace terrestre national	-Conserver et protéger les écosystèmes -Créer et développer l'écotourisme pour une diversification économique -Protéger les paysages naturels, culturels et les ressources en eau -Susciter une éducation et une sensibilisation environnementale
	Réserve naturelle intégrale, jardin botanique et zoologique, sanctuaire, réserve de faune, domaine de chasse, réserve de biosphère	-		

Conception : Sello Madoungou 2024 ; Source : Données documentaires

Au Gabon, divers types d'aires protégées coexistent. Toutefois, les plus significatives en termes de statut, d'aménagement et d'actions de conservation sont les parcs nationaux, suivis de près par les parcs marins. Bien que d'autres aires protégées existent, elles contribuent néanmoins à renforcer l'objectif global de protection durable de la biodiversité. L'adoption des politiques environnementales au Gabon, a rencontré peu de résistance, notamment grâce à la vaste étendue de sa forêt, qui couvre 88 % du territoire national (avec 267 667 km²), une superficie maritime significative de (191 944 km²) et une population relativement faible, comptant 2 388 992 habitants en 2022 selon la Banque mondiale, ce qui se traduit par une densité de population de 8,9 hab/km². En conséquence, « la faiblesse du peuplement du monde rural rend facile l'implantation de politiques de conservation, de même que ces politiques accentuent l'exode rural. Il est en effet plus facile d'implanter un parc national dans une zone peu peuplée » (Sello Madoungou 2017 : 17). La Figure 1 illustre et localise l'ensemble de ces aires protégées sur le territoire terrestre et marin.

Fig. 1 : Les aires protégées terrestres et marines du Gabon



Le Gabon occupe une superficie totale de 459 611 km² (Pottier et *al.* 2017 : 22) englobant à la fois les terres et les eaux maritimes. En plus de contribuer à la lutte contre les changements climatiques, la création de ces aires protégées avait pour objectif de favoriser la diversification économique, notamment à travers le tourisme naturel ou l'écotourisme, tout en soutenant le développement territorial local pour venir en aide aux populations dépendantes de ces milieux et de leurs ressources naturelles. Cependant, les résultats concrets de ces objectifs, souvent présentés comme des avantages de la conservation, sont loin d'avoir été pleinement réalisés.

2. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie adoptée pour cette analyse combine la recherche documentaire avec des travaux sur le terrain. Elle inclut des enquêtes menées en 2011 et en 2022, ainsi que des entretiens réalisés en 2011, 2012, et 2023 avec diverses personnes ressources.

2.1. Recherche documentaire

La consultation d'ouvrages, d'articles, de rapports et de thèses, tant en ligne que dans les bibliothèques administratives, a été essentielle pour analyser le problème en question. En effet, les recherches de Sello Madoungou (2017), Obiang Ebanega (2004), Mbamy (2020) et Eba'a Atyi (2022), ainsi que les données fournies par la Banque Mondiale sur son site internet, ont été d'une importance capitale pour la réalisation de cette analyse. Les informations recueillies ont fourni un aperçu des politiques environnementales à l'échelle mondiale, en mettant particulièrement l'accent sur les pays d'Afrique centrale, qui englobent les forêts du bassin du Congo, ainsi que sur la situation spécifique au Gabon. Cette démarche a également permis de saisir les défis qu'elles présentent, en particulier dans des pays comme le Gabon, où le conflit Homme-éléphants persiste depuis plus d'une vingtaine d'années.

2.2. Travaux de terrain

Les travaux de terrain se sont concentrés sur l'observation des défis posés par les politiques environnementales au Gabon. Les observations effectuées lors des travaux de thèse (2011 et 2012) et post-doctoraux (2022) ont révélé la persistance des problèmes engendrés par ces politiques dans les zones rurales du pays. À cela s'ajoutent les entretiens de 2023, qui ont évoqué les conséquences du conflit entre l'homme et les éléphants, résultant des politiques environnementales. Cette démarche visait à actualiser les données.

2.2.1. Les entretiens

Il s'agit d'abord des entretiens effectués en 2011 et 2012 dans les villages de l'Ogooué-Ivindo et dans la petite ville de La Lopé. Cette province se distingue par la présence de quatre parcs nationaux (Mwagné, Ivindo, Lopé et Minkébé Sud). Il était nécessaire d'évaluer l'impact de ces parcs sur le quotidien des populations locales (tableau 2).

Tabl. 2 : Récapitulatif des entretiens effectués dans les zones de l'Ogooué-Ivindo

Entretiens	Nombre
Chefs de village	6
Chefs de regroupement	3
Chefs de canton	2
Responsables d'association	4
Conservateurs	2
Écoguides	2
Chef des Eaux et Forêts de la Lopé	1
Sous-Préfet de La Lopé	1
Directeurs d'école	3
Total	24

Source : Enquêtes de terrain 2011 et 2012

Les acteurs de la conservation, les responsables villageois, ainsi que ceux en charge des associations, ont été soumis à des entretiens guidés. Ils ont répondu à des questions prédéterminées portant notamment sur les activités, les conditions de vie, leur quotidien et les politiques environnementales. Ensuite, des entretiens semi-guidés ont été effectués en 2023 dans les provinces de l'Ogooué-Ivindo et de l'Estuaire. Ces entretiens ont été menés suite à des informations télévisées et des publications sur les réseaux sociaux concernant l'abandon de certains villages en raison des éléphants (tableau 3).

Tabl.3 : Récapitulatif des données de terrain au sujet de l'abandon des villages

Villages	Nombre de personnes restées au village	Entretiens avec les ressortissants des villages	Nombre d'entretiens à Makokou
Mabèlè	0	Un ancien chef de village et deux notables	8
		Cinq ressortissants urbains	
Mbengoue	3 familles	Dix ressortissants urbains	10
Petit Bateau	0	Deux notables du village	7
		Cinq ressortissants urbains	
Latta	5 familles	Cinq ressortissants urbains	5

Source : Enquêtes de terrain 2023

Nous nous sommes entretenus avec les ressortissants des villages mentionnés dans ce tableau qui séjournèrent à Makokou après avoir décidé de s'éloigner temporairement de leurs villages, ainsi que d'autres personnes originaires de ces villages mais résidant désormais à Makokou. Leurs informations étaient cruciales, car elles sont restées attachées à leurs villages d'origine. De plus, une vingtaine d'entretiens ont été réalisés à Libreville, notamment au ministère des

Eaux et Forêts, ainsi qu'avec quelques ressortissants de l'Ogooué-Ivindo que nous connaissons comme originaires de cette province. Ces entretiens avaient pour but d'évaluer les politiques environnementales et l'étendue du problème. Ils ont également servi à vérifier les informations concernant le conflit Homme-éléphants dans cette province.

2.2.2. Les questionnaires

Au-delà des entretiens entrepris dans le cadre de la thèse de doctorat, un questionnaire a également été réalisé en 2011 auprès de 144 chefs de famille, vivant à La Lopé et dans 9 villages de l'Ogooué-Ivindo (soit 73 chefs de famille villageois au total). L'échantillonnage était aléatoire afin d'avoir des informations sur les villages étudiés, en se basant sur des données concernant les chefs de famille et leurs enfants, notamment sur les activités pratiquées, leurs conditions de vie et leurs perceptions des politiques environnementales. De même, l'enquête de 2022 auprès de 30 chefs de famille, également choisis de manière aléatoire, a permis d'obtenir non seulement des informations actualisées sur l'activité des agriculteurs, mais aussi des données sociales et environnementales, cette fois dans la province de l'Ogooué-Lolo (tableau 4)

Tabl. 4 : Informations sur les enquêtés de 2022

Lieu d'habitation	Nombre	Age moyen	Champ moyen	Personnes à charge en moyenne	Expérience moyen
Koulamoutou (ville)	9	47	2	4	20
Bikoula Sonadessi	3	52	3	6	25
Ngongui	3	47	2	6	19
Ndolé village	3	52	4	7	22
Mbegho	3	55	2	6	32
Moukoumou	3	52	2	7	20
Kouagna	3	54	4	5	20
Mibaka	3	47	3	7	19

Source : Enquêtes de terrain 2022

Toutes les données recueillies sur le terrain ou dans la documentation ont été utilisées pour créer des tableaux sur Word et intégrer des images dans cette étude, selon les besoins.

3. RÉSULTATS

3.1. La gestion durable des ressources naturelles : des éléphants en surpopulation ?

Parmi les espèces fauniques terrestres à préserver au Gabon, l'éléphant de forêt est l'un des animaux bénéficiant d'efforts particulièrement concentrés en matière de conservation. En effet, « le Gabon est connu pour être un bastion important avec environ 60 % des éléphants de forêt (*Loxodonta cyclotis*) restant. C'est donc une des espèces phare sur laquelle la Wildlife Conservation Society (WCS) Gabon concentre ses efforts » (WCS Gabon, s.d.), dotant plus que selon la même source, l'UICN la considère comme une espèce menacée en Afrique centrale. Classé en tant qu'espèce protégée, l'éléphant, reconnu pour son rôle de grand jardinier de la forêt, nécessite une protection constante contre les braconniers qui ciblent son ivoire pour le commerce. L'éléphant revêt une importance écologique cruciale en tant qu'animal frugivore

parcourant de longues distances, favorisant ainsi la dispersion des graines et contribuant ainsi à la diversité des écosystèmes. Son extinction représenterait un préjudice majeur pour la conservation de la biodiversité. Ainsi, les actions portées sur la conservation des éléphants à travers les mesures prises (arrêtés, amendes, sanctions) ont permis de les protéger. Même en cas de conflit Homme-éléphants, les ruraux ont souvent craint d'abattre un éléphant pour éviter les représailles. En rappel, le territoire gabonais est largement couvert par la forêt, atteignant 88 % de sa superficie totale. Cette forêt constitue 11 % des forêts du bassin du Congo, le second poumon le plus important de la planète après l'Amazonie, jouant un rôle essentiel dans la régulation du climat. De plus, les forêts du Gabon abritent une diversité exceptionnelle de faune, de flore et de milieux naturels spécifiques. En conséquence, une population significative d'éléphants a été recensée sur le territoire gabonais (tableau 5).

Tabl. 5 : Estimation des populations des éléphants de forêts en Afrique Centrale

Afrique Centrale	Estimations (Nombre)
Cameroun	8 815 - 8 964
République Centrafricaine	1 401 - 1 528
République du Congo	26 981 - 32 999
République Démocratique du Congo	9 597 - 11 351
Guinée Équatoriale	884
Gabon	66 115 - 74 152
Rwanda	Présent
Sud Soudan	Présent
Ouganda	Présent
Total	113 793 - 129 878

Sources : Adaptée de Thouless et al., 2016, cité par Ministère de l'économie forestière du Congo 2017 : 8

Dans des pays tels que le Rwanda, le Sud Soudan et l'Ouganda, on trouve des éléphants, bien que leur nombre n'ait pas pu être estimé. Le Gabon, parmi tous les pays d'Afrique centrale, compte le plus grand nombre d'éléphants, estimé entre 66 115 et 74 152 individus. En rapport avec la superficie du territoire, la densité de population des éléphants est estimée entre 24,7 et 27,7 éléphants par kilomètre carré. Ces chiffres indiquent un environnement propice à leur épanouissement. Cela conduit à calculer le nombre d'éléphants par habitant en zone rurale (étant donné que les éléphants évoluent en milieu rural près de la population rurale). Nombre d'éléphants par habitant en zone rurale = Nombre totale d'éléphants / Population rurale :

$$\frac{66115}{221340} = 0,298 \text{ ou } \frac{74152}{221340} = 0,335 \text{ éléphant/habitant.}$$

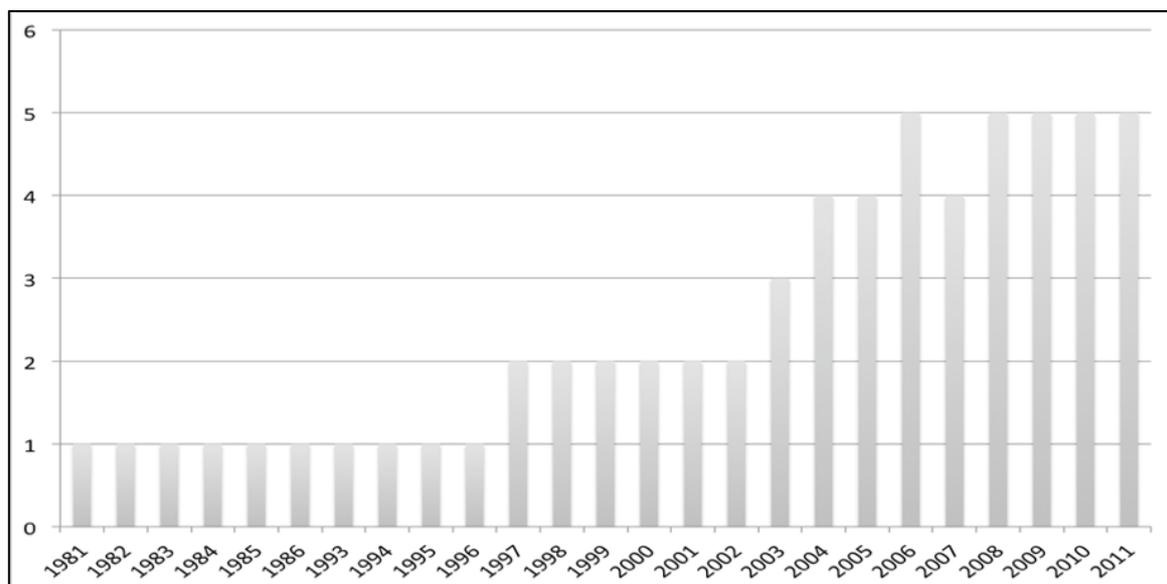
Par estimation, on évalue qu'au Gabon, il y a environ 0,298 à 0,335 éléphant par habitant en zone rurale, soit environ 298 éléphants pour mille habitants. Cette estimation révèle une présence significative d'éléphants sur le territoire rural gabonais en comparaison avec sa population. Par conséquent, on observe un impact négatif de ces éléphants sur la coexistence avec les populations locales. Ils influent sur le quotidien de ces populations, intensifiant les interactions et justifiant ainsi le conflit Homme-éléphants. Il devient donc impératif de

surveiller la population d'éléphants afin de développer des stratégies de conservation qui préviennent tout impact nuisible sur les humains. En effet, parmi les deux espèces d'éléphants présentes au Gabon, l'éléphant de forêt prédomine et engendre des dommages plus importants en un laps de temps plus court, à la différence de l'éléphant de savane (*Loxodonta africana*). Toutefois, étant en zone forestière, on parle plus d'éléphant de forêt. De ce fait, le conflit Homme-éléphants émerge comme l'un des conflits Homme-faune les plus fréquents dans les zones rurales du pays. Ce conflit est particulièrement répandu aux abords immédiats des aires protégées, en particulier des parcs nationaux où les restrictions sont plus strictes. Le conflit Homme-éléphants n'est pas nouveau, il est notamment occasionné par la recherche constante de nourriture et d'eau, ainsi qu'au morcellement ou à la disparition des habitats, forçant les éléphants à migrer vers d'autres environnements plus favorables. Cependant, ces déplacements vers les activités humaines et les zones habitées sont souvent considérés comme inacceptables par les communautés locales. Les activités humaines telles que l'agriculture, l'urbanisation (représentant 85 % du territoire), l'exploitation forestière, minière et pétrolière, qui nécessitent davantage d'espace, ont intensifié la compétition pour les ressources naturelles entre les hommes et les éléphants.

3.2. Un écotourisme encore embryonnaire

L'écotourisme est un résultat positif résultant des politiques environnementales. En effet, la création des parcs nationaux à travers tout le territoire visait également à promouvoir l'écotourisme, au-delà de la préservation des ressources naturelles et des écosystèmes. C'est d'ailleurs l'une des raisons avancées pour justifier leur création, car ils pourraient devenir une source de revenus pour les populations vivant à proximité de ces parcs, en valorisant leurs cultures. Bien avant 2002, dans les anciennes réserves comme La Lopé, de nombreux touristes, surtout internationaux, y venaient déjà. En effet, la diversité des espèces fauniques et végétales, ainsi que des sites exceptionnels, constitue un atout majeur des parcs nationaux du Gabon, qu'ils se trouvent en zone forestière, de savane ou du littoral. Par ailleurs, ces parcs ont créé des emplois pour certaines personnes, comme c'est le cas du parc de la Lopé, illustré dans la figure 2 ci-dessous.

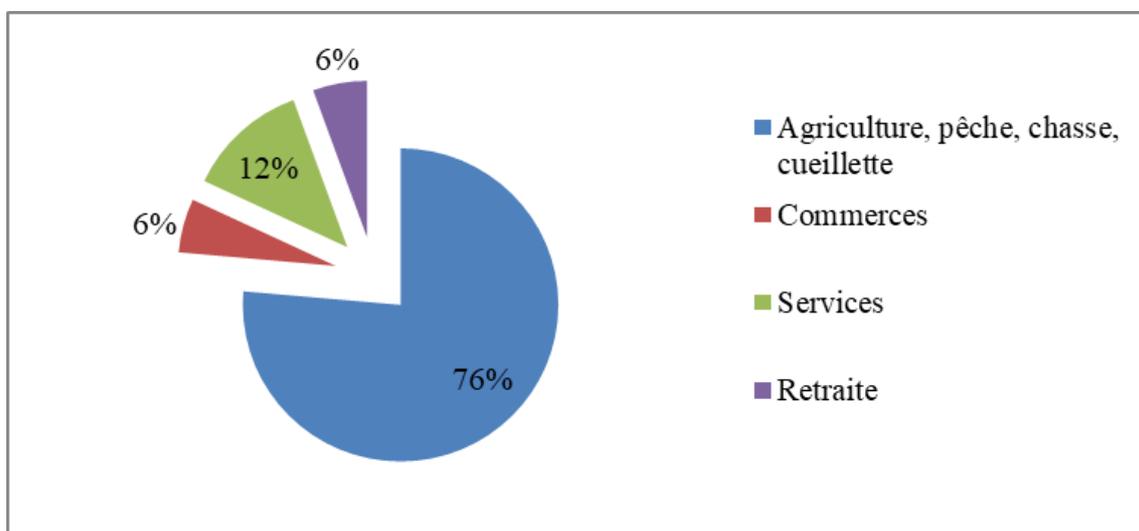
Fig. 2 : Les emplois liés aux parcs nationaux par année



Source : Enquêtes de terrain 2011

La Lopé est une ancienne réserve créée en 1946. À partir de 2003, soit deux ans après que cette réserve a été érigée en parc national, on remarque, à travers ce graphique, une augmentation des emplois liés à la conservation. Cependant, cela ne concerne que les habitants de La Lopé et non ceux des villages environnants. C'est pourquoi l'écotourisme apparaît comme un moyen de faire également profiter les villages voisins des retombées de la conservation. Cela rendrait les politiques environnementales plus efficaces grâce à la participation des populations locales, comme le prévoit l'UICN. L'écotourisme, qui vise à concilier la découverte environnementale avec le respect de la nature et le soutien aux populations locales, rencontre les mêmes difficultés que le secteur touristique en général. Ce secteur souffre de plusieurs problèmes, tels que le mauvais état du réseau routier, l'absence d'investissements, le manque de promotion, ainsi que des lacunes en matière d'organisation et de gestion, ce qui marque son sous-développement. Par conséquent, l'écotourisme tel que préconisé par les autorités et les acteurs de la conservation a encore du mal à se développer. Bénéficiant de soutiens financiers extérieurs tels que le Fonds Français, la Banque Mondiale, ou des projets comme Central Africa Regional Program for Environment (CARPE), plusieurs ruraux se sont regroupés en associations pour entreprendre dans divers domaines, dont l'écotourisme, certains devenant guides. Cependant, l'absence d'expertise et de logistique dans ce domaine a empêché beaucoup d'entre eux de progresser. C'est le cas de plusieurs associations à La Lopé, considérée comme une ville touristique dont le parc est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Même ce statut ne lui accorde pas une notoriété suffisante dans le domaine de l'écotourisme, car il reste encore beaucoup à faire. Déjà en 2011 et 2012, il a été observé que des associations mieux structurées, comme Mikongo Vision, bien que n'ayant pas encore leur statut officiel d'association à ce moment-là, ou la PME Ecotour-Lopé, travaillaient principalement avec le parc par manque de logistique et se partageaient les entrées. Ces associations estiment qu'elles doivent être autonomes pour améliorer leur rentabilité. De plus, des malentendus surviennent souvent entre les touristes et les associations en raison d'un fossé entre les produits qui devraient être présentés et ceux qui le sont réellement. Les agences avec lesquelles elles collaborent ne vulgarisent pas correctement leurs offres. En conséquence, à l'exception de quelques prestations culturelles et saisonnières que les ruraux offrent à la demande de certains touristes, il n'y a pratiquement aucun villageois qui vit exclusivement de l'écotourisme. En général, ceux qui pratiquent l'écotourisme sont multifonctionnels et ont d'autres activités pour subvenir à leurs besoins, comme l'agriculture (figure 3).

Fig. 3 : Les activités dans les villages



Source : Enquêtes de terrain 2011

76 % de la population villageoise interrogée travaille dans l'agriculture. Parmi les 12 % qui travaillent dans les services, on trouve principalement des enseignants d'école primaire et des infirmiers. Il n'a pas été mentionné d'activités en rapport avec la conservation ou l'écotourisme. Bien que certains aient été sollicités occasionnellement pour des danses traditionnelles à l'arrivée de quelques touristes, comme au village de Makoghe près de La Lopé, cela reste sporadique et ne peut être considéré comme une source de revenu régulière. Bien que ces données soient anciennes, elles reflètent encore en grande partie la réalité actuelle. Actuellement, l'écotourisme n'est pas très diversifié, se concentrant principalement sur la découverte de l'environnement naturel et étant très peu associé à l'aspect culturel, ce qui limite les bénéfices pour les populations rurales. De plus, le secteur du tourisme étant encore en restructuration, il est difficile de disposer de statistiques récentes pour mieux évaluer la situation.

3.3. Le paiement pour services environnementaux, pour qui ?

Le Millennium Ecosystem Assessment (MEA) a identifié 17 services environnementaux dont bénéficient les humains. Ces services peuvent être regroupés en quatre catégories : les services d'approvisionnement, les services de régulation, les services de soutien et les services culturels, parmi lesquels figure l'écotourisme. Ces services sont considérés comme les avantages que les êtres humains tirent de la nature. Pour protéger ces services d'une éventuelle dégradation irréparable causée par les humains, le MEA a encouragé l'évaluation des coûts liés à la destruction des environnements. Cela a conduit à la création du mécanisme de paiement pour services environnementaux (PSE) à la fin des années 1990. Ce mécanisme repose sur le principe de faire payer ceux qui détruisent la nature pour en faire profiter ceux qui la préservent. Cependant, plusieurs questions demeurent sans réponse claire concernant ce mécanisme, notamment à propos de :

- L'évaluation de la biodiversité à sa juste valeur
- La détermination des bénéficiaires potentiels
- L'identification des payeurs
- L'origine du financement
- La durée des paiements

Cette liste n'étant pas exhaustive, pourrait révéler tout de même les limites de ce mécanisme. Néanmoins, des pays comme le Gabon, très engagés dans les politiques environnementales, envisagent d'en tirer parti. Dans ce sens, le PSE a été encouragé dans le bassin du Congo, dont fait partie le Gabon, à travers le Fonds pour les Forêts du bassin du Congo mis en place par la Banque Africaine de Développement (BAD) en 2008. Il en est de même pour le Forest Carbon Partnership Facility mis en place par la Banque Mondiale, ainsi que pour les programmes anti-déboisement et anti-déforestation du PNUD et de la FAO, qui visent à lutter contre le changement climatique. La Réduction des Émissions dues au Déboisement et à la Dégradation (REDD) et son évolution en REDD+ sont parmi les mécanismes de rémunération pour services environnementaux les plus prometteurs pour les forêts tropicales.

En pratique, si des paiements pour services environnementaux existent au Gabon, c'est l'État gabonais qui en bénéficie et non directement les populations rurales qui contribuent à préserver les écosystèmes. En 2019, le Gabon a signé un accord avec le Central African Forest Initiative (CAFI) qui lui permet de bénéficier de 150 millions de dollars sur 10 ans en récompense de ses actions en faveur de la protection environnementale. De plus, le Gabon

devrait recevoir un minimum de 10 dollars par tonne de carbone certifiée s'il réduit ses émissions de gaz à effet de serre. De ce fait, le 22 juin 2021, le Gabon a reçu son PSE, étant reconnu comme un pays à haut couvert forestier et faible déforestation (HFLD), devenant ainsi le premier pays africain à obtenir cette distinction. D'après le site de CAFI, ce premier financement sera destiné à diverses activités visant à réduire davantage les émissions de gaz à effet de serre (CO₂). Ces activités incluent le soutien financier aux forêts communautaires, aux pratiques de gestion des forêts, à la recherche scientifique, etc., dans le but d'améliorer les conditions de vie et les revenus des populations locales au Gabon.

En conséquence, aucune communauté rurale n'a encore bénéficié directement de ce financement. Actuellement, des projets sont encore en train d'être conçus et élaborés. Est-ce que ces communautés, en tant qu'exécutants, bénéficieront-ils convenablement des revenus provenant du PSE ? En quoi ces nouveaux projets, en termes d'impacts sur leurs conditions de vie, seront-ils différents des autres initiatives déjà mises en œuvre dans les zones rurales ? Des interrogations subsistent toujours.

3.4. La démotivation, l'inquiétude et le départ des agriculteurs suite au conflit Homme-éléphants

La concurrence pour les ressources naturelles a considérablement compliqué la coexistence pacifique entre les populations humaines et la faune en général. En effet, pour ce qui est du conflit Homme-éléphants, il se manifeste généralement par la destruction des cultures et des habitations, des dommages corporels, voire des décès parmi les humains, ainsi que des décès parmi les éléphants. Au cours des deux dernières décennies, la récurrence du conflit s'est surtout manifestée par la destruction des cultures, aggravant la précarité des agriculteurs et des villageois dont la subsistance dépend largement de l'agriculture. En conséquence, des sentiments de colère, de malaise, de désolation et de tristesse sont observés parmi l'ensemble des acteurs agricoles, car les solutions généralement envisagées pour résoudre ce problème se sont révélées inefficaces ou mal adaptées au contexte gabonais.

Selon l'enquête réalisée en 2022 auprès de 30 agriculteurs dans la province de l'Ogooué-Lolo, 80 % d'entre eux se demandent pourquoi ils continuent à cultiver, ne sachant même pas s'ils pourront consommer ce qu'ils plantent. En effet, parmi ces agriculteurs, 70 % n'ont que l'agriculture comme activité principale (l'Ogooué-Lolo pouvant être considérée comme une province agricole en raison du grand nombre d'actifs dans ce secteur). En revanche, 30 % des agriculteurs exercent une autre activité en plus de l'agriculture. Ces agriculteurs ont en moyenne 51 ans, possèdent au moins trois champs, et ont à charge au moins six personnes. Pour eux, le fait de ne plus pouvoir consommer entièrement leurs produits démotive et inquiète. Cette démotivation et cette inquiétude résultent du fait que leurs cultures sont constamment dévastées sans qu'ils ne puissent rien faire. En conséquence, pratiquer l'agriculture en milieu rural devient de plus en plus risqué. Cette situation se traduit pour certains par l'arrêt de l'activité agricole, entraînant alors leur migration vers les centres urbains. En effet, la fréquence répétée du conflit Homme-éléphants a engendré un profond malaise parmi les populations rurales, poussant bon nombre d'entre elles à abandonner leurs villages (tableau 6).

Tabl. 6 : Motifs de départ des ruraux

Villages	Nombre d'entretiens	Nombre de départs selon l'échantillon	Motif de départ
Mabèlè	8	3	Conflit Homme-éléphants
Mbengoue	10	-	Conflit Homme-éléphants
Petit Bateau	7	2	Conflit Homme-éléphants
Latta	5	Tout le village*	Conflit Homme-éléphants
Total	30		Conflit Homme-éléphants

Source : Enquêtes de terrain 2023

*Environ 30 habitants

Dans la province de l'Ogooué-Ivindo, l'absence ou l'inefficacité des solutions face au conflit Homme-éléphants a poussé de nombreux villageois à migrer vers Makokou, la capitale provinciale. C'est le cas des résidents de Mabèlè, Mbengoue, Petit Bateau et Latta, des localités situées le long de la route Makokou-Mekambo, où la population des villages est déjà faible. Lors de nos entretiens avec certains d'entre eux, tous ont cité le conflit Homme-éléphants comme principal motif de départ, justifiant cette décision par diverses conséquences telles que le manque de nourriture, l'absence de revenus agricoles et des conditions de vie précaires. Face à ces difficultés, ils ont préféré quitter leurs villages respectifs avec leurs familles pour s'installer à Mbolo, un quartier de Makokou. En conséquence, ces villages ont été complètement déserts (cf. tableau 3), comme ce fut le cas pour Latta, qui est resté inhabité pendant deux ans. Même les chefs de village, comme celui de Petit Bateau, ont abandonné leurs fonctions. Après leur arrivée en ville, ces villageois se retrouvent confrontés à de multiples difficultés, notamment l'accès à l'éducation pour leurs enfants, le chômage, le logement, et l'alimentation. Comme le résumaient deux mères : « la vie en ville est difficile, mais on va encore faire comment. Au moins ici, on est loin des éléphants ». Pour promouvoir la production agricole, le nombre d'actifs dans le secteur agricole est crucial, en particulier dans l'agriculture vivrière, qui est le système le plus répandu dans les zones rurales du Gabon. L'utilisation de méthodes agricoles traditionnelles et l'absence d'engrais nécessitent une main-d'œuvre abondante pour obtenir des rendements élevés, répondant ainsi aux besoins des agriculteurs, de leurs familles et des marchés urbains. La démotivation et le départ des agriculteurs vers les zones urbaines aggravent donc le problème de la sécurité alimentaire, tant dans les villages que dans les villes du Gabon, en raison de la diminution des actifs agricoles ruraux. Ce déclin de la population agricole rurale peut être attribué à plusieurs causes, parmi lesquelles le conflit Homme-faune, notamment avec les éléphants, répandu dans tout le pays. Le tableau 7 présente la population agricole dans l'ensemble du pays.

Tabl. 7 : Répartition de la population agricole selon la province, le milieu de résidence et le sexe

Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Estuaire	29 806	30 741	60 547	3 060	3 289	6 349	32 866	34 030	66 896
Haut-Ogooué	20 371	23 606	43 977	4 943	5 552	10 495	25 314	29 158	54 472
Moyen-Ogooué	6 231	6 972	13 203	3 954	4 382	8 336	10 185	11 354	21 539
Ngounié	15 979	18 295	34 274	6 077	6 992	13 069	22 056	25 287	47 343
Nyanga	8 063	9 063	17 226	3 895	4 403	8 298	11 958	13 466	25 424
Ogooué-Ivindo	10 864	11 501	22 365	8 333	8 215	16 548	19 197	19 716	38 913
Ogooué-Lolo	8 810	9 973	18 783	5 355	5 829	11 184	14 165	15 802	29 967
Ogooué-Maritime	6 368	6 511	12 879	1 783	1 701	3 484	8 151	8 212	16 363
Woleu-Ntem	14 125	15 420	29 545	10 922	11 795	22 717	25 047	27 215	52 262
Ensemble Gabon	120 617	132 082	252 699	48 322	52 158	100 480	168 939	184 240	353 179

Source : Ministère de l'agriculture et al. (RGA GABON) 2021 : 7

Selon les données du Recensement Général de l'Agriculture (RGA), la population agricole gabonaise en 2020 s'élevait à 353 179 personnes, avec une concentration plus importante en milieu urbain, soit 252 699 personnes, contre 100 480 en milieu rural. Il est à noter qu'un nombre important d'actifs agricoles se trouve en milieu urbain. La Banque mondiale estime que la population rurale gabonaise représente 9 % de la population totale en 2022, ce qui sous-entend que de nombreux ruraux, principalement des agriculteurs, migrent vers les villes pour continuer leur activité. Cela est particulièrement vrai dans les provinces agricoles du Gabon, où l'agriculture reste l'activité dominante.

3.5. La résilience des populations rurales à l'égard des mesures de conservation

De manière générale, les Gabonais ne prennent pas toujours pleinement conscience de l'ampleur ou de l'impact des décisions prises par leurs autorités au niveau international en matière de politiques environnementales, même si ces décisions sont largement médiatisées. Cependant, cette prise de conscience s'opère surtout lorsqu'un problème survient. En effet, l'interdiction de certaines activités auxquelles de nombreuses personnes étaient habituées, les sanctions ou les amendes imposées à ceux qui enfreignent les lois ou décrets environnementaux, et surtout les actions destructrices des éléphants, dont les répercussions sont importantes et peuvent s'étendre dans le temps, ont engendré un fort sentiment d'opposition des populations rurales envers les politiques environnementales.

La perte d'un agriculteur, d'un champ ou de toute autre ressource essentielle a des conséquences qui dépassent largement le cadre individuel. Les familles se retrouvent endeuillées et en difficulté à cause des dégâts causés par les éléphants. Il convient également de mentionner l'impact d'autres prédateurs, également redoutés par les agriculteurs, bien que dans une moindre mesure, tels que les singes, les mandrills, les hérissons, etc., qui contribuent également à réduire la production agricole, déjà limitée à la base. Cette conjonction de problèmes conduit à une résilience généralisée des populations gabonaises, en particulier celles vivant en milieu rural, face aux mesures de conservation. Bien que les autorités s'efforcent de communiquer les avantages de la conservation pour le Gabon et la planète, la population se sent souvent seule et abandonnée, se sentant incomprise, surtout lorsqu'elle est confrontée à des problèmes qui semblent surpasser la valeur accordée aux ressources naturelles. La résistance s'est accentuée avec la nomination de Monsieur Lee White, d'origine écossaise, à la tête du ministère des Eaux et Forêts le 10 juin 2019. Selon les

populations rurales, celui-ci aurait davantage privilégié la préservation des ressources naturelles au détriment de leur bien-être, malgré quelques mesures ponctuelles comme les indemnités périodiques versées aux agriculteurs. L'avènement au pouvoir du président du Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI) le 30 août 2023 marque une rupture. En effet, le nouvel homme fort du pays n'est pas favorable à une politique de conservation des ressources naturelles au détriment du peuple gabonais. Son désaccord se manifeste par la libération des détenus emprisonnés pour abattage d'éléphants dangereux. Ainsi, ses discours prononcés dans les provinces du Woleu-Ntem et de l'Ogooué-Maritime en décembre 2023, perçus comme une autorisation tacite, ont incité les populations à abattre un éléphant qui causait des dégâts à proximité de leurs habitations (figure 4).

Fig. 4 : Vue d'un éléphant abattu dans la région de Gamba



Source : Enquêtes de terrain 2023

Plusieurs actions similaires d'abattage d'éléphants ont été enregistrées dans diverses régions du pays.

4. DISCUSSION

Les politiques environnementales au Gabon, prenant un tournant décisif à partir des années 1990, visent à promouvoir la gestion durable des milieux et des ressources naturelles. À ce sujet, en ce qui concerne les éléphants, Ngoua Nguema et Edou Ebolo (2022 : 77) affirment que « [les forêts gabonaises] représentent un des derniers bastions pour les éléphants de forêt (*Loxodonta africana cyclotis*) : avec une population estimée entre 23 000 et 60 000, elles abritent 50 % de la population restante d'éléphants de forêts en Afrique ». Toutefois, selon les recommandations de l'UICN et de plusieurs ONG environnementales, l'implication des populations locales reste indispensable pour rendre ces politiques efficaces. C'est pourquoi il

est important d'analyser leur impact sur le développement rural, car elles sont particulièrement mises en œuvre dans les territoires ruraux. En conséquence, les politiques environnementales gabonaises ont à la fois un impact positif et négatif sur le développement rural, comme cela ressort des résultats analysés. D'une part, le Gabon se distingue comme un "bon élève" en matière de politiques environnementales sur le continent, comme l'a souligné James (2021). Ses actions pour la protection de l'environnement sont manifestes, notamment avec la mise en place récente des parcs marins, ce qui contribue à sécuriser ses territoires. Cependant, au-delà de ces aspects positifs, les politiques environnementales, bien que favorisant la protection des espèces naturelles comme les éléphants par rapport à la sous-région, engendrent également des conséquences néfastes. Cet aspect négatif se manifeste par la menace qui pèse sur le développement rural gabonais. Le conflit Homme-éléphants, qui s'est aggravé et généralisé à l'ensemble du pays, en est un exemple. Cette situation a démotivé les agriculteurs, notamment ceux des villages Latta, Mbengoue, Mabèlè et Petit Bateau, qui ont décidé de tout abandonner pour aller vivre loin de ces pachydermes. « On était vraiment perturbé par les éléphants » déclare le leader communautaire du village de Latta. Propos recueillis par Ondo Nzuey (2023). Cependant, cette situation n'est pas unique à ces villages de la province de l'Ogooué-Ivindo. Les habitants de la région d'Eyamagoula, dans le département du Haut-Komo (province du Woleu-Ntem), ont également été contraints d'abandonner leurs villages en raison des dégâts causés par les éléphants dans leurs champs (Africa-Press – Gabon 2022). Ainsi, l'impuissance des ruraux, surtout des ruraux agriculteurs, face aux dégâts des éléphants, les pousse à ne plus vouloir rester en milieu rural. Selon Cornélis et *al.* (2022 : 152), environ 35 % des pertes annuelles de récolte au Gabon seraient dues au conflit Homme-éléphants. Ces ruraux, confrontés à la perte constante de leurs productions, n'ont pas souvent d'autres choix que d'aller s'installer en milieu urbain. C'est le même choix que font les populations des pays d'Afrique subsaharienne, surtout ceux d'Afrique tropicale, confrontés aux aléas du changement climatique. C'est ce qu'explique Mercandalli et Losch (2018 : 14-17) dans leur analyse, lorsqu'ils attirent l'attention sur l'augmentation de l'exode rural et ses conséquences dans ces pays. Pour eux, cette tendance, si elle persiste, pourrait contribuer à un avenir sombre d'ici 2050. Bien que leur étude attribue 20 % des pertes de récoltes aux conséquences du changement climatique, il est clair que, tout comme les ruraux gabonais, les populations de ces pays décident de migrer vers les villes. Or, cette migration peut « résulter de l'impossibilité pour les populations de subvenir à leurs moyens d'existence là où elles vivent, en raison de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire ou de conditions adverses dues à des problèmes environnementaux ou des conflits » (Mercandalli et Losch 2018 : 14). Par ailleurs, cette démotivation des agriculteurs, analysée dans les résultats, avait déjà été clairement exprimée par l'ensemble des agriculteurs lors des Assises nationales sur le conflit Homme-faune en décembre 2021. Ce constat a été également relevé par Ngoua Nguéma et Edou Obolo (2022 : 94) pour les communautés rurales du département de l'Ogooué-Letili (Province du Haut-Ogooué) au Gabon, lesquelles « sont désemparées au regard de l'ampleur et le niveau de dépréciation de la production agricole. Elles s'estiment lésées par les pouvoirs publics ». C'est un énième cas concret illustrant les difficultés des conditions de vie causées par le conflit Homme-éléphants dans les milieux ruraux gabonais, entraînant des pénuries alimentaires. Ces pénuries obligent les habitants soit à se faire ravitailler par les villes, renonçant ainsi à leur rôle nourricier, soit à quitter leurs villages. En conséquence, non seulement cela complique leurs conditions de vie, mais cela favorise également la diminution de la population rurale à travers les départs vers la ville. Toutefois, le village de Latta est en train de se repeupler après deux années d'abandon

par ses habitants (Ondo Nzuey 2023). Ces derniers ont choisi de revenir vivre dans leur village grâce à la mise en place d'un projet communautaire. Conscients des problèmes urbains (logement, travail, alimentation), les villageois de Latta ont reconnu qu'il est préférable pour eux de retourner sur leur terre natale, riche en ressources pour subvenir à leurs besoins. L'acquisition de leur forêt communautaire, dont la démarche avait été initiée pendant leur séjour à Makokou, a facilité le retour progressif des villageois. D'autre part, l'écotourisme et le paiement des services environnementaux issus des politiques environnementales pourraient avoir un impact positif sur le développement rural gabonais. Cependant, ils ont encore du mal à être appréciés par les populations locales, car ils restent presque invisibles. Andong Baubebet (2022 : 93) souligne dans son analyse que, dans les parcs nationaux gabonais, l'écotourisme reste une fiction, car les populations locales et leurs savoirs culturels ne sont pas toujours intégrés. Il s'agit souvent d'un tourisme axé uniquement sur la sauvegarde de l'environnement naturel, ce qui est loin de favoriser le développement rural. Cette situation soulève des questions sur la gestion des parcs nationaux, notamment sur l'identité des véritables gestionnaires et les résultats qu'ils souhaitent obtenir. De même, si l'État gabonais, principal acteur de la conservation dans le pays, est libre de définir ses politiques environnementales, pourquoi le développement rural ne constitue-t-il pas une priorité, vu la précarité dans laquelle évolue le monde rural gabonais ?

Une partie de la réponse pourrait être trouvée dans l'analyse du problème par Andong Baubebet (2022 : 96) : « si le Gabon constitue un figuratif politique dans les affaires des parcs, le véritable gestionnaire de ces sites [...] demeure l'UICN ». De plus, elle renchérit en disant qu'« au niveau paradigmatique, la pensée radicale portée par le gestionnaire environnemental des PNG [Parcs Nationaux Gabonais] demeurait foncièrement opposée aux logiques participationnistes de l'écotourisme communautaire ». Cela indique que, en arrière-plan, l'UICN reste fidèle à sa vision radicale de la protection environnementale, comme en témoigne sa classification des parcs, malgré son discours sur la gestion participative. Or, il faut tenir compte du contexte du pays, qui a besoin de se développer. De même, en matière de tourisme dans la sous-région de l'Afrique centrale, Wilkie (1999 : 3), en réponse au titre de son article « Tourisme et conservation ou le mariage de la carpe et du lapin ? », souligne que le secteur touristique reste encore à améliorer, car « si dans des pays largement "rodés" au tourisme comme l'Afrique du sud, les revenus ne permettent pas de couvrir la totalité des coûts de gestion des aires protégées, qu'espérer de l'Afrique centrale où, en la matière, beaucoup reste à faire ? ». Selon lui, il faudrait peut-être envisager la privatisation des aires protégées pour en améliorer la gestion.

Il en va de même pour le paiement des services environnementaux. Tant que les populations locales ne bénéficieront pas véritablement des retombées des politiques environnementales, elles auront du mal à les apprécier. L'élaboration de contrats clairement stipulés, rendant les communautés locales bénéficiaires, devrait être encouragée. Pourquoi ne pas adopter une approche similaire à celle du Cameroun, où les populations locales du village d'Ebodje (une localité stratégique pour la reproduction des tortues marines) sont récompensées pour avoir cessé de pêcher ces animaux ? Un tel principe devrait être initié et encouragé au Gabon pour permettre aux riverains des parcs nationaux de jouir directement des bénéfices des politiques environnementales, assurant ainsi une meilleure intégration participative de ces derniers. C'est également le cas des Mesures Agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) mises en place en France dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC), un dispositif similaire au PSE. En effet, « selon la Commission européenne, les MAEC visent à encourager les agriculteurs à protéger et à valoriser l'environnement en les rémunérant pour la prestation de

services environnementaux. Ce sont des contrats dans lesquels des agriculteurs-fournisseurs de services s'engagent à adopter des pratiques vertueuses pour l'environnement en échange de paiements compensatoires » (Etrillard 2016 : 8). Bien sûr, pour une meilleure efficacité, il est nécessaire de contextualiser ces mesures aux réalités des pays du bassin du Congo, dont le Gabon fait partie. Enfin, la résilience des populations rurales face aux mesures de conservation résulte en grande partie de politiques environnementales perçues comme très strictes, où ces populations se sentent presque exclues. Dans ce contexte, elles ont été particulièrement soulagées par les déclarations du nouveau président concernant le conflit Homme-éléphants. Le 29 février 2024, lors de la 6^e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur l'Environnement, tenue à Nairobi du 29 février au 1^{er} mars 2024, le président a réitéré ses engagements en faveur d'une meilleure prise en compte des besoins des communautés rurales. Loïc Edzang a recueilli certains de ses propos dans le *Confidentiel* (29/02/2024), notamment : « Á propos d'éléphants, l'Etat gabonais en assure la protection absolue depuis des décennies, et continuera de le faire. Il n'en reste pas moins vrai que les éléphants constituent aujourd'hui un réel problème socio-politique et économique dans mon pays en tant que principal acteur du conflit Homme/Faune. En effet, au cours de l'année 2023, nous avons déploré d'énormes dégâts dans les cultures des paysans gabonais et, surtout, une demi-douzaine de pertes en vies humaines, surtout que ces drames imposent un coût social, politique et économique élevé à l'Etat gabonais. Je le répète : nous continuerons d'assumer nos engagements environnementaux, mais pas au détriment du bien-être de notre population, ni pour plaire à ceux qui sont, plus prompts à condamner qu'à accompagner nos Etats dans une mise en œuvre plus conséquente de ces mécanismes ». Les déclarations du président de la transition soulignent l'impact significatif des politiques environnementales sur les aspects sociaux, économiques et politiques du Gabon. Toutefois, il tient à rassurer la communauté internationale en affirmant que le pays demeure engagé envers ses obligations environnementales, tout en accordant une priorité aux enjeux environnementaux de ses concitoyens.

CONCLUSION

L'observation des politiques environnementales au Gabon et de leur impact sur le développement rural a conduit à l'analyse de cinq résultats majeurs : la gestion durable des ressources naturelles, bien que des questions se posent sur le nombre important d'éléphants ; un écotourisme encore embryonnaire ; l'absence de paiement des services environnementaux en faveur des populations rurales ; la démotivation, l'inquiétude et le départ des agriculteurs suite au conflit entre l'homme et les éléphants ; et la résilience des populations rurales face aux mesures de conservation. En conséquence, les trois premiers points, considérés comme des aspects positifs des politiques environnementales au Gabon, montrent leurs limites lorsqu'ils ne prennent pas en compte les intérêts des populations locales. Cela entraîne les deux derniers points, qui représentent des conséquences négatives entravant le développement rural. À l'exception des mesures de protection de la biodiversité, qui pourraient être appréciées par les acteurs de la conservation, y compris l'État gabonais, il est difficile d'estimer les aspects positifs des politiques environnementales pour les ruraux et leurs territoires. En effet, le conflit Homme-faune est une conséquence négative de ces politiques, ce qui pose des questions sur leurs objectifs initiaux. Cela souligne la nécessité de

repenser ces politiques afin qu'elles soient mieux alignées sur les besoins du développement rural. Sinon, elles pourraient entraîner d'énormes difficultés sociales, économiques, alimentaires, voire environnementales. Promouvoir la conservation tout en laissant les populations locales se sentir lésées ne contribue pas non plus à la préservation efficace des ressources naturelles. Ainsi, l'impact des politiques environnementales au bénéfice de la planète dans son ensemble mérite d'être sérieusement remis en question.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AFRICA Press, 2022. « Gabon : Des villageois désertent leurs villages à cause des éléphants », 21/06, Disponible en ligne : <https://www.africa-press.net/gabon/toutes-les-actualites/gabon-des-villageois-desertent-leurs-villages-a-cause-des-elephants> [dernier accès septembre 2014]
- ANDONG BAUBEBET, 2022. « Le colonialisme écologique, destructeur de l'État au Gabon », Les Cahiers de l'Association Tiers-Monde, n°36, p.91-100, Disponible en ligne : <https://hal.science/hal-04055620v1/document> [dernier accès juillet 2024]
- CONSEIL NATIONAL CLIMAT. RÉPUBLIQUE GABONAISE, 2022. Gabon : Seconde contribution déterminée au niveau national (2nde CDN), 29p. Disponible en ligne : https://comifac.org/wp-content/uploads/2022/11/20220706_Gabon_Updated_NDC_1.pdf [dernier accès mars 2022]
- CORNÉLIS Daniel, VIGNERON Philippe & VANTHOMME Hadrien, 2022. « Gabon - Vers une gestion durable de la chasse villageoise. Diagnostic approfondi du département de Mulundu et recommandations stratégiques ». SWM Programme. Rome : FAO, Cirad, CIFOR et WCS, p.-151-166. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4060/cb9765fr> [dernier accès novembre 2022]
- CROSNIER Capucine, 2006. « Biodiversité et pertinence des pratiques locales dans la réserve de biosphère des Cévennes », Revue internationale des sciences sociales, 1 (n° 187), p. 159-168. DOI : 10.3917/riss.187.0159. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2006-1-page-159.htm> [dernier accès février 2024]
- EBA'A ATYI Richard, 2022. « État des Forêts du bassin du Congo en 2021 : Conclusion », p.392-409. Disponible en ligne : https://www.cifor.org/publications/pdf_files/Books/SOF-2021-Conclusion.pdf [dernier accès février 2024]
- EDZANG Loïc, 2024. « « Nous continuerons d'assumer nos engagements », OLIGUI NGUEMA à propos de la protection des éléphants », *Le Confidentiel*, 29/02, Disponible en ligne : <https://www.leconfidentiel.net/nous-continuerons-dassumer-nos-engagements-oligui-nguema-a-propos-de-la-protection-des-elephants/> [dernier accès mars 2024]
- Etrillard Claire, 2016. « Paiements pour services environnementaux : nouveaux instruments de politique publique environnementale », Développement durable et territoires, Vol. 7, n°1 | Avril 2016, Disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/11274> [dernier accès juin 2024]
- GABONREVIEW, 2017. « OCEAN : 20 aires marines protégées à flots », 7 juin. Disponible en ligne : <https://www.gabonreview.com/oceans-20-aires-marines-protegees-a-flots/> [dernier accès février 2024]
- JAMES Francis, 2021. « Le Gabon à la tête de l'Afrique dans la préservation et conservation », PNUD, 26 juillet. Disponible en ligne : <https://www.undp.org/fr/gabon/news/le-gabon-%C3%A0-la-t%C3%AAtte-de-l%E2%80%99afrique-dans-la-pr%C3%A9servation-et-conservation-des-for%C3%AAts> [dernier accès février 2024]

- LA BANQUE MONDIALE, 2021. Données sur les superficies forestières. Disponible en ligne : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/AG.LND.FRST.K2?locations=GA> [dernier accès février 2024]
- LA BANQUE MONDIALE, 2022. Données sur les populations. Disponible en ligne : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.RUR.TOTL?locations=GA> [dernier janvier 2024]
- MERCANDALLI Sara & LOSCH Bruno (eds.), 2018. Une Afrique rurale en mouvement. Dynamiques et facteurs des migrations au sud du Sahara. Rome, FAO et CIRAD. 60 p. Disponible en ligne : <https://api.open-ressources.fr/files/aHR0cHM6Ly9hcGkuem90ZXJvLm9yZy9ncm91cHMvMzM2MTk3L2l0ZW1zL1JHQUJSTFVBL2ZpbGUvdmlldw==/YXBwbGljYXRpb24vcGRm> [dernier accès février 2024]
- MBAMY Walter Djeny, 2020. Lien entre les activités humaines et mouvements des éléphants (*Ixodonta cyclotis*) autour du parc national de l'Ivindo, Gabon, Mémoire de Master Recherche en Géographie (DSAS), Université Omar Bongo, 120 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE. RÉPUBLIQUE DU CONGO, 2017. Plan d'action national pour l'éléphant 2019-2028, 64p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE, DE LA PÊCHE ET DE L'ALIMENTATION, MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA RELANCE, DGS, BANQUE MONDIALE & FAO, 2021. Rapport technique du recensement général de l'agriculture-Modules centraux du RGA 2020, Volume 1, mai, 63p.
- NDIADE-BOUROBOU Dyana, DEMIKOYO Dick & INGUENZA Kanghou David, 2010. L'état des ressources forestières génétiques mondiales. Rapport national. La République gabonaise. FAO, 48p. Disponible en ligne : <https://www.fao.org/4/i3825e/i3825e27.pdf> [dernier accès février 2024]
- NGOUA NGUÉMA Ignace & EDOU EBOLO Mesmin, 2022. « Les déterminants des conflits « Hommes-faunes sauvages » dans le département de l'Ogooué-Letili (Haut-Ogooué-Gabon) », Revue Della/Afrique Vol.4 N°10-Août, Tome 2, p.73-95. Disponible en ligne : <https://revues.acaref.net/wp-content/uploads/sites/3/2022/08/Ignace-Ngoua-Nguema.pdf> [dernier accès février 2024]
- OBIANG EBANEGA Médard, 2004. Les hommes et la conservation de la nature : le complexe d'aires protégées de Gamba (Gabon), Thèse de doctorat, Pessac : Université de Bordeaux 3, 350p.
- ONDO ZE Stéphane & NDONG NDONG Saturnin, 2019. « Appropriation de marges frontalières d'Afrique centrale : cas du Parc national de Minkébé au Gabon », L'Espace Politique, 38 | 2. Disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/6517> [dernier accès septembre 2022]
- ONDO NZUEY Griffin, 2023. « Gabon : Latta, le village abandonné aux éléphants revit après deux ans », Gabon Review, 23 mai. Disponible en ligne : <https://www.gabonreview.com/gabon-latta-le-village-abandonne-aux-elephants-revit-apres-deux-ans/> [dernier accès février 2024]
- POTTIER Patrick, MENIE OVONO Zéphirin, FAURE François Edgard & BIGNOUMBA Guy-Serge (dirs.), 2017. *Les régions littorales du Gabon. Éléments de réflexions pour une planification stratégique du territoire*, Canéjan : Coédition LETG-Nantes Géolittomer (Nantes) & Raponda-Walker (Gabon), 439p.
- SELLO MADOUNGOU Leticia Nathalie (épouse NZÉ), 2017. Le monde rural gabonais entre production et conservation, Sarrebruck : EUE, 394p.

SELLO MADOUNGOU Leticia Nathalie (Épouse NZÉ), 2022. « Analyse des mesures de résolutions du conflit Homme-éléphants au Gabon : entre solutions insuffisantes et inadaptées ? », Revue Espaces Africains, N°2/2022 (Varia), Vol. N°1, p.174-190.

UICN, 2021. Communiqué de presse, 19 mai. Disponible en ligne :

<https://www.iucn.org/fr/news/protected-areas/202105/le-monde-a-atteint-lobjectif-de-couverture-des-aires-protegees-sur-terre-mais-leur-qualite-doit-etre-amelioree> [dernier accès février 2024]

WCS, s.d. « La faune. L'éléphant de forêt », Disponible en ligne : <https://gabon.wcs.org/fr-ca/La-Faune/Elephant-de-for%C3%AAt.aspx> [dernier accès février 2022]

WILKIE David S., 1999. « Tourisme et conservation ou le mariage de la carpe et du lapin ? », CANOPEE n°3, janvier, p.3-4, Disponible en ligne :

<https://www.calameo.com/read/000002785cf4e5cc324d0> [dernier accès juin 2024]

AUTEURE

Leticia Nathalie (ép. NZÉ) **SELLO MADOUNGOU**

Département de Géographie

Centre d'Études et de Recherche en Géosciences Politiques et Prospective (CERGP)

Université Omar Bongo (Libreville, Gabon)

Courriel : leticiasello@gmail.com

© Référence électronique

Leticia Nathalie (ép. NZÉ) SELLO MADOUNGOU « *Le développement rural gabonais face aux politiques environnementales : quels résultats ?* », in Actes du Colloque Puridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 2, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p.167-188, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 29-04-2024 / Date de publication : 30-12-2024

MUTATIONS AGRICOLES ET DÉGRADATION DU COUVERT FORESTIER : CAS DU SECTEUR BONON DU PARC NATIONAL DE LA MARAHOUE (CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)

AGRICULTURAL CHANGES AND EXACERBATION OF THE LEVEL OF DEGRADATION OF THE FOREST COVER : CASE OF THE BONON SECTOR OF THE MARAHOUE NATIONAL PARK (CENTRAL-WEST IVORY COAST)

Aka Giscard **ADOU** – N'kpomé Styvince Romaric **KOUAO** – Kopeh Jean-Louis **ASSI** – Tibena **SORO**

RÉSUMÉ

Depuis ces deux dernières décennies, la raréfaction des terres arables dans les paysages ruraux de Côte d'Ivoire a entraîné une infiltration des populations dans les aires protégées. Cette colonisation de ces espaces a conduit à la conversion d'une importante proportion des surfaces forestières en surfaces de cultures. Jadis dominée par les plantations de cacaoyers et de caféiers, la configuration des surfaces de cultures autour et au sein du parc national de la Marahoué, dans le secteur Bonon est de plus en plus transformée avec de vastes plantations d'hévéa et d'anacarde. Cette dynamique d'expansion de ces nouvelles cultures de rente n'est pas sans conséquence sur l'évolution du couvert végétal naturel au sein du Parc National de la Marahoué dans le secteur Bonon. L'objectif de cette étude est d'analyser les mutations du paysage dans le Parc National de la Marahoué dans le secteur Bonon afin de déceler la place des nouvelles cultures pérennes dans la déforestation de cet espace protégé. Pour atteindre cet objectif, la méthodologie a allié l'analyse multi-dates de l'occupation du sol à partir des images Landsat de 1988 (TM), 2013 (ETM+) et 2022 (OLI-TIRS) et des enquêtes de terrain. Les résultats obtenus indiquent que les surfaces naturelles (forêt, savane arborée à arbustive) ont connu une véritable régression en passant de 33813,5 hectares soit 69,29% en 1988 à 1110,23 hectares soit 2,28% en 2022. Cette régression s'est opérée essentiellement au profit des espaces de cultures pérennes qui sont passés de 3920,87 hectares en 1988 à 44038,01 hectares en 2022 soit 90,25% de la zone. Aussi, l'expansion des nouvelles cultures pérennes que sont l'hévéa et l'anacardier constitue l'un des facteurs prépondérants dans cette dynamique régressive du couvert végétal naturel au sein de la partie du Parc National de la Marahoué dans le secteur Bonon.

Mots-clés : Parc National de la Marahoué, Côte d’Ivoire, Secteur Bonon, Mutations agricoles, Dynamique de dégradation, Couvert forestier, Géomatique.

ABSTRACT

Over the past two decades, the scarcity of arable land in the rural landscapes of Côte d'Ivoire has led to an infiltration of populations into protected areas. This colonization of these areas has led to the conversion of a significant proportion of forest areas into crop areas. Formerly dominated by cocoa and coffee plantations, the configuration of crop areas around and within the Marahoué National Park, in the Bonon sector, is increasingly transformed with vast rubber and cashew plantations. This dynamic of expansion of these new cash crops is not without consequences on the evolution of the natural plant cover within the Marahoué National Park in the Bonon sector. The objective of this study is to analyze the changes in the landscape in the Marahoué National Park in the Bonon sector in order to detect the place of new perennial crops in the deforestation of this protected area. To achieve this objective, the methodology combined multi-date analysis of land use based on Landsat images from 1988 (TM), 2013 (ETM+) and 2022 (Oli-Tirs) and field surveys. The results obtained indicate that natural areas (forest, tree to shrub savannah) experienced a real regression, going from 33,813.5 hectares or 69.29% in 1988 to 1,110.23 hectares or 2.28% in 2022. This regression was carried out mainly for the benefit of perennial crop areas which increased from 3920.87 hectares in 1988 to 44038.01 hectares in 2022, or 90.25% of the area. Also, the expansion of new perennial crops such as rubber and cashew trees constitutes one of the major factors in this regressive dynamic of the natural plant cover within the part of the Marahoué National Park in the Bonon sector.

Keywords : Marahoué National Park, Ivory Coast, Bonon sector, Agricultural changes, Degradation dynamics, Forest cover, Geomatics.

INTRODUCTION

La Côte-d’Ivoire, pays situé en Afrique occidentale a bénéficié à l’aube de son indépendance d’un important massif forestier évalué à près de 16 millions d’hectares de forêt dans les années 1900 (Brou et al. 2005 : 159). Le pays a fondé son développement économique sur l’utilisation de cette ressource forestière à travers l’agriculture, notamment les cultures d’exportation telles que le cacao, le café, l’anacarde, le palmier à huile, l’hévéa qui sont des cultures dévoratrices d’espaces. Les forêts sont donc prises d’assaut par les populations en quête d’espaces pour installer leurs plantations. De 1960 à 2014, le couvert forestier ivoirien a connu une regression drastique. En effet, la forêt était estimée à 37% du territoire national en 1960 soit 16 millions d’hectares de forêt ; elle est passée à moins de 2,5 millions d’hectares en 2014 (Traoré 2018 : 4388). Pour faire face à cette situation alarmante de disparition du couvert forestier, l’État ivoirien décide de mettre en place un réseau d’aires protégées de 234

forêts classées, huit parcs nationaux, trois réserves partielles de faune et deux réserves naturelles intégrales.

Le réseau d'aires protégées ivoirien est la cible d'une importante migration de populations agricoles. En effet, avec l'accroissement de la population nationale, on assiste à une saturation des terres agricoles dans les zones non-protégées, obligeant les populations à rechercher de nouvelles terres pour la pratique de l'agriculture. Elles se tournent davantage vers les aires protégées qui sont les seuls espaces forestiers restants. C'est le cas du parc national de la Marahoué, une aire protégée située dans le Centre-ouest du pays qui subit une forte pression anthropique notamment du fait de la migration des populations vers cette zone à la recherche de terres cultivables. Cette situation s'empire avec la décennie de crise qu'a connue le pays entre 2000 et 2011. Ainsi, les espaces forestiers s'amenuisent passant d'une occupation humaine estimée à seulement 10% de sa surface, en 1986, à 85,5% en 2019 (Kouamé et Kouassi 2020 : 273).

Après la crise, l'État ivoirien revient à la charge avec la mise en place de nombreux plans d'aménagement et de gestion dudit parc. Mais toutes ces mesures mises en place n'ont pas réussi à mettre fin au processus de la dégradation du parc national de la Marahoué puisque c'est environ 85,5% du couvert forestier qui ont été transformés en espace de culture en 2019 (Kouamé et Kouassi 2020 : 273). Le secteur Bonon qui compte la majorité des localités du parc, a subi une rapide transformation de son couvert végétal du fait de l'existence auparavant d'une zone agroforestière (Kouamé et Kouassi 2020 : 282).

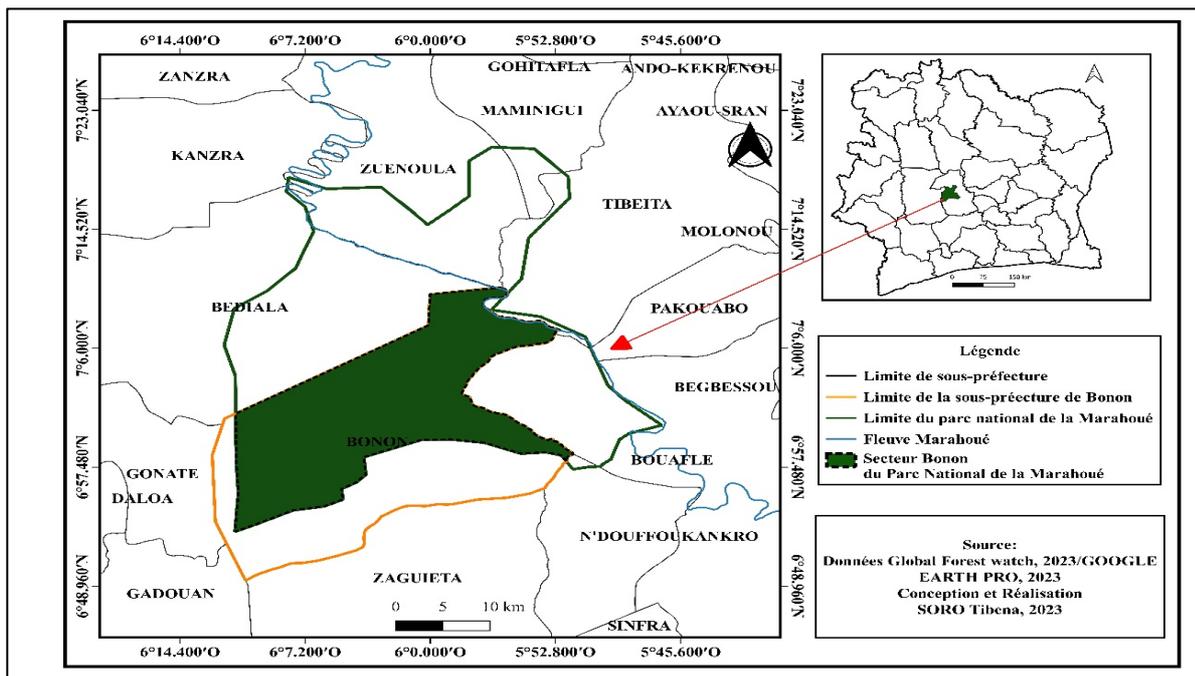
Dans le secteur Bonon du parc national de la Marahoué, les plantations des nouvelles cultures pérennes (Hévéa, anacarde) sont disséminées dans les paysages autour et à l'intérieur du parc. La vitesse de propagation de leur superficie au sein du parc pose le problème de la disparition des lambeaux de forêts encore maintenus dans cet espace. Ainsi, la question de recherche qui découle de ce problème est le suivant : Comment la dynamique d'expansion des plantations des nouvelles cultures pérennes impacte-t-elle l'évolution du couvert forestier dans le secteur Bonon du parc national de la Marahoué ? Ainsi, l'objectif de cette étude est d'analyser les mutations du paysage dans le secteur Bonon du parc national de la Marahoué. De façon spécifique, il s'agit de faire un état des lieux de l'occupation du sol de la zone de 1988 à 2022 puis de montrer la dynamique spatiotemporelle de l'occupation du sol de la zone.

1. DONNÉES ET MÉTHODES

1.1. Présentation de la zone d'étude

Le parc national de la Marahoué est situé dans la région du Haut-Sassandra et celle de la Marahoué, principalement entre les latitudes 6°55' et 7°20' Nord ; puis entre les longitudes 5°45' et 6°10' Ouest (Fig. 1).

Fig. 1: Localisation du Secteur Bonon du parc national de la Marahoué



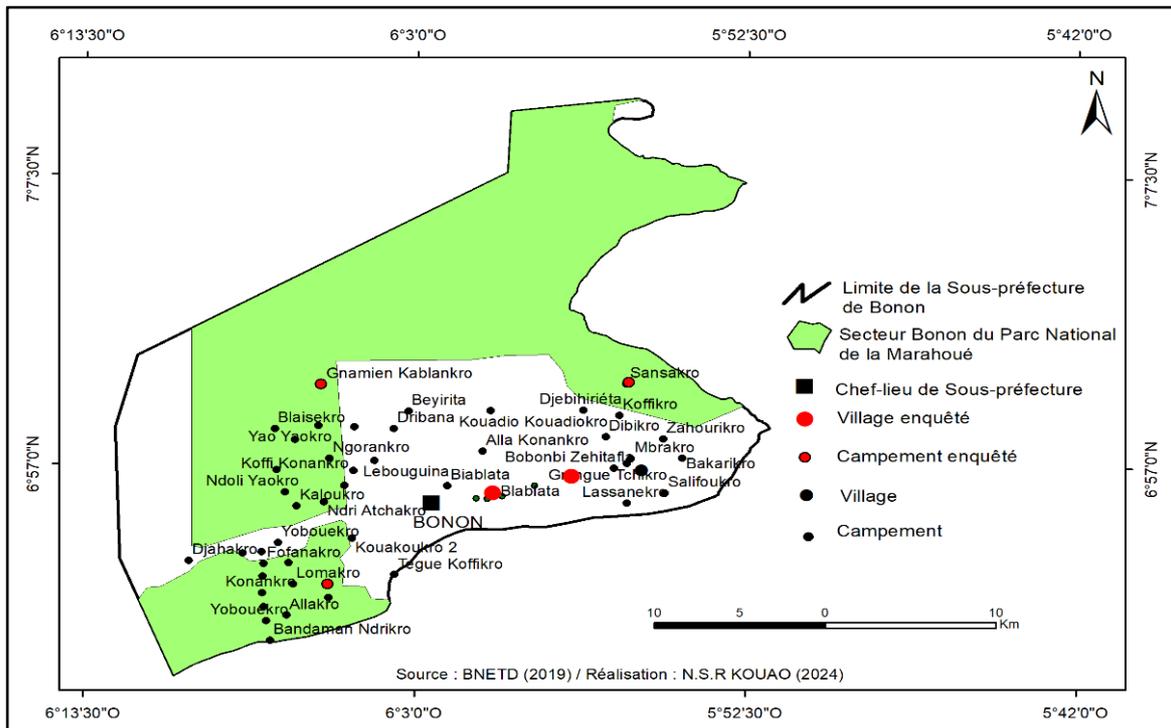
Sources : Google earth pro, BNETD (2019)

Le parc national de la Marahoué est à cheval sur les sous-préfectures de Béfia, Bonon, Zuénoula et Bédiala. Le parc national de la Marahoué résulte de la réunion de plusieurs forêts classées (Zuénoula, Séninlégo, Bouaflé et Tos). De réserve totale de faune en 1956, il a été érigé en parc national par décret 68.80 du 09/02/1968. Il couvre une superficie de 101 000 ha. La sous-préfecture de Bouaflé en occupe 18,8%, celle de Bédiala 21.2% et Zuénoula seulement 7,9. (Tra 2009 : 152). La plus grande superficie du parc se situe dans la sous-préfecture de Bonon qui représente 52,1% de sa superficie.

1.2. Collecte des Données

Les données utilisées dans cette étude sont des données cartographiques que sont les couches vectorielles du contour du parc national de la Marahoué et de la Sous-préfecture de Bonon, des localités aux alentours et à l'intérieur du PNM, du réseau routier et des images satellitales (Landsat 5 TM de 1988, Landsat 7 ETM+ de 2013 et Landsat 8 OLI-Tirs de 2022). Les coordonnées de la scène sont : Path 197 et Row 55. Ces images ont été téléchargées sur le site <http://usgs.gov/> et couvrent la totalité du parc national de la Marahoué. Leurs dates d'acquisition ont été choisies en fonction de leur disponibilité et de leur faible couverture nuageuse. Elles ont toutes une résolution spatiale de 30m (WGS 84, zone 30 Nord). La collecte des données sur le terrain a été menée du 15 au 19 mai 2023 au cours de laquelle 5 localités ont été investiguées (2 villages à proximité du parc et 3 campements à l'intérieur du parc). Ces localités ont été sélectionnées sur la base de la méthode de choix raisonné. Les critères qui ont présidé au choix des localités étaient l'accessibilité et une bonne représentativité par rapport aux différents secteurs de l'espace d'étude (Centre, sud, est, ouest, Nord) (fig. 2).

Fig. 2: Localisation des localités enquêtés



Source : BNETD (2019), enquêtes de terrain (2024)

Au niveau de la taille de l'échantillonnage, 197 personnes ont été interrogées à partir de la méthode par itinéraire. Dans chaque localité visitée, toutes les personnes âgées de 18 ans et plus et disposées à répondre aux questions ont été interrogées. Ainsi, la répartition des personnes enquêtées par localité se présente comme suit : Blablata (51), Gobazra (49), Lomakro (34), Gnamien Kablankro (31) et Sansakro (32) (fig. 2).

1.3. Traitement des données

1.3.1. Traitement des images Landsat

Différentes méthodes ont été utilisées dans le cadre de cette étude notamment les méthodes de traitements d'images satellitaires. Pour les images satellitaires, des prétraitements ont été effectués dans un premier temps. Ces opérations ont consisté à des corrections radiométrique et atmosphérique à partir de l'extension SCP dans le logiciel *Qgis 3.20* qui permet de rehausser la qualité des images en réduisant les nuages présents sur les images (fig. 3 et 4).

Fig.3 : Image Landsat 8 Oli-tirs (2022) de la zone d'étude avant prétraitement

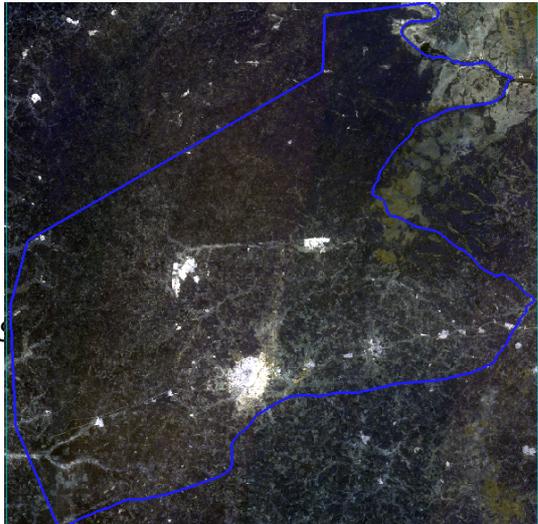
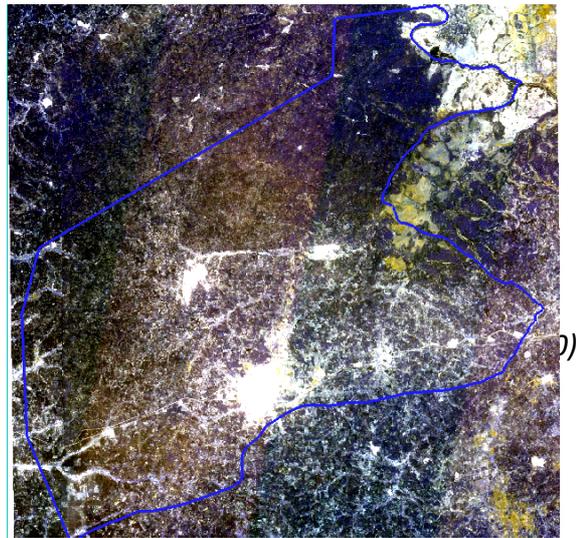


Fig. 4 : Image Landsat 8 Oli-tirs (2022) de la zone d'étude après prétraitement



A la suite de ces corrections, une composition colorée a été effectuée. Cette composition colorée s'est faite à partir de la combinaison successive des bandes TM4, TM3 et TM2 pour l'image de 1988, ETM+4, ETM+3 et ETM+2 pour l'image de 2013 et OLI5, OLI4 et OLI3 pour l'image de 2022. A partir de ces compositions colorées sept classes d'occupation du sol ont été identifiées. Il s'agit des classes de Forêt, Forêt dégradée, Savane, Culture annuelle/Jachère, Hydrographie, Habitat/Sol nu, Culture pérenne.

Tabl.1 : Présentation et description des classes thématiques obtenues à partir de la composition colorée de Landsat 8 OLI-Tirs de 2022 (B5, B4 et B3)

Classes d'occupation de sol	Image	Caractéristiques
Forêt		Végétation formée de grands arbres à cimes jointives formant une canopée dense.
Forêt dégradée		Végétation dominée par de grands arbres de 25 à 30 m formant la strate supérieure et clairsemée.
Savane (arborée, arbustive)		Végétation à strate inférieure dominée par un vaste tapis herbacé, surplannée par des arbustes disséminés et parfois des arbres.

Culture pérenne		Champ d'anacardier : arbuste de 8 à 12 m très répandu dans la zone d'étude.
Culture annuelle/jachère		Il s'agit des espaces qui sont soit nettoyés ou soit mis en cultures (cultures vivrières) ou soit laissés au repos et colonisés par la brousse.
Sol nu/habitat		Espaces asphaltés, carrières de sables, zones d'habitation
Hydrographie		Il s'agit de cours d'eau et de plan d'eau qui s'étendent dans la zone d'étude

Source : Mission de reconnaissance de terrain (2022)

Une classification supervisée a été faite par la suite à partir de l'algorithme du maximum de vraisemblance. Cet algorithme de classification calcule selon une fonction de probabilité multidimensionnelle, qui permet de déterminer la probabilité de chaque pixel d'appartenir à l'une des catégories correspondant aux signatures spectrales. Après la classification, des opérations post-classifications (*sieve class*, *clump classes* et *Majority-Minority-Analysis*) ont été appliquées sur les images classifiées en vue d'améliorer la clarté des images et supprimer les points ou nuages isolés. Des tests de performance (Matrice de confusion) ont été effectués également pour évaluer la fiabilité des classifications. Les fichiers rasters des classifications ont été convertis en fichiers shapefiles suivant l'opération *EVF to shapefile*. Toutes ces opérations ont été menées sur le logiciel *Envi 5.3*.

Le logiciel *ArcGIS 10.8* a été utilisé pour la réalisation des cartes d'occupation du sol après le traitement des images et les matrices de transition paysagère.

1.3.2. Estimation de l'évolution des superficies des classes d'occupation de sol

▪ Calcul du taux d'évolution moyen annuel

Le taux d'évolution moyen annuel permet de suivre l'évolution de chaque type d'occupation du sol et aussi d'estimer d'une part, l'accroissement ou la régression des superficies des types d'occupation du sol par an (1997 ; 2013, et 2024)

$$Tx = \left[\left(\frac{SP2}{SP1} \right)^{1/x} - 1 \right] \times 100$$

x = intervalle d'années

▪ Calcul du taux d'évolution global

Le taux global permet d'estimer l'évolution ou l'accroissement des superficies des différentes catégories d'occupation dans la sous-préfecture.

$$Tx = \left(\frac{SP2 - SP1}{SP1} \right) \times 100$$

NB : Avec Tx = taux, $SP1$ = superficie à la date 1, $SP2$ = superficie à la date 2.

- Si Tx est positif ; il y a un accroissement de l'affectation du sol.

- Si Tx est négatif ; il y a un recul de l'affectation du sol.

2. RÉSULTATS

2.1. Validation des classifications par les tests de performance

La classification de l'image satellitaire TM de 1988 a donné une moyenne de pourcentage de pixels correctement classés (la précision globale) de 80,00% et un coefficient kappa de 76,66% (tabl. 2).

Tabl. 2: Matrice de confusion de la classification de l'image de 1988

Classes	Habitat/Sol nu	Hydrographie	Savane	Forêt	Forêt dégradée	Culture pérenne	Culture annuelle
Habitat/sol nu	100	0	0	8,33	0	0	22,22
Hydrographie	0	88,88	0	0	0	0	11,11
Savane	0	0	100	0	0	0	11,11
Forêt	0	0	0	83,33	0	0	0
Forêt dégradée	0	11,11	0	0	87,5	20	0
Culture pérenne	0	0	0	8,33	12,5	80	0
Culture annuelle/Jachère	0	0	0	0	0	0	55,55
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : Classification de l'image Landsat 5 TM 1988

Les plus importants cas de confusions ont été observés entre la classe habitat/sol nu et celle de culture annuelle/jachère. En effet, 22,22% de la superficie habitat/sol nu ont été confondus aux cultures annuelles/jachère ; cela pourrait s'expliquer par la moyenne résolution spatiale de l'image qui discrimine difficilement les sols nus des cultures annuelles et jachères. Aussi, 12,5% des cultures pérennes ont été confondus aux forêts dégradées. Ce cas de confusion pourrait s'expliquer par le fait que dans la zone d'étude de nombreuses forêts dégradées sont clairsemées de cultures pérennes. La classification de l'image satellitaire ETM+ de 2013 a donné une moyenne de pourcentage de pixels correctement classés (la précision globale) de 72,85% et un coefficient kappa de 68,33% (tabl. 3).

Tabl. 3: Matrice de confusion de la classification de l'image de 2013

Classes	Habitat/sol nu	Savane	Forêt	Forêt dégradée	Culture pérenne	Culture annuelle/Jachère	Hydrographie
Habitat/sol nu	100	0	0	12,5	0	10	12,5
Savane	0	90,9	0	0	0	0	0
Forêt	0	9,09	86,33	12,5	9,09	5	0
Forêt dégradée	0	0	0	75	18,18	15	0
Culture pérenne	0	0	0	0	63,63	15	0
Culture annuelle/Jachère	0	0	0	0	0	50	0
Hydrographie	0	0	16,66	0	9,09	5	87,5
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : Classification de l'image Landsat 7, Oli-tirs 2013

Le cas de confusion le plus important se remarque au niveau des forêts dégradées et des cultures pérennes. Effectivement, 18,18 % des forêts dégradées se sont confondues aux cultures pérennes. En effet, la résolution moyenne de l'image Landsat 7 ne permet pas de mieux discriminer ces deux classes. Les cultures pérennes mal entretenues présentent parfois des caractéristiques similaires aux forêts dégradées. La classification de l'image satellitaire OLI-tirs de 2022 a donné une moyenne de pourcentage de pixels correctement classés (la précision globale) de 85,71% et un coefficient kappa de 83,33% (Tabl. 4).

Tabl. 4: Matrice de confusion de la classification de l'image de 2022

Classes	Habitat/ sol nu	Hydrographie	Savane	Forêt	Forêt dégradée	Culture pérenne	Culture annuelle
Habitat/sol nu	83,33	0	0	0	0	0	0
Hydrographie	8,33	100	0	8,33	0	0	0
Savane	0	0	87,5	0	0	25	0
Forêt	0	0	0	83,33	0	0	0
Forêt dégradée	0	0	0	0	90,9	0	0
Culture pérenne	0	0	0	8,33	1	66,66	0
Culture annuelle/Jachère	8,33	0	12,5	0	0	8,33	100
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : Classification de l'image Landsat OLI 8 2022

Le cas de confusion le plus important de cette classification s'observe au niveau des cultures annuelles/jachère et les cultures de rentes. En effet, 8,33 % des cultures annuelles/jachères se sont confondues aux cultures pérennes. La classe "cultures annuelles/jachères" se confond parfois avec celle des cultures pérennes lorsque la jachère est à un stade plus avancé (jachère arbustive à arborée) et que les jeunes plantations d'anacarde et d'hévéa mal entretenues, présentent une physionomie de plantation forestière. Dans l'ensemble, la classification à partir de l'image Landsat de 2022 présente de faibles valeurs de taux de confusion par rapport à celle de 2013 et 1988.

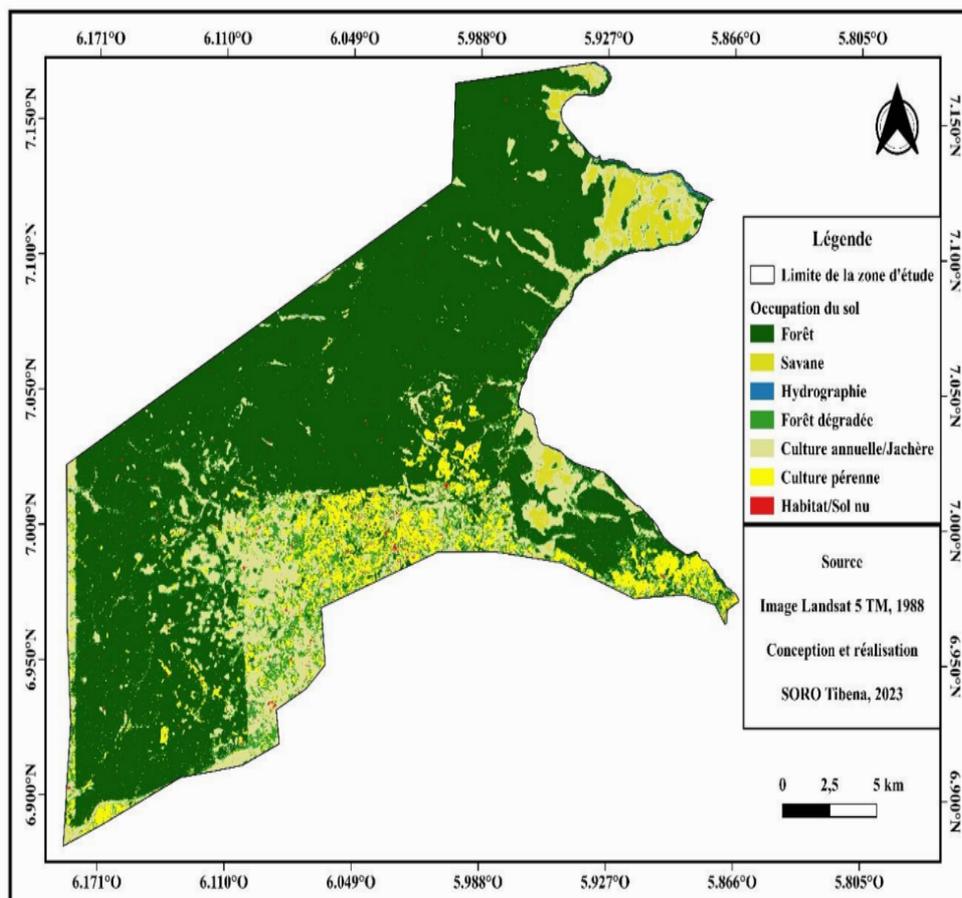
2.2. Analyse du niveau d'anthropisation du couvert végétal du secteur Bonon du parc national de la Marahoué

2.2.1. Les états successifs de l'occupation du sol en 1988, 2013 et 2022

L'état de l'occupation du sol du secteur Bonon du parc national de la Marahoué en 1988 révèle que la forêt, formation majoritaire dans la zone est entourée par les surfaces humanisées dans l'Ouest et l'Est de la zone (fig. 5). Toute la partie Nord de la zone est encore sous la dominance de forêt. Cette classe se localise dans le centre de la zone Ouest, la zone Centre et le Nord. L'ensemble culture annuelle/Jachère et les cultures pérennes s'observent sur les bordures Ouest, Est et dans l'enclave Sud de la zone avec à l'intérieur de minimes surfaces de Forêts dégradées. De fines surfaces de cultures s'observent dans les parties centres et Nord de la carte au milieu des forêts. Les formations savanicoles se situent majoritairement sur les cornes

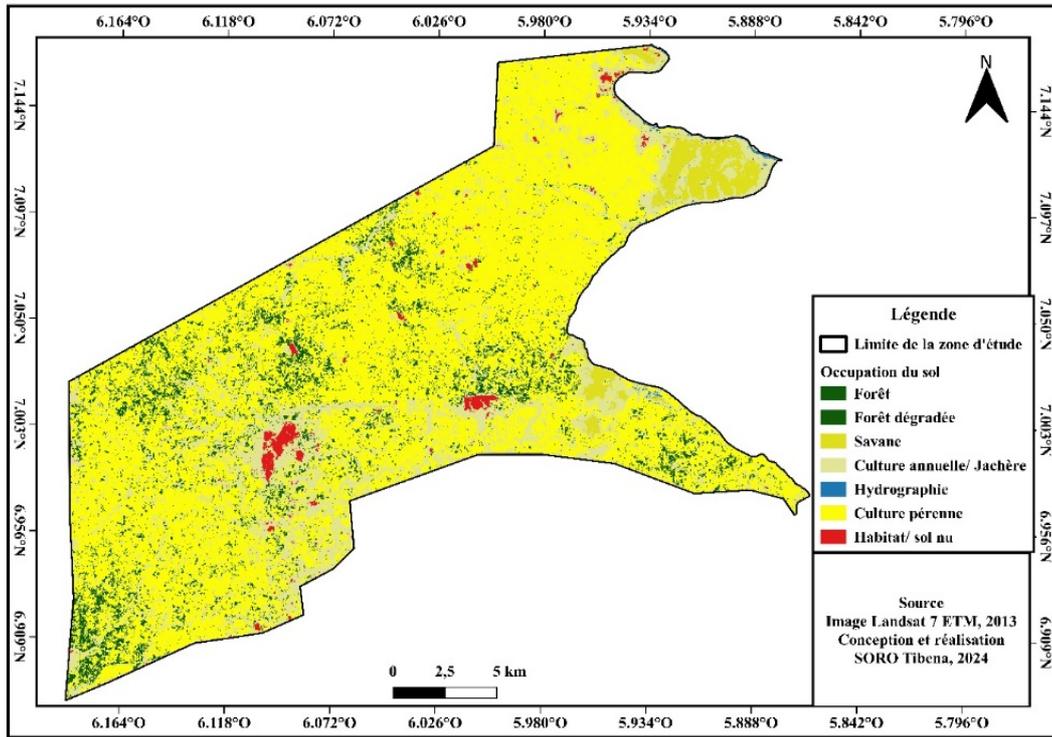
Nord-Est et sont également présentes dans la partie Ouest de la corne Sud-Est de la zone. La mosaïque habitat/Sol nu s’observe de façon éparse dans le Sud de la zone. L’occupation du sol de l’année 2013 montre une disparition drastique de la forêt sur l’ensemble de la zone d’étude (fig. 6). Il n’en reste plus que quelques taches de forêts cultivées. Elles se localisent sur l’ensemble de la zone quoique moins présentes dans la zone Nord-Est. Les cultures pérennes représentent la formation majoritaire de la zone. On les retrouve sur toute l’étendue de la zone. La mosaïque culture annuelle/jachère s’observe de façon condensée autour des zones d’habitats et dans les marges Est. La mosaïque habitat/Sol nu est assez visible dans le centre et dans le secteur Nord. La formation savanicole est localisée sur les cornes Nord-Est et sont également présentes dans la partie Ouest de la cornes Sud-Est de la zone. L’occupation du sol de l’année 2022 indique une quasi disparition de la forêt sur l’ensemble de la zone d’étude (fig.7). Elle ne subsiste que sous forme de lambeaux de forêts cultivées dans la marge Ouest et également dans l’enclave Est. Les cultures pérennes, formation majoritaire ont une forte emprise dans la zone. La mosaïque culture annuelle/jachère a fortement régressé, elle se maintient dans la partie Centre autour des zones d’habitats/sol nu. On les retrouve également éparpillées dans le secteur Sud et dans les cornes Nord-Est.

Fig. 5: L'état de l'occupation du sol en 1988



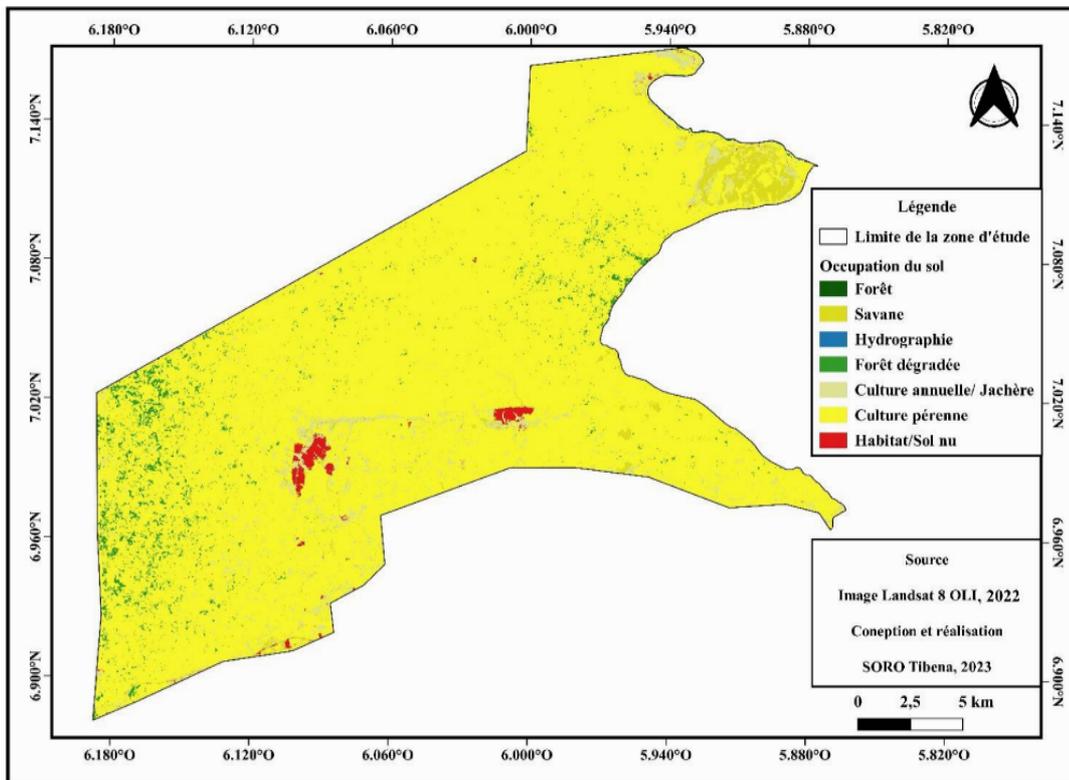
Source : Image Landsat 5 TM (1988)

Fig. 6: L'état de l'occupation du sol en 2013



Source : Image Landsat 7 ETM+ (2013)

Fig. 7 : L'état de l'occupation du sol en 2022

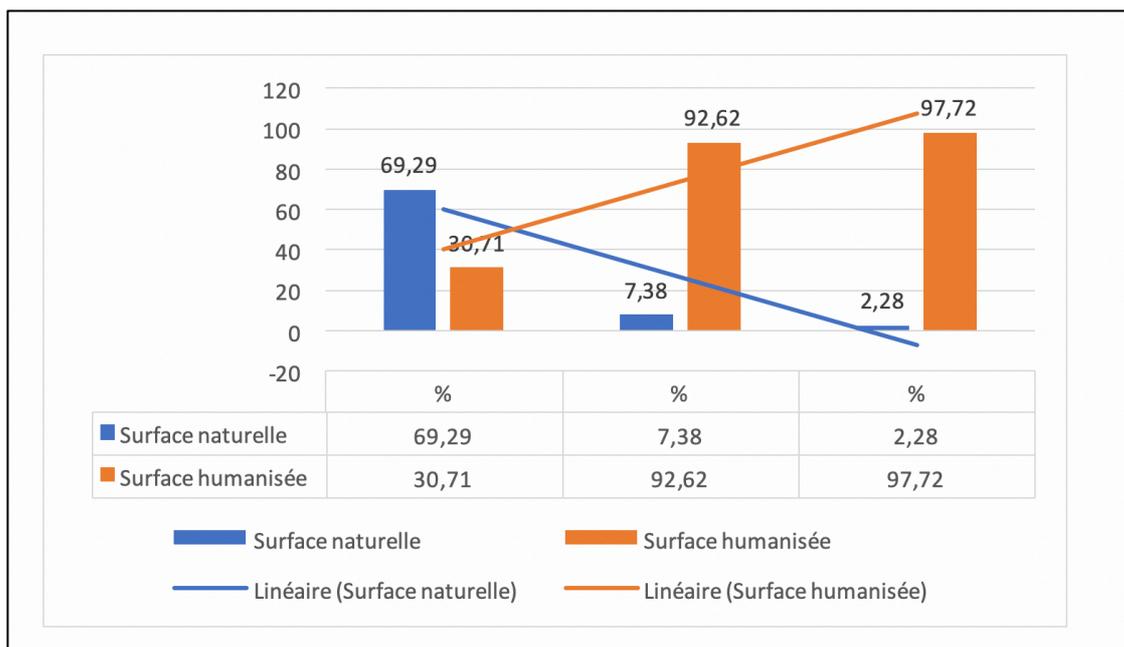


Source : Image Landsat 8 Oli-tirs (2023)

2.2.2. Dynamique et mutations spatiales de l’occupation du sol du secteur bonon du parc national de la marahoué

✓ Evolution globale de l’occupation de sol de 1988 à 2022
 Entre 1988 et 2022, les surfaces naturelles ont connu une véritable régression. Elles sont passées de 33813,5 hectares soit 69,29% de la zone en 1988 à 1110,23 hectares soit 2,28% en 2022. Le taux de régression global étant de 96,72% et un taux de régression moyen annuel de 3,36% (fig. 8).

Fig. 8: Diagramme de la dynamique de l’occupation du sol de 1988 à 2022

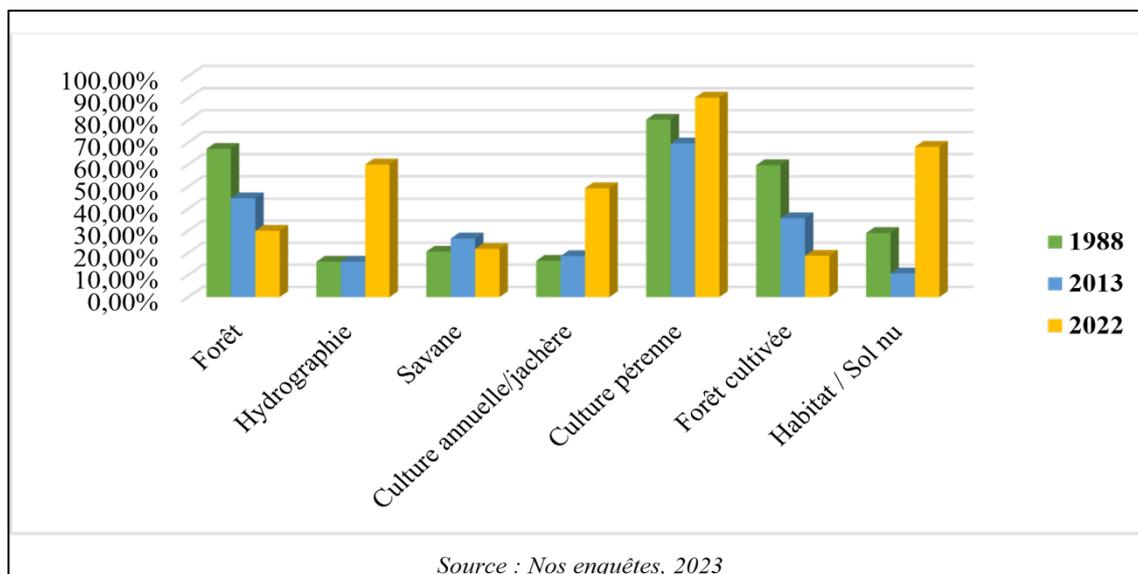


Source : Nos travaux, 2023

Les surfaces humanisées ont pris l’ascendant et sont passées de 14984,61 équivalant à 30,71% de superficie totale de la zone en 1988 à 47687,88 hectares ce qui équivaut à 97,72% de la superficie totale de ladite zone. Cette régression est à l’image de la pression que subissent les surfaces forestières dans le pays. Ces surfaces sont remplacées par les cultures de rentes (café, cacao, hévéa, palmier à huile etc.). La rareté des terres cultivables propices à ces cultures poussent les populations paysannes à se tourner vers les aires protégées. La forêt dégradée a elle aussi connue une régression entre 1988 et 2022. La savane bien qu’elle ait connu une baisse observée en 2013, connaît en 2022, une croissance globale de 6,24%. Elle n’occupe plus que 1,87% de la superficie totale de la zone contre 5,97% en 1988. Les habitats et les sols nus quant à eux ont connu une augmentation en 2022. En effet, de 140,08 hectares soit 0,29% en 1988, ils n’occupent que 333,98 hectares équivalent à 0,68% de la surface totale en 2022. Cette augmentation résulte également de l’implantation dans le parc de milliers de paysans qui ont érigé domicile dans cette zone pour la pratique de l’agriculture. Aussi, cette augmentation est causée par les problèmes de délimitation du parc. La mosaïque culture annuelle/jachère quant à elle a connu une régression entre 1988 et 2022. En 1988, elle occupait 8010,22 hectares soit 16,42% de la zone d’étude ; mais en 2022, cette classe est passée à 2404,12 hectares soit 4,93%, représentant une régression globale de 69,99% (fig. 6). Les cultures pérennes ont pris le pas sur les autres types d’occupation du sol dans le secteur

Bonon du parc national de la Marahoué. En effet, elles sont passées de 3920,87 hectares soit 8,03% de la superficie totale de la zone en 1988, à 44038,01 hectares soit 90,25% en 2013, et à 44038,01 hectares soit 90,25% en 2022, avec un taux d'évolution global de 1023,17% pour un taux d'évolution moyen annuel de 4,96%. La régression des cultures annuelles et jachères subvient car les populations à l'intérieur du parc se tournent vers les cultures de rentes au profit des cultures vivrières qui occupent désormais de petites superficies (fig. 9).

Fig. 9: Evolution des superficies des classes d'occupation de sol de 1988 à 2022



Les cultures pérennes sont dominées par les vergers d'anacardiés et les plantations d'hévéas qui sont de nouvelles cultures dans la zone d'étude introduites depuis les années 2000. Dans le secteur de Bonon, il ressort de l'enquête de terrain que 93,40% des personnes vivants aux alentours du parc cet à l'intérieur sont des agriculteurs et 6,60% de cette population sont des éleveurs et des commerçants. Parmi les 93,40% d'agriculteurs, 89,85% détiennent des parcelles d'anacarde, d'hévéa et dans une moindre mesure des plantations de cacaoyers. Seulement, 3,55% des agriculteurs pratiquent uniquement les cultures vivrières dominées par l'igname, le manioc et la banane plantain. Cette dynamique d'expansion des nouvelles cultures pérennes plus résistantes dans un contexte régional de réchauffement climatique par rapport aux cultures traditionnelles de café et cacao, entraîne donc une colonisation de la zone par ces nouvelles cultures arboricoles.

✓ Mutations spatiales des types d'occupation du sol

De 1988 à 2013, de nombreuses mutations se sont opérées dans la zone d'étude. En effet, au niveau de la forêt, sur les 32734,69 hectares en 1988, 1313,97 hectares sont restés stables soit 4,01% de cette surface (tabl. 5). La forêt a connu une importante conversion au profit des cultures pérennes. 26705,38 hectares de forêt ont été converties en cultures pérennes soit 81,58% de la surface forestière contre 3085,32 hectares en culture annuelle et jachère. 1545,61 hectares des 32734,69 hectares ont été modifiés en forêts dégradées.

Tabl. 5 : Matrice de transition de 1988-2013

		2013							Total
		Forêt	Hydrographie	Savane	Forêt dégradée	Culture pérenne	Culture annuelle /Jachère	Habitat /Sol nu	
1988	Forêt	1313,97			1545,61	26705,38	3085,32	84,42	32734,69
	Hydrographie		55,44	1,49		4,12	14,83		75,88
	Savane			792,78		2	170,64	37,73	1002,93
	Forêt dégradée				228,05	1704,62	961,04	19,72	2913,43
	Culture pérenne				89,16	2822,18	961,58	47,94	3920,87
	Culture annuelle/Jachère				414,87	3034,83	4297,01	263,51	8010,22
	Habitat/ Sol nu			1,44	2,97	66,05	53,60	16,02	140,08
Total	1313,97	55,44	795,71	1727,46	33995,41	9057,03	469,33	48798,11	

Source : Nos travaux, 2023

Entre 2013 et 2022, la conversion de la forêt en cultures pérennes s'est poursuivie. Cette classe a connu une importante conversion car seulement 0,37 hectare sur 2179,50 hectares de sa superficie de 2013 est resté stable ; 61,03 hectares ont été modifiés en forêt dégradée. Le reste de la forêt s'est transformé majoritairement en culture pérenne (2004,40 hectares) et 112,63 hectares en culture annuelle/jachère (tabl. 6) .

Tabl. 6 : Matrice de transition de 2013-2022

		2022							Total
		Forêt	Hydrographie	Savane	Forêt dégradée	Culture pérenne	Culture annuelle /Jachère	Habitat /Sol nu	
2013	Forêt	0,37			61,03	2004,40	112,63	1,07	2179,50
	Hydrographie		14,30		0,97	59,14	1,36	0,12	75,88
	Savane			571,44		394,16	326,99	0,99	1293,59
	Forêt dégradée				67,15	1649,45	25,13		1741,73
	Culture pérenne				897,11	32281,24	755,69	3,23	33937,26
	Culture annuelle/Jachère				355,30	7555,73	1083,31	55,43	9049,77
	Habitat/Sol nu				0,45	126,39	120,57	272,95	520,37
Total	0,37	14,30	571,44	1382,01	44057,69	2425,68	333,89	48798,11	

Source : Nos travaux, 2023

Au total, de 1988 à 2022, la transformation majeure qu'a subi les forêts est le passage en culture pérenne. 31251,98 hectares de forêts ont été transformées en cultures pérennes et 589,92 hectares en culture annuelle/jachère. La forêt a aussi été convertie en habitat/sol nu à hauteur de 10,97 hectares. Toute la superficie de la forêt n'a pas été convertie ; en effet 870,18 hectares ont été modifiés en forêts dégradées. Par contre 11,64 hectares sont restés stables (tabl. 7). Tout comme la forêt, la forêt dégradée a muté en grande partie vers les cultures pérennes et les cultures annuelles et jachères. 2585,57 hectares ont basculé en cultures pérennes, 248,65 hectares en cultures annuelles/jachères contre seulement 49,37 hectares en habitat/sol nu.

Tabl. 7: Matrice de transition de 1988 à 2022

		2022						Total	
		Forêt	Hydrographie	Savane	Forêt dégradée	Culture pérenne	Culture annuelle /Jachère		Habitat /Sol nu
1988	Forêt	11,64			870,18	31251,98	589,92	10,97	32734,69
	Hydrographie		41,82		0,05	33,45	0,52	0,04	75,88
	Savane			466,46	0,74	285,79	243,43	6,51	1002,93
	Forêt dégradée				29,90	2585,57	248,65	49,32	2913,43
	Culture pérenne				74,08	3460,62	336,64	49,37	3920,87
	Culture annuelle/Jachère				474,73	6368,44	963,36	203,69	8010,22
	Habitat/Sol nu				0,91	102,34	22,86	13,97	140,08
	Total	11,64	41,82	466,46	1450,59	44088,19	2405,38	333,88	4987,77

Source : Nos travaux, 2023

3. DISCUSSION

3.1. La cartographie de l'occupation du sol

Ce travail avait pour premier objectif de faire une analyse de l'état du niveau d'anthropisation du secteur Bonon du parc national de la Marahoué à partir de l'étude de trois images Landsat (1988, 2013 et 2022). Les résultats obtenus font état d'une forte anthropisation de la zone. Les formations végétales naturelles ont été transformées en de surfaces agricoles. La classification des différentes images Landsat 1988, 2013 et 2022 a révélé l'intensification des activités agricoles dans la zone et le niveau alarmant de dégradation du couvert végétale. La démarche utilisée et les résultats obtenus sont en conformité avec les résultats obtenus par Séka & Tia (2022 : 21). Dans leur étude sur la forêt classée de Mafé, ces auteurs ont révélé que de 1987 à 2020, les espaces forestiers de la forêt classée de Mafé ont connu une régression au profit des plantations de cacao, de l'hévéa, du palmier à huile. Les algorithmes utilisés pour la classification ont permis d'obtenir des résultats au-delà du seuil d'acceptabilité du coefficient kappa ($K > 80\%$). Selon Edjane (2017 : 75), une classification d'images optiques est validée si le coefficient kappa des cartes réalisées est supérieur à 60%. La précision de la classification des images donne les coefficients kappa suivants : Landsat TM 1988, 76,66% ; landsat OLI 2013, 68,33% et Landsat 2022, 83,33 %. Ces résultats sont proches de ceux de Tiéné (2022 : 48) qui a obtenu un coefficient Kappa de 93,93% avec une précision globale de 96,45% pour l'année 2002, pour 2013, un coefficient Kappa et une précision globale respectivement de 92,42% et 95,34% et en 2021. Les résultats étaient respectivement de 94,665% et 98,15%. Nos résultats sont également proche de ceux de Kouao (2020 : 290). Il obtient après classification des images, un coefficient Kappa de 75% et une précision globale de 81,88% pour l'image de 1989, Un coefficient Kappa de 83% et une précision globale de 85,41% pour l'image de 2002. Pour l'image de 2017, il obtient un coefficient Kappa de 87% et une précision globale de 89,12%.

3.2. La dynamique et les mutations spatiales de l'occupation du sol du secteur Bonon du parc national de la Marahoué

L'observation de la dynamique et les mutations spatiales de l'occupation du sol du secteur Bonon du parc national de la Marahoué montrent que l'ensemble des classes d'occupation du sol a connu des conversions. Les surfaces naturelles que sont les forêts, les savanes et le réseau hydrographiques ont muté vers les surfaces anthropisées. La transformation majeure qu'ont subi les forêts est le passage en culture. La mutation des surfaces forestières représente un taux de régression de 93,3%. Cette forte transformation de la forêt traduit la déforestation accrue de la zone et la colonisation de la zone par les cultures pérennes. Kpedenou et al (2017 : 218) indiquent qu'au Togo, les formations forestières qui occupaient 13,2 % de l'espace en 1958 sont passées à 0,3 % en 2015, soit une diminution de 97,4 % et que les savanes sont passées, durant la période 1958- 2015, de 113 690,9 ha à 85 380,9 ha. Ce qui équivaut à une baisse de 24,9 %. Kouakou et al (2018 : 213) vont dans le même sens dans leur étude sur la dynamique de peuplement et modification paysagère dans le parc national de la Marahoué et concluent que les surfaces forestières du parc national de la Marahoué ont connu entre 1955 et 2015, une forte transformation vers des zones de culture. Tout comme les forêts, les autres surfaces naturelles ont connu une transformation vers les surfaces humanisées à l'image des résultats obtenus dans les travaux d' Edjagne (2017 : 66) et Konan et al (2019 : 12) qui concluent dans leurs différentes études, une disparition progressive des espaces naturels de 1986 à 2016 liée aux cultures de rentes telles que l'anacarde dans son étude. La transformation des surfaces naturelles en surfaces humanisées a été dans l'ensemble faite au profit des cultures pérennes. En effet, les cultures pérennes qui occupaient déjà en 1988 une superficie de 3920,22 hectares soit 8,03% de la superficie totale de la zone et sont passées en 2022 à 44038,01 hectares soit 90,25% de la superficie totale. Ce qui correspond à un taux d'évolution globale de 1023,17% entre 1988 et 2022. Ces résultats sont en conformité avec l'étude de Ouattara et al (2021 : 95) dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire, qui révèle aussi une forte augmentation des superficies de cultures de rentes. L'augmentation accrue des superficies de culture pérennes montre une forte orientation des populations vers ce type de culture au détriment des formations naturelles. Guemi (2018 : 46) a abouti à des résultats similaires, il affirme que cette convergence des populations vers la pratique de cultures pérennes est à rechercher dans la rentabilité économique de celles-ci. Ces résultats sont également conformes à ceux de Adou et al., (2022 : 413) dans le parc national du Mont-péko où l'on dénote de l'ampleur de la transformation du milieu naturel en milieu humanisé.

CONCLUSION

Cette étude a permis d'analyser la dynamique de l'occupation du sol du secteur Bonon du parc national de la Marahoué à travers une étude multirate (1988, 2013 et 2022). Les différentes cartes d'occupation du sol et les matrices de transition ont favorisé le suivi de l'évolution de la dynamique de l'occupation du sol. Il en ressort une régression très prononcée des surfaces forestières. Elles sont passées de 33813,5 hectares soit 69,29% de la zone en 1988 à 1110,23 hectares soit 2,28% en 2022. Cette régression s'est opérée essentiellement au profit des espaces de cultures pérennes qui sont passés de 3920,87 hectares en 1988 à 44038,01 hectares en 2022 soit 90,25% de l'espace. Cette recherche menée dans cette zone du parc

relève les difficultés de gestion du parc dont les surfaces forestières continuent de disparaître en dépit de toutes les actions étatiques mises en œuvre pour sa restauration.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADOU Aka Gisacrd, COULIBALY Seïdou & GBONGUE Jean-Pierre, 2022. « Dynamique d'une ressource forestière en période de conflit et post conflit : cas du parc national du Mont-péko (Ouest de la Côte d'Ivoire) », *GéoVision, Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales, Département de Géographie, Université Alassane Ouattara*, N°008_Décembre 2022_Volume 2, p.404-419
- BROU Yao Téléphore, OSZWALD Johan, BIGOT Sara & SERVAT Eric, 2005. « *Risques de déforestation en Côte d'Ivoire : Quel avenir pour les derniers massifs forestiers ?* », *Milieux agricoles forestiers* p. 159-161.
- EDJAGNE N'dah Kadja Degaule, 2017. *Cartographie et Analyse spatio-temporelle de l'occupation du sol sur les terroirs agricoles de la sous-préfecture de Kouakro (sud-est ivoirien)*, Mémoire de Master, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, 90 p.
- GUEMI Madou Hermann, 2018. *Dynamiques spatio-temporelles des vergers d'anacardiens (anacardium occidentale) dans la sous-préfecture de Séguéla (nord-ouest de la cote d'ivoire)*, Mémoire de Master, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, 76 p.
- KONAN Kouadio Eugène, MAFOU Kouassi Combo, SYLLA Daouda, DIOMANDE Gondo & LIDA Dali Serge, 2019. « Modélisation prospective de la déforestation dans le Parc National du Mont Sangbé (Côte d'Ivoire) », *Conférence OSFACO : Des images satellites pour la gestion durable des territoires en Afrique*, Cotonou, 23p.
- KOUAKOU Aca, COULIBALY Anoh Kouassi Paul, COURTIN Fabrice & KABA Dramane, 2018. « Dynamique de peuplement et modifications paysagées dans le parc national de la Marahoué (Côte d'Ivoire) », *Tropicultura*, n°36(2), p.206-216.
- KOUAME Kouakou Noel & KOUASSI Kouamé Sylvestre, 2020. « Ruptures sociopolitiques, migration humaine et conservation de la nature : le cas du parc national de la Marahoué », *Dalogéo, Revue de géographie de l'université Jean Lorougnon Guédé de Daloa*, n°2, p.271-287.
- KOUAO N'kopé Styvince Romaric, 2020. *Analyse des mutations géographiques liées à la culture d'anacarde dans les sous-préfectures de Diabo, Botro et Bodokro (Centre de la Côte d'Ivoire)*, Thèse unique de Doctorat en Géographie, Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire, 313p.
- KPEDENOU Djagnikpo Koffi, DRABO Ousmane, OUOBA Pounyala Awa, DA Constant Evariste Dapola & TCHAMIE Thiou Tanzidani Komlan, 2017. « Analyse de l'occupation du sol pour le suivi de l'évolution du paysage du territoire ouatchi au sud-est togo entre 1958 et 2015 », *Cahiers du CERLESHS*, n°31 (55), p.203-228.
- OUATTARA Tiodionwa Abdoulaye, KOUAME Koffi Fernand, ZO-BI Irié, VAUDRY Casimir Romuald & GRINAND Clovis, 2021. « Changements d'occupation et d'usage des terres entre 2016 et 2019 dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire : impact des cultures de rente sur la forêt », *Bois et Forêts des Tropiques*, Volume 347, p. 89-104.
- SEKA Ayé Gnangui Parfait & TIA Lazare, 2022. « Contribution de la géomatique à l'analyse de la dynamique de dégradation de la forêt classée de Mafé liée aux pressions anthropiques (Côte d'Ivoire) », *Revue Interdisciplinaire Resol-Tropiques*, n°1(3), p. 13-27.

TIENE Youssouf, 2022. *Dynamique spatio-temporelle de l'occupation du sol de la Sous-Prefecture de Daloa*, Mémoire de Master, Géographie physique de l'environnement et des eaux, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, 100 p.

TRA Fulbert, 2009. « La problématique de la conservation des parcs nationaux en Côte d'Ivoire : cas du parc national de la Marahoué », Thèse de doctorat, socio-anthropologie de l'environnement, Université Felix Houphouet Boigny, Abidjan, 474p.

TRAORE Kassoum, 2018. « Le couvert forestier en Côte d'Ivoire : une analyse critique de la situation de gestion des forêts (classées, parcs et réserves) », *International Journal of Social Sciences and Humanities Invention*, Vol. 5, No. 2, p. 4387-4397.

AUTEURS

Aka Giscard **ADOU**

Enseignant-chercheur - Maître de Conférences

Université Jean Lorougnon Guédé

LAMES Laboratoire, Milieux, Environnement et Sociétés)

Géographie Physique (LAMES)

Courriel : giscardadou@yahoo.fr

N'kpomé Styvince Romaric **KOUAO**

Enseignant-chercheur - Maître Assistant - Géographie physique et d'Environnement

Université Jean Lorougnon Guédé

Groupe de Recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer)

Courriel : kouaostyvince@gmail.com

Kopeh Jean-Louis **ASSI**

Enseignant-chercheur - Maître Assistant - Géographie rurale et économique

Groupe de Recherche Population, Sociétés et Territoires (PoSTer)

Université Jean Lorougnon Guédé)

Courriel : assikopeh@gmail.com

Tibena **SORO**

Maître en Géographie

Université Jean Lorougnon Guédé

Courriel : tibenasoro2000@gmail.com

AUTEUR CORRESPONDANT

N'kpomé Styvince Romaric **KOUAO**

Courriel : kouaostyvince@gmail.com

© **Référence électronique**

Aka Giscard ADOU, N'kpomé Styvince Romaric KOUAO, Kopeh Jean-Louis ASSI, Tibena SORO « *Mutations agricoles et dégradation du couvert forestier : Cas du secteur Bonon du parc national de la Marahoue (Centre-ouest de la Côte d'Ivoire)* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 2, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p.189-207, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 09-03-2024 / Date de publication : 30-12-2024

ÉVALUATION DES POTENTIALITÉS AGRONOMIQUES DES VARIÉTÉS LOCALES EN SRI (SYSTÈMES DE RIZICULTURE INTENSIF) DANS LA PRÉFECTURE DE FARANAH SITUÉE AU CENTRE DE LA GUINÉE

EVALUATION OF THE AGRONOMIC POTENTIALITIES OF LOCAL VARIETIES IN SRI (INTENSIVE RICE CULTIVATION SYSTEMS) IN THE PREFECTURE OF FARANAH LOCATED IN THE CENTRAL GUINEA

Mamadou Malal **BALDE** – Bandjou **SAMOURA** – Vamougnè **KOUROUMA** – Alhassane **DIALLO**

RÉSUMÉ

Le riz africain présente une diversité variétale immense et variée, cultivée depuis toujours avec des rendements très faibles entraînant une forte importation du riz en Afrique. Destiné à améliorer la productivité du riz, le SRI s'est révélé une meilleure approche pour exprimer le potentiel de production des variétés sélectionnées. Cette recherche a pour but d'évaluer la potentialité agronomique des variétés locales de riz de bas-fond cultivées dans la préfecture de Faranah en SRI. A cet effet, une enquête a été menée dans les principales zones rizicoles de la préfecture pour collecter la semence des variétés les plus cultivées. Un essai a été installé dans la plaine de Founkama aménagée en riziculture irriguée où chaque variété fut testée en SRI et en système de riziculture traditionnel. Le split-plot a servi de dispositif expérimental. Chaque variété a été conduite dans les deux systèmes de riziculture avec trois répétitions. A la maturation, une journée porte ouverte a été organisée et a servi d'exposition de ces deux systèmes aux riziculteurs invités. Le rendement et ses composants ont été évalués par système et par variété. Les données ont été traitées à l'aide des logiciels Excel, SPSS version 2021 et SigmaPlot. Tous les riziculteurs invités ont apprécié favorablement le SRI sur toutes les variétés du point de vue tallage, remplissage des panicules, hauteur des plants et rendement. Le rendement le plus élevé a été obtenu en SRI avec la variété Mangayana (7,28 t/ha). Le SRI valorise mieux les potentialités agronomiques des variétés locales.

Mots-clés : Riz (*Oryza glaberrima*), Variétés locales, potentialités agronomiques, système de riziculture, Faranah.

ABSTRACT

African rice presents an immense and varied varietal diversity, always cultivated with very low yields leading to a high importation of rice into Africa. Intended to improve rice productivity, SRI has proven to be a better approach to expressing the production potential of selected varieties. This research aims to evaluate the agronomic potential of local varieties of lowland rice cultivated in the Faranah prefecture in SRI. To this end, a survey was carried out in the main rice-growing areas of the prefecture to collect the seed of the most cultivated varieties. A trial was set up in the Founkama plain set up for irrigated rice cultivation where each variety was tested in SRI and in a traditional rice growing system. The split-plot served as an experimental device. Each variety was grown in the two rice growing systems with three replications. At maturation, an open day was organized and served as an exhibition of these two systems to the invited rice farmers. Yield and its components were evaluated by system and variety. The data were processed using Excel, SPSS version 2021 and SigmaPlot software. All the invited rice farmers favorably appreciated the SRI on all varieties from the point of view of tillering, panicle filling, plant height and yield. The highest yield was obtained SRI with the Mangayana variety (7.28 t/ha). The SRI better promotes the agronomic potential of local varieties.

Keywords : Rice (*Oryza glaberrima*), local varieties, agronomic potential, rice growing system, Faranah.

INTRODUCTION

La production céréalière totale en Afrique devrait atteindre 208 millions de tonnes en 2020. Selon les évaluations de la FAO en 2020, à l'échelle mondiale, 45 pays, dont 34 en Afrique, ont besoin d'une importation alimentaire. Les répercussions de la pandémie de covid-19, en particulier les pertes de revenus et d'emplois causées par les mesures de confinement, ont réellement augmenté l'insécurité alimentaire dans le globe et étendu le nombre de personnes ayant besoin d'assistance. Les conflits et les aléas climatiques demeurent des facteurs critiques qui contribuent aux taux présentement élevés d'insécurité alimentaire (FAO 2020 : 1). La culture du riz *Oryza glaberrima* ne s'est pas toujours limitée à son foyer de civilisation dans la sous-région ouest-africaine. L'espèce africaine de riz a aussi contribué à l'évolution du paysage végétal dans son terroir. Aujourd'hui, l'on assiste à la disparition du riz africain qui occupait une place prépondérante dans l'agriculture et dans l'alimentation. L'abandon de sa culture sur la Côte de l'Or doit probablement être causé par l'introduction et la diffusion du maïs d'une part (Vido 2011 : 58). D'autre part, l'apparition de l'espèce asiatique de riz dans l'espace africain en général, et dans la sous-région ouest-africaine en particulier a contribué à

faire reculer la culture de *Oryza glaberrima* (Africanrice 2010 : 9). Cependant, ce riz africain constitue un patrimoine génétique et socio-culturel important qui dispose de bonnes potentialités et de valeurs socio-alimentaires perceptibles. Actuellement menacé de disparition en faveur du riz *Oryza sativa*, il est important de valoriser ce riz africain, pour sa compétitivité et son usage complet, de ses potentialités déjà utilisées pour l'amélioration des végétaux. Au-delà d'un intérêt de protection et de préservation d'un patrimoine culturel, c'est aussi un challenge pour faire face aux défis existant dans la doctrine agricole, en particulier la filière rizicole en Afrique (Gnacadjia et al., 2018 : 12222). L'espèce africaine cultivée depuis sa domestication, bien avant l'introduction des variétés asiatiques, est bien conservée et toujours cultivée dans certaines régions en Afrique de l'ouest. En dépit de ces niches conservatrices, l'extinction de la culture des variétés locales est toujours au cœur des problèmes de la riziculture. Pourtant, les variétés locales constituent une grande réserve de potentialités de résistance utile pour les programmes de perfectionnement génétique des plantes cultivées (Sarla & Swamy 2005 : 957). Les carences localisées de la production céréalière en Guinée, selon les estimations de la (FAO 2020 : 4), 267 000 personnes environ nécessitaient un soutien alimentaire entre juin et août 2020. La diminution des revenus en Guinée, selon les estimations, environ 565 000 personnes avaient besoin d'un appui alimentaire durant le dernier trimestre de 2021, en raison principalement des difficultés en matière d'accès à la nourriture liées aux effets de la pandémie de covid-19. Environ 740 000 personnes devraient se trouver en situation d'insécurité alimentaire grave entre juin et août 2022 (FAO 2022 : 4). L'agriculture guinéenne est une agriculture très vulnérable qui mobilise les potentialités offertes par les ressources naturelles. Les facteurs écologiques qui acquiesçaient de maintenir la fertilité du sol sont rompus dans de multiples situations sous l'action de l'homme confronté à des densités graduelles d'une part et sous l'absence d'une maîtrise de l'eau d'autre part. La filière rizicole aura été durant ces ultimes années et continue à être le domaine le plus affecté par la dynamique de développement agricole, à cause de la place qu'occupe le riz dans le système alimentaire de la population guinéenne (Diawara et Condé, 2011 : 6). Parmi les bonnes pratiques agricoles recommandées en riziculture, il y a le placement profond de l'urée constituée essentiellement d'azote (Aichatou et al., 2023 : 19051), les méthodes Gestion Intégrée des Déprédateurs (Sanou et al, 2017 : 126) et le Système de Riziculture Intensif (Styger et al., 2011 : 69). Cette dernière pourrait être une approche édifiante pour rendre nos variétés locales, bien adaptées dans nos conditions édapho-climatiques et résistantes aux ennemis, plus productives. La méthode est souple et s'adapte à plusieurs environnements et milieux. Ainsi, l'objectif de notre étude est d'évaluer la performance des variétés locales de riz conduites en système de riziculture intensif dans les bas-fonds. Spécifiquement collecter des variétés locales de riz bas-fond ; conduire la culture desdites variétés en SRI avec un témoin et évaluer la croissance et le développement du riz.

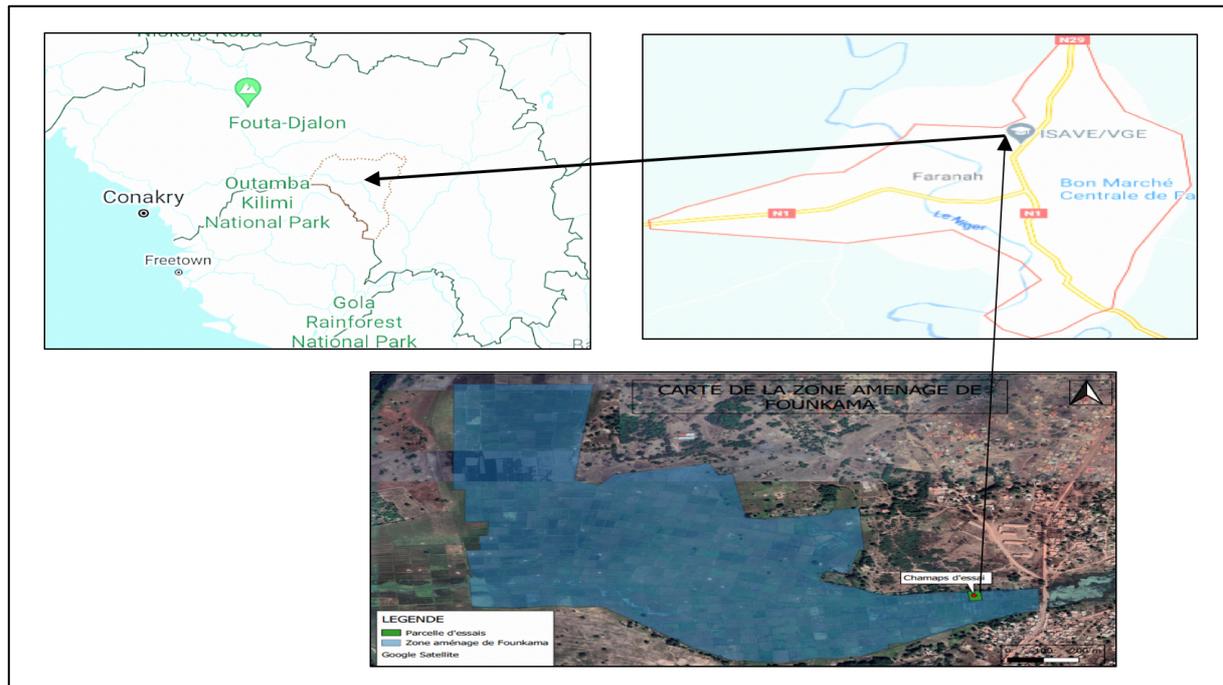
1. MATÉRIELS ET MÉTHODES

1.1. Connaissance du milieu physique du site d'expérimentation

La recherche a été réalisée dans la préfecture de Faranah, précisément dans la Commune urbaine. Le rendement moyen en riz paddy en plein champ de la région de Faranah étant de

1,99 t/ha, il est le plus élevé du pays. La Commune urbaine de Faranah est une zone collinaire de bassin versant d'altitude 750-900m avec une température moyenne de 23-25°C et une pluviométrie annuelle de 1 500 - 2 000mm. Le nombre de bas-fonds est estimé à 512 avec une superficie totale de 2 177ha contre un nombre de plaines de 66 et de superficie 2 572 ha (Kurookawa 2013 : 4-14). Les travaux de recherches ont été effectuées dans la plaine de Founkama située à la rive droite du fleuve Niger entre le Centre de Recherche Zootechnique (CRZ), au nord et le quartier Faranah koura, au sud (figure 1).

Fig.1 : Localisation du site expérimental



Source : Google map ; QGIS 3.10, 2023

1.2. Caractéristiques du site expérimental

L'essai a été installé dans le casier N°2 situé au côté Nord du canal principal du barrage hydroagricole de Founkama à 75 m de la tête morte. Le casier présente un sol hydromorphe minéral à hydromorphie temporaire dont le couvert végétal est essentiellement composé de graminées sauvages. La méthode diagonale croisée a été utilisée pour le prélèvement de cinq échantillons du sol dans le site d'essai dont leurs analyses granulométriques et agro chimiques ont été effectuées au laboratoire du Service National des Sol de Guinée sis à Conakry avec le compost bien décomposé qui a servi à la fertilisation du sol des parcelles du SRI.

1.3. Matériel végétal

Dix variétés locales de riz de bas-fonds ont été collectées dans les principales zones rizicoles de la préfecture de Faranah dont leurs cycles végétatifs sont environs de cinq mois. Ce sont Docoro, Fodeyana, Kaolaka, Karfayana, Kargbonka, Manian, Malogbeni, Mangayana, Soronkadi et Tontofoï.

1.4. Engrais utilisés

- Le compost à base d'ordures urbaines fut utilisé à la dose de 10t/ha pour le système de riziculture intensif (SRI)
- Le triple 15 fut également employé pour la pépinière et au repiquage en SRI à une dose de 75kg/ha pour la rizière ;
- L'urée technique utilisée seulement en SRI comme engrais de couverture à la dose de 100kg/ha.

1.5. Facteurs d'études et traitements

C'est un essai bi facteurs dont le facteur A est représenté par la variété avec dix niveaux et Facteur B représenté par le système de riziculture avec deux niveaux (SRI et SRT). La combinaison des deux facteurs a donné au total 20 traitements factoriels répétés 3 fois sur 60 parcelles élémentaires de 7,15 m² chacune. Le dispositif expérimental utilisé a été le split-plot.

1.6. Variables mesurées

Les paramètres agro morphologiques évalués dans cette recherche sont : la hauteur des plants à la récolte (cm), le nombre de talles total et fertile par touffe, le nombre de grains par panicule par comptage, le poids de mille grains et le rendement par pesage et calcul (t/ha). La température (°C), l'humidité (%), la vitesse du vent (m/s) et la pluviométrie ont été mesurées à la station agrométéorologique de l'ISAV/F située à environ 750 mètres de l'essai pour la caractérisation des conditions climatiques qui ont prévalu pendant la période de recherche. Les observations phénologiques ont porté sur les différentes phénophases de la culture de riz pour un début de 10% et une plénitude de 75%. L'entretien de la culture a obéit aux principes de conduite de chaque système.

1.7. Analyse statistique

Les données des paramètres agro morphologiques recueillies ont subi une analyse statistique à travers les logiciels Excel, SPSS version 2021 et les graphiques ont été conçus par le SigmaPlot pour comparer la performance agronomique des variétés entres elles non seulement mais aussi sur les deux systèmes de riziculture au seuil de 5% à l'aide du test de Duncan.

2. RÉSULTATS

2.1. Caractéristiques granulométriques et agrochimiques du sol

Les résultats des analyses granulométriques et agrochimiques du sol expérimental sont consignés dans les tableaux 1 et 2.

Tabl. 1 : Données des analyses granulométriques du sol

Particules du sol	Unité	Échantillons de sol					Moyenne	Texture
		E ₁	E ₂	E ₃	E ₄	E ₅		
Gravier	%	-	-	-	-	-	-	Limono argilo-sableuse
Sable		16	20	46	20	18	24	
Limon		46	50	36	47	50	45,8	
Argile		38	30	18	33	32	30,20	

Source : SENASOL, 2021

De ce tableau 1, il est à constater que la composition centésimale du sol expérimental varie entre les points de prélèvement des échantillons (E) du sol, avec une prédominance de limon à l'exception de E₃ où le sable représente le plus grand pourcentage. Cependant, les moyennes affichées par ordre croissant, montrent que le limon (45,80%), présente le plus important volume du sol suivi de l'argile (30,20%) et le sable (24,00%), générant une texture Limono argilo-sableuse.

Tabl. 2 : Données des analyses agrochimiques du sol

Paramètres	pH _(eau)	pH _(kcl)	M.O.	Azote total	Phosphore total	Potassium total	NO ₃ ⁻	P ₂ O ₄ ⁻	K ₂ O	CEC
Unité	-	-	g/kg	g/kg	PPm	mg/kg	PPm	PPm	mol/kg	mol/kg
Sol	5,68	4,44	11,32	1,69	86,6	25,5	0,95	86,6	16,43	4,85

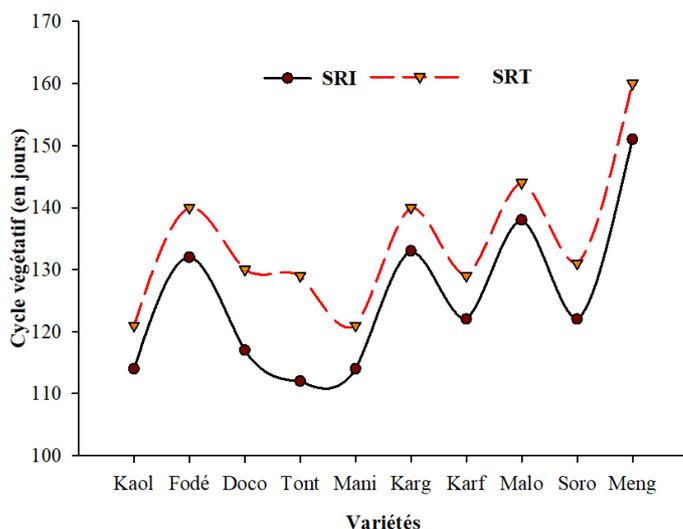
Source : SENASOL, 2021

Le sol de l'essai a un pH_(eau) moyennement acide (5,68) et un pH_(kcl) acide (4,44), avec une teneur en matière organique faible (11,32 g/kg) et renferme des teneurs en éléments nutritifs plus ou moins faible. Toutefois, ces paramètres agrochimiques du sol nécessitent un apport de fumure organique comme le compost pour répondre aux exigences du système de riziculture intensif et permettre à une bonne évolution de la rizière. Les résultats de ces analyses ont permis d'apporter une dose de 10t/ha du compost pour rehausser le niveau de la fertilité du sol, suivant les recommandations de (FAO, 2012 : 9), pendant la préparation du sol en riziculture irriguée il faut apporter 5 à 10 t/ha de fumure organique.

2.2. Cycle végétatif de dix variétés dans les deux systèmes

La figure 2 montre la variation du cycle végétatif de chaque variété dans les deux systèmes de riziculture.

Fig. 2 : variation du cycle végétatif entre les dix variétés et les deux systèmes



Legende : Kaol = Kaoulaka ; Fofé = Fodéyana ; Doco = Docoro ; Tont = Tontofoi ; Mani = Mania ; Karg = Kargbonka ; Karf = Karfayana ; Malo = Malogbèni ; Soro = Soronkadi ; Meng = Mengueyana
 Source : données expérimentales (2021), SigmaPlot version 12.5.

Les différentes variétés ont enregistré des cycles végétatifs distincts et ont été influencées par le système de riziculture. Toutes les variétés ont obtenu le cycle, le plus court avec le Système de Riziculture Intensif variant de 112 jours pour Tontonfoï à 151 jours pour Mangayana. Par contre au niveau du Système de Riziculture Traditionnel, le cycle a varié de 121 jours pour Kaolacka à 160 jours pour Mangayana. Ainsi, les courbes présentées dans la fig. 2 montrent que la variété Tontonfoï enregistre le plus grand écart entre les systèmes du point de vue cycle (9 jours).

2.3. Analyse biométrique des paramètres de croissance et du développement

Les paramètres biométriques les plus importants analysés sont consignés dans le tableau 3.

Tabl.3 : synthèse des analyses statistiques des paramètres biométriques évalués

Source de variation	ddl	F. calculé					F0,05	F0,01	
		HMP/R	NMTF/T	NMGP/P	PMG	Rdt			
Répétition	2	9,74**	0,32 ^{NS}	3,1*	0,15 ^{NS}	2,86 ^{NS}	3,55	6,01	
Variété	9	3,32*	2,87*	6,92**	13,37**	1,5 ^{NS}	2,46	3,6	
Erreur a	18	-							
Système	1	49,16**	140,19**	4,91*	2,85 ^{NS}	225,35**	4,35	8,1	
Int V X S	9	0,48 ^{NS}	1,53 ^{NS}	1 ^{NS}	1,25 ^{NS}	1,43 ^{NS}	2,4	3,45	
Erreur b	20	-							
CV (a) %	-	5,02	18,74	15,1	8,63	17,74	-	-	
CV (b) %	-	6,7	20,92	17,71	8,58	10,77	-	-	
CVM (a) %	13,05								
CVM (b) %	12,94								

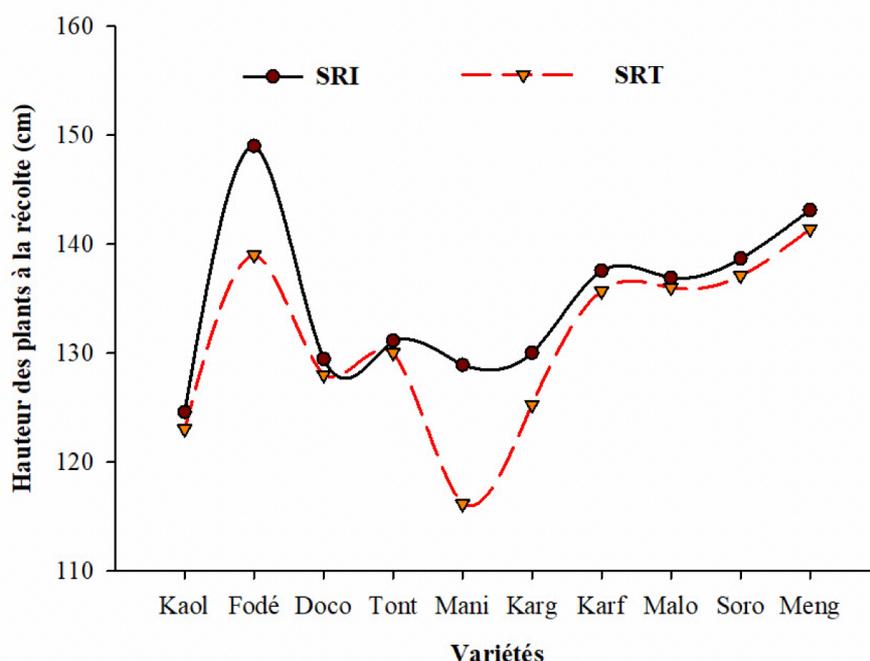
Légende : HMP/R = hauteur Moyenne des plants à la récolte ; NMTF/T = nombre moyen de talles fertiles par touffe ; NMGP/P = nombre moyen de grains pleins par panicule ; PMG = poids de mille grains ; Rdt = rendement * = différence significative ; ** = différence hautement significative et NS = différence non significative.

De ce tableau 3 nous constatons qu’entre les deux systèmes, il y a une différence hautement significative au niveau de la HMP, du NMTF/T et le rendement ; une différence significative pour le NMGP/P et une différence non significative pour le PMG. Cela pourrait expliquer l’influence des systèmes de riziculture sur l’évolution de ces paramètres étudiés. Par ailleurs, au niveau des variétés, seulement le rendement a présenté une différence non significative contrairement aux autres paramètres. Par contre, il n’existe pas une corrélation entre les variétés et les systèmes. Ceci dit que l’interaction entre les deux facteurs (variétés et systèmes) est nulle. Pour mieux ressortir la performance des variétés en système de riziculture intensif, la comparaison des moyennes de la hauteur des plants à la récolte et le rendement ont été effectués et se trouvent consignés dans les fig. 3 et 4.

2.3.1. Hauteur des plants à la récolte

La figure 3 ci-dessous compare la hauteur moyenne de plants des dix variétés sur les deux systèmes de riziculture.

Fig. 3 : comparaison de la hauteur des plants à la récolte entre les deux systèmes



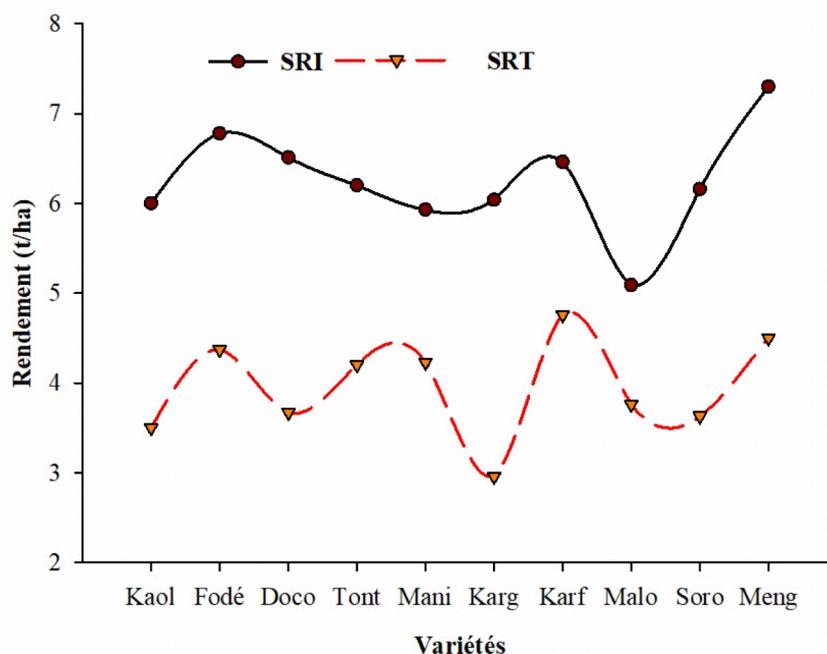
Legende : Kaol = Kaoulaka ; Fofé = Fodéyana ; Doco = Docoro ; Tont = Tontofoï ; Mani = Mania ; Karg = Kargbonka ; Karf = Karfayana ; Malo = Malogbèni ; Soro = Soronkadi ; Meng = Mengueyana
 Source : données expérimentales, SigmaPlot version 12.5.

De cette figure 3, nous constatons que le SRI a donné la hauteur des plants la plus élevée à la récolte pour l’ensemble des variétés locales utilisées avec un écart plus considérable entre les systèmes pour les variétés Fodéyana et Mania. Cela dénote que ces deux variétés sont plus sensibles à la performance agronomique du SRI par rapport aux autres pour ce paramètre.

2.3.2. Rendement des variétés en paddy

Les courbes présentées dans la figure 4 met en évidence les rendements des variétés obtenues dans les deux systèmes.

Fig. 4 : comparaison du rendement des variétés entre les deux systèmes



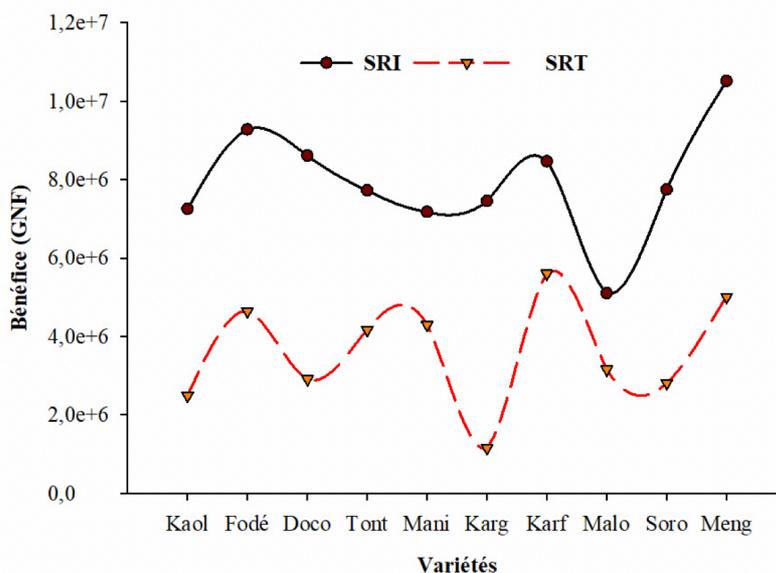
Legende : Kaol = Kaoulaka ; Fofé = Fodéyana ; Doco = Docoro ; Tont = Tontofoï ; Mani = Mania ; Karg = Kargbonka ; Karf = Karfayana ; Malo = Malogbèni ; Soro = Soronkadi ; Meng = Mengueyana
Source : données expérimentales (2021), SigmaPlot version 12.5.

Du point de vue rendement, la variété Mangayana a eu le meilleur résultat avec 7,28 t/ha en SRI contre 4,52 t/ha en SRT suivi de Fodéyana et de Docoro respectivement 6,78 t/ha et 6,51 t/ha en SRI contre 4,37 t/ha et 3,67 t/ha en SRT.

Toutes les variétés ont répondu positivement au SRI. Le système de riziculture intensif a permis un accroissement du rendement jusqu'à 204% pour la variété Kargbonka et 177% pour la variété Docoro par rapport au système de riziculture traditionnel. Ces résultats pourraient se justifier par la performance agronomique des variétés autochtones avec le SRI qui sont beaucoup limitées pour exprimer leur potentiel de production par le SRT.

2.4 Indice économique de performance des systèmes

La performance économique du système de riziculture intensif par rapport au système de riziculture traditionnel a été évaluée à travers le bénéfice enregistré au niveau de chaque variété pour les deux systèmes et se trouve consigné dans la figure 5.

Fig. 5 : comparaison du bénéfice réalisé par les variétés dans les deux systèmes

Legende : Kaol = Kaoulaka ; Fofé = Fodéyana ; Doco = Docoro ; Tont = Tontofoi ; Mani = Mania ; Karg = Kargbonka ; Karf = Karfayana ; Malo = Malogbèni ; Soro = Soronkadi ; Meng = Mengueyana

Source : données expérimentales (2021), SigmaPlot version 12.5.

Cette figure 5, laisse voir que le SRI génère plus de bénéfice pour toutes les variétés expérimentées. Cela explique que malgré le coût de production onéreux avec ce système par certaines opérations méticuleuses, la valeur de la production peut valablement compenser toutes les dépenses engagées et procurer aux riziculteurs des revenus énormes mêmes avec les variétés locales.

3. DISCUSSION

Le sol de l'essai a présenté après analyse une composition centésimale des particules variant de 45,8% (limon) à 24% (sable) avec une texture Limono-argilo-sableuse. Cette texture, bien favorable à la riziculture irriguée est différente de celle trouvée par (Tahirou 2022 : 846) qui obtient une prédominance d'argile par rapport au sable et au limon dans les différentes zones étudiées et conclue que l'interaction entre les particules du sol dans ces zones, définit les textures argilo- sableuse, argilo limono-sableuse et argilo-limoneuse. La teneur du sol en azote assimilable (0,95ppm) est très faible pour un meilleur développement du riz, car, selon Saïdou et al. (2012 :375) et Batamoussi et al. (2014 : 31), la faible teneur en azote est un indice majeur de réduction du rendement des céréales ; l'azote est leur facteur de croissance. Cependant, le sol contient une teneur considérable en phosphore (86,6 ppm), pouvant satisfaire régulièrement la culture comme l'indique (Dobermann 2004 : 273) qui martèle que peu de sols, environ 1/3 sont déficitaires de phosphore assimilable (au-dessous de 7 ppm). Le cycle végétatif de toutes les variétés a été réduit de quelques jours par le SRI et a varié d'une variété à une autre. Ceci soutient les résultats apportés par (Yacouba et al 2018 : 12862), selon lesquelles, l'analyse statistique du cycle végétatif a montré un effet significatif sur la durée de

croissance et de développement entre les variétés à Guillé koira et à Lassourou. Selon Boro, (2015 : 32) aussi le cycle végétatif, le plus court a été enregistré avec le SRI (115 jours) contre la pratique paysanne (125 jours).

La différence du poids de mille grains statistiquement non significatifs entre les systèmes et entre les variétés est en conformité avec les résultats de (Dicko 2005 : 47) qui explique que le poids de mille grains au niveau de deux essais expérimentaux sur sols non alcalin (pH 6,5) et alcalin (pH 8,2) n'a été nullement significatif sous l'influence de la gestion de la lame d'eau, de l'azote et du repiquage. Le tallage moyen par touffe en SRI de dix variétés dépasse légèrement les valeurs données par (Satar 2014 : 3361) pour les variétés pluviales Tréwé (8 à 10 talles) et Vary Be (7 à 9 talles), mais sont situées aussi au-dessus de la moyenne en SRT (5 talles). Du point de vue hauteur des plants à la récolte, les variétés ont présenté de dimensions différentes, variant de 116,13 cm pour la variété Manian en SRT à 149 cm pour Fodéyana en SRI. Ces résultats confirment les avantages du SRI donné par (Bouet 2016 : 14), selon lesquels la différence de hauteur entre les deux systèmes (SRI et Pratique Paysanne) se situe de 4 - 22 cm à l'avantage du SRI. Le SRI a donné les plus hauts rendements avec en tête Mengueyana (7,28 t/ha) et ces rendements sont inclus dans l'intervalle obtenu par (Amir et al, 2018 : 12866) 6,89 à 7,51t/ha. Par contre, le rendement moyen (5 t/ha) d'une douzaine de variétés identifiées très performantes que les témoins (FKR19, FKR62N et FKR56N), mis en évidence par Konate et al, (2022 : 52) se trouve au-dessous de la moyenne obtenue en SRI mais inférieur à celle en SRT de dix variétés utilisées. Le bénéfice le plus élevé en SRT extrapolé à l'hectare a été enregistré par Karfayana (5 605 000 GNF) qui surpasse légèrement la variété Malogbèni, la moins bénéfique (5105100 GNF) en SRI. Ce bénéfice est inversement proportionnel à celui de Sanou et al 2016 : 2698), selon lequel le coût de production et la marge brute obtenue, la marge nette réalisée en riziculture était plus sérieuse dans les parcelles PHR et le ratio coût/valeur nette de production est de 1,88 et 0,93 pour Karfiguéla et Vallée du Kou en SRI contre 0,68 et 0,5 respectivement pour les deux zones avec le témoin. Par ailleurs, le SRI a confirmé sa performance économique sur les dix variétés conformément aux résultats de (Diedhiou 2019 : 28) qui dénote que cette riziculture est plus bénéficiaire pour les riziculteurs quel que soit l'agroécologie du riz, du fait que le producteur en SRI gagne plus de 59385F CFA de plus par rapport au ST. D'après Rakotoarison (2012 : 37) bien que le SRI nécessite des travaux complémentaires par rapport aux autres méthodes, celle-ci est amorti par l'accroissement du rendement.

CONCLUSION

Cette étude sur les potentialités agronomiques des variétés locales en SRI à Faranah a été réalisée dans des conditions édapho-climatiques favorables à la culture de riz. Les variétés testées ont toutes présenté des caractères plus productifs, plus performants du point de vue agronomique qu'économique en SRI. Ainsi, ce système pourrait être une alternative durable dans les exploitations rizicoles avec une amélioration des revenus des foyers. L'utilisation de ces types de variétés par le SRI constitue une approche efficace pour la conservation de la biodiversité spécifique de l'espèce du riz africain d'une part et d'autre part, elle réduit les risques liés à l'adaptation au changement climatique (la sécheresse). La variété Mengueyana a obtenu le meilleur rendement et le bénéfice le plus élevé, alors elle peut être recommandée pour le système de riziculture intensif dans la préfecture de Faranah au profit de ces potentialités.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AFRICARICE, 2010. New Breeding Directions at AfricaRice : Beyond NERICA, Cotonou, Benin: Africa Rice Center (AfricaRice) 2010, 24p.
- AICHATOU Ibrahim, NOMAO Dan Lamso et AMIR Sido Yacouba, 2023. « Fertilisation du riz sur les périmètres irrigués de la région de Tillabéry », Journal of Applied Biosciences, Vol : 182, p.19050-19059. Disponible en ligne : www.m.elewa.org/Journals/. [dernier accès February 2023].
- BATAMOSSI Hermann Michel, OGA Codjo Amour, SEKLOKA Emanuel, SAÏDOU Aliou. 2014. «Effects of different formulations of mineral fertilizers on the agronomic parameters of maize (*Zea mays*) in the climate change conditions of central Benin», International Journal of Science and Advanced Technology, n0 4(6), p.31-35. Disponible en ligne : <http://www.ijst.com>.
- BORO Issoufou Dié, 2015. Étude comparative des performances agronomiques et économiques du système de riziculture intensif et des pratiques paysannes de la vallée du kou au Burkina, Mémoire de Fin de Cycle, Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso (UPB), 31p.
- BOUET Alphonse, 2016. Vulgarisation du Système de Riziculture Intensive (SRI) en Côte d'Ivoire, Rapport de synthèse du test de pré-vulgarisation du Système de Riziculture Intensive en Côte d'Ivoire en 2015, Centre National de Recherche Agronomique, Direction Régionale de Man, Côte d'Ivoire. 85p.
- DIAWARA Sékou et CONDE Aly, 2011. Étude sur la compétitivité du riz local en Guinée. IRAG, Rapport Final n0 4- 2011-11, PRESAO, Regional Agricultural Integration in West Africa. Michigan State University Strengthening, p24.
- DICKO Mohamed, 2005. Analyse du fonctionnement d'une parcelle de riz irrigué sur sol alcalin. Application à la gestion intégrée de la fertilisation azotée et du calendrier cultural dans le delta intérieur du fleuve Niger (Mali), Thèse de Doctorat, École nationale supérieure agronomique de Montpellier. 175p.
- DIEDHIOU Pierre Claver César 2019. Étude comparative des rendements et de la rentabilité du Système de Riziculture Intensif (SRI) et du Système Traditionnel dans le département de Ziguinchor, Mémoire de Master, Université Assane Seck de Ziguinchor, 53p.
- Dobermann, A. (2004). « A critical assessment of the system of rice intensification (SRI) ». Agricultural Systems, n0 79 (2004), p.261-281. Disponible en ligne : www.sciencedirect.com.
- FAO, 2012. Guide de production de semences de riz. Ministère de l'Agriculture de République du Mali, 20 p.
- FAO, 2020. Perspectives de récolte et situation alimentaire, Rapport mondial trimestriel no 3, septembre 2020, Rome, 52 p.
- FAO, 2022. Perspectives de récolte et situation alimentaire, Rapport mondial trimestriel no 1, mars 2022, Rome, 50 p.
- GNACADJA Claude, VIEIRA-DALODE Générose, RAZANABOAHIRANA Claudine, AZOKPOTA Paulin, SOUMANOU Mohamed Mansourou, SIE Moussa, 2018 « Revue analytique des performances agronomiques, nutritionnelles et perspectives de valorisation du riz africain (*Oryza glaberrima*) ». Journal of Applied Biosciences n0 122, p.12211-12230. Disponible en ligne : www.m.elewa.org.
- KONATE Abdourasmane, ZOUGRANA Sylvain, KONE Soumana et WONNI Ilssa, 2022. « Évaluation des performances agronomiques des variétés de riz aromatiques au Burkina Faso ».

- Int. J. Biol. Chem. Sci. n° 16(1), p.42-53. Disponible en ligne : <http://www.ifgdg.org>. [dernier accès February 2022].
- KUROOKAWA Tsuneo 2013. Étude et la planification pour le développement rural durable en moyenne et haute Guinée, Rapport final de Agence Japonaise de Coopération Internationale, NTC International Co., Ltd.- Bureau de Stratégie et Développement- Ministère de l'Agriculture République de Guinée, 193p.
- RAKOTOARISON Hoby, 2012. Effet de la densité de semences de riz sur le développement des plants et le rendement, Mémoire de fin d'études en vue d'obtenir le diplôme d'Ingénieur agronome, Université d'Antananarivo/ Madagascar, 74p.
- SAÏDOU Aliou, KOSSOU Dansou, ACAKPO Charles, RICHARDS Paul and KUYPER. Thomas W. 2012. «Effects of farmers' practices of fertilizer application and land use types on subsequent maize yield and nutrient uptake in Central Benin». Int. J. Biol. Chem. Sci., n° 6(1), p.363-376. Disponible en ligne : <http://ajol.info/index.php/ijbcs>.
- SANOUE Abdoul Gafar, DEMBELE Konan Denis, OUEDRAOGO Ibrahima et DAKOUE Dona, 2016. « Problématique de mise en œuvre du système de riziculture intensif dans les périmètres rizicoles irrigués de Karfiguéla et de la vallée du Kou au Burkina Faso », Int. J. Biol. Chem. Sci. n° 10(6), p.2693-2709. Disponible en ligne : <http://www.ifgdg.org>. [dernier accès décembre 2016].
- SANOUE Abdoul Gafar, DAKOUE Dona et OUEDRAOGO Ibrahima 2017. « Influence du Système de Riziculture Intensif (SRI) sur les attaques des principaux insectes de prédateurs dans les périmètres rizicoles irrigués de karfiguela et de la vallée du kou au Burkina Faso ». Agronomie Africaine Sp., n° 29 (2), p.125 - 136. Disponible en ligne : <http://www.ajol.info>.
- SARLA Neelemraju and MALLIKARJUNA Swamy, 2005. «*Oryza glaberrima*: A source for the improvement of *Oryza sativa*», Current Science, n° 25(89), p.955-963. Disponible en ligne : <https://www.researchgate.net/publication/228623310>. [dernier accès September 2005].
- SATAR Mihidjay Abdou, KAMALIDDINE Afraitane et ANDRIANJAKA Ranoroa Alice 2014. « Amendement de la productivité de la riziculture à Mohéli, îles Comores », Journal of Animal & Plant Sciences (JAPS), Vol.21, p.3356-3367. Disponible en ligne : <http://www.m.elewa.org> [dernier accès mai 2014].
- STYGER Erika, ABOUBACRINE Goumar, ATTAHER Malick Ag and UPHOFF Norman, 2011. «The system of rice intensification as a sustainable agricultural innovation: introducing, adapting and scaling up a system of rice intensification practices in the Timbuktu region of Mali» International Journal of Agricultural Sustainability (JOAS) Timbuktu, n° 9(1), p.67-75. Disponible en ligne : <https://www.researchgate.net/publication/233709591> [dernier accès February 2011].
- TAHIROU Seydou, ZERBO Patrice, OUATTARA Sadia et ADO Maman Nassirou, 2022. « Caractérisation des paramètres physico-chimiques du sol de la zone rizicole de Saga (Niamey) dans la vallée du fleuve Niger ». Int. J. Biol. Chem. Sci. n° 16(2), p.842-854. Disponible en ligne : <http://www.ifgdg.org> [dernier accès avril 2022].
- VIDO Agossou Arthur, 2011. Le riz africain (*Oryza glaberrima* Steudel), un aspect de l'histoire rurale de la Côte de l'Or ou l'extension de la zone de « civilisation du riz » (XVII^e -XVIII^e Siècles), Université de Cocody (Abidjan), 60p.
- YACOUBA Amir Sido, YADJI Guero, TCHICAMA Mella Mamane et NOUROU Abdourahmane Issa, 2018. « Évaluation participative des variétés de riz en riziculture au tour des mares au Niger : cas des communes rurales d'Imanan et de Tondikandia », Journal of Applied Biosciences n° 127, p.12857-12866. Disponible en ligne : www.m.elewa.org [dernier accès July 2018].

AUTEURS

Mamadou Malal **BALDE**

Assistant - Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire de Faranah

Courriel : malalbaldeisav@gmail.com

Bandjou **SAMOURA**

Assistant - Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire de Faranah

Courriel : bandjousamouraisav85@gmail.com

Vamougnè **KOUROUMA**

Maître-Assistant - Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire de Faranah

Courriel : vamougnkourouma@gmail.com

Alhassane **DIALLO**

Assistant en Géographie - Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire de Faranah

Courriel : alhassanediallo82222@gmail.com

AUTEUR CORRESPONDANT

Mamadou Malal **BALDE**

Courriel : malalbaldeisav@gmail.com

© Référence électronique

Mamadou Malal BALDE, Bandjou SAMOURA, Vamougnè KOUROUMA, Alhassane DIALLO « *Évaluation des potentialités agronomiques des variétés locales en SRI (Systèmes de Riziculture Intensif) dans la préfecture de Faranah située au Centre de la Guinée* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 2, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p. 208-221, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 12-04-2024 / Date de publication : 30-12-2024

SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ET PRÉSERVATION DES ESPACES AGRICOLES DURABLE DANS LE PÉRIURBAIN DAKAROIS AU SÉNÉGAL

SUSTAINABLE LAND TENURE AND PRESERVATION OF AGRICULTURAL AREAS IN THE DAKAR PERI-URBAN AREA IN SENEGAL

Sécou Omar **DIEDHIOU** – Alioune Badara **DABO** – Youssouph **SANÉ**

RÉSUMÉ

Dans un contexte de multiplication des inondations et des crises sanitaires, économiques, alimentaires et sociales, la préservation des espaces ouverts apparaît comme une des conditions d'aménagement équilibré des territoires. Toutefois, les politiques de planification ou de préservation n'ont pas atteint les effets escomptés et la ressource foncière est de plus en plus grignotée, notamment sur les franges urbaines. Les métropoles cherchent des solutions pour pérenniser ces espaces autour des villes en agrégeant un ensemble d'acteurs, plaçant la préservation de l'environnement au premier plan. Notre analyse porte sur le périurbain de Dakar où l'étalement s'effectue au prix de la consommation des terres agricoles, de la dégradation des ressources naturelles, de la perte de biodiversité et, par conséquent, une aggravation des risques d'inondation, mais aussi d'insécurité alimentaire. L'enjeu est de taille pour l'État et les Collectivités territoriales qui sont désormais appelés à plus de sobriété foncière. Cette dernière mobilisée dans les interfaces urbaines-rurales au Sénégal peut être garant de territoires viables, attractifs, compétitifs et porteurs de développement durable. Pour analyser ces enjeux, il convient d'interroger le modèle de gouvernance et d'aménagement du périurbain de Dakar, dans le cadre d'une co-construction du jeu d'acteurs (État, Collectivités territoriales, agriculteurs, planificateur, société civile, etc.) pour une justice socio-spatiale et alimentaire de proximité. Comment la sobriété foncière contribue-t-elle à garantir la durabilité des espaces agricoles du périurbain de Dakar, notamment de Diamniadio au Sénégal ? La méthodologie est envisagée au regard de travaux documentaires existants. Elle combine observations et enquêtes qualitatives (24 entretiens) sur les pratiques foncières des agriculteurs, les potentialités et les risques sur les zones agricoles, forestières et humides du périurbain dakarais. Après avoir présentés des éléments du cadre théorique avec une analyse évolutive du concept de sobriété foncière, ainsi que celui de justice spatiale et sociale,

nous montrons que le diagnostic de l'aménagement du territoire est caractérisé par un dysfonctionnement qui induit à repenser la stratégie de gestion foncière au Sénégal. Enfin, nous examinons l'objectif de sobriété pour préserver la ressource foncière dans le périurbain dakarois, notamment dans le Pôle urbain de Diamniadio (PUD) et les communes environnantes.

Mots-clés : Sobriété foncière, justice spatiale, ressource territoriale, gouvernance territoriale, ville nouvelle, Diamniadio, Sénégal

ABSTRACT

Against a backdrop of increasing flooding and health, economic, food and social crises, preserving open spaces is one of the conditions for balanced regional development. However, planning and preservation policies have not had the desired effect, and land resources are being increasingly eroded, particularly on urban fringes. Metropolises are looking for ways to make these areas around cities sustainable by bringing together a range of stakeholders, with environmental protection as a top priority. Our analysis focuses on the peri-urban areas of Dakar, where sprawl is taking place at the cost of the consumption of agricultural land, the degradation of natural resources, the loss of biodiversity and, as a result, increased risks of flooding and food insecurity. The stakes are high for the State and local authorities, who are now called upon to be more sparing with their land use. The use of land at the urban-rural interface in Senegal can guarantee viable, attractive and competitive areas that promote sustainable development. To analyse these issues, we need to look at the model of governance and planning for the Dakar peri-urban area, in the context of a co-construction of the set of players (State, local authorities, farmers, civil society, etc.) for socio-spatial and local food justice. How can sober land use help to guarantee the sustainability of agricultural areas on the outskirts of Dakar, particularly Diamniadio in Senegal? To answer this question, the methodology is based on existing literature. It combines observations and qualitative surveys (24 interviews) on farmers' land tenure practices, potential and risks in agricultural, forestry and wetland areas in the Dakar peri-urban area. After presenting elements of the theoretical framework with an evolving analysis of the concept of land sobriety, as well as that of spatial and social justice, we show that the diagnosis of land use planning is characterised by a dysfunction that leads to a rethinking of the land management strategy in Senegal. Finally, we examine the objective of sobriety as a means of preserving land resources in the suburbs of Dakar, particularly in the Diamniadio Urban Pole (PUD) and the surrounding communes.

Keywords : Land sobriety, spatial justice, resource territorial, governance territorial, new city, Diamniadio, Senegal

INTRODUCTION

Le processus d'urbanisation des métropoles africaines est rapide avec un taux d'environ 41 % (Bariol-Mathais 2022 : 23). La population du continent africain devrait doubler d'ici à 2050 avec une croissance de 4,5 % par an, soit 950 millions d'habitants supplémentaires (OCDE 2020 : 5). En conséquence, pour concevoir des politiques spécifiques, inclusives et tournées vers l'avenir, la planification et la gestion du foncier devient un enjeu essentiel pour le développement économique durable des territoires. Au Sénégal, particulièrement dans la métropole de Dakar, notamment dans les franges urbaines, le foncier est une ressource territoriale sous tension qui nécessite une gouvernance plus sobre, vertueuse et partagée (Lavigne-Delville & Diagne 2023 : 2). Sur le plan de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la planification (Diédhiou et Al. 2022 : 474), si les pouvoirs publics semblent avoir pris conscience de l'urgence d'agir à travers des stratégies (projets et programmes) mises en œuvre pour désengorger Dakar, le problème du foncier semble insoluble (Cissé 2022 : 48).

Bien que des politiques foncières existent au Sénégal, le constat de la gouvernance de cette ressource territoriale à tension est sans équivoque plus d'un demi-siècle après l'indépendance, tant dans la littérature qu'auprès des politiques. En témoignage, le périurbain de Dakar connaît une diminution des terres agricoles les plus fertiles au profit de l'habitat, du logement et des infrastructures structurantes (Pôle urbain de Diamniadio, Autoroute de l'émergence ...) ; des difficultés à penser les enveloppes foncières agricoles et des exploitants agricoles (maraîchers et éleveurs) sont dépossédés de leur domaine de culture et pastoral (Thiaw et Al. 2021 : 13).

Parmi les indicateurs de l'étalement urbain figure aussi la disparition systématique des zones humides, agricoles, forestières et pastorales du périurbain dakarois. Pourtant, l'un des volets essentiels du Plan national d'aménagement et de développement territorial (PNADT) vise à protéger le foncier agricole. Dans ce contexte d'étalement urbain combiné d'une tension foncière, comment contribuer à la sobriété foncière afin de garantir la durabilité des espaces agricoles du périurbain de Dakar, notamment de Diamniadio au Sénégal ? Autrement dit, si rien n'est fait pour protéger ces types d'espaces, allons-nous vers une métropole sans espaces agricoles, naturels et forestiers ? Cet article vise à identifier puis à décrypter les stratégies de gestion de la ressource foncière afin de garantir la durabilité de la métropole Dakar.

Sous ce rapport, une analyse de la gouvernance foncière dans le périurbain dakarois, notamment dans la ville nouvelle de Diamniadio, à la lumière du concept de sobriété foncière¹ devrait permettre de concevoir et/ou de compenser la mauvaise planification urbaine ainsi que de réduire la consommation des terres agricoles. Dans cette ville nouvelle, des espaces agricoles, naturels et forestiers sont de plus en plus grignotés sur leurs franges (Ngom et Al. 2017 : 37 ; Badiane et Mbaye 2018 : 4). En effet, le PUD est l'un des nombreux projets de « villes nouvelles » annoncés depuis 2014 par le gouvernement du Sénégal. Initialement promu

¹ Nous entendons par sobriété foncière les différentes stratégies d'aménagement durable des territoires qui limitent au maximum la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et qui, d'une manière plus globale, sont attentives à la protection des sols et de leurs fonctions, qu'ils soient ou non situés dans l'enveloppe urbaine (INSTITUT PARIS REGION 2022 : 4).

comme un pôle pour « désengorger » Dakar, proposant une large offre de logements sociaux, le pôle repose aujourd’hui sur quelques infrastructures phares comme l’Université Amadou Mahtar Mbow (UAM), les sphères ministérielles, le siège des Nations Unies (ONU), le stade Abdoulaye Wade et une zone industrielle, etc.

Après avoir présentés des éléments du cadre théorique avec une analyse évolutive du concept de sobriété foncière, ainsi que celui de justice spatiale et sociale, nous montrons que le diagnostic de l’aménagement du territoire est caractérisé par un dysfonctionnement qui induit à repenser la stratégie de gestion foncière au Sénégal. Enfin, nous examinons l’objectif de sobriété pour préserver la ressource foncière dans le périurbain dakarois, notamment dans le PUD et les communes environnantes.

1. UN CADRE THÉORIQUE BASÉ SUR L’EXPÉRIMENTATION DE LA NOTION DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE CROISÉ À LA JUSTICE SPATIALE ET SOCIALE DANS LE CONTEXTE DAKAROIS

Dans les lignes suivantes seront présentés des éléments du cadre théorique avec une analyse évolutive du concept de sobriété foncière, ainsi que de justice spatiale et sociale. Il s’agit de recentrer ces concepts à partir de l’étude du périurbain dakarois.

1.1 Questionner le périurbain dakarois à travers la sobriété foncière

Dans le contexte d’une urbanisation rapide, d’artificialisation et de concurrences pour l’usage des sols, ou encore d’enjeux de relocalisation de l’alimentation et des filières agricoles dans les villes, le foncier constitue un objet d’actualité, faisant intervenir une pluralité d’acteurs quant à son appropriation, sa gestion et sa mise en valeur (Margetic et Al. 2016 : 88). La gestion foncière au Sénégal présente un visage assez complexe engendrant des interrogations, des suspicions, des malentendus, des enjeux, des défis, mais aussi des conflits, tant son contenu, ses contours, ses ambitions sont peu ou mal connus par les acteurs (Lavigne-Delville & Diagne 2023 : 4). Trois régimes fonciers coexistent au Sénégal pour administrer le droit de propriété : le domaine national, le domaine de l’État et les titres des particuliers ou régimes de l’immatriculation. Toutes les terres du territoire national sont soumises à ces trois régimes quant à leur gestion et à leur mode d’administration. Toutefois, seuls 5 % des terres du Sénégal sont immatriculées. Entre ces régimes fonciers formellement codifiés, nous avons le droit coutumier qui continue de jouer un rôle non négligeable dans l’affectation des terres. Les litiges fonciers se multiplient au Sénégal, particulièrement dans le périurbain de Dakar depuis plusieurs années et ne trouvent toujours pas de solution durable². Face à la récurrence des spoliations foncières et aux multiples récriminations des populations contre l’accaparement de leurs terres, nous proposons d’expérimenter une notion peu étudiée en Afrique, notamment au Sénégal : la sobriété foncière.

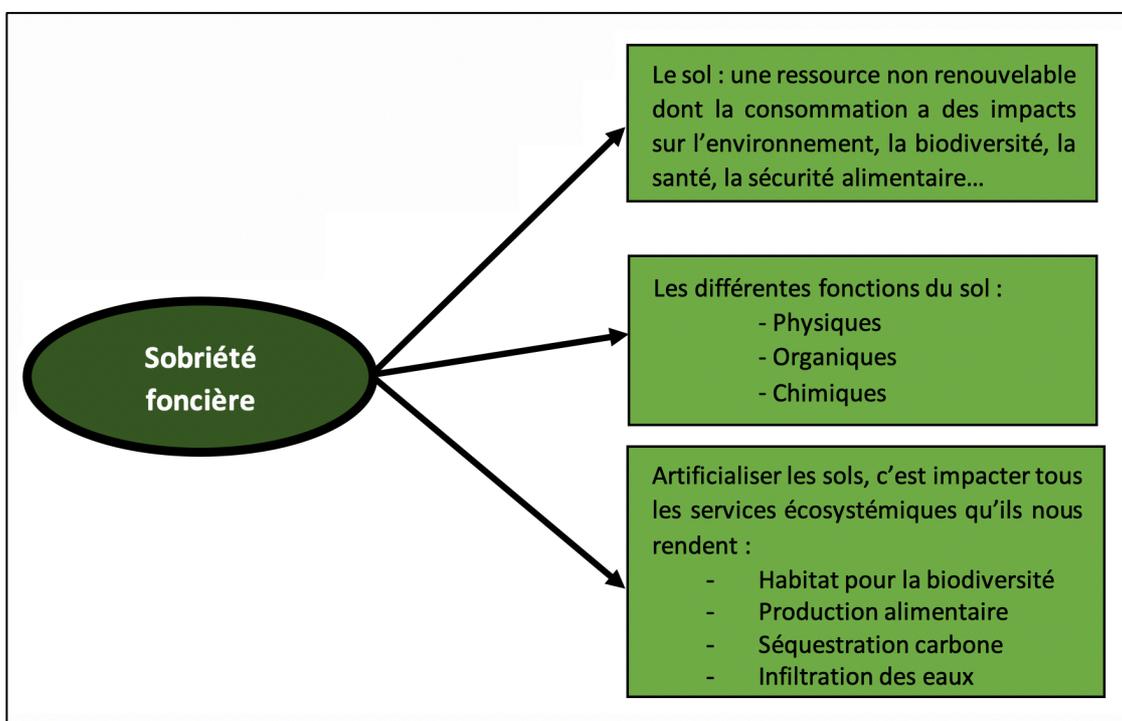
Il s’agit d’appréhender une notion transversale, celle d’un aménagement équilibré des territoires et d’une gouvernance foncière durable. Ainsi, la sobriété foncière est une notion qui met en interrelation plusieurs acteurs (État, Collectivités territoriales, services déconcentrés, agriculteurs, entreprises, promoteurs immobiliers, citoyens, société civile, etc.). Après plusieurs décennies d’étalement urbain dû à la croissance démographique, aux besoins de logement et d’habitat, de mobilité, les enjeux de la préservation des sols

² <https://www.ipar.sn/A-qui-appartient-la-terre-au-Senegal.html>

questionnent notre manière de planifier et de construire/faire les villes et les métropoles africaines. Dès lors, la transition socio-écologique dans ces territoires impose de créer des alternatives concrètes à l'étalement urbain pour tracer la voie d'un développement durable des territoires à la fois dynamique et sobre en foncier.

Dans le contexte sénégalais, notamment dakarois, il s'agit d'abord de questionner l'usage des sols comme bien commun et ressource limitée, leur consommation pour l'urbanisation, leur valeur agricole et paysagère. Ensuite, de tester *in situ*, avec les acteurs locaux et en mobilisant les opérateurs adéquats, des stratégies « de préservation » adaptées à ce territoire. Enfin, démontrer la possibilité ou les limites de l'intensification des usages et des fonctions urbaines, mais également du recyclage foncier et immobilier, afin de construire une métropole plus attractive à l'aune des enjeux climatiques et environnementaux, économiques, alimentaires, sociaux et sanitaires (fig. 1).

Fig. 1. La sobriété foncière dans le contexte sénégalais, notamment dakarois

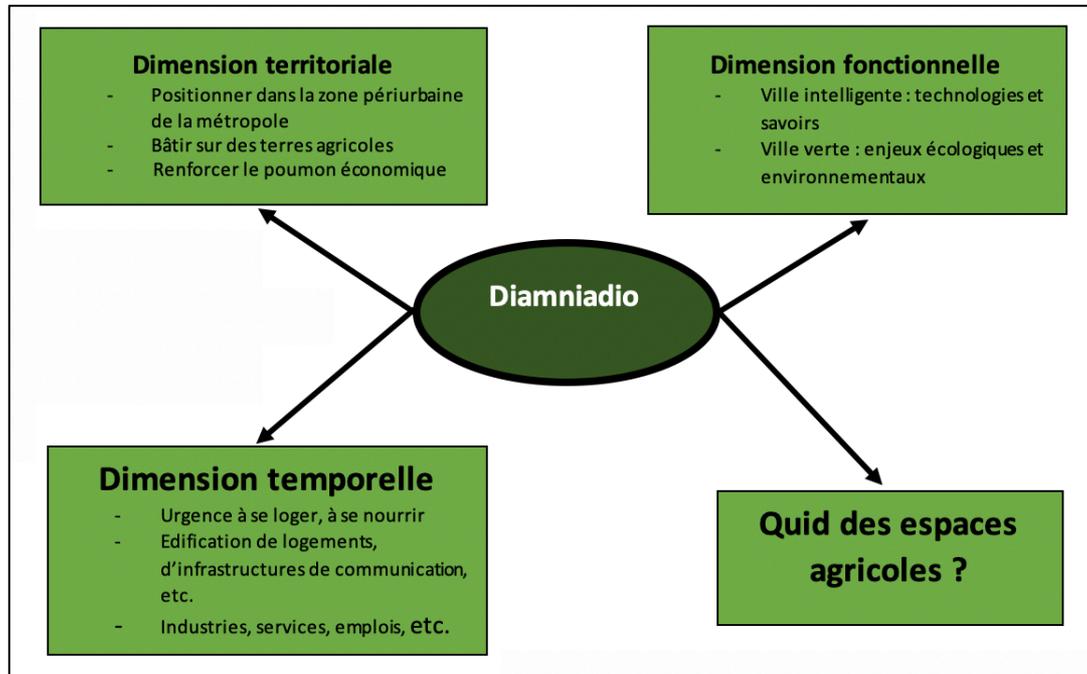


Réalisation : S.O. Diédhiou, 2024

Deuxièmement, questionner le périurbain dakarois, notamment la « ville nouvelle » de Diamniadio à travers la sobriété foncière implique de prendre en compte la dimension territoriale, fonctionnelle, temporelle ainsi que celle des espaces agricoles. Selon Schlimmer (2023 : 11), la première dimension fait d'abord écho aux projets urbains qui se situent souvent dans les « franges métropolitaines », non loin des principaux centres urbains. En tant que villes satellites, elles sont censées renforcer les poumons économiques du pays. Positionnées dans les zones périurbaines, avec relativement peu de constructions, ces villes sont bâties sur des terrains dits « non-utilisés », « vacants », voire « vierges » et sont conçues comme un point relais des zones d'activités économiques et industrielles principales. Quant à la dimension fonctionnelle, des fonctions spécifiques sont adossées à ces formations urbaines. Dans ce cas de figure, les « villes intelligentes » promeuvent l'importance des secteurs technologique et du savoir, les « villes vertes » priorisent les enjeux écologiques et les « villes du futur »

véhiculent l’image de la modernité (fig. 2). Par la suite, le choix urbanistique de la dimension temporelle s’appuie sur un vocabulaire de l’urgence. En effet, l’édification des infrastructures routières, des bâtiments, voire de quartiers entiers réalisés dans un laps de temps limité, présente un contraste par rapport au rythme de l’évolution naturelle et progressive des villes qui s’agrandissent et se transforment suivant la dynamique de l’activité humaine et de la croissance démographique.

Fig 2. Les différentes dimensions de la sobriété foncières



Réalisation : S.O. Diédhiou, 2024

Enfin, la préservation des espaces ouverts agricoles reste le maillon faible de l’aménagement et de la planification urbaine au Sénégal. En effet, dans la ville nouvelle de Diamniadio, les infrastructures structurantes (gare TER, domaine industriel, Université, Centre des expositions, Centre de Conférence, Stades, Sphères ministériels, etc.) colonisent des terres agricoles. Cette situation engendre des conflits entre agriculteurs, éleveurs, Collectivités territoriales et l’État. Certains auteurs (Cissé 2022 : 29 ; Perrin & Nougardès 2020 : 168 ; Ngom et Al. 2017 : 40) appréhendent le foncier agricole au prisme de l’innovation et des enjeux de justice. Les innovations sont envisagées comme « des initiatives qui expérimentent de nouveaux modes de gestion du foncier agricole, en réponse à un problème local ou un enjeu émergent ». Il peut s’agir à cet égard d’un renouvellement des dispositifs juridiques d’urbanisme agricole ou encore de la constitution de nouveaux réseaux d’action. Quant aux enjeux de justice associés au foncier agricole, ils sont présentés de façon claire et synthétique dans une grille de lecture à deux entrées : la justice spatiale et la justice sociale.

1.2. Enjeux de justice associés au foncier agricole analysés dans une grille de lecture à deux entrées : la justice spatiale et la justice sociale

Poser le débat en termes de sobriété foncière invite à interroger la notion de justice spatiale et sociale. Cette dernière est aujourd’hui (re)mobilisée dans différents contextes thématiques (Bret 2020 : 89 ; Helfrich 2018 : 20), sans doute plus notablement dans le champ des études urbaines et sociales (logement, habitat, accès à l’eau, alimentation, éducation, santé, etc.).

Il est évident que des inégalités sociales existent partout et qu'elles sont en général spatialisées. La notion de justice, polysémique, reste un levier politique essentiel, mobilisateur, compris et vécu par les citoyens dans leur quotidien. On peut considérer que la conception de la justice spatiale qui intéresse dans ce travail correspond à celle illustrée par John Rawls (1971). Ce dernier définit la justice comme la recherche de l'équité : ce n'est non pas l'égalitarisme, mais, une fois posées l'égalité valeur intrinsèque des personnes, l'optimisation des inégalités destinée à la promotion maximale des plus modestes. Bernard Bret (2020 : 102) ajoute que : « la notion de justice spatiale a donc des relations évidentes avec la question des inégalités sociales, sans se confondre toutefois avec elle. Elle y ajoute la dimension géoéthique, c'est-à-dire un positionnement théorique et méthodologique qui incorpore l'éthique au raisonnement géographique. » Parallèlement, depuis les années 1970, des géographes travaillant notamment dans le cadre des grandes agglomérations, des villes petites et moyennes où les formes d'injustice sociale sont particulièrement visibles dans l'espace, ont caractérisé la justice spatiale « structurelle » par l'égal accès de tous les citoyens aux ressources urbaines, qu'il passe par l'équipement en services des quartiers défavorisés, ou par le développement de logement et d'habitat adaptés pour l'accès des habitants des quartiers périphériques aux équipements urbains centraux, par exemple.

De nombreux processus et concepts ont été utilisés dans les recherches sur les relations entre l'espace et la société pour expliquer des situations inégales et différenciatrices, en mettant l'accent sur les dimensions sociales et spatiales : ségrégation, différenciation et fragmentation socio-spatiale, discrimination, exclusion, marginalisation, gentrification, etc. Ce travail explore la justice sociale pour promouvoir l'équité et réduire les inégalités d'accès au foncier.

1.2. Milieu d'étude, matériels et méthode

Dans les lignes suivantes sera présenté le cadre de l'étude, ainsi que la méthodologie utilisée pour aboutir aux différents résultats mettant en exergue la stratégie de sobriété foncière et de préservation des espaces agricoles durable dans le périurbain dakarois, notamment dans le PUD.

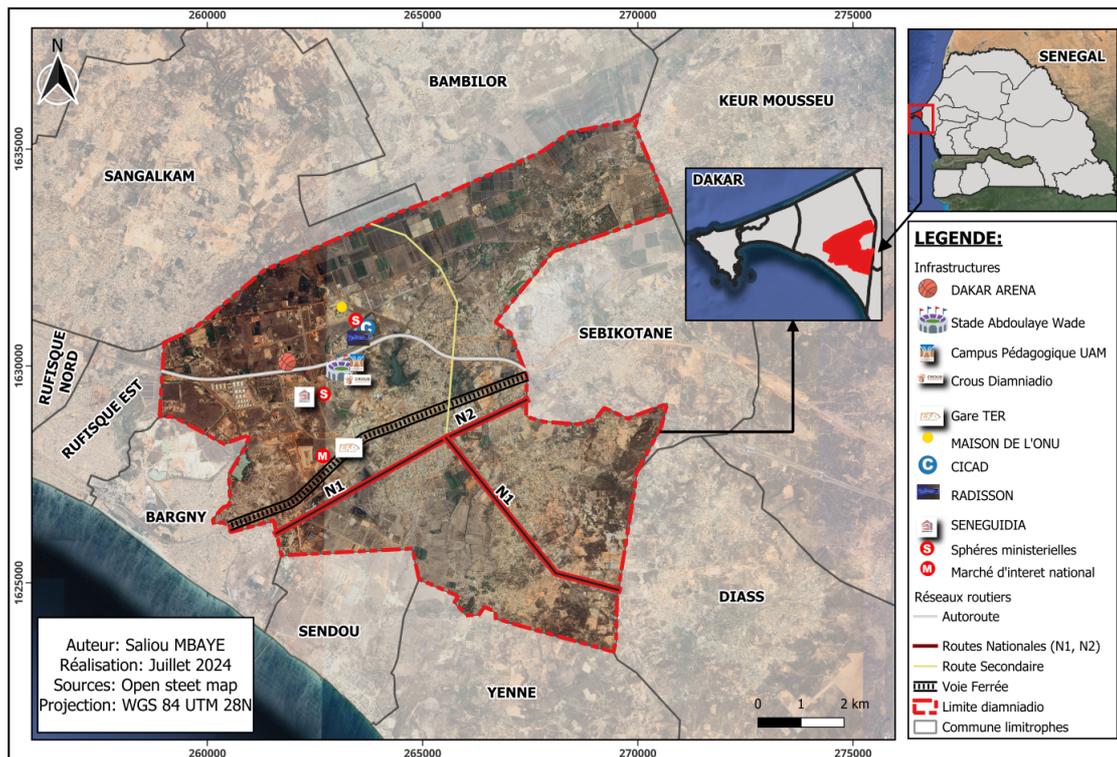
1.2.1 Milieu d'étude

L'espace observé est le Pôle urbain de Diamniadio, une ville nouvelle construite dans le périurbain dakarois. Diamniadio se situe dans le département de Rufisque à l'est de Dakar. Composé de 11 communes, le département de Rufisque couvre une superficie de 371,7 km², soit 67 % de l'ensemble régional dakarois. Rufisque est considérée comme la seule zone où il existe actuellement des réserves foncières dans la région de Dakar urbanisée à 98 %. Ce qui explique pour une large part l'enjeu du foncier dans cette zone. En effet, zone traditionnellement agricole, très favorable au maraîchage et à l'élevage, la frange rurale de Rufisque a connu une mutation rapide et profonde sous la forte pression urbaine et démographique. Ces dernières années, les communes de Tivaouane Peulh – Niague, Bambilor, Sangalkam, Sébikotane, Yenne et Diamniadio entre autres, ont connu une attractivité qui se traduit par plusieurs programmes étatiques (programme cent mille logements), privés et de particuliers. D'après les résultats provisoires du dernier recensement de la population, Rufisque est le cinquième département le plus peuplé du Sénégal, avec 822 105 habitants, celui de Dakar étant classé premier (1 359 757 habitants) (ANSD 2023 : 18).

Il faut toutefois distinguer la commune de Diamniadio et le Pôle urbain qui porte son nom et qui est une entité autonome créée *ex nihilo*, administrés par la Délégation générale de la promotion des Pôles urbains de Diamniadio et du Lac Rose (DGPU).

Le Pôle urbain de Diamniadio (PUD) est l'un des nombreux projets de « villes nouvelles » annoncés depuis 2014 par le gouvernement du Sénégal. Initialement promu comme un axe pour « désengorger » Dakar, proposant une large offre de logements sociaux et de services, le pôle repose aujourd'hui sur quelques infrastructures phares et une zone industrielle. Le but est de créer de toutes pièces une nouvelle ville, à 30 kilomètres de Dakar, sur 1 644 hectares (Coralli & Diongue 2023 : 164). Couvrant des parties de quatre communes environnantes, à savoir Bargny, Diamniadio, Sendou et Sébikotane (fig. 3), le PUD est connu pour sa position stratégique entre trois grands centres urbains (Dakar, Thiès et Mbour). Mbour est le troisième département le plus peuplé du Sénégal (937 189 habitants) suivi de Thiès (880 266 habitants) (ANSD 2023 : 18). L'attractivité de Diamniadio en tant que carrefour est dopée par la proximité de l'aéroport international de Diass, situé à 19 km du pôle. La liaison du Train Express Régional (TER) en cours de réalisation entre ces deux centres, devrait contribuer à attirer davantage d'investissements et à accentuer la pression urbaine, et conséquemment à exacerber la compétition pour l'accès et le contrôle du foncier.

Fig. 3. Le pôle urbain de Diamniadio située au carrefour de trois centres urbains



D'ici 2035, le Pôle Urbain de Diamniadio devrait compter 300 000 habitants. Le but ultime de la DGPU est de construire 40 000 logements, installer l'essentiel des ministères, développer la ville Smart et fonctionnelle pour offrir au territoire, à sa zone d'influence proche (les communes environnantes), et plus largement à Dakar, de nouvelles opportunités de développement.

1.2.2. Matériels et Méthode

La méthodologie adoptée est focalisée essentiellement sur la revue documentaire existante, la collecte, le traitement et l'analyse d'informations (qualitatives) relatives à la gestion et les pratiques foncières du périurbain dakarois, notamment la ville nouvelle de Diamniadio et les communes environnantes.

Cette étude se base également sur des documents d'urbanisme et de planification. Il s'agit entre autres des documents cartographiques et statistiques de l'Agence nationale de l'aménagement du territoire (ANAT), de la Direction générale de l'urbanisme et de l'architecture (DGUA), de la Délégation générale à la promotion des pôles urbains de Diamniadio et du Lac Rose (DGPU), de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), etc.

La collecte de l'information comprend la conduite d'enquêtes qualitatives, et l'observation des habitations, des espaces agricoles, des infrastructures structurantes (Terminal Train express régional, zones économiques et numériques, stades, domaines industriels, zones agricoles, etc.), des pratiques foncières et des nouveaux aménagements. De la sorte, des entretiens ont été conduits auprès de 24 personnes ressources, entre autres : autorités coutumières, agriculteurs, anciens résidents ayant une bonne connaissance de l'histoire de l'occupation foncière ; aménageurs et planificateurs (responsables du pôle urbain de Diamniadio, des services centraux et déconcentrés de l'urbanisme de Rufisque, de l'environnement, de l'agriculture, les services techniques de la ville de Rufisque, etc.).

Les entretiens ont permis d'interroger les dispositifs de production et d'accès au foncier, la compréhension de l'urbanisme et des procédures d'obtention de titres de propriété, les perceptions et les représentations des différents acteurs (populations, aménageurs, collectivités territoriales, services techniques) de la gestion foncière, notamment du PUD.

En parallèle, une cartographie a été réalisée dans l'objectif d'établir un diagnostic de la consommation foncière, des infrastructures et de leur dynamique. L'utilisation d'outils cartographiques a permis d'avoir des résultats qui rendent compte des éléments de l'occupation du sol et de leur distribution spatiale.

2. RÉSULTATS ET DISCUSSION

2.1. Diagnostic de l'aménagement du territoire caractérisé par un dysfonctionnement qui induit à repenser la stratégie de gestion foncière au Sénégal

Le diagnostic de l'aménagement du territoire et de la planification révèle que les politiques d'intervention foncières, depuis 1960, sont définies par l'État qui régule et impose des modalités de gestion et d'accès aux ressources foncières dans des territoires où la question agricole reste centrale. Ainsi, la mise en place d'outils de protection du foncier et d'une fiscalité locale pour favoriser la sobriété foncière semble ne pas être une priorité pour certaines communes du périurbain dakarois. Ensuite, les mesures adoptées pour faire face aux inondations et l'intégration des principes de durabilité dans la planification dans une région métropolitaine avant tout dominée par des projets urbains de grande ampleur s'avèrent souvent inefficaces.

2.1.1. Une planification et organisation spatiale des activités économiques déséquilibrées

Tout au long de l'histoire, l'aménagement du territoire par les populations pour leur habitat, leurs activités économiques, leurs réseaux de transport ou leurs besoins collectifs s'est toujours effectué sur des territoires agricoles, forestiers ou autres. Puis, dans l'histoire contemporaine, ne serait-ce que sous l'effet de la transition démographique, les besoins de transformation des territoires pour les populations se sont accrus (Barrier & Dumont 2023 : 22).

Dès l'accession du Sénégal à l'indépendance en 1960, la planification et l'organisation spatiale des activités économiques ont été une priorité pour le nouvel État en place. En 1961, cette volonté se traduit très rapidement par la création du Bureau d'Aménagement des Terroirs et Villages, qui deviennent le Service de l'Aménagement du Territoire en 1962, transformé en direction de l'Aménagement du Territoire en 1967. Dès lors, on assiste aux premières actions de planification et de prospective territoriale permettant de programmer la croissance et le développement des villes. Cette vision a notamment permis de prévoir une bonne partie de la voirie en cours de matérialisation depuis le début des années 2000, ainsi qu'à l'établissement de parcs de logements et des infrastructures socio-économiques d'importance capitale.

Près de trois décennies après l'indépendance (1960-1997), la population connaît un renouveau démographique. Les besoins d'habitat et du logement ont augmenté. C'est durant cette période que le Plan national de l'aménagement du territoire (PNAT) fut entamé et adopté (1997). Ce plan avait pour objectif de prendre en charge la dimension locale et régionale dans l'aménagement du territoire national. Toutefois, malgré la pertinence des orientations du PNAT, le territoire national est encore marqué par des déséquilibres territoriaux importants d'une part entre Dakar et les autres régions de l'intérieur et d'autre part entre la partie Ouest et centre ouest assez développée et les parties Est et Sud du pays relativement marginalisé, accentuant les disparités observées durant la colonisation dans l'accès aux services sociaux de base notamment entre zones urbaines et zones rurales, une faible valorisation des ressources dans la plupart des collectivités territoriales (Sané 2016 : 8). D'une manière générale, le territoire national est divisé en deux grandes zones suivant un axe Nord-Sud (Podor-Sédhiou). D'une part, le centre-ouest présentant un maillage territorial serré marqué par une forte population et des densités démographiques élevées autour de l'axe Dakar-Thiès-Touba. La densité peut atteindre 5 700 habitants au Km² dans la région de Dakar contre moins de 10 habitants au Km² dans la région du Sud-est. Deux communes peuvent illustrer le grand déséquilibre du maillage territorial entre les parties Est et Ouest du pays : la commune de Oudalaye, la plus grande du pays, dans la région Matam avec une superficie de 9 794 km² (plus que la superficie de la région de Kaolack) est 280 fois plus grande que celle de Darou Nahim qui fait 35 km² (région de Diourbel), la plus petite du Sénégal. De plus, les enquêtes révèlent des incohérences territoriales aberrantes dans la gouvernance foncière. Les cas des communes de Saint-Louis et Gandon, des communes de Cayar et Diender, de Bambylor et de Sangalkam, également de Malika et Yeumbeul Nord sont illustratifs des difficultés liées à la gestion de la ressource foncière. La commune de Saint-Louis a beaucoup utilisé la commune de Gandon comme zone d'étalement de ses faits urbains. Quant aux communes de Diender et Cayar dans le département de Thiès, leurs habitants, essentiellement horticulteurs, disposent des champs *sis* (ou à cheval) dans les deux communes. Les relations conflictuelles sont généralement soutenues par l'absence de cadastre rural qui explique l'inexistence de bon nombre de territoires au sens « juridico-politique ».

Pour corriger ces incohérences territoriales, l'Etat du Sénégal a, en 2013, initié une nouvelle réforme dénommée « Acte III de la décentralisation » dont l'objectif est d'organiser selon son expression, le Sénégal « en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ». L'État inscrit son action dans les réflexions autour des enjeux de la gouvernance foncière urbaine. Paradoxalement, dans cette nouvelle politique, l'aménagement et la gestion du Pôle urbain de Diamniadio (PUD) sont toujours portés par la présidence de la République, à travers la DGPU et mise en œuvre par une multitude d'acteurs, notamment les privés à la place de l'ANAT, de la DGUA et des collectivités territoriales. Cette démarche est analysée par plusieurs auteurs (Sané 2016 : 10 ; Ba et Ka³ 2019 : 4 ; Schlimmer 2023 : 29) comme une entrave/enclave territoriale et administrative qui permet à l'État central et à la présidence de la République du Sénégal en particulier de déployer son pouvoir sur des territoires gérés par les collectivités territoriales. S'observe ainsi une sorte de remise en cause des compétences attribuées aux collectivités, en partage avec l'État, mais toujours disputées par l'État (Sané 2016 : 14). D'ailleurs, ces initiatives urbaines illustrent l'idée d'État développeur qui les porte et les finance, notamment en recourant aux bailleurs internationaux.

Depuis plus de deux décennies, l'activité économique, l'aménagement du périurbain de la métropole de Dakar s'inscrit d'abord, sur la modernisation des équipements et des infrastructures urbains, le transport, la mobilité et le développement des activités de services. Cette approche a nécessité la construction d'infrastructures structurantes (autoroutes, voies ferrées, stades, plateforme industrielle) sur des terres agricoles les plus fertiles et des zones naturelles comme la forêt classée de Mbao (fig. 4).

Fig. 4. Les voies ferrées du Train Express Régional traverse la forêt classée de Mbao entre les gares de Yeumbeul (a) et de Keur Mbaye Fall (b)



Cliché : Y. Sané, 2023

Sous ce rapport, nous assistons à une réduction des espaces cultivables liée à la création du PUD et de l'agrandissement de la métropole dakaroise. A cela s'ajoute, la recrudescence de calamités telles que : la déforestation et les inondations qui réduisent les zones utiles et naturelles d'équilibres. Le risque d'inondation du pôle de Diamniadio est abordé par de nombreux acteurs, qui craignent une répétition des problèmes constatés à Dakar dans la nouvelle ville (Faye 2024 : 15). La présence de lacs et de cours d'eau temporaires, alimentés par des précipitations, témoigne d'un réseau hydrographique complexe et de voies de ruissellement dans les bassins versants du Pôle urbain (fig. 5). Aussi, l'obstruction des voies d'eau par la multitude de projets réalisés ou en cours de réalisation représente une inquiétude

³ <https://www.ipar.sn/Acte-III-de-la-decentralisation-senegalaise-l-epreuve-de-la-coherence.html>

majeure qui doit être prise en compte. Les inondations dans le pôle urbain sont également dues à des perturbations de drainage naturel depuis le massif de Diass. Il se pose également la question de l'assainissement opérationnel du Pôle de manière globale. Le PUD ne dispose pas d'un système d'assainissement suffisamment performant et connecté et la nature du sol ne permet pas l'utilisation de fosses septiques traditionnelles, ce qui amplifie par ailleurs la problématique des risques d'inondation dans le Pôle urbain. Des travaux sont en cours pour améliorer le réseau de collecte et de drainage des eaux usées et pluviales (Le Monde 2023).

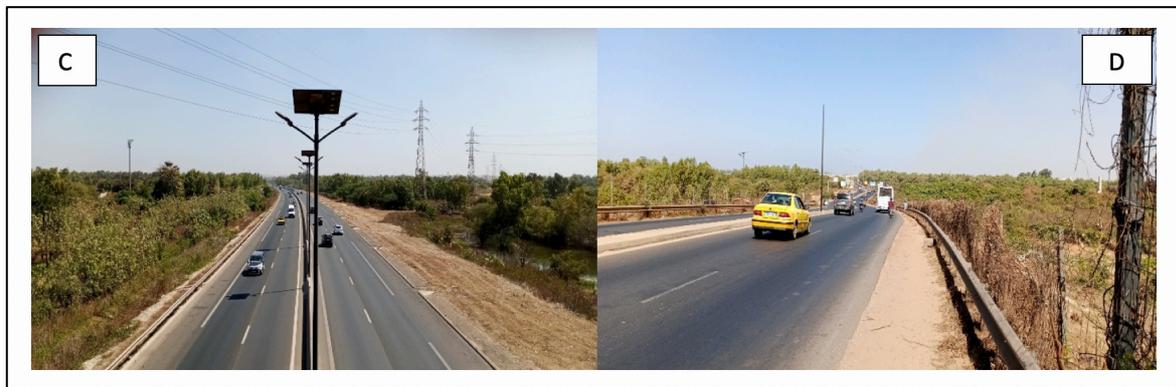
Fig. 5 : Lac 2 du pôle urbain de Diamniadio



Cliché : Alassane Faye, 2023

En deuxième lieu, l'Autoroute de l'Avenir (c), au même titre que la Route nationale vers Keur Massar(d) a contribué au rétrécissement de la forêt classée de Mbao qui est passé de 1000 ha au moment de sa création à environ 700 ha actuellement (Fig. 6).

Fig. 6 : Autoroute de l'Avenir (c) et route de Keur Massar (d), deux infrastructures structurantes à l'origine de la diminution des espaces naturels, forestiers et agricoles



Cliché : Y. Sané, 2023

Finalement, le défi principal auquel les villes sénégalaises sont confrontées, en aménagement du territoire, réside dans la planification. Raison suffisante pour que le Pôle urbain soit doté bien avant sa mise en place de plans (Plan d'urbanisme de détails - PUD, Plan directeur de gestion intégrée des eaux pluviales et des risques d'inondation - PGRI). Toutefois, les communes environnantes ne disposent pas de plans d'aménagement, se mettant au risque d'une urbanisation anarchique, avec la prolifération de quartiers irréguliers (Cissé 2022 : 41) qui peut affecter l'organisation du Pôle urbain. Selon Cissé, « *Seuls 30 % des communes du Sénégal disposent de plan directeur d'urbanisme (PDU) et les plans existants ne sont pas mis en œuvre. Les plans d'urbanisme de détails (PUD) sont inexistantes alors que les plans de lotissements n'intègrent pas les PDU ou PUD* », qui estime par ailleurs que « *les ressources écologiques et les risques climatiques ne sont pas pris en compte dans la planification territoriale.* » C'est dans ce sens que l'Agence de Développement Municipal (ADM) avait proposé l'élaboration d'un Plan d'urbanisme de détails de l'agglomération Diamniadio, Bargny, Sendou et Sébikotane (ADM 2019 : 5). Ce plan permettrait une gestion sobre et durable de la ressource foncière dans le périurbain dakarois, notamment dans le PUD.

2.2. Vers l'objectif de sobriété pour préserver la ressource foncière dans le périurbain de Dakar

La mise en œuvre de la volonté politique de protection et valorisation des espaces naturels, agricoles et forestiers dans le périurbain de Dakar, et de coordonner en ces domaines les actions des Collectivités territoriales avec celles de l'État et de ses établissements publics passe par les documents d'urbanisme qui constituent le premier levier d'un aménagement équilibré des territoires.

2.2.1. Le défi de la sobriété foncière pour répondre à la croissance urbaine de la métropole de Dakar

La transition urbaine à laquelle l'Afrique est confrontée connaît des proportions inédites par son ampleur et par sa rapidité. Cette transition est inédite également par le contexte des enjeux fonciers, climatiques et écologiques et oblige à trouver des solutions originales en termes de gouvernance, de modèle d'aménagement et de financement (Bariol-Mathais et Al. 2020 : 180). De la sorte, les gouvernants centraux (États) et décentralisés (les autorités locales) sont en première ligne pour affronter ces défis.

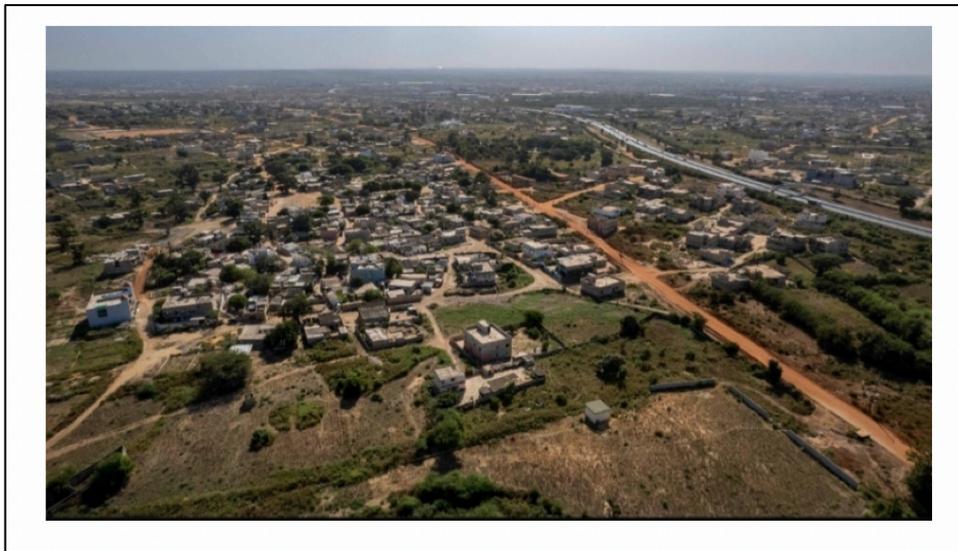
Sur le plan de la gouvernance, trois régimes fonciers sont en vigueur. Il s'agit du régime de la domanialité nationale, du régime de la domanialité publique et du régime de l'immatriculation. Sur le fondement de ces régimes, il existe trois catégories de terres : les terres du domaine national régies par la loi 64-46 du 17 juin 1964 relative au Domaine national ; les terres du domaine de l'État régies par la loi 76-66 du 2 juillet 1966, portant code du domaine de l'État et les terres immatriculées conformément à la loi 2011-07 du 30 mars 2011 portant régime de la propriété foncière. En définitive, la loi de 1964, les autres textes législatifs et réglementaires n'ont pas encore réussi à apporter des solutions durables aux problèmes relatives à la gouvernance foncière. De plus, la facilitation de l'implantation d'entreprises (de commerce, de transformation, agroalimentaire, du numérique) dans le périurbain dakarois, notamment à Diamniadio par l'État du Sénégal, peut être considérée comme avoir été un élément déclencheur de la destruction de son foncier agricole. Le PNADT se donne pour vocation la préservation et la conservation des ressources naturelles dans

l'objectif d'une valorisation optimale. Pour ainsi protéger les ressources, le Plan est accompagné d'un cadre juridique et réglementaire, la Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable des territoires, LOADT, qui a mis en place des outils de maîtrise foncière. C'est ainsi que la LOADT a institué le Visa de localisation, opérationnel depuis mai 2022, pour un meilleur contrôle par l'Etat *via* l'ANAT, de l'utilisation des sols.

2.2.2 Aménager le Pôle urbain de Diamniadio et les communes environnantes selon la doctrine : Éviter-Réduire-Compenser (ERC)

Cette doctrine s'adosse à une densification des tissus urbains tout en préservant les espaces naturels, forestiers et agricoles. Il s'agit d'une compensation systématique des projets impactant les espaces agricoles, naturels et forestiers. De la sorte, la création d'un observatoire départemental et/ou régional du foncier faciliterait l'aménagement du Pôle urbain de Diamniadio. Ainsi, la collectivité territoriale et l'État pourraient imposer aux usagers (promoteurs immobiliers privés et publics) des objectifs chiffrés de consommation économe des espaces agricoles, naturels et forestiers dans les documents d'urbanisme. Les documents d'urbanisme qui ne sont pas en adéquation avec des objectifs de maîtrise de l'étalement urbain doivent être révisés. Dans le cas du périurbain de Dakar, particulièrement du PUD le PNADT fixe la feuille de route pour maîtriser l'étalement urbain et intègre des objectifs de sobriété foncière. Il envisage de mobiliser plusieurs outils pour instaurer un seuil de densité minimal par des règles sur l'emprise au sol et la hauteur des constructions. Il travaille également sur la morphologie des quartiers en s'appuyant sur un plan de-masse et définit l'alignement du bâti avec la rue en encourageant l'implantation aux limites séparatives pour favoriser la mitoyenneté. Le PNADT définit également les objectifs d'aménagement des pôles urbains avec les OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) sectorielles en précisant notamment des fourchettes de densification. Les Plans d'urbanisme de détails sont mobilisés pour donner de grandes orientations et fixer les règles de construction et le zonage qui détermine la limite des espaces urbains. La figure 7 illustre une vue du village de cultivateurs Déni Malick Guèye. Dans ce dernier les habitants luttent contre les constructions privées sur leurs terres transmises de génération en génération.

Fig. 7. Le village de cultivateurs Déni Malick Guèye sis Pôle urbain de Diamniadio



Source : Le MONDE, 2021

Deuxièmement, sur les espaces ouverts agricoles, naturels et forestiers à enjeux, des outils réglementaires ou périmètres de protection faciliteront la lutte contre la pression urbaine et la spéculation foncière et peuvent être couplés avec un programme d'action. Ils permettront de garantir la pérennité de ces espaces, d'autant que les Plans d'urbanisme de détails sont régulièrement révisés. Des zones agricoles protégées sont envisagées dans le PNADT et ont pour objectif de préserver les espaces agricoles présentant un intérêt général en raison soit de la qualité de leur production, soit de leur situation géographique et environnementale (lutte contre les inondations), soit de leur qualité agronomique. Il s'agit d'une protection réglementaire qui empêche le changement de destination des sols et qui s'impose aux documents d'urbanisme. Cette protection doit être assortie d'un programme d'actions qui doit favoriser la mise en œuvre des projets agricoles et alimentaires des territoires (PAAT). Cela passe par la préservation d'espaces agricoles et la création de zones de parcours pour le bétail dans le PUD. Ainsi, la figure 8 montre la divagation des animaux entre l'Université Amadou Mahtar Mbow et le Stade Abdoulaye Wade et globalement au sein du Pôle urbain de Diamniadio.

Fig. 8 : Divagation des animaux entre l'Université Amadou Mahtar Mbow (gauche) et le Stade Abdoulaye Wade (droite) et globalement au sein du Pôle urbain de Diamniadio



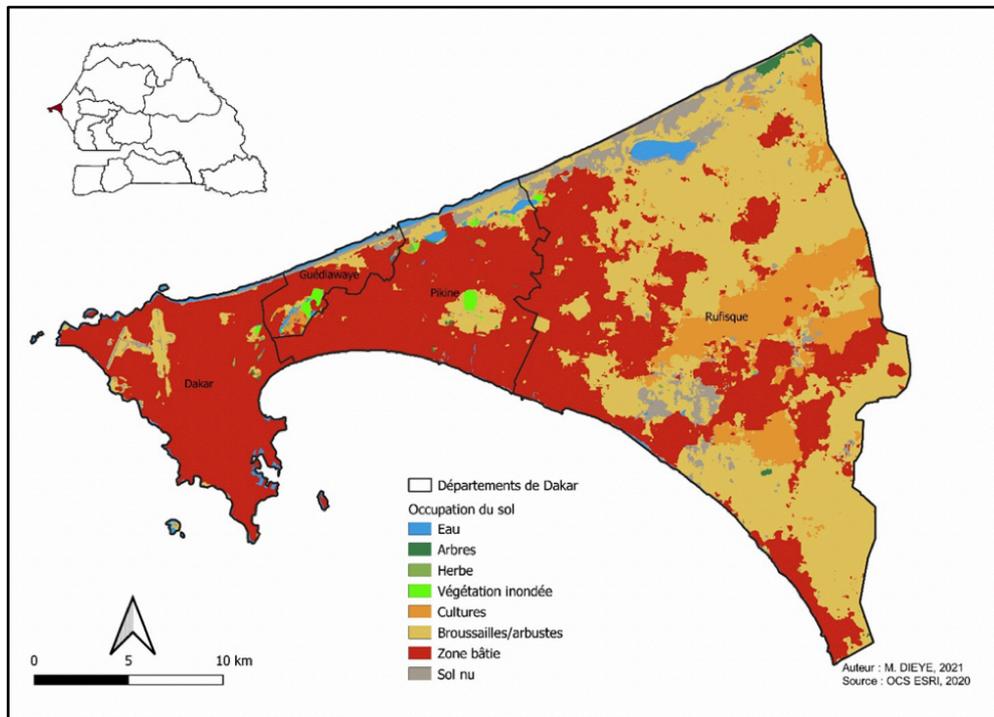
Cliché : Y. Sané, 2023

Autrement, la mise en place de coopération agricole et alimentaire interterritoriale pourrait dynamiser l'économie sociale et solidaire en favorisant la création d'un système type agropoles. Il s'agira de mettre en place des Projets alimentaires territoriaux (PAT) harmonisés dans l'agglomération Bargny, Diamniadio, Pôle urbaine de Diamniadio, Sendou et Sébikotane. Le Plan alimentaire du département de Rufisque, département qui couvre 68 % de la région de Dakar et sa population estimée à 822 105 habitants, soit 15 % de la région de Dakar, où sise la ville nouvelle de Diamniadio, met en avant les potentialités du département, mais aussi les menaces qui pèsent sur le développement de l'agriculture, l'élevage et la pêche qui constituent les principales activités économiques du département (ANSD 2023 : 18). La transformation agroalimentaire reste un secteur économique dynamique et de nombreux groupements et entreprises s'activent sur le territoire. Le diagnostic du système alimentaire du département réalisé entre 2016 et 2023 révèle une grande fragilité du système foncier et appelle les acteurs à plus de sobriété foncière et de renaturation de la métropole dakaroise.

2.2.3 Dakar, une métropole en carence d'espaces verts : renaturer les territoires à enjeux

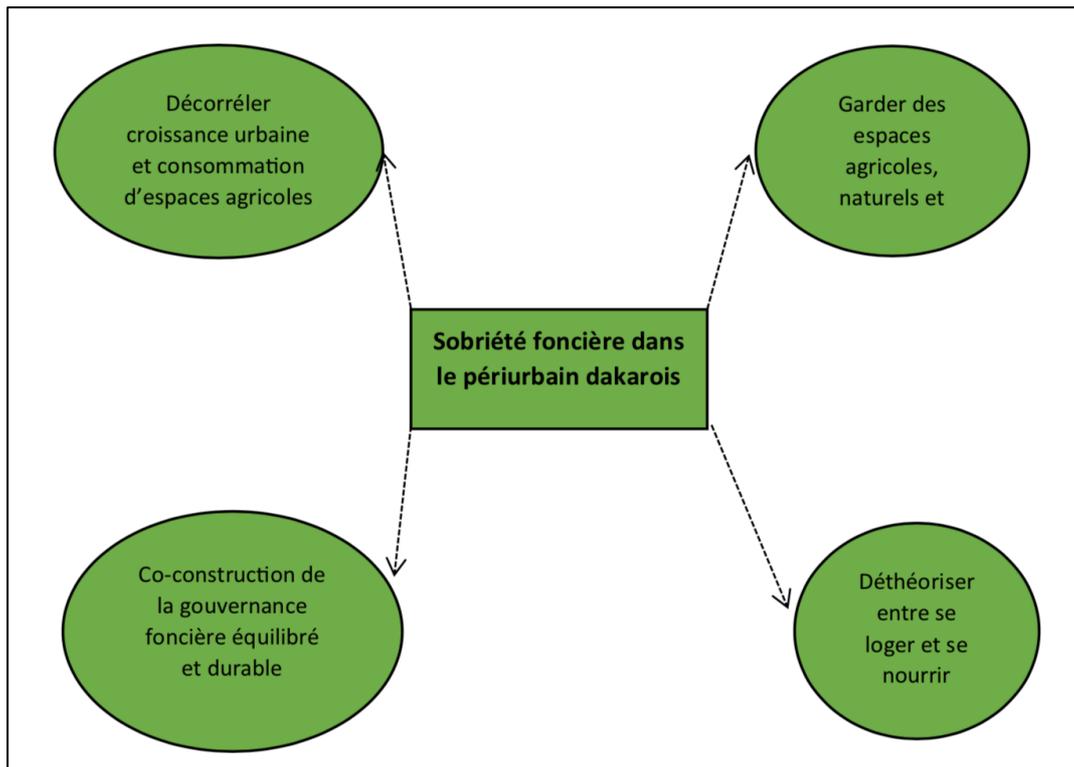
La métropole de Dakar regorge d'espaces inutilement asphaltés ou bétonnés sur lesquels la nature pourrait reprendre ses droits. La cartographie de l'occupation des sols révèle une carence en espaces verts des différentes communes de la métropole. En 2021, l'analyse de la dynamique d'occupation des sols de la métropole de Dakar montre que les espaces végétalisés (arbres, cultures et végétation inondée) ont connu une diminution remarquable au profit du bâti (fig. 9). Cette situation est liée d'une part à la sécheresse des années 1970-1993 (Thiaw et Al. 2022 : 11), et, d'autre part, à l'augmentation des pressions foncières qui ont favorisé l'installation des populations jusque dans les zones non *aedificandi* (forets classés, zones humides, lacs asséchés ...).

Fig. 9. Carte d'occupation des sols de la métropole de Dakar en 2021



Pour corriger cette incohérence territoriale, les Collectivités territoriales et leurs partenaires publics et privés ont besoin de localiser les zones à renaturer en priorité. La renaturation renvoie à l'idée générale d'un « retour à l'état naturel ou semi-naturel des écosystèmes qui ont été dégradés, endommagés ou détruits par les activités humaines » (Deboeuf et Al. 2022 : 33). Dans le périurbain dakarois, notamment dans le PUD et les communes alentour la renaturation peut prendre des formes extrêmement variées. Elle implique un retour à la pleine terre et à la fonctionnalité écologique et la pratique de l'agriculture périurbaine. Les aménagements hors-sols comme les toitures végétalisées, les potagers urbains en bacs, les espaces végétalisés sur dalle, les jardins partagés, les murs végétalisés modulaires, etc. qui peuvent participer à une meilleure gestion des eaux pluviales et d'atténuer les îlots de chaleur. Aussi, les Collectivités peuvent envisager la mise en place d'un plan vert régional et la création d'une ceinture verte autour des agglomérations. Il s'agira de décorrélérer croissance urbaine et consommation d'espaces agricoles, de préserver des espaces agricoles, naturels et forestiers dans les interfaces urbaines-rurales, de co-construire une gouvernance foncière équilibrée, inclusive et durable et enfin de déthéoriser entre se loger et se nourrir (fig. 10).

Fig 10 : Schéma de synthèse de la stratégie de sobriété foncière dans le périurbain dakarois et dans le PUD



Source : S.O. Diédhiou, 2023

Finalement, testée dans le périurbain dakarois, notamment dans le PUD et les communes environnantes cette stratégie de sobriété foncière pourra inspirer partout au Sénégal les acteurs de l'aménagement, de la planification et de l'urbanisme pour limiter l'étalement urbain, revitaliser les centres anciens et préserver la biodiversité.

CONCLUSION

Maîtriser l'étalement urbain dans la métropole de Dakar implique un aménagement sobre en ressource foncière, qui répond de manière conjointe aux exigences de développement économique et social de la métropole et aux impératifs environnementaux, écologiques et climatiques. Il invite les acteurs à privilégier la sobriété en cherchant l'économie des ressources, la résilience et en imaginant des projets adaptés aux territoires et à l'environnement et durables dans le temps. Au demeurant, la nouvelle vision de l'État doit s'accompagner d'une démarche de construction de ville durable et de nouvelles réflexions sur la qualité des formes urbaines, des espaces ouverts agricoles, naturels et forestiers et des aménités ainsi que sur l'offre de services disponibles. La séquence Éviter – Réduire – Compenser (ERC) reste un principe d'action préventive et de correction des atteintes à l'environnement et doit être inscrite dans le code de l'urbanisme, le code des Collectivités territoriales, le code de l'environnement. Ce principe implique de déterminer en amont des projets, plans ou programmes soumis à évaluation environnementale et aux projets soumis à autorisation environnementale et les services écosystémiques qu'il fournit afin d'éviter le maximum d'impact, à défaut de les réduire et enfin de compenser si possible les impacts résiduels.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADM, 2019. Diamniadio : planifier une ville, nouvelle durable, MCTADT-ADM, 8 p.
- ANSD, 2023. 5ème recensement général de la population et de l'habitat, RGPH-5, Rapport préliminaire, Dakar, MEPC-ANSD, 22 p.
- BADIANE Sadia Diouma, MBAYE Edmée, 2018. « Zones humides urbaines à double visage à Dakar : opportunité ou menace ? » Revue Sciences Eaux & Territoires, Irstea, article hors-série n° 51, www.set-revue.fr [dernier accès juillet 2024].
- BARRIER Jérôme, DUMONT Gérard-François, 2023. « Les territoires français face à la sobriété foncière. Une révolution salutaire dans l'aménagement du territoire ? », Les Analyses de Population & Avenir, vol. 44, n° 2, p. 1-30.
- BRET B, 2020. Qu'est-ce que la justice spatiale. Dans Libourel E. (dir) Population et inégalités dans le monde, Atlande 2020, 544 p.
- CISSE Oumar, 2022. *Les défis de l'urbanisation dakaroise. Planification territoriale, assainissement, transport public et logement social*. Dakar, Friedrich-Ebert-Stiftung, 56 p.
- DIEDHIOU Sécou Omar, CISSE Idrissa & DABO Alioune Badara, 2022. « Mutation des espaces agricoles et quête de sécurité alimentaire dans les interfaces urbaines-rurales du Sénégal : étude de cas de Ziguinchor ». Afrique et Développement, Dakar : CODESRIA, 47 (3), p. 91-116
- Faye A, 2024. Évaluation des risques d'inondation dans le Pôle urbain de Diamniadio, UAM-ESU2A, Rapport de stage, 33 p.
- HELFRICH H, 2018. La forme urbaine et la justice spatiale dans le renouvellement urbain. Mémoire de Master 2, « Sciences du territoire », 173 p.
- INSTITUT PARIS REGION, 2022. Guide de la sobriété foncière en Île-de-France. Comment développer hameaux, villages et bourgs tout en limitant l'artificialisation des sols ? 48 p.
- LAVIGNE DELVILLE Philippe, DIAGNE Daouda, 2023. « Dépossessions foncières, conflits de légalité et instrumentalisation du droit au Sénégal. Essai de caractérisation de la conflictualité foncière rurale et péri-urbaine ». *Géocarrefour* [En ligne], 97/4 | 2023, mis en ligne le 28 juillet 2023.
DOI : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.21648> [dernier accès avril 2024].
- MARGETIC Christine, ROUGET Nicolas & SCHMITT Guillaume, 2016. « Le foncier agricole à l'épreuve de la multifonctionnalité : desseins environnementaux et alimentaires dans les métropoles lilloise et nantaise ». *Noroi*, [En ligne], 241 | 2016, mis en ligne le 31 décembre 2018.
URL : <http://journals.openedition.org/noroi/6012>
DOI : <https://doi.org/10.4000/noroi.6012> [dernier accès juillet 2024].
- NGOM Mame Cheikh, BADIANE Sadia Diouma, DIONGUE Momar, MBAYE Edmée, 2017. « Les agro-industries de l'interface métropolitaine Dakar-Thiès-Mbour : enjeux fonciers et développement territorial ». *Cahiers de géographie du Québec*, 61(172), p.33–53. <https://doi.org/10.7202/1042714ar> [dernier accès juillet 2024].
- PERRIN C, NOUGAREDES B, 2020. Le foncier agricole dans une société urbaine. Innovations et enjeux de justice, Avignon, Cardère, 355 p.
- RAWLS John, 1971. *A Theory of Justice*, Cambridge, Harvard University Press.
- Le Monde, 2023. Au Sénégal, derrière la vitrine de la ville nouvelle de Diamniadio, le système d'un assainissement provisoire. Par Théa Ollivier. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/08/15/au-senegal-derriere-la-vitrine-de-la-ville-nouvelle-de-diamniadio-le-systeme-d-d-un-assainissement-provisoire_6185485_3212.html [dernier accès avril 2024].

SCHLIMMER Sina, 2023. Villes nouvelles, villes politiques. Diversification des acteurs et recentralisation du pouvoir étatique dans le cas de Diamniadio. Études de l'Ifri, 36 p.

THIAW Ibrahima, DACOSTA Honoré, MENDY Anastasie, DIOP Salif, 2021. « Cartographie des changements d'occupation des sols entre 1966 et 2020 dans les Communes Périurbaines de Dakar : Cas de Hann-Bel-Air, Parcelles Assainies, Ouakam et de Grand-Yoff ». Revue GéoDév.ma, Volume 9 (2021), en ligne : <http://revues.imist.ma/?journal=geodev> [dernier accès juin 2024].

AUTEURS

Sécou Omar **DIEDHIOU**

Docteur en Géographie de Nantes Université

Chercheur associé à l'UMR CNRS 6590 Espaces et Sociétés (ESO)- Nantes Université

Courriel : secouomar13@yahoo.fr

Alioune Badara **DABO**

Chercheur associé au Laboratoire architecture, ville, urbanisme et environnement-
Université Paris Nanterre

Courriel : aliounes.dabo@gmail.com

Youssouph **SANÉ**

Enseignant-chercheur au Département Urbanisme, Architecture et Aménagement Durable
des Territoires-Université Amadou Mahtar Mbow de Dakar

Courriel : youssouph.sane@uam.edu.sn

AUTEUR CORRESPONDANT

Sécou Omar **DIEDHIOU**

Courriel : secouomar13@yahoo.fr

© Référence électronique

Sécou Omar DIEDHIOU, Alioune Badara DABO, Youssouph SANÉ « *Sobriété foncière et préservation des espaces agricoles durable dans le périurbain dakarois au Sénégal* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 2, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p. 227-247, Indexation : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 05-06-2024 / Date de publication : 30-12-2024

DÉTERMINISME GÉOMORPHOLOGIQUE DE L'ENDÉMISME ET DE L'ADJONCTION DES TYPES MORPHOLOGIQUES DE GRAMINOÏDES ET LES TENDANCES ÉVOLUTIVES DES SAVANES EN ZONE TRANSFORMÉE DANS LE NORD-EST IVOIRIEN. ÉCOLOGIE POUR UNE EXPLOITATION PASTORALE DURABLE

GEOMORPHOLOGICAL DETERMINISM OF ENDEMISM AND OF ADDITION OF MORPHOLOGICAL GRASS TYPES AND EVOLUTIONARY TRENDS OF SAVANNAHS IN TRANSFORMED ZONE OF COTE D'IVOIRE NORTHEASTERN. ECOLOGY FOR SUSTAINABLE PASTORAL EXPLOITATION

Sambi **KAMBIÉ**

RÉSUMÉ

Il manque aux travaux sur les tendances phytogéographiques du Nord-Est ivoirien la dimension géomorphologique utile à la connaissance des systèmes naturels. L'objectif est d'analyser, à travers l'endémisme et l'adjonction des types de graminoides dans les facettes des unités de paysage, l'évolution des savanes en zone transformée dans cette région. On part de l'hypothèse d'une large adjonction des types rhizomateux et unicolmaire dans les diverses facettes. La méthodologie s'appuie sur l'étude de la contribution spécifique des types morphologiques de graminoides dans les toposéquences des formes de relief des unités de paysage. Les résultats montrent un recul, de plus de 50%, de la contribution spécifique des cespiceux endémiques et une large adjonction des types rhizomateux et unicolmaire dans les vallées et les versants sur granite (10 à 77 %), signe de dégradation du potentiel de pâturage.

Mots-clés : Endémisme, adjonction, formations herbeuses, Nord-Est, Côte d'Ivoire

ABSTRACT

Studies on plant communities, in Côte d'Ivoire Northeastern, lack geomorphological dimension essential to knowledge of natural systems. Objective is to analyze, through endemism and

addition of morphological types of grass plants in facets of landscape units, evolution of savannahs in transformed areas in this region. Hypothesis is that of large addition of rhizomatous and unicolmaire types in the various topographical facets. Method consists in analysis of morphological grass plants types established on landscapes catenas. Results show reduction of, approximately 50%, in participation of cespitous type in herbaceous cover and large addition of rhizomatous and unicolmaire types in valleys and slopes of granite landscapes (10 to 77%), a sign of degradation of the grazing potential.

Keywords : Endemism, addition, grassy formations, Northeastern, Côte d'Ivoire

INTRODUCTION

L'étude de la végétation en Afrique a donné lieu à des essais d'application des diverses tendances phytogéographiques. Principalement en zones équatoriale et tropicale humides, une vision d'ensemble du milieu naturel a persisté sous l'influence des géographes français avec l'action prépondérante de la géomorphologie sur la végétation : Koechlin (1961 : 64), Avenard (1971 : 58), Tricart et Killian (1978 : 223), etc. Plus d'un demi-siècle après, il manque, toujours, aux études d'écologistes, travaillant dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire, la dimension géomorphologique, intéressante à développer dans les inventaires de ressources écologiques pour la connaissance des systèmes naturels et la maîtrise des modalités pastorales.

Intéressés par l'écologie du Parc National de la Comoé, Kersting (2005 : 41) et le sous-projet W04 du projet de recherche allemand BIOTA travaillent, en effet, sur la relation entre la fragmentation des habitats et la transformation de la biodiversité dans la zone de contact entre forêts guinéennes et savanes. D'autres auteurs allemands, Anhuf et Frankenberg (1991 : 243), considérant l'importance des éléments de la flore guinéenne au sein des îlots forestiers, les interprètent comme des reliquats de la végétation potentielle disparue. Tous occultent ainsi, dans la structure et le fonctionnement des écosystèmes de savanes, la combinaison dynamique des groupements végétaux avec les éléments physiques abiotiques et anthropiques avec lesquels ils réagissent dialectiquement. La conséquence est que l'on ne peut accéder à la compréhension des mécanismes naturels fondamentaux et des déterminismes anthropiques qui conditionnent les adaptations et le développement des végétations forestières et herbacées qu'ils étudient d'une part, leurs caractéristiques floristiques, structurales, morphologiques et écophysologiques d'autre part.

Notre position nous éloigne momentanément de l'approche de ces auteurs cités ci-haut. Elle respecte le principe énoncé par Koechlin (1961, op. cit. : 63) : un « groupement de plantes est essentiellement dépendant des facteurs stationnels, naturels ou artificiels » : climat et sol sont les facteurs prépondérants, puis s'ajoutent « la concurrence entre les espèces, l'homme, le feu, les animaux ». La question de recherche est alors : comment, en considérant l'endémisme et l'adjonction des espèces, les adaptations morphologiques des plantes graminoides au substrat agissent-elles comme des indicateurs-clés des niveaux et des tendances évolutives des savanes du Nord-Est de la Côte d'Ivoire ?

L'objectif de cette étude est de montrer, à travers l'endémisme et l'adjonction des types morphologiques, les adaptations des graminées aux facteurs stationnels des unités de paysage ainsi que les niveaux et tendances évolutives des savanes dans le système écologique en zone

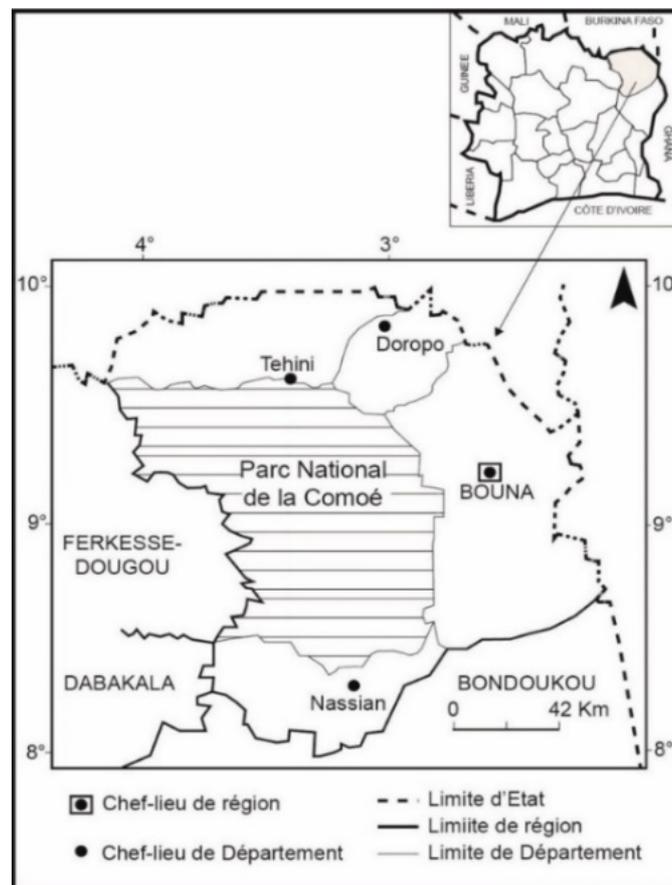
transformée au Nord-Est ivoirien. Le but ultime est de favoriser une exploitation pastorale durable dans cette région. Cet objectif général se décline en trois objectifs spécifiques. Il s'agit d'abord d'identifier les grandes unités de paysage qui se partagent la région de Bouna. Ensuite on précisera la nomenclature des types biologiques de plantes graminoides que l'on rencontre dans cette région. Enfin, et seulement, on pourra - à partir de la contribution spécifique des types morphologiques de graminées en milieu transformé au sein des facettes topographiques - étudier le niveau d'endémisme et d'adjonction de ces types d'herbacées dans les unités de paysages. On part de l'hypothèse d'une large adjonction des types rhizomateux et unculmaire qui supplantent les cespiteux endémiques dans toutes les positions topographiques ; on peut imaginer que ces déséquilibres eux-mêmes s'intégreront dans un nouveau système d'exploitation pastorale, suscitant alors de nouvelles stratégies.

1. DONNÉES ET MÉTHODES

1.1. Site d'étude

La région de Bouna, située dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire, s'étend entre les latitudes 8° 30' et 9° 40' Nord et entre les longitudes 2° 30' et 4° 30' Ouest (Fig. 1).

Fig. 1 : Localisation de la région de Bouna



Source : le découpage administratif, 2014

Son substratum géologique est, à l'est des Monts Gorohoui puis au nord-ouest, une grande gouttière schisteuse empruntée par le fleuve Comoé. Des alignements de roches vertes, de direction N-S, sont assez systématiquement rejetées aux marges du canevas schisteux, s'insérant entre les granites, plus au nord autour de Bouna. Au sud, s'installe une écharpe de roches birrimiennes (schistes, roches vertes, quartzites, dolérites) de direction NW-SE ou N-S non conforme à l'orientation classique. Le relief est celui de plateaux développés en glacis entrecoupés de collines de roches vertes orientées N-S, NW-SE ou NNE-SSW (Avenard 1971 : 20). Collines et chaînons collinéens portent des sols bruns eutrophes tropicaux. Ils s'ouvrent largement sur les sols ferrugineux tropicaux sur matériau ferrallitique dans les interfluves granitiques et schisteux (Kambiré 2015 : 202-205). La région beigne dans la zone de transition bioclimatique entre les secteurs sub-soudanais, au sud, et soudanais, plus au nord. La végétation climacique est la forêt claire et les savanes qui en dérivent. La pluviométrie annuelle est comprise entre 1600 et 1200 mm. C'est celle d'un climat tropical subhumide marqué par 6 à 7 mois secs (novembre à mai) dont deux à trois durant lesquels sévit l'harmattan, vent chaud et sec d'origine saharienne (Kambiré 2015 : 110). Les sociétés autochtones lobi et Koulango sont des cultivateurs-éleveurs (Kambiré 2015 : 137).

1.2. Collecte des données

1.2.1. Méthode de collecte des données

L'étude est réalisée, essentiellement, dans des "stations", correspondant à des placettes de 2500 m², le long de toposéquences dans la région de Bouna. Le choix des toposéquences est réalisé après photo-interprétation des clichés DCGTX/HAUTS-MONTS Inc. au 1/50 000. Sur un photo plan, confectionnée à partir de ces photographies aériennes et couvrant la totalité de la région, et versant après versant, on reporte toutes les lignes de rupture et d'inflexion de pente observées sur surface stéréoscopique de triplet de clichés voisins. Cette approche permet de délimiter des facettes topographiques caractérisables par leurs altitudes relatives, la valeur de leur pente, leur profil en coupe et leur dessin en plan. Par synthèse de ce pré-découpage en facettes, on obtient la carte des paysages. On suit, en cela, la succession des facettes, sur la topographie, en cherchant les moments de rupture de cette chaîne par apparition ou par disparition d'un maillon, par apparition ou disparition d'un type de facette particulier. Sur la carte, l'espace marqué par une succession identique de facettes est celui de l'extension d'un type de paysage élémentaire.

Les paysages élémentaires guident ensuite l'implantation des toposéquences où les relevés seront effectués. Dans chaque unité de paysages, sont choisis pour établir les toposéquences, une dizaine de formes élémentaires qui contribuent à offrir la totalité des facettes qu'on peut voir se développer dans l'ensemble du groupe. Ces formes doivent, ensuite, jouxter un milieu "naturel" et un milieu "transformé". Le but est de permettre des extrapolations et interprétations ultérieures à partir de la confrontation des transects identiques mais dans des structures et milieux différents.

L'usage fréquent qu'il est fait des termes de milieu "transformé" et milieu "naturel" dans les nomenclatures de ces travaux impose que soit précisé le sens qu'on leur donne. Un milieu naturel, au sens le plus strict, est un espace où n'interviennent que des mécanismes régis par la Nature à l'exclusion de l'Homme. En fait, rares sont les milieux qui n'aient pas enregistré à des degrés divers et durant un temps variable, l'action de l'homme. On désigne, alors, par milieux "transformés" des espaces intermédiaires soumis à des phases alternées, plus ou

moins longues, d'exploitation et d'abandon : les friches et la plupart des jachères entrent dans cette catégorie. Certes, hors du Parc National de la Comoé, toutes les savanes ont été à un moment ou un autre utilisées, exploitées et transformées par les hommes ; malgré tout, subsistent des reliquats de la végétation potentielle disparue ou des ensembles végétaux évolués vers le climax originel. C'est en ce sens que l'on peut encore parler de milieu "naturel" pour désigner ces espaces qui conservent l'essentiel des structures naturelles (la couverture végétale, les sols, la circulation de l'air et de l'eau), mais dont l'évolution est contrôlée par le type et la fréquence des interventions anthropiques.

Sur chaque toposéquence, on l'a déjà dit ci-haut, deux zones contiguës : un milieu "naturel" et un milieu "transformé" allaient, donc, être les supports des relevés et des mesures. Dans chacun des deux types de milieu, la contribution spécifique de chaque type morphologique de plantes graminoides est obtenue par la méthode des points-quadrats de Le Floc'h (2008 : 55). Le principe est d'effectuer des mesures (comptages du nombre de contacts) dans la végétation, à intervalles réguliers le long d'une ligne. Dans chaque station d'une toposéquence donnée, une ligne graduée est tendue dans la végétation. La distance entre deux points de lecture le long de la ligne est choisie comme étant inférieure au diamètre moyen des végétaux au sein de la station et à la distance qui sépare deux individus de la végétation. L'intervalle obtenu et utilisé est voisin de 10 cm. En chaque point de lecture le long de la ligne déterminée, une aiguille, aussi fine que possible (simulant de fait une ligne de visée), est descendue, verticalement aux points de lecture, jusqu'à atteindre le sol. Certains éléments à la surface du sol doivent être relevés. Il s'agit d'espèces végétales, appartenant à un type morphologique donné, dont un organe au moins est touché par l'extrémité de la même aiguille arrivée au sol.

2.2. Méthode de traitement et d'analyse des données

Une fois les données collectées sur le terrain, une simplification morphologique regroupe les paysages élémentaires en trois unités typologiques distinctes à l'intérieur desquelles elles sont analysées. Les dénivelées et l'aspect des facettes sommitales, eux-mêmes affines du substrat, sont les critères de discrimination.

Diverses échelles de valeurs de caractères descriptifs s'offrent à l'écologie d'une savane. On privilégie, à l'inverse de ce qui se fait le plus souvent, l'étude des herbacées plutôt que celle des ligneux. En fait, comme le remarque Descoings (1976 : 17-18), « le tapis herbacé est toujours présent [...] la présence d'un peuplement ligneux étant facultative encore qu'habituelle ». Puis ajoute Descoings : « le peuplement herbacé est un réactif plus sensible aux situations écologiques, et aux perturbations, que le peuplement ligneux », trait pertinent pour apprécier les dégradations du milieu végétal et les déséquilibres.

L'analyse des relevés concerne les "types morphologiques" (TM) de plantes graminoides, notamment graminées et cypéracées, distingués à partir de la structure morphologique et des modalités de ramification. La structure des TM est, en effet, indicatrice pertinente des transformations du milieu végétal. Car, il apparaît certes, que les savanes « "naturelles", comme les savanes "transformées", sont toutes composées en majorité de graminées hémicryptophytes cespiteuses basiphylles. Cependant, dans les savanes anthropisées, il y a une diversification des TM, avec une augmentation des annuelles. Par ailleurs, l'intérêt des TM vient de ce que la valeur fourragère des graminées peut être déterminée par les types anatomiques mais aussi écomorphologiques. Une série de mesures portent sur ces TM : leur valeur pastorale, les facteurs de risque de perte encouru et leur contribution spécifique à

l'échelle des facettes topographiques des unités de paysage. La valeur pastorale d'un TM "i" est calculée à partir de la formule suivante (Le Floch 2008 : 71) :

$$VPI = 0,1 \sum_n FSi * Isi$$

où VPI = valeur pastorale d'un type morphologique ; n = nombre de taxons de la station ; FSi = fréquence spécifique du taxon et Isi = indice de qualité.

Certains paramètres floristiques des TM sont préalables à l'étude de leur contribution spécifique (CS):

- la fréquence spécifique (FSi) : c'est le nombre de points de lecture où un taxon donné "i" est relevé "présent" lors d'un comptage sur les lignes de lecture. Elle exprime la probabilité de présence d'un taxon dans l'unité échantillonnée (Le Floch 2008 : 64).

- la fréquence spécifique centésimale (FSCi) : c'est le rapport entre le nombre de points où le taxon "i" est présent et le nombre de points de relevés, le tout rapporté à cent (Le Floch 2008 : *op. cit.*).

- la contribution spécifique (CSi) d'un TM "i" définit sa participation au tapis végétal. Elle est égale au quotient de la fréquence spécifique centésimale de ce taxon (FSCi) par la somme des fréquences spécifiques de tous les taxons rencontrés dans le relevé (Le Floch 2008 : 65). Enfin, les contributions spécifiques (CS), calculées pour chaque type morphologique de graminées, dans les différentes stations échantillonnées pour représenter un type de facette donnée, sont moyennées. Les valeurs moyennes obtenues pour cette facette, dans le développement d'un paysage qu'elle illustre sur le terrain, sont ses attributs, source des tableaux II à VI.

2. RÉSULTATS

2.1. Unités de paysage

2.1.1. Paysages rocheux

Les paysages de cette unité se caractérisent, dans l'ensemble, par l'exhaussement d'un acroèdre, sommet à pente forte et convexe dégageant d'un point de faite ou d'une ligne de crête. On distingue deux sous-unités.

- Sous-unité des paysages rocheux birrimiens

Parmi ces paysages, moulés sur soubassement volcano-sédimentaire, on distingue deux groupes de formes. Le premier groupe rassemble les formes redressées et allongées. La forme orthique de ce groupe est le chaînon birrimien régulier caractérisé par une ligne de crête nette et souvent discontinue. Sur le sommet, il n'apparaît guère d'indurations ferrugineuses, excepté parfois quelques ressauts ferruginisés en bas de pente. Apparaissent ensuite deux variantes. L'une comprend les Chaînon à sommet tabulaire cuirassé birrimiens. Ils se distinguent par un acrosupraèdre, facette sommitale plus ou moins plane façonnée par une

cuirasse. L'autre variante est représentée par les Chaînon à glaci cuirassé birrimiens. Ces paysages se démarquent des précédents par l'étalement d'un supramétaèdre, replat localisé au contact entre le noyau rocheux central et le versant.

Dans le deuxième groupe de formes, les reliefs sont plus arrondis. Ils sont marqués par un sommet antéoclinal peu étendu (de l'ordre de 10 % du modelé) d'affleurements, en stries, de bandes d'amphibolites ou de vulcanites et tufs volcaniques. Ce sont les Collines à sommet irrégulier : Petits dômes ou dos de baleine en roches birrimiennes et les Croupes gravillonnaires à affleurements altéritiques ou rocheux birrimiens. Les premières présentent une facette sommitale à convexité accentuée, accidentée par des micro-modelés. Les secondes s'en différencient par des passées régo-litiques et dalles cuirassées déterminant des mésoformes de quelques mètres de haut sur le sommet.

- Sous-unité des paysages rocheux du granite

Une première série rassemble Inselbergs, Petites collines et Chaînon granitiques qui ne sont distingués que par quelques dichotomies. Les Inselbergs développent un acroèdre le plus souvent de type globulaire. Chez les Chaînon, les formes linéaires sont prépondérantes et une ligne de faite est observée. Les Collines à sommet irrégulier : Petits inselbergs et dos de baleine granitiques se différencient des paysages précédents par une pustule rocheuse nettement individualisé qui domine les versants d'au moins dix mètres. Entre les petits dômes ou les dos de baleine s'étendent des terrains plus ou moins plans, jonchés de boules ou dalles rocheuses. Les paysages de Croupes convexes altéritiques à sommet irrégulier : chaos et dalles granitiques se démarquent par les pentes sommitales légèrement convexes ou rectilignes, des affleurements rocheux n'émergeant que de quelques mètres de la surface altéritique.

2.1.2. Les paysages de la pénéplaine

La mollesse des formes caractérise cette unité. Elles comprennent également deux sous-unités.

- Sous-unité des paysages de la pénéplaine en roches birrimiennes

Une première série présente des formes « souples » à corniches peu nettes et très discontinues. Ce sont les Croupes altéritiques schisteuses ; Croupes plan-convexes gravillonnaires schisteuses ; Croupes gravillonnaires et cuirassées schisteuses à sommet fortement convexe et Croupes gravillonnaires peu convexes à affleurements altéritiques ou rocheux birrimiens. Une deuxième série se distingue par des formes « rigides » et « tendues ». Certaines sont marquées par la netteté et la continuité de la corniche : Plateaux monoclinaux cuirassés ; Plateaux monoclinaux cuirassés à replat cuirassé ; Plateaux tabulaires cuirassés et Plateaux tabulaires cuirassés à replat cuirassé. D'autres sont, au contraire, cernées de corniches peu nettes et discontinues : Plateaux cuirassés à sommet convexe et replat cuirassé ; croupes gravillonnaires à sommet irrégulier et chicots cuirassés ; Buttes cuirassées et Croupes gravillonnaires à sommet irrégulier et chicots cuirassés.

- Sous-unité des paysages de la pénéplaine du granite

Une série de formes « souples » comprend les Croupes convexes altéritiques à sommet irrégulier : chaos et dalles granitiques ; Croupes plan convexes altéritiques ; Croupes plan-convexes gravillonnaires et Croupes plan-convexes altéritiques à affleurements carapacés granitiques présentant des corniches souvent peu nettes et très discontinues. Les paysages de cette série réalisent des motifs en marqueterie avec ceux des formes plus « tendues » et « rigides », aux corniches nettes mais le plus souvent discontinues : Croupes convexes altéritiques à affleurements carapacés granitiques ; Croupes gravillonnaires et cuirassées granitiques ; Plateaux cuirassés et gravillonnaires et Plateaux cuirassés à sommet convexe ou à replat cuirassé granitiques.

2.1.3. Le paysage des Grandes Vallées

Un type particulier de paysage des grandes plaines alluviales hydromorphes se développe dans les fonds de vallées de cours d'ordre supérieur à III. Au façonnement des petits bas-fonds, qui constituent des segments de paysage, concourent des dynamiques transversales et latérales (alluviales et colluviales) qui les subordonnent à l'interfluve immédiat. A l'opposé, les grandes plaines alluviales, que l'on situe au niveau du paysage élémentaire, traversent divers modelés sans en subir une influence notable. La dynamique, essentiellement longitudinale, les rend autonomes des interfluves immédiats. Le paysage apparaît en infraèdre métaédrique, infraèdre et cataèdre.

2.2. Les plantes graminoides

2.2.1. Typologie

Quatre "types morphologiques" (TM) de plantes graminoides (graminées et cypéracées) sont reconnus dans la région de Bouna (fig. 2). Le type cespiteux présente deux sous-types :

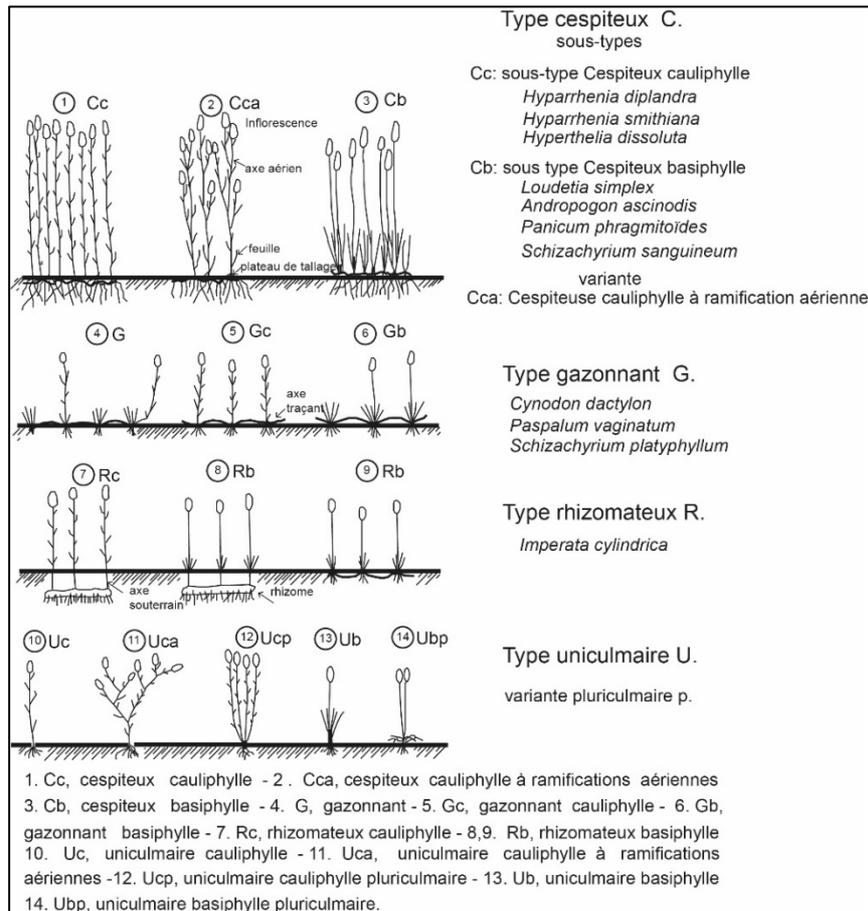
- le sous-type basiphylle : *Hyparrhenia diplandra*, *H. smithiana*, *Hyperthelia dissoluta*, etc. sont parmi les espèces dominantes de ce sous-type ;
- le sous-type basiphylle : *Loudetia simplex*, *Andropogon ascinodis*, *Panicum phragmotoïdes*, *Schizachyrium sanguineum*... en sont de bons représentants.

Une variante identifie une nuance par rapport aux deux sous-types centraux : les cespiteux cauliphylles à ramifications aériennes.

Le type gazonnant est largement représenté par les espèces *Cynodon dactylon*, *Paspalum vaginatum*, *Schizachyrium platyphyllum*. Celles-ci se partagent entre deux sous-types, cauliphylle et basiphylle, et une variante.

Le type rhizomateux, bien représenté par *Imperata cylindrica*, et le type unculmaire présentent également les deux sous-types, basiphylle et cauliphylle, et des variantes. Ces variantes sont plus nombreuses chez le type unculmaire que chez tout autre type morphologique de graminoides (figure 1).

Fig. 2 : Types morphologiques



Source : Descoings complété à partir des travaux de terrain

2.2.2. Qualité pastorale et facteurs de perte

Les types à cycle tardif, notamment les cespiteux, représentent les plantes graminoides les plus appréciées : leur valeur pastorale est estimée à 75%. Plus que le surpâturage, c’est le débroussaillage qui constitue leur menace existentielle (tabl. I). Au contraire, les types rhizomateux et uniculmaire sont pratiquement refusés. Aucune action humaine, le feu, le surpâturage et le débroussaillage, n’est susceptible de les détruire.

Tabl. I : caractéristiques et facteurs de risques

risques TM	Caract. et Cycle	Valeur pastorale	Perte (en %) par facteur étudiés		
			Feu	Surpâturage	Débroussaillage
Cespiteux	Tardif	74,7	11	37	52
Gazonnant		23,3	0		
Rhizomateux	Précoce	1,1	0	0	0
Uniculmaire	Annuel	0,9	0	0	0

Source : travaux de terrain

2.3. Participation des types morphologiques graminoides dans les formations herbeuses par unités de paysage

2.3.1. Unité des paysages rocheux

- Sous-unité des Paysages rocheux birrimiens

Les sous-types cespiteux cauliphylle à ramifications aériennes et cespiteux basiphylle, quoique peu représentés (la CS n'est guère supérieure à 0,2%) sont considérés comme endémiques de toutes les positions écologiques. Sauf dans l'acroèdre et l'acrosupraèdre où la forêt dense est le refuge de rares orophytes endémiques de type gazonnant basiphylle et dont la CS ne dépasse pas 1%. Le fait, à considérer, est l'adjonction, qui se traduit par l'apparition en milieu transformé, de toute la gamme du type uniculmaire dans l'acrosupraèdre et du type rhizomateux dans l'infraèdre. Si les cespiteux, à forte valeur pastorale, semblent intacts même en milieu transformé, chacune des espèces invasives, peu appétibles, acquièrent une CS pouvant atteindre 0,5% dans l'acrosupraèdre. Ce qui représente, somme toute, un seuil minimal dans une séquence de détérioration du tapis herbacé (tab. II).

Tabl. II : Moyennes des contributions spécifiques (CS) (%) des types morphologiques de graminoides dans les paysages rocheux birrimiens

T. M Géon		Type cespiteux C			Type gazonnant G			Type rhizomateux r			Type uniculmaire U				
		Cc	Cca	Cb	G	Gc	Gb	Rc	Rb ₁	Rb ₂	Uc	Uca	Ucp	Ub	Upb
Forêt dense	A						0,1								
							0,3								
	AS						0,2								
							0,5				0,5	0,4	0,5	0,5	0,4
	AM	0,1		0,1											
		0,1		0,2											
EA	0,1	0,1													
	0,1	0,1													
Forêt claire	SM		0,1		0,1										
			0,1		0,2										
	M		0,1	0,1	0,1										
		0,1	0,2	0,2											
Forêt gal.	I		0,1												
			0,3				0,3	0,1	0,2	0,2					
	C		0,1								0,1				
		0,1								0,2				0,2	

NB. Valable pour tout le reste du texte, les chiffres bas identifient les valeurs des CS en milieu transformés et les chiffres hauts celles en milieu naturel. Les chiffres feutrés en gris représentent les valeurs des adjonctions. Source : travaux de terrain

Légende : **A, Acroèdre** (partie haute et souvent rocheuse des inselbergs et chaînons) ; **As, Acrosupraèdre** (facette de vieille surface cuirassée relativement plane développée dans la partie supérieure d'un acroèdre) ; **AM, Acroméaèdre** (replat, localisé entre un acroèdre moyen et un acroèdre inférieur) ; **EA, Ectacroèdre** (concavité de raccordement qui, en l'absence de « knick », assure le raccord entre l'acroèdre et le métaèdre) ; **SM, Supramétaèdre** (facette qui constitue, un replat, dans le versant) ; **M, Métaèdre** (versant, glacis) ; **I, Infraèdre** (petits bas-fonds colluviaux ou « flats » alluviaux) ; **C, cataèdre** (entaille linéaire, drainée ou non).

● Sous-unité des Paysages rocheux du granite

Contrairement à ce qui se produit dans les paysages analogues précédents sur roches birrimiennes, tous les types morphologiques sont endémiques de toutes les facettes topographiques de l'ensemble des paysages de cette sous-unité. Excepté l'acroèdre, en contexte de forêt sèche, où l'on rencontre quelques semis des sous-types cespiteux cauliphylle à ramifications aériennes et gazonnant cauliphylle et dont les CS ne dépassent guère 1% (tab. III).

Dans ces milieux, les cespiteux atteignent leurs maximums de couverture dans le métaèdre et le supramétaèdre, avec des CS égales à 10% en moyenne, et, dans une moindre mesure, dans le supraèdre où leur CS moyenne vaut 5%. Ils s'accompagnent de types gazonnant, rhizomateux et uniculmaire, en général peu représentés : Cs guère supérieure à 5% chez les gazonnants, 3% chez les rhizomateux et 0,5% chez les uniculmaires.

Du point de vue de la représentativité des sous-types cespiteux, les Cca dominent dans le supraèdre et l'infraèdre en milieu naturel : CS voisines de 6%. Tandis que les Cb l'emportent dans le métaèdre et le supramétaèdre où leurs CS peuvent atteindre 13%.

Encore, à l'opposé de ce qui se réalise en reliefs rocheux birrimiens, deux phénomènes dynamiques représentent, ici, un seuil maximal dans une séquence de détérioration du potentiel cespiteux. Sur toutes les facettes, en effet, ces types cespiteux tendent à diminuer. Cette diminution est évaluée à 33%, de la valeur de la CS calculée en milieu naturel dans le supraèdre ; 49% dans le supramétaèdre ; 51% dans le métaèdre ; 67% dans l'infraèdre métaédrique ; 53% dans l'infraèdre ; 44% dans le cataèdre. Les sous-types cespiteux basiphylle et cespiteux basiphylle à ramifications aériennes sont les plus menacés. Dans le reste des facettes, la réduction des cespiteux ne dépasse généralement pas 40%.

Corrélativement, dans tous les biotopes, où ils sont aussi endémiques, les types gazonnant, rhizomateux et uniculmaire connaissent une augmentation en milieu transformé. L'augmentation s'établit comme suit :

- dans le supraèdre : en moyenne 36 %, de la valeur de la CS calculée en milieu naturel, chez chacun des sous-types gazonnants ; 33% chez les rhizomateux et 40% chez les uniculmaires ;
- dans le supramétaèdre et l'infraèdre métaédrique : 42%, en moyenne, chez chacun des sous-types gazonnants ;
- dans le métaèdre : 56% chez les gazonnants ; 48% chez les rhizomateux et 50% chez les uniculmaires ;
- dans l'infraèdre et le cataèdre : 20% et 11% chez les gazonnants et les rhizomateux.

Les séquences de dégradation s'amplifient lorsqu'il se produit dans certaines facettes, une adjonction des types rhizomateux et uniculmaire, avec une agressivité exceptionnelle des sous-types uniculmaire cauliphylle et uniculmaire cauliphylle à ramifications aériennes. Les CS de ces espèces, normalement absentes dans l'état d'équilibre habituel de ces milieux, peuvent atteindre 1% dans l'infraèdre métaédrique, l'infraèdre et le cataèdre ; 2% dans l'acroèdre et 3% dans le métaèdre infraédrique.

Tabl. III. Moyennes des contributions spécifiques (CS) (%) des types morphologiques de graminoides dans les paysages rocheux du granite

T.M Géon		Type cespiteux C			Type gazonnant G			Type rhizomateux r			Type unculmaire U				
		Cc	Cca	Cb	G	Gc	Gb	Rc	Rb ₁	Rb ₂	Uc	Uca	Ucp	Ub	Upb
Forêt sèche	A		1			0,6									
			1	1	1,8	2	0,5	0,4	0,6	0,7	1,4	1,6	1,8	0,9	0,5
	S	4	6	4	2	3	5	0,9	2,7	2,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1
		2,6	3,9	2,8	3	4,1	6	1	4,1	3	0,3	0,2	0,3	0,1	0,2
	EA	1,2	1,4			0,4		1			0,4	0,7	0,5		
		1,4	1,6	0,4	0,6	0,4	0,6	0,9	0,6	0,4	0,5	0,7	0,5	0,4	0,2
Savane sèche	SM	7	10	13	2	3	5	1	3	2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1
		3,3	5,1	7	3	4,1	7	2	5	3,7	0,4	0,1	0,4	0,2	0,2
	M	9	10	11	3	5,1	4	2	4	3	0,3	0,1	0,4	0,1	0,5
		4	6	5,4	5	8	7	3,2	6	4	0,6	0,1	0,6	0,2	1
F. claire-sav boisée	Mi														
											2,7	2,3	0,5	0,5	3
	EI	1	0,9	1,1	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1
0,8		0,7	1	0,1	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,1	0,2	0,4	0,1	0,2	
Forêt galerie - sav. hydromorphe	Im	1,3	1	1,8	0,1	0,2	0,1	0,3	0,1	0,1					
		0,4	0,4	0,5	0,2	0,3	0,2	0,4	0,1	0,2	1	0,3	0,5	0,5	1
	I	3	5	4	2	3	5	0,9	3	2,3					
		1,2	2,3	2,2	3	4,1	6	1	4,1	3	1	0,3	1	1	1
	C	1,1	1	0,1	0,3	0,1	0,2								
		0,2	0,5	0,1	0,4	0,1	0,2	0,4	0,3	0,4	0,8	0,4	0,4	0,3	0,5

Source : travaux de terrain

Légende : **A, Acroèdre** (partie haute et souvent rocheuse des inselbergs et chaînons) ; **S, Supraèdre** (facette sommitale relativement plane) ; **EA, Etaacroèdre** (concavité de raccordement reliant l'inselberg à son glacis) ; **SM, supramétaèdre** (facette qui constitue, dans le versant, un replat d'extension latérale : moyen glacis ou moyen glacis-versant) ; **M, Métaèdre** (versant, glacis) ; **Mi, Métaèdre infraédrique** (en contexte de versant, facette à concavité atténuée qui remplace un infraèdre absent) ; **EI, Ecatainfraèdre** (micro-corniche qui sépare le versant du bas-fond) ; **Im, Infraèdre métaédrique** (facette correspondant aux bas glacis). **I, Infraèdre** (petits bas-fonds colluviaux et « flats » alluviaux) ; **C, cataèdre** (entaille linéaire, drainée ou non).

2.2.2. Unité des paysages de la pénélaine

● Sous-unité des Paysages de la pénélaine en roches birrimiennes

Les types cespiteux et gazonnant sont endémiques de toutes les positions topographiques en contexte de forêt et savane à boisement dense dominantes. On excepte le cataèdre pour le type gazonnant cauliphylle. Ces cespiteux sont accrédités d'une CS importante qui peut atteindre, en milieu naturel, 8% dans le supraèdre ; 12% dans le métaèdre infraédrique, l'infraèdre métaédrique et l'infraèdre ; 15% dans le supramétaèdre, le métaèdre et l'infraèdre. Ici, les sous-types cespiteux basiphylle et cespiteux cauliphylle à ramifications aériennes sont les plus fournis. Une diminution de ces endémiques est observée, mais à des proportions très modérées : autour de 5% et 6% dans l'infraèdre et l'infraèdre métaédrique ; 8% dans le supraèdre ; 10% dans le métaèdre infraédrique et l'ectainfraèdre ; 12% dans le supramétaèdre ; 16% dans le cataèdre et 25% dans le métaèdre.

Le phénomène d'adjonction concerne les types rhizomateux et uniculmaire dans l'ensemble des facettes, excepté dans le supramétaèdre, le métaèdre, sous savane arborée et savane boisée ainsi que dans l'infraèdre métaédrique et l'infraèdre, sous savane hydromorphe et forêt galerie, où ils sont aussi endémiques. Par ailleurs, les CS calculées pour les espèces invasives, dans toutes les facettes qui les accueillent, ne dépassent guère 0,3% (tabl. IV). Toutes choses qui constituent un seuil minimal dans les séquences de détérioration des milieux.

Tabl. IV : Moyennes des contributions spécifiques (CS) (%) des types morphologiques de graminoides dans les paysages de la pénéplaine en roches birrimiennes

T. M Géon		Type cespiteux C			Type gazonnant G			Type rhizomateux r			Type uniculmaire U				
		Cc	Cca	Cb	G	Gc	Gb	Rc	Rb ₁	Rb ₂	Uc	Uca	Ucp	Ub	Upb
Forêt claire	S	4	6	8	0,7	2,8	3								
		3,5	5,6	7,7	0,8	3	3,1	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3	0,1	0,1	0,2
	E	3	3,9	10	0,2	0,3	0,2								
		2,8	3,7	9,7	0,2	0,3	0,4	0,1	0,2	0,2	0,1	0,3	0,2	0,1	0,1
Sav. boisée arborée-arbustive	SM	12	11	14,6	1	2,8	1	0,2	0,3	0,4		0,1	0,1		
		11	8,9	13,2	1,1	3	0,9	0,2	0,5	0,6	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
	M	13	11	14,8	1	3	1	2,1	2,4	2,5	0,3	0,2	0,4	0,2	0,5
		10	8,2	11	1,2	3,4	0,8	2,3	2,7	2,8	0,4	0,2	0,5	0,2	0,8
	Mi	8	10	12	0,3	0,1	0,5	0,4	0,3	0,4					
		7,5	9	10,5	0,4	0,1	0,6	0,5	0,4	0,3	0,3	0,2	0,1	0,3	0,1
Sav. et galerie hydromorphe	EI	2,8	3	7	0,5	0,6	0,7								
		2,4	2,6	6,4	0,5	0,7	0,8	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2	0,3	0,2	0,1
	Im	7	9	11	0,5	0,3	0,4		0,1	0,2					
		6,8	8,2	11,6	0,6	0,3	0,5	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,4
	I	6	9	12,3	0,3	0,1	0,4		0,4	0,3					
		5,8	8,3	12	0,4	0,1	0,5	0,2	0,5	0,4	0,3	0,1	0,3	0,2	0,1
C	3	5	7	0,4		0,1									
	2,8	4,7	6,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,1	0,3	0,2	0,1	0,1	

Source : travaux de terrain

Légende : **S**, **Supraèdre** (facette sommitale relativement plane) ; **E**, **Ectaèdre** (corniche cuirassée reliant un acroèdre ou un supraèdre à un métaèdre) ; **SM**, **supramétaèdre** (facette qui constitue, dans le versant, un replat d'extension latérale : moyen glacis ou moyen glacis-versant) ; **M**, **Métaèdre** (versant, glacis) ; **Mi**, **Métaèdre infraédrique** (facette à concavité atténuée sur le versant qui remplace un infraèdre absent) ; **EI**, **Ecatainfraèdre** (micro-corniche qui sépare le versant du bas-fond) ; **Im**, **Infraèdre métaédrique** (bas glacis) ; **I**, **Infraèdre** (petits bas-fonds colluviaux ou « flats » alluviaux) ; **C**, **cataèdre** (entaille hydrographique linéaire).

● Sous-unité des Paysages de la pénéplaine du granite

Aux antipodes de ce qui est observé dans les paysages analogues sur roches birrimiennes, tous les types morphologiques sont endémiques de toutes les situations topographiques, à l'exception des sous-types uniculmaire cauliphylle, uniculmaire cauliphylle à ramifications aériennes et uniculmaire cauliphylle pluriculmaire dans le métaèdre infraédrique en contexte de forêt dense (tab. V).

Les cespiteux sont dominants, comme dans les paysages précédents, et offrent des CS comparables dans les facettes du profil. Mais les phénomènes dynamiques représentent bien un

seuil maximal dans une séquence de détérioration du potentiel appétible. Sur toutes les facettes, les types cespiteux tendent à diminuer à un rythme exponentiel. Cette diminution est évaluée à 47% de la valeur de la CS calculée en milieu naturel dans le supraèdre ; 20 % dans l’ectaèdre ; 63% dans le métaèdre ; 42% dans l’infraèdre et 35% dans le cataèdre. Les sous-types cespiteux basiphyllé et cespiteux basiphyllé à ramifications aériennes sont les plus menacés. Corrélativement, dans tous les biotopes où ils sont aussi endémiques, les types gazonnant, rhizomateux et uniculmaire connaissent une expansion en milieu transformé. L’augmentation s’établit comme suit :

- le type uniculmaire : 65% dans le supraèdre et le supramétaèdre ; 34% dans l’ectaèdre ; 71% dans le métaèdre ; 63% dans l’infraèdre et 35% dans le cataèdre, avec des valeurs qui peuvent atteindre 80% pour les sous-types uniculmaire cauliphylle, uniculmaire cauliphylle à ramifications aériennes et uniculmaire cauliphylle pluriculmaire ;

- le type gazonnant : 63% dans le supraèdre ; 64% dans le supramétaèdre ; 17% dans l’ectaèdre ; 62% dans le métaèdre ; 35% dans l’infraèdre et 29% dans le cataèdre, avec des valeurs maximales chez le sous-type gazonnant cauliphylle ;

- le type rhizomateux : 50% dans le supraèdre ; 52% dans le supramétaèdre ; 35% dans l’ectaèdre ; 62% dans le métaèdre ; 54% dans l’infraèdre et 35% dans le cataèdre, avec des valeurs qui peuvent atteindre 75% pour le sous-type rhizomateux cauliphylle (tabl. V).

A ces augmentations, il faut ajouter l’adjonction des sous-types uniculmaires dont la CS acquise peut avoiner 10% notamment chez les sous-types cauliphylle, uniculmaire cauliphylle à ramifications aériennes et uniculmaire cauliphylle pluriculmaire.

Tabl. V : Moyennes des contributions spécifiques (CS) (%) des types morphologiques de graminoides dans les paysages de la pénélaine du granite

T. M Géon		Type cespiteux C			Type gazonnant G			Type rhizomateux r			Type uniculmaire U				
		Cc	Cca	Cb	G	Gc	Gb	Rc	Rb ₁	Rb ₂	Uc	Uca	Ucp	Ub	Upb
Sav. arborée	S	13	8	18,9	0,9	7	5	1,2	2,4	2	1	1	0,6	1	0,8
		7	4	7,1	1,7	11	7,1	2,4	2,4	3,1	1,3	1,5	1	1,3	1,4
	E	14	10	17	0,2	0,3	0,2	0,9	2,1	2	0,3	0,2	0,1	0,1	0,2
		11	6	13	0,2	0,3	0,4	1,8	2,1	3	0,5	0,3	0,2	0,1	0,5
Sav. arbustive	SM	13,1	8	19	1	7	5	1,6	2,4	2	1	1	0,6	1	0,8
		7	4	7,2	1,8	12	7,2	3	2,4	3,1	1,3	1,5	1	1,3	1,5
	M	13,6	12	15	1,8	3,5	3,9	5,1	4	2,1	0,5	0,4	0,4	0,3	0,5
		5	4	6	2,9	7,1	6	8	7	4,1	0,8	0,6	0,7	0,5	0,8
Sav. hydromorphe	Im	1,3	1	1,8	0,1	0,2	0,1	0,3	0,1	0,1					
		0,4	0,4	0,5	0,2	0,3	0,2	0,4	0,1	0,2	6	7	9,8	3	11
	I	12	10	17	1,6	5,1	6	5	3	4	1	2	3	4	6
		8	6	8	1,6	4	9	6	5	7	1,8	4	5,1	8	10
	C	7	10	13	1	3	2	2	4	6	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
		4	7	9	1	4,7	4	2	7	5	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2

Source : travaux de terrain

Légende : S, **Supraèdre** (facette sommitale relativement plane ; E, **Ectaèdre** (corniche reliant un acroèdre ou un supraèdre à un métaèdre). SM, **supramétaèdre** (replat ou moyen glacis et moyen glacis-versant) ; M, **Métaèdre** (versant, glacis) ; I, **Infraèdre** (petits bas-fonds colluviaux ou « flats » alluviaux) ; C, **cataèdre** (entaille hydrographique linéaire).

2.2.3. Unité de paysage des Grandes Vallées

Les cespiteux sont endémiques des trois principales facettes, avec une valeur de la CS plus élevée qu'ailleurs : voisine de 16% chez le sous-types cespiteux basiphyllé. Leur diminution en milieu transformé est, aussi, la plus impressionnante : 59% de la valeur de leur CS en milieu naturel dans l'infraèdre métaédrique ; 63% dans le cataèdre et 73% dans l'infraèdre. A cet égard, le sous-type cespiteux basiphyllé, avec une régression de 68% dans l'infraèdre métaédrique ; 71% dans l'infraèdre et 83% dans le cataèdre, est le plus touché (tab. VI).

Se rajoute à cette tendance à la diminution des cespiteux, l'adjonction des espèces non ou peu appréciées, en milieu transformé, et qui s'accompagne de leur participation spectaculaire au tapis herbacé. Dans le métaèdre infraédrique, la CS de ces espèces atteint 5% chez le sous-type rhizomateux cauliphyllé ; 10% chez les sous-types uniculmaires, mention faite aux sous-types uniculmaire cauliphyllé à ramifications aériennes et uniculmaire cauliphyllé pluriculmaire qui peuvent avoir une CS voisine de 12%. Dans le cataèdre, cette CS des espèces non endémiques de la facette, voisine de 10% dans l'ensemble, peut atteindre 11% chez les sous-types rhizomateux ; 13% chez les uniculmaires cauliphyllé, uniculmaire cauliphyllé à ramifications aériennes et uniculmaire basiphyllé pluriculmaire.

Tabl. VI : Moyennes des contributions spécifiques (CS) (%) des types morphologiques de graminoides dans le Paysage des Grandes vallées

T. M Type de Milieu*		Type cespiteux C			Type gazonnant G			Type rhizomateux r			Type uniculmaire U				
		Cc	Cca	Cb	G	Gc	Gb	Rc	Rb ₁	Rb ₂	Uc	Uca	Ucp	Ub	Upb
Sb/ Fc	Im	13	8	19	0	0	1,5	0	2,5	1,5	0	0	0	0	0
		6,3	3,4	6	3	4,6	2,4	4,4	4,9	2,7	5,4	8	10	4	12
Shh/R	I	15,1	12	16	1,9	3,4	3,1	5,1	4	2,1	4	2,1	2	1,7	4
		4,1	3,1	4,6	3	5,5	5	8	6,6	3,3	7,7	3,2	3,7	2,7	7,8
Fc/R	C	2,5	3,8	3,5	0	0	1,2	0	0	0	0	0	0,4	0,5	0
		1,2	1,8	0,6	6	8	1,4	7	9	11	13	12	0,7	1,5	13

Source : travaux de terrain

Légende : *Im*, **Infraèdre métaédrique** (bas glacis). *I*, **Infraèdre** (petits bas-fonds colluviaux ou « flats » alluviaux) ; *C*, **cataèdre** (entaille linéaire).

3. DISCUSSION

3.1. Composition floristique bouleversée aux détriments du pâturage à bonne productivité

Les résultats de cette étude ont montré que les graminées les plus intéressantes pour le bétail appartiennent au type cespiteux hémicryptophyte et, dans une moindre mesure, au type gazonnant. César (1978 : 12) indique ainsi, à propos des cespiteux, qu'en milieu naturel, ils constituent 95 % de la biomasse et de la production herbacée totale, en moyenne, et a relevé une valeur pastorale meilleure, qui tient compte de l'appétibilité et de la valeur nutritive, comparée

aux autres espèces de la savane. Et poursuit César (1978), le bétail prélève entre 50% et 90% de la production de ces végétaux.

Les résultats ont montré aussi que ces plantes cespiteuses sont endémiques de toutes les positions topographiques, à l'exception de l'acroèdre et de l'acrosupraèdre, dans les paysages rocheux birrimiens, ou du métaèdre infraédrique dans les paysages rocheux du granite, tous dans un contexte forestier. Certes, mais ces types cespiteux endémiques accusent des reculs estimés à des proportions potentiellement phénoménales en milieu transformé, notamment dans les unités de paysage du granite et dans les Grandes vallées.

On retrouve les forts taux de diminution, avec des différences de détail, dans la plupart des facettes des sous-unités de paysage rocheux et de la pénéplaine du granite : dans le supraèdre, autour de 47% ; dans le cataèdre, environ 20% ; dans le supramétaèdre, voisins de 49 % ; dans le métaèdre, 51% et 63% ; dans l'infraèdre métaédrique, voisins de 67% ; dans l'infraèdre, 53% et 42% ; dans le cataèdre, 44% et 35%.

Dans les Grandes vallées, cette chute des cespiteux est estimée à 59%, de la valeur de leur CS en milieu naturel, dans l'infraèdre métaédrique ; à 63% dans le cataèdre et 73% dans l'infraèdre.

L'évolution de la couverture herbacée semble revêtir deux autres formes : d'une part, l'expansion des types rhizomateux et unculmaire dans les facettes où ils sont aussi endémiques, d'autre part l'adjonction de ces types d'herbacés dans les facettes où, dans l'état d'équilibre normal des milieux, ils sont absents.

A ces niveaux, ces sous-unités de paysage rocheux et de la pénéplaine du granite et l'unité des paysages des Grandes vallées n'ont aucun caractère particulier qui les distinguerait des unités de paysages birrimiens. Par contre, c'est dans ces paysages que l'expansion des CS des types rhizomateux et unculmaire endémiques (jusqu'à 77% de leur CS en milieu naturel) ou intrusifs (jusqu'à 15%), est la plus impressionnante.

Ces transformations représentent bien un seuil maximal dans une séquence de détérioration du milieu végétale au détriment du bétail. L'explication fait appel à des facteurs divers.

En Mauritanie (*Carriere* 1988 : 38), à Djibouti (Audru, César & Forgiarini 1987 : 120 -178), en Côte d'Ivoire (César 1975 : 10 ; 1994 : 120), etc., les conclusions font partout l'unanimité. Le surpâturage et le piétinement sont les principales causes des dégradations. Mais l'imbrication de l'exploitation pastorale intense avec des facteurs écologiques doivent être notées. César (1975 : 10) indique ainsi, à propos des perturbations de la flore herbacée : « dans les savanes guinéennes en Côte d'Ivoire, sur sol sablo-argileux, il n'apparaît aucune différence édaphique entre les zones pâturées et refusées ». « Sur sol sableux granitique, à la suite du surpâturage, l'horizon humifère régresse en épaisseur ; la chute de la teneur en matière organique de l'horizon superficiel « entraîne brutalement le remplacement des graminées savanicoles par des rudérales inexploitable ». Et ajoute César : « ce phénomène n'a pas lieu si le sol est suffisamment riche en éléments argileux ».

Aux facteurs, ci-dessus évoqués pour expliquer la dégradation, cette étude ajoute le débroussaillage. Les graminées cespiteuses possèdent, en effet, un puissant système racinaire. Lors des incendies, en fin de végétation, le feu ne brûle que des pailles mortes. Les réserves nutritives, stockées dans le système souterrain, permettent la régénération des plantes. Cependant, les défrichements profonds, suivis d'un travail du sol prolongé dans le temps, en détruisant les souches des graminées vivaces, sont, peut-être, un des facteurs de leur appauvrissement. Bien plus, les herbicides suppriment les réserves sur pied indispensables des végétaux.

3.2. Pérennité des parcours à quelles conditions ?

L'exploitation idéale, garantissant la pérennité des parcours doit se fonder, selon César (1978 : 23), sur les rotations et temps de repos « nécessaires pour permettre à l'herbe de reprendre, après une pâture intense », la reproduction et protéger la fructification. Mais les paysans, dans le Nord-Est, sont soumis à des contraintes plus rigoureuses qui ne leur permettent pas d'appliquer ces principes qu'ils connaissent d'ailleurs généralement fort bien. Le paysan exploite, en effet, ses terres comme il l'entend, ne laissant bien souvent à l'élevage que les terres dont il ne veut pas pour ses cultures.

Si on tient compte de la relation entre le paysan et la topographie, d'un côté, et entre la valeur pastorale des groupes d'espèces et leurs caractéristiques écologiques, de l'autre côté, on peut trouver un équilibre dans la gestion des milieux et limiter la dégradation floristique.

Une première relation porte sur l'appropriation des sols par les Lobi. Elle fait clairement apparaître le rôle de la topographie. Kambiré (2015 : 221), l'a noté, les terres de bas-fonds et des plaines alluviales trop argileuses et celles des collines, trop caillouteuses, ne sont généralement pas cultivées. Sur plateaux et croupes, les sols sont fertiles, cependant trop lourds à butter pour l'igname, notamment sur schistes et roches vertes, mais aussi souvent gravillonnaires et cuirassés. Sur le versant, ils sont plus aptes à la culture surtout sur granites car ils sont plus sableux que sur schistes. Ainsi, les Lobi exploitent en priorité les versants pour la culture, les sommets pour l'élevage, les bas-fonds ou les plaines pour la culture et l'élevage.

Une seconde relation consiste en l'appréciation des "types écomorphologiques" des graminées. Elle permet de connaître les variations topographiques de la valeur d'un pâturage.

Les "bonnes terres" supposées sont en l'occurrence, à l'analyse des résultats et en se basant sur César (1975 : 10), les terres plus ou moins argileuses des croupes, plateaux et chaînons birrimiens ainsi que des bas-fonds. Elles supportent des savanes cespiteuses au matériel à *Hyparrhenia spp.* et *Andropogon spp.* peu dégradé (résultats) et à comportement hydrique favorable et moins sensible à la dégradation des horizons supérieurs par le piétinement que les terres plus sableuses (César : op. cit. : 10).

En partant de ces deux relations, un premier tri consiste à aménager l'espace pastoral dans les sommets d'interfluve des paysages birrimiens (supraèdre et acroèdre), dans les bas-fonds et les grandes vallées à l'écart de l'espace cultural. Un second tri repose sur l'exploitation pastorale qui tient compte des différences quand elle se base sur les variations d'appétibilité elle-même en relation avec les types écomorphologiques. Koechlin (1961 : 284) a déjà étudié l'écomorphologie des graminées dans le sud du Congo et a trouvé que les espèces les plus mésomorphiques sont « les mieux représentées dans les bas-fonds puis sur les sommets » à sol plus argileux. Dans les bas-fonds et plaines alluviales, les nappes phréatiques agissent sur les types cespiteux et gazonnant, sensibles aux aléas climatiques. Les seules précautions à prendre dans ces milieux sont d'éviter que les graminées soient incendiées et d'assurer leur renouvellement en favorisant leur production semencière.

CONCLUSION

La cartographie des paysages de la région de Bouna localise les principales facettes de terrains avec l'évolution spatiale des types morphologiques des plantes graminoides caractéristiques.

Dans les milieux transformés, le couvert herbacé se disloque et se contracte, avec un appauvrissement floristique portant sur les cespiteux hémicryptophytes endémiques au bénéfice de l'expansion de matériels, le plus souvent d'adjonction, de types rhizomateux et uniculmaire. Ce phénomène est plus marqué dans les paysages du granite et des Grandes vallées et s'accroît dans le supraèdre, le supramétaèdre, l'infraèdre métradré et l'infraèdre lorsque s'ajoute aux sols arénacés, une trop forte exploitation par le bétail et pour la culture. Ainsi la notion de catena ne doit pas l'être dans le seul sens d'une catena topographique, mais aussi dans celui d'une catena d'évolution écologique différentielle, liée à la topographie. La relation entre le paysan et la topographie, les vicissitudes structurales et l'appréciation de type écomorphologique des graminées permettent de cibler les sommets et les bas-fonds, en particulier sur substrat birrimien, pour pérenniser les cespiteux sous le contrôle de la régularisation écologique.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANHUF Dieter et FRANKENBERG Peter, 1991. « Die naturnahen Vegetationszonen Westafrikas », *Regionaler Beitrag* n° 122, p. 243-265
- AVENARD Jean-Michel, 1971. « Aspect de la géomorphologie », dans Georges Mangenot, *Le milieu naturel de la Côte d'Ivoire*, Mémoires ORSTOM, Paris, n°50, 392 p.
- AUDRU Jean, César Jean & Forgiarini Guillaume, 1987. *La végétation et les potentialités pastorales de la République de Djibouti*, IEMVT-CIRAD, 384 p.
- CARRIERE Marc, 1988. « Les pâturages mauritaniens », *Elevage et potentialités pastorales sahéniennes. Synthèses cartographiques*, IEMVT-CIRAD - FRA, 3-4, p. 33- 48
- CESAR Jean, 1975. « Données préliminaires concernant l'action du feu sur la végétation d'une savane », dans César, *Bull. Liaison Cherch. Lamto*, juillet, p. 4-19.
- CESAR Jean, 1978. Première note sur la végétation et la flore du Parc National de la Comoé Minankro, CRZ, 28 P.
- CESAR Jean, 1994. « Gestion et aménagement de l'espace pastoral », *A la croisée des parcours : pasteurs, éleveurs et cultivateurs*, dans Blanc-Pamard Chantal, Paris : ORSTOM, p. 111-145
- DESCOINGS Bernard-Marie, 1976. *Approche des formations herbeuses tropicales par la structure de la végétation*, Thèse, Montpellier Univ. Sc. Techn. Languedoc, 221 p.
- KAMBIRE Sambu, 2015. *Dynamiques, mutations spatiales et problèmes de sédentarité en pays Lobi (Nord-est ivoirien). Approche spatiale par l'analyse et la cartographie des paysages*, Thèse unique de doctorat, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, 341 p.
- KOECHLIN Jean 1961. *La végétation des savanes dans le Sud de la République du Congo*, ORSTOM 1961, Brazzaville, Paris, 214 p.
- KERSTING Philippe, 2005. « Recherches pédo-écologiques dans le Parc National de la Comoé (Côte-d'Ivoire) », *Les Cahiers d'Outre-Mer* no 229, p. 41-54
- TRICART Jean et KILIAN Jean, 1979. *L'écogéographie et l'aménagement du milieu naturel*, Maspero, Paris, 368 p.

AUTEUR

Sambi **KAMBIRÉ**

Maître de conférences en géographie physique et écogéographie

Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)

Courriel : kambire_sambi@yahoo.fr

© Référence électronique

Sambi KAMBIRE « *Déterminisme géomorphologique de l'endémisme et de l'adjonction des types morphologiques de graminoïdes et les tendances évolutives des savanes en zone transformée dans le Nord-Est ivoirien. Écologie pour une exploitation pastorale durable* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 2, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p. 241-259, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 27-05-2024 / Date de publication : 30-12-2024

ANALYSE DE LA RELATION ÉNERGIE, CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENT DANS L'ESPACE UEMOA

ANALYSIS OF THE RELATIONSHIP BETWEEN ENERGY, ECONOMIC GROWTH AND THE
ENVIRONMENT IN THE WAEMU REGION

Allo Benjamin **KOFFI**

RÉSUMÉ

Dans cette étude, il est question d'analyser la relation énergie, environnement et croissance économique dans l'espace UEMOA de 1990 à 2018. Les résultats obtenus à travers les tests de causalité de Dumitrescu–Hurlin montrent d'une part qu'il existe une relation unidirectionnelle entre la consommation d'énergie et la croissance économique allant de la consommation d'énergie à la croissance économique dans l'espace UEMOA. De même, les moindres carrés modifiés (FMOLS) indiquent que la consommation d'énergie favorise la croissance économique à long terme. D'autre part, il existe une relation unidirectionnelle entre la croissance économique et les émissions de CO₂ allant des émissions de CO₂ à la croissance économique alors qu'à long terme, les FMOLS indiquent un sens inverse. Enfin, la relation entre la consommation d'énergie et les émissions de CO₂ est unidirectionnelle allant de la consommation d'énergie aux émissions de CO₂. Ainsi, la consommation d'énergie favorise la croissance économique au sein de l'espace UEMOA cependant, elle contribue à la dégradation de l'environnement. Aussi, la croissance économique favorise la consommation d'énergie et accroît la dégradation de l'environnement à travers l'augmentation des émissions de CO₂ à long terme.

Mots-clés : Énergie, environnement, croissance économique, UEMOA, JEL Classification : O13 ; N5 ; L6 ; Q57 ; R11

ABSTRACT

In this study, it is a question of analyzing the relationship between energy, environment and economic growth in the WAEMU area from 1990 to 2018. The results obtained through the Dumitrescu–Hurlin causality tests show on the one hand that there exists a unidirectional relationship between energy consumption and economic growth ranging from energy consumption to economic growth in the WAEMU space. Similarly, modified least squares (FMOLS) indicates that energy consumption promotes economic growth in the long run. On the other hand, there is a unidirectional relationship between economic growth and CO2 emissions going from CO2 emissions to economic growth while in the long term, FMOLS indicate an opposite direction. Finally, the relationship between energy consumption and CO2 emissions is unidirectional, going from energy consumption to CO2 emissions. Thus, energy consumption promotes economic growth within the WAEMU area, however, it contributes to environmental degradation. Also, economic growth promotes energy consumption and increases environmental degradation through the increase in CO2 emissions in the long term.

Keywords : Energy, environment, economic growth, WAEMUJEL, Classification : O13 ; N5 ; L6 ; Q57 ; R11

INTRODUCTION

L'exploitation des ressources naturelles constitue depuis des décennies l'un des moyens fondamentaux d'accumulation de richesses pour nombres de nations. Ces ressources demeurent importantes pour la survie de l'homme sur terre (Bansard 2021 : 1-2). En effet, le concept de ressources naturelles fait référence aux éléments naturels et ceux non vivants du système terrestre. Parmi ces ressources naturelles, figure l'énergie. Dans le processus de développement économique, l'énergie occupe une place incontournable et est à l'origine de la révolution industrielle. Ainsi, un lien étroit s'est établi entre le développement, l'industrie et l'énergie depuis la révolution industrielle. Le renforcement de ce lien continue à être un élément décisif pour le progrès des pays en développement et des pays en transition (Rigola 1996 : 4). Par définition, le mot énergie¹ vient du grec « Energia » et signifie « force en action » c'est à dire « capacité à produire un mouvement ». L'énergie provient donc de plusieurs sources dont les sources dites renouvelables et non renouvelables. Les sources d'énergie non renouvelables sont les sources d'énergie qui disparaîtront un jour car leurs stocks sur la Terre sont limités. Il s'agit des énergies fossiles et fissiles. Les énergies d'origine fossile sont celles provenant de la décomposition de la matière organique, essentiellement végétale, au cours de millions d'années. Il s'agit du charbon, de la tourbe, du lignite, de la houille, du pétrole, du gaz naturel. L'énergie fissile est celle issue de la fission d'un noyau atomique (en général de l'uranium). Les sources d'énergie renouvelables dépendent d'éléments que la nature

¹ Energie : le mot énergie vient du grec et signifie « force en action » c'est à dire « capacité à produire un mouvement. L'énergie existe sous diverses formes : cinétique, chimique, solaire, éolienne, houlographique, électrique, nucléaire, mécanique, potentielle, thermique.

https://inspe.univ-reunion.fr/fileadmin/Fichiers/ESPE/disciplines/Sciences/Cours_energie.pdf

renouvelle en permanence. Elles sont considérées comme inépuisables : le soleil, l'eau, le vent, la chaleur, le bois, la biomasse. L'utilisation des ressources énergétiques contribue à accroître la production des biens et services (Glasure & Lee 1997 : 17-25). Avec les événements récents intervenus en Ukraine, la question énergétique s'est brusquement invitée dans l'actualité. Ce conflit russo-ukrainien et ses conséquences en termes de restrictions des livraisons de gaz et de pétrole en provenance de la Russie, sont venus rappeler au monde à quel point les différentes sociétés sont, dans leur fonctionnement, fortement dépendantes de l'énergie (Pillet 2023 : 4). Si donc l'énergie contribue à la production des biens et services, celle-ci peut générer des effets nuisibles à l'environnement². La relation énergie croissance et environnement a été analysée à travers plusieurs études. Une revue de la littérature existante révèle que la plupart des études s'intéressent soit à la relation output – énergie, soit à la relation output – pollution, et que peu ont exploré la possibilité de tester les deux liens dans un même travail (Ang 2008 : 271-278). Ainsi, le revenu par tête influence la pollution mais la pollution influence aussi le revenu par tête (Lieb 2003 : 27). Par ailleurs, la productivité du travail peut baisser à cause de certains polluants qui peuvent engendrer des problèmes de santé et une baisse des capacités de concentration et d'apprentissage. Pour McConnell (1997 :383-399), la pollution réduit les récoltes, les rendements forestiers et les rendements du secteur de la pêche. Il y aurait donc un lien de causalité bidirectionnel entre revenu et pollution. En plus, dans les économies en général et dans l'espace UEMOA³ en particulier, l'utilisation de l'énergie connaît une hausse ces dernières décennies. Celle-ci passe de 1238,13 Ktep en 1990 à 1982,52 Ktep à 2020. Par ailleurs, la situation de l'environnement au sein de l'UEMOA devient inquiétante avec la hausse des émissions de CO_2 ⁴(Nahoua 2015 : 5). Les émissions de CO_2 en 1990 s'élèvent à 8 106,85 Ktep⁵ pendant qu'en 2020, elles sont de 44 104,95 Ktep. Le changement climatique avec son corollaire de réchauffement climatique et des inondations attire l'attention des décideurs politiques (Soraya Duboc et Nicolas Richard 2023 : 10). Aussi, s'agissant de la situation de la production des biens et services, une croissance moyenne de 5% est observée ces dernières années. Cette situation suscite des préoccupations à savoir : Quels types de relations existe-t-il entre la consommation d'énergie et la croissance économique, entre la consommation d'énergie et la qualité de l'environnement et entre la croissance économique et la qualité de l'environnement au sein de l'espace UEMOA ? Pour répondre à ces préoccupations, cet article vise à analyser d'une part le sens de causalité entre la consommation d'énergie et la croissance économique. D'autre part, il identifie le sens de causalité entre la consommation d'énergie et la qualité de l'environnement représentée par les émissions de CO_2 . Enfin, il analyse le sens de causalité entre la croissance économique et la qualité de l'environnement tout en mettant l'accès sur

² Environnement : l'environnement est tout ce qui nous entoure. C'est l'ensemble des éléments naturels et artificiels au sein duquel se déroule la vie humaine. L'environnement comprend différents milieux de vie de tailles variables : un champ, une forêt, un vieux mur etc.

<https://facsc.univ-annaba.dz/wp-content/uploads/2021/01/Chapitre-1.pdf>

³ Créée le 10 janvier 1994 à Dakar au Sénégal, l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est une institution sous régionale qui regroupe huit États côtiers et sahéliens : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo ; <https://www.uemoa.int/presentation>

⁴ Le dioxyde de carbone, également appelé gaz carbonique ou anhydride carbonique, de formule moléculaire CO_2 , est un gaz incolore, inerte et non toxique. Il se compose de deux atomes d'oxygène et d'un atome de carbone.

https://www.actuenvironnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/dioxyde_de_carbone_co2.php4

⁵ La tonne d'équivalent pétrole (symbole tep) est une unité d'énergie d'un point de vue économique et industriel. <https://www.techno-science.net/definition/3443.html>

les effets de long terme de la consommation d'énergie sur la croissance économique. Ainsi, l'article s'organise en trois sections. La première section présente avant tout la méthodologie utilisée dans cette étude. Cette méthodologie présente le modèle utilisé ainsi que les variables du modèle. Ensuite, la deuxième section étale les résultats obtenus des estimations et la troisième section est destinée à la discussion des résultats. Pour mieux mener cette étude, la présentation du cadre conceptuel et méthodologique s'avère fondamentale.

1. CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE

Dans cette section, il s'agit d'exposer la méthode d'estimation. Plusieurs méthodes sont utilisées pour les estimations afin d'identifier de probables relations entre variables économiques. Cependant, certaines d'entre elles demeurent plus efficaces en termes de résultats. La présentation de la spécification du modèle permet de mieux cerner ce fait.

1.1. Spécification du modèle

Dans le but de répondre à la préoccupation posée dans cette étude, un modèle économétrique est mis en œuvre. Mais avant tout, il est important de souligner le modèle théorique de base. Ainsi, en se référant aux travaux précédents, l'intégration de l'énergie dans la fonction de production est retenue et le modèle de production de Chang et Lee (2008 : 2359-2373) sert de cadre de référence théorique. En effet, ces auteurs étudient la relation consommation d'énergie et croissance économique dans les pays Asiatiques en intégrant le facteur énergétique dans la fonction de production classique. Le choix du modèle est motivé par le fait que celui-ci permet de déterminer le sens de la causalité entre la consommation d'énergie et la croissance économique, mais aussi par sa spécificité à mettre en évidence les effets de long terme. Par ailleurs, la forme fonctionnelle du modèle se présente comme suit :

$$y = f(K, L, E) \quad (1)$$

Où Y représente le produit intérieur brut, K représente le stock de capital, L représente le travail et E correspond à l'énergie et plus particulièrement à la consommation d'énergie dans le cadre de cette étude.

Ce modèle permet à cette contribution d'identifier le sens de causalité de même que les relations de long terme entre la consommation d'énergie, la croissance économique et la qualité de l'environnement. A cet effet, plusieurs études conduites dans ce sens ont utilisé différentes méthodes. Certains auteurs ont mis en œuvre une approche non linéaire, par l'utilisation du modèle à changement de régime pour tester l'existence de la courbe environnementale de Kuznets (CEK)⁶ (Halkos & Tsionas 2001 : 191-210).

Par ailleurs, analysant le problème de la cointégration, de la racine unitaire, des variables omises et de la spécification économétrique de la CEK, Richmond et Kaufmann (2006 : 176-189) testent l'évolution de deux indicateurs environnementaux, à savoir la consommation d'énergie et le CO₂ pour 36 pays (20 pays OCDE et 16 pays en voie de développement) sur la période de 1973 à 1997. Ceux-ci comparent trois modèles : le modèle à effets fixes, le modèle à effets aléatoires et le modèle à coefficients aléatoires.

⁶ La courbe environnementale de Kuznets (CEK) met en relation le revenu par habitant et la dégradation de l'environnement par la société. La courbe possède l'allure générale d'un U inversé.
<https://www.eurofiscalis.com/lexiques/courbe-environnementale-de-kuznets/>

Dans cet article, les moindres carrés modifiés ou Fully Modified Ordinary Least Square (FMOLS)⁷ développés par Phillips et Sam (1990 : 165-193) sont d'un part utilisé pour analyser les effets de long terme. Cette technique consiste à inclure des valeurs avancées et retardées de Δx_{it} dans la relation de cointégration dans le but d'éliminer la corrélation entre les variables explicatives et le terme d'erreur. Elle permet de tenir compte des problèmes d'endogénéité du second ordre des régresseurs (engendrée par la corrélation entre le résidu de cointégration et les innovations des variables I(1) présentes dans la relation de cointégration) et des propriétés d'autocorrélation et d'hétéroscédasticité des résidus. Les estimations des FMOLS se présentent comme suit :

$$y_{i,t} = \alpha_i + \sum_{k=1}^K \gamma_{ik} y_{i,t-k} + \sum_{k=1}^K \beta_{ik} x_{i,t-k} + \varepsilon_{i,t} \quad \text{avec } i = 1, \dots, N \text{ et } t = 1, \dots, T \quad (2)$$

et $x_{i,t}$ et $y_{i,t}$ sont des observations de deux variables stationnaires pour un individu i dans une période t . Aussi, les coefficients peuvent différer d'un individu à un autre mais dans une période constante. Le nombre de retard devra être identique pour tous les individus du panel et le panel doit être cylindré. D'autre part, si les FMOLS permettent d'identifier les effets de long terme, le test de causalité de Dumitrescu–Hurlin (2012) qui est une extension du test de causalité de Granger (1969) permet d'identifier la relation causale entre les variables. Comme Granger (1969), la procédure pour déterminer l'existence de causalité est de tester les effets significatifs des valeurs passées de x sur les valeurs présentes. L'hypothèse nulle est alors définie comme suit :

$$H_0 : \beta_{i1} = \dots = \beta_{ik} = 0 \quad \forall i = 1, \dots, N, \quad (3)$$

correspondant à l'absence de causalité pour tous les individus du panel.

Il faut noter que la sélection des variables a été faite selon la littérature, bien évidemment en prenant en compte les objectifs de cette étude. Compte tenu des caractéristiques de certaines variables, le modèle log-linéaire est permettant d'analyser la relation de long terme entre la consommation d'énergie, la croissance économique et l'environnement est utilisé. Ainsi, les différents modèles se présentent comme suit :

$$Lnco_{2it} = \varphi_0 + \varphi_1 Lnpi_{it} + \varphi_2 Lncon_{it} + \varphi_3 Lnfbcf_{it} + \varphi_4 Lntxin_{it} + \mu_{it} \quad (4)$$

$$LnPib_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 Lnco_{2it} + \alpha_2 Lncon_{it} + \alpha_3 Lnfbcf_{it} + \alpha_4 Lntxin_{it} + \omega_{it} \quad (5)$$

$$Lncon_{it} = \beta_0 + \beta_1 Lnpi_{it} + \beta_2 Lnco_{2it} + \beta_3 Lnfbcf_{it} + \beta_4 Lntxin_{it} + \pi_{it} \quad (6)$$

Où t représente la période de temps allant de 1990 à 2018 ; et i représente les individus allant avec pour valeur $i = 1$ à 5

$\varphi_0, \alpha_0, \beta_0$, sont des constantes ;

$\varphi_t, \alpha_t, \beta_t, t=1$ à 4 à sont des paramètres réels ; μ_t, ω_t, π_t représente les perturbations aléatoires et centrées, $E(\mu_t) = E(\omega_t) = E(\pi_t) = 0 \quad \forall t$

A ce stade, la présentation des variables demeure fondamentale. Il convient de préciser qu'il existe deux types de variables. Il y a d'une part les variables que le modèles cherche à expliquer

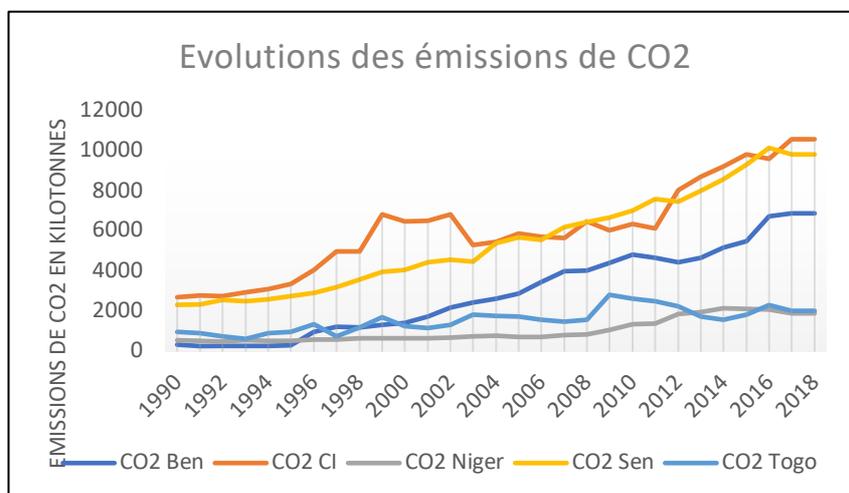
⁷ Fully Modified Ordinary Least Square (FMOLS) est une méthode non-paramétrique qui corrige l'autocorrélation et l'hétéroscédasticité en éliminant la corrélation entre les variables explicatives et le terme d'erreur. Downloads/sara,+27805-73619-1-CE%20(1).pdf

à savoir les variables dépendantes ou endogènes et d'autre part, les variables indépendantes ou exogènes qui sont celles qui expliquent ou causent les autres. En tenant compte de l'objectif de l'étude, les variables expliquées apparaissent tantôt comme des variables endogènes et tantôt comme des variables exogènes.

Les variables que les différents modèles expliquent dans cette étude sont la qualité de l'environnement captée par les émissions de CO₂, l'exploitation des ressources traduite par le produit intérieur brut et la consommation d'énergie. D'abord, il faut signifier que lorsque les émissions de CO₂ varient à la baisse, la situation de l'environnement s'améliore traduisant ainsi une meilleure qualité de celui-ci. Les émissions de CO₂ sont l'ensemble des rejets de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Tous les moyens d'observation aujourd'hui disponibles (stations du réseau météorologique mondial, données océanographiques, ballons sondes, photographies aériennes et données satellitaires), confirment le changement climatique des dernières décennies (Robert 2001 : 1-409). L'évolution des émissions de CO₂ dans l'espace UEMOA connaît différents stades. La figure ci-après présente cette évolution.

L'analyse de la figure indique une hausse des émissions de CO₂ sur la période d'étude. Les émissions sont par ailleurs dominées par celles provenant de la Côte d'Ivoire et ensuite celles du Sénégal. L'ensemble des pays de l'UEMOA traverse ces dernières années, de rudes périodes sur le plan climatique. Des périodes très chaudes sont constatées au niveau de certains de ces pays pendant que d'autres connaissent des situations d'inondations causant des pertes en vies humaines et matérielles. Les émissions de CO₂ ainsi que le développement des certaines activités peuvent en être des explications.

Fig. 1. Évolution des émissions de CO₂ en Côte d'Ivoire de 1990 à 2018



Source : Allo à partir de WDI, 2023

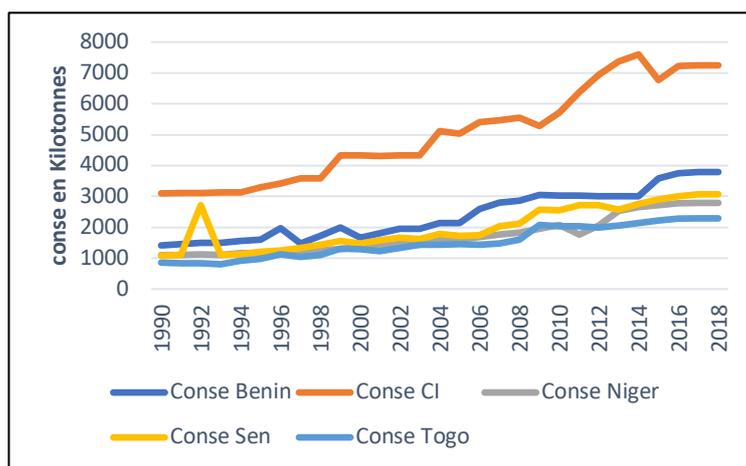
Ensuite, la consommation d'énergie⁸ qui est l'une des variables expliquées dans cette étude demeure aussi fondamentale. Il s'agit pour ce cas spécifique de la consommation totale d'énergie au sein de l'espace UEMOA. La consommation d'énergie permet la production des biens et services. La disponibilité en quantité et en qualité suffisante de l'énergie électrique dans un pays, apporte du confort, du bien-être dans les ménages, favorise le développement de l'artisanat, des industries et des petites et moyennes entreprises. Elle assure par ailleurs le

⁸ La consommation d'énergie (CONSE) est la quantité d'énergie employée par un ménage ou par un équipement tel que les climatiseurs, chaudières, ..., voire le bâtiment.

<https://www.xpair.com/lexique/definition/consommation-energie.htm>

développement du secteur des services de l'administration. Pour l'ensemble des pays de l'UEMOA, la consommation d'énergie connaît une hausse ces dernières années. Cette consommation est dominée par la consommation de la Côte d'Ivoire qui demeure la première puissance économique de l'union, suivie par celle du Bénin, et du Sénégal. Cette hausse de la consommation d'énergie peut s'expliquer par la hausse des activités au sein de l'union qui connaît une croissance économique dynamique au cours de ces dix dernières années. Le développement par exemple des activités industrielles et tertiaires peut justifier ce fait (fig. 2).

Fig. 2. Évolution de la consommation d'énergie dans cinq pays de l'UEMOA



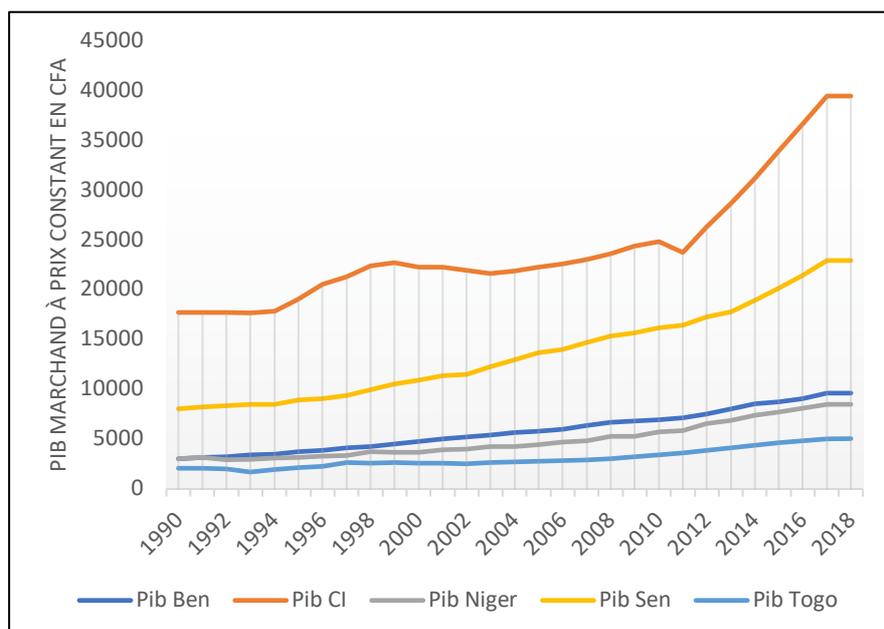
Source : Allo à partir de WDI, 2023

Enfin, parmi les variables expliquées par l'étude, il y a la croissance économique traduite par l'évolution des biens et services produits à savoir le PIB⁹. Il faut noter que la croissance économique, signe de hausse de la richesse créée est l'un des objectifs de la politique économique. Une croissance économique est un moyen d'accroître le bien-être de la population. Pour cette raison, les Etats mettent en œuvre des moyens non négligeables afin de parvenir à une croissance économique forte sur une longue période. La figure ci-après illustre l'évolution de la production des biens et services au sein de l'espace UEMOA. La production des biens et services connaît une hausse dans l'espace UEMOA durant la période d'étude. L'économie ivoirienne vient en première position suivie de l'économie sénégalaise et de l'économie béninoise. L'économie togolaise vient en dernière position. Dans l'ensemble, il y a une hausse de la richesse créée au sein de l'union. En effet, avec l'accroissement de la population de l'espace et des possibilités diverses d'investissements, les activités se développent. Les économies de l'union se modernisent peu à peu et cela est favorable à l'espace sur le plan économique. L'évolution de la production des biens et services se présente comme suit.

⁹ Le produit intérieur brut (PIB) est peut-être l'indicateur le plus utilisé pour mesurer la production et la performance économiques.

<https://www.bdc.ca/fr/articles-outils/boite-outils-entrepreneur/gabarits-documents-guides-affaires/glossaire/produit-interieur-brut>

Fig. 3. Évolution du Pib dans l'espace UEMOA de 1990 à 2018



Source : Allo à partir de WDI, 2023

La variable « $txin^{10}$ » définit le taux d'inflation de l'économie. Dans cette étude, elle représente l'indice des prix à la consommation et sa maîtrise est importante pour une bonne prévision des activités économiques. La stabilité des prix est donc recommandée par les économistes. Les prix trop élevés peuvent rendre une économie moins compétitive sur le plan externe. Ils peuvent réorienter les ressources internes vers l'extérieur à cause des effets pervers induits par ceux-ci. Les prix trop élevés dissuadent les consommateurs qui voient leur pouvoir d'achat baissé. Dans cette étude, les investissements représentés par la formation brute de capital fixe (fbcf)¹¹, demeurent aussi importants. Ils constituent un véritable levier de croissance économique et peuvent par ailleurs influencer la consommation d'énergie ainsi que la qualité de l'environnement la qualité de l'environnement. Cependant, avant de poursuivre s cette étude, il est crucial de connaître la source des données utilisées.

1.2. Sources des données

Les données dans cette étude sont issues de la Banque Mondiale (WDI 2023)¹². Elles concernent cinq pays de l'espace UEMOA qui sont le Bénin, la Côte Ivoire, Le Niger, le Sénégal et le Togo. La non disponibilité de données pour certains pays de l'espace justifie ce

¹⁰ Le taux d'inflation correspond au pourcentage de hausse/baisse des prix des biens et services sur une période donnée <https://www.centralcharts.com/fr/gm/1-apprendre/9-economie/34-analyse-fondamentale/606-taux-d-inflation-definition-et-calcul>

¹¹ La formation brute de capital fixe (FBCF) est constituée par les acquisitions moins cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1371>

¹² Les indicateurs du développement mondial constituent la principale collection d'indicateurs de développement de la Banque mondiale, compilés à partir de sources internationales officiellement reconnues. <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>

choix. Ainsi, l'utilisation des données concernant ces pays a permis d'avoir les résultats qui suivent après les différentes estimations effectuées.

2. RÉSULTATS

Les résultats obtenus mettent en évidence, les relations entre de la consommation d'énergie, la qualité de l'environnement et la production des biens et services au sein de l'espace UEMOA. Ces résultats débutent avec les statistiques descriptives.

2. 1. Résultats des tests de statistiques descriptives

Les résultats des tests de statistiques descriptives sont ceux que contient le tableau 1 ci-dessous. L'analyse indique que la variable Logtxin est la moins dispersée, son écart-type indique la valeur 0.270213 suivie respectivement des variables Logconse, Logpibr et Logco2 dont les écarts-types sont respectivement (0.540330 ; 0.887916 ; 0.951206). Par contre, il est remarquable que la variable la plus dispersée est la variable Logfbcf avec un écart-type de 1.004631.

Tabl.1 : Tests de statistiques descriptives des variables

	Logpibr	Logco2	Logconse	Logfbcf	Logtxin
Mean	8.963503	7.761954	7.678743	7.182558	4.336988
Maximum	11.35088	9.265188	8.935640	9.705037	4.638605
Minimum	7.440734	5.611338	6.687109	4.878779	3.640477
Std. Dev.	0.887916	0.951206	0.540330	1.004631	0.270213

Source : Allo à partir de WDI, 2023

Une fois les tests de statistiques descriptives effectués, il convient de déterminer la structure du panel à savoir si le panel est homogène ou hétérogène.

2. 2. Tests d'homogénéité du panel

La première étape à établir pour un échantillon de données de panel est de vérifier la spécification homogène ou hétérogène du processus générateur de données. Sur le plan économique, les tests de spécification reviennent à déterminer si l'on a le droit de supposer que le modèle théorique étudié est parfaitement identique pour tous les pays, ou au contraire s'il existe des spécificités propres à chaque pays. On commence par tester l'hypothèse d'une structure parfaitement homogène (constante et pente identiques). Si les statistiques de Fischer associées au test d'homogénéité total sont supérieures au Fischer de la table, on rejette donc cette hypothèse. Le tableau suivant présente les résultats obtenus à l'aide du test de Fisher. Il indique que le panel est hétérogène car l'hypothèse nulle d'homogénéité totale est rejetée, la P-value étant inférieure au seuil de 5%. Ainsi, les individus du panel présentent des caractéristiques qui leur sont propres.

Tabl.2. Résultat du test d’homogénéité totale

Test	P. value
Homogénéité	0,0000

Source : Allo à partir de WDI, 2023

Avant de passer à l’étude de la stationnarité des variables qui évitent de faire des régressions qui donnent des résultats fallacieux, il est important d’effectuer le test d’indépendance des variables.

2. 3. Tests d’indépendance des individus du panel

Le test d’indépendance de Pesaran (2007 : 265-312) postule comme H0 indépendance des individus. Il permet de voir la relation de dépendance entre les individus du panel. Les résultats présentés dans le tableau ci-après indiquent une P-value inférieure au seuil de 10% par conséquent, il y a rejet de H0, traduisant la dépendance des individus du panel. Ainsi, les tests de seconde génération sont utilisés pour l’étude de la stationnarité des variables.

Tabl.3. Résultat du test d’indépendance des individus du modèle

Test	P.value
Indépendance des individus	0,08

Source : Allo à partir de WDI, 2023

Ainsi, les tests de seconde génération sont utilisés pour l’étude de la stationnarité des variables.

2. 4. Tests de stationnarité des variables du panel

Les résultats des tests de stationnarité regroupés dans le tableau suivant sont ceux de Pesaran (2007 : 265-312) et de Breitung et Samarjit (2005 : 375-508). Les résultats montrent que pour toutes les variables, l’hypothèse nulle d’absence de racine unitaire n’a pu être rejetée en niveau. Les deux tests utilisés confirment que les séries sont stationnaires dès la première différenciation par conséquent, les séries en panel sont toutes intégrées d’ordre un (I (1)).

Tabl.4. Tests de racine unitaire sur les variables en panel du modèle

Variables	Stationnarité	CADF		Stationnarité	CIPS	
		Valeur des statistiques	Valeur critique à 5%		Ordre d’intégration	Valeur des Statistiques
Logpibr	I(1)	-3.27	-2.86	I(1)	-4.41	-2.86
LogCO2	I(1)	-4.22	-2.86	I(1)	-5.48	-2.86
Logconse	I(0)	-3.54	-2.86	I(0)	-3.44	-2.86
Logfbcf	I(1)	-4.16	-2.86	I(0)	-3.04	-2.86
LogTXIN	I(0)	-3.47	-2.86	I(0)	-3.21	-2.86

Source : Allo à partir de WDI, 2023

Par la suite, il est important de procéder à l’étude de la cointégration des variables afin d’identifier une probable relation de long terme entre celles-ci.

2. 5. Résultats des tests de cointégration du modèle

Les tests de cointégration utilisés sont ceux de Westerlund (2007 : 101–132). Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau ci-dessous. Des quatre statistiques construites avec les données de cinq pays de l’UEMOA, les statistiques Pt et Pa évoquent d’une part le rejet de l’hypothèse nulle de non cointégration entre les variables. D’autre part, les statistiques Gt et Ga indiquent le rejet de l’hypothèse nulle de non cointégration entre ces variables au niveau individuel c’est-à-dire pour au moins un pays. Les statistiques conduisent finalement au rejet de l’hypothèse de non cointégration entre les différentes variables dépendantes et les variables indépendantes tant au niveau du panel qu’au niveau individuel. Il existe donc une relation de long terme entre la consommation d’énergie, la croissance économique et la qualité de l’environnement au sein de l’espace UEMOA.

Tabl.5. Test de cointégration des variables en panel modèle

Statistique	Valeur critique à 5%
Gt	0,730
Ga	0,01**
Pt	0,52
Pa	0,01**

Source : Allo à partir de WDI, 2023

L’existence des relations de long terme entre les variables conduit l’utilisation de modèles permettant d’identifier des effets long terme pour les différentes estimations. Les FMOLS sont par conséquent utilisés dans le cas de cette étude.

2. 6. Estimation du modèle

Les résultats des tests de causalités obtenus à travers les FMOLS permettant d’identifier les effets de long terme entre l’énergie, la croissance économique et les émissions de CO2 se présentent dans le tableau suivant :

Tabl.6. Résultats des estimations du modèle par FMOLS

Variables dépendantes			
Variables	Logpibr	Logconse	Logco2
Logpibr		0,1061**	0,2280*
Logconse	0,5967**		0,5968*
Logco2	0,1580	0,0816	
Logfbcf	0,2956***	0,0876**	- 0,0801
Logtxin	- 0,4928*	0,7059***	1,3516***
R ² ajusté	0,84	0,92	0,87
Nombre d’observations	140	140	140

Source : Allo à partir de WDI, 2023 / Note : * ; ** et *** respectivement significatif à 10%, 5% et 1% ;

Tabl.7. Résultats des tests de causalité Dumitrescu–Hurlin

Direction de la causalité	P-Value Statistiques
LOGCONSE → LOGPIB	0,0142** (2,452)
LOGPIB → LOGCONSE	0,3876 (- 0,864)
LOGPIB → LOGCO2	0,5329 (0,675)
LOGCO2 → LOGPIB	0,0409** (2,044)
LOGCONSE → LOGCO2	0,0133** (2,476)
LOGCO2 → LOGCONSE	0,9908 (0,011)

Note : * ; ** et *** respectivement significatif à 10%, 5% et 1% ;

3. DISCUSSION

Les résultats obtenus montrent d'une part qu'à long terme, les variables qui influencent de façon significative la croissance économique sont la consommation d'énergie, la formation brute de capital fixe et le taux d'inflation. Cependant, les émissions de CO2 ont un effet positif non significatif sur la production des biens et services à long terme selon les résultats obtenus des FMOLS alors que le test de causalité de Dumitrescu–Hurlin montrent que les CO2 causent la croissance économique dans l'espace UEMOA. La hausse des CO2 contribue à la croissance économique même si à long terme, l'effet reste non significatif.

Tout d'abord, la consommation d'énergie a un effet positif et significatif sur la croissance économique à savoir sur la production des biens et services au sein de l'espace UEMOA sur la période d'étude considérée. De même, les tests de causalité de Dumitrescu–Hurlin indiquent que la consommation d'énergie cause la croissance économique dans l'espace UEMOA. Un accroissement de la consommation d'énergie favorise ainsi la création de richesse pour l'ensemble des pays de l'union. En effet, l'énergie est l'une des ressources les plus utilisées dans le processus de production des biens et services. Cette ressource considérée comme un facteur de production par certains économistes joue un rôle incontournable au niveau des différentes chaînes de production. Que ce soit au niveau du secteur primaire, industriel et tertiaire, l'énergie demeure prépondérante. L'énergie en contribuant à la modernisation des activités permet de générer plus de richesses au niveau des pays de l'UEMOA. Elle permet surtout le fonctionnement des activités industrielles et tertiaires. Les administrations se modernisent pendant le transport se développe grâce à l'utilisation de l'énergie.

Si plusieurs pays de cet espace continuent d'importer de l'énergie en grande quantité pour le fonctionnement de leur économie, il faut signifier que cette ressource énergétique dans sa globalité est un véritable moteur de croissance au niveau des pays de l'UEMOA. Ces résultats sont similaires à ceux de Oumar Ndiaye (2018 : 4) pour le Sénégal. Ils confirment celui de Duyen Dang Thi (2023 : 16) pour le Vietnam et celui de Esso (2010 : 1383-1391) pour la Côte d'Ivoire. Ils sont aussi similaires à celui de Allo (2021 : 49-73) pour l'espace UEMOA qui montre l'importance de l'énergie dans le processus de développement industriel. Par ailleurs, ces résultats sont similaires à celui de Boyomo Ateba (2022 : 1-31) pour quatorze pays d'Afrique subsaharienne. Ensuite, la formation brute de capital fixe a un effet positif et significatif sur la croissance économique dans l'espace UEMOA. Les investissements sont importants au sein de l'espace et contribuent à accroître la création de richesse celui-ci. En effet, il y a une hausse des investissements au sein de l'espace ces dernières années avec les grands projets de développement mis en œuvre par les gouvernants. Ces investissements au niveau des différents secteurs d'activités favorisent la production des biens et services au niveau de l'union.

La variable taux d'inflation (TXIN) cependant, affecte significativement et négativement la croissance économique au niveau de l'espace UEMOA. Une hausse durable du niveau général des prix fait donc perdre des points de croissance économique. La hausse des prix au niveau de l'union tout d'abord décourage les investissements du fait de la baisse du pouvoir d'achat de plusieurs agents économiques. Ensuite, elle rend les pays moins compétitifs sur le marché international et contribue à faire baisser les exportations de l'espace. Cette situation diminue les revenus et donc la production des biens et services. Ces résultats confirment ceux trouvés par Abdoul Sall Khadry (2016 : 286) pour les pays de l'UEMOA. D'autre part, les déterminants de la consommation d'énergie au sein de l'UEMOA selon les résultats obtenus des FMOLS sont la croissance économique, la formation brute de capital fixe et le taux d'inflation. Ainsi, à long terme, un accroissement des activités contribue à une augmentation de la quantité d'énergie consommée au sein de l'espace. La production des biens et services nécessite une certaine quantité d'énergie. Les économies traditionnelles consommaient très peu d'énergie cependant, force est de constater une modernisation croissante au niveau des différentes chaînes de production. Or le fonctionnement du système de production moderne demande une consommation d'énergie.

L'espace UEMOA qui poursuit son processus de développement consomme de plus en plus de ressources énergétiques à l'instar des autres pays du monde. Cet espace en développement est en train de réorganiser ses activités. Les services se développent pendant que les industries se mettent en place avec des investissements directs étrangers de plus en plus présent. Par conséquent, une augmentation de la production des biens et services contribue à un accroissement de la quantité d'énergie consommée au sein de l'espace UEMOA. Ces résultats confirment celui de Esso (2010 : 1383-1391) pour la Côte d'Ivoire qui indique que la croissance économique cause la consommation d'énergie pour ce pays. Ils vont encore dans le même sens que celui de Ouédraogo (2013 : 637-647) pour les pays de l'UEMOA.

L'accroissement de la consommation d'énergie dépend aussi de la formation brute de capital fixe. En effet, cette variable qui est l'une des composantes des investissements demeure fondamentale dans le processus de production des biens et services. Les investissements sont nécessaires pour la croissance économique. Ils concernent les divers secteurs d'activités qui consomment de l'énergie pour leur mise en œuvre. Leur augmentation entraîne donc la hausse de la consommation d'énergie au sein de l'espace. Parallèlement, le taux d'inflation demeure un facteur déterminant la consommation d'énergie dans l'espace UEMOA. Ce qui est

évident serait la baisse de la consommation de l'énergie lorsque les prix augmentent. Cependant, l'énergie constitue un facteur fondamental dans le processus de production des biens et services. Par conséquent, malgré la hausse du niveau général des prix, la demande d'énergie continue d'accroître afin de satisfaire les agents économiques. Enfin, les déterminants des émissions de CO₂ dans l'espace UEMOA sont la croissance économique, la consommation d'énergie et le taux d'inflation. Ces variables influencent les émissions de CO₂ de façon positive et significative. Il faut noter que les résultats à travers les FMOLS et les tests de causalité de Dumitrescu–Hurlin montrent que la croissance économique contribue à augmenter les CO₂ et demeure un facteur participant à la dégradation de l'environnement dans l'espace UEMOA. La production des biens et services demande l'exploitation de ressources naturelles faisant partie intégrante de l'environnement. De plus, les ressources exploitées laissent des déchets qui sont le plus souvent jetés dans l'environnement. Toutes les ressources utilisées proviennent de l'environnement et leur exploitation laisse des effets sur celui-ci. La plupart des pays développés par exemple sont des pays dont les émissions de CO₂ sont énormes. Ces pays qui ont des niveaux de productions élevés contribuent à une plus grande pollution de l'environnement. Ces résultats confirment celui de Allo (2023 : 72-85) pour la Côte d'Ivoire. D'un autre côté, la croissance économique demande une consommation de grande quantité d'énergie. Le développement des industries et des activités de services exige une consommation d'énergie de plus en plus forte. Aussi, la consommation d'énergie et surtout d'énergie de sources fossiles est la source principale des émissions de CO₂ qui polluent l'environnement dans le monde en général et dans l'espace UEMOA en particulier. Il est vrai que les énergies renouvelables sont conseillées pour leur impact non offensif sur la qualité de l'environnement. Cependant, leur consommation est encore très faible, les énergies fossiles étant plus sollicitées. Cette situation contribue à générer plus de CO₂ avec son corollaire de changement climatique de moins en moins supportable.

Le taux d'inflation constitue finalement l'un des facteurs déterminant les émissions de CO₂ au sein de l'espace UEMOA. Il contribue à l'accroissement des émissions et participe à la dégradation de l'environnement de l'espace considéré. Ainsi donc, l'exploitation des ressources dans l'espace UEMOA demande une certaine quantité d'énergie consommée. L'énergie demeure un facteur fondamental de croissance économique cependant, les effets induits par celle-ci sur l'environnement sont de plus en plus défavorables. La production des biens et services de même favorise la consommation d'énergie mais contribue aussi à la dégradation de l'environnement.

CONCLUSION

Cette étude a pour objectif d'identifier la relation de causalité entre la consommation d'énergie, la croissance économique et la qualité de l'environnement représentée par les émissions de CO₂. Les résultats obtenus à travers les tests de causalité de Dumitrescu–Hurlin montrent d'une part qu'il existe une causalité unidirectionnelle entre la consommation d'énergie et la croissance économique au sein de l'espace UEMOA allant de la consommation d'énergie à la croissance économique. La consommation d'énergie favorise la croissance économique au sein dudit espace. L'énergie utilisée par l'ensemble des pays permet d'accroître la production et d'améliorer le niveau de vie de l'espace. Aussi, les résultats obtenus des FMOLS indiquent que la consommation d'énergie a un effet positif sur la croissance économique à long terme. De même, la croissance économique est un facteur déterminant la

consommation d'énergie à long terme. Ce qui signifie que plus les activités vont se développer, il faudra de l'énergie supplémentaire pour faire face à la demande. D'autre part, il existe une causalité unidirectionnelle entre la croissance économique et les émissions de CO2 allant des émissions de CO2 à la croissance économique selon les tests de causalité de Dumitrescu–Hurlin. Ces résultats indiquent que la croissance économique qui d'ailleurs est souhaitable car étant l'un des objectifs des politiques économiques est causée par les émissions de CO2. Cependant, les résultats des FMOLS indiquent plutôt que la croissance économique a un effet positif significatif sur les émissions de CO2 à long terme. Enfin, la consommation d'énergie qui demeure un facteur fondamental de croissance économique, accroît les émissions de CO2 et ne permet pas pour le moment d'améliorer la qualité de l'environnement selon les deux méthodes d'estimation. L'essentielle de l'énergie moderne consommée dans l'espace UEMOA est de source fossile. Les résultats obtenus conduisent à la formulation de politiques économiques. Une plus grande consommation d'énergie est nécessaire pour un développement durable cependant, les énergies renouvelables doivent être privilégiées car, les énergies modernes consommées par les pays de l'UEMOA demeurent pour la plupart des énergies fossiles générant des effets négatifs sur la qualité de l'environnement. Avec l'accroissement de revenu par le biais de la croissance économique générée, l'acquisition d'appareils permettant d'accroître l'efficacité énergétique demeure cruciale.

ABRÉVIATIONS

CEK	Courbe Environnementale de Kuznets
CO2	Dioxyde de Carbone
CONSE	Consommation d'énergie
FBCF	Formation brute de capital fixe
FMOLS	Fully Modified Ordinary Least Square
FIG	Figure
Kep	Kilogramme d'équivalent pétrole
Ktep	Kilotonne d'équivalent pétrole
LOG	Logarithme
PIBr	Produit Intérieur Brute réel
TXIN	Taux d'Inflation
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
WDI	World Development Indicators



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Sources des données

Les données dans cette étude sont issues de la Banque Mondiale (WDI 2023). Elles concernent cinq pays de l'espace UEMOA qui sont le Bénin, la Côte Ivoire, Le Niger, le Sénégal et le Togo. La non disponibilité de données pour certains pays de l'espace justifie ce choix. Ainsi, l'utilisation des données concernant ces pays a permis d'avoir les résultats qui suivent après les différentes estimations effectuées.

Abdoul Khadry Sall, 2016. « Les perspectives de ciblage de l'inflation dans les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) », Economies et finances. Université d'Orléans ; Université de Saint-Louis (Sénégal), 2016. Français., pp. 1-376 disponible en ligne : <https://theses.hal.science/tel-01713102> [dernier accès, Mars 2024]

Allo Benjamin Koffi, 2021. « Consommation d'énergie et croissance industrielle dans l'espace UEMOA », Revue Internationale de Gestion et d'Economie, Série B-Economie/n°10, p.49-73, Disponible en ligne : <https://www.lampeci.com/articles> [dernier accès, Septembre 2023]

Allo Benjamin KOFFI, 2023. « Risques environnementaux de la production d'hydrocarbure en Côte d'Ivoire : Cas du pétrole », Revue Espaces Africains (En ligne), Numéro spécial (Numéro 2 | 2023), ISSN : 2957- 9279, mis en ligne le 30 septembre 2023, p. 72-85 disponible en ligne : TAP-5.pdf (espacesafricains.org) [dernier accès, Mars 2024]

AMY Richmond & KAUFMANN Robert, 2006. « Is there a turning point in the relationship between income and energy use and/or carbon emission », Ecological Economics vol.56, p.176-189, Disponible en ligne: <https://www.jstor.org/stable/23297037> [dernier accès, Février 2023]

Ang James, 2008. « Economic development, pollutant emissions and energy consumption in Malaysia », Journal of Policy Modeling, Elsevier, vol. 30(2), pages 271-278, disponible en ligne : <https://ideas.repec.org/a/eee/jpolmo/v30y2008i2p271-278.html> [dernier accès, Mars 2024]

Boyomo Ateba, 2022. « Effet de la consommation d'énergie fossile sur la croissance économique et sur l'environnement en Afrique subsaharienne : une analyse de la causalité en données de panel sur 14 pays », Les Cahiers du Cread -Vol. 38 - n° 02, pp. 1-31, disponible en ligne : <https://dx.doi.org/10.4314/cread.v38i2.6>, [dernier accès, Mars 2024]

Chien-Chiang Lee & Chun-Ping Chang, 2008. « Energy-income causality in OECD countries revisited: The key role of capital stock », Energy Economics, vol. 30, issue 5, pp. 2359-2373, disponible: <https://econpapers.repec.org/article/eeeeneeco/v30a303ay3a20083ai3a53ap3a23592373.htm> [dernier accès, Juillet 2024]

Christoph Lieb, 2002. « The environmental Kuznets curve and satiation: a simple static model », Environment and Development Economics , vol. 7,pp. 429-448, disponible en ligne: <https://doi.org/10.1017/S1355770X02000268> [dernier accès, Mars 2024]

Clive William John Granger, 1969. « Investigating causal relations by econometric models and cross spectral methods », Econometrica vol.37, pp. 424-438, disponible en ligne: <https://doi.org/10.2307/1912791>, [dernier accès, Juillet 2024]

- Didier Pillet, 2023. « Énergie et Sociétés : constats, limites et perspectives Introduction », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, vol. 3, pp. 4-6, disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-responsabilite-et-environnement-2023-3-page-4.htm> [dernier accès, Mars 2024]
- Duyen Dang Thi Thuy, 2023. « Energy and Agricultural Development in the Red River Delta Provinces, Vietnam », *International Journal of Energy Economics and Policy*, 13(4), 216-224, disponible en ligne: DOI: <https://doi.org/10.32479/ijeep.14337> [dernier accès, Février 2023]
- Elena-Ivona Dumitrescu & Christophe Hurlin, 2012. « Testing for Granger Non-Causality in Heterogeneous Panels », *Economic Modelling*, vol.29, pp.1450-1460, disponible en ligne: <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0264999312000491?via%3Dihub> [dernier accès, Juillet 2024]
- ESSO Jacques, 2010. « Threshold cointegration and causality relationship between energy use and growth in seven African countries », *Energy Economics*, 32, 1383-1391, disponible en ligne: <https://doi.org/10.1016/j.eneco.2010.08.003> [dernier accès, Mars 2024]
- Jennifer Bansard, 2021. « L'exploitation durable des ressources naturelles : Le défi de la gouvernance », *International Institute for Sustainable Development, Dossier 16*, pp. 1-12, disponible en ligne : <https://www.iisd.org/system/files/2021-04/still-one-earth-natural-resources-FR.pdf> [dernier accès, Mars 2024]
- HALKOS Georges & EFTHYMIOS Tsionas, 2001. « Environmental Kuznets curves: Bayesian evidence from witching regime model », *Energy Economics* vol. 23, pp.191-210, disponible en ligne : https://ideas.repec.org/a/eee/eneeco/v23y2001i2_p191-210.html [dernier accès, Septembre 2023]
- Hashem Pesaran, 2007. « A simple panel unit root test in the presence of cross-section dependence », *Journal of Applied Econometrics*, John Wiley & Sons, Ltd., vol. 22(2), pages 265-312, disponible en ligne: <https://ideas.repec.org/a/jae/japmet/v22y2007i2p265-312.html> [dernier accès, Mars 2024]
- Jörg Breitung & Samarjit Das, 2005. « Panel unit root tests under cross-sectional dependence », *Statistica Neerlandica*, vol.59, pp.375-508 disponible en ligne: <https://doi.org/10.1111/j.1467-9574.2005.00299> [dernier accès, Mars 2024]
- Peter Phillips & Sam Ouliaris, 1990. « Asymptotic properties of residual based tests for cointegration. *Econometrica* », *Journal of the Econometric Society* Vol.58, PP. 165-193, disponible en ligne: https://econpapers.repec.org/article/ecmemetrp/v_3a58_3ay_3a1990_3ai_3a1_3ap_3a165-93.htm, [dernier accès, Mars 2024]
- Kenneth McConnell, 1997. « Income and the Demand for Environmental Quality », *Environmental and Development Economics*, Vol.2 pp. 383-399, disponible en ligne: DOI: <https://doi.org/10.1017/S1355770X9700020X> [dernier accès, Mars 2024]
- Miquel RIGOLA, 1996. « Énergie et production industrielle », *Institut de l'énergie des pays ayant en commun l'usage du Français (IEPF)*, numéro 32, pp. 1-39, disponible en ligne : https://ifdd.francophonie.org/media/docs/publications/65_lef32.pdf [dernier accès, Mars 2024]
- Oumar Hamady Ndiaye, 2018. « Consommation d'énergie et croissance économique au Sénégal : étude de causalité et de cointégration », Thèse pour l'obtention du grade de docteur en Economies et finances. Université de Nîmes; Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 158 p, disponible en ligne : <https://theses.hal.science/tel-02117250> [dernier accès, Mars 2024]

- Ouedraogo Nadia, 2013. « Energy consumption and economic growth: evidence from the economic Community of West African States (ECOWAS) », *Energy Economics*, 36, pp.637-647, Disponible en ligne: <https://doi.org/10.1016/j.eneco.2012.11.011> [dernier accès, Mars 2024]
- Siriki Nahoua Coulibaly, 2014. « Energie, croissance et environnement dans les pays de l'UEMOA », *Economies et finances*, Université de Rennes, pp. 1-247, disponible en ligne : <https://theses.hal.science/tel-01245253v1/document> [dernier accès, Mars 2024]
- Soraya Duboc & Nicolas Richard, 2023. Face au changement climatique, accélérer une adaptation systémique et juste, Conseil économique, social et environnemental, No 41125-0023, pp. 1-104, disponible en ligne : https://www.lecese.fr/sites/default/files/articles/fichiers/2023_25_changement_climatique_adaptation.pdf [dernier accès, Novembre 2024]
- WDI, 2024. Rapport sur les données statistiques de la Banque Mondiale, disponible en ligne : <https://donnees.banquemondiale.org/> [dernier accès, Février 2024]
- Westerlund Joakim, 2007. « Testing for panel cointegration with multiple structural breaks », *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, vol. 68, pp. 101–132, disponible en ligne: https://econpapers.repec.org/article/blaobuest/v_3a68_3ay_3a2006_3ai_3a1_3ap_3a101-132.htm, [dernier accès, Mars 2024]
- Yong Glasure & Aie-Rie Lee, 1997. « Cointegration, error correction and the relationship between GDP and energy : the case of South Korea and Singapore », *Resource and Energy Economics*, vol. 20, pp 17-25; disponible en ligne: [http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0928-7655\(96\)00016-4](http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0928-7655(96)00016-4) [dernier accès, Mars 2024]

AUTEUR

Allo Benjamin **KOFFI**
Docteur en Économie
Enseignant Chercheur
Institut Universitaire d'Abidjan (IUA)
Courriel : koffiallobenjamin@yahoo.fr

© Référence électronique

Allo Benjamin KOFFI « *Analyse de la relation énergie, croissance économique et environnement dans l'espace UEMOA* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 2, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p. 260-277, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 29-05-2024 / Date de publication : 30-12-2024

PENSER LA SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE DE L'AFRIQUE À L'ÉPREUVE DES PRESSIONS HUMAINES SUR LA NATURE

THINKING ABOUT AFRICA'S ENVIRONMENTAL SECURITY AGAINST HUMAN PRESSURES ON NATURE

Yao Emile **KONAN**

RÉSUMÉ

La planète est en ébullition. Le monde connaît une série de crises qui affecte tous les secteurs de la vie. Sur le plan écologique en effet, le monde connaît de profondes modifications des composantes naturelles qui révèlent que le rapport de l'homme à son environnement est source de problèmes. Les effets de cette modification contraignent celui-ci aujourd'hui à changer ses actions contre la nature et à s'engager sur la voie de la protection des équilibres écosystémiques. En Afrique, la question de la sécurité environnementale est un enjeu crucial. Sur le continent, l'agression des hommes contre la nature pousse les écosystèmes au-delà de leurs limites et place l'Afrique dans une certaine insécurité environnementale menaçant ses ressources naturelles ainsi que le bien-être et la survie de ses populations. Face à cette situation, s'impose un besoin de sécurisation des attraits environnementaux. Mais, comment faut-il définir les bases d'un tel programme sécuritaire? Pour ce faire, cet article, en s'appuyant sur une démarche analytique, situe en premier lieu le contexte d'émergence de la notion de sécurité environnementale avec en prime l'examen des facteurs de dégradation de la nature. Puis énonce les enjeux d'une gouvernance africaine de l'environnement qui s'oriente sur la naturelle relation interdépendante de l'humain avec les composantes du biocosme.

Mots-clés : Afrique, Biodiversité, Éthique, Responsabilité, Sécurité.

ABSTRACT

The planet is in turmoil. The world is experiencing a series of crises that affect every sector of life. In ecological terms, the world is experiencing profound changes in its natural components,

revealing that man's relationship with his environment is a source of problems. The effects of these changes are now forcing us to change our actions against nature and embark on the path of protecting ecosystem balances. In Africa, environmental security is a crucial issue. On the continent, human aggression against nature is pushing ecosystems beyond their limits, leaving Africa in a state of environmental insecurity that threatens its natural resources as well as the well-being and survival of its people. Faced with this situation, there is a need to secure environmental attractions. But how should the foundations of such a security program be defined? Using an analytical approach, this article begins by setting out the context in which the concept of environmental safety emerged, and examining the factors that lead to the degradation of nature. It then sets out the challenges of African environmental governance based on the natural interdependent relationship between humans and the components of the biocosm.

Keywords : Africa, Biodiversity, Ethics, Responsibility, Security.

INTRODUCTION

Depuis peu, une idée émerge. Elle fait l'objet d'une évaluation de la prochaine destination de l'espèce humaine, au-delà de l'espace terrestre. Ce pari, quoi que révélant les capacités réalisables de la science, voilerait une autre approche : Celle de s'affranchir d'un cadre de vie devenu inhabitable. Autrement dit, la recherche d'une existence humaine optimale en dehors des ondes et des périmètres de la terre serait motivée par de multiples subterfuges comme repousser les limites de la science. Mais, sous un autre angle, cet examen a une cause environnementale. Elle intervient au moment où les cycles naturels sont perturbés, la qualité de l'air est de plus en plus dégradée et où les revers du changement climatique menacent la survie des populations humaines et des entités non-humaines.

La planète-terre subit actuellement les méfaits de l'homme. Latour (1999 : 23) parle de « crimes contre l'écosphère », « les écocides », c'est-à-dire « la destruction de ce qui nous entoure, cet environnement immédiat dans lequel nous nous trouvons plongés : non pas seulement la nature physique, mais tout ce au milieu de quoi nous vivons » (Næss 2013 : 30). Toutefois, vouloir s'affranchir de cet état est-il réellement louable, surtout que l'homme est l'artisan principal de ce déséquilibre écologique ? Ne devrait-on pas plutôt penser les bases d'une résilience afin de faire face aux pressions humaines sur la nature ? Mieux, ne dit-on pas avec Næss (2013 : 51) que ce que l'homme a fait il peut le défaire à partir du moment où il est « la première espèce sur Terre capable de se fixer consciemment l'objectif de vivre dans un équilibre durable et dynamique avec les autres formes de vie » ?

Notre réflexion porte donc sur la recherche de voies possibles qui concerne la gestion durable des ressources naturelles à travers le monde et l'Afrique en particulier. Longtemps considéré comme un continent à faible impact écologique, l'environnement naturel africain est frappé, faut-il le souligner, par la prolifération des activités anthropiques. Sur le continent en effet, l'agression des hommes contre la nature pousse les écosystèmes au-delà de leurs limites et place l'Afrique dans une certaine insécurité environnementale menaçant ses ressources naturelles ainsi que le bien-être et la survie de ses populations.

Notre propos est de penser les conditions d'un programme sécuritaire lié à l'environnement sur le continent. Pour cela, l'article s'appuie sur une démarche analytique qui passe par l'étude du sens et la portée du concept de sécurité environnementale ainsi que les enjeux d'une gouvernance africaine de l'environnement.

1. LA SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE : DU CONCEPT AUX FAITS

La sécurité environnementale est une notion récente. Son horizon conceptuel et son contexte d'émergence sont la résultante d'une observation critique de la situation actuelle de l'environnement. Ce concept porte le projet ambitieux de parvenir à la conservation des attraits écologiques. Dès lors, que faut-il entendre par sécurité environnementale ? Et quels en sont ses caractéristiques ?

1.1. Approche définitionnelle de la notion de sécurité environnementale

La connexion entre le concept de « sécurité » et celui de l'« environnement » trouve son explication dans le recouvrement et l'extension que va connaître la notion de sécurité au fil des années. *Sécuritas* dans sa forme latine, a toujours été rattachée aux discussions liées à la protection des hommes et à la défense de l'État. Les traces de cette approche réductionniste de la notion de sécurité partent de l'antiquité. Comme un repère à cette période de l'histoire des hommes, la *politique* d'Aristote permet de cerner le sens de cette expression chez les anciens. Le stagirite défend l'idée que la *cité* a toujours été une sorte d'objet qui n'aspire qu'à être déterminée par une forme, par un régime pouvant parvenir à ce qui est juste. Au fond de cette idée, c'est bien la question de la sécurité qui est mise en relief, car elle s'insère directement dans la recherche de ce qui est juste. C'est pourquoi, Bernard (2007 : 7) affirme, suivant cette idée que, « la sécurité constitue un pilier fondamental de ce débat au sens où elle est supposée représenter l'atteinte d'un certain bien-être pour ceux qui vivent à l'intérieur de la cité ». Avec les anciens, la sécurité est un terme qui représentait donc la condition interne des individus, relatif à un état d'âme. Celle-ci évoquait un état de calme, de tranquillité d'esprit, ce qu'ils nommaient l'*ataraxie* qui est une absence d'anxiété dont dépend la vie heureuse.

Sous les mêmes auspices, la notion de sécurité prend une connotation politique beaucoup plus claire entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. C'est l'œuvre de T. Hobbes et J.J. Rousseau. Pour vivre en sécurité, souligne l'auteur du *Léviathan*, les hommes ont besoin d'être soumis à une entité qui leur est supérieure, les empêchant de manifester librement leur désir. Pour lui, l'humanité est animée par une volonté naturelle d'acquérir pouvoir après pouvoir. Ce désir a pour effet de créer une situation de concurrence qui motiverait à son tour le besoin de sécurité. Poussés par la crainte de la mort, les hommes concluraient entre eux un contrat social qui leur permettrait de « passer de l'état de nature à l'état de société politique » (Battistella 2015 : 55). On comprend alors que le contrat évoqué par l'auteur renferme un enjeu sécuritaire dont la perspective se conçoit par une canalisation et/ou un empêchement d'expressions des désirs naturels belliqueux porteurs de troubles, de vices et d'anarchies en société.

Dans les réflexions de Jean-Jacques Rousseau, cette idée apparaît. Ce dernier pense que les hommes se sont volontairement constitués en un seul corps politique, l'*État*, afin d'accroître leur sécurité. L'auteur *Du contrat social* écrit à ce propos: « Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale et nous recevons en corps chaque membre comme partie indivisible du tout » (Rousseau 2011 : 80). Le

philosophe martèle que pour se conserver et faire régner un climat de paix entre eux, les hommes n'ont pas eu d'autres moyens que de former par agrégation une somme de forces (le pacte social) qui puisse l'emporter sur la résistance et de les faire agir de concert. Il s'agit dès lors des prémisses à la constitution de l'État comme un corps politique dirigé par un *souverain*, formé par la volonté générale et dont la mission consiste à défendre et protéger les individus contractants ainsi que les biens de chaque associé.

Depuis lors, les questions relatives à la sécurité ont été associées principalement à la survie de l'État, c'est-à-dire à sa protection contre toute agression et insurrection. Mieux, à partir de ces théories, le concept de sécurité a commencé à trouver une partie de son interprétation dans la défense des intérêts nationaux contre toute forme d'entités extérieures pouvant menacer l'autonomie de l'État. C'est ce que l'on a appelé la « sécurité nationale » qui, dans le sens politico-militaire, se solde par un ensemble de stratégies devant parer aux risques ou menaces susceptibles de porter atteinte à la vie de la nation. Selon Battistella (2015 : 237) :

Le concept de sécurité a été historiquement monopolisé par la réflexion sur la sécurité nationale (...) La sécurité nationale a longtemps consisté à maximiser la puissance militaire et l'influence d'un État dans le monde. [Par ailleurs] le concept de sécurité nationale suppose donc la prédominance de la conception militaire de la sécurité et la subordination des activités civiles à cette primauté. Toutefois, avec l'évolution, de nombreuses problématiques liées à la question sécuritaire ne s'analysent plus dans les mêmes termes. La notion de sécurité va poser la question de sa redéfinition et de son élargissement, à cause notamment de la découverte de nouvelles formes de menaces non étatique. En effet, les discussions entourant l'élargissement du sens et la portée de la sécurité sont apparues à la suite d'une prise de conscience des nouvelles menaces qui sortaient du cadre strictement militaire.

Aujourd'hui, la notion de sécurité est martelée dès lors qu'il existe un danger ou une série d'évènements qui porte atteinte à la qualité de la vie de la population. La notion classique de sécurité, anciennement associée à la menace nationale, va donc s'étendre et toucher d'autres secteurs selon que l'on découvre des dangers potentiellement sérieux dépassant le cadre militaire. Ont émergé suivant cette évolution, les concepts de sécurité sanitaire, financière, environnementale, etc. Cette émergence (en parlant principalement de la sécurité environnementale) « devenait d'ailleurs inévitable dans la mesure où l'on associait désormais "sécurité nationale " et " qualité de vie " dans un contexte sociopolitique marqué ces dernières années par la percée fulgurante des questions d'environnement dans l'ensemble des préoccupations nationales et internationales » (Frédéric 1993 : 755). C'est dire que les questions environnementales telles que le changement climatique, la dégradation de l'environnement ou les catastrophes naturelles, analysées comme potentiels déclencheurs de conflits ou comme menaces à la sécurité humaine, ont participé à l'approfondissement de la notion de sécurité.

Partant, l'on doit entendre par « sécurité environnementale » une forme de sécurité non militaire qui porte sur les questions de préservation de l'ensemble des entités extra-humaines, c'est-à-dire sur l'environnement. Mieux, la sécurité de l'environnement renvoie à une mobilisation de ressource de toute nature à l'effet de protéger des essences naturelles telles que les océans, l'air, le sol, la forêt ainsi que « tout ce qui nous précède, nous entoure et que nous n'avons pas créé » (Pelt 2015 : 40). De plus, elle critique la problématique du rapport de l'homme à son environnement qui est très souvent source de problèmes. Conformément à cette idée, J. Barnett affirme que « la sécurité environnementale est la minimisation pro-active des

menaces anthropiques sur l'intégrité fonctionnelle de la biosphère et sa composante humaine symbiotique »¹.

Trois éléments encadrent la conception de la sécurité environnementale. Il s'agit en 1) de l'exploitation durable des ressources renouvelables et non renouvelables ; 2) la protection des éléments – air, eau, sol – afin d'éviter que la pollution ne fasse échec à la régénération naturelle ; 3) la réduction maximale des dangers liés aux activités industrielles (Frédéric 1993 : 758). Au sujet du premier élément, la sécurité de l'environnement induit aux États et aux particuliers une exploitation pérenne des produits renouvelables et non renouvelables. La deuxième articulation de la sécurité environnementale concerne la protection des essences naturelles, une composante essentielle de ce concept. Limiter la pollution des eaux, du sol et de l'air constitue la finalité de ce néologisme en lequel se rattache la critique des actions anthropiques sur l'environnement et le besoin de sécuriser les attraits environnementaux pour la survie des générations actuelles et futures.

1.2. Les caractéristiques et les enjeux de la sécurité environnementale

L'idée que pose la sécurité environnementale est celle qui voudrait astreindre les politiques nationales et globales à réfléchir sur les moyens de sécuriser l'ensemble de la biodiversité. Cela s'avère nécessaire en raison de la fracture actuelle des équilibres écosystémiques. Autrement dit, le concept de sécurité environnementale s'est construit sur la base de la mise en jeu de la sécurité et de la modification des attraits environnementaux occasionnés par l'homme et son travail. Comme insécurité de l'environnement, on parle entre autres, de l'effondrement rapide de la biodiversité, l'accentuation des phénomènes météorologiques extrêmes, etc. Ces séries d'évènements ont favorisé l'émergence de ce néologisme. Voyons cela de plus près.

Aujourd'hui, la question de la gestion de la biodiversité se trouve au centre des débats. Un tel intérêt porté sur ce sujet révèle sans doute la menace qui plane sur les formes de vie en raison de la prolifération des activités anthropiques sur la nature. En effet, le travail humain conduit très souvent à l'effondrement de la biodiversité à cause de la destruction de l'habitat sauvage des entités extra humaines. Selon Bonneuil et Fressoz (2016 : 20), « l'effondrement de la biodiversité est lié au mouvement général de simplification, fragmentation et destruction des écosystèmes du globe ». De plus, il faut associer à l'effondrement de la biodiversité, le rythme assez rapide d'extinction de nombreuses espèces animales et végétales que les hommes impulsent ces dernières années. Les propos de Devictor en témoignent. Dans *Nature en crise*, il écrit : Selon les premières données, la biodiversité ne fait pas que décliner, elle s'effondre à un rythme comparable à ce qui est observé dans les grandes périodes géologiques du vivant (...). Le rythme d'extinction est tel qu'on peut parler d'une hécatombe d'origine humaine. (Devictor 2015 : 23) Tout cela renforce la thèse d'une insécurité environnementale, et pose par ricochet, la question de la redéfinition de la nature du rapport entre le sujet et l'ensemble du biocosme. En plus de l'effondrement de la biodiversité, s'ajoute l'accentuation des phénomènes météorologiques extrêmes. Si le changement du climat est incontestable, c'est bien aussi à cause de la succession des évènements inhabituels qui s'impose à ce jour à nos yeux. Aujourd'hui par exemple, il y a des saisons chaudes plus longues et des saisons froides plus courtes de plus en plus fréquentes. Partout dans le monde, l'analyse est la même. Des

¹ Jon BARNETT, « Environmental Security : now what? », Séminaire au département de Relations Internationales de la Keele University, 4 déc. 1997.

phénomènes météorologiques extrêmes accablent le quotidien des hommes. Les canicules², les fortes précipitations, les sécheresses, les cyclones tropicaux sont autant d'évènements qui témoignent de la modification du climat et valident l'hypothèse des menaces auxquelles sont confrontées les populations humaines. Par ailleurs, le concept de sécurité environnementale qui s'est construit contre ces faits, se veut comme une barrière aux actions infortunes de l'homme sur la nature tout en favorisant « l'émergence d'une conscience humaine écologique » (Næss 2013 : 266). Ce néologisme milite en faveur d'une exploitation rationnelle des essences naturelles. S'il est une donnée que l'existence humaine est conditionnée par la satisfaction des besoins à travers l'exploitation des ressources à sa disposition, il est tout aussi recommandé un usage non excessif. Autrement dit, la conception de la sécurité environnementale substitue la logique utilitariste à celle qui se veut rationnelle et mesurée. Par exemple, une ressource naturelle renouvelable comme l'eau, le sol, la forêt, les espèces vivantes végétales ou animales, doit être utilisée à un rythme qui permet sa régénération. En un mot, la quantité pêchée d'une espèce de poisson dépend du stock de l'espèce et non des bateaux disponibles ou du nombre de marins qui restent au quai.

La sécurité environnementale se caractérise en outre par la minimisation des actions de l'homme sur la nature. Ce tandem porte en lui-même la critique du travail de l'homme. Il faut cependant souligner que ce concept n'exclut pas radicalement le travail de l'homme, mais au contraire c'est une notion de l'écologie qui incrimine la part du travail qui engendre déforestations, extinctions de la faune, dégradations des sols, pollutions avec un enjeu qui se conçoit doublement, c'est-à-dire à court et long terme.

D'une part, la conception de la sécurité environnementale se présente comme un axe d'harmonisation du rapport entre l'homme et son environnement. Elle vise à changer la perception du sujet en tant qu'une simple entité et non la plus dominante qui s'insère dans un ensemble et qui partage une relation interdépendante avec les autres formes de vie. À en croire Charmetant (2015 : 25), la conception de la sécurité environnementale vise à « réintégrer l'homme dans la nature, l'invitant à prendre conscience de l'interdépendance de sa vie avec le reste de la biosphère ». D'autre part, la sécurité environnementale vise aussi la protection des équilibres écologiques pour les générations futures. En effet, la question de l'héritage de la nature se trouve au cœur de cette philosophie écologique. Elle se projette sur le futur en commandant à l'homme d'agir de sorte à léguer aux générations futures une planète moins dévastée dans la mesure où « la Terre ne nous appartient pas, elle est mise à notre disposition le temps de nos vies, et elle est le plus précieux des patrimoines que nous puissions transmettre aux générations futures » (Toussaint 2017 : 55). Par ailleurs, sur le continent africain, les questions environnementales méritent d'être discutées.

2. LES ENJEUX DE LA GOUVERNANCE AFRICAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Devant l'urgence environnementale, l'Afrique se trouve aussi confronter à des contraintes liées à son développement, notamment d'ordre politique, économique, sanitaire etc. Cette occurrence rend encore plus complexe la gestion de l'environnement sur le continent.

² Au premier semestre de l'année 2023, toutes les attentions médiatiques étaient tournées sur l'Europe et particulièrement l'Espagne. Dans la province de Cordoue, à Montoro, au Sud du pays, l'Espagne a enregistré un record absolu de chaleur dans son histoire avec une température supérieure à 47, 4. [Consulté sur <https://www.20minutes.fr/monde/Canicule-La-vague-de-chaleur-en-Espagne-atteint-un-record-absolu>]

2.1. Des contraintes africaines de développement face aux défis environnementaux

La politique de gestion de l'environnement en Afrique se heurte souvent à de nombreuses contraintes. Considérés comme un continent en voie de développement, les États africains entreprennent justement de nombreuses actions à l'effet d'atteindre un idéal de développement. Il s'agit entre autres, du développement du secteur agricole pour faire face à l'insécurité alimentaire, de l'amélioration des infrastructures (routes, barrages, logements...) pour faciliter la mobilité tout en clamant une condition saine de vie. Toutefois, ces contraintes liées au développement multisectoriel sur le continent semblent s'opérer sans le concours de l'environnement et de son intérêt. Analysons minutieusement cela.

Sur le continent, la pauvreté est un fait indéniable. Or la pauvreté, faut-il le souligner, est un indicateur de destruction de l'environnement. Elle cause le plus souvent la dégradation de la nature par le fait que les populations en situation de précarité tendent à sortir de cet état par une exploitation incontrôlée de la nature. Pour une question de survie, ces populations se sentent dans l'obligation de dompter ou de s'attaquer à leur milieu naturel afin d'y cultiver des produits destinés à la consommation. Dans ces conditions, les pauvres ne peuvent que dégrader l'environnement. Cette occupation abusive de la nature ouvre la voie à l'insécurité environnementale qui s'exprime par la sécheresse exacerbée, la désertification, la dégradation des sols ainsi que la destruction de la couverture végétale. C'est ce que L. Brown met en lumière dans cette déclaration. Il écrit que « la pauvreté entraîne une dégradation de l'environnement lorsque les pauvres se mettent à surexploiter ce qui forme l'assise de leurs ressources, sacrifiant ainsi le futur au sauvetage du présent » (Brown 1990 : 15).

Parallèlement à l'influence des populations africaines pauvres sur les écosystèmes, il faut noter que la croissance démographique contribue à fragiliser l'écologie sur le continent. En effet, la population de l'Afrique s'accroît à un rythme très rapide et de manière plutôt beaucoup plus considérable. Selon des données chiffrées par Mukulu (2021 : 196-197), « la population de l'Afrique, plus précisément celle subsaharienne, aura été multipliée par près de cinq fois entre 1960 et 2020, contre 2,7 fois pour l'ensemble de l'Asie et 3 fois pour l'Amérique latine. Elle a dépassé le milliard en 2017. Elle représente dorénavant 14% de la population mondiale, contre 7% en 1960 ».

Avec une telle évolution, la population africaine devrait être cette population qui propulse et dynamise le continent. Mais à l'inverse, plus les africains naissent, plus l'Afrique se sous-développe et l'impact sur l'environnement s'intensifie. Par exemple, la note de l'information présentée par l'Union Africaine et la Commission économique pour l'Afrique montre que « 660 millions hectares de forêts, près de 3.2 millions hectares par an ont disparu. La demande en bois de feu augmente au même rythme que la croissance démographique »³. C'est dire que l'explosion de la population africaine renforce la pression des populations pauvres sur l'environnement en accélérant les phénomènes de la déforestation, de la désertification ainsi que de l'érosion des sols sur le continent.

En outre, la question environnementale occupe très peu d'espace dans les discussions et les analyses quotidiennes en Afrique. Sur la table, on y trouve très souvent des débats orientés sur le champ politique, sanitaire ou même infrastructurel (routes, barrages hydroélectriques...). Une telle réalité donne l'impression que les États africains s'inscrivent dans une logique de rattraper le retard qu'ils accusent sur les autres continents. Or, ce qu'il faut souligner, c'est que l'accentuation des débats sur la politique et des sujets connexes éloigne le regard de la

³ *Population et Développement en Afrique*, Note de l'information présentée par l'Union Africaine et la Commission économique pour l'Afrique, Ethiopie, Addis-Abeba, 1994.

population sur d'autres réalités en l'occurrence celles qui concernent la gestion éthique de l'environnement.

Nous estimons que le défi de l'environnement doit être porté au même titre que les questions politico-sociales. D'autant plus qu'à l'inverse des pays industrialisés qui doivent entièrement modifier leur modèle déjà ancré, l'Afrique, encore peu développée, a l'opportunité de pouvoir s'orienter vers la croissance verte et durable. Tôt ou tard en effet, le développement de l'Afrique sera nécessairement confronté à la question de sa compatibilité avec la préservation de la nature. En s'orientant ainsi vers les questions environnementales, souligne V. Ambert (2020), « l'Afrique peut décider d'adopter une approche plus durable du développement pour générer des avantages en termes de sécurité de l'environnement, de bien-être humain ».

2.2. Projet d'une gouvernance éthique de l'environnement

Concilier environnement et développement est l'un des grands objectifs du XXI^e siècle. À cette faveur, plusieurs rendez-vous se succèdent à travers le monde afin de s'engager sur la voie de la régulation normative de l'agir humain. En Afrique, la problématique se pose avec acuité dans la mesure où, comparativement aux autres continents comme l'Europe, elle amorce son processus de développement. Dans un tel contexte, cet article réfléchit sur les conditions de son émergence sociale, économique, mais aussi et surtout environnementale.

La réflexion sur la question de la sécurité de l'environnement de l'Afrique conduit à l'élaboration de deux actions majeures. L'une concerne la recherche d'un équilibre lié à la démographie, et l'autre est une proposition d'attitude de responsabilité devant le chaos vers lequel l'humanité et l'Afrique accourent aveuglement : l'éthique de la responsabilité. L'hypothèse de la maîtrise de la démographie en Afrique s'inscrit dans une logique d'anticipation afin que le continent soit dans l'action et non plus en réaction. Qu'est-ce à dire ?

Penser le phénomène de la démographie en Afrique peut paraître surréaliste, voire banal lorsqu'il s'agit d'établir une étude comparative qui soit liée à la densité des populations humaines sur le continent et dans le reste du monde. Le score reste sans appel avec l'Asie qui concentre environ 5 milliards d'habitants par rapport à l'Afrique qui en mesure seulement 2 milliards d'habitants environ. Mais, la comparaison s'arrête simplement à ce niveau puisque l'Asie semble avoir une maîtrise de sa croissance démographique, contrairement à l'Afrique où l'explosion de la démographie constitue un réel problème pour les écosystèmes. Par ailleurs, il incombe aux États africains dont on dit qu'ils sont sur la voie de l'émergence, de réfléchir à ces questions afin de parvenir à une harmonie entre les hommes et l'ensemble du biocosme.

Les gouvernants africains doivent trouver un équilibre entre les naissances et les décès. L'urgence consiste au lancement d'une campagne d'effort pour stabiliser le taux de croissance de la population en le mettant à un pourcentage de 0,3%. Pour parler de stabilité de taux de croissance, il faut que cela tourne autour de zéro. De la sorte, il est clair qu'en maintenant cette stabilité, nous retarderons la fin des écosystèmes. Sans une planification rigoureuse, le problème de déficits alimentaires se posera toujours et la faim, la malnutrition feront monter le taux de mortalité. D'ailleurs, Mukulu (2021 : 203) affirme que « le déficit alimentaire provoqué par la croissance démographique engendre la malnutrition dans les pays africains. La croissance démographique rapide empêche aussi de satisfaire les besoins immédiats du peuple et entrave les efforts en faveur du développement durable ». C'est seulement en trouvant un équilibre entre les ressources alimentaires et la population que l'on sera à mesure de mener à bien le contrat environnemental. De sorte à permettre à la présente génération de se reproduire

sagement et donner la possibilité aux générations futures de vivre dans un environnement sain et inviolé.

Les gouvernements, surtout dans les pays pauvres, doivent insister rigoureusement sur l'adoption de politiques d'encouragement à la réduction de la taille des familles. À ce titre, mener une politique autour d'un accès gratuit aux méthodes de contraceptions s'offre comme une franche possibilité. En raison de l'épuisement rapide des ressources de la nature, la gratuité pour tous au niveau des outils de préservation (préservatif, stérilet, pilules etc.) devrait, en limitant et contrôlant la taille des familles, permettre de maîtriser la pression de l'homme sur la nature. Plus il sera impossible d'avoir une maîtrise de la croissance démographique, plus il sera difficile d'atteindre un équilibre dynamique dans le fonctionnement de la planète. De plus, penser la sécurité de l'environnement de l'Afrique revient à adopter une éthique respectueuse de l'environnement, c'est-à-dire une éthique de la responsabilité. Qu'est-ce que l'éthique de la responsabilité ? Quel est son apport à la sécurisation des attraits environnementaux sur le continent ?

Le terme de responsabilité renvoie littéralement à un état de conscience devant un fait. L'être responsable est celui qui est non seulement conscient et qui a aussi la capacité d'agir selon les normes de la société. Être responsable, c'est se reconnaître comme auteur d'une action et de ses conséquences bonnes ou mauvaises. C'est ce caractère d'assurance et de conscience de soi qu'incarne ce concept qui va incliner Hans Jonas, philosophe allemand, à l'étendre aux réalités extra-humaines. Autrement dit, la capacité à contrôler ses faits et gestes en toute responsabilité et le sentiment de vouloir le bien de l'être vivant (humains et non humains) est ce qui conduit Jonas à élaborer sa théorie de l'éthique de la responsabilité.

Dans *le principe responsabilité*, le philosophe écrit cet impératif suivant : « Agis de façon que les effets de ton action soient compatible avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre » avant d'ajouter « Agis de façon que les effets de ton action ne soient pas destructeurs pour la possibilité future d'une telle vie ». (Jonas 1990 : 40). Pour Jonas, seule la manière éthique d'agir et de poser une action peut garantir la satisfaction d'un bonheur quelconque sur terre. En d'autres termes, l'homme, en tant que seule entité capable de penser, de raisonner, a l'obligation de poser des actes responsables qui permettent aux générations actuelles de vivre en symbiose avec le monde non-humain et sans compromettre les générations futures à vivre la leur.

Les enjeux de cette éthique écologique se mesurent à un développement à long terme. Les arguments de Hans Jonas face à l'insécurité environnementale sont centrés dans sa théorie de l'éthique de la responsabilité. Dans *le principe responsabilité* en effet, Jonas ouvre un espace pour la délibération collective autour de la recherche de solutions pour les conséquences de nos agissements sur terre. Pour y parvenir, le philosophe propose de prime abord, une solidarité d'intérêt avec le monde organique. Il écrit :

L'avenir de l'humanité est la première obligation du comportement collectif humain à l'âge de la civilisation technique devenue toute puissante *modo negativo*. Manifestement l'avenir de la nature y est compris comme condition *sine qua non*, mais même indépendamment de cela, c'est une responsabilité (...), depuis que l'homme est devenu dangereux non seulement pour lui-même, mais pour la biosphère toute entière (Jonas 1990 : 261).

Selon Jonas, cette solidarité consiste en la responsabilité du sujet à aider, garder et sécuriser le monde non humain en raison des capacités qu'il incarne. Il se doit de voir la nature non plus comme un objet instrumental à dompter excessivement, mais un ensemble d'être constitutif de sa propre existence. En sorte que s'il refusait de venir en aide à l'autre et de procéder à la préservation de la nature, se serait à lui-même qu'il ferait du tort. Au sujet des bienfaits de la

solidarité de l'humain envers la nature, Jonas écrit que cela « nous (les êtres humains) fait également redécouvrir la dignité autonome de la nature et nous commande de respecter son intégrité par-delà l'aspect utilitaire » (Jonas 1990 : 263). Cette personnification de la nature par Jonas montre toute la valeur de la nature, d'où tous le sens du partenariat, c'est-à-dire un partenariat symbiotique entre l'homme et la nature pour le bien de l'un, et de l'autre malgré l'utilisation des éléments de la nature.

CONCLUSION

Il n'est pas aisé de redéfinir un concept dont le sens et l'usage ont toujours été associé à un espace donné. Le concept de sécurité en est un. Cependant, l'évolution des choses, notamment la découverte de nouvelles menaces autour de l'existence humaine ont précipité la redéfinition de cette notion, et ce, au-delà de la sphère strictement militaire. On parle donc de sécurité de l'environnement aujourd'hui à cause de la multiplication des phénomènes naturels qui compromettent la vie des hommes. Sur le continent africain, la sécurité environnementale est un enjeu crucial, car les pressions humaines sur la nature augmentent. Les facteurs principaux qui contribuent à ces pressions incluent la croissance démographique, la pauvreté, l'insécurité alimentaire. Pour y faire face, la sécurité de l'environnement doit être pensée dans une perspective globale. Celle-ci inclut entre autres, la maîtrise de la démographie, l'adoption d'une éthique de la responsabilité qui implique la gestion et la conservation des écosystèmes, la régulation des pressions anthropiques sur la nature ainsi que l'intégration des enjeux de sécurité de l'environnement dans le processus de développement économique et social. Outre les actions gouvernementales, les communautés locales doivent s'impliquer dans la prise en charge de leur environnement, en étant informées et formées aux enjeux de sécurité environnementale et en jouant un rôle actif dans la gestion des ressources naturelles afin de parvenir à un développement durable. Les défis sont certes nombreux et complexes en Afrique, mais des solutions innovantes et durables peuvent encore être développées si tous les acteurs, y compris les gouvernements, la société civile et le secteur privé, travaillent ensemble en vue de protéger l'environnement et les populations africaines.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AMBERT Valentine, 2024. « L'Afrique pourra-t-elle concilier croissance et enjeux sociaux et écologiques ? », Planète/ ville et territoire. Disponible en ligne : <https://youmatter.world/fr/afrique-croissance-transition-écologique-sociale/> [dernier accès mars 2024].

BATTISTELLA Dario, 2015. *Théories des relations internationales*, Presses de sciences Po, Paris, 720 p.

BERNARD Jonathan, 2007. *Les théories de la sécurité environnementale : regard critique sur un concept ambigu*, mémoire de master, Université du Québec, Montréal, 137 p.

BONNEUIL Christophe, FRESSOZ Jean-Baptiste, 2016. *L'Événement Anthropocène : La Terre, l'histoire et nous*, Seuil, Paris, 330 p.

BROWN Lester, 1990. *L'état de la planète*, Worldwatch Institute Chaléard, Paris, 385 p.

- CHARMETAN Éric, 2015. « Écologie profonde : une nouvelle spiritualité ? » in revue projet, Éditions C. E. R. A. S, 4 N° 347, p.25-33. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-projet-2015-4-page-25.htm> [dernier accès janvier 2024].
- DEVICTOR Vincent, 2015. *Nature en crise : penser la biodiversité*, Seuil, Paris, 298 p.
- FREDERICK Michel, 1993. « La sécurité environnementale : éléments de définition (Note) », *Études internationales*, 24(4), p. 753-765. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.7202/703239ar> [dernier accès février 2024].
- JONAS Hans, 1990. *Le principe responsabilité, une éthique pour la civilisation technologique*, Cerf, Paris, 336 p.
- LATOUR Bruno, 1999. *Politique de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, La découverte, Paris, 383 p.
- MUKULU David, 2021. *Décolonisation et désaliénation de l'Afrique : De la liberté du corps, de l'âme et de l'esprit de l'africain*, Les Éditions du Net, Paris, 295 p.
- NÆSS Arne, 2013. *Écologie, communauté et style de vie*, Édition, Dehors, Paris, 395 p.
- PELT Jean-Marie, 2015. *C'est quoi l'écologie?*, Éditions de l'Aube, Paris, 76 p.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, 2011. *Du contrat social*, Librairie Générale Française, Paris, 319 p.
- TOUSSAINT Serge, 2017. *Plaidoyer pour une écologie spirituelle*, Diffusion rosicrucienne, Paris, 120 p.
-

AUTEUR

Yao Emile **KONAN**

Doctorant au Département de philosophie

Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire)

Courriel : dorgeleskonan8@gmail.com

© Référence électronique

Yao Emile KONAN « *Penser la sécurité environnementale de l'Afrique à l'épreuve des pressions humaines sur la nature* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 2, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p. 278-288, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes du colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 08-03-2024 / Date de publication : 30-12-2024

L'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE DANS LES TERRITOIRES OUEST-AFRICAINS : APPLICATIONS, CONTRIBUTIONS, PERSPECTIVES. LES CAS DU BÉNIN, DU MALI ET DU SÉNÉGAL

THE EVOLUTION OF GEOGRAPHIC INFORMATION SYSTEMS IN WEST AFRICAN TERRITORIES : APPLICATIONS, CONTRIBUTIONS, PERSPECTIVES. THE CASES OF BENIN, MALI AND SENEGAL.

Alpha Daouda **BA**

RÉSUMÉ

Les avancées numériques depuis la deuxième moitié du XXI^e siècle ont entraîné des transformations significatives dans nos sociétés, notamment avec l'informatisation des territoires. Les Systèmes d'Information Géographique (SIG) ont rapidement évolué à l'échelle mondiale, redéfinissant notre relation à l'espace terrestre. Cette étude, basée sur une approche mixte combinant une revue documentaire et des enquêtes de terrain, a exploré l'influence des SIG sur la gestion des dynamiques spatiales, des réseaux et des populations. Sur la base des articles scientifiques explorés et d'entretiens avec des agents d'instituts nationaux de statistiques, les résultats montrent une adoption significative des SIG après 2005, en particulier au Bénin, au Mali et au Sénégal. Les avancées technologiques, telles que l'Intelligence artificielle, et les financements internationaux ont facilité cette adoption. L'intégration des SIG a permis une gestion optimisée des ressources naturelles et des populations, améliorant les prises de décisions locales.

Mots-clés : Systèmes d'information géographique, territoire, Afrique de l'Ouest, urbain, rural

ABSTRACT

Digital advances since the second half of the 20th century have brought about significant transformations in our societies, particularly with the computerization of territories. Geographic Information Systems (GIS) have rapidly evolved globally, redefining our relationship with land space. This study, using a mixed approach combining a literature review and field surveys, explored GIS's impact on managing spatial dynamics, networks, and populations. Based on scientific articles and interviews with national statistical institute agents, results show a significant GIS adoption after 2005, particularly in Benin, Mali, and Senegal. Technological advances, such as Artificial Intelligence, and international funding have facilitated this adoption. GIS integration has optimized resource and population management, enhancing local decision-making.

Keywords : Geographic information systems, territory, West Africa, urban, rural.

INTRODUCTION

Les territoires, à l'échelle mondiale, sont de plus en plus connectés grâce aux avancées technologiques, et les Systèmes d'Information Géographique (SIG) jouent un rôle clé dans cette transformation. En effet, l'évolution numérique, combinée aux besoins croissants des sociétés en matière de qualité de vie, a permis aux gouvernements, villes et collectivités territoriales de mieux gérer et exploiter les données géographiques. Cette convergence entre la cartographie et les technologies de l'information facilite des décisions éclairées à travers des analyses de données topographiques, climatiques, et démographiques. Aujourd'hui, les SIG sont devenus des outils polyvalents, utilisés dans de nombreux domaines tels que la planification urbaine, la gestion des ressources naturelles, la surveillance des catastrophes ou encore la cartographie environnementale. Grâce aux avancées technologiques, ces systèmes offrent des moyens plus efficaces d'explorer, de comprendre et d'exploiter les informations géographiques dans divers secteurs scientifiques et opérationnels. En Afrique, particulièrement dans la région ouest du continent, les SIG sont également devenus des instruments cruciaux pour répondre à des défis territoriaux complexes. Ces outils permettent d'améliorer la qualité des données collectées en temps réel, d'identifier les dynamiques spatiales et d'anticiper les menaces naturelles. Ils sont essentiels pour une gestion efficace des ressources naturelles, la planification urbaine et rurale, ainsi que la prévention des risques liés aux phénomènes climatiques extrêmes. Par exemple, des pays comme le Bénin, le Mali et le Sénégal ont adopté les SIG pour gérer durablement leurs ressources naturelles et prévenir la désertification et les catastrophes naturelles. L'émergence de nouvelles technologies, comme l'Intelligence artificielle (IA) en 2010 (Beckouche 2019 : 10), a également contribué à l'évolution rapide des SIG en Afrique de l'Ouest. Parallèlement, le mouvement mondial vers la « smart city », initié par des grandes firmes comme IBM et Cisco après la crise de 2008 (Breux & Diaz 2017 : 3), a fortement influencé la manière dont les gouvernements africains envisagent la gestion de leurs territoires urbains. Ce mouvement, qui prône l'intégration des technologies émergentes pour créer des villes intelligentes, a permis d'introduire des projets

ambitieux visant à transformer les villes ouest-africaines en espaces plus connectés et durables. Face aux nombreux défis géographiques, environnementaux et socio-économiques auxquels les pays ouest-africains sont confrontés, il est nécessaire de repenser la gestion territoriale pour y faire face. Les Systèmes d'Information Géographique, en tant que composante essentielle des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), jouent un rôle central dans cette gestion. Cette étude s'intéresse ainsi à la manière dont les SIG ont évolué en Afrique de l'Ouest et ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie des populations. Elle se concentre sur trois principaux objectifs :

- ✓ Analyser l'évolution de l'utilisation des SIG dans les pays ouest-africains depuis les années 2000, en mettant en lumière les premiers utilisateurs de ces technologies.
- ✓ Examiner les applications et contributions des SIG à la gestion des ressources naturelles, à la surveillance des changements climatiques et à la planification urbaine.
- ✓ Proposer des perspectives d'amélioration pour une meilleure utilisation des SIG dans le contexte ouest-africain, en prenant en compte les défis spécifiques de la région.

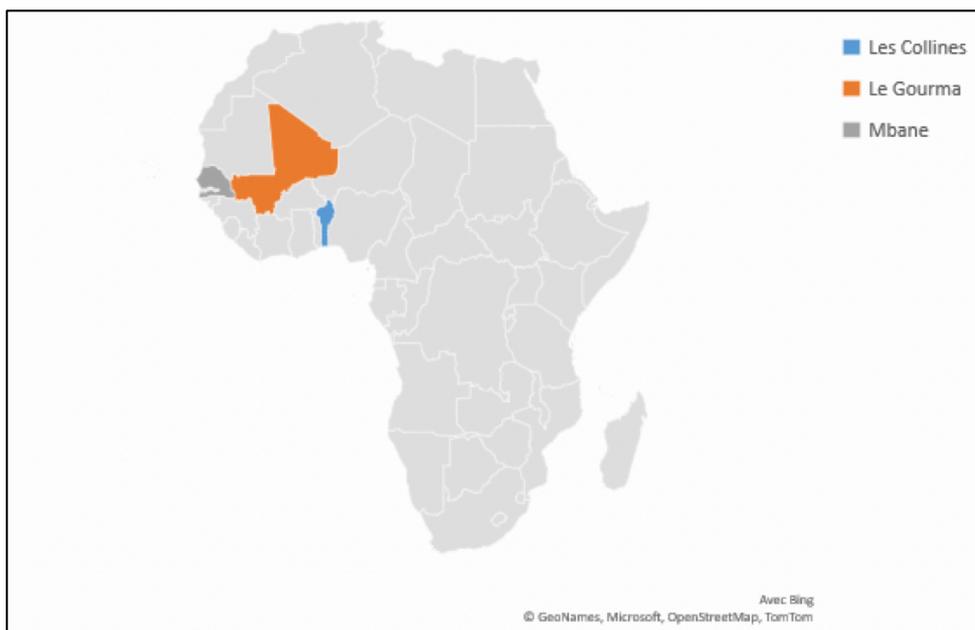
Il est donc question de démontrer comment les Systèmes d'Information Géographique, en tant qu'outils modernes, peuvent répondre aux défis des territoires ouest-africains et contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

1. MÉTHODOLOGIE

1.1. Cadre de la recherche

Au regard des transformations digitales qui accélèrent la multiplication des applications numériques à l'échelle planétaire, dont les outils liés aux systèmes d'information géographique qui font l'objet de cette étude, nous aurions pu choisir d'étudier d'autres territoires dans le monde. Le choix porté sur des pays ouest-africains, notamment le Bénin, le Mali et le Sénégal (fig. 1) se justifie par le fait que notre travail de thèse en cours concerne la ville de Dakar, une zone urbaine de la région où l'utilisation de la technologie est en pleine expansion. Les travaux que nous y avons menés nous ont permis d'avoir un accès plus facile à l'information. Nous avons ainsi retenu un cadre géographique assez restreint pour parler de l'Afrique de l'Ouest, en mettant l'accent sur ces cas du Sénégal (Mbane), du Mali (Gourma malien) et du Bénin (département des Collines). Tous ces trois pays ont expérimenté des programmes de recherche sur les SIG au début de la première décennie du XXI^e siècle, une période dans laquelle ont commencé à se développer les outils SIG dans la région (Sylla *et al.* 2013 : 6).

Fig. 1 : Localisation des territoires : Bénin (les collines), Mali (Le Gourama), Sénégal (Mbane)



1.2. Sources et techniques de la collecte des données

Deux démarches ont été combinées pour la collecte des données : une revue documentaire et des enquêtes de terrain.

La revue documentaire

L’exploitation de la revue documentaire, notamment des articles scientifiques, des rapports gouvernementaux, des documents d’organismes et des projets concrets, a permis de recenser les résultats de recherches sur les SIG à l’échelle de la région ouest-africaine. Concernant les projets, on note celui mené par Enda LEAD Afrique Francophone, financé en 2013 par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), portant sur les systèmes d’information géographique participatifs (SIG-P) dans la gestion des ressources naturelles et la sécurité alimentaire en Afrique. Le tableau suivant présente les deux projets examinés dans cette étude.

Tabl. 1 : Projets consultés

Projets	Organisations/programmes	Outils SIG utilisés	Pays concernés
Les systèmes d’information géographique participatifs (SIG-P) dans la gestion des ressources naturelles et la sécurité alimentaire en Afrique.	Enda LEAD Afrique Francophone & Centre de recherches pour le développement international (CRDI)	Logiciels ArcView 3.3 et modèle hydrologique SWAT	Bénin
		Application SIGESTES	Sénégal
Projet SALT : Dynamique des savanes herbacées sahéliennes à long terme en Afrique de l’Ouest.	Programme international géosphère-biosphère (PIGB)	Application météo NOAA	Mali

Les enquêtes de terrain

Les entretiens menés auprès des instituts officiels de statistique (notamment au Sénégal) ont débuté par une prise de contact téléphonique. Par la suite, les participants ont renseigné un questionnaire axé principalement sur les applications et les contributions des SIG dans leurs activités. Les enquêtes ont essentiellement porté sur les questions suivantes :

- Les solutions SIG mises à disposition pour les utilisateurs (progiciels)
- La fréquence moyenne de l'utilisation des outils SIG
- La couverture des besoins en matière de collecte, traitement et d'analyse de données géographiques (création, exploitation et croisement de données)
- Le niveau de satisfaction avec l'utilisation des outils SIG face aux besoins en matière d'observation territoriale et de reporting (tableaux de bord de gestion technique, tableaux de bord géodécisionnels, etc.). Le tableau ci-dessous présente les informations relatives à cette enquête.

Tabl. II : Acteurs collectifs publics

Institutions	Fonctions	Outils SIG utilisés
Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (Sénégal)	Responsable IT : Jean NGOM	GéoSSB
Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (Sénégal)	Géomaticien, Chef Bureau Cartographie Numérique : Abdoulaye SARR	ArcGIS (ArcMAP et ArcGis Pro), QGIS, ArcGIS Online et GEOSSB

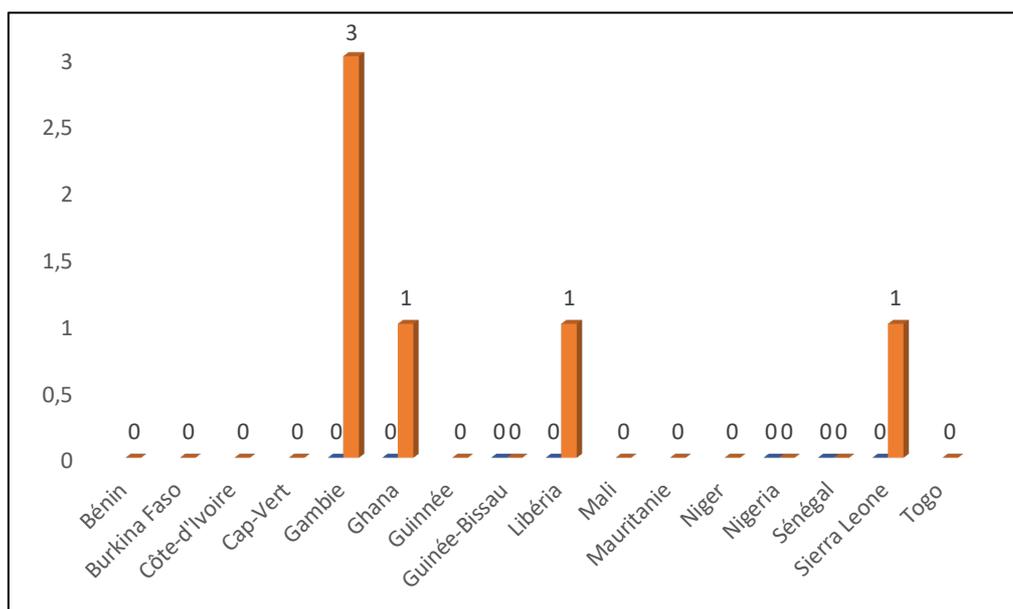
2. RÉSULTATS

2.1. Évolution et impact des SIG au Bénin et au Sénégal

Au Bénin (tabl. I), une carence de politiques publiques orientées vers la formation d'agents sur l'utilisation et la promotion des SIG est notée à l'échelle nationale, selon le rapport rédigé par Enda LEAD Afrique Francophone et publié en 2013 (Sylla et al. 2013 : 22). Cette situation a constitué un handicap freinant la dynamique d'institutionnalisation des approches liées aux SIG. Cela a également montré une inefficacité dans l'institutionnalisation des outils SIG en l'absence de la mise sur pied d'un cadre d'échange et de concertation regroupant les utilisateurs locaux des systèmes d'information géographique et les autorités compétentes. Dans le même temps, les travaux ont révélé du côté du Sénégal (tabl. I), où une application dénommée « SIGESTES » développée pour faire face aux litiges fonciers récurrents dans le pays, notamment dans la zone rurale de Mbane (Nord du Sénégal), un manque d'interopérabilité entre différents projets sur le territoire. L'outil SIGESTES a été généralisé dans cette zone Nord du pays pour être utilisé par les populations locales. Grâce au programme Enda lead Afrique francophone, il y a eu des opérations de renforcement de capacité à l'endroit des décideurs et des communautés, un renforcement de la gestion de procédure d'affectation et de désaffectation des terres au sein de la collectivité locale

de Mbane. Les résultats mettent en évidence des contrastes importants entre le Bénin et le Sénégal en matière de l'utilisation des SIG. Ces différences soulignent à la fois les succès et les défis rencontrés dans l'intégration de ces technologies pour la gestion des ressources naturelles et la planification urbaine. L'analyse comparative révèle que les SIG jouent un rôle clé dans la gestion des ressources naturelles. Au Bénin, les SIG ont été utilisés pour cartographier les ressources hydrauliques et identifier les zones déficitaires en approvisionnement en eau, ce qui est crucial dans la gestion des infrastructures liées à l'eau. Quant au Sénégal, l'outil SIGESTES a permis de moderniser la gestion des terres dans les collectivités rurales, notamment en impliquant les populations locales dans les processus de décision foncière, contribuant ainsi à une gestion plus transparente et participative.

Fig. 2 : Utilisation des SIG dans les instituts nationaux de statistiques ouest-africains



Source : Enquêtes Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), 2002 et 2005

Par ailleurs, le graphique (fig. 2) montre que l'utilisation des SIG dans les instituts nationaux de statistique ouest-africains était principalement concentrée dans quatre pays sur les seize de la région, selon une enquête menée par la CEA sur l'utilisation des SIG et de la cartographie dans les instituts nationaux officiels des pays africains. L'outil principal et commun utilisé par ces quatre pays (Gambie, Ghana, Liberia, Sierra Leone) est le logiciel ESRI, largement expérimenté par des entreprises et pouvoirs publics. La Gambie, en plus de l'outil ESRI, utilisait également les logiciels *Mapinfo* et *Pop Map* pour toutes ses zones urbaines et rurales en vue de planifier des recensements et des enquêtes incluant la présentation des données statistiques (Sanga & Dosso 2007 : 20). Dans le reste de la région, jusqu'à 2005, l'utilisation des Systèmes d'information géographique n'était pas développée, malgré les avancées grandissantes de la technologie en ce début du XXI^e siècle. Aujourd'hui, cette tendance s'est inversée. Les outils SIG se sont généralisés et leur utilisation se fait quotidiennement dans la région, notamment au Sénégal comme en atteste le géomaticien Abdoulaye Sarr, chef du Bureau Cartographie Numérique de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (tabl. II) : « Tous les jours, les agents du bureau utilisent les applications SIG. Ce sont nos outils de travail ».

2.2. Application et impact des SIG dans le Gourma malien

Au terme du projet SALT (Savanes à long terme) du programme international géosphère-biosphère (PIGB) portant sur la « dynamique des savanes herbacées sahéliennes à long terme en Afrique de l’Ouest », l’expérimentation de l’application météo NOAA dans le Gourma malien a permis, grâce aux images satellites obtenues, d’étudier la sécheresse avec l’évolution des nouveaux scénarios climatiques, en évaluant dans ce contexte prévisionnel les effets d’une carence d’eau sur les activités liées à l’agriculture et à l’élevage. L’un des principaux enjeux, comme le souligne le géographe Ibtissem Tounsi-Guérin de l’Université Paris VIII, résidait dans l’évaluation des capacités d’adaptation des systèmes pastoraux aux variations climatiques, particulièrement face à la sécheresse (Tounsi-Guérin 2010 : 4). Les Systèmes d’Information géographique (SIG) et les images satellitaires, ont facilité la gestion des ressources hydriques et la prévision des impacts climatiques. Grâce aux données fournies par l’application NOAA, il a été possible de suivre les tendances pluviométriques, de cartographier les sols, et d’analyser les conditions climatiques, ce qui a permis aux autorités maliennes de prendre des décisions plus éclairées pour améliorer la productivité agricole.

Encadré 1

L’utilisation des SIG dans le nord du Mali, plus précisément dans la zone sahélienne du Gourma, a mis en lumière plusieurs résultats importants en termes de réponse de la végétation herbacée aux conditions climatiques. Les valeurs de production primaire herbacée, mesurées sur trente-deux stations du transect du Gourma, ont révélé des rendements rarement supérieurs à 2,5 tonnes de matière sèche par hectare et par an (Tounsi-Guérin 2010 : 8). Ce faible rendement s’explique principalement par la dépendance de cette végétation à la satisfaction des besoins en eau, le facteur limitant le plus critique dans cette région aride.

Ces résultats confirment que la gestion informatisée des données climatiques et écologiques est essentielle pour répondre aux défis posés par la sécheresse dans les zones sahéliennes. Les technologies comme les SIG et l’application NOAA permettent de cartographier et de surveiller de manière efficace les dynamiques des sols et de la végétation. En identifiant les zones les plus touchées par le manque d’eau, les autorités locales peuvent adapter les pratiques agricoles et pastorales en fonction des prévisions climatiques. De plus, ces outils apportent une dimension prédictive qui permet d’anticiper les variations climatiques futures, facilitant ainsi l’élaboration de stratégies d’adaptation à long terme. L’intégration des données issues des SIG et des satellites dans la gestion des terres arides du Mali renforce donc la résilience des communautés agricoles face à la sécheresse et contribue à améliorer leur sécurité alimentaire dans un contexte de changement climatique.

3. DISCUSSION

3.1. Contributions des SIG au développement régional

Les résultats obtenus révèlent une utilisation croissante mais inégale des Systèmes d’Information Géographique (SIG) en Afrique de l’Ouest, notamment dans les instituts officiels de statistique (fig. 2), avec des dynamiques contrastées entre le Bénin, le Sénégal et le Mali. Ces

différences, tout en reflétant des contextes sociopolitiques et économiques spécifiques, soulignent des lacunes communes dans l'adoption et l'optimisation des SIG. En tant qu'outils de collecte, d'analyse et de visualisation des données géographiques, les SIG permettent aux autorités africaines de mieux gérer les ressources naturelles, de planifier les infrastructures, et de répondre aux besoins croissants de la population. Dans les cas spécifiques du Bénin, du Mali et du Sénégal, l'intégration des SIG au début du XXI^e siècle a marqué un tournant dans la modernisation des services institutionnels. Cette transformation s'est traduite par des projets de cartographie, de gestion des ressources naturelles, de planification urbaine et de surveillance environnementale. Un exemple pertinent est fourni par Abdoulaye Sarr (tabl. II). Il décrit l'usage de logiciels tels qu'ArcGIS Online et GéoSSB, qui permettent de répondre aux besoins en collecte et analyse de données géographiques. Toutefois, il souligne que ces outils ne couvrent qu'en partie les besoins liés à l'observation territoriale et au reporting, comme la création de tableaux de bord géodécisionnels. Cela révèle un potentiel de développement supplémentaire des SIG dans des domaines tels que la gestion technique et stratégique.

Contrastes dans l'institutionnalisation des SIG : le cas du Bénin et du Sénégal

Les données montrent que l'absence de politiques publiques au Bénin a limité l'adoption des SIG, en particulier pour les projets nécessitant un cadre d'échange entre utilisateurs et autorités compétentes (Sylla et al. 2013 : 13). Cette carence d'institutionnalisation reflète un problème déjà documenté dans la littérature, où des technologies innovantes, bien que disponibles, peinent à se généraliser sans un soutien institutionnel robuste et innovant (Sanga & Dosso 2007 : 16). En comparaison, le Sénégal, grâce à l'introduction de SIGESTES, a réussi à intégrer les SIG dans la gestion foncière rurale, particulièrement dans le nord du pays. Toutefois, le manque d'interopérabilité entre les projets sur le territoire sénégalais, comme mentionné par Abdoulaye Sarr (tabl. II), limite le plein potentiel de cette technologie. Ces résultats appellent à une harmonisation des cadres institutionnels pour favoriser des applications SIG intégrées et durables.

Impact des SIG sur la gestion des ressources naturelles

Au Bénin, les SIG ont permis une cartographie des ressources hydrauliques, facilitant l'identification des zones déficitaires en approvisionnement en eau. Cette utilisation est similaire à un cas étudié en Afrique subsaharienne, notamment dans le Gourma malien, où les SIG ont été mobilisés pour améliorer des pratiques agricoles face à la sécheresse (Tounsi-Guérin 2010 : 7). Au Sénégal, l'outil SIGESTES a non seulement modernisé la gestion foncière, mais a aussi impliqué les communautés locales dans les prises de décision. Ce processus participatif répond aux recommandations d'auteurs comme Giffinger (2007) sur l'importance de la participation citoyenne dans la gestion moderne des ressources publiques à l'ère des villes intelligentes. Cependant, la généralisation de SIGESTES reste limitée géographiquement, indiquant une nécessité de déploiement à plus grande échelle.

Outils SIG et résilience climatique : exemple du Mali

Dans le contexte sahélien du Gourma, l'utilisation des SIG, associée à des données satellitaires grâce à l'application NOAA, a permis une meilleure compréhension des impacts de la sécheresse et une adaptation des pratiques agricoles. Ces résultats confirment les conclusions de Tounsi-

Guérin (2010) sur la capacité des SIG à anticiper les défis liés au changement climatique. Cependant, le rendement herbacé inférieur à 2,5 tonnes de matière sèche par hectare (Tounsi-Guérin 2010 : 8) souligne les limites des solutions mobilisées face à des contraintes environnementales sévères. Cette observation met en lumière le besoin d'une approche intégrée combinant SIG, politiques d'adaptation et investissements dans des infrastructures résilientes.

Évaluation à la lumière de la littérature

Les observations faites dans les trois pays (Bénin, Mali, Sénégal) confirment des tendances déjà identifiées dans des études régionales, notamment l'importance des SIG dans la gestion des ressources naturelles et la planification urbaine : Sylla et al. 2013 ; Tounsi-Guérin 2010 ; Sanga & Dosso 2007. Cependant, les disparités observées entre les pays soulèvent des questions sur les facteurs déterminants du succès des projets SIG. L'efficacité des SIG semble étroitement liée à la présence de politiques publiques favorables, au renforcement des capacités locales et à l'implication des communautés, des aspects fréquemment négligés.

3.2. Perspectives

Identification des besoins futurs

L'interconnexion croissante entre les SIG et les exigences de développement durable dans la région ouest-africaine requiert une intensification des efforts pour mieux comprendre les besoins émergents des territoires. Les résultats de cette étude soulignent des domaines prioritaires tels que la gestion des ressources agricoles, la planification urbaine, ainsi que la gestion des catastrophes naturelles et des épidémies. Il est impératif que les autorités renforcent leur capacité à développer des API (Application Programming Interfaces), qui permettent une intégration plus fluide des données pour une prise de décision rapide et informée. En parallèle, des progrès peuvent être réalisés dans la gestion des données spatiales afin de soutenir des secteurs vitaux, tels que l'agriculture de précision et la gestion des risques climatiques. Cela nécessite non seulement des investissements technologiques, mais également une formation accrue du personnel pour exploiter efficacement ces données.

Formation continue et adaptation des compétences

L'un des défis majeurs mis en évidence dans cette étude est la nécessité d'une formation continue des utilisateurs des SIG, en particulier dans le cadre de l'émergence des « villes intelligentes » en Afrique. Les agents doivent être mieux formés pour gérer des territoires de plus en plus complexes et interconnectés, avec des outils technologiques en constante évolution. Le Maroc, avec son Centre international d'Intelligence artificielle (IA), offre un modèle intéressant pour d'autres pays africains, en mettant l'accent sur la création d'algorithmes pour résoudre des problèmes spécifiques au continent. La formation doit donc inclure des compétences avancées en SIG, mais également des connaissances en IA et en webmapping, comme le suggère Abdoulaye Sarr pour le cas du Sénégal. De plus, les agents doivent être formés à l'intégration des SIG dans une perspective plus large de gestion des territoires intelligents qui s'appuient fondamentalement sur des citoyens mieux formés et mieux

compétents (Giffinger *et al.* 2007 : 15), où l'analyse des données et la gestion des infrastructures jouent un rôle primordial.

Modernisation des outils SIG et renforcement des capacités

L'évolution rapide des outils SIG requiert une modernisation constante pour maintenir une efficacité optimale dans leur utilisation. Comme le démontre cette étude, des efforts doivent être faits pour renforcer les capacités en développement d'API et améliorer la migration vers des logiciels plus performants, tels qu'ArcGIS Pro, qui offre des fonctionnalités avancées par rapport à ArcMap. Ce processus de modernisation doit également inclure l'acquisition d'équipements à la pointe de la technologie et un suivi rigoureux de leur maintenance. Les autorités territoriales doivent également investir dans des systèmes de gestion des bases de données en temps réel, garantissant une interopérabilité entre les différentes plateformes utilisées. Cela permettra une gestion plus efficace des ressources et une amélioration des performances des infrastructures SIG. Un accent particulier doit être mis sur la qualité des outils utilisés, y compris les licences logicielles, les interfaces de programmation, et les structures de données géospatiales.

CONCLUSION

Cette étude a mis en évidence l'importance capitale des Systèmes d'Information géographique (SIG) dans la gestion des ressources naturelles et la planification urbaine en Afrique de l'Ouest, particulièrement au Bénin, au Sénégal et au Mali. Elle a permis de montrer que, bien que des progrès notables aient été réalisés dans l'intégration des SIG au sein des processus décisionnels et des pratiques locales, de nombreux défis persistent. Ces obstacles concernent principalement l'absence de politiques publiques adaptées, le manque de formation des utilisateurs et les difficultés liées à l'interopérabilité des outils, qui entravent une adoption plus large et plus efficace de ces technologies. Les résultats ont également révélé que l'utilisation des SIG en Afrique de l'Ouest n'était pas répandue avant 2005. À cette époque, seuls quatre instituts nationaux de statistique dans la région, à savoir ceux de la Gambie, du Ghana, du Liberia et de la Sierra Leone, utilisaient ces technologies de manière significative. Ce n'est qu'avec les avancées technologiques et les efforts conjoints de la communauté internationale, notamment grâce aux programmes financés par Enda Lead Afrique francophone, que des pays comme le Mali, le Bénin et le Sénégal ont commencé à intégrer concrètement les SIG dans leurs activités statistiques nationales. Au Bénin, l'absence d'un cadre institutionnel clair ainsi que le déficit de formation ont freiné le déploiement des SIG, limitant ainsi leur impact potentiel. En revanche, le Sénégal a su tirer parti de la plateforme SIGESTES, démontrant des avancées notables dans la modernisation de la gestion foncière, tout en mettant en exergue l'importance d'une implication locale dans la gouvernance foncière. Quant au Mali, les initiatives dans la région du Gourma ont mis en lumière la capacité des SIG, associés à des données satellitaires, à améliorer la résilience des populations face aux défis climatiques, notamment la sécheresse et la variabilité climatique. Cette étude souligne donc l'apport indiscutable des SIG au développement régional, en facilitant une gestion plus efficiente des ressources et en permettant une prise de décision fondée sur des données précises et actualisées. Toutefois, pour maximiser ces bénéfices, il est essentiel d'investir davantage dans la formation continue des acteurs concernés, de moderniser

les outils existants et de promouvoir une approche interdisciplinaire et intégrée dans le cadre du développement durable. Par ailleurs, l'émergence des « villes intelligentes » en Afrique de l'Ouest nécessite de réévaluer les compétences nécessaires à l'utilisation des SIG. En effet, il devient de plus en plus indispensable de former les professionnels à des compétences élargies, incluant non seulement la maîtrise des SIG, mais aussi des domaines tels que l'Intelligence artificielle, l'analyse des données spatiales et la gestion de l'information, pour répondre aux enjeux complexes des territoires intelligents et connectés de demain.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BECKOUCHE Pierre, 2019. Les Nouveaux territoires du numérique, Sciences Humaines Éditions, Paris, 268 p.

BREUX Sandra, DIAZ Jérémy, 2017. « La ville intelligente : origine, définitions, forces et limites d'une expression polysémique », Institut national de la recherche scientifique Centre - Urbanisation Culture Société, p. 1-37. Disponible en ligne :

<https://espace.inrs.ca/id/eprint/4917/> [dernier accès juillet 2024].

GIFFINGER Rudolf, KALASEK Robert, FERTNER Christian & MILANOVIC Natasa Pichler, 2007. "Smart cities - Ranking of European medium-sized cities", Le Centre de Science Régionale de l'Université de Technologie de Vienne, p. 1-28. Disponible en ligne : https://www.smart-cities.eu/download/smart_cities_final_report.pdf [dernier accès octobre 2024].

SANGA Dimitri, DOSSO Bakary, 2007. "L'utilisation des systèmes d'information géographiques dans les Instituts/Bureaux nationaux de statistique africains », Le Journal statistique africain, n°5, p. 1-21. Disponible en ligne :

https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/African.Statistical.Journal_Vol5_2.Articles_8.UtilisationSystemesInformation.pdf [dernier accès juillet 2024].

SYLLA Ibrahima, DIENG Mbaye & FAAL Jojob, 2013. « Les systèmes d'information géographique participatifs (SIG-P) dans la gestion des ressources naturelles et la sécurité alimentaire en Afrique. Études de cas : Bénin, Kenya, Malawi, Rwanda, Sénégal, Tunis », Enda LEAD Afrique Francophone, p. 1-59. Disponible en ligne :

<https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/server/api/core/bitstreams/ffa6846e-bd90-47a6-9168-034b40f0c620/content> [dernier accès juillet 2024].

TOUNSI-GUERIN Ibtissem, 2010. « Espace et SIG, une application au Gourma malien », L'Information Géographique, Vol. 74(2), p. 53–63. Disponible en ligne :

<https://doi.org/10.3917/lig.742.0053> [dernier accès juillet 2024].

AUTEUR

Alpha Daouda **BA**

Doctorant en Géographie

Laboratoire Dynamiques Territoriales et Santé

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

Courriel : 29alphaba@gmail.com

© **Référence électronique**

Alpha Daouda BA « *L'évolution des Systèmes d'Information Géographique dans les territoires ouest-africains : applications, contributions, perspectives. Les cas du Bénin, du Mali et du Sénégal* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 2, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p.289-300, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



Actes de colloque
Groupe de recherche PoSTer

14, 15, 16 mai 2024

Impact factor REA : SJIF : 3.19

Date de soumission : 08-03-2024 / Date de publication : 30-12-2024

USAGE COMPARÉ DES IMAGES UAV ET SATELLITES DANS LA DISCRIMINATION ET L'ESTIMATION DES SUPERFICIES DES PLANTATIONS D'ANACARDIER

COMPARATIVE USE OF UAV AND SATELLITE IMAGES FOR DISCRIMINATING AND ESTIMATING CASHEW PLANTATION AREAS

Alain **ABI-KABEROU** – Lambert **ZOUNTCHEGNON** – Bruno **DJOSSA** – Jean-Paul **RUDANT**

RÉSUMÉ

Les plantations d'anacardiers suscitent beaucoup d'engouement au Bénin en raison de la forte valeur socioéconomique qu'elles procurent à la population. La bonne connaissance de la répartition spatiale de ces plantations est essentielle pour comprendre les impacts environnementaux et socio-économiques. Dans cette étude, l'imagerie multi-capteurs a été évaluée afin d'extraire les forces de chaque capteur pour cartographier les superficies des plantations. Cette étude a été menée dans la commune de Savè, qui est l'une des communes productrices de l'anacarde en quantités industrielles. Les résultats issus des capteurs multispectraux des plateformes Landsat-8 Operational Land Imager (OLI), Sentinel-2A et UAV et des relevés de terrain ont été comparés. Les résultats de cette étude ont mis en évidence les incertitudes issues des différentes plateformes dans la détection des plantations d'anacardier dans la zone test. Les classifications effectuées à l'aide d'algorithmes Random Forest, sur les images des différentes plateformes UAV, Sentinel et Landsat a donné une précision globale respectivement de 83% ; 65% et 48% et des précisions producteur et utilisateur de 94% et 75% respectivement pour la plateforme UAV ; 98% et 71% pour la plateforme Sentinel et 91% et 77% pour la plateforme Landsat dans la détection des anacardiers. Les résultats de cette étude de cas sont une preuve de la fiabilité et de la complémentarité des plateformes dans la détection et la cartographie des plantations d'anacardiers.

Mots-clés : Anacardier ; UAV ; satellite ; Random Forest ; classification ; comparaison

ABSTRACT

Cashew plantations are very popular in Benin because of the high socio-economic value they provide for the population. Good knowledge of the spatial distribution of these plantations is essential for understanding their environmental and socio-economic impacts. In this study, multi-sensor imagery was evaluated in order to extract the strengths of each sensor to map the plantation areas. The study was carried out in the commune of Savè, which is one of the communes producing cashew nuts in industrial quantities. Results from multispectral sensors on the Landsat-8 Operational Land Imager (OLI), Sentinel-2A and UAV platforms and field surveys were compared. The results of this study highlighted the uncertainties arising from the different platforms in the detection of cashew plantations in the test area. The classifications carried out using Random Forest algorithms on the images from the different UAV, Sentinel and Landsat platforms gave an overall accuracy of 83%, 65% and 48% respectively, and producer and user accuracies of 94% and 75% respectively for the UAV platform, 98% and 71% for the Sentinel platform and 91% and 77% for the Landsat platform in the detection of cashew trees. The results of this case study demonstrate the reliability and complementarity of the platforms in detecting and mapping cashew plantations.

Keywords: Cashew; UAV; satellite; Random Forest; classification; comparison

INTRODUCTION

L'anacardier est une culture de rente et d'exportation dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Au Bénin, l'anacarde représente le deuxième produit agricole d'exportation après le coton. Les exportations de noix de cajou sont en plein essor, passant de 36.487 tonnes de noix brutes exportées en 2001 (PAC/DCM/SESP, 2009) à 146.332 tonnes en 2011 (ACA 2012 : 45). L'anacarde représente ainsi 8% de la valeur totale des exportations en 2008, 7% du PIB agricole et 3% du PIB national (Tandjiékpon 2010: 18).

En revanche le manque d'information sur les ressources forestières exactes et précises constitue un important obstacle à la gestion adaptative et efficace des plantations et entrave l'offre en temps opportun. Il existe deux besoins cruciaux pour lever cet obstacle : d'abord, concevoir des systèmes d'inventaire précis qui évaluent spatialement l'occupation des plantations et les autres services écosystémiques liés à la plantation ; ensuite, favoriser l'utilisation de ces systèmes pour améliorer la modélisation des stocks de carbone par ces écosystèmes. Le défi rencontré par le gestionnaire est d'assurer une gestion intégrée et durable de ces écosystèmes.

Pour faire face à ses attentes antagonistes, les gestionnaires forestiers doivent disposer d'informations exhaustives, précises, géo-localisées et à jour et peu coûteuses. Les inventaires

forestiers visant principalement la planification de l'unité d'aménagement (Power & Gillis 2006: 45) et répondant à de multiples objectifs de gestion des ressources ; toutefois, la résolution spatiale et les attributs des polygones interprétés à partir de photographies conventionnelles sont souvent insuffisants pour appuyer la planification, la gestion et les décisions d'investissement qui sont nécessaires pour améliorer la compétitivité du secteur forestier (Queinnec & White and Coops 2021 : 262).

Il existe peu de connaissances et d'informations sur la distribution et le statut des plantations en Afrique pour soutenir les politiques publiques dans ce domaine. En fait, il n'existe aujourd'hui aucune base de données régionale sur les plantations et il est impossible d'imaginer une telle cartographie en utilisant uniquement les techniques traditionnelles de terrain. Le besoin d'une spatialisation de ces plantations s'avère cruciale pour une bonne estimation des ressources. L'inventaire était axé sur les techniques d'enquête et de mesures ponctuelles avec des difficultés telles que : La lenteur et le coût de réalisation ; difficultés à suivre un phénomène évolutif ; ces moyens traditionnels ont fait leur preuve pendant un quart de siècle au moins (Saadou 1999: 53). Par ailleurs les écosystèmes des plantations forestières jouent un rôle clé dans l'atténuation des effets néfastes du changement climatique, en absorbant le dioxyde de carbone, un des principaux gaz à effet de serre responsable du réchauffement climatique. En effet, ils constituent de véritables puits de carbone, tant au niveau de la végétation que du sol. Au Bénin, la connaissance sur la biomasse produite par cette espèce est très limitée. Pourtant, la biomasse ligneuse renseigne beaucoup sur le fonctionnement, la productivité écologique et économique des agrosystèmes (Kémeuzé et *al.*, 2012 : 113).

En foresterie, la résolution spatiale d'un capteur détermine, dans une large mesure, son utilité pour l'estimation des ressources. Les principaux facteurs à prendre en compte sont la taille nominale des unités de production (zone de production, zone de conservation, terres agricoles) et les particularités topographiques cartographiables (couverture arborée, cultures mixtes et éléments valables relatifs à l'utilisation des terres) qui jouent un rôle dans les estimations statistiques. Cependant l'imagerie satellitaire paraît prometteuse pour fournir certaines informations demandées par les producteurs d'anacarde actuels et potentiels des données de l'administration forestière. En règle générale, il est plus facile d'obtenir des images à haute résolution des petites superficies, en raison à la fois des capacités techniques des capteurs à acquérir des images en temps utile et des coûts attenants moins élevés.

Les systèmes drone et satellite ont des caractéristiques qui apparaissent complémentaires. Cette complémentarité apparaît encore plus forte avec les satellites de suivi environnemental dont les données sont très accessibles et qui montrent une échelle d'observation complémentaire à celle du drone (Alvarez-Vanhard 2021: 27). D'un côté le satellite couvre de larges territoires avec des observations périodiques, tandis que, de l'autre côté, le drone apporte une solution à faible coût pour spécifier les observations satellitaires grâce à ses capteurs THRS et sa flexibilité d'acquisition. Cependant la fauchée des images UAV dépend de l'altitude de vol et influe directement sur la résolution de l'image, l'empreinte de l'image et le nombre d'images nécessaires pour couvrir une zone d'étude à un chevauchement d'image donné (Lisein et *al.*, 2015: 17). Le drone présente l'inconvénient de disposer d'une plus petite fauchée (quelques km²), souvent en raison de ses faibles réserves énergétiques et de la législation, la sécurité et la vie privée des personnes. Ainsi donc pour une altitude optimale, un compromis entre la résolution et la taille maximale de la zone balayée, plus l'altitude de vol est basse, plus la résolution de l'image est élevée et plus la

zone balayée est petite. En revanche, la fauchée des capteurs à faible résolution est encore plus importante. Celle de MODIS peut couvrir jusqu'à 2 100 km. Toutefois, ces images ne peuvent évidemment pas capter les détails topographiques pour délimiter les zones de production. D'autre part chaque système drone et satellite possède des caractéristiques d'acquisition spécifiques qui résultent d'un compromis entre les résolutions (spatiales, spectrales et temporelle), la fauchée et le rapport signal/bruit (Alavipanah et al, 2010: 32).

Les complémentarités d'échelles ont déjà été étudiées entre systèmes satellitaire et/ou aéroporté (Zhang 2010 ; Alvarez-Vanhard 2021) mais peu d'études s'intéressent à l'évaluation de ces différentes technologies dans l'estimation des plantations qui pourtant montre un potentiel de synergies intéressant. Dans cette étude, nous allons analyser la capacité de différentes plateformes (satellite et UAV) par l'approche multi-capteur en utilisant des outils des nouvelles technologies de télédétection (UAV, Sentinel et Landsat) pour proposer une méthodologie appropriée pour la délimitation des parcelles et la caractérisation des plantations forestières, afin de faciliter le calcul de la superficie des plantations d'anacarde. L'hypothèse qui sous-tend cette étude est que les images UAV offre une grande précision dans la discrimination des plantations d'anacardier

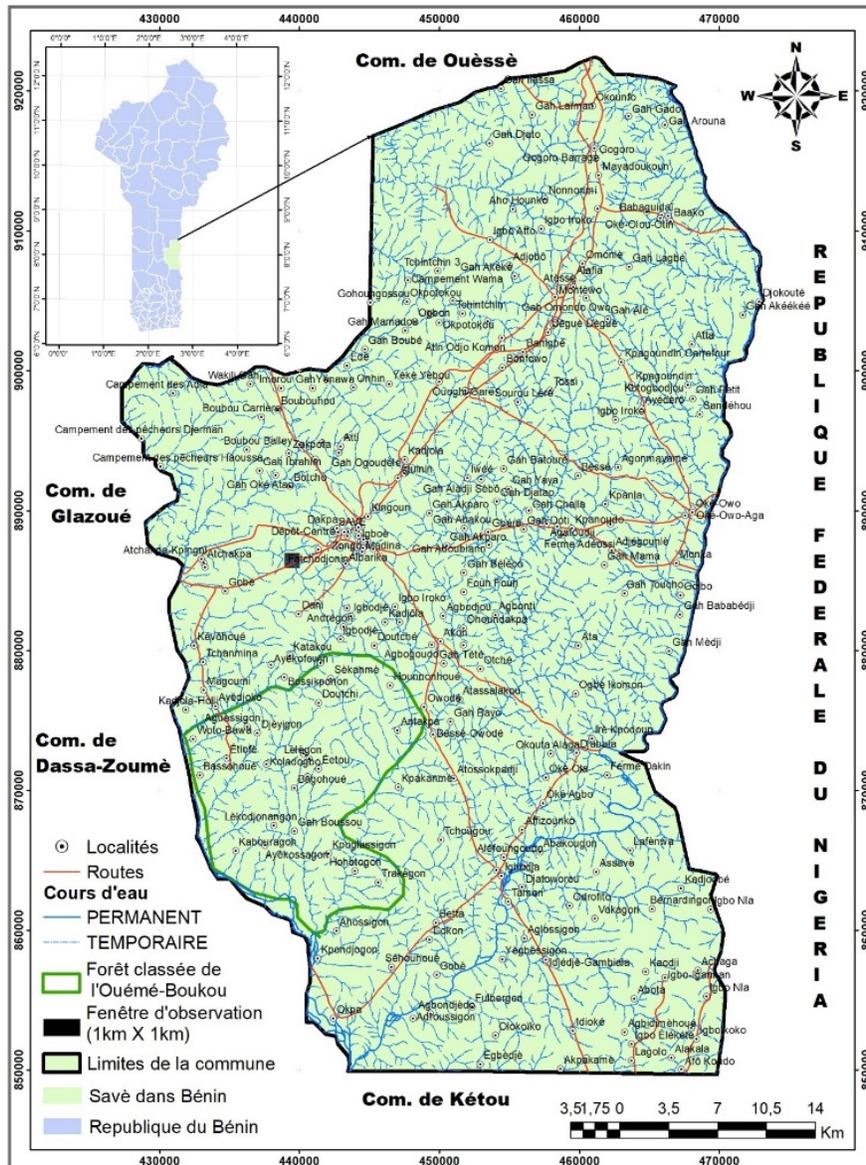
1. DONNÉES ET MÉTHODES

1.1. Milieu d'étude

L'étude a été conduite dans la zone soudano-guinéenne plus précisément dans la commune de Savè en République du Bénin (Figure 1).

La commune de Savè est située dans la partie centrale du Bénin dans le département des collines entre 7°41' et 8°20' de latitude nord et entre 2°20' et 2°45' de longitude est. Elle s'étend sur une superficie de 2228 Km². Elle est subdivisée en huit (08) arrondissements à savoir : Besse, Kaboua, Offe, Okpara, Sakin, Adido, Boni et Savè (qui est le Chef-lieu d'Arrondissement). La zone d'étude est limitée au nord par la commune de Ouessè, au sud par la commune de Kétou dans le département du Plateau, à l'ouest par les communes de Glazoué et de Dassa-Zoumè, à l'est par les Etats d'Oyo, de Kwara et d'Ogoun de la République Fédérale du Nigéria. Savè, le chef-lieu de la commune, est situé, à environ 255 km de Cotonou. Il est traversé par la RNIE 2 et la RNIE 5 (Savè - Oké-Owo).

Fig. 1 : Localisation de la zone d'étude



1.2. Données et Matériels

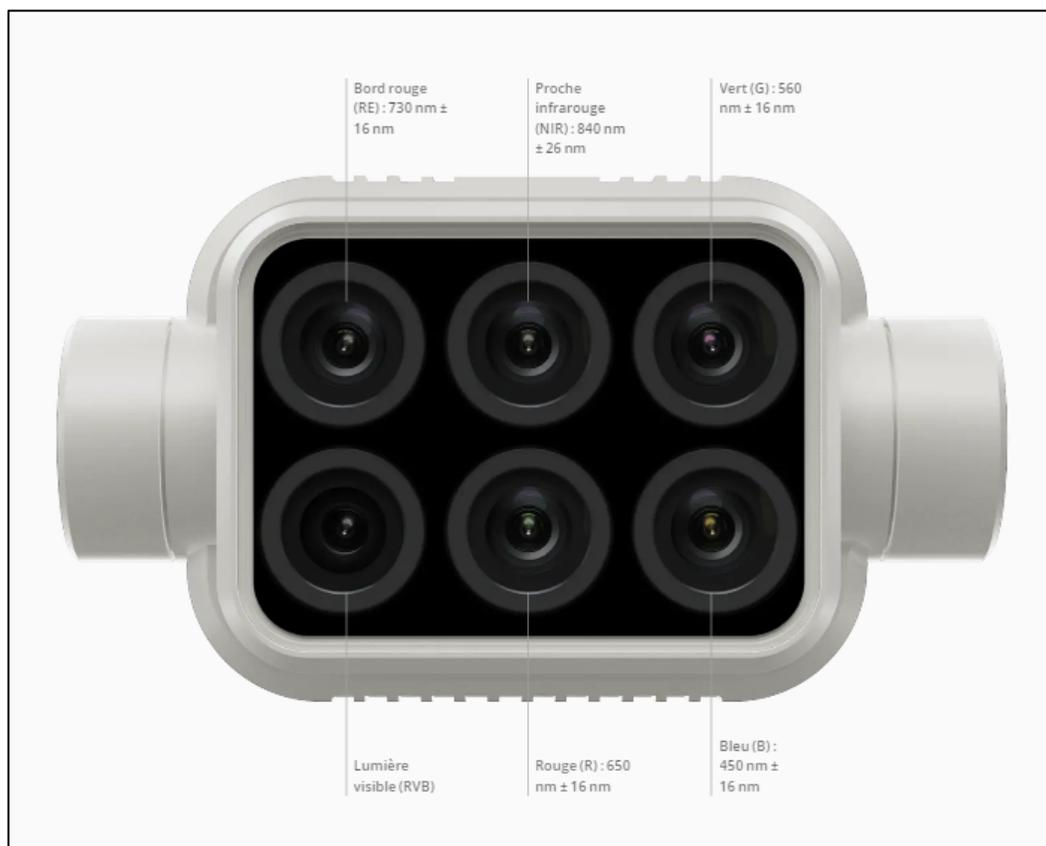
1.2.1. Les données matricielles

Les données matricielles utilisées proviennent de différentes plateformes aériennes dont deux différents satellites et un véhicule aérien sans pilote à bord (UAV) avec des résolutions spatiales variantes entre 0,5m et 30m. Les trois images aériennes provenant des différentes plateformes ont été prises dans des conditions semblables dans un intervalle de trois jours sous l'influence d'un système de haute pression très favorable pour procurer des images claires.

L'UAV P4 Multispectral du DJI (envergure : 350 mm, poids : 1487 g, durée maximale du vol : 27 minutes, lancement commandé et atterrissage vertical) a été utilisé pour collecter des données

d'observation, il est équipé d'une caméra rotative multispectrale possédant des capteurs RVB, rouge, vert, bleu, proche infrarouge et moyen infrarouge adaptée pour l'acquisition des données. La vitesse d'obturation et la sensibilité du capteur de la caméra (ISO) ont été sélectionnées manuellement en fonction de la luminosité. Les images ont été prises automatiquement une fois que l'avion ait atteint sa zone de balayage. Le système de pilote automatique intégré déclenche la caméra afin de couvrir la zone de balayage avec un chevauchement de 75% que nous avons choisi. Les avantages des images de ce capteur sont liés à la très haute résolution spatiale. Le désavantage est la petite superficie couverte par ces images qui dispose d'une plus petite fauchée (quelques km²), souvent en raison de ses faibles réserves énergétiques comparativement aux images satellites LANDSAT et SENTINEL qui couvrent respectivement 14400 km² et 290km².

Fig. 2 : Capteur multispectral du drone



Les satellites Sentinel-2 fournissent des images multi-spectrales à grande résolution qui permettent de poursuivre la collecte des données réalisées par les missions Landsat et Spot tout en améliorant leur qualité. Landsat 8 assure l'acquisition continue et la disponibilité des données Landsat utilisant une charge utile à deux capteurs, le Operational Land Imager (OLI) et le Thermal InfraRed Sensor (TIRS). Respectivement, ces deux instruments collectent des données d'image pour neuf bandes d'ondes courtes et deux bandes thermiques d'ondes longues. Il fonctionne dans les spectres visibles, proche infrarouge, infrarouge à ondes courtes et infrarouge thermique.

1.2.2. Approche cartographique

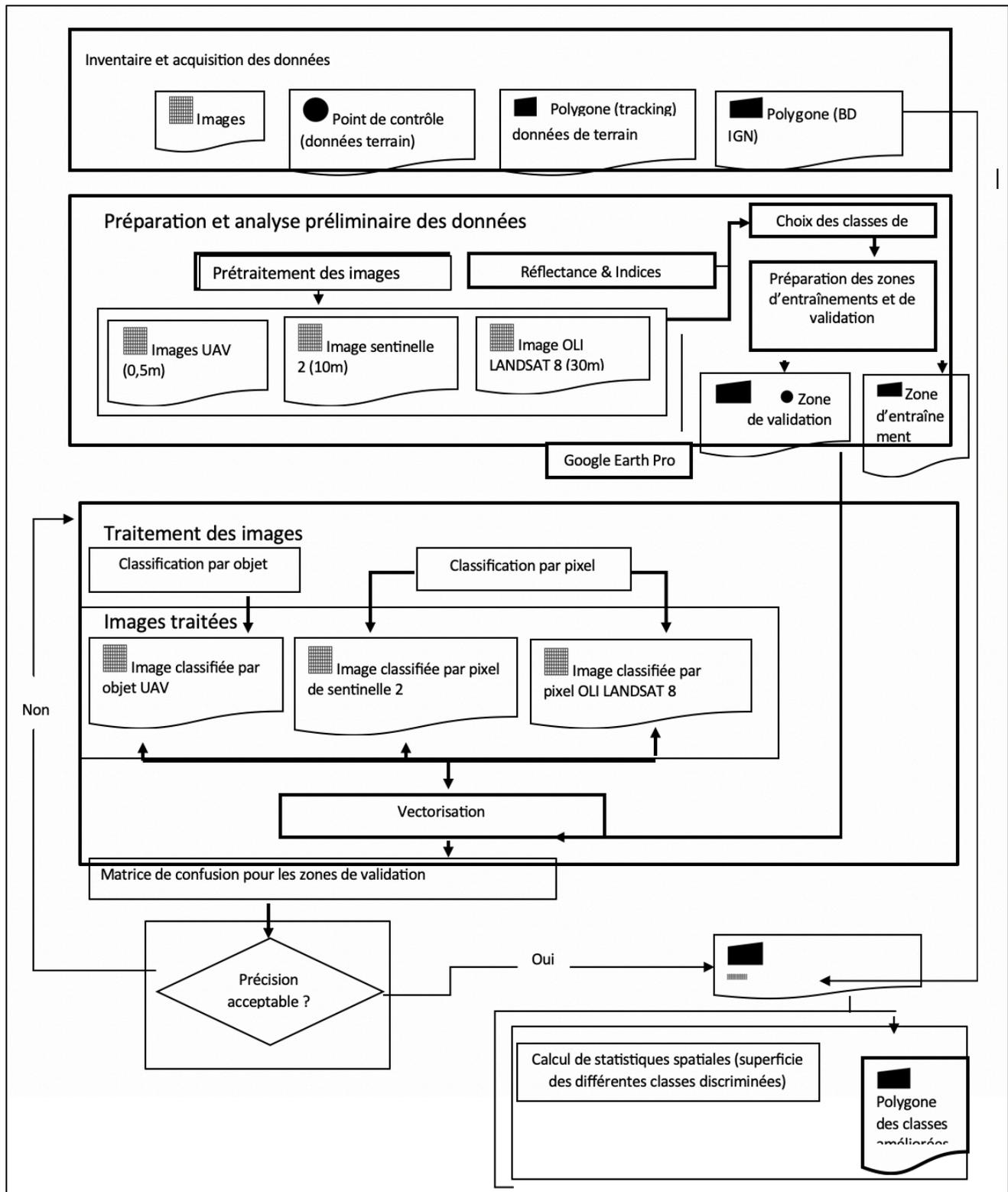
En résumé, notre approche cartographique était centrée sur la génération d'une suite d'intrants complémentaires et intégrée de Landsat-8, Sentinel-2 et UAV (figure 3). L'imagerie et les dérivés prétraités ont été compilés pour les analyses et la classification. Une évaluation de la précision globale des classifications a été faite. Les observations d'imagerie fusionnées ont été introduites dans un classificateur pour cartographier l'étendue des plantations dans la fenêtre d'observation étudiée. Une attention particulière a été accordée à l'étude de la séparabilité entre les plantations et les autres végétations, car ces classes ont tendance à être facilement confondues entre elles.

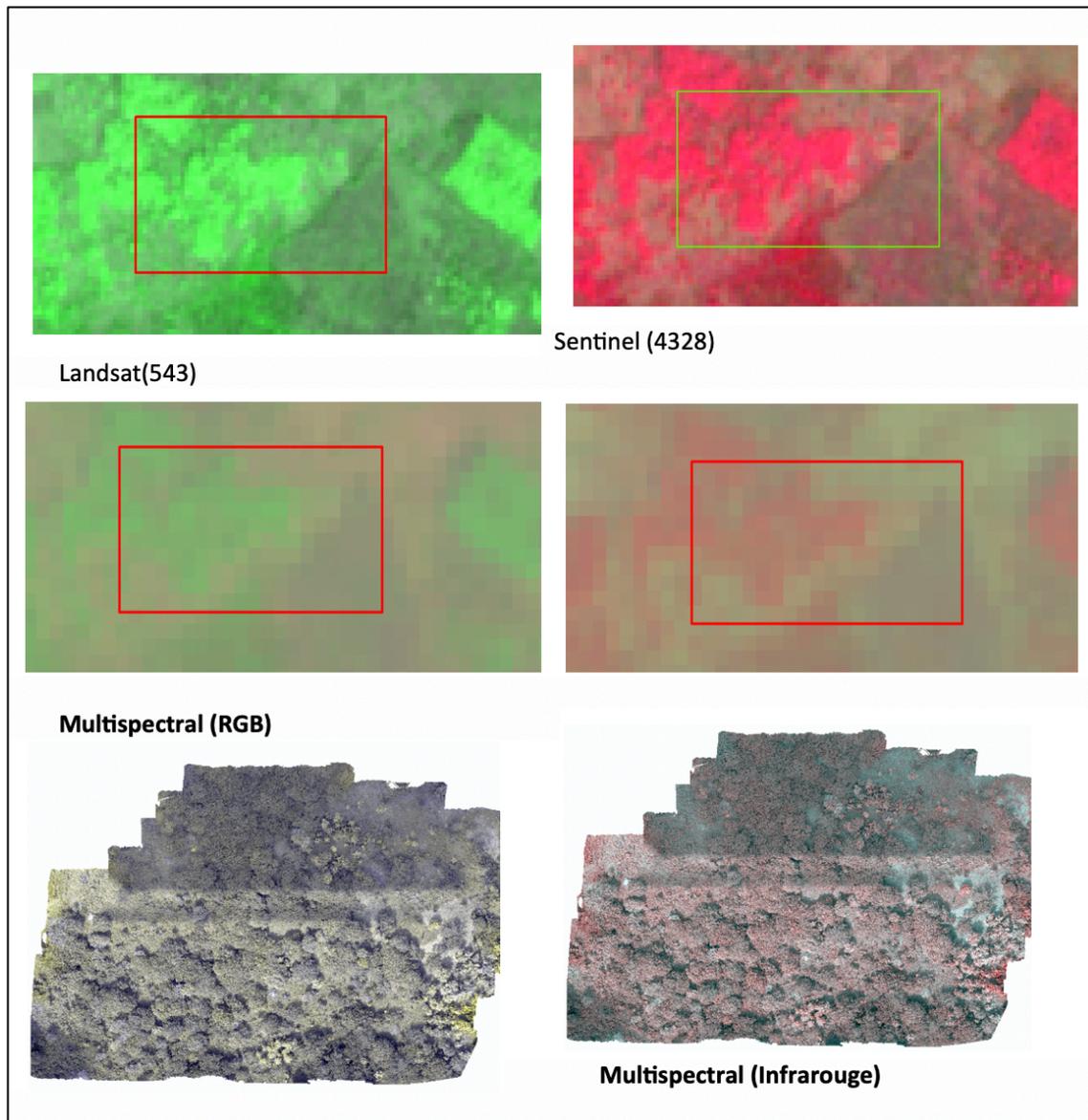
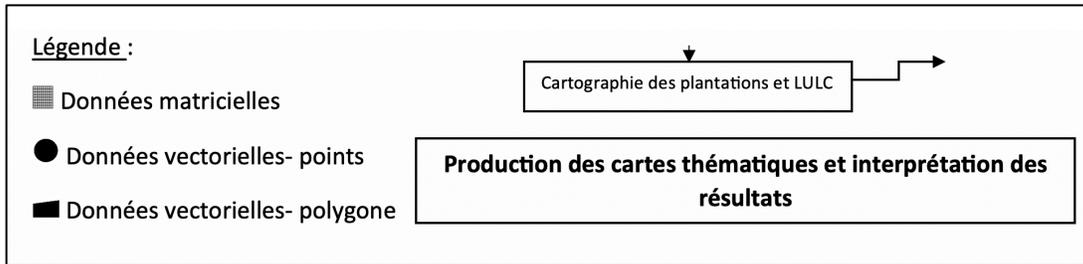
1.2.3. Données d'entraînement

Nous avons combiné l'imagerie haute résolution de l'UAV, les données de terrain et avec avec l'imagerie haute résolution de Google Earth Pro pour créer les polygones finaux. Google Earth Pro contient des séries chronologiques de données à haute résolution qui permet un certain suivi temporel des paysages respectifs des dates disponibles. Des polygones des différentes classes d'occupation du sol ont été soigneusement numérisés dans la fenêtre d'observation. Une gamme d'âge des plantations et de conditions paysagères (c'est-à-dire la taille des parcelles, la pente, la distance par rapport aux zones urbaines) ont été inclus afin de construire un ensemble de données de validation robuste.

Une classification par objet (pour le drone) et par pixel (pour les images satellite) à l'aide du Random Forest nous a permis de cartographier les plantations d'anacardier dans notre zone d'étude. Les résultats ont ensuite été validés sur la base de données terrain afin de déduire les insuffisances et la puissance des capteurs de chaque plateforme pour des recommandations dans l'utilisation de ces outils. Et enfin, ceux-ci ont été discutés afin de proposer une approche convenable à l'administration forestière pour l'intégration des données de télédétection dans les données de référence en vue de la réalisation de statistiques agricoles.

Fig. 3 : Diagramme méthodologique





La comparaison des images des trois différentes plateformes (Landsat, Sentinel et UAV) permet de faire deux (02) constat. Le premier est lié à la résolution spatiale. L'image Landsat a une résolution spatiale de 30 mètres ce qui sous-tend une résolution trois (3) fois moins précise que l'image Sentinel et plus de trente (30) fois moins précise que l'image UAV.

1.3. Pré-traitement des images

Il a consisté à faire la correction géométrique et radiométrique des données matricielles. La correction radiométrique consistait à écarté les valeurs des pixels qui ne sont pas utilisés de façon absolue mais de façon relative. Quant à la correction géométrique les données GPS en complémentarité avec les couches vectorielles des réseaux routiers et hydrographiques. De plus, un modèle numérique de terrain a été généré afin de procéder à l'ortho-rectification des images drone.

1.4. Classification par objet

Afin de réaliser la classification par objet, le logiciel eCognition de Definiens a été utilisé. Le concept sous-jacent à ce logiciel est que l'information sémantique nécessaire pour interpréter une image n'est pas représenté dans les pixels uniques, mais dans des objets significatifs et leurs relations mutuelles (Definiens 2000).

La segmentation de l'image est une opération qui consiste à analyser et découper une image en zones uniformes (objets homogènes). C'est donc le processus de division d'une image (figure 11) en segments (représentant des objets) qui ont les mêmes caractéristiques (attributs). La méthode de classification par objet mise en place pour ce travail est une méthode de classification supervisée basée sur des zones d'entraînement déterminées par photo-interprétation. La définition du critère d'homogénéité se compose de deux paramètres que sont la couleur et la forme. Le renforcement des couleurs influence les valeurs spectrales vis-à-vis de la forme dans la constitution du critère d'homogénéité (Akoguhi et al., 2022: 33). Plus le critère de couleur est faible, moins l'homogénéité spectrale influence la génération d'objets. La forme prend en compte deux paramètres : compacité et lissage. Ce critère est en fait une valeur abstraite (fixée entre 0 et 1) qui permet d'influencer la taille et la forme de l'objet suivant la pondération accordée à chaque paramètre (Akoguhi et al., 2022: 46).

Fig. 4 : Image segmentée



1.5. Choix des classes

Le choix des classes thématique est une étape qui a une grande incidence sur les résultats. En effet le niveau de finesse désiré pour l'extraction a un impact direct sur l'échantillonnage et sur les statistiques des validations obtenues. L'objectif ciblé par l'étude est l'identification des plantations, autres végétations et terres cultivées. Un ensemble d'indices bien établis a également été utilisé pour aider à la classification dans la fenêtre. Les indices sont moins sensibles au bruit d'image, à la géométrie, et à l'atténuation atmosphérique, ce qui les rend avantageux par rapport aux produits de réflectance à certains égards pour la cartographie. Cette étude a utilisé l'indice de végétation par différence normalisée (NDVI ; équation (1)) (Rousse et al., 1974: 256; Tucker 1979: 147), une mesure utile de la verdure et de la vigueur d'un paysage.

Le Normalized Difference Till Index (NDTI ; équation (2)) a été utilisé pour sa sensibilité aux résidus et à l'humidité des feuilles et aux pratiques de gestion des cultures (Daughtry, McMurtreyIII and Wallthall 2005).

$$(1) NDVI = \frac{\rho_{PIR} - \rho_R}{\rho_{PIR} + \rho_R}$$

$$(2) NDTI = \frac{\rho_{swir} - \rho_{swir2}}{\rho_{swir} + \rho_{swir2}}$$

Une série d'indices dérivés a été générée à partir des données optiques multispectrales. Les indices de végétations suivantes : NDVI et NDTI utilisées car elles ont été utiles dans d'autres études de cartographie agroforestière, c'est-à-dire (Dong et al., 2012 : 392 ; 2013: 74 ; Hagen et al., 2012: 65 ; Thapa et al., 2015: 160).

L'algorithme Random forest a été utilisé (Breiman 2001: 112) pour classer les données de télédétection afin de cartographier l'étendue des plantations. La forêt aléatoire est une technique non paramétrique flexible et puissante que de nombreuses applications de cartographie ont récemment mise en œuvre pour une série d'études, y compris la cartographie des cultures (Lawrence et al, 2014 : 18 ; Watts et al, 2009 : 12), des zones humides (Whitcomb et al., 2009: 54; Torbick & Salas 2015: 23), de la hauteur de la canopée (Wilkes et al, 2015), de la prolifération des algues (Song et al, 2015), l'étalement urbain (Torbick & Salas 2015: 26), la biomasse (Karlson et al., 2015: 15) et de nombreux autres domaines thématiques.

L'algorithme crée n arbres associés chacun à un échantillon des données d'entraînement. Chaque arbre va ensuite sélectionner aléatoirement m variables et les associer de façon à créer le meilleur modèle. Enfin, sur de nouvelles données, chaque arbre pronostique une classe et le modèle prédit la classe de l'objet selon un vote à majorité. (Liaw & Wiener 2002 : 56).

Chaque fois qu'un nœud est divisé sur la variable n, le critère d'impureté de Gini pour les deux nœuds descendants est inférieur à celui du nœud parent. En additionnant les diminutions de Gini pour chaque variable individuelle sur tous les arbres de la forêt donne une "importance" rapide de la variable qui est souvent très cohérente avec la mesure d'importance de la permutation. Une petite valeur indique qu'un nœud contient principalement des observations d'une seule classe

$$G = \sum_{k=1}^k p_{mk}(1 - p_{mk})$$

Où p_{mk} est la proportion d'observations de formation dans la même région qui appartiennent à la même classe.

L'indice de Gini est couramment utilisé pour mesurer la pureté des nœuds. Une petite valeur indique qu'un nœud contient principalement des observations d'une seule classe ; ainsi, l'indice de Gini peut être utilisé pour évaluer l'importance d'une division particulière.

2. RÉSULTATS

2.1. Superficie des classes détectées par plateforme

L'estimation des superficies des classes d'occupation du sol dans la zone test à partir des différentes plateformes a été extraite de manière à comparer les résultats. Nous notons que les superficies détectées par les différentes plateformes diffèrent d'une plateforme à l'autre ; la plateforme des UAV détecte une superficie de plantations d'anacardier plus grande que les autres plateformes dans notre zone d'investigation qui sont respectivement environ (8 ha) par l'UAV ; (6 ha) pour Landsat ; (4 ha) pour Sentinel et (environ 9 ha) observé sur le terrain (Tracking). Les résultats issus de ces différentes plateformes montrent que les images UAV sont plus fines que les images Sentinel et les images Landsat ce qui confirme les résultats de la classification. Cela est dû à la résolution spatiale (Goudet 2008: 96).

Fig. 6 : Superficie d'occupation de sol estimée par plateforme

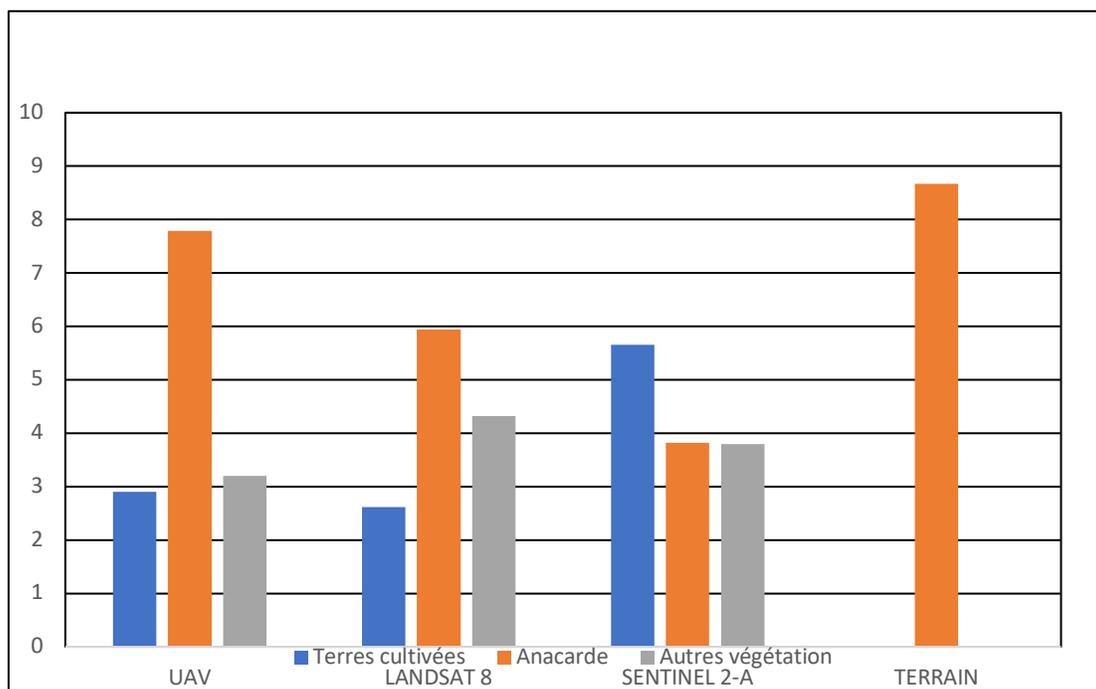
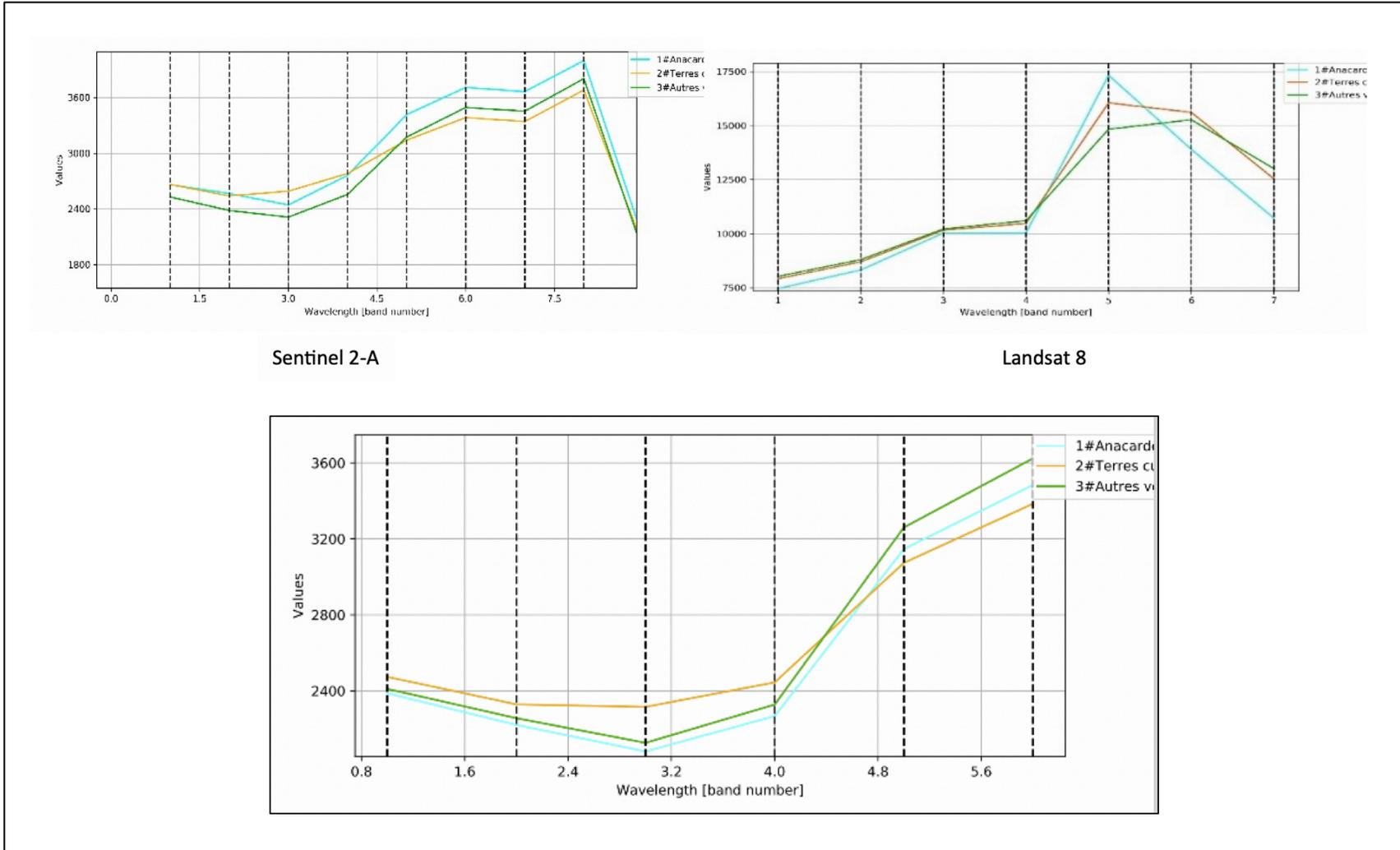


Fig. 7 . Profils spectraux des unités thématiques déterminées globalement des différentes plateformes (LANDSAT, SENTINEL et UAV) dans la zone test. L'axe des ordonnées est la valeur de réflectance moyenne.



Les enquêtes sur le terrain ont été utilisées pour échantillonner au hasard trois types de classe d'occupation (Plantation d'anacardier, terres cultivées et autres formations végétales) afin d'analyser les caractéristiques spectrales. Les régions du spectre dans lesquelles plus de bandes sont sélectionnées sont essentielles pour détecter et caractériser la végétation, en raison de la faible réflectance très distinctive dans le visible et de la réflectance élevée dans le NIR. La figure 13 révèle les caractéristiques spectrales des plantations d'anacardier et de la strate autres formations végétales étaient généralement similaires et ne différaient que par la réflectance de la région infrarouge, celle des plantations d'anacardier étant supérieure à celle de la strate autres formations végétales (Chen and Tian, 2020: 14) au niveau des trois plateformes utilisées. En revanche, les caractéristiques spectrales des terres cultivées différaient et leurs réflectance est moins élevée dans le Proche infrarouge comparativement autres classes (Chen and Tian, 2020: 14).

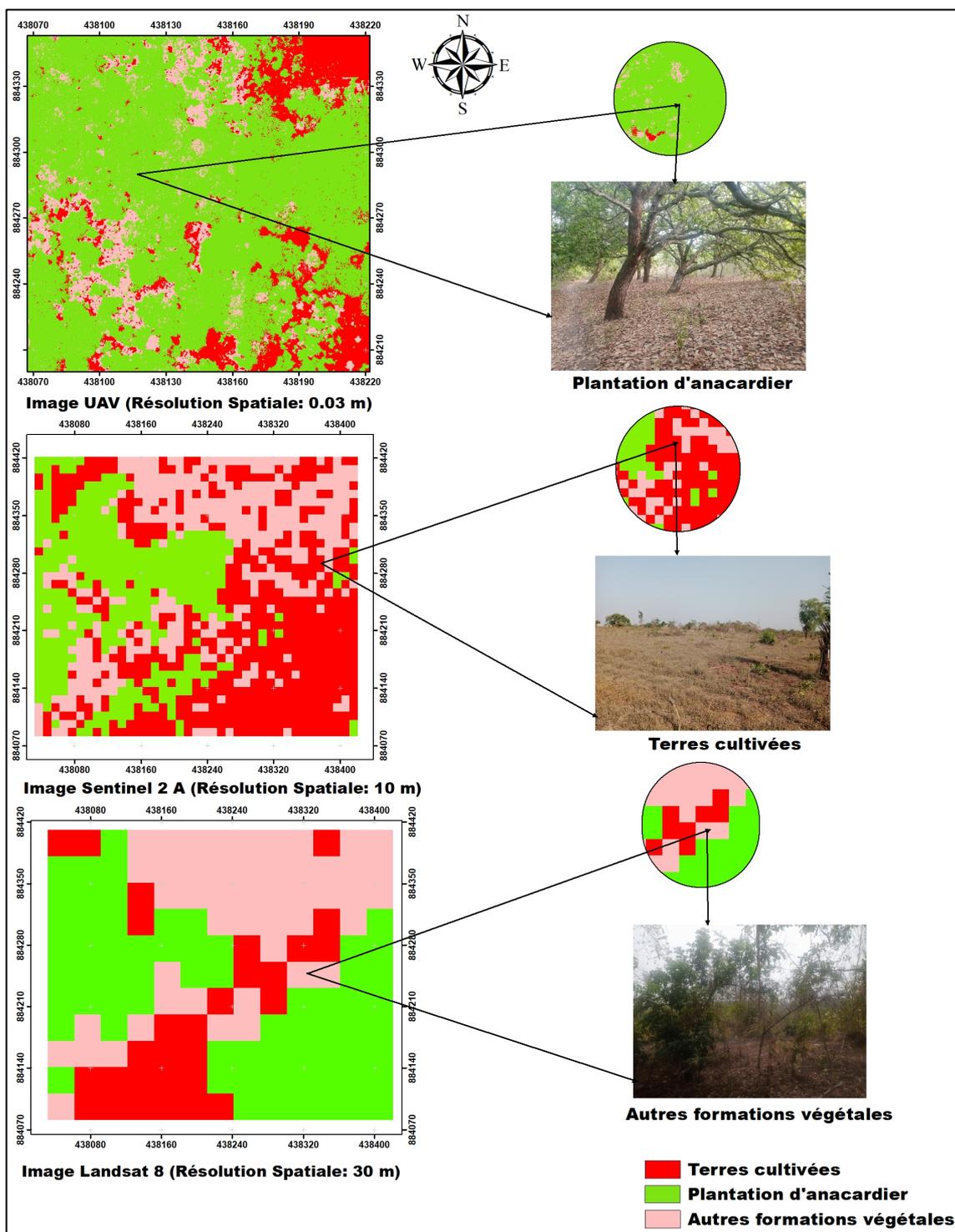
La classification, réalisée par analyses statistiques, a été appliquée pour les 03 classes (terres cultivées, plantations d'anacardier et autres formations végétales) faisant l'objet de notre zone d'intérêt. Au terme de la classification, les résultats obtenus avec l'image UAV offrent une meilleure vision de la réalité comparativement aux images de Sentinel et Landsat ; en revanche, les image Sentinel offrent une meilleure vision de la réalité par rapport aux images Landsat. Des objets qui ne sont pas visibles sur les images Landsat et Sentinel prennent forme et les limites des objets sont plus fines. La figure 14 illustre une cartographie des 03 classes.

Tabl. 1 : Indices d'évaluation de la qualité des images classifiées par plateforme

Plateforme	Précision globale (%)	Indice Kappa
UAV	82,35	0,72
SENTINEL	65,09	0,48
LANDSAT	47,84	0,23

Les résultats de l'évaluation de la classification avec les différentes plateformes appliquée à la zone d'étude effectuée en comparant la vérité terrain des données de test étiquetées avec la sortie de la carte finale, sont représentés sur le tableau 5. La matrice de confusion de la classification supervisée de l'image UAV révèle que la précision globale de la qualité de la classification est de 82,35 % et que le coefficient de Kappa est égal à 0,72 (Tableau 5) ; les image de la plateforme Sentinel 2 révèle une précision de 65,09% et 0,48 pour le Kappa tandis que celles de la plateforme de Landsat 8 donnent 47,84% de précision globale et 0,23 comme coefficient Kappa. Ceci illustre une bonne performance de la discrimination entre classe d'occupation du sol avec la plateforme UAV comparativement aux plateforme satellitaires Sentinel et Landsat.

Fig. 8 : Echantillon d’objet ayant été classé à partir des images des différentes plateformes



Cependant plusieurs confusions se sont opérées lors de la classification des images. Avec la plateforme UAV les plus grandes confusions issues de la classification supervisée ont été notées entre la strate autres végétations (0,42). Quant à la plateforme Sentinel, elle a été plus observée au niveau de la classe des terres cultivées (0,24) et au niveau des images Landsat, elles ont été observées au niveau de la classe terres cultivées (0,27) et autres formations végétales (0,16). Au niveau de toutes les plateformes la classe plantation d’anacardier est bien

classée et varie respectivement de 74,16 pour l’UAV ; 70,65 pour Sentinel et 77,25 pour Landsat. Cette situation pourrait s'expliquer par une variation intraspécifique de la signature spectrale de la classe des plantations qui variaient en fonction de leur âge et ont tendance à être considéré comme la strate autres formations végétales par l’algorithme. Ces résultats corroborent avec les recherches menées par (N’guessan *et al.*, 2008: 307) sur le suivi par télédétection spatiale d'une forêt tropicale humide protégée soumise à des pressions anthropiques au niveau de la forêt classée du Haut Sassandra en Côte d’Ivoire. La matrice de confusion a mis en évidence le chevauchement spectral qui existe entre les plantations d’anacardier et la strate autre formation végétale. Pour les plateformes Landsat et Sentinel, la plupart des pixels de la strate autres formations végétales classés à défaut en plantation et vice-versa.

Tabl. 2 : Matrice de confusion des images des plateformes classifiées de la Zone d’étude

Type	Terre cultivée	Anacarde	Autre Végétation	Erreur de commission	Utilisateur
UAV					
Terre cultivée	104	1	7	0,07	92,86
Anacarde	0	66	23	0,25	74,16
Autre végétation	11	3	40	0,25	74,10
Erreur d’omission	0,09	0,05	0,42		
Producteur	90,43	94,28	57,14		
SENTINEL 2-A					
Terre cultivée	53	1	12	0,19	80,30
Anacarde	17	65	10	0,29	70,65
Autre végétation	45	4	48	0,50	49,48
Erreur d’omission	0,24	0,01	0,08		
Producteur	75,68	98,03	91,37		
LANDSAT 8					
Terre cultivée	46	1	11	0,04	95,29
Anacarde	26	49	32	0,22	77,25
Autre végétation	43	20	27	0,24	75,29
Erreur d’omission	0,27	0,08	0,16		
Producteur	72,94	91,76	83,13		

3. DISCUSSION

3.1. Des traits caractéristiques de Anacardium occidentale à son identification sur chaque plateforme (satellitaire et UAV)

L’analyse comparée des différentes plateformes (UAV et Satellite) a permis d’évaluer leurs performances dans la discrimination et la caractérisation des différents types d’occupation de sol de notre zone test. Cette démarche méthodologique a permis de donner une interprétation des grands ensembles de l’occupation du sol dans la zone test.

Globalement les profils spectraux des 03 types d'occupation du sol de notre zone présentent un comportement spectral particulier dans le visible et le proche infrarouge, sur toutes les plateformes (satellitaire et UAV) utilisées. Les surfaces végétales sont marquées par une réflectance faible dans les longueurs d'onde du bleu, augmentant dans le vert, et de nouveau faible dans le rouge sur les images de toutes les plateformes. Cette infériorité de la courbe des autres végétaux dans la bande du NIR (735 nm) serait due au fait de la combinaison de la moyenne de la signature spectrale des espèces dans la classe « autres végétaux » qui réduirait la réflectance dans le NIR.

Autour de 735 nm (NIR), la courbe de la signature spectrale des plantations d'anacardier traduit une hausse de la réflectance dans les longueurs d'ondes du NIR au niveau des plateformes satellitaires, cette réflectance axée sur les plantations d'anacardier dans le NIR est plus élevée que la réflectance globale de la classe autres formations végétales dans la zone test. Par contre la réflectance est moins élevée au niveau des plantations par rapport à la strate autres formations végétales sur la plateforme UAV dans le NIR.

Par ailleurs, la courbe de la signature spectrale de la strate autres formations végétales a connu une chute en un point commune dans la bande rouge (660 nm) et la courbe d'*Anacardium occidentale* a connu une ascendance supérieure à la strate autres formations végétales. De manière plus spécifique, le comportement spectral de l'*Anacardium occidentale* se démarque des autres végétaux par sa plus forte réflectance par rapport aux autres végétaux ; ce qui confirme les résultats de (Deshayes 2008: 21). Par ailleurs la réflectance des terres cultivées est plus faible dans les bandes vert et NIR et une forte réflectance dans la bande rouge comparativement aux autres classes (Chen & Tian 2020: 17) au niveau de toutes les plateformes.

En somme, nous pouvons dire que le résultat des signatures spectrales a permis de déterminer et comprendre le comportement spectral des unités d'occupation du sol. Il a permis de conforter le choix des classes dans les canaux des plateformes (satellites et UAV)

3.2. Evaluation de la performance de la détection des plantations d'anacardier et estimation des superficies

L'analyse de l'imagerie de la plateforme de l'UAV révèle une précision globale de 82,35 % et 0,72 d'indice Kappa, la valeur de cette précision globale est largement supérieure aux valeurs fournies par les autres plateformes Sentinel et Landsat qui sont respectivement 65,09% et 47,84%, ces résultats corroborent ceux obtenus par (Kosal 2020: 59), qui ont obtenu une précision globale de 80 %. Ainsi, les images UAV de très haute résolution spatiale présenteraient mieux la variabilité spatiale avec une dynamique plus élevée, dans les champs des vignes. Les travaux de (Matese *et al.*, 2015: 3) ont également révélés que l'imagerie UAV était pertinente pour discriminer les petites variations de valeurs (donc un meilleur pouvoir de discrimination radiométrique) et les petites structures spatiales (donc un meilleur pouvoir de discrimination spatiale).

Par ailleurs, l'identification des pixels des plantations d'anacarde dans la classe anacarde par l'algorithme était presque similaire au niveau de toutes les plateformes et était environ (77,25%) pour la plateforme Landsat ; (70,65%) pour Sentinel et (74,16%) pour l'UAV, cela suggère qu'une information spectrale accrue peut compenser en partie une résolution spatiale plus grossière (Yin *et al.*, 2023: 295). Cependant les données de la plateforme Sentinel ont montré à travers l'algorithme des pixels de la strate autres formations végétales classés à tort comme terres agricoles et plantations d'anacardiens dans une moindre mesure. Cette

situation est dû à la fragmentation dans certaines petites régions de la zone d'étude peut faire perdre de leur efficacité aux plateformes satellitaire (Landsat et Sentinel). Les images Landsat et Sentinel-2 ne peuvent pas représenter de manière adéquate les limites des plantations d'anacardier des petits exploitants, compte tenu de leur résolution spatiale ce qui corrobore les observations de (Yin et al., 2023: 296) et les observations de (Wang et al., 2022: 9) dans leurs études sur une approche comparée de plateforme Sentinel 2 et Landsat 8 pour la cartographie des espèces forestières. De l'analyse de l'ensemble des pixels des plateformes satellitaires Sentinel et Landsat qui couvraient la zone d'étude ; il en ressort une confusion entre les classes avec les pixels des classes d'occupation principalement des plantations et de la strate « autres formations végétales » et dans une moindre mesure, avec les terres cultivées, ce qui confirme les observations de (Rege, Warnekar & Lee, 2022: 28). On en déduit une classification erronée issue du classificateur Random Forest utilisé au niveau de l'occupation des sols qui utilise des pixels de la classe plantations d'anacardier pour des pixels des autres formations végétales dans l'ensemble des données combinées de notre zone d'intérêt (Rege, Warnekar and Lee, 2022: 28). Cette valeur élevée de la précision globale issue de la classification de l'imagerie UAV nous permet de déduire que l'imagerie UAV a un fort pouvoir de détection et que les données des UAV seraient très indiquées dans la complémentarité pour l'évaluation de la répartition spatiale des types d'utilisation des terres avec les images satellites afin de discriminer les autres classes d'occupations du sol, dans un paysage fragmenté. Des capteurs ou des images supplémentaires provenant de ressources à plus haute résolution tels que les images UAV pourraient ainsi améliorer les résultats grâce à une meilleure représentation spatiale pour discriminer les plantations des strates « autres formations végétales » (Koskinen et al., 2019: 148) ; y compris des informations statistiques supplémentaires telles que la superficie.

Par ailleurs les superficies des plantations ont été sous-estimées par les plateformes satellitaires qui sont d'environ 6ha pour la plateforme Landsat et d'environ 4 ha pour Sentinel comparativement à l'image UAV qui fait (environ 8 ha) ; alors qu'avec nos investigations sur le terrain spécifiquement focalisé sur le tracking des plantations nous avons obtenu une superficie de 8,67 ha (environ 9 ha) pour les plantations d'anacardier. Nous en déduisons que la plateforme UAV fait une estimation des superficies des plantations d'anacardier proche de la réalité observée sur le terrain. Malgré les similarités observées entre les différentes précisions utilisateurs des différentes plateformes, les incertitudes liées à la résolution spatiale ont affecté la précision globale et l'estimation de la superficie des plantations dans les plateformes Landsat et Sentinel. On note que certaines portions des superficies des plantations d'anacardières présentes dans des zones fragmentées ont été sous-estimées au niveau des images Landsat et Sentinel ce qui pourrait entraîner des erreurs dans la détermination de la superficie totale des plantations. Les images à basse résolution agrègent souvent plusieurs caractéristiques dans un seul pixel, ce qui peut conduire à des estimations imprécises des superficies. Les données satellites peuvent avoir une résolution spatiale qui ne permet pas toujours une observation détaillée des anacardières, en particulier dans des zones de petite échelle. À des résolutions spatiales plus basses, il peut être difficile d'identifier précisément les limites des plantations. Cela peut entraîner une surestimation ou une sous-estimation de la superficie réelle, en particulier lorsque les plantations sont entremêlées avec d'autres types de couverture terrestre.

Les résultats de cette étude nous permettent de déduire d'une part que l'automatisation de la détection des plantations d'anacardières à l'aide de l'imagerie optique peut poser certaines difficultés entre la strate autres formations végétales et les plantations car elles sont

spectralement similaires et difficiles à distinguer lors de l'utilisation de l'imagerie satellitaire optique (Sentinel et Landsat). Bien que les plantations d'anacardières et la strate autres formations végétales aient des signatures spectrales similaires, les arbres d'anacardières sont des plantes vivaces, tandis que la strate autres formations végétales est composée de plusieurs espèces présentant des caractéristiques différentes (espèces à feuille caduque et persistante), avec des signatures spectrales variables. D'autre part, l'utilisation d'approches multi-résolutions et l'intégration de données complémentaires peuvent contribuer à améliorer la fiabilité des estimations des superficies des plantations par télédétection.

3.3. Limites de cette étude

La discrimination des espèces varie en fonction du stade phénologique, de l'espèce d'intérêt et du capteur. Même si les relations ont été établies entre des signatures spectrales et les objets, il reste difficile de caractériser un objet par sa signature puisqu'elle varie en fonction des conditions du milieu, l'âge, les saisons et les lieux. La même espèce végétale poussant à deux endroits différents n'a pas au même moment la même signature spectrale. Le comportement spectral d'un objet n'est pas unique et varie en fonction des états phénologiques et physiologiques. Même s'il est aisé d'identifier les zones des sols nus des zones végétales, une discrimination au sein des végétaux doit prendre en compte plusieurs paramètres notamment la signature spectrale, des acquisitions multitemporelle. Cet aspect constitue une des limites de cette étude au niveau de la collecte des données. Les photographies utilisées pour les classifications dans cette étude sont acquises ponctuellement le 16 juillet 2023 pour les images Sentinel 2 A ; le 21 juillet 2023 pour les images Landsat et le 22 juillet 2023 pour les images UAV.

La discrimination des espèces dans une végétation mixte devrait se faire avec l'aide de la méthode de télédétection la plus adaptée à l'identification de la plante sur différentes périodes (difficulté d'identification sur une seule période). Quel que soit l'algorithme de classification choisi, différents indices sont nécessaires pour une discrimination de la plante : signature spectrale, évolution saisonnière de la signature spectrale, hauteur de la végétation, ou encore texture. Dans cette étude le temps ne nous a pas permis de faire plusieurs acquisitions et nous nous sommes focalisés principalement sur la réponse spectrale de l'espèce d'intérêt.

3.4. Suggestion

Pour faciliter la discrimination d'une espèce par télédétection, nous suggérons les points ci-après :

- Utiliser des données multi-temporelles pour la classification. L'augmentation du nombre de dates, avec des images de qualité, devrait permettre de disposer de dates en période de végétation très spécifiques aux essences. D'autres images Sentinel-2 de dates hors période de végétation pourraient aider à créer un masque sur les essences. (Immitzer, Atzberger and Koukal, 2012 : 4) soulignaient déjà le haut potentiel des données multi-temporelles pour la classification d'image de végétation ;
- Améliorer la qualité de données de référence (pour l'entraînement et la validation du modèle) sur base d'un plus grand échantillon de données de terrain ;
- Avoir à notre disposition des données multi-capteurs pour combiner les différentes résolutions et qualités spectrales et spatiales disponibles permettrait d'augmenter la

qualité de la segmentation et de la classification en associant toutes les informations instantanées à la définition d'une classe.

- Par ailleurs la combinaison de divers classificateurs basés sur des connaissances a priori pourrait encore améliorer la méthode (Chen, Dou & Yang, 2017: 9).

CONCLUSION

Dans cette étude, nous avons analysé les incertitudes liées à la détection des plantations d'anacardier et étudiés comment les différentes plateformes de télédétection peuvent être complémentaire dans la détection et l'estimation des superficies des plantations d'anacardier. Cette étude a pu mettre en évidence l'espèce dans la zone test étudié. Ce processus a abouti à une bonne précision globale pour la plateforme des UAV comparativement à la plateforme satellitaire (Sentinel et Landsat) qui peut être encore être améliorée si des données de validation avec des estimations d'erreur plus élevées sont utilisées. Les résultats issus de la classification nous ont permis de discriminer l'espèce *Anacardium occidentale* dans la zone d'étude au niveau des différentes plateformes d'imageries aériennes utilisées et d'en estimer la superficie.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ACA, 2012. Annual report 2011, p.45.

Akoguhi, P.N., Dibi, H.N., Godo, M.H., Adja, G.M. and Kouamé, F.K., 2022. Évaluation des méthodes de classifications dirigées (spectrale et orientée objet) sur les images satellitaires à THRS: Cas de la cartographie du tissu urbain de la commune de Cocody et d'Attécoubé (Abidjan, Côte d'Ivoire). *Vertigo*, [online] (Volume 22 numéro 3).

<https://doi.org/10.4000/vertigo.36548>.

Alavipanah, S.K., Ghazanfari, K. and Khakbaz, B., 2010. Remote Sensing and Image understanding as Reflected in Poetical Literature of Iran. [online] Available at: <http://www.earsel.org/symposia/2010-symposium-Paris/Proceedings/EARSeL-Symposium-2010_1-02.pdf>.

ALVAREZ-VANHARD, E., 2021. Les synergies de la télédétection optique par drone et satellite Changement d'échelle et application à la conservation des prairies humides. [online] Université de Rennes 2. Available at: <<https://theses.hal.science/tel-03604617/document>>.

Breiman, L., 2001. Random Forests.

Chen, Y., Dou, P. and Yang, X., 2017. Improving Land Use/Cover Classification with a Multiple Classifier System Using AdaBoost Integration Technique. *Remote Sensing*, [online] 9(10), p.1055. <https://doi.org/10.3390/rs9101055>.

Chen, Y. and Tian, S., 2020. Comparison of pixel- and object-based image analysis for tea plantation mapping using hyperspectral Gaofen-5 and synthetic aperture radar data. *Journal of Applied Remote Sensing*, [online] 14(04). <https://doi.org/10.1117/1.JRS.14.044516>.

Daughtry, G.S.T., McMurtreyIII, J. and Wallthall, C.L., 2005. Evaluation of Digital Photography from Model Aircraft for Remote Sensing of Crop Biomass and Nitrogen Status. p.356-378.

- Deshayes, M., 2008. Caractéristiques spectrales des principaux composants de la surface terrestre.
- Dong, J., Xiao, X., Chen, B., Torbick, N., Jin, C., Zhang, G. and Biradar, C., 2013. Mapping deciduous rubber plantations through integration of PALSAR and multi-temporal Landsat imagery. *Remote Sensing of Environment*, [online] 134, p.392-402. <https://doi.org/10.1016/j.rse.2013.03.014>.
- Dong, J., Xiao, X., Sheldon, S., Biradar, C. and Xie, G., 2012. Mapping tropical forests and rubber plantations in complex landscapes by integrating PALSAR and MODIS imagery. *ISPRS Journal of Photogrammetry and Remote Sensing*, [online] 74, p.20-33. <https://doi.org/10.1016/j.isprsjprs.2012.07.004>.
- Goudet, M., 2008. Estimation par télédétection de la ressource forestière sur le département du Var. [Mémoire de fin d'Etude de Master] Paris: Agro-Paris-Tech, Engref. p.96. Available at: <https://infodoc.agroparistech.fr/doc_num.php?explnum_id=3342>.
- Hagen, S.C., Heilman, P., Marsett, R., Torbick, N., Salas, W., Van Ravensway, J. and Qi, J., 2012. Mapping Total Vegetation Cover Across Western Rangelands With Moderate-Resolution Imaging Spectroradiometer Data. *Rangeland Ecology & Management*, [online] 65(5), pp.456–467. <https://doi.org/10.2111/REM-D-11-00188.1>.
- Immitzer, M., Atzberger, C. and Koukal, T., 2012. Tree Species Classification with Random Forest Using Very High Spatial Resolution 8-Band WorldView-2 Satellite Data. *Remote Sensing*, [online] 4(9), pp.2661–2693. <https://doi.org/10.3390/rs4092661>.
- Karlson, M., Ostwald, M., Reese, H., Sanou, J., Tankoano, B. and Mattsson, E., 2015. Mapping Tree Canopy Cover and Aboveground Biomass in Sudano-Sahelian Woodlands Using Landsat 8 and Random Forest. *Remote Sensing*, [online] 7(8), p.10017-10041. <https://doi.org/10.3390/rs70810017>.
- Kémeuzé, V.A., Mapongmetsem, P.M., Tientcheu, M.A., Nkongmeneck, B.-A. and Jiofack, R.B., 2012. *Boswellia dalzielii* Hutch: State of the stand and traditional use in the Mbé area. *Sécheresse*, [online] 23(4), pp.278–283. <https://doi.org/10.1684/sec.2012.0365>.
- Kosal, K., 2020. Contribution de l'imagerie dronique pour la caractérisation des paramètres biophysiques des cultures agricoles. Thèse de Doctorat. Université de Montréal Département de géographie, Faculté des arts et des sciences.
- Koskinen, J., Leinonen, U., Vollrath, A., Ortmann, A., Lindquist, E., d'Annunzio, R., Pekkarinen, A. and Käyhkö, N., 2019. Participatory mapping of forest plantations with Open Foris and Google Earth Engine. *ISPRS Journal of Photogrammetry and Remote Sensing*, [online] 148, pp.63–74. <https://doi.org/10.1016/j.isprsjprs.2018.12.011>.
- Liaw, A. and Wiener, M., 2002. Classification and regression by randomForest. [online] Available at: <<https://cran.r-project.org/doc/Rnews/>>.
- Lisein, J., Michez, A., Claessens, H. and Lejeune, P., 2015. Discrimination of Deciduous Tree Species from Time Series of Unmanned Aerial System Imagery. *PLOS ONE*, [online] 10(11), p.e0141006. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0141006>.
- Matese, A., Toscano, P., Di Gennaro, S., Genesio, L., Vaccari, F., Primicerio, J., Belli, C., Zaldej, A., Bianconi, R. and Gioli, B., 2015. Intercomparison of UAV, Aircraft and Satellite Remote Sensing Platforms for Precision Viticulture. *Remote Sensing*, [online] 7(3), p.2971-2990. <https://doi.org/10.3390/rs70302971>.
- N'guessan, E., Dibi N'da, H., Bellan, M.F. and Blasco, F., 2008. Pression anthropique sur une réserve forestière en Côte d'Ivoire : Apport de la télédétection. 5 (4), p.307-323.
- Power, K. and Gillis, M.D., 2006. Inventaire forestier du Canada 2001. Victoria, B.C.: Centre de foresterie du Pacifique.

- Queinnec, M., White, J.C. and Coops, N.C., 2021. Comparing airborne and spaceborne photon-counting LiDAR canopy structural estimates across different boreal forest types. *Remote Sensing of Environment*, [online] 262, p.112510. <https://doi.org/10.1016/j.rse.2021.112510>.
- Rege, A., Warnekar, S.B. and Lee, J.S.H., 2022. Mapping cashew monocultures in the Western Ghats using optical and radar imagery in Google Earth Engine. *Remote Sensing Applications: Society and Environment*, [online] 28, p.100861. <https://doi.org/10.1016/j.rsase.2022.100861>.
- Rousse, J.W., Haas, R.H., Schell, J.A. and Deering, D.W., 1974. Monitoring Vegetation Systems in the Great Plains with ERTS. pp.309–317.
- Saadou, M., 1999. Evaluation de la biodiversité biologique au Niger : éléments constitutifs de la biodiversité végétale. Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable SE/CNEDD.
- Tandjiékpon, 2010. Analyse de la chaîne de valeur du secteur anacarde du Bénin, p.18.
- Thapa, R.B., Watanabe, M., Motohka, T. and Shimada, M., 2015. Potential of high-resolution ALOS-PALSAR mosaic texture for aboveground forest carbon tracking in tropical region. *Remote Sensing of Environment*, [online] 160, p.122-133. <https://doi.org/10.1016/j.rse.2015.01.007>.
- Torbick, N. and Salas, W., 2015. Mapping agricultural wetlands in the Sacramento Valley, USA with satellite remote sensing. *Wetlands Ecology and Management*, [online] 23(1), p.79-94. <https://doi.org/10.1007/s11273-014-9342-x>.
- Tucker, C.J., 1979. Red and photographic infrared linear combinations for monitoring vegetation. *Remote Sensing of Environment*, [online] 8(2), p.127-150. [https://doi.org/10.1016/0034-4257\(79\)90013-0](https://doi.org/10.1016/0034-4257(79)90013-0).
- Wang, M., Zheng, Y., Huang, C., Meng, R., Pang, Y., Jia, W., Zhou, J., Huang, Z., Fang, L. and Zhao, F., 2022. Assessing Landsat-8 and Sentinel-2 spectral-temporal features for mapping tree species of northern plantation forests in Heilongjiang Province, China. *Forest Ecosystems*, [online] 9, p.100032. <https://doi.org/10.1016/j.fecs.2022.100032>.
- Whitcomb, J., Moghaddam, M., McDonalds, K., Podest, E. and Kellnorfer, J., 2009. Mapping vegetated wetlands of Alaska using L-band radar satellite imagery. [online], p.54–72. Available at: <https://www.researchgate.net/profile/Jane-Whitcomb/publication/271626327_Mapping_Vegetated_Wetlands_of_Alaska_Using_L-Band_Radar_Satellite_Imagery/links/5575e94708ae7521586c2882/Mapping-Vegetated-Wetlands-of-Alaska-Using-L-Band-Radar-Satellite-Imagery.pdf>.
- Yin, L., Ghosh, R., Lin, C., Hale, D., Weigl, C., Obarowski, J., Zhou, J., Till, J., Jia, X., You, N., Mao, T., Kumar, V. and Jin, Z., 2023. Mapping smallholder cashew plantations to inform sustainable tree crop expansion in Benin. *Remote Sensing of Environment*, [online] 295, p.113695. <https://doi.org/10.1016/j.rse.2023.113695>.
- Zhang, J., 2010. Multi-source remote sensing data fusion: status and trends. *International Journal of Image and Data Fusion*, [online] 1(1), p.5-24. <https://doi.org/10.1080/19479830903561035>.

AUTEURS

Alain **ABI-KABEROU**

Doctorant à l'École Doctorale des Sciences Agronomiques et de l'Eau
Université Nationale d'Agriculture (UNA)
EDSAE, Laboratoire des Sciences Végétales, Horticoles et Forestières – LaSVHF
Courriels : abisadock20@gmail.com / abisadock@gmail.com

Lambert **ZOUNTCHEGNON**

Doctorant en Monitoring et Conservation de la Biodiversité
Ecole Doctorale des Sciences Agronomiques et de l'Eau
EDSAE Laboratoire d'Ecologie et de Botanique et de Biologie Végétale – LEB
Université de Parakou
Courriel : lambertzountchegnon@gmail.com

Bruno **DJOSSA**

Professeur Titulaire en Ecologie -Université Nationale d'Agriculture (UNA)
Laboratoire des Sciences Végétales, Horticoles et Forestières – LaSVHF
Courriel : djossabruno@gmail.com

Jean-Paul **RUDANT**

Professeur Emérite
Université Gustave Eiffel-ENSG-IGN
Laboratoire en Sciences et Technologies de l'Information Géographique – LASTIG
Courriel : jean-paul.rudant@univ-eiffel.fr

AUTEUR CORRESPONDANT

Alain **ABI-KABEROU**

Courriels : abisadock20@gmail.com / abisadock@gmail.com

© Référence électronique

Alain ABI-KABEROU, Lambert ZOUNTCHEGNON, Bruno DJOSSA, Jean-Paul RUDANT « *Usage comparé des images UAV et satellites dans la discrimination et l'estimation des superficies des plantations d'anacardier* », in Actes du Colloque Pluridisciplinaire et International « Sociétés et espaces africains : Mutations, défis et perspectives », organisé les 14, 15 et 16 mai 2024 par le Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa (Côte d'Ivoire), Tome 2, éd. PoSTer et UJLoG, Revue Espaces Africains, ISSN : 2957-9279, p. 301-323, Indexations : ROAD, Mirabel et Sudoc, Impact Factor : 3.19.



© **Édition électronique**

URL – Revue Espaces Africains : <https://espacesafricains.org/>

Courriel – Revue Espaces Africains : revue@espacesafricains.org

ISSN : 2957-9279

Courriel – Groupe de recherche PoSTer : poster_ujlog@espacesafricains.org

URL – Groupe PoSTer : <https://espacesafricains.org/poster/>

© **Éditeur**

- Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'UJLoG
 - Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) - Daloa (Côte d'Ivoire)
-

INDEXATIONS INTERNATIONALES DE LA REVUE ESPACES AFRICAINS DE PoSTer



Voir impact factor : <https://sjifactor.com/passport.php?id=23718>



Voir la page de la revue dans Road : <https://portal.issn.org/resource/ISSN/2957-9279>



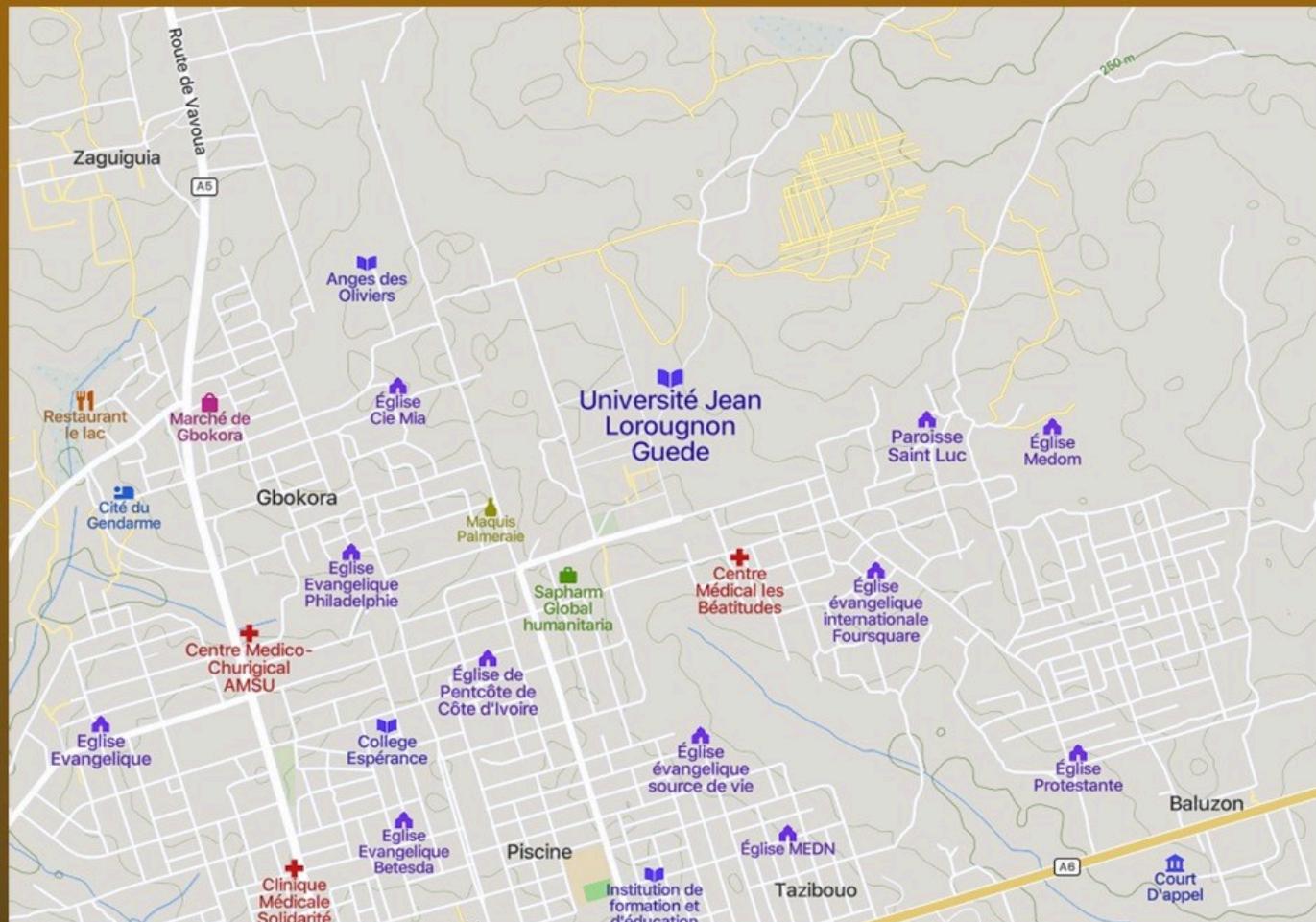
Voir dans Mirabel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15151/Espaces-Africains>



Voir la page de la revue dans Sudoc : <https://www.sudoc.fr/268039089>

Groupe de recherche PoSTer

Université Jean Lorougnon
Guédé de Daloa (Côte d'Ivoire)



emails :

poster_ujlog@espacesafricains.org

colloquegroupeposter@yahoo.com

site web

www.espacesafricains.org



UNIVERSITE
JEAN LOROUGNON GUEDE

